



HAL
open science

Edition critique de la Prise d'Alexandrie de Guillaume de Machaut

Sophie Hardy

► **To cite this version:**

Sophie Hardy. Edition critique de la Prise d'Alexandrie de Guillaume de Machaut. Littératures. Université d'Orléans, 2011. Français. NNT : 2011ORLE1115 . tel-00688948

HAL Id: tel-00688948

<https://theses.hal.science/tel-00688948>

Submitted on 19 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS



*ECOLE DOCTORALE
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ
META – EA 4230*

THESE présentée par :
Sophie HARDY

soutenue le : 21 juin 2011

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université d'Orléans**

Discipline : Lettres Modernes

**Edition critique de la *Prise d'Alexandrie*
de Guillaume de Machaut**

THESE dirigée par :

Bernard RIBEMONT, professeur de littérature médiévale, Université d'Orléans

RAPPORTEURS :

Joël BLANCHARD, professeur de littérature médiévale, Université du Maine

Muriel OTT, professeur de littérature médiévale, Université de Strasbourg

JURY :

Jean-Patrice BOUDET, président du jury, professeur, Université d'Orléans

Joël BLANCHARD, professeur de littérature médiévale, Université du Maine

Muriel OTT, professeur de littérature médiévale, Université de Strasbourg

Bernard RIBEMONT, professeur de littérature médiévale, Université d'Orléans

Anne PAUPERT, maître de conférence, Université de Paris VII

UNIVERSITE D'ORLEANS

ECOLE DOCTORALE

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

META – EA 4230

Centre de recherches sur les littératures et les civilisations

THESE présentée par :

Sophie HARDY

**Edition critique de la *Prise d'Alexandrie*
de Guillaume de Machaut**

à mes parents

*à Marie Boillon
et Pascal-Yves Démoly*

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à Bernard Ribémont, mon directeur de thèse, pour sa confiance et son soutien durant toutes ses années.

Je tiens ensuite à remercier chaleureusement Jean-Patrice Boudet, Joël Blanchard, Muriel Ott et Anne Paupert qui ont accepté de faire partie de mon jury, qui ont consacré du temps à l'examen de mon travail et qui m'ont fourni de précieux conseils.

Je remercie également Danielle Prévile de l'IRHT d'Orléans, Joëlle Baraton et tout le personnel de la bibliothèque universitaire d'Orléans, pour leur gentillesse et leur aide.

Enfin, merci à Gianni Bigot pour sa patience et son soutien.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	iv
TABLE DES MATIERES	v
LES EDITIONS DU TEXTE	vii
I. LOUIS DE MAS LATRIE	vii
II. PETER EDBURY	viii
III. R. BARTON PALMER	ix
IV. LA PRESENTE EDITION	ix
LES MANUSCRITS	xi
I. DESCRIPTION DES MANUSCRITS	xi
II. CLASSEMENT DES MANUSCRITS	xxv
III. CHOIX DU MANUSCRIT DE BASE	xxvi
ETABLISSEMENT DU TEXTE	xxviii
ANALYSE LINGUISTIQUE	xxxii
I. PHONOLOGIE	xxxii
II. FAITS DE GRAPHIE	xxxvii
III. MORPHOLOGIE ET SYNTAXE	xl
IV. INNOVATIONS LEXICALES	lxviii
VERSIFICATION	lxxvi
L'AUTEUR ET SON ŒUVRE	lxxviii
I. GUILLAUME DE MACHAUT	lxxviii
II. L'ŒUVRE DE GUILLAUME DE MACHAUT	lxxxii
III. GUILLAUME DE MACHAUT ET PIERRE I ^{ER} DE LUSIGNAN	lxxxv
ANALYSE LITTERAIRE	lxxxviii
I. UNE ŒUVRE HISTORIQUE	lxxxix
1. Une chronique	lxxxix
2. Un panégyrique	xc
II. UNE ŒUVRE POETIQUE	xcv
1. Un texte épique	xcv
2. Un texte hagiographique	xcvi
3. Un texte lyrique	cii
III. UNE ŒUVRE ENGAGÉE	cvii
1. Un dit	cvii
2. Un miroir du prince	cix
3. Un « Voir Dit »	cxi
SOURCES ET FORTUNE DE L'ŒUVRE	cxx

TABLE DES MATIERES

I. SOURCES	cxx
II. FORTUNE	cxxvi
TEXTE DE <i>LA PRISE D'ALEXANDRIE</i>	1
VARIANTES ET LECONS REJETEES	260
NOTES CRITIQUES	278
CHRONOLOGIE DE <i>LA PRISE D'ALEXANDRIE</i>	362
GLOSSAIRE	369
PROVERBES ET EXPRESSIONS	423
INDEX DES NOMS PROPRES	427
BIBLIOGRAPHIE	450

LES EDITIONS DU TEXTE

La *Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut, texte peu connu, a été édité par Louis Mas Latrie en 1877, Peter W. Edbury en 2001 et R. Barton Palmer en 2002¹.

I. LOUIS DE MAS LATRIE

Louis de Mas Latrie (1815-1897), historien français, spécialiste de l'île de Chypre, est le premier à publier une édition de *La Prise d'Alexandrie ou Chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan* ; il nous livre le texte original d'après le manuscrit A, ponctué et annoté, avec quelques leçons rejetées et variantes sous le texte ; les vers sont numérotés ; des titres ont été donnés en marge pour chaque strophe, ainsi que les dates correspondant à chaque événement cité dans le texte ; mais Louis de Mas Latrie n'a pas jugé nécessaire d'offrir une traduction.

Dans son introduction, il propose une biographie de Machaut avec, notamment, une réflexion détaillée sur son patronyme, sa date de naissance et ses origines ; puis il dresse un examen critique de la *Prise* à la fin duquel il porte un jugement très négatif sur Machaut pour son interprétation des événements qui ont eu lieu à la fin du règne de Pierre I^{er} ; il relève ensuite les erreurs historiques et les licences de versification ; suit une très rapide présentation des « sources antérieures mises à profit par l'auteur » et des « emprunts postérieurs faits au texte » ; une description succincte des manuscrits ; la table des matières du manuscrit V ; des pièces justificatives, documents en latin concernant Guillaume de Machaut, sa famille noble et sa famille non noble.

Après le texte suivent les notes critiques, qui portent essentiellement sur l'aspect historique de la *Prise* ; Louis de Mas Latrie y corrige ou précise les informations données par Machaut, grâce, notamment, à sa lecture des chroniques chypriotes. On trouve enfin une table chronologique de la *Prise* et une table alphabétique des noms propres.

Son travail colossal a servi de base à tous les éditeurs de la *Prise* qui ont suivi.

¹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou Chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. Louis de Mas Latrie, Genève, Fick (Publications de la Société de l'Orient latin, 1), 1877 [réimpr.: Osnabrück, Zeller, 1968] ; *The Capture of Alexandria*, traduit par Janet Shirley, introduction et notes par Peter W. Edbury, Aldershot, Ashgate, 2001 ; *La Prise d'Alixandre. The taking of Alexandria*, éd. et traduit par R. Barton Palmer, New York et London, Routledge, 2002.

II. PETER EDBURY

Plus de cent ans après, Peter Edbury, spécialiste de l'histoire politique, sociale et économique des Etats latins d'Orient, des croisades, et surtout du royaume de Chypre, au bas Moyen Age, publie la *Prise* en anglais, *The Capture of Alexandria*.

Cette édition ne donne pas le texte de Machaut, mais elle s'appuie visiblement elle aussi sur le manuscrit A. Janet Shirley s'est chargée de la traduction en anglais, une traduction plutôt libre, tout à fait assumée, qui cherche à retranscrire le ton oral du texte, à le rendre plus vivant, et donc à séduire des lecteurs modernes, une traduction qui simplifie souvent le texte original en supprimant les doublons, en modifiant l'ordre des phrases. Le texte de la traduction n'est pas numéroté ; il est davantage découpé que l'original ; mais il est présenté sous forme de plan en introduction.

Avant son introduction, Peter Edbury fournit une chronologie du règne des Lusignan à Chypre, détaillant surtout le règne de Pierre I^{er}, mais aussi son père, Hugues IV, et son fils, Pierre II, suivie d'une carte représentant l'Est de la Méditerranée. Dans son introduction, il décrit les rapports entre Pierre I^{er} et Chypre ; puis il présente brièvement Guillaume de Machaut et son œuvre, mais développant davantage sa réflexion sur les sources possibles de la *Prise* et ses rapports avec d'autres œuvres de la même époque, ainsi que sur les relations entre Machaut et le roi de Chypre, et enfin le prologue de la *Prise*.

En annexe, on trouve des extraits de la *Chronique des quatre premiers Valois* l'un rapportant quelques actions militaires sur les côtes de Syrie en 1367 qui ne sont pas citées dans la *Prise*, et deux autres concernant les suites du meurtre du roi Pierre I^{er}, l'introduction du traité de lois du royaume de Jérusalem, *les Assises de Jérusalem*, composé par Jean d'Ibelin, comte de Jaffa (mort en 1266), et le retour de la mise en vigueur des assises de la Cour des Barons ou Haute Cour, le jour même de la mort du roi. Suivent une brève bibliographie et un index des noms propres.

Comme Louis Mas Latrie, Peter Edbury s'intéresse donc surtout à l'aspect historique de la *Prise*. Les auteurs de cet ouvrage témoignent d'ailleurs leur reconnaissance à l'historien français, évidemment, mais aussi à Angela Hurworth qui préparait alors une édition critique de la *Prise*, non publiée², et qui a donc participé d'une certaine manière à cette édition en ce qui concerne la traduction et les commentaires.

² G. de Machaut, *La Prise d'Alexandre*, éd. par A. Hurworth Paris, Klincksieck, dont la publication était annoncée, mais qui reste introuvable.

III. R. BARTON PALMER

Dans son édition anglaise, *La Prise d'Alixandre, The taking of Alexandria*, R. Barton Palmer³ présente le texte original avec, en regard, la traduction en anglais. Le texte, copié lui aussi à partir de A, est livré tel qu'il se trouve dans le manuscrit, sans ponctuation, si ce n'est celle du texte original (il ne distingue pas les points et les deux-points, mais les transcrit indifféremment par un point), sans accent, apostrophe ou majuscule. Sa traduction reste très proche du texte, et est présentée en vers libres.

Dans son introduction, R. Barton Palmer retrace d'abord la vie de Machaut tout en présentant ses œuvres et en faisant le lien avec la *Prise*. Puis il donne une intéressante analyse du texte, redonnant toute sa valeur à ce texte méprisé par les critiques littéraires ; il s'intéresse principalement au problème du genre (« the aristocratic chronicle ») ; il traite également du prologue mythologique de la *Prise*, du rapport entre Godefroy de Bouillon et Pierre I^{er}, du personnage de Vénus, de Philippe de Mézières et de l'étrange silence de Machaut à son sujet, de Boèce et de l'image de Fortune, du *Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut* et du *Chevalier au cygne* pour les comparer à la *Prise* de Machaut ; il résume ensuite la *Prise*, en l'enrichissant de quelques explications historiques supplémentaires. L'introduction se termine avec une analyse des sources et des influences du texte, et l'explication du choix du manuscrit (A).

Après le texte, R. Barton Palmer donne les variantes qu'il a jugées les plus intéressantes (notamment celles de G, parfois celles de E), et uniquement en ce qui concerne les vers, pas les lettres en prose (il semble d'ailleurs ignorer la règle du *e* muet dans la versification française) ; puis des notes critiques, qui fournissent les informations historiques nécessaires à la bonne compréhension du texte, mais aussi des explications d'ordre plus littéraire, comme l'indication des sources ; et, enfin, une bibliographie sélective.

R. Barton Palmer cite une thèse jamais éditée d'Angela Doreen Dzelzainis⁴, sur laquelle il dit s'être appuyé pour sa propre édition.

IV. LA PRESENTE EDITION

³ R. Barton Palmer, titulaire de la chaire de littérature Calhoun Lemon, à l'université de Clemson.

⁴ A. D. Dzelzainis, *An Edition and Study of Guillaume de Machaut's La Prise d'Alixandre*, Cambridge University, 1985.

LES EDITIONS DU TEXTE

Il était donc nécessaire de reprendre une nouvelle édition de cette chronique, d'apporter une relecture de ce texte encore méconnu et de le rendre accessible à un plus large public.

Pour ce faire, nous fournissons une description détaillée des manuscrits contenant la *Prise* ; une biographie succincte de l'auteur qui a surtout pour but d'éclairer le texte ; une analyse grammaticale et une analyse littéraire approfondies du texte ; une étude des sources et fortunes de l'œuvre ; une transcription du texte original, numéroté, revu et corrigé, ainsi que toutes les leçons rejetées et les variantes (situées malheureusement après le texte pour des raisons techniques) ; une traduction en français moderne, qui se veut proche du texte ; des notes critiques sur les aspects historique, linguistique et littéraire du texte ; un glossaire ; un index des noms propres ; un index des proverbes et expressions ; un plan chronologique précis du texte ; enfin, une bibliographie exhaustive et réactualisée.

Nous ne prétendons pas ici faire œuvre d'historien, mais nous nous intéresserons davantage aux aspects linguistique et littéraire du texte, encore insuffisamment étudiés jusqu'à présent. Notre lecture a également permis de corriger quelques erreurs des éditions antérieures, et apportera, nous l'espérons, un nouvel éclairage sur la dernière grande œuvre de Guillaume de Machaut.

LES MANUSCRITS

L'œuvre de Machaut a été transmise par vingt-deux manuscrits des XIV^e et XV^e siècles ; parmi les huit manuscrits plus ou moins complets, cinq contiennent la *Prise* :

- A : Paris, Bibliothèque Nationale de France, fonds français 1 584, folios 309-365
- B : Paris, Bibliothèque Nationale de France, fonds français 1 585, folios 332-395v
- E : Paris, Bibliothèque Nationale de France, fonds français 9 221, folios 213-238
- G : Paris, Bibliothèque Nationale de France, fonds français 22 546, folios 1-44
- V : Cambridge, Corpus Christi College, Parker Library, Ferrell, 1⁵, folios 336-392v.

Nous utilisons les sigles que leur avait donnés Ernest Hoepffner, l'un des premiers éditeurs de Machaut⁶. Lawrence Earp cite deux manuscrits perdus contenant la *Prise*, un à Bruges et un à Paris⁷.

I. DESCRIPTION DES MANUSCRITS

Dans tous les manuscrits, les œuvres sont regroupées par genre, les œuvres narratives, puis les œuvres poétiques et lyriques ; elles suivent un plan tracé par l'auteur lui-même, et cet ordre est quasiment identique dans tous les exemplaires des œuvres complètes, notamment dans les manuscrits que nous étudions : les œuvres narratives, essentiellement des dits, suivent

⁵ Ce manuscrit était encore récemment nommé « New-York, Wildenstein (sans cote) » ; on le trouve aussi parfois sous le sigle *Vg* (dans *La Prise* éditée par R. Barton Palmer ; dans *La Fontaine amoureuse* éditée par J. Cerquiglini, Paris, Stock (Moyen Âge), 1993, p. 28).

⁶ *Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. E. Hoepffner, Paris, Firmin Didot (Société des Anciens Textes Français), 1908, p. xlv ; Vladimir Chichmaref avait donné d'autres sigles à ces manuscrits, les voici pour mémoire (in G. de Machaut, *Poésies lyriques*, éd. complète en deux parties, avec introd., glossaire et fac-similés, publ. par Vladimir Chichmaref, Paris : H. Champion, 1909) :

- Paris, B.N., fr. 1584 : C
- Paris, B.N., fr. 1585 : D
- Paris, B.N., fr. 9221 : I
- Paris, B.N., fr. 22454-22455 : K
- Paris, *Bibl. du Marquis de Vogüé* : N.

Mas-Latrie propose quant à lui les sigles suivants :

- Paris, B.N., fr. 1584 : A
- Paris, B.N., fr. 1585 : D
- Paris, B.N., fr. 9221 : B
- Paris, B.N., fr. 22454-22455 : C
- Paris, *Bibl. du Marquis de Vogüé* : V.

⁷ L. Earp, *Guillaume de Machaut. A guide to Research*, New York and London, Garland, 1995, p. 233.

LES MANUSCRITS

un ordre chronologique ; les œuvres lyriques et musicales sont rangées d'après leur degré de complexité⁸. Nous pouvons remarquer que la *Prise* est située à chaque fois à la fin, soit de la première partie des manuscrits regroupant les œuvres narratives (*A* et *G*), soit à la fin du manuscrit lui-même, et donc après les œuvres lyriques et musicales (*B*, *E*, *V*) ; de plus, il est toujours copié sous forme de fascicule séparé, ce qui montre un ordre voulu plutôt qu'une addition tardive⁹. *La Prise d'Alexandrie* a donc une place particulière dans l'œuvre de Machaut, voire un caractère testamentaire.

Il faut rappeler, en effet, le soin apporté par Machaut à la conservation de ses œuvres, une de ses obsessions, comme le remarque Elizabeth Keitel : « Il est généralement admis que Machaut dirigeait la préparation et l'exécution de ses manuscrits. Cette hypothèse est basée sur la preuve que la plupart des manuscrits furent copiés durant sa vie, sur une rubrique d'un des manuscrits qui affirme cette implication [« Vesci l'ordenance que G. de Machau wet qu'il ait en son livre. »], et sur ses propres assertions du *Voir Dit* concernant une copie de ses œuvres complètes. »¹⁰ *A*, *B* et *V* ont été copiés du vivant de leur auteur, et même, peut-être, sous sa surveillance ; deux ont été enluminés de son vivant, *A* et *V* ; *V* compte d'ailleurs parmi les œuvres les plus significatives de l'enluminure française du XIV^e siècle, d'après François Avril¹¹.

1. A : Paris, Bibliothèque Nationale de France, fonds français 1 584

Description

Vélin ; ii + vii + 493 + 8 (papier) + 1 + iv folios, avec une page de garde ajoutée au début et une à la fin. Dimensions : 31 x 22 cm ; justification : 22/22.8 x 16/17.5 cm ; 2 colonnes de 40 lignes. Écriture gothique textuelle ; deux copistes, le premier pour le *Prologue* des ballades, le second pour le reste du corpus ; plusieurs mains ont corrigé le texte. Reliure en maroquin rouge avec dorures, en cuir repoussé, armes du royaume de France, XVII^e ou XVIII^e siècle.

⁸ Cf. *Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. E. Hoepffner, *op. cit.*, p. lxxviii.

⁹ E. A. Keitel, « La tradition manuscrite de Guillaume de Machaut », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque-table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22 avril 1978)*, éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, p. 82.

¹⁰ E. A. Keitel, *art. cit.*, p. 76.

¹¹ F. Avril, « Les manuscrits enluminés de Guillaume de Machaut », *Guillaume de Machaut. Colloque table ronde organisé par l'Université de Reims, Reims, (19-22 avril 1978)*, éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, pp. 117-133.

LES MANUSCRITS

Un index se trouve au début du manuscrit, sur deux pages, avec l'indication « Vesci l'ordenance que G. de Machau wet qu'il ait en son livre ».

Décoration

Rubriques. Nombreux animaux et drôleries dans les marges. 154 miniatures en grisailles, mais seules les deux premières ont été réalisées par un artiste connu, le Maître de la Bible de Jean de Sy.

Le texte de la *Prise*, folio 309, est précédé d'une miniature en grisaille sur fond rouge de la hauteur de 16 lignes, sur deux colonnes, représentant l'attaque d'une ville, certainement Alexandrie ; on y voit des chrétiens descendre de bateaux à gauche, et attaquer une forteresse à droite, défendue par des Sarrasins. Sous la miniature, à droite, un paon ; au bas de la page, un singe situé à gauche regarde un lion situé à droite ; entre les deux, un papillon. Initiale de la hauteur de trois lignes, avec un visage au centre. Encadrement du texte, avec décoration florale.

Date et provenance

1372-1377, Reims ; le manuscrit aurait donc été supervisé par Machaut lui-même¹². Le premier propriétaire est inconnu ; mais le manuscrit est encore en France vers 1430, puisqu'il a servi d'exemplaire pour un autre manuscrit, le manuscrit Morgan. A la fin du XV^e siècle, il appartient au bibliophile Louis de Bruges, sire de Gruthuyse (1422-1492). Les inscriptions en anglais sur la page de garde à la fin du manuscrit laissent penser que ce manuscrit a connu la même histoire que de nombreux manuscrits ayant appartenu à Charles V et à Charles VI, retrouvés, après la mort du duc de Bedford, en 1435, en Angleterre, où il aurait été acheté et rapporté par Louis de Bruges ; mais des Anglais étaient également présents dans le nord de la France à la même époque ; il n'est donc pas certain que ce manuscrit se soit trouvé en

¹² « Nous sommes en présence d'un cas tout à fait particulier dans la tradition manuscrite des œuvres de Machaut. En effet, si l'on fait exception des deux célèbres enluminures préliminaires du *Prologue*, qui ont été peintes indépendamment, quoique à une époque sans doute très rapprochée du reste du volume, les illustrations de *A* sont probablement les seules de toutes celles figurant dans les manuscrits enluminés de Machaut, dont on puisse affirmer qu'elles n'ont pas vu le jour dans un atelier parisien. Toutes exécutées suivant la technique dite du « portrait d'encre » (dessin à l'encre rehaussé de grisaille et sur fond de parchemin), ces illustrations sont dues en effet à un artiste fort original dont je n'ai jamais rencontré la main ailleurs que dans ce manuscrit. Son style un peu provincial, tout en étant fortement marqué par l'influence des enlumineurs parisiens de l'époque, s'exprime avec plus de spontanéité et de liberté dans l'invention et présente quelques points de contact avec la production de certains ateliers locaux situés à l'est et au nord du royaume [Metz]. Le fait que l'assemblage des textes contenus dans *A* se conforme aux directives de Machaut lui-même, ainsi que l'affirme très nettement la rubrique de la table contemporaine placée en tête du volume et une observation d'ordre iconographique [...], m'incitent à penser que le manuscrit *A* pourrait avoir été copié et enluminé à Reims même, sous la surveillance du poète. » E. A. Keitel, *art. cit.*, p. 91.

LES MANUSCRITS

Angleterre. A la mort de Louis de Bruges, la plus grande partie de ses manuscrits se retrouva dans la bibliothèque de Louis XII (1498-1515), à Blois ; les armes de Louis de Bruges furent alors couvertes par celles de France. Ce manuscrit apparaît en 1518 dans l'inventaire de la bibliothèque royale du château de Blois.

Contenu

1. Prologue long
2. Poèmes narratifs
3. Poèmes lyriques
4. *Voir Dit* (fascicule)
5. *Prise* (fascicule)
6. Compositions musicales

Index original, fol. Av-Bv
Blanc, fol. C-Cv

Textes :

Prologue des ballades fol. D-Ev (2 enluminures)
Blanc, fol. F
Prologue (texte), fol. Fv-Gv
Le Dit du Verger, fol. 1-9 (4 enluminures)
Le Jugement du roy de Behaigne, fol. 9v-22 (4 enluminures)
Le Jugement du roi de Navarre, fol. 22v-49 (1 enluminure)
Le Remède de Fortune (avec musique), fol. 49v-80 (12 enluminures)
Le Dit du Lion, fol. 80v-96 (26 enluminures)
Le Dit de l'Alérion, fol. 96v-126 (1 enluminure)
Blanc, fol. 126v
Le Confort d'ami, fol. 127-153v (23 enluminures)
La Fontaine amoureuse, fol. 154-173v (24 enluminures)
Le Dit de la Harpe, fol. 174-177 (14 enluminures)
La Louange des dames (268 textes), fol. 177v-213 (1 enluminure)
Le Dit de la Marguerite, fol. 213v-214v (1 enluminure)
Complaintes, fol. 214v-219v (0 enluminure)
Blanc, fol. 220-220v
Le Livre du Voir Dit, fol. 221-306 (30 enluminures)
Blanc, fol. 306v-308v
La Prise d'Alexandrie, fol. 309-365 (1 enluminure)
Le Dit de la Rose, fol. 365v-366 (1 enluminure)
Vesci les biens (musique), fol. 366-366v (1 enluminure)

Musique (3 enluminures) :

22 lais (6 sans musique), fol. 367-412v
Feuille réglée, fol. 413-414
23 motets, fol. 414v-437v
Messe, fol. 438v-451
Hoquet David, fol. 451v-452
Feuille réglée, fol. 452v-453v

LES MANUSCRITS

37 ballades, fol. 454-474v
19 rondeaux (un rondeau copié deux fois), fol. 475-481
Feuille réglée, fol. 481v
38 virelais (6 sans musique), fol. 482-494v [502v]

2. B : Paris, Bibliothèque Nationale de France, fonds français, 1 585

Description

Papier, souvent grossier et fragile ; 395 fol. (ancien fol. 138 et 218 et le bifolio 330-331 manquent), avec deux pages de garde au début et trois à la fin (papier) ; foliotage en chiffres arabes du XIX^e siècle, 1-395, au recto, en haut à droite ; ancien foliotage pour certaines parties de la section des textes uniquement. Filigranes¹³. Bifolio 1/8, 9/16, 17/24 (anciens fol. 210 et 217), et folio 33 (ancien fol. 177) sont des folios replacés au XV^e siècle. Dimensions : 29 x 21 cm, justifications : 23 x 17 cm (variant beaucoup), 2 colonnes, 40 lignes par colonne. Fol. 1-33v et 389-395v ont été recouvert de gaze. Contient de la musique. Écriture cursive, rapide ; le premier folio est fait d'une écriture cursive du XV^e s. ; 9 mains pour les textes, 2 pour la musique ; notes ajoutées, corrections. Collation 1-2⁸ 27⁸ 28⁸⁺¹ (le premier folio était à l'origine le dernier folio du cahier 21) 3-10⁸ 11⁸⁺² 12-16⁸ 17⁸⁻¹⁺¹ (ancien folio 138 perdu entre les nouveaux folios 154v-155 ; premier folio du cahier 18 ajouté) 18⁸⁻¹ 19-20⁸ 21⁸⁻¹ (ancien folio ajouté au cahier 22) 23-26⁸ 28⁸⁻¹ 29-38⁸ 39⁸⁺¹ 40-41⁸ 42⁴⁻²⁺¹ (bifolio extérieur perdu ; premier folio du cahier 43 ajouté) 43¹²⁻¹ 44¹⁰ 45¹² 46¹⁴ 47¹⁰ 48¹²⁻⁵ (maintenant ⁸⁻¹). Portées musicales d'une hauteur de 1,25 cm ou 1,35 cm, à l'encre rouge, sauf au folio 132 à l'encre noire. Reliure des années 1960 en cuir de porc brun clair.

Elizabeth Keitel dit de ce manuscrit qu'il est « négligé » : « *B* a des allures de manuscrit modèle. Bien que le papier fût cher, il était néanmoins plus abordable que le parchemin. Et les écritures cursives au lieu des écritures textuelles indiquent que *B* fut exécuté plus rapidement que le *V*. En outre, si *B* n'était qu'un modèle, ses espaces blancs destinés aux enluminures et ses nombreuses corrections prendraient un sens. »¹⁴

D'après Ernest Hoepffner, ce manuscrit « a subi plus tard, au XV^e siècle, des corrections de seconde main ; on les reconnaît à l'encre plus foncée. Ces corrections ne tendent généralement qu'à un rajeunissement de l'orthographe et de la flexion ; rarement la leçon primitive a été changée, sauf dans le cas de fautes évidentes »¹⁵.

¹³ E. A. Keitel, *art. cit.*, p. 83-87.

¹⁴ E. A. Keitel, *art. cit.*, p. 89.

¹⁵ *Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. Ernest Hoepffner, *op. cit.*, pp. Xlvi.

Décoration

Pas d'enluminures, seulement des emplacements vides, qui ne devaient certainement pas être remplis, étant donné que le manuscrit est en papier. Rubriques. Initiales hautes de 6 lignes au premier folio (folio remplacé au XV^e siècle), avec des filets entrecroisés à l'encre bleue, certainement ajoutés plus tard. Lettre émanchée rouge et bleue au fol. 332 pour l'ouverture de la *Prise*, haute de 9 lignes. Toutes les autres initiales nues, rouges, hautes de 4 à 10 lignes.

Inscriptions

Au fol. 1, dans l'espace réservé à la miniature, une main du XVI^e siècle a écrit : « Compositions de Guillaume de Machaut de Loris Poete & Musicien qui florissoit sur la fin du XIV^e siècle » (*sic*). Le dernier folio de la *Prise* est signé « Guyon » (non identifié) par une main du XV^e siècle ; la devise écrite sur le même folio n'a pas non plus été identifiée : « Cum bono bonus erit / Cum perverso perverteris » (paraphrase de Ps. xvii, 27 : « Cum electo electus eris et cum perverso perverteris », cf. *Alerion*, « Aïde toy ; je t'aideray. / Honnis toy ; je te honniray »).

Date et provenance

Manuscrit copié avant 1372 selon François Avril, d'après les filigranes ; 7 folios remplacés au début du XV^e siècle. Le manuscrit non identifié de Turquam, bourgeois de Paris, de 1519 serait peut-être *B*. Il aurait ensuite été en la possession de Jean-Baptiste Hautin (1580-1640), dont la bibliothèque a été achetée par Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) en 1674. La collection de Colbert et de ses héritiers a ensuite été achetée par le roi Louis XV en 1732 pour la Bibliothèque royale.

Contenu

1. Poèmes lyriques
2. Poèmes narratifs
3. Compositions musicales
4. *Prise* (fascicule)

Textes :

La Louange des dames, fol. 1-16v, 34-47v

LES MANUSCRITS

Complaintes, continuation des *Louanges* (256 textes), fol. 48-55v
Le Dit du Verger, fol. 56-64
Le Jugement du roy de Behaigne, fol. 64v-77
Le Jugement du roi de Navarre, fol. 77v-104
Lay de Plour, Qui bien aime, fol. 104v-106v
Le Remède de Fortune, fol. 107-138
Blanc, fol. 138v
Le Dit du Lion, fol. 139-154v
Folio perdu (ancien fol. 138)
Le Dit de l'Alérion, fol. 155-185
Blanc, fol. 185v
Le Confort d'ami, fol. 25-33v, 186-203v
La Fontaine amoureuse, fol. 204-217v, 17-22
Le Dit de la Harpe, fol. 22-24v

Musique :

Folio perdu avec le début de *Loyauté, que* (ancien fol. 218)
18 lais (5 sans musique), fol. 218-258
23 motets, fol. 258v-281
Messe, fol. 281v-294
27 ballades, fol. 294v-308v
3 rondeaux (1 sans musique), fol. 309-309v
9 ballades, fol. 310-315
14 rondeaux, fol. 315v-320
27 virelais (3 sans musique), fol. 320v-329v
Folio perdu (avec 2 virelais)
1 virelai et texte d'1 ballade (*Amis sans toy*), fol. 330
3 virelais sans musique, fol. 330v-331
Hoquet David (incomplet), fol. 331v
Folio perdu

Texte :

La Prise d'Alexandrie, fol. 332-395v

3. E : Paris, Bibliothèque Nationale de France, fonds français 9 221

Description

Parchemin, iv + 238 + iii folios, avec quatre pages de garde ajoutées au début et quatre à la fin (papier) ; ancien foliotage, en haut à droite, au recto. Dimension : 40.6 x 30 cm, justification : 29.5 x 20.5 cm ; 3 colonnes, 60 lignes par colonne. Index original. Contient de la musique. Écriture gothique textuelle, très belle écriture ; écrit à deux mains. Reliure en cuir brun, avec les armes de Napoléon I^{er} sur la couverture, et le monogramme « N » sur le dos.

A noter, dans la *Prise*, au fol. ccxxxiiiV : texte sur 3 colonnes mais sur 43 lignes, car commence ensuite une lettre en prose d'une autre écriture sur toute la page, puis sur 14 lignes ; au fol. ccxxxiiii : suite de la lettre en prose d'une autre main sur toute la page et sur 16

lignes, puis texte en 3 colonnes sur 2 lignes, puis lettre en prose d'une autre écriture sur toute la page et sur 15 lignes ; puis texte en 3 colonnes sur 11 lignes ; puis lettre en prose d'une autre écriture sur toute la page et sur 4 lignes.

Décoration

Rubriques. Un cycle d'illustrations restreint : 36 miniatures, réparties entre deux artistes différents ; le premier n'a réalisé que les six premières, toutes placées dans les deux premiers cahiers¹⁶.

La *Prise d'Alexandrie* contient trois miniatures réalisées par le Maître des *Grandes Chroniques de France* :

- Miniature fol. 213, en ouverture du texte, dans la 1^e colonne, d'une hauteur de 13 lignes, encadrée, avec une décoration végétale, représentant la naissance du roi Pierre I^{er} ; sa mère est allongée, à gauche, et regarde les deux sages-femmes à droite qui lavent le bébé dans une bassine ; au centre, debout, une troisième femme parle à la mère.

- Miniature fol. 226v, dans la troisième colonne, entre la 36 et la 37^e lignes, d'une hauteur de 13 lignes ; encadrée, avec une décoration végétale, représentant une scène de bataille ; dans la moitié gauche, mer, montagne avec un arbre et un bouquet d'arbres ; dans la moitié droite, les Sarrasins (hommes vêtus d'une robe en premier plan avec un turban) face aux chrétiens (trois rangées d'hommes en armures et une bannière). Légende sous la miniature : « comment les crestiens desploierent une baniere de nostre dame ». Placé juste avant :

Quant il veirent la maniere
il leverent une baniere
et ordenerent leur bataille (vv. 5001-5003)

- Miniature fol. 235v, dans la 1^e colonne, entre la 23^e et la 24^e lignes, d'une hauteur de 13 lignes, encadrée, avec une décoration végétale, représentant la réconciliation entre Florimont de Lesparre et Pierre de Chypre (à gauche, le pape et Pierre sont assis ; Pierre tend sa main à Lesparre qui est à genoux devant lui ; en arrière-plan, trois nobles les regardent et discutent). Légende : « comment l'acort fu du roy de chyppre et de lesparre. » Miniature placée juste après le récit de cet épisode.

¹⁶ « Artiste bien connu et dont la carrière fut assez longue, puisqu'on le suit depuis 1372, année où il apparaît au service de Charles V [...] jusque dans les années 1390. Au cours de cette longue période, le style de cet artiste a relativement peu varié, sinon en se relâchant et en se dégradant. C'est évidemment à la phase tardive de l'activité de ce maître, autour de 1390, qu'appartiennent les miniatures qu'il a exécutées dans le manuscrit *E*. Cette datation est confirmée par le style nettement plus évolué de son collaborateur, artiste plus savant, à la palette plus riche et plus variée, dont je n'ai pu retrouver jusqu'ici la main que dans un seul manuscrit. » F. Avril, *art. cit.*, p. 126-127.

Inscriptions

Ex-libris sur la deuxième page de garde au début du manuscrit par Nicolas Flamel, secrétaire de Jean, duc de Berry, le plus grand bibliophile de l'époque : « Ce livre de Machaut est à/de Jehan deulz/filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Boulongne et d'Auvergne. Flamel », avec le monogramme « N » en dessous. Le dernier folio (fol. 238v) contient un *ex-libris* autographe, en partie effacé mais compréhensible : « on lit icy... mots au preu... ce livre est... Duc de B... et d'auverg... Conte de Po... et d'Auverg... . Jehan ».

Date et provenance

Daté des années 1390 par François Avril ; d'après Elizabeth Keitel, « très probablement compilé à la fin de XIV^e siècle avant son acquisition par le duc de Berry, car les emblèmes et l'écusson de Berry ne figurent pas dans la décoration, et l'inscription faite par le bibliothécaire du duc de Berry se trouve sur un double folio d'une qualité de parchemin différente. »¹⁷ Ce manuscrit apparaît en 1402 dans les inventaires de la bibliothèque du duc de Berry ; il apparaît ensuite dans les derniers inventaires de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, puis dans l'inventaire de Bruges vers 1467, et à Bruxelles de 1487 à 1731. Caylus le cite en 1747 pour décrire les œuvres de Machaut, ce qui signifie que ce manuscrit se trouvait peut-être déjà à Paris à cette date.

Contenu

1. Prologue court
2. Poèmes lyriques
3. Poèmes narratifs
4. Compositions musicales
5. *Voir Dit* (fascicule)
6. *Prise* (fascicule)

Ex-libris par Flamel, fol. B
Blanc, fol. Bv
Index original, fol. C-E
Blanc, fol. Ev

¹⁷ E. A. Keitel, *art. cit.*, p. 90.

LES MANUSCRITS

Texte :

Prologue (4 ballades), fol. 1 (1 enluminure)
La Louange des dames (237 textes), fol. 1v-13 (0 enluminure)
Complaintes, fol. 13-15v (4 enluminures)
Rondeaux, fol. 16-17
Blanc, fol. 17v
Le Dit du Verger, fol. 18-21v (1 enluminure)
L'Écu bleu [Le Remède de Fortune] (avec musique), fol. 22-36v (2 enluminures)
Le Jugement du roy de Behaigne, fol. 37-42v (1 enluminure)
Le Jugement du roi de Navarre, fol. 45-56v (2 enluminures)
Lay de Plour, Qui bien aime, fol. 57-58
Blanc, fol. 58v-60v
Le Dit du Lion, fol. 61-67 (4 enluminures)
Le Dit des quatre oiseaux [l'Alérion], fol. 69-82v (5 enluminures)
Le Dit Morpheus [La Fontaine amoureuse], fol. 83-91 (4 enluminures)
Le Confort d'ami, fol. 93-104 (4 enluminures)
Le Dit de la Harpe, fol. 105-106 (1 enluminure)
Blanc, fol. 106v

Musique (1 enluminure) :

19 lais (les 2 derniers sont *opera dubia* ; 5 sans musique), fol. 107-129
Blanc, fol. 129v-130v
22 motets, 19 rondeaux (1 rondeau sans musique), fol. 131-146
Blanc, fol. 146v
35 ballades (1 copiée deux fois), fol. 147-157
Blanc, fol. 157v-158v
29 virelais (3 sans musique), fol. 159-164
Messe (fol. 167 blanc), fol. 164v-170
Le Livre du Voir Dit (avec musique), fol. 171-210 (3 enluminures)
Lay de Plour, Malgré Fortune, fol. 210-211
Doulz cuers gentilz (rondeau, *opus dubium*), fol. 211
Blanc, fol. 211v-212v

Texte :

La Prise d'Alexandrie, fol. 213-238 (3 enluminures)
Blanc, fol. 238v

4. F-G : Paris, Bibliothèque Nationale de France, fonds français, 22 545-22 546

Description

Vélin, 2 volumes ; ms 22 545 : 200 folios, avec trois pages de garde au début et deux à la fin (papier) ; foliotage à l'encre, en chiffres arabes, du XVIII^e siècle ; ms. 22 546 : 164 folios, avec trois pages de garde au début et deux à la fin (papier) ; foliotage à l'encre, en chiffres arabes, du XVIII^e siècle. Dimensions : 33.5 x 26 cm, justification : 29 x 19 cm (ms 22 545) et 28.5 x 18.5 cm (ms 22 546) ; 2 colonnes de 50 lignes. Contient de la musique.

LES MANUSCRITS

Écriture gothique textuelle, une seule main. Haut des pages endommagé par de l'eau, premiers vers parfois illisibles. Relié en maroquin rouge, peut-être au XVIII^e siècle.

Décoration

Rubriques. Un des cycles les plus abondants accompagnant l'œuvre de Machaut, avec 148 miniatures, réalisées par Perrin Remy ou Remiet. François Avril précise : « Il n'en est pas pour autant, loin de là, le plus beau. L'auteur de ces illustrations est en effet [...] un artiste sans grande originalité et plutôt retardataire utilisant en la dernière décennie du XIV^e siècle les formules désuètes en usage sous le règne de Charles V. Cet artiste, que j'ai proposé naguère d'identifier avec l'enlumineur parisien Perrin Remiet (ou Remy) [...] se caractérise par son dessin sec et ses figures peu modelées, presque plates. Il utilise pour les fonds de ses miniatures le répertoire ornemental traditionnel à Paris depuis les années 1330-1340 : ses fonds de couleurs variés sont le plus souvent quadrillés de filets dorés entrecroisés, ou parcourus de rinceaux dorés filiformes. Une particularité qui permet de reconnaître à coup sûr notre artiste est son emploi pour certains fonds de la couleur noire, tout à fait inusitée à l'époque, sur laquelle se détachent des rinceaux dorés. »¹⁸

Le texte de la *Prise* est précédé, fol. 1, d'une miniature sur deux colonnes, d'une hauteur correspondant à 20 lignes, représentant Vénus et d'autres dieux de la mythologie (Hébé, Junon, Mars, Minerve, Saturne, Vulcain...) sous la forme d'anges en présence du roi de Chypre. Initiale de la hauteur de trois lignes.

Date et provenance

Daté par François Avril des années 1390. Le premier propriétaire est inconnu, mais les armoiries pas encore identifiées (« contre-hermine [hermine blanche sur blason noir] surmonté d'une croix de Saint-André dorée »¹⁹) représentées dans plusieurs miniatures et utilisées comme fond décoratif laissent penser qu'il faisait partie de la petite noblesse, voire de la haute bourgeoisie, mais pas de la haute aristocratie. Le manuscrit a apparemment été redécouvert par l'abbé Lebeuf vers 1735 dans la bibliothèque des Carmes déchaux, rue de Vaugirard à Paris, comme l'indique l'inscription au début des deux volumes. Le manuscrit apparaît ensuite dans la bibliothèque de Louis-Jean Gaignat. A la mort ce dernier, il est acheté par le duc de La Vallière (1708-1780). Après la mort du duc, le manuscrit entra dans la bibliothèque royale

¹⁸ F. Avril, *art. cit.*, p. 129.

¹⁹ E. A. Keitel, *art. cit.*, p. 91.

LES MANUSCRITS

Contenu

Manuscrit qui présente l'ensemble le plus complet de l'œuvre de Machaut.

1. Prologue long
2. Poèmes narratifs
3. *Voir Dit* (recopié en continu)
4. *Prise* (fascicule)
5. Poèmes lyriques
6. Compositions musicales

Ms 22 545 (F)

Texte :

Prologue, fol. 1-3 (5 enluminures)
Le Dit du Verger, fol. 3-9v (4 enluminures)
Le Jugement du roy de Behaigne, fol. 9v-19 (3 enluminures)
Le Jugement du roi de Navarre, fol. 19v-40 (1 enluminure)
Le Remède de Fortune, fol. 40-63v (2 enluminures)
Le Dit du Lion, fol. 63v-75 (18 enluminures)
Le Dit de l'Alérion, fol. 75v-98v (1 enluminure)
Le Confort d'ami, fol. 98v-119v (27 enluminures)
La Fontaine amoureuse, fol. 119v-134v (25 enluminures)
Le Dit de la Harpe, fol. 135-137v (15 enluminures)
Le Dit du Voir Dit, fol. 137v-198v (37 enluminures)
Le Dit de la Marguerite, fol. 198v-199v
Le Dit de la Rose, fol. 199v-200
Vesci les biens, fol. 200-200v

Ms 22 546 (G)

La Prise d'Alexandrie, fol. 1-44 (1 enluminure)
La Louange des dames (225 textes), fol. 45-67 (1 enluminure)
Complaintes (11 textes), fol. 67v-71v (1 enluminure)
Le Lis et la Marguerite, fol. 71v-73v (1 enluminure)

Musique (4 enluminures) :

21 lais (6 sans musique), fol. 74-102
23 motets, fol. 102v-125
Messe, fol. 125v-133v
39 ballades, fol. 134-149v
21 rondeaux (1 sans musique), fol. 150-154
38 virelais (6 sans musique), fol. 154v-163v
Hoquet David, fol. 163v-164
Blanc, fol. 164v

5. V : Cambridge, Corpus Christi College, Parker Library, Ferrell, 1, f. 326r-392v*Description*

Parchemin/vélin, 390 + ii fol. (fol. 321 et 383 manquent) ; ancien foliotage i-cccxcii, au recto, en haut à droite. Dimensions : 32 x 22 cm, justifications : 21.5 x 15.6 cm ; 2 colonnes, 40 lignes par colonnes. Contient de la musique. Ecriture gothique formelle. Collation 1-10⁸ 11¹⁰ (irrégulier) 12-17⁸ : 18-27⁸ : 28-41⁸ 42⁴ : 43-45⁸ 46³ 47-49⁸ 50⁶. D'après Earp, le manuscrit devait être en deux volumes à l'origine, le premier folio de la partie musicale étant sale et abîmé.

Décoration

Rubriques. Initiales hautes de 8 lignes avec tressage en fond ; initiales fleuries avec rinceaux de lierre, quatre hautes de huit lignes ; lettres rechapées échancrées, hautes de deux lignes. La plupart des divisions ont des bordures/cadres avec des rinceaux de lierre, parfois avec un dragon. Ce manuscrit aurait été produit rapidement. La miniature au début des *Louanges* et la miniature au début de l'*Alérion* ont un cadre multi-lobé avec une bordure à trois couleurs, un dessin que l'on trouve souvent dans les manuscrits parisiens pendant le règne de Charles V.

D'après François Avril, « sa calligraphie très soignée et son illustration de belle qualité permettent de voir en lui un exemplaire là encore destiné à quelque grand personnage lié à la cour, du temps du roi Charles V. Les artistes dont il est possible de distinguer la main dans ce manuscrit – ils sont au moins cinq [le maître du *Livre du sacre de Charles V*, le « maître des boqueteaux » ou « maître de la Bible de Jean de Sy », le maître de la scène du Couronnement de Charles VI ou un de ses assistants, le maître des *Grandes Chroniques de France* et le maître de Jean de Mandeville] – appartenaient en effet au groupe d'enlumineurs qui travaillèrent pour ce souverain et ses proches de 1364 à 1380. L'un d'entre eux [est] le maître du *Livre du sacre de Charles V*, que nous avons vu participer précédemment à l'illustration du plus ancien manuscrit enluminé de Machaut [C : Paris, Bibliothèque Nationale, Ms. fr. 1586]. »²⁰

La miniature de la *Prise*, fol. 336, a été réalisée par le « maître de la Bible de Jean de Sy », appellation choisie par François Avril, ou « maître aux boqueteaux » pour Henri Martin, artiste qui a réalisé la part la plus importante des miniatures de ce manuscrit. Elle représente

²⁰ F. Avril, *art. cit.*, p. 124.

LES MANUSCRITS

des chevaliers chrétiens attaquant une forteresse sarrasine : bateau en bas à gauche, forteresse en haut à droite.

Inscriptions

Le recto de la seconde page de garde porte la devise suivante, écrite au XV^e siècle : « J'ay belle dame assouvie/ T... », proche de la devise de Jean de Grailly, comte de Foix (1412-1436), « J'ay belle dame ».

Date et provenance

Décoré au début des années 1370, 1370-1372, d'après François Avril et Elisabeth Keitel. Il aurait été offert en cadeau à Yolande de Bar, reine d'Aragon dans les années 1380 par Gaston Fébus, comte de Foix, le demi-frère de Charles de Navarre. A noter que le cycle de miniatures le plus développé, et plus que dans aucun autre manuscrit, est celui du *Confort d'Amy*, œuvre dédiée à Charles de Navarre, et que l'Alérion contient 8 miniatures, la plupart représentant des oiseaux, sujet favori du comte de Foix. V peut être identifié comme étant un manuscrit de l'inventaire de 1417 des livres d'Alphonse V le Magnanime à Valence. A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, V a appartenu au marquis Melchior de Vogüé (décédé en 1916), à Paris, d'où le sigle V. Il a ensuite été acheté à la famille de Vogüé par Georges Wildenstein entre 1928 et 1933, et exposé au Musée de l'Art de Toledo en 1952. Ce manuscrit n'a pu être que très rarement consulté et étudié.

Contenu

1. Poèmes lyriques
2. Poèmes narratifs
3. Compositions musicales
4. *Prise* (fascicule)

Textes :

La Louange des dames, fol. 1-30v (4 enluminures)

Complaintes ; continuation des *Louanges* (256 textes), fol. 31-38v (2 enluminures)

Le Dit du Verger, fol. 39-47 (1 enluminure)

Le Jugement du roy de Behaigne, fol. 47v-60 (1 enluminure)

Le Jugement du roi de Navarre, fol. 60v-87 (1 enluminure)

Lay de Plour, Qui bien, fol. 87v-89v

Le Remède de Fortune (avec musique), fol. 90-121 (3 enluminures)

Blanc, fol. 121v

Le Dit du Lion, fol. 122-137v (31 enluminures)

LES MANUSCRITS

Blanc, fol. 138-138v
Le Dit de l'Alérion, fol. 139-169 (8 enluminures)
Blanc, fol. 169v
Le Confort d'ami, fol. 170-196v (39 enluminures)
La Fontaine amoureuse, fol. 197-216 (26 enluminures)
Le Dit de la Harpe, fol. 216-218v (1 enluminure)

Musique (0 enluminure) :

18 lais, fol. 219-259
23 motets, fol. 260v-283
Messe, fol. 283v-296
36 ballades, fol. 296v-316
13 rondeaux, fol. 316v-320v
Folio perdu, fol. 321
1 rondeau, fol. 322
29 virelais (3 sans musique), fol. 322v-333
Amis sans toy (ballade, texte), fol. 333
3 virelais (sans musique), fol. 333v-334
Hoquet David, fol. 334v-335
1 virelai, fol. 335v

Texte :

La Prise d'Alexandrie, fol. 336-392v (1 enluminure)
Blanc ?, fol. 393

II. CLASSEMENT DES MANUSCRITS

A et *G* ont été copiés à partir de la même source qui pourrait bien être le manuscrit personnel de Machaut dont le poète nous parle dans le *Voir Dit*, c'est-à-dire *O*, le manuscrit original ; mais *A* et *G* ne sont pas toujours d'accord, et *E* donne parfois une lecture supérieure à *A* et *G* ; *A* reproduit parfois des fautes de *E*²¹ ; *A*, *E* et *G* seraient donc reliés à un autre manuscrit. *B* et *V* appartiennent à un autre groupe, qui reste très proche de *A* et *G*. L'exemple le plus éloquent est le vers 3280 : *AG* proposent une leçon, *E* une autre ; il manque dans *BV*.

D'après Lawrence Earp, *B* aurait été copié à partir de *V*, sauf pour la *Prise*, où *B* aurait servi de modèle à *V*. *B* a été copié à partir de *V* alors qu'il n'était pas relié, ni enluminé, et copié rapidement, probablement pour être utilisé comme un exemplaire non autorisé, et il a effectivement servi d'exemplaire pour des parties de *E*²².

²¹ G. de Machaut, *Poésies lyriques*, éd. par Vladimir Chichmaref, *op. cit.*, p. cii-cxv.

²² L. Earp, *op. cit.*, p. 86.

III. CHOIX DU MANUSCRIT DE BASE

Nous avons choisi le manuscrit *A* pour des raisons historiques et littéraires. *A* est le manuscrit le plus souvent choisi par les éditeurs des œuvres de Machaut, car le plus fiable : Ernest Hoepffner pour son édition des œuvres de Machaut²³, Paulin Paris pour son édition du *Livre du Voir Dit*²⁴, Anthime Fourier pour quelques poèmes de Machaut dont *Le Dit de la Marguerite*²⁵, Jacqueline Cerquiglini pour *La Fontaine amoureuse*²⁶, et également par tous les éditeurs précédents de *La Prise*, Louis de Mas-Latrie et R. Barton Palmer ; Peter Edbury ne précise pas quel manuscrit il a choisi, ni pourquoi, mais on peut déduire de la traduction qu'il a aussi choisi *A*.

Le manuscrit *A* aurait en effet été copié et enluminé du vivant de Machaut, sans doute à Reims et sous sa direction²⁷ ; à l'ouverture de ce manuscrit figure d'ailleurs la mention « Vesci l'ordenance que G. de Machaut wet qu'il ait en son livre », « mention lourde d'un poids d'autorité, même si cette dernière est mimée » comme le souligne Jacqueline Cerquiglini²⁸. Mais c'est surtout l'un des meilleurs manuscrits, celui qui contient le moins de méprises et de négligences de plume, celui dont les vers sont les plus réguliers, et le manuscrit le plus complet : il est le seul à proposer un titre complet, et il ne lui manque que deux vers (vers 7409-7410) (ajoutés en marge dans *B*), et deux autres vers qu'on ne trouve que dans *E* (vers 4737-4738) (ajoutés en marge dans *B*) ; un vers est illisible (vers 5073).

Pour son travail sur le *Livre du Voir Dit*, Paul Imbs avait choisi le manuscrit *F-G*²⁹ ; Jacqueline Cerquiglini elle-même hésite pour son édition du *Voir Dit* entre *A* et *F-G*, les deux étant excellents, mais elle estime malgré tout *F-G* supérieur « pour ce qui est du sens du texte »³⁰ ; Vladimir Chichmaref préfère également *F-G* à *A* parce que plus complet et mieux

²³ *Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. Ernest Hoepffner, *op. cit.*, pp. Xlvii.

²⁴ G. de Machaut, *Le Livre du Voir-Dit : où sont contées les amours de Messire Guillaume de Machaut et de Peronnelle Dame d'Armentières avec les lettres et les réponses, les ballades, lais et rondeaux dudit Guillaume et de ladite Peronnelle*, édité par Paulin Paris, Société Des Bibliophiles Français, Genève : Slatkine, 1969 (reproduction en fac-similé de l'édition de Paris, 1875), p. xxxiv-xxxv.

²⁵ J. Froissart, « *Dits* » et « *Débats* », avec en appendice quelques poèmes de Guillaume de Machaut, introduction, édition, notes, glossaire par A. Fourier, Librairie Droz, Genève, 1979, p. 277.

²⁶ G. de Machaut, *La Fontaine amoureuse*, *op. cit.*, p. 28-29.

²⁷ F. Avril, *art. cit.*, p. 126.

²⁸ G. de Machaut, *La Fontaine amoureuse*, *op. cit.*, p. 29.

²⁹ G. de Machaut, *Le Livre du Voir Dit (Le Dit Véridique)*, éd. critique et trad. par Paul Imbs, introd., coord. et révision, Jacqueline Cerquiglini-Toulet, index des noms propres et glossaire, Noël Musso, « Lettres gothiques », Le Livre de Poche, Paris : Librairie Générale Française, 1999, p. 30.

³⁰ G. de Machaut, *Le Livre du Voir Dit (Le Dit Véridique)*, *op. cit.*, p. 28-29.

LES MANUSCRITS

ordonné³¹. Seuls *A* et *G* contiennent en effet une version complète du *Prologue*, conçue comme une préface à l'édition de ses œuvres réunies, rédigée vers 1371, décrivant les principes de Machaut en matière de poésie, musique et rhétorique.

G propose en effet de nombreuses variantes intéressantes, et permet notamment de remplacer les vers manquants dans *A* ; mais il y a une erreur, vers 8118, répétition du vers 8117, et il manque les vers 461-462, 2077-2078, ainsi qu'une partie de phrase importante dans la deuxième lettre en prose ; enfin, nous avons malheureusement pu constater que *G* se détériore : les premiers, et parfois les deuxièmes vers de toutes les pages au recto s'effacent ! Nous avons donc choisi *G*, le plus souvent, pour corriger *A*

.

Le manuscrit *B* est une copie peu soignée, avec beaucoup d'erreurs et de lacunes, de ratures, des commentaires en marge (*non, !*).

Le manuscrit *V* propose souvent les mêmes variantes que *B*, notamment l'absence des vers 1474 et 3280 ; et surtout, il ne contient pas les lettres en prose (vers 7488-7512).

Le manuscrit *E* est le moins bon, « supérieur sous le rapport artistique aux manuscrits qui lui sont apparentés, [*E*] leur est inférieur par un texte défectueux qui contraste fâcheusement avec le fini de son exécution. »³² ; il contient en effet un grand nombre de fautes, de mots incompréhensibles ou oubliés, de vers irréguliers, et on relève surtout vingt vers différents de ceux de tous les autres manuscrits (par exemple vers 760, 1474, 1877, 2228, 2436, 2836, 2863, 3046, 3280, 3532, etc.) ; *E* ajoute également deux vers ; et enfin, il manque les vers 704, 4838-4839, 6768-6772, 7307-7310, 7361-7362, 7696.

³¹ G. de Machaut, *Poésies lyriques*, éd. Vladimir Chichmaref *op. cit.*, p. cxi-cxii.

³² G. de Machaut, *Poésies lyriques*, éd. Vladimir Chichmaref *op. cit.*, p. cviii.

ETABLISSEMENT DU TEXTE

Pour transcrire le texte, nous avons suivi les critères d'édition de l'Ecole Nationale des Chartes³³.

Par souci de clarté, nous avons résolu toutes les abréviations du manuscrit de base, notamment :

- l'emploi du tilde (*ã* pour « an », *ẽ* pour « en » ou « em », *ĩ* pour « in », *õ* pour « on » ou « om », *ũ* pour « un » ou « on », *ñ* pour « neu », *þ* pour « pre », *q̃* pour « que », *ř* pour « tr ») ;
- les lettres barrées (*p* barré pour « par » ou « per », *q* barré pour « qui ») ;
- l'esperluette &, ligature de « et » ;
- *st.* pour « saint ».

Nous avons conservé les chiffres écrits en lettres romaines. Nous avons différencié *u* de *v* et *i* de *j* ; pour ce qui est du verbe *pouvoir*, nous avons suivi les indications de Omer Jodogne³⁴ et transcrivons *pouons*, *pouez*, etc. On note un léger flottement entre *c* et *t*, *u* et *n*. Nous avons employé l'accent aigu sur *e* tonique à la finale absolue, ou quand il est suivi de *s*. Le tréma n'a été employé que lorsque la façon de scander le vers était ambiguë.

Pour ce qui est de la séparation des mots, nous avons choisi de respecter l'usage du scribe ; aussi avons-nous transcrit *tresbien*, *tresgrant*, *tresbon*, etc., *le quel*, *la quele*... ; mais nous avons séparé certains mots, quand cela nous paraissait nécessaire à la compréhension : *apoint* a donc été transcrit *a point* (vers 6455), et *charnez*, *char nez* (vers 8730).

Quant au découpage du texte, nous avons conservé celui utilisé dans le manuscrit de base ; nous avons, à de rares occasions, choisi de couper une unité narrative, en accord avec les autres manuscrits témoins (au vers 989, où Guillaume de Machaut commence à dresser le portrait de l'empereur ; au vers 4781 où l'on passe de la cinquième à la sixième galère) ; et nous avons découpé les lettres en paragraphes, en soulignant, par la même occasion, leur

³³ *Conseils pour l'Édition des textes médiévaux, Fascicule I, Conseils généraux*, Ecole nationale des Chartes, Paris : Ed. du CTHS, Ecole des Chartes, 2001. *Conseils pour l'Édition des textes médiévaux, Fascicule III, Textes littéraires*, Ecole nationale des Chartes, Paris : Ed. du CTHS, Ecole des Chartes, 2002.

³⁴ O. Jodogne, « *Pouvoir* ou *pouvoir* ? Le cas phonétique de l'ancien verbe *pouvoir* », *Travaux de linguistique et de littérature*, IV, 1, *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, Strasbourg, 1966, pp. 257-266.

ETABLISSEMENT DU TEXTE

structure (*salutatio, benevolentiae captatio, narratio, petitio, conclusio*), ce qui nous permettait également de faciliter la présentation des variantes.

Nous avons reproduit le texte du manuscrit de base en ne le modifiant qu'en cas d'extrême nécessité, et quand tous les autres manuscrits s'accordaient sur une leçon autre que celle de A :

- pour corriger les trois vers manquants, vers 1474 (que nous corrigeons d'après G), et vers 7409-7410 (l'absence de ces deux vers ne gênant nullement la compréhension du texte) ;
- pour corriger un oubli de mot ou un mot effacé : *cas* (vers 1676) ; *dormons* (vers 3672) ; *gascongne* (vers 6799) ; *antes* (vers 6929) ; *fais* (vers 8830) ;
- pour corriger une faute grammaticale : *diray* et non *diron* (vers 1146) ; *retreirent* et non *retreire* (vers 1199) ; *ceuls* et non *ce* (vers 1854) ; *soient* et non *soit* (vers 2060) ; *seigneurs* et non *seigneur* (vers 2727) ; *prise* et non *pris* (vers 2911) ; *vieille et serree* et non *vieill et serre* (vers 2914) ; *en* et non *au* (vers 3031) ; *vous* et non *le* (vers 3580) ; *traitez* et non *traitier* (vers 4049) ; *sa* et non *son* (vers 4560) ; *aime* et non *aiment* (vers 4564) ; *vaut* et non *vaut* (vers 4977) ; *le prince* et non *la prince* (vers 5165) ; *doint* et non *doit* (vers 5285) ; *pooient* et non *pooit* (vers 5378) ; *y* et non *il* (vers 5768) ; *voit* et non *voy* (vers 5898) ; *au* et non *a* (vers 6324) ; *chascune* et non *chascun* (vers 6373) ; *des .ii.* et non *de .ii.* (vers 6391) ; *est* et non *et* (vers 6842) ; *sievi* et non *sui* (vers 7039) ; *sui* et non *sievi* (vers 7088) ; *s'en alerent* et non *en alerent* (vers 7293) ; *dont* et non *de* (vers 8514) ; *s'ay* et non *j'ay* (vers 8518) ; *creatures* et non *creature* (vers 8519) ; *trouvoit* et non *trouvient* (vers 8858) ;
- pour corriger une erreur de sens : *mais* et non *mars* (vers 25) ; *sus* et non *sous* (vers 867) ; *denoe* et non *noe* (vers 1411) ; *le taure* et non *le caire* (vers 1525) ; *peril* et non *perd* (vers 1667) ; *chevrius* et non *chevaus* (vers 2017) ; *xxviii* et non *xviii* (vers 2090) ; *servir* et non *serait* (vers 2624) ; *que* et non *quant* (vers 3101) ; *joue* et non *houe* (vers 4638) ; *baqueville* et non *laqueville* (vers 4731) ; *s'effreent* et non *soffreent* (vers 4965) ; *bon an de bon* et non *bon an en bon* (vers 5109) ; *jodouin* et non *ledouin* (vers 4995) ; *j. de b.* et non *j. le b.* (vers 5865) ; *estache* et non *escharpe* (vers 5958) ; *.ii. fois* et non *mil fois* (vers 6374) ; *clefs* et non *clers* (vers 7327) ; *armee* et non *arme* (vers 7398) ; *rois* et non *lois* (vers 8819) ;
- pour corriger un octosyllabe incorrect :
 - en ajoutant une lettre : *qu[i] onques* (vers 5103) ;
 - en ajoutant une syllabe : *[l'au]douanne* (vers 2781) ; *avec[ques]* (vers 6661) ;
 - en ajoutant un mot : *tuit* (vers 1931) ; *de* (vers 2586) ; *ou* (vers 3438) ; *le* (vers 4300) ; *y* (vers 7774) ;

ETABLISSEMENT DU TEXTE

- en modifiant un mot : *assaillir* a été corrigé par *assaut* (vers 2855) ;
- ou, au contraire, en élidant une voyelle : *s(i) irez* (vers 4202), *s(i) yroie* (vers 7236) ;
- en supprimant un mot : *si (qui) que* (vers 2275).
- Trois vers ne sont réguliers que grâce à une « faute caractérisée » : *il n'i a fortresce ne tour* (vers 2048), *le Carman et tout son pooir* (vers 5292), et *li messagier a tout leur route* (vers 5943).
- Il n'y a qu'un vers que nous n'avons pas corrigé : *mettre li plust en descort* (vers 7274) (*pleüst* à la place de *plust* ?).
 - pour corriger la rime : *serree* et non *serre* (vers 2914) ; *en tels perils en tels anuis et non en tels anuis en tels perils* (vers 4316) ;
 - pour corriger une diplographie : *les suivoient* et non *s'en fuioient* (vers 2954) ; *par mer nagent* et non *lui et sa gent* (vers 6765) ;
 - pour corriger les fautes de plume : *en* et non *et* (vers 480, 902, 5344, 5622) ; *je (nom) nomme* (vers 1395) ; *eins* et non *ein* (vers 1839) ; *gens de piet* et non *gens do piet* (vers 1915) ; *quar* et non *qua* (vers 3603) ; *plaidier* et non *paidier* (vers 4003) ; *entendirent* et non *entendire* (vers 4057) ; *martin* et non *marin* (vers 4636) ; *mains* et non *main* (vers 4739) ; *retreirent* et non *retreire* (vers 4850) ; *s'en alerent* et non *s'en aterent* (vers 4932) ; *la* et non *le* (vers 5123) ; *ramena* et non *ramera* (vers 5934) ; *nassardin* et non *nassadin* (vers 6181) ; *flumaire* et non *fumaire* (vers 6267) ; *nos* et non *nous* (vers 8875). Nous ne notons pas l'absence fréquente de la barre nasale : *pannons* et non *pannos* (vers 1804) ; *l'ariens* et non *l'aries*, vers 2600 ; *plungie* et non *plugie*, vers 4325 ; *gens* et non *ges*, vers 6386, etc.

Nous indiquons les corrections et les ajouts par des crochets droits, les suppressions par des parenthèses.

Nous corrigeons souvent *A* d'après *G* uniquement (*ces* au lieu de *ses*, v. 250 ; *sus* au lieu de *sous*, v. 867 ; *creu et longues* au lieu de *creu longues*, v. 1048 ; *le taure* au lieu de *le caire*, v. 1525 ; *tout* au lieu de *toute*, v. 4379 ; *jodouin* au lieu de *le douin*, v. 4995 ; *approuvee* au lieu de *esprouvee*, v. 5226 ; *sievi* au lieu de *sui*, v. 7039). Nous corrigeons de très rares fois d'après *E* uniquement (*ceulz* au lieu de *ce*, v. 1846 ; *joue* au lieu de *houe*, v. 4638 ; *estoit* au lieu de *estoint*, v. 4745) et d'après *V* uniquement (*il l'a acorde* au lieu de *il la a acorde*, v. 5267 ; *pooient* au lieu de *pooit*, v. 5378).

ETABLISSEMENT DU TEXTE

En ce qui concerne la traduction, nous avons souhaité rester au plus près du texte, en respecter le rythme, ne pas transposer les images, sauf pour quelques expressions trop difficiles à comprendre pour le lecteur moderne : *prendre la grue au ciel* v. 560, *veoir sa queue luire* v. 3170, *savoir plus que son pain mangier* v. 8462... ; nous donnons d'ailleurs une table des proverbes et expressions en annexe.

On trouvera à la suite du texte les leçons rejetées de A, suivies de l'indication des manuscrits qui ont servi à la correction, ainsi que les variantes des témoins de contrôle, retenant les leçons importantes qui servent dans une certaine mesure à justifier le classement des manuscrits et qui démontrent les différences de sens prêtées au texte.

ANALYSE LINGUISTIQUE

Le texte de *A* témoigne à la fois d'un certain conservatisme, d'un aspect archaïsant de la langue :

- les réductions des hiatus sont rares,
- la déclinaison bicasuelle est encore bien présente,
- les adjectifs épicènes ne s'alignent pas encore sur les autres,

ainsi que du renouvellement, de la modernisation de la langue :

- les graphies latinisantes sont très fréquentes,
- le présent de l'indicatif, de l'impératif et du subjonctif des verbes du premier groupe prend un *-e* analogique dans plus de la moitié des cas,
- l'ordre syntaxique où le sujet précède le verbe s'impose,

Les contraintes de la versification expliquent souvent les particularités rencontrées dans le texte.

On relève enfin un grand nombre de néologismes.

I. PHONOLOGIE

Nous ne tenons compte ici que des phénomènes linguistiques qui concernent les mots à la rime et le décompte des syllabes. Nous nous contenterons de signaler les phénomènes intéressants pour la caractérisation de la langue du XIV^e siècle.

1. Les sons vocaliques

- **Réduction des hiatus**

Les réductions des hiatus sont rares dans notre texte.

äain > **ain** : *enchäainez* 6578, *gäaignier* 2758, mais *gaaignoient* 2823 etc., (3 occ.), *gaingnier* 5052, etc. (4 occ.)

aën > **en** : *äencrees* 4928, mais *rençon* 3357

äi > ai : la réduction de *äi* est accomplie dans presque tout notre texte, sauf *äide* 946, etc., *äie* (*aide*) 1328, *häine* 997, etc., *träitres* 8143, etc.

äou > ou : *päour* 442..., *säoul* 7429

ëa > a ou ia : *pourvëances* (2 occ.), *meschëance* 4868, *marchëande* 5712, *marchëandise* (3 occ.), *marchëans* 3836, mais *marchandise* (5 occ.), *marchander* (2 occ.), *djyable* 3072

ëe > e : *vëez* (2 occ.) mais *vez* / *vés ci* / *la* (11 occ.) ; *seëlé* rime avec *seelé* 7323-7324, *seëlee* (2 occ.) et *seelé* (4 occ.) ; *empeeschié* qui rime avec *peschié* (29-30), *empeschemens* 618, etc.

ëi > i : toutes les formes de parfaits forts et de subjonctif imparfait comportent un hiatus (*feïst*, *feïrent*, *preïrent*, *veïst*, *deïst*, *requeïst*, *conqueïst*, *meïst*, *treïst*...), *meïsmes* 873, *logëis* 5305 ; mais *neis* 485 est monosyllabique

ëo > o : *rëonde* 3464 ; mais *rondes* 6916, *rondesse* 469

ëeur > eur : *pechëur* 7692 mais *pecheur* 3629, *empereur* (13 occ.)

ëü > u : *sceut* 1837, 2759, etc. ; *eussent* 2201 ; *but* 2201

Voyelle + e, pas amuïssement de e après voyelle : les terminaisons *-oie*, *-oient*, *-ee(s)*, *-ie* sont toujours bisyllabiques, sauf lorsqu'elles se trouvent à la rime. Souvent, à la fin d'un mot, *e* devant une voyelle ne s'amuït pas. Le *-e-* intermédiaire du futur et conditionnel n'est jamais amuï.

ïen > ien, pas de réduction : *crestiens* (9 occ.), *audience* 43, *anciennes* 94, etc., *science* 197, *experïence* 198, *Veniciëns* 1896, *conscience* 8447,

uï > ui : *füir* 2976, *s'enfüirent* 2926, etc. (11 occ.), *Juïf* 7798, mais *fuit*, *fuite* (15 occ.).

- Réduction des diphtongues

-oi-, -o- : *tesmongna* : *ressongna* 8107-8108

-oir / -ir : 2 occ. de *vir* 3594, 4208 pour 14 occ. de *veoir*

-ié- / -é- : *amitié* rime avec *traitié* 4055-4056, mais *amité* rime aussi avec *verité* 8384-8385, *pité* rime avec *cité* 2521-2522, *devisier* avec *viser* 4492 4493, etc., *lede* (*laide*) : *tede* (*tiède*) 8427-8428 ; dans notre texte, *tricotplier* 4557... compte trois syllabes, *ouvrier* 200... deux syllabes

-ié / -ïe : cette graphie est fréquente dans notre texte, notamment pour les adjectifs féminins issus de verbes du premier groupe (*abaïssie* 2942, *plungie* 4326, *recommencie* : *plevie* 8498-8499...), *pongnie* (*poignée*) 462, *archie* 4502..., mais *mauvaitié* 6021

ANALYSE LINGUISTIQUE

-ié / -i : *diemenche* 2105, 4853, 5301, *dimanche* (2 occ.)

-eu > -au : *fautre* rime avec *autre* 867-868, 8116-8117 ; *consaus* rime avec *saus* 1167-1168, *amiraus* 4067-4068, etc., *faus* 7869-7870 ; on trouve aussi *consauls* 4240 et *solaus* 5

-eus, -eaus, -iaus : *creneaus* rime avec *yniaus* 3327-3328

-au, -eau : *creneaus* : *yniaus* 3327-3328, *monciaus* : *pourceaus* 3565-3566

-ou-, -ue- / -eu- *signour* : *honnour* 275-276, *signours* : *jours* 721-722, *signeur* : *deshonneur* 6123-6122, *signeurs* : *pluseurs* 1459-1460, etc., *creatour* : *actour* 7667-7668, *creatour* : *retour* 4263-4264, *labour* : *chalour* 2259, *labour* : *dolour* 7553-7554, *labeure* : *heure* 2129-2130 etc.

-ueil, -eil : *conseil* : *ueil* 4819-4820, *orgueil* : *fausdestueil* 7789-7790

-ui- / -i, -u : *luite* (*lutte*) : *fuite* 6843-6844

ai, ei, oi + n, gn, m (consonne nasale implosive) : *fein* (*foin*) : *fein* (*faim*) 3343-3344, *mains* (*minus*) : *mains* (*manus*) 2157-2158, *meins* (*minus*) : *certeins* 6547-6548, et *mains* (*minus*) : *certain*s 4197-4198 ; *pointure* 5924, 8783 (*peinture*)

ai, ei, oi + n, gn, m (consonne nasale explosive) : *Charlemainne* : *peinne* (53-54) : *certeinne* 7781-7782 ; *tesmongne* : *ensongne* 1255-1254 : *gascongne* 4701-4702 : *besongne* 5623-5624 : *alongne* 1247-1248 : *ressongne* 2309-2310 : *songne* 939-940

- Changements des sons vocaliques sous l'influence du contexte sonore ou de la position dans le mot

A l'initiale et en prétonique : **-e- / -eu-** : *vuelent* : *appellent* 3183-3184

A l'initiale et sous l'accent : **-o- / -ou-** : *bouche* : *reproche* 8443-8444, *s'efforce* : *pour ce* 6361-6362, *en oubli* : *li noble et li anoubli* 1887-1888, *trop* : *cop* (*coup*) 8393-8394, *conjoûir* : *oîr* 1855-1856 etc. ; à noter *caillos* : *garros* 5023-5024

-ar- / -er- : *mere* : *pere* (de *parer*) 181-182, *perron* : *larron* 293-294, *serpent* : *erpent* 447-448, *chergier* : *atargier* 1823-1824, *atarga* : *descharga* 85-86, *faire ha* : *declaira* 4139-4140 ; *darreins* 81

-ur- / -eur- : *hurter* (5 occ.)

-agne / -aigne, -eigne : *alemaingne* : *sardeingne* 372 : *veingne* 1349-1350 : *revengne* 5842, *compaigne* : *reveingne* 3059-3060, *souveingne* : *compaigne* 2339-2340, *montaingne* : *veingne* 4868 : *pleingne* 5012, etc.

-eigne / -igne : *seigne* (*signe*) : *veigne* 441-442 ; *signeur* : *gringneur* 8821-8822 ; *seigneur* (32 occ.) vs *signeur* (95 occ.)

ANALYSE LINGUISTIQUE

-ail- / -eil-, -aille / -eille : *traveille* : *merveille* 2380 : *veille* 3163

-eil / -il, -eille / -ille : *consillier* : *batillier* 188 : *veillier* 1230 : *essillié* 1568 : *travilliez* 2132, etc., *consilla* : *conseil a* 4271-4272, *aparillierent* : *abillierent* 545-546, *aparilla* : *veilla* 661-662, *s'esvilla* : *sommilla* 8667-8668

-eu- + labiale > -u- : *buvant* 902

- **Changements vocaliques conditionnés par une consonne nasale suivante**

La nasalisation des voyelles suivies de *n* ou *m* est achevée (*pardonna / raison a* 7903-7904, *milions : li homs* 1587-1588, *lyons : li homs* 5101-5102), mais on trouve encore des rimes comme *le nota : l'en osta* 316-317. On retrouve indifféremment à la rime les diphtongues nasales :

-an-, -en- : *puissance* : *reverence* 11-12, *vaillance* : *excellence* 57-58, etc. ; *tans (temps) : sans (sens)* 6729-6730, *tans (temps) : an* 7967-7968 ; *forment* : *norment (normand)* 5105-5106 ; *jherusalem* : *l'en* 2685-2686

-ame, -eme : *femme* : *dame* 8063-8064, *infames* : *fames* 8128-8129

-ame, -aume : *egalment* : *loyaument* 999-1000

-ian, -ien : *crestienté* : *enté* 7141-7142 : *volenté* 7700, mais *crestien* : *sien* 1331-1332 ; à noter *tragediannes* : *anciennes* 93-94, *troïanes* : *anciennes* 223-224

-on(e), -oun(e); -on- / -ou- : *s'eslongna* : *s'agenouilla* 7859-7860, *Bremont* : *mont (moult)* 3761-3762, *mont (moult)* : *amont* 8563-8564

Amuïssement de [ə] : *fortresse* 5635 etc., *seürté* 462, *durté* 8423 *compte trois* (7236) ou quatre syllabes (377, etc.)

2. Les sons consonantiques

- **Affaiblissement et amuïssement des consonnes implosives suivies d'une autre consonne**

-r- implosif intérieur : *armes* : *ames* 354-355, *d'armes* : *dames* 904-905, *argüe* : *agüe* 421-422, *patriache* : *sache* 3509-3510, *parler* : *aller* 3541-3542, etc.

-s- implosif intérieur : *route* : *famagouste* 5943-5944, *hostel* : *n'ot tel* 7443-7444, *deconfit* : *fist* 8047-8048, *vit* : *dist* 8689-8690, *encontre* : *monstre* 1083-1084, etc.

ANALYSE LINGUISTIQUE

-l- implusif intérieur : *pris : fils* 793-794, *soutils : ententis* 5995-5996, *hostels : montés* 6203-6204

Autres consonnes intérieures implosives dans les mots d'emprunt : *toute : doute* 68-69, *ans : exens* 263-264, *dite : escripte* 319-320, *conte : compte* 6443-6444, *egypte : petite* 1673-1674, *mors : corps* 2531-2532, *columpne : coronne* 5735-5736 ; *tricolore : coustantinoble* 6163-6164, *possible : Triple* 6747 : 6748

- **Affaiblissement de -r- après consonne occlusive ou fricative :** *preste (prestre) : preste* 1187-1188, *celestre : senestre* 2497-2498, *arbalestres : saiettes* 3421-3422, *arbalestiers : mestiers* 5235-5236, mais *arbalestriers* 5493, *traïtes (traître) : dites* 8695-8696

- **Affaiblissement des consonnes finales**

-s, -z et -x finaux : *clamés : amez* 795-796, *armez : ascemés* 855-956, *pechiez : entechiés* 7225-7226, etc., *baveux : ceuls* 4983-4984, *roy : anglois* 5867-5868

- **Affaiblissement de m et n en position implusive intérieure et finale : dénasalisation partielle :** *noms : seurnons* 1141-1142, *columpne : coronne* 5735-5736

- **h initial, aspiration ou simple graphie :** *h* est aspiré dans *hache* 2401, *haïr* 7675, *haïne* 997, etc., *hapa (haper)* 8705, *hardement* 7955, *hardiëment* 496, *hardis* 8402, *haste* 4895, *haut* 142, *heberge* 3160, *herbergier* 3152, *honnis* 6045, *honte* 8768, *honteuse* 3134, *hors* 2490, *huchie* 2021, *huee* 1592, *hurta* 8641, *hutin* 5089, *Hongrie* 1237, *Hervé* 4646... ; *h* est une simple graphie pour *heure* 1091 / *eure* 137, *homme* 66 / *omme* 167, *humeinne* 6298, *honneur* 116 / *onneur* 788, *hostel* 1550 / *ostel* 8277, *hui* 2456 / *ui* 5385, *haire* 1533, *Hector* 52 / *ector* 7177, *Helainne* 2174, *heritage* 3680, *Hermins* 7314 / *Ermins* 4453

- **Articulation des consonnes palatales**

-c- / -ch- : *sercha* 853, *serchié* 1369, *serchier* 4747

-c- / -k-, -ch- : *kennes (chaînes)* 5922

- **Rapprochement entre consonnes sourdes et consonnes sonores :** *creva : greva* 453-454, *grieve : crieve* 7547, *enclose : glose* 7489-7490, *justise : eglise* 503-504, *prise* 1678, mais *service : vice* 3521-3522

II. FAITS DE GRAPHIE

1. Graphies latinisantes, surcharge graphique

On relève pour quelques mots l'emploi des consonnes suivantes :

b : *doubter* 2624... (18 occ.) (< *dubitare*) (les rimes montrent que l'adjonction de la lettre est à chaque fois uniquement graphique) ; *obscure* 8145 (< *obscura*)

c : *acquiert* 480 (*acquerre* < **acquaerere*) ; *scens* 57 (11 occ.) vs *sens* 5367, *scet* 1870... (10 occ.) (rapprochés à tort de *scire*) ; *selonc* 126... (12 occurrences) (< *sub longum*) ; *auctorité* 199 (< *auctoritas*) et *autorisiez* 1442 (*auctorisier* < **auctorizare*). A noter : *freinc* 876 (< *frenum*).

d : préposition *ad* 4241... (5 occ.) vs *a* (< *ad*) ; *adjournee* 1090,5048, vs *ajourna* 2083 (*adjourner* < **addiurnare*) ; *advocas* 8561 (< *advocatus*) ; *admenistrerent* 6383 vs *amenistre* 495, 5937 (< *administrare*)

g : *congnoissance* 150 (4 occ.), *congnoissoit* 5879, *congneüs* 7610 (*congnoistre* < *cognoscere*) ; *pong* 857, *poing* 1499, 2314 (< *pugnus*) ; *long* 2184 (5 occ.) vs *lonc* 448 (10 occ.) (< *longum*)

h : Les formes avec *h* par restitution savante sont nombreuses, mais elles alternent parfois avec des formes sans *h* : *ha* (7 occ.) vs *a* (284 occ.), *heü* vs *eü* (*avoir* < *habere*) ; *habunde* 982 vs *abonde* 6274 (rapprochement fautif avec *habere* ?) ; *heure* (16 occ.) vs *eure* (24 occ.) ; *hom(me)* (95 occ.) vs *omme* (7 occ.) ; *honneur*... (103 occ.) vs *onneur* (42 occ.) ; *hui* (3 occ.) vs *ui* (2 occ.) ; *humains* 4540 ; *humble*... (14 occ.) ; *humilité* 7719 ; *hostel* (11 occ.) vs *ostel* (2 occ.)... Le *h* étymologique n'apparaît pas dans *yver* (4 occ.). Dans *Jhesucris* 8866, etc., le *h* s'explique par la référence à l'abréviation *IHS* / *JHS* du latin *Jesus Hominum Salvator*. Dans *Jherusalem* 1394, etc., le *h* peut s'expliquer par l'analogie avec *Jhesucris* ou par analogie avec la forme *Hiérosolyme*. Entre voyelles, *h* peut souligner un hiatus : *vehue* 3904, *dehussent* 5086, 5602, *Jehans* 679 etc.. A noter la présence d'un *h* non étymologique dans *hostez* 8210 (*oster* < *obstare*)

l : *ceuls* 578... (28 occ.) vs *ceus* 415... (10 occ.), *consauls* 4240 vs *consaus* 1168... (8 occ.), *euls* 1210... (9 occ.) vs *eus* 1184... (2 occ.), *mauls* 442 vs *maus* 4338 (4 occ.), *Percevauls* 1967 vs *Percevaus* 1987... (10 occ.), *Percevaulx* 2374, où le *l* a un rôle diacritique car il figure déjà sous sa forme vocalisée *u* ; il indique que le graphème précédent est à

interpréter comme un *u* et non un *n*. *Fils* (< *filius*) rime avec *pris* 793-794, *soutils* (< *subtilis*) rime avec *ententis* 5995-5996 ; on relève également *gentil* (< *gentilis*) (22 occ.)

m : *nom* 231... (27 occ.), *renom* (2 occ.) vs *non* 1013... (14 occ.), *renon* 4700... (3 occ.) (< *nomen*), et on trouve *nom* (*non*) 4898 ; *columpne* 5738 (< *columna*), qui rime avec *coronne* 5739.

p : *champ* 362... (11 occ.) vs *chams* 501, *chans* 466... (2 occ.) (*champ* < *campum*) ; *sept* 5981, *septembre* 2091 (< *septem*) ; *compta* 4379, *compte* 6444, *compté* 7933 vs *conte* 687, *conter* 2343... (40 occ.) (< *computare*) ; *escripte* 321... (19 occ.) (< *scriptum*) ; *corps* 2533... (26 occ.) (< *corpus*) ; *temps* 246... (23 occ.), *tamps* 1331 vs *tans* 282... (5 occ.) ; *drap* 654... (4 occ.) (< *drappus*). Pour *dampnés* : *condampnés* 8146-8147 (< *damnare*) et *columpne* : *coronne* 5738-5739, le *p* n'est pas étymologique, peut-être une fausse latinisation. Les rimes montrent que l'adjonction de la lettre est à chaque fois uniquement graphique.

t : *escut* 857 (< *scutum*)

x : *excellence* 58, *excepter* 5730, *excuserent* 8099, *excuser* 8185 (< *excusare*) ; *experience* 199 (< *experientia*)

u est une graphie latinisante dans *habunde* 982, qui rime avec *monde* 981, vs *abonde* 6278 (*abonder* < *abundare*), *conjunction* 75 (< *conjunctio*) ; *columpne* 5738 (< *columna*), *plungiez* (< **plumbicare*) : *eslongiez* 4309-4310 ; *cause* 1555 (14 occ.) vs *chose* 16 (104 occ.) (< *causa*)

2. Géminées

Certaines géminées graphiques correspondent aussi à ce souci de latinisation :

cc : *accort* 5817... (2 occ.) vs *acort* 2071... (17 occ.), *acorderent* 821... (38 occ.) (< *accordare*)

ff : *souffire* 6615... (3 occ.) (< *sufficere*) ; *souffrist* 6715... (< **sufferire*) ; par analogie, on trouve aussi *ff* dans *affaire* 72... (14 occ.) (composé de *a* + *faire*), *affermoient* 3934 (6 occ.) (dérivé de *ferme*), *affonde* 3620 (< *a* + *fonder*), *affolez* 3108... (4 occ.) vs *afolerent* 2477... (3 occ.) (< *a* + *fol*), *deffaut* 166... (9 occ.) (< *de* + *faillir*), *deffendre* 468... (13 occ.), *deffense* 2050... (8 occ.) (< *defendere*)

ll : *appeler* / *apeller*... (46 occ.) vs *apele* 379 (1 occ.) (*appeler* < *appellare*) ; *belle* 6... (27 occ.) vs *bele* 1011... (8 occ.) (*belle* < *bella*) ; *nouvelle* 1076... (17 occ.) (*nouvelle* < *novella*) ; *nulle* 327 (16 occ.), *nulles* 6947 (2 occ.) (*nulle* < *nulla*) ; *ville* 1095... (65 occ.) (*ville* < *villa*), *villenie* 7508 (5 occ.) (< *villanus*) ; d'où, par analogie, *ville* 2710... (< *vilis*)

ANALYSE LINGUISTIQUE

pp : *appeler...* (39 occ.) vs *apeler...* (12 occ.) (*appeler* < *appellare*) ; *supplierent...* (7 occ.) (*supplier* < *supplicare*) ; *apparillier* (2 occ.) vs *aparillier...* (5 occ.) (*apparillier* < **apparicare*) ; par analogie, on trouve *oppinion* 5230

rr : la géminée *rr* n'est pas réduite : *sarrasin* 656... (99 occ.) vs *sarazin* 2517, *sarassins* 3931, *norrir* 149, *nourrir* 143... (7 occ.), *norrice* 264, *pourry* 832, *darreins* 81, *arrois* 1362, *sievrre* 5536 (*suivre*)...

tt : *attendre* 1074 (7 occ.) vs *atendre* 1629... (34 occ.) (*attendre* < *attendere*) ; *lettre* (22 occ.) (*lettre* < *littera*) ; *mettre...* (34 occ.) vs *metoit...* (8 occ.) (*mettre* < *mittere*) ; inversement *dittes* 7927 vs *dites...* (7 occ.) (*ditier* < *dictare*) ; *ottrouer...* (16 occ.) (*ottrouer* < **auctoricare*) ; la géminée peut aussi servir à indiquer que la voyelle *e* qui précède est ouverte : *trompettes* : *chevrettes* 1160-1161, *montaingnettes* : *hautelettes* 6918-6919, *saiettes* 2250, *retrette* 2551

3. Le graphème g

[ž] peut être noté *g* ou *j* : *g'i vois* 1790 vs *j'oy* 210, etc.. On peut trouver *j* là où on attendrait *g* : *jalees* 1412 (< *gelata*) ; mais *g* peut aussi être mis pour *j* : *get* 2228, *geta* 437 (qui rime avec *racheta* 436), etc. (12 occ.) (*geter* < *jactare*) ; *geün* 7432 (*geün* < *jejunus*) ; *gieu* 6221 (4 occ.) vs *jouoient* 3 (*jeu* < *jocus*, *jouer* < *jocari*) ; *genvier* (< *januarius*).

4. Dissimilation

Nous avons relevé un cas de dissimilation *-r- / -l-* dans *merencolie* 4239... (5 occ.)

5. Epenthèses

- **b entre m et l** : *humblement* 20, *humble* 1013..., *assemblee* 25..., *ensamble* : *samble* 73-74, *comble* 637, *tramble* 1101... ;

- **d entre m et r** : *chambre* 1198, *nombre* 1227..., *remembre* 2089..., *vendra* 1562..., *vindrent* 19, *contindrent* 20..., 3910, *mendre* 2772..., *cedre* 2940, *engendrez* 4541..., *tendre* (adj.) 8420 ; mais *venredi* (4 occ.), *entreprenroit* 332, *penre* 2064... (26 occ.), *venrez* 2046... (24 occ.), *menra* 1731... (12 occ.), *tenray* 2996... (8 occ.), *vinrent* 1188... (7 occ.), *donroie* 3468... (4 occ.)

6. Métathèse

Nous avons relevé deux cas de métathèse : *tourble* 1885 (4 occ.), mais *trouble* 3758, *herbegier* 3152, *herbergier* 3161... (4 occ.), *herberge* : *heberge* 3159-3160.

7. Ponctuation

Dans notre manuscrit, le copiste utilise souvent le point pour séparer les syntagmes de même fonction (ex. : *David • Josué • Charlemainne* 53, *son scens • sa force et sa vaillance* 57, *de buef • de tor • ou de genice* 102...), ou pour souligner une articulation syntaxique (ex. : *si bien • qu'a chascun agreea* 76, *honnestement • car* 110, *la deesse • qu'elle le serve* 154, *sans cesser • et a telle fin* 280, *• mais* 3248, *• car* 3249 , ...)

Il utilise également parfois les deux-points pour introduire une parole (ex. : *et dist : cils enfes par raison* 115, *et que le prince leur dist : certes* 5314), une explication (ex. : *filz : entrepren le saint passage* 307)

III. MORPHOLOGIE ET SYNTAXE

1. Substantifs

Dans ce manuscrit, il y a peu d'atteintes à la déclinaison de l'ancien français, ce qui est propre aux scribes du Nord de la France du XIV^e siècle³⁵. La plupart des entorses³⁶ porte sur les mots les plus courants (*roy, dieu, rien, sire, fait, hom...*), et sur les noms masculins de la deuxième et de la troisième déclinaisons. Les affriquées sont presque toujours réduites (ex. : *nefs* 1590, mais *nés* 1952... dans tous les autres cas).

Dans le texte, les substantifs *ordre* 350, *miracle* 457, *honneur* 669 etc., *duché* 1512, *deshonneur* 1711 etc., *doubte* 1219 etc., *cantique* 2159, *mensonge* 4457, *rien* 5959 etc., sont féminins ; les substantifs *affaire* 351, etc., *memoire* 488 sont masculins ; *jour* peut être masculin ou féminin.

a. *Substantifs masculins*

³⁵ C. Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris : Nathan, 1997, pp. 124-125.

³⁶ Une référence suivie du signe # signale une atteinte à la déclinaison.

Pour les substantifs de type 1, seules quelques entorses se manifestent par l'empiètement du cas régime sur le cas sujet : *Le cardinal de Pierregort [...] / fu legas en ceste besongne* 709# vs *Et aussi fist li cardinaus* 739 ; *Li princes qui l'ont entendu [...] Dirent que...* 1322#, etc.

Sous l'influence du type 1, les substantifs du type 2 reçoivent la plupart du temps un -s analogique au cas sujet singulier : *Et quant ses peres l'entendoit* 8299# vs en apostrophe uniquement *Adieu, biau pere, je m'en vois* 8450.

Dans notre texte, nous rencontrons rarement la base 1 des substantifs du type 3 au CSS, et si c'est le cas, elle porte le plus souvent la flexion -s par analogie, là aussi, avec les substantifs de type 1. Prenons l'exemple de *emperere / empereur* au CSS :

- base 1 : *Et l'emperere, ce me samble, / josta avec les autres roys* 1360-1361 (1 occ.) ;
- base 1 avec un -s analogique : *Se l'empereres l'entreprend* 932 (5 occ.) ;
- base 2 : *L'empereur dist* 1099 (9 occ.).

De même, au CSP, nous trouvons un -s analogique : *Plusieur compaignons estranges li aidierent* 4849#. Autre exemple du manque de cohérence pour les substantifs de type 3 : *Là fu li sires de Clervaus, / messires Guillaume de Saus, / messire Oiselle dou Fay, / messires Jaque de Mailly, / et le signour de Neatoullet...* (4625-4629)

Pour de nombreux noms propres, la déclinaison n'est également pas respectée : *Audouart* 6852, *Charlemainne* 53, *Godefroy de Buillon* 55, *Hector* 51, *Josué* 53, *Lorent* CSS, etc., mais *Vulcans* 209, *Blaises* 448... au cas sujet.

Pour conclure sur les substantifs masculins, cette belle déclaration d'amitié de Pierre I^{er} à ses frères : *Si vous seray sires et peres, / amis, compains et loiaus freres* (8524-8525), qui montre la volonté de Pierre d'effacer toutes les querelles, une volonté d'harmoniser sa fratrie et de se mettre sur le même pied d'égalité avec ses frères, mais aussi une volonté du poète ou du copiste d'harmoniser le groupe nominal et de mettre tous les substantifs sur un même plan, un désir d'harmonie et de paix dans les actes du roi et dans la langue du poète, un rêve d'harmonie par la langue.

b. Substantifs féminins

Les principales atteintes à la déclinaison concernent les substantifs dits « en emploi adverbial », introduits par (c')est... : *car hontes seroit de partir* 2629#..., *mais merveilles fu de*

leur trait 2439, *car raisons est que* 1381#... ; introduits par une préposition : *par amours* 1#, *par raisons* 7727, *a peignes* 864#, *a merveilles* 2360#, *en amours* 186#..., mais *par amour* : *par rigour* 4053-4054, *par raison* : *maison* 8615-8616. *Raisons* 8143 étant une allégorie, -s peut être considéré ici comme un indice de personnification. Les noms féminins de la deuxième déclinaison ne porte plus de marque de flexion au CSS : *ceste grant cité sera prise* 2596#, *sa mort estoit ja pourparlee* 8027. Les noms féminins de la troisième déclinaison sont très rares, mais ils semblent s'aligner eux aussi sur les noms de la première déclinaison : *la personne / qui li conseille d'estre nonne* 8436# vs *nonnains* 1006.

Gent et *gens* sont équivalents : *la gent le roy* 546 vs *les gens le roy* 2971, etc. Mais il ne semble pas y avoir de règle ou de logique dans l'emploi de ces formes (singulier ou pluriel, masculin ou féminin) ; ainsi, dans notre texte, nous trouvons *toute maniere de gent*, / *gens d'armes, vallet et sergent* 3287-3288.

c. Complément déterminatif

Le complément déterminatif juxtaposé est encore très présent : *qu'il n'a de la mer dou soudan / jusqu'en païs le caraman* 6751-6752. A côté des expressions désormais figées comme *par la Dieu grace* (2 occ.), etc., on trouve aussi *par la grace de Dieu* (1 occ.).

Le complément déterminatif peut être employé avec un nom propre : *le temps Charlemeinne* 781 (mais *le temps de Pompee* 3867), avec un groupe nominal : *la court le roy d'Engleterre* 7463 et *la court dou roy de France* L3. On ne relève qu'une occurrence d'un complément déterminatif avec la préposition *a* : *filie a monseigneur Henri* 8387 (mais *filie de m.* dans tous les autres témoins).

2. Adjectifs qualificatifs

a. Flexion

Les entorses faites à la déclinaison des adjectifs de la première déclinaison sont très peu nombreuses, et ne concernent que le cas sujet masculin ; à noter le cas de *preu* 938# au cas régime pluriel, qui se justifie par la rime *preu dons* : *preudons* 938-939.

Les occurrences de comparatifs synthétiques sont peu nombreuses dans ce texte ; on relève quelques comparatifs avec la base 2 au cas sujet masculin singulier : *pieur* qui rime

avec *milleur* 6837#-6838#, quelques comparatifs avec un -s analogique : *mieudres* 494#, *pires* 5997#, et *felons* 1007#, une base 2 avec un -s analogique ; au cas sujet masculin pluriel, on note *mendres* 4682 (qui rime avec *Flandres* 4671) avec la base 1 et un -s analogique. Quant à *gringneur* (4 occ.), la forme analytique est la plus utilisée : *le / la plus grant* (18 occ.) ; *plus mal* 5222 est la seule autre forme analytique relevée, et elle est largement concurrencée par *pis* 3249... (5 occ.). On note l'emploi de la préposition *de* pour introduire le complément de comparaison lorsque c'est un pronom : *nul plus sage homme de li* 990... (4 occ.), et de *que* dans les autres cas : *qui est plus que nulle fleur blanche* 7999.

La forme analogique des adjectifs féminins épiciens est très peu utilisée, sauf pour *belle*, *fole* et *forte*, et de rares adverbes :

- *grande / grandes* (6 occ.), *grandement* (5 occ.) vs *grant* (172 occ.), *gram* (3 occ.), *grans* (10 occ.) ;
- *forte* (12 occ., dont 6 à la rime, et une occurrence où *e* est élidé), *fortes* (3 occ.) vs *fort* (9 occ.), *forment* (28 occ.) ;
- *telle / telles / tele / toles* (8 occ.), *telement / tellement / tolement* (16 occ.) vs *tel / tels* (39 occ.) ; *quele / queles* (3 occ.) vs *quel / quels* (9 occ.) ; *bele / belle* (28 occ.), *beles / belles* 7 occ. ; *crueuse* 5132, 8329 ; *isnellement* 1937 ;
- *male* 27, 6576, *lealment* : *egalment* 415-416, *egalment* : *loyaument* 1000-1001 ;
- *fole* (2 occ.), *foles* (3 occ.) ;
- *soutille* 5932, *soutilles* 6392, *ville* 2710, *vile* 7674 (qui rime avec *evangile* 7673)
- *vesves* 8456...

Pour les formes en *-ant / -ent*, on ne relève qu'une seule forme analogique : *dolante* 8739 et *dolente* 3578. Quant aux adjectifs épiciens masculins, on ne relève que de très rares entorses à la déclinaison : *tresgentil* 749#, *gentil* 4302# vs *gentils / gentis*... (25 occ.) au cas sujet singulier ; *desloyaus* : *loyaus* 8557-8558, *absols* 705 au cas sujet pluriel ; à noter le cas régime singulier *vermaus* 6842.

b. Place de l'adjectif épithète

Lorsque l'adjectif est antéposé au substantif, il peut s'agir d'une épithète simple : *la belle lune* 5 ; de deux ou trois épithètes juxtaposées : *qui ne li feïst en present / bel et bon et riche present* 119-120 ; de deux, trois, ou même quatre épithètes coordonnées : *vraie et juste experience* 198 ; l'épithète ou l'une des épithètes peut être précédée d'un ou deux adverbes : *a si tresgrant oeuvre* 322.

Lorsque l'adjectif est postposé au substantif, il peut s'agir d'une simple épithète : *ses cousins entiers* 156 ; de deux ou plusieurs épithètes coordonnées ou juxtaposées : *Faites moy unes armeüres, / bonnes et belles et seüres* 203-204 ; d'épithète(s) accompagnée(s) d'adverbe(s) : *environnee est de fossez / grans, larges et parfons assez* 2009-2010.

Lorsque les épithètes sont réparties avant et après le substantif, on peut trouver un adjectif devant et un adjectif derrière : *ma vraie dame chiere* 244 ; mais il peut y avoir plus de deux adjectifs : *aus dous gieus courtois, savoureux* 3 ; et parfois l'épithète postposée est précédée de *et* : *digne service et commun* 7430.

3. Articles

a. *Articles définis*

L'article défini masculin se décline donc dans le texte, mais pas de façon systématique ; la forme *li* au cas sujet reste de loin la plus utilisée, notamment au singulier.

- CSS : *li* (597 occ.) vs *le* (90 occ.)
- CSP : *li* (88 occ.) vs *les* (42 occ.)

Devant voyelle, *le* et *la* s'élide ; *le* et *la* s'élide devant *h* muet, et la graphie *h* disparaît à chaque fois : *l'eure* 136, *l'onneur* 1023... On rencontre deux occurrences de la forme *lé* pour *les* (1128, 5785).

Les formes contractées relevées sont :

- *a + le > au*
- *a + les > aus*
- *de + le > dou* (163 occ.) vs *du* (2 occ.) : *au piet du mont* 5100, *du cadix* 5991
- *de + les > des*
- *en + le > ou*
- *en + les > es*

b. *Articles indéfinis*

L'article indéfini est décliné, mais, au CSS masculin, on note un empiètement du cas régime sur le cas sujet : *uns* (53 occ.) vs *un#* (16 occ.).

ANALYSE LINGUISTIQUE

On relève quatre emplois de l'article indéfini *uns / unes* au pluriel comme marque de collectif : *uns fers* 8349, *uns viez solers* 8786, *unes armeüres* 202, *unes lettres* L3, *unes chausses* 8786.

On relève aussi des occurrences où *un* est encore employé avec le sens de « un même », « un identique » : *Lors, par une vois, respondirent* 1779 ; *qu'acordé l'ont tout d'une vois* 5798 ; *tuit deïrent a une vois* 8121 ; *tout ensamble et a une heure* 2273 ; *car il nous couvient tous ensamble / boire a un hanap* 5223-5224.

L'emploi de *un* s'est étendu ; contrairement à l'ancien français, on le trouve :

- devant les indéfinis *autre, tel* : *un tel royaume* 7336, *uns tels sires* 8197, *une telle ville* 2064 ; *Encor y a un autre point* 387... ; *uns chascuns d'eaus* 3036.
- devant un sujet à valeur générale, mais au singulier et individualisé par des circonstances précises : *quant uns homs est en effroy* 440...
- devant l'attribut du sujet, quand il s'agit d'un substantif singulier : *ce sont une gent endormie* 3688, *Alixandre est une ville...* 2003...
- devant la séquence de l'expression (*il*) (*y*) *a* : *Et devant Courc a une yslette, Où jadis ot une villette* 4514-4515...
- devant le complément de la comparaison : *si se deffent comme uns liepars* 2270 ; *plus vif c'un alerion* 2405 ; *li soudans en fait comme uns sires* 4132-4133 ; *plus legierement c'une aloe* 4745 ; *comme uns mur[s]* 5397 ; *Einsi fu mors comme uns pourceaus* 8825.

c. *Articles partitifs*

On relève de très rares emplois de l'article partitif : *qu'on aporta de l'iaue tede* 8431, *s'envoïèrons des vivres querre* 3442.

4. Démonstratifs

a. *Adjectifs démonstratifs*

	MASCULIN	FEMININ
CSS	<i>cils, cis</i> (1348, 8287), <i>ce</i> (2494)	<i>ceste</i> (77 occ.),
CRS	<i>ce</i> + cons. (64 occ.), <i>cest</i> + voy. (5 occ.)	<i>celle</i> (5199, 5479, 7908)
CSP	<i>cil</i> (8684), <i>cils#</i> (2283)	<i>ces</i> (14 occ.)
CRP	<i>ces</i> (15 occ.), <i>ses</i> (250)	

A noter : *ceste part* 7856 vs *celle part* 5479

ANALYSE LINGUISTIQUE

On relève qu'une forme composée : *en ce livre ci* 698.

On rencontre un emploi singulier de l'adjectif démonstratif, emploi appelé « épique » ou « de notoriété », dans lequel le démonstratif fait référence aux connaissances que l'auteur et ses lecteurs ont en commun : *ces tavernes* (v. 1150).

b. Pronoms démonstratifs

	MASCULIN	FEMININ	NEUTRE
CSS	<i>cils</i> (30 occ.)		<i>ce</i> (298 occ.)
CRS	<i>celui</i> (17 occ.) / <i>celi</i> (2 occ.) / <i>cestui</i> (6692, 8173)	<i>celle</i> (2 occ.) / <i>ceste</i> (7490, 8542)	
CSP	<i>ceuls#</i> (17 occ.) / <i>ceus#</i> (5 occ.) / <i>cil</i> (5 occ.)	<i>celles</i> (2 occ.)	
CRP	<i>ceuls</i> (13 occ.) / <i>ceaus</i> (9 occ.) / <i>ceus</i> (3 occ.)		

Alors que *cils* est la seule forme utilisée au CSS masculin, au CSP la forme analogique *ceuls* est beaucoup plus utilisée. A noter : *celui ne celle* 118

Les pronoms démonstratifs masculins et féminins sont toujours utilisés avec un relatif déterminatif (*cils qui jour et nuit veilla* 663, etc.), parfois un complément du nom (*L'autre fu cils de Gybelet / li tiers fu cils de Gaverelles* 8679-8680, etc., 16 occ.), sauf dans quatre cas : *Et cils respondoit* : « *Je ne puis !* » 8651, *ceste est trop pire* 8545 *Mais je les vous feray plus beles, / plus gentes, plus cointes que celles* 218-219.

On ne relève que deux formes composées : *en ceste ci* 7490, *cela* 6079.

5. Possessifs

a. Possessifs de la série I

Un possesseur

		Masc. sing.	Fém. sing	Masc. pl.	Fém. pl.
1^e P	CS	<i>mes</i> (5 occ.) / <i>mon#</i> (5 occ.)	<i>ma / mon</i>	<i>mi</i> (4 occ.) / <i>mes#</i> (1 occ.)	<i>mes</i>

ANALYSE LINGUISTIQUE

	CR	mon		mes	
2° P	CS	tes	ta / t'	tes	tes
	CR	ton			
3° P	CS	ses (31 occ.) / son# (11 occ.)	sa / son / s'	si (5 occ.) / ses# (3 occ.)	ses
	CR	son / s'		ses	

On relève de nombreuses entorses à la déclinaison au CS masculin.

Devant les substantifs féminins commençant par une voyelle, on trouve aussi bien les formes élidées *m' / t' / s'* (43 occ.) que les formes du masculin *mon / son* (40 occ.) : *m'ame* 8205 vs *mon ame* 8764, *t'enfance* 566, *s'onneur* 787 vs *son honneur* 5048, etc.

Plusieurs possesseurs

		Masc. sing.	Fém. sing	Masc. pl.	Fém. pl.
1° P	CS	nostres (7 occ.) / nos (2 occ.)	nostre (26 occ.) / no (6 occ.)	nostre (9 occ.) / nostres# (6 occ.) / nos# (7 occ.)	nos (19 occ.)
	CR	nostre (19 occ.) / no (3 occ.)		nostres (6 occ.) / nos (7 occ.)	
2° P	CS	vostres (1 occ.) / vos (3 occ.)	vostre (18 occ.) / vo (6 occ.)	vo (1 occ.)	vos (9 occ.)
	CR	vostre (17 occ.) / vo (1 occ.)		vostres (4 occ.) / vos (1 occ.)	
3° P	CS	leurs (4 occ.) / leur# (3 occ.)	leur (79 occ.)	leur (5497)	leurs (29 occ.) / leur 354
	CR	leur (31 occ.)		leurs (55 occ.)	

Le *-s* du pluriel s'est imposé pour le possessif *nostre* ; inversement, *leur* au CSS masculin perd la flexion par analogie avec le CRS dans la moitié des cas.

On relève quelques formes du paradigme picard : *no / nos / vo / vos* (29 occ.) vs *nostre / nostres / vostre / vostres* (99 occ.). Là encore, on retrouve un *-s* analogique au CSP masculin pour *nos#*.

b. Possessifs de la série II

		Masc. sing.	Fém. sing	Masc. pl.
1 ^e P	CS		<i>mienne</i> (1 occ.) / <i>moie</i> (2 occ.)	<i>miens#</i> (8292)
	CR	<i>mien</i> (5 occ.)		
3 ^e P	CS		<i>sienne</i> (4 occ.) / <i>soie</i> (1 occ.)	
	CR	<i>sien</i> (12 occ.)		<i>siens</i> (3 occ.)

La forme *mienne* / *sien* s'est visiblement imposée dans le texte ; la forme *moie* / *soie* semble avoir été choisie pour la rime : *joie* : *moie* 3497-3498 et *proie* : *soie* 2271-2272 ; mais on la trouve aussi en prose : *contre vostre honnour ou la moie* L1. De la même façon, la forme au CSP *miens* porte un -s par analogie avec le CRP, mais plus certainement pour la rime (*chiens* : *miens* 8291-8292) ; l'exigence de la rime explique aussi le choix de la forme *le mien* 8306 (qui rime avec *rien* 8307), plutôt que *les miens* (que l'on trouve dans les ms. *E* et *B*), et qui serait plus logique.

On relève des emplois particuliers du pronom possessif de type II ; au singulier, *le mien* peut avoir le sens de « mes biens », « ce qui m'appartient », comme *dans y mettera [...] son corps, sa chevance et dou sien* 1330-1331, *Et mieus vorroië par amour / avoir le mien que par rigour* 4053-4055, *Qu'en ma presence ribaudaille / prennent le mien, dont il me poise* 8318-8319, le sens de « mes hommes » dans *chascuns le sien amonnestoit de bien faire* 5413-5414. Dans l'expression *maugré sien* 3751 (*maugré sien et contre son grê*) et 3761, *sien* a le sens du pronom personnel tonique *lui*.

6. Pronoms personnels**a. Pronoms de la série I****Occurrences.**

Le pronom sujet *je* s'élide graphiquement devant une voyelle, et même si l'élision n'est pas graphique, elle est phonétique (*je oublie* 6404 et *je y saray* 4493). On relève deux occurrences de la forme *ge* : *G'i vois ! G'i vois !* 1791.

On relève trois cas où le *l* de *il* est élidé après *que* : *A cui qu'il plaise ne qu'i poise* 996, *Lors, par une vois, respondirent [...] qu'i avoient grant envie* 1784, *Pour ce qu'i estoit*

encopez / que malvaisement fait l'avoit 6156-6157 (à moins qu'il ne s'agisse d'un emploi particulier du pronom relatif *qui*), et, inversement, deux cas où *qu'il* peut être interprété comme une graphie de *qui* : *Après fu le roy de Poulainne, / qui tint Cracouve en son demainne, / qu'il promist qu'il y aideroit* 1335-1337 (corrigé dans BGV), *Li roys et sa gent les sievirent, / qu'il monterent sus les chevaus* 7028-7029.

On relève une seule occurrence de la forme *el* au féminin singulier : *qu'el feïst une creature* 71.

Pour le pronom indéfini, on trouve, la plupart du temps, la forme *on* ; on relève cependant d'autres formes comme *l'en*, *l'em* : *Pierre l'appella l'em* 1394, *Encor opinion ha l'en* 2686 (3 occ.), qui riment à chaque fois avec *Jherusalem*, et *Que l'en trueve la primevoire* 3772 ; et aussi *l'an* ou *an* : *Et encor leur amena l'an* 6358 (qui rime avec *soudan* 6400) ; *Car an dit souvent par la rue* 8203.

Emplois.

On relève quelques cas où le sujet est séparé du verbe par un élément plein :

- une apposition : *Je, Florimont, sires de Lesparre, vous fais savoir que...* L2 ;
- une proposition relative : *et je qui cuidoie en vous trouver .i. bon signeur, et comme celui qui y estoie tenus, vins a vostre mandement* L1 ;
- un morphème d'insistance : *Et je meïsmes m'en merveil* 873, *et je aussi en ay grant merveille* 7492, *et je aussi l'aim* 3668 ;
- un morphème d'insistance et un complément : *et je aussi si fort me merveil* 1639 ;
- un complément : *mais il en vain se travilloient* 5119 ;

Lorsque le pronom sujet est coordonné à un sujet nominal, on note une hésitation entre le pronom de type I et le pronom de type III : *que je n'autres en doie avoir* 7990, *il et sa gent...* (4 occ.) vs *lui et sa gent* (4 occ.), *Et euls et toutes leurs maisnies / s'ordenerent en .iii. parties* 5333-5334.

On relève un emploi du pronom de type I dans une proposition comparative elliptique : *Pas ne di que si grandement / le face comme il vraiment* 926-927.

On note la présence d'un pronom personnel sujet d'un impératif : *Et vous soiez li bien venus / et a grant joie receüs !* 1104-1105 et *Vous soiez li tres bien venus* 3768.

On relève quelques cas où *on* est utilisé comme substitut :

- pour la 3^e personne du singulier : *Et ne me samble pas si forte / qu'on ne l'eüst legierement, / qui l'assaurroit hardiement* 2788-2790, et du pluriel : *Ne say s'il le font soir et main, / ou s'on le faisoit pour vëoir* 6434-6435, etc. (18 occ.) ;

ANALYSE LINGUISTIQUE

- pour la 1^e personne du pluriel : *S'on le fait, vos amis serons* 3883, etc. (11 occ.) ;
- pour la 2^e personne : *Sire, ne doubtiez / que ceste ville a si grant tour / que s'on voloit chascune tour / garnir, les murs et les creneaus / de gens d'armes bons et yniaus, / vous n'avez mië le vintisme, / non, se Dieux me gart, le centisme, / de gens d'armes qu'il couvenroit* 3325-3332 (1 occ.).

b. Pronoms de la série II

Emplois.

Le pronom personnel *li* est encore beaucoup plus utilisé que *lui* : au cas régime indirect, on compte 275 occurrences de la forme *li* (*Mars li dist* 197, *li servir* 586, etc.) et seulement 5 occurrences de la forme *lui* (*en lui disant* 912, *lui servir* 2964, etc.) ; après une préposition, on relève 78 occurrences du pronom *li* et 30 du pronom *lui* : *a li* (25 occ.) vs *a lui* (2 occ.), etc.

On note l'emploi du pronom personnel régime à valeur de possessif : *que la mer li bat au gyron* 4500, *les bouiaus li cheoient* 8716, *il li copa la gorge* 8726...

On relève deux emplois du pronom personnel en proposition exceptive elliptique introduite par *ne... que* : *Mais homme n'i avoit que li / qui sceust rien de sa pensee* 4307-4308, *mais a peinnes veoit on que lui* 865.

On note l'emploi du pronom personnel de la série II (ou de type III) au lieu du pronom réfléchi quand le groupe « pronom réfléchi + infinitif » est introduit par une préposition : *qu'elle avoit grant devotiion de li mettre en religion* 8395-8396 ; *pour lui vengier* 7450...

Y ne représente que des inanimés, mais *en* représente des inanimés (265 occ.) ou des êtres animés (44 occ.) : *Tant en occist et acora / li rois et sa gent en la chace / que couverte en estoit la place ; / et tant d'ocis en y avoit / qu'omme le nombre n'en savoit* 6864-6868. Lorsque les deux pronoms sont utilisés, l'ordre est toujours *en y*. On note une occurrence de la postposition de *y* : *pour aler y* 1311.

Place.

Lorsque deux pronoms régimes précèdent le verbe, l'ordre est toujours *le me*, etc., et *en y*. On relève deux occurrences de la contraction de *ne le* : *Que homme nel porroit penser* 4322 et *Mais li roys nel volt acorder* 5856.

Quand le verbe est à l'infinitif, le pronom personnel précède l'infinitif (*pour li moustrer le grant desroy* 4528) ; si l'infinitif est précédé d'un auxiliaire, le pronom précède l'auxiliaire : *en Rodes s'en vuet aller* 6643, *je la pense bien avoir acomplie* L1.

Nous avons remarqué une double possibilité dans le choix des formes et dans la place du pronom personnel lorsqu'il est utilisé avec un verbe à l'impératif ; les formes de série II et les formes de série III peuvent accompagner le verbe à l'impératif, mais le choix semble dépendre de la position des éléments constituant la préposition : quand la zone préverbale est vide, le pronom personnel objet, sous la forme d'un pronom de série III dit tonique, suit le verbe à l'impératif (*faison li present sans demeure* 116) ; quand la zone préverbale est occupée par un adverbe, un complément, le pronom personnel objet, sous la forme d'un pronom de type II dit atone, précède le verbe (*et si le sievez si de pres* 542).

c. Pronoms de la série III

Occurrences.

Pour la première personne du singulier, on relève deux emplois de la forme picarde *my* 7698, 8454 (qui rime avec *pri* 7697, *anemy* 8453) vs *moy* (24 occ.) ; pour la deuxième personne : *toy* (3 occ.) ; pour la troisième personne du singulier : *soy* (2 occ.), *lui*, *li* au masculin, et au féminin : *elle* (2 occ.) vs *li* (1 occ.) ; pour la troisième personne du pluriel : *eaus* (56 oc.), *euls* (9 oc.), *eus* (2 occ., dont *deus* : *d'eus* 1183-1184), *iaus* (qui rime avec *mangonniaus* 2673-2674).

Emplois.

On relève :

- deux cas où le pronom de la série III est coordonné à un terme qui, en fonction de sujet ou de régime, a la même forme : *moy et mon frere sommes cy* 5315 (*mon#* au lieu de *mes*), *eaus et nous morrons de fein* 3344.
- un emploi d'un pronom de forme III dans une proposition elliptique : *non pas seul, moy tiers* 8016 ;
- trois emplois en fonction régime direct et complexe (deux régimes coordonnés) : *Pierre, roy de Jherusalem / et de Chypre, le nomma l'en, / et moy, Guillaume de Machaut...* 8875-8877, *Que mort ou vif le ramenez, / lui, sa gent et toutes ses nez* 543-544, *lui et son cuer doit ordonner* 7805 ;
- un emploi en fonction régime indirect : *si com moy samble* 2435 ;

- un emploi en fonction régime d'un verbe à l'impératif affirmatif : *faites moy unes armeüres* 203 vs *Si me faites response* L1 ;

- des emplois où le pronom de type III est régime d'un infinitif : *si vueil [...] moy nommer* 256-258, *moy et m'onneur garder vorriés* 8513, *pour lui mener* 122, etc. (4 occ.).

On remarque trois emplois du pronom personnel de type III au lieu du pronom réfléchi quand le groupe « pronom réfléchi + infinitif » est introduit par une préposition : *je estoie prest de moy descuser par devant vous* L1, *d'eaus aisier* 3132, *fors qu'a eaus resjoir* 6230.

Dans tous les autres cas, les pronoms de type III sont en fonction régime prépositionnel. On relève également trois emplois de « de + pronom personnel » à valeur de possessif : *l'ame de my* 8508, *le scens de lui* 5831, *la fumièrre d'eus l'air a taint* 3071, *la pais d'eaus* 7773, *honneur a vous* 244-1390 mais *vostre honneur* 8884.

7. Relatifs/interrogatifs

Qui et *que* sont les plus employés dans notre texte, tandis que les formes *le quel*, *la quelle* / *la quele*, *les quels*, *les queles* sont rares.

Le pronom relatif peut être disjoint de son antécédent : *Car cils fait bien qui ceus justice / qui n'uevrent mië lealment* 414-415, etc. L'antécédent, lorsque c'est un pronom personnel sujet, peut n'être pas exprimé : *Sages est qui par avis fait* 4902.

Le pronom *qui*

Dans les relatives sans antécédent, *qui* évoque une personne indéterminée, notamment dans les proverbes : *Qui vuet venir o moy, si veingne !* 2735. Le relatif peut être repris dans la principale par un pronom : *Car qui deffent de haut en bas, / il a des .c. pars l'avantage* 3506-3407.

Le pronom *qui* peut être employé comme sujet neutre, mais son antécédent, le démonstratif *ce*, est souvent omis : *Rendre a nature le treü / et paier qui li est deü* 604-605, mais *cils qui dit ce qui desplait...* 8169.

Nous avons relevé quelques cas où la forme *qui* est à interpréter comme *qu'il* : *A cui qu'il plaise ne qui poise* 996, *Et tuoient quan qui trouvoient* 7004, *Quant li roys vit qui avesprist* 7103 (tous les autres manuscrits donnent la leçon *quil* au lieu de *qui* dans les trois cas) ; et inversement : *Aprés fu le roy de Poulainne, / qui tint Cracouve en son demayne, /*

qu'il promist qu'il y aideroit 1335-1337 (corrigé dans *BGV*), *Li roys et sa gent les sievirent, / qu'il monterent sus les chevaus* 7028-7029.

Qui est parfois élidé devant une voyelle : *une cité qu'est en Turquie* 646, *les nostres qu'en vaissiaus estoient* 2256, *n'onques ne fu veüz li homs / qu[i] onques en jour de sa vie* 5102-5103 (corrigé pour la versification, et par les témoins *EGV*), *Le soudant qu'estoit .i. enfant* 5171...

On ne relève que deux occurrences de la forme du pronom régime *cui* : *a cui qu'il plaise ne qui poise* 996 et *a cui...* 5285. Dans *car trop longue chose seroit / qui tous et toutes nommeroit* 15-16, faut-il voir *qui* comme un pronom régime indirect sans préposition ?

A noter, la seule occurrence de la locution interrogative *qui est-ce qui* : *Qui seroit ce qui oseroit / presumer, ou qui penseroit* 8195-8196.

Le pronom régime *que*

On ne relève qu'un cas où le pronom relatif sujet *qui* est concurrencé par *que* : *Là fu le contes de Genoive, / que, pour coleë qu'il reçoive, [...] / de l'estour ne se partira* 2257-2261.

Que peut être annoncé dans la principale : *einsi est que je le voy clerement, que vous volez dou tout mon deshonnour et mon damage* L1, ou repris dans la subordonnée par un pronom personnel : *Il ot grant meslee a la porte, / qui estoit grant et large et forte, / que li Sarrasin la voloient / clorre et fermer* 2527-2530.

On trouve des cas de *que* introduisant une proposition relative régime direct : *Or vueil dire sans detrier / que la crois puet signefier* 437-438, etc. (19 occ.) ; mais le plus souvent le pronom seul est concurrencé par *ce que* : *J'oy bien ce que vous devisez* 210, etc. (78 occ.), notamment en régime prépositionnel.

On peut aussi rencontrer *que* lorsqu'il s'agit de déterminer un antécédent de sens temporel ; *que* équivaut alors à « où » : *a l'eure que jours est fenis* 131, etc. (19 occ.). On relève une occurrence où *que* est employé comme relatif universel, ici avec le sens de « dont » : *s'ot la signourie / de Vienne, qu'il fu dalphins* 800-801.

On relève un emploi de *que* dans une expression distributive : *et cent mille que sains que saintes* 455.

On trouve rarement la forme *le quel* : *le quel* (2 occ.), *la quele* (1 occ.), *la quelle* (1 occ.), *les queles* (2 occ. au féminin) ; on la rencontre notamment en position de régime prépositionnel : *Li joua d'un tour d'escremie, / dou quel il ne se doubtoit mie* 735-736, *On me*

raporte moult de choses, / qui sont diverses et encloses, / aus queles il faut que je pense 8515-8517, .x. moys entiers ou plus, des quels je vous ay servi les .vi. a mes constanges L1, la lettre en la quele je vous estoie tenu L1, si me faites savoir devant le quel vous volez estre L2. La forme épïcène laquel n'apparaît pas.

Le pronom régime *quoy / coy*

Le pronom relatif régime *quoy* s'utilise toujours en emploi prépositionnel, non seulement avec un antécédent neutre (*Là parlerent de la matiere / pour quoy li soudans les envoie 4100-4101, 5878*), mais aussi avec un antécédent inanimé (*Et si penrez .iiii. galees, / bien garniës et bien arnees, / de quoy vous serez capitaine 3683-3685*) ; ou un antécédent animé (*le conte, / de quoy on tenoit moult grant conte 2473-2474*).

Le pronom relatif *dont*

Le pronom relatif *dont* (132 occ.) peut renvoyer à un nom, animé (34 occ.) : *Cils nobles rois, dont je vous conte 689*, ou inanimé (42 occ.) : *Le fais de la conjunction / dont je vous ay fait mention 88-89* ; à une proposition (24 occ.) : *Car elle eüst tout empeeschié, / dont ce eüst esté grant peschié 30-31 591*.

Il peut aussi marquer le moyen (3 occ.) : *Je fis les armes d'Achyllès, / dont Ayaiïs s'ocist 214-216* ; la cause (5 occ.) : *l'amiraut / de Rodes, qui moult scet et vaut, / et qui est de tresgrant emprise, / dont chascuns l'aime, et loe, et prise 1870-1873* ; l'origine, le lieu (9 occ.) : *droit au lieu dont parti estoient 3744* ; la conséquence (8 occ.) : *dont il avenroit... 3333...*

On note l'absence d'un antécédent dans *il trouveroit / saiens dont on gouverneroit / tout cest ost .iiii. mois 3436-3438*, où *dont* équivaut à *ce dont, de quoi*.

A noter la complexité de la locution relative : *En my lieu a .ii. montaignettes, qui sont rondes et hautelettes, / dont seur l'une a .i. chastelet 6915-6917*.

Le relatif *ou*

Le pronom relatif *ou* introduit généralement un complément de lieu, avec ou sans antécédent : *et s'estoit là ou tout ce avint 8018* et *pour aler ou le roy vorra 1934*, et quel que soit le lieu : *Sire, bien avons entendu / ce qu'il vous a pleü a dire, / ou riens ne volons contredire 4151-4153* ; *Qu'on ne tient pas qu'en tout le monde / ait prince ou tant de bien habunde 982-983*. On relève également un cas où il introduit un complément de temps : *pour le bon temps ou nous sommes 7704*.

Les relatifs composés

- *quanque* (« tout ce que »), mais dans *Qu'il tue tout quan qu'il abat* 6826 et *A tout quan qu'il porra mouvoir* 6957, *tout* est redondant ;
- *qui que* : *qui que s'en pleingne !* 5014, *et a qui qu'il grieve ne couste* 5641, *a cui qu'il plaise ne qui poise* 996 ;
- *d'ou qu'il soit* 5712, *alez ou qu'il vous plaira* 2740, 3712 ;
- *que que / quoi que* : *qu'aler y vueil que qu'il avengne !* 2736, *quoy qu'il aveingne* 6601 ;
- *quel... que / quelque... que* : *quel que chose qu'on li deïst* 7516, *ou de quelque part qu'il venist* 374, *le quel que vous vorrez de ces .iii.. L2, Et qu'il leur rende leur avoir / quel part qu'on le porra savoir* 5828-5829, *quel part qu'il voist et d'ou qu'il veingne* 344 ;
- *comment que* : *mieus morir ameroie / comment que ne soie pas dignes / de savoir vos secrez couvines* 1993-1995...

8. Numéraux et ordinaux

On relève au cas sujet masculin *ambdoy* 2364, *deus* 1184# (*deus* : *d'eus*), *troy* 8681..., au cas régime trois 4370..., ainsi que l'adverbe *entredeux* 5263.

La distinction entre *mil* « singulier » et *mille* « pluriel » n'est pas toujours respectée : on relève 23 occurrences où *mil* est « singulier » (*Ne homs puis mil ans tel ne vit* 327), contre 9 où il est pluriel (*Et tua bien trois cens mil hommes* 4369#) ; 21 occurrences où *mille* est « pluriel », contre 4 où il est singulier (*Uns homs en desconfissoit mille, Et .ii. enchassoïent .x. mille* 2161-2162#) ; la versification en est souvent l'explication. Cette distinction entre « singulier » et « pluriel » est respectée pour *cent* : *.x. se combatent contre cent* 2247 (14 occ.), mais *Que contre un estoient .ii. cens* 5650# (3 occ.).

Pour les ordinaux, on relève *premier* (38 occ.), *premierement* 641 ; *second* (10 occ.) / *secont* (1 occ.) et *secondement* 671 ; *tiers / tierce* (12 occ.) ; *quars / quarte* (2 occ.) ; *siste* 4745 ; *onsime* 1538 ; *vintisme* 3330 ; *centisme* 3331.

9. Indéfinis

ANALYSE LINGUISTIQUE

nul, nuls, nulle, nulles, nelui

Cet indéfini est toujours utilisé accompagné de la négation *ne*, sauf une fois : *Pour ce ne vueil que nuls y voise* 5897. On relève quelques emplois de *nul* avec le sens de « quelque » dans une proposition hypothétique : *et l'autre si est que, se nuls vous chargoit de riens contre vostre honneur* L2 (3 occ.), *S'il avoit nelui seur le plain* 4952, *Pour le roy qui procheinement / y sera, s'il puet nullement* 7335-7336 ; dans une proposition comparative : *plus est hardis que nuls lions* 5391, *qui est plus que nulle fleur blanche* 7999. On relève un cas où *nul* suit le substantif qu'il détermine : *sans orgueil nul* 4680. Le pronom *nelui* (5 occ.) n'est utilisé qu'au CR, mais il reste plus fréquent que le pronom *nul* qui est utilisé une fois au CS et deux fois au CR.

aucun(s), aucune(s)

Sur les 27 occurrences, nous ne relevons que deux emplois de *aucun* en proposition négative : *Avis m'est que je mesprendroie / s'aucune chose n'en disoie* 403-404 et *Car li roys ne fait jugement / d'aucun chevalier nullement* 8191-8192.

un, une

Sur les 23 occurrences, on relève quatre cas où *l'un / l'une* est employé seul : *fu de ceste assambleë l'une* 125, etc.

homme, homs

On ne trouve que de rares occurrences de *homme* dans le sens de *on* : *ce dit homme nul qui le vaille* 7535, *et tant d'ocis en y avoit / qu'omme le nombre n'en savoit* 6867-6868,

personne, parsonne

Sur les 10 occurrences, on ne relève que trois emplois de *personne* comme pronom indéfini : *Jamais ne greveroit parsonne / pour nulle chose* 1026-1027, *Il n'avoit d'Alixandre a Lens / personne qui fust si dolente* 3577-3578 et *Se personne qui le vausist / en menast tes chiens* 8302-8303.

rien

Rien est souvent employé comme pronom indéfini ; dans ce cas, on trouve le plus fréquemment *riens* (36 occ.) que *rien* (10 occ.). Le substantif féminin *rien* au sens de

« chose » n'apparaît dans le texte qu'au singulier : *c'est la rien qui plus m'anoie* 7567 (3 occ.). On ne relève pas d'emploi du mot *rien* comme adverbe.

neant

On ne relève qu'une occurrence de *neant* avec le sens de « rien » : *Nostres roy pour neant labeure* 2130.

neïs

On ne relève qu'un emploi de l'adverbe *neïs* : *Ne sans li homs n'ara tant pris, / s'il ne l'a, qu'il n'en soit repris, / neïs Hector le bon combatant* 483-485.

autre(s)

Dans les trois quarts des occurrences, *autre(s)* est précédé d'un déterminant : *Encor y a autre raison* 2682 et *Encor y a un autre point* 388. On relève un cas où *autre* précède un numéral cardinal : *Qui porroit tenir ce recet / mieux vaurroit qu'autre* .xvii. 3490-3491. La seule forme de pronom rencontrée dans ce texte est *autre(s)* : *Chose dont autres ait reproche* 8444. A noter cet emploi particulier de *autre* : *Quant li autre de sa compaigne / virent ce cop, il reculerent* 2340-2341, *mais il furent très bien batus, / et plusieurs autres abatus* 5039-5040, où *autre* souligne que le deuxième terme appartient à la même catégorie que le premier.

plusieur / pluseur(s)

On ne relève que deux emplois de *plusieurs* précédé d'un déterminant : *Li pluseur arrier se treïrent* 2834 et *Li pluseurs estoïent blecié* 5443.

mains, maint, mainte, maintes

L'adjectif *maint* est surtout utilisé au singulier. On relève quatre emplois du pronom *maint* : *Car maint y a qui se renvoise* 901, etc., et deux cas où l'adjectif est placé après le substantif qu'il détermine : *La ont il plouré larme mainte* 5572 et *ont moustreës miracles maintes* 456, ce qui peut s'expliquer par la rime avec *saintes* 455.

tout(e), tous, toutes, trestous

On trouve moins d'occurrences de *tous / toutes les* + subst. (57 occ.) que de *tous / toutes* + subst. (83 occ.), notamment dans les expressions *en tous cas*, *tous jours*, *de toutes pars*... On relève quelques cas où l'adjectif indéfini est placé après le substantif qu'il

détermine : *Lors dist la compaignië toute 68, et où pour toy Son corps tout mist 311...* A noter l'emploi particulier de tout dans *des mauvais estoit tous li pires 5997*.

chascun(s), chascune(s)

On relève trois occurrences où *chascun* est employé comme déterminant : *chascune porte 2008, chascune tour 3327, chascune ville 7282*. *Chascun* peut être complété par un pronom : *chascuns de vous 44...*, *chascuns d'euls 1210...*, *chascuns des nostres 2901*

meïsmes

On relève deux occurrences de *meïsmes* : *je meïsmes 874 et li roys meïsmes 1256*.

tel

On relève un seul cas où le pronom indéfini *tel* a le sens de « certain » : *car tel y a, qui se repose 2854*. On note la forme *toles nouvelles 8076*.

10. Le système verbal

a. *Les désinences*

- Présent de l'indicatif

La moitié des verbes du premier groupe prend un *-e* final analogique à la première personne du présent de l'indicatif ; il y a une hésitation pour certains verbes : *acort 4171 et acorde 3430, aim 247 et aime 2912, conseil 965 et conseille 3366, doubt 25 et doubte 3361, lo 2912 et loe 5622, merveil 1640 et merveille 8865, os 4517 et ose 8054, apelle 5299 et rappel 7874*. A la première personne du singulier, on relève également les formes particulières *vois 1791, 8450* pour *aller*, *dong L2* pour *donner* et *truis 6286, 8838* pour *trouver*.

On relève très peu de cas d'addition d'un *-s* final analogique à la première personne du présent de l'indicatif des verbes en *-ir, -re* : *puis 254, etc., fais 257, etc., tais 1196, etc.* ; on note une hésitation pour deux verbes : *sui (15 occ.) vs suis (3 occ.), di (26 occ.) vs dis 8550*. On relève les formes *tieng 3500 et tien 4002* pour la première personne du singulier du verbe *tenir* ; on retrouve cette finale *-g* par analogie dans le verbe à la troisième personne du singulier *tieng 2411*.

- **Présent du subjonctif**

A la première et à la troisième personne du singulier, tous les verbes du premier groupe se terminent par un *-e* analogique, sauf *saut* 2600 (*sauver*) et *doint* 130 (*donner*) ; on note une hésitation pour trois verbes : *confort* 510 et *conforte* 2138, *gart* 1052 et *garde* 5962, *ottroit* 1325 et *ottroie* 5765. On remarque également une hésitation entre *puisse* (1 occ.) et *puist* 232 (15 occ.), *voise* (3 occ.) et *voist* (3 occ.) (*aller*). A noter, la forme de la troisième personne du verbe *escrire* au subjonctif : *escrise* 7537.

- **Présent de l'impératif**

L'impératif de la deuxième personne du singulier a toujours, pour les verbes du premier groupe, la désinence *-e*, mais les verbes en *-ir*, *-oir*, *-re* gardent le radical nu. On relève deux cas où le verbe se termine par *-on* à la première personne du pluriel : *faison* 117, *couron* 2369 vs *courons* 7074.

- **Imparfait de l'indicatif**

A l'imparfait, les terminaisons *-oie* de la première personne du singulier et *-oient* de la troisième personne du pluriel sont bisyllabiques. On relève deux verbes qui se terminent par *-et* à la troisième personne du singulier : *valet* (*valoir*) 8344 (qui rime avec *vallet* 8343) et *solet* (*soloir*) 8675 (qui rime avec *Gybelet* 8676). On ne trouve qu'une occurrence d'un verbe à la première personne du pluriel : *estiens* 3024. A noter, *estat*, forme du verbe *estre* à la troisième personne du singulier, à la rime avec le substantif *estat* 7221-7222.

- **Futur**

Pour la première personne du pluriel, la terminaison est *-ons*, mais on relève une occurrence de *-on* : *diron* 2434.

- **Conditionnel**

Au conditionnel, les terminaisons dans ce texte sont les suivantes : *-oie* pour la première personne du singulier ; *-iens* (monosyllabique) pour la première personne du pluriel, mais on relève une occurrence de la terminaison *-ions* : *porriens* 3493 vs *porrions* 3595 ; *-iés* (monosyllabique) pour la deuxième personne du pluriel.

- **Passé simple**

ANALYSE LINGUISTIQUE

A la première personne du singulier, on ne relève qu'une seule occurrence d'un parfait avec un *-s* : *je fis* 214, mais *servi* 770, *vi* 771, *oÿ* 4912, *congnui* 787 (qui garde la trace de l'ancienne désinence) et *fu* 786.

Le rétablissement de *-t* à la troisième personne du singulier des parfaits faibles, sous l'influence des parfaits forts, n'apparaît dans le texte qu'avec *chevit* 329, *congnut* 3589, *mourut* 3518 et *perçut* 4473 ; on note une hésitation entre *norri* 832 et *nourrit* 289.

On ne relève que deux occurrences de parfait à la première personne du pluriel : *veïsmes* 3729 et *disiemes* 8852.

- **Participe passé**

Dans la plupart des cas, *-z* est la flexion utilisée pour les participes passés des verbes du premier groupe ; seuls sept participes passés se terminent par *-és* : *condamnés* 8143, *consilliés* 7516, *dampnés* 8144, *desamensongiés* 7755, *embesongniés* 8467, *haitiés* 1663, *bleciés* 4840 mais *bleciez* 3106. On relève quatre participes passés se terminant par *-t* étymologique : *ordenet* 8600, *but* 2202 mais *beü* 1430, *estet* 1977 mais *esté* 900, *appellet* 7934 mais *appelez* 2100, *appelés* 8160. On note également des occurrences de participes passés féminins des verbes en *-er* et *-ier* dont la terminaison s'est réduite à *-ie* : *abaissie* 2942, *apparillies* 3714, *essillie* 6884, *gaaingnie* 4013, *pillie* 6883, *plungie* 4326, *recommencie* 8495, *rengie* 2237, *traitie* 8496.

- **Infinitif**

On ne trouve que de rares occurrences de la désinence *-er* : *deviser* (5 occ.) vs *devisier* (2 occ. dont une qui rime avec *viser* 4492), *arrouser* 6294, *despriser* 252 qui rime avec *prisier* 25.

On trouve les deux formes *querre* et *querir* : *querre* (13 occ.) vs *querir* (8 occ.), *acquerre* (2 occ.) vs *aquerir* 530, *conquerre* (6 occ.) vs *conquerir* 7336, *requerre* (3 occ.) vs *requerir* (6 occ.), *enquerre* (2 occ.). On note également une hésitation entre *courir* (6 occ.), *acourir* 3462, *secourir* 2874 et *courre* 4822, *acourre* 2992, *secourre* 2993, 5616 ; *ensievir* 5410 et *sievrrre* 5536.

b. Les radicaux

Nous avons relevé des exemples attestant la variation syllabique du verbe *parler* : *je parole* 3505 (4 occ.) et *parla* 110 (24 occ.). On note également des formes en *-u-* du verbe

ANALYSE LINGUISTIQUE

mangier : *mengüe* 1655, *mengue* 1661 (subj. présent), et *mengier* 1178, *etc.*, *mengié* 1430, *etc.*, *mengera* 1651, *menja* 574 (qui rime avec *songa*).

Pour le verbe *estre*, on relève les formes de l'imparfait héréditaire : *yert* (3 occ.), *iert* (1 occ.), *yere* 152, largement concurrencées par *estoit* (189 occ.), et la forme héréditaire du présent *tu yes* (2 occ.), mais *tu es* (1 occ.). Pour le verbe *aller*, il y a alternance entre *je vois* (3 occ.) et *il va* (15 occ.).

De nombreux verbes montrent l'alternance entre radicaux forts et radicaux faibles :

- **alternance a / e** : *comparer* 4137 et *compere* 7857 (ind. présent) ; *pere* 183, 6659 (ind. présent de *parer*) ; *haiir* 5373, *hαιοit* 8720, *haïs* 1695 (part. passé), *etc.*, et *het* 1031 (ind. présent) ; *savoir* 254, *savez* 474, *savoit* 153 et *scez* 563, *scet* 1871, *scevent* 3020 (ind. présent) ; *charge* 7600 (ind. présent), *chargoit* L2 et *chergier* 1824, *chergié* 1831.

- **alternance -am- / -aim-** : *ama* 1504, *amerent* 1553, *amoit* 276, *etc.*, et *aimme* 581, *aime* 1873, *etc.* ; *clamés* 796, *clamoit* 3947 et *claimme* 3216 (ind. présent) ; mais *reclamer* 3737, *reclamoit* 8760.

- **alternance e / ie** : *seoir* 1191, *seoit* 3088 (ind. imparfait) et *siet* 2021 ; *assegié* 4468 (part. passé) opposé au substantif *siege* 295.

- **alternance e / oi** : *creü* 299 (part. passé) et *crois* 293 ; *veü* 368 (part. passé) et *voit* 2956, *veoit* 865, *voie* 2367 (subj. présent), *etc.* ; *peseé* 2639, *pesans* 8356 et *poise* 996 (ind. présent), *etc.* ; *chiet* 348 (ind. présent), *cherrons* 4170, et *cheoient* 8716 ; *deveriens* 64, *devroit* 115, *devoit* 745, *devra* 1309 et *doivent* 1308, *doy* 1099 (ind. présent), *etc.* ; mais *esperons* 4168.

- **alternance o / ue** : *morir* 1993, *morrons* 3345, *mort* 46 (part. passé), *mourut* 3518 et *muert* 474, *muire* 7147 ; *mourdrissoient* 8747 ; *prouver* 444, *prouvez* 3967, *prouva* 3977, *etc.* (22 occ.) et *pueve* 6295 (4 occ.) ; *pooir* 375, *pooit* 172, *poons* 2604, *etc.* (60 occ.), *povoit* 4532, *povez* 4919, *pouvoir* 7255 (4 occ.) et *puelent* 1605, *puet* 42 (ind. présent) (50 occ.) ; *trouver* 766, *trouva* 640, *trouvez* 237, *etc.* (59 occ.) et *trueve* 3773 (ind. présent, 3^e pers. du sing.) (6 occ.), et *truis* (1^e pers. du sing., 2 occ.) ; *voloir* 213, *voloit* 1967, *volez* 960, *volt* 602 (parfait), *vosist* 2875 (subj. imparfait), *vorra* 1301, *vorroit* 1453, *etc.* (100 occ.) et *vueil* 133, *vuet* 188, *vuelent* 1358, *vueille* (subj. présent) 1631, *etc.* (113 occ.) ; *ouvrer* 6290, *ouvré* 7822 (part. passé), *ouvreroit* 8541, *ouvra* 8581, *etc.* (23 occ.) et *oeuvre* 337 (subj. présent), *uevrent* 416 (3 occ.) ; *oeuvre* 8650 (impératif présent) de *ouvrir*.

- **alternance o / eu** : *courir* 1883, *courre* 4825 (infinitif), *courans* 1882, *court* 7315 (ind. présent), *couri* 1840 (parfait), *coururent* 2275, *couron* 2369 (impératif présent), *etc.* (22

occ.) et *queurent* 2950, *keurt* 6273, *queure* 5790 (subj. présent) (4 occ.) ; *demorra* 1935 (3 occ.), *demourer* 305, *demoura* 1839, *etc.* (32 occ.) et *demeure* 116 (ind. présent), *etc.* (12 occ.) ; *honnourer* 1466, *honnouroit* 274, *onnoura* 966, *honnouré* 716, *etc.* (68 / 20 occ.) et *honnoeur* 981 (ind. présent), *etc.* (110 / 3 occ.) ; *plourer* 8849, *ploura* 748, *plouré* 5575, *plourez* 5581, *plouroit* 7890, *etc.*, (12 occ.) et *pleure* 1714 (4 occ.) ; *secourir* 2874, *secourre* 2993, *secoure* 4824 (infinitifs), *secoury* 2961 (parfait), *etc.* (9 occ.) et *sequeure* 5791.

- **alternance oi / ui** : *poissant* 2127 et *puissans* 635, *etc.*, *puissent* 5787, *etc.*, *puissiez* L2 ; *anoie* 7570 (ind. présent) et *ennuia* 7133, *anuier* 7168.

Pour les parfaits forts, on note une hésitation entre *sot* (10 occ.) vs *sceut* (4 occ.), *orent* (8 occ.) et *eurent* (6 occ.) ; mais on ne trouve que les formes *ot* (106 occ.) pour *avoir*, *pot* (14 occ.) et *porent* 6486 pour *pooir* ; les graphies en *-o-* sont donc les plus représentées dans notre texte.

On note également une alternance entre *deïrent* (10 occ.) et *dirent* (4 occ.), *feïrent* (28 occ.) et *firent* (16 occ.), *meïrent* (15 occ.) et *mirent* (3 occ.), *veïrent* (11 occ.) et *virent* (3 occ.), On note enfin le passage d'un type de parfait à un autre : *couri* 1840 et *coururent* 5010, *preñirent* 2492 et *prëirent* 548, *vindrent* 20, *vinrent* 1189 et *venirent* 1098, *sui* 7039 et *sievirent* 7028, *contindrent* (20) et *tenirent* (5277).

Pour *faire*, *-s* implusif n'est pas toujours maintenu graphiquement : *fist* (116 occ.) vs *fit* (7 occ.) ; mais il est maintenu dans tous les autres verbes.

Au subjonctif présent, les radicaux palataux sont encore les plus fréquents : *veigne* 443 (4 occ.), *veingne* 344, *etc.* (12 occ.), *avengne* 2737 (3 occ.) vs *viennent* 1847-5372 ; *entreprengne* 345, *prengne* 3161 (6 occ.) vs *prennent* 8322 ; *teingne* 6600 (3 occ.) qu'on retrouve à l'indicatif présent avec *tieng* 3500 (1^e pers. du sing.) et *tieng* 2411 (3^e pers. du sing.), vs *tiennent* 2032 (4 occ.).

Au subjonctif imparfait, on trouve encore des formes où *-s-* intervocalique a été maintenu : *fausist* 727, *vosist* 1138, *etc.*, *vossist* 6881, *vausist* 5057, *chausist* 8304.

Dans les formes du futur de verbes en *-er*, le *e* entre *n* et *r* s'est amui dans la plupart des cas : *menray* 2996, *menra* 1732, *menrons* 4163, *menrez* 4076, *menront* 4204, *amenra* 3347, *ramenront* 4205, *donra* 5324, *donroië* 3469, *donroit* 6515 ; mais *parfineray* 7185, *finera* 81, *ordonnerez* 3683. Le *-e-* intercalaire est sonore dans les verbes du premier groupe dont le radical se termine par une voyelle au futur et conditionnel : *envoieray* 1237, *envoierons* 3443,

oublieray 6061, *priera* 7643, *publieront* 6243, *envoieroit* 3923, *envoieroient* 5746. Dans *parra* 2458, le *-e-* intercalaire s'est effacé.

On note également un *-e-* intercalaire au futur et au conditionnel des verbes à radical consonnantique : *baterons* 3428, *buvera* 1651, *combateray* 8025, *combatera* 3080, *combaterons* 5459, *combateroit* 4947, *congnosterioie* L1, *croistera* 208, *debateray* 8024, *debateroit* 8023, *deceverons* 6115, *deffendera* 5384, *deffenderons* 3320, *deffenderoie* L1, *deffenderiés* L2, *deveroit* (2 occ.), *deveriens* 64, *rendera* 5522, *renderoit* 5693, *descenderoit* 7023, *descenderoient* 5261, *responderay* 921, *respondera* 7715, *responderoit* 7515, *responderoient* 6568, *mettera* 1330, *metera* 2159, *mettrez* 2339, *metterons* 1246, *metteroit* 7167, *metteroient* 8617 ; mais *deffendray* 569, *devra* (3 occ.), *devroit* (4 occ.), *devroient* 5379, *mesprendroie* 404, *mettra* 5752, *mettroit* 7468, *tendra* 3340.

On note trois occurrences de *-d-* intercalé entre un radical se terminant par une consonne nasale et la désinence : *tendray* 568, mais *tenriés* L1, *tenroit* 6047 ; *vendra* 1563-3341, mais *venrez* 2047, *revenray* 509 ; *menra* 1732, *menrons* 4163. Par analogie, *-d-* s'efface parfois dans *prendre* où il est étymologique : *penre* (9 occ.), *apendra* 1733, *penrons* 2076, *penrez* 2046, *penroit* 1452, *penroient* 6089, etc. (25 occ.), *entreprenroit* 333 vs *prendre* (25 occ.), *aprendre* 7665, *entreprendre* (3 occ.), *reprenre* (2 occ.), *mesprendroie* 404.

Pour les verbes *estre*, *avoir* et *savoir*, le radical du futur et du conditionnel est respectivement *ser-*, *ar-* et *sar-*. On relève une seule occurrence de *aurez* L2. Pour les verbes en *-llir* au futur et au conditionnel, on trouve : *faurra* (2 occ.) vs *faudra* (2 occ.), *faudroie* 7686 ; *assaurrez* 2662, *assaurroit* 2791 vs *assauterons* 2629.

A noter la forme du verbe *entrer* au futur : *enterons* 1739 vs *entrepoient* 3334, *entrepoit* 7403, et *lairons*, futur de *laier* / *laisser*, 2179, 2462.

c. Syntaxe

L'accord du verbe avec le sujet est généralement respecté, à quelques exceptions près : *Or s'en va le roy et sa gent* 1681, *Li grans Caramans et ses os / sus la montaigne estoit logiez* 4520-4521, *Nous et no compaignie est morte* 3030, *si que le pris et la loange / fu donnee a ce roy estrange* 1263-1264, où l'accord se fait avec le premier ou le plus proche des deux sujets coordonnés ; *Et comment chascuns et chascune / qui estoit en sa compaignie / n'avoit esperence de vie* 3754-3756, *Que ceste pais et ceste acorde / soit publieë par la terre* 5778-5779, où les deux sujets expriment des notions très proches. On remarque aussi ce cas récurrent : *Chascuns samblant d'amour li monstre, / et li firent feste gringnour* 1546-1547 (3

occ.). Avec les substantifs à valeur collective, l'accord se fait généralement par syllepse du nombre : *dont grant planté li acorderent, / et promeïrent et vouerent / qu'il yroiënt aveques li* 821-823 ; avec *gent*, le verbe se conjugue toujours au pluriel : *A tel fin que sa gent cuidassent* 2093, etc. (70 occ.), mais on relève quatre cas où le verbe employé avec *gent* est conjugué au singulier, et un cas où il est employé avec *gens* : *Mais il n'i ot ne mur, ne porte, / ne gens qui la peüst deffendre* 648-649. On relève également une occurrence de *il y a* où *avoir* s'accorde avec le complément au pluriel : *il y avoiënt coques et barges* 1875, mais *Et si avoit de bons courciers* 1880.

Le participe passé employé avec l'auxiliaire *estre* s'accorde toujours avec le sujet ; le cas sujet masculin n'est respecté que dans la moitié des cas. Lorsque le participe passé est employé avec l'auxiliaire *avoir*, il s'accorde avec le complément d'objet antéposé dans les deux tiers des cas : *Lorent rendi la veüe / a ceaus qui l'avoïënt perdue* 451-452 etc., mais *Toutes rangines, tous meffais, / qu'on li a pourchacié et fais* 7807-7808, ou *Les pavillons et les engiens, / tout le charroy et tous les biens / que li Turq avoiënt laïssié / ont trouvé, si les ont chergié / et mené dedens le chastel* 5561-5565, etc. ; on relève trois occurrences où le participe passé s'accorde avec le complément d'objet postposé : *Et cent mille que sains que saintes / ont moustreës miracles maintes* 455-456, *Sans plus plaidier ont retournés / et leurs visages et leurs nés* 4003-4004 et *Qu'il ne li heüst descouverte / la mortel traïson couverte* 8037-8038.

La plupart du temps, le participe passé est placé après l'auxiliaire (*Et la belle Venus, sans faille, / ne s'i estoit pas oubliee ; / eins estoit vestue et patee / com deesse, royne et dame* 34-37), mais on peut trouver un complément entre l'auxiliaire et le participe passé (*Et quant li rois a ce veü* 539), ou le participe passé peut être placé avant l'auxiliaire et le sujet (*Venus yert par especial, / a ceste assambleë roial, / Mars, qui est li dieus de bataille* 31-33).

11. La phrase

a. *Ordre des syntagmes dans la phrase*

Dans un cas sur quatre, il n'y a pas de sujet exprimé, le plus souvent lorsque la phrase commence par *si*, *or*, *et*, *car* : *Or ay devisé de l'espee, / si revenray a ma pensee* 507-508. Dans la plupart des cas, on trouve l'ordre (complément) + sujet + verbe + (complément). En

ce qui concerne les phrases déclaratives, on trouve l'ordre S + V + (C) dans 74% des cas ; C + V + S dans 14% des cas ; S + C + V + (C) dans 12% des cas ; on remarque la fréquence de cette structure : S + V + C et C + V : *il aime Dieu, et sainte Eglise / honneure, crient et sert et prise* 993-994. On note également que nombre de phrases commencent par un mot de liaison du type *et, si, car, or...* En ce qui concerne les propositions relatives commençant par *qui* ou *lequel*, on trouve l'ordre S + C + V dans 70% des cas, S + C + V dans 20% des cas, S + C + V + (C) dans 10% des cas, le complément qui sépare le sujet du verbe étant souvent un petit mot (*moult* 454, *bien* 502...). Dans les autres propositions subordonnées, l'ordre S + V + C se rencontre dans 86% des cas. Dans les incises, on trouve toujours l'ordre S + V + C : *ce me samble* 74, *je n'en doubt mie* 24, *ce m'est avis* 192... L'expression *se diex m'aït* suit elle aussi l'ordre S + V + C. On le voit, l'ordre qui prédomine est donc bien sujet + verbe.

Dans les interrogatives directes, le sujet est toujours postposé au verbe, que ce soit un pronom : *Que te faut il en ce païs ?* 563, un groupe nominal : *Ne sera pugnis ce meffait ?* 8338. On ne relève qu'une occurrence où le sujet est antéposé : *Pour quoy ce fu ?* 7418. Mais quelques fois, le sujet n'est pas exprimé : *Quant li bons roys les lettres vit, / savez comment il se chevit ?* 7495-7496, mais *Savés vous que li bons roys fit ?* 7922.

b. L'emploi de l'indicatif et du subjonctif

Les verbes déclaratifs sont le plus souvent suivis de l'indicatif, le mode du réel, mode de ce qui est tenu pour vrai par l'énonciateur : *et je croy et di, par ma foy, / que tous tels serez vous a moy* 8523-8524, ce qui n'est pas étonnant dans une chronique historique ; mais on trouve aussi : *onques n'ay trouvé homme qui m'ait dit que j'eusse fait chose qui tournast contre mon honnour* L1. Certains verbes déclaratifs sont aussi employés pour exprimer la volonté, le désir, le souhait, l'ordre, donc suivis du subjonctif : *Si supplierent a Nature / qu'el fëist une creature / le mieus et dou milleur affaire* 69-71, *et dist qu'il ne la perde point* 4257. Avec un régissant impersonnel, exprimant la volonté ou l'impossibilité, le verbe de la subordonnée est également toujours au subjonctif : *Il couvient qu'il muire* 8600.

Pour les indépendantes, c'est l'expression d'un souhait qui justifie la présence du subjonctif : *Dieus leur doint grace / que chascuns saintement le face* 505-506.

Parmi les conjonctions entraînant le subjonctif, citons *affin que, a tel fin que, comment que* (mais *comment que homme d'onneur n'a tant / comme ot Hector le combatant* 7177-7178), *quoy que, eins que, non obstant que...* Suivies du subjonctif, les conjonctions *pour ce que* et *si que* expriment le but (*et les clés avec li enporte, / pour ce qu'entrer on n'y peüst*

5196-5197 ; *qu'on la traite sagement, / si qu'elle ait bon definement* 1251-1252), mais suivies de l'indicatif, elles marquent respectivement la cause et la conséquence (*car avec ces .ii. se tenoient, / pour ce que de leur langue estoient* 4599-4600 ; *il n'avoit nul escuier / où bien se peüst apuier, / si qu'on li a baillié* Avis 189-191). Dans les restrictives, le verbe est au subjonctif : *car il n'est home, s'on l'efforce, / que mieudres n'en soit ses confors / s'il l'a, et qu'il n'en soit plus fors* 492-494.

On trouve également le subjonctif dans les propositions hypothétiques : *se ses peres, qui roy estoit / et qui coronne d'or portoit, / sceüst dou fil l'entrepresure, / et qu'il metoit toute sa cure / en ce passage seulement, / trop s'en couroussast durement, / si l'en peüst espoir retraire, / par force ou par sairement faire* 388-395.

c. *L'emploi des temps de l'indicatif*

Le passé simple est le temps le plus utilisé pour la narration ; on relève quelques passés simples descriptifs : *li chastiaus fu subjés aus Turs* 634. Le passé composé est surtout utilisé dans le discours et les commentaires du narrateur ; on le trouve aussi dans la narration, mais pour le besoin de la rime : *quant il les vit, moult les prisa, / et l'ouvrage a faire empris a* 227-228, où il est employé avec un passé simple. Toujours pour la rime, on note des alternances dans une même phrase d'un verbe au passé simple et d'un verbe à l'imparfait : *si li dist tout ce qu'il queroit, / et d'aïde le requeroit* 944-945 ; d'un verbe au passé simple et d'un verbe au présent : *Son clergié manda et leur monstre / que il facent processions* 1084-1085, où *monstre* rime avec *encontre* 1083, *Aprés li fils se coronna, / et sus son chief la coronne a / de fin or ; si gouverne et regne / comme sires de tout le regne* 613-616... On rencontre de nombreux présent de narration : *De bien ferir pas ne se faint, / il abat tout ce qu'il ataint* 2267-2268...

d. *Quelques constructions particulières*

On relève quelques propositions infinitives : *La veüst on maint drap de soie / et de fin or qui reflamboie, / ardoir, et mainte dame belle, / maint Sarrasin, mainte pucelle, / maint Turc et maint enfant perir / par feu, ou par glaive morir* 653-658, *Dieus la vous doit finer a joie* 1215... On trouve également de nombreux infinitif substantivés : *qui au batillier se deporté* 490, *si fait dou demourer que sages* 984, *contre mon voloir* 555, *mais contre sa volenté* 550 ; même accompagné de complément : *que l'aler hors te deffendray* 568, *Au*

ANALYSE LINGUISTIQUE

departir de ceste feste 875, tuit si penser, [tuit] si desir / furent en faire le plaisir / de dames et de damoiselles 268-270...

On relève des constructions participiales : *tout en pourchassant sa besongne 846...* ; de rares participiales substantivées : *qu'on le tint pour des mieus faisans 4666* ; des constructions absolues ; *present son pere et ses amis 8414, etc., ces mos oÿs 3895* (en début de phrase) ; *consideré le service que je vous ay fai L1* (en fin de phrase), et surtout : *mais sachiez que nous, par la grace de Dieu, retournant de l'armee, vous, dedens la saint Michiel qui sera de la saint Michiel prochain vena[n]t en un an, trouverez a la court dou roy de France L3.*

On rencontre quelques périphrases verbales :

- *s'en aller + -ant : s'en alerent par mer nagent 1600, Einsi s'en va, tout combatant / et les Sarrasins ociant / a Alajyas droite voie, / boutant les feus 6987-6989, etc. ;*
- *cuidier + infinitif... (mais) + sujet + verbe nié : et la place tenir cuidoient ; / mais il ne la porrent tenir 4992-4993, Li roys la cité tenir cuide. / Mais n'est pas bon de ce cuidier 3278-3279, etc. ;*
- *voloir + infinitif pour marquer le futur proche : Or vous vueil deviser et dire 8752, etc.*

On note des constructions parataxiques : *Quant li dieu par amours amoient, / et les deesses se jouoient / aus dous gieus courtois, savoureux 1-3*, où la conjonction introduisant la première est reprise par le simple que précédé d'un *et* de coordination ; *Et ja soit ce que Saturnus / just a l'assembleë venus... 173-174, Qu'il n'i avoit nul si hardi, / tant me fust pres, ne tant l'amasse, / s'il me coursoit, que ne coursasse 8544-8546, et promist, en cas qu'il iront, / il tenra tout ce qu'il feront 7291-7291.*

Inversement, nous avons remarqué quelques cas de *que* pléonastique ou de reprise, répétant la même conjonction déjà exprimée auparavant, après l'insertion d'une autre subordonnée : *de qui, je croy, qu'il tient sa terre 7464, Encor li manda brief et court / que s'il vient a Alajyas, / qu'il y venra plus que le pas 6954-6956, et quant est de ce que escript nous avez, que la response des dites lettres vous envoions dedens la feste de Noel L3, etc.* A noter également l'emploi de *que* au sens de *car* : *si useray de son conseil, / qu'a li volentiers me conseil 963-964, etc.*

ANALYSE LINGUISTIQUE

On rencontre aussi souvent des constructions disloquées (mise en position détachée d'un élément de la proposition avec reprise anaphorique qui crée un phénomène de redondance) : *et pour ce que les juenes gens, / qui d'euls armer sont diligens / si tost qu'il ont la teste armee, / chascuns cuide valoir Pompee / et font plus qu'on ne leur commande, / s'il ne sont tresbien en commande* 3981-3982, où *chascuns* est une reprise anaphorique de *les juenes gens*.

Lorsque deux relatives sont coordonnées, le pronom relatif est parfois repris dans la seconde par un pronom personnel ou un autre terme de rappel, si bien que cette proposition prend l'aspect trompeur d'une indépendante : *un sien chambellain, **Que** chascuns aimme, et je aussi L'aim 3667-3668, Trente Sarrasins appelez / tels com vous les vorrez eslire, / des plus sages de mon empire, / **que** vous en menrez avec vous, / et serez souverains de tous 4072-4076.*

Le pronom relatif peut aussi n'être en rapport avec aucun terme de la principale, et la relative équivaut, pour le sens, à une subordonnée hypothétique à sujet indéterminé : *Car trop longue chose seroit / qui tous et toutes nommeroit* 15-16 (15 occ.).

La principale peut être omise, et la relative prendre alors la valeur exclamative d'une interpellation : *Qui lors veïst gens esbahir / et murmurer par grant air !* 2121-2122 (5 occ.).

On note de fréquentes de ruptures de construction du type : *car Dieus y fu crucifiez / pour nous tous et martyriez, / qui nasqui de sa Vierge Mere / par le comandement dou Pere* 431-434, où la proposition relative est détachée de son antécédent.

Quelques phrases nous ont posé problème, par exemple : *Je vous di que aucunes couvenances les queles vous m'aviés, vous m'avez menti faussement et malvaisement* L2 (à noter que le témoin *E* supprime *vous m'aviés*, et le témoin *G* *vous m'avez*), et surtout *Et pour ce que les juenes gens, / qui d'euls armer sont diligens / si tost qu'il ont la teste armee, / chascuns cuide valoir Pompee / et font plus qu'on ne leur commande, / s'il ne sont tresbien en commande.* 3981-3986, qui nous semble incomplète.

IV. INNOVATIONS LEXICALES

ANALYSE LINGUISTIQUE

Gilles Roques décrit la *Prise d'Alexandrie* comme étant « l'œuvre la plus pauvre naturellement en vocabulaire régional, et inversement la plus riche en mots modernes »³⁷.

On relève en effet quelques termes régionalistes :

- l'adjectif picard *estahi* (« stupéfait, muet de saisissement ») qui rime, comme dans tous ses autres textes, avec *esbahi*, qui a quasiment le même sens : *li roy, qui estoit esbahis, / et aussi com tous estahis* 3033-3034 ;

- l'adjectif picard *entait* (« empressé, appliqué ») qui rime, comme dans tous ses autres textes, avec *tais* : *qui tuit sont a bien faire entais, / ne say leurs noms, pour ce m'en tais* 4693-4694 ; d'après Gilles Roques, Guillaume de Machaut serait le dernier écrivain à avoir utilisé ce mot³⁸ ;

- le mot *bricole* 1803 dans son ancien sens de « catapulte », mot appartenant au vocabulaire militaire, mais aussi régional, car la première attestation de ce mot se trouve dans un texte d'archives datant des années 1360 et décrivant les fortifications de la ville de Reims³⁹ (emprunté à l'italien *briccola* « catapulte ») ;

- même chose pour *espringale* 2813, 3421, « machine de guerre qui lance des carreaux ou des boulets de plomb », qui apparaît d'abord dans un texte d'archives de la ville de Reims vers 1258, puis dans le *Roman de la Rose* (v. 10122), et ensuite dans la *Prise d'Alexandrie*⁴⁰ (*espringale*, du provençal *espingala*, issu de l'allemand *springen*, « sauter »⁴¹).

Nous avons aussi trouvé de nombreux néologismes, issus notamment :

- du latin⁴² :
 - *commerque*, 5695, 5697, 6069, « taxe commerciale de 10 % levée en monnaie sur la valeur des marchandises vendues » (du latin *commercium* « négoce ; lieu où se fait le commerce ; droit de commercer »)⁴³ ;
 - *faciole* 6450 « turban » (du latin *fasciola* « bandelette ») ;
 - *tragediane* 19, 21, « prêtresse », dont l'auteur nous donne lui-même une définition (*tragedianes sacrefice / font aus diex, et devin office* 21-22, ce qui ne

³⁷ G. Roques, « Tradition et innovation dans le vocabulaire de Guillaume de Machaut », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque-table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22 avril 1978)*, éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, p. 171.

³⁸ G. Roques, *art. cit.*, p. 165.

³⁹ G. Roques, *art. cit.*, p. 172, <http://www.cnrtl.fr/etymologie/bricole>.

⁴⁰ D'après le *Godefroy*.

⁴¹ D'après le *Littre*.

⁴² Voir également **Graphies latinisantes**.

⁴³ Cf. <http://www.cnrtl.fr/etymologie/COMMERCE>.

ANALYSE LINGUISTIQUE

correspond pas aux définitions proposées par le *Godefroy* : « acteur qui joue la tragédie »)⁴⁴, dérivé de *tragedie*, qui est apparu en français vers 1300, puis est seulement réapparu en 1370⁴⁵, lui-même emprunté au latin *tragœdia* « la tragédie »⁴⁶ ;

- de l'italien :

- *canon* 5282 « pièce d'artillerie servant à lancer des projectiles » (issu de l'italien *cannone*, du latin *canna* « tube »), qui apparaît en 1338 dans le *Compte de Bartholomæus du Drach, trésorier des guerres*⁴⁷ ;
- *bricole* (cf. *infra*) ;
- *brigade* 5629 « troupe de soldats », de l'italien *brigata* « troupe, bande »⁴⁸ ;

- de l'anglais : *haguenée* 6387, « haquenée », mot emprunté à l'anglais qui apparaît en français dans les années 1360 ;

- de l'espagnol : *morache* 1149, « maurache, guitare mauresque », dont le nom montre bien l'origine orientale de cet instrument, qu'on trouve habituellement sous la forme *guiterne mauresque*, de l'espagnol *guitarra morisca*, et qui, sous la forme *morache*, est certainement un *hapax* ;

- du turc :

- le mot *caraman* 4459, 4520... « souverain turc », est certainement un *hapax* ; Karaman, le fils du fondateur de la dynastie, a donné son nom à son peuple, les Karamanides ou Qaramânoğullari (« fils de Karaman »), à une ville, Karaman, et son nom a donc aussi été utilisé comme terme générique pour désigner leur chef ;
- *tricolprier* 4557, 5792..., *tricolpe* 6163, « turcoplier », frère de l'Ordre des Hospitaliers, chef des turcoples/ turcoples (écuyers, troupes indigènes) ».

⁴⁴ G. de Machaut définit *tragediane* également comme une prêtresse dans *Les Lays : Et Vesta dira la messe En pardon de mes meffais, Qui des nimphes est prestresse*, in G. de Machaut, *Poésies lyriques*, Paris, Champion, 1909, t. 2, p. 441. On trouve deux occurrences, par exemple, dans les balades d'Eustache Deschamps, cf. *La Prise d'Alixandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 429.

⁴⁵ Le mot *tragedie* est apparu vers 1300 au sens de « poème dramatique » dans la traduction par Jean de Meun de la *Consolation de Philosophie* de Boèce ; puis on le retrouve vers 1370 dans *Ethiques* d'Oresme, cf. <http://www.cnrtl.fr/etymologie/tragedie>.

⁴⁶ A noter que le mot latin *tragoedia* vient lui-même du grec *τραγῳδία* « chant du bouc », c'est-à-dire « chant religieux dont on accompagnait le sacrifice d'un bouc aux fêtes de Bacchus ; chant ou drame héroïque, tragédie ; récit dramatique et pompeux ; événement tragique », ce qui correspond à la fois au sens de prêtresse, et au sujet de la *Prise d'Alexandrie*, chant élogieux et dramatique qui relate la mort tragique d'un héros, cf. <http://www.cnrtl.fr/etymologie/tragedie>.

⁴⁷ <http://www.cnrtl.fr/etymologie/canon>. On retrouvera ce mot, employé dans le même sens, notamment dans les *Chroniques* de Froissart, *Mélines* d'Arras et dans *Le Livre des faits et bonnes meurs du sage roy Charles V* de Christine de Pizan.

⁴⁸ Cf. <http://www.cnrtl.fr/etymologie/brigade>.

Certains mots sont d'origine incertaine :

- *armerange* 5182, « qui aime les armes », dont c'est la première attestation en français⁴⁹ ;
- *escarmuche* 4705 ou *esquermuche* 4959, « escarmouche », qui apparaît en français dans les années 1360 et dont l'origine est controversée : il peut être issu de l'italien *scaramuccia* qui date du début du XIV^e siècle, à moins que ce ne soit un dérivé d'*escremie*, *esquermie* « lutte, combat »⁵⁰ ;
- *cauperche* 6520 (*estre pris a la cauperche*, « tomber à la renverse »), qui est issu du participe *caü* (de *caoir*) et *perdre*, qui est certainement un *hapax* (*escauperche*, var. *G*)⁵¹ ;
- *soubresaut* 6521 « saut périlleux », issu de *sobre* (*sur**) et de *saut*, du lat. *saltus* (peut-être de l'ancien provençal)⁵², dont c'est la première attestation en français ; à noter que ces deux néologismes, *soubresaut* et *cauperche*, se trouvent dans deux vers consécutifs (6520-6521) ;
- *rangine* 7810, mot inconnu associé à « rancune »⁵³.

D'autres mots ont été créés par dérivation,

- par ajout d'un préfixe :
 - *micanon* 1148 (deuxième attestation en français), du grec *kanon* qui signifie « psaltérion », d'où *micanon*, « demi-psaltérion » ;
 - *descuser* L1b, *désencuser* L1b, L1d, « excuser, décharger d'une accusation », *hapax* (on trouve *desencuzar*, « disculper » en roman⁵⁴) ;
 - *desamensongié*, 7752 « être lavé des accusations mensongères », certainement un *hapax* (même chose pour la forme utilisée dans les variantes *B*, *desamesurié*, *G*, *desamessuré*, *V*, *dessammesurié*, qui n'ont aucun sens et dont les différentes orthographes nous montrent que les copistes ont mal, voire pas du tout, compris ce nouveau mot).
- par ajout d'un suffixe :

⁴⁹ Cf. Atilf, Godefroy.

⁵⁰ Cf. <http://www.cnrtl.fr/etymologie/escarmouche>.

⁵¹ Cf. Atilf, Godefroy.

⁵² Cf. <http://www.cnrtl.fr/etymologie/soubresaut>.

⁵³ Cf. Atilf.

⁵⁴ Cf. F. J. M. Raynouard, *Lexique Roman ou dictionnaire de la langue des troubadours comparée avec les autres langues de l'Europe latine*, 1844.

ANALYSE LINGUISTIQUE

- *bruette* 411 « tache », *hapax*, peut-être issu de la famille de *bruire* (« brûler ») ou de « brun » ; *petiot* 3952, « tout petit » ;
- *pourtraiture* 5502 « image, représentation », qui apparaît pour la première fois dans les œuvres de Machaut (*Le Dit dou Lyon*⁵⁵, *Les Chansons baladées*⁵⁶, *Les Lays*⁵⁷, *Les Motets*⁵⁸) ;
- *vireton* 5585 « flèche ou trait d'arbalète empenné en hélice avec des lamelles de cuir, de bois ou de fer, ce qui le fait tourner en l'air sur lui-même » qui apparaît dans les années 1340 ;
- *esclatier* 6108 « généreux, exceptionnel », qui est un *hapax* ;
- *arbril* 6256 « bois », qui apparaît dans les années 1350-1370 ;
- *montaingnettes* 6915 « petites montagnes », dont c'est la première attestation en français ;
- *hautelettes* 6916 « un peu hautes », certainement un *hapax* (là encore, deux néologismes se trouvent dans deux vers consécutifs, 6915-6916)...

Machaut revivifie des locutions vieilles à son époque, et se place ainsi entre tradition et innovation⁵⁹ : par exemple la locution *estre ceint de tel corde* 7257 (« être dans de telles dispositions ») ou la locution *faire la dorveille* 3189 (« être dans un demi-sommeil »⁶⁰), locutions anciennes et pittoresques à son époque dont Machaut a modifié le sens.

On peut remarquer que, dans la liste des instruments de musique (vv. 1147-1167), *topos* de la littérature médiévale, quatre mots sont apparus pour la première fois dans le *Roman de la Rose*, puis dans la *Prise d'Alexandrie*⁶¹ :

- *rubebe* 1148 « rebec », du bourguignon *rebay*, du provençal *rabey* ou de l'italien *ribeca*, *ribeba*, issus de l'arabe *rabeb*, « espèce de violon à une ou à deux cordes » (*Roman de la Rose*, v. 21000) ;

- *leüit* 1149 « luth », du provençal, *laut*, *lahut*, issu de l'arabe *al úd*, « luth » : *Harpes et giges et rubebes* ; *Si r'a guiternes et leüs* (*Roman de la Rose*, 21287) ;

⁵⁵ *Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. par E. Hoepffner, *op. cit.*, t. 2, 1911, p. 213.

⁵⁶ G. de Machaut, *Poésies lyriques*, *op. cit.*, t. 2, p. 619.

⁵⁷ G. de Machaut, *op. cit.*, p. 395, 437, 477.

⁵⁸ G. de Machaut, *op. cit.*, p. 497.

⁵⁹ G. Roques, *art. cit.*, p. 164-165.

⁶⁰ G. Roques, *art. cit.*, note 7 p. 163.

⁶¹ On trouve une autre énumération d'instruments de musique dans le *Remède de Fortune* ; nous citons le passage dans **Notes critiques**.

- *guiterne* 1149 et *citole* 1151 « instrument de musique à cordes », de la même origine que les mots *cithare* et *guitare*, du provençal *cithara*, *cithola*, issu du latin *cithara*, ou de l'espagnol *guitarra*, empr. à l'arabe *kitâra*, lui-même emprunté au grec *κιθάρα* « cithare » : *Et ot [il y eut] vieles et citoles (Roman de la Rose, v. 18584) ;*

- *chevrette* 1160, « cornemuse ornée d'une tête de chèvre ou sans soufflet ? », issu du provençal *cabreta* « petite chèvre » : *Citole prent, trompe et chievrete (Roman de la Rose, v. 21303).*⁶²

Eschaquier 1166, dans le sens d'instrument de musique (sorte de clavecin qui doit évoquer un échiquier), n'est utilisé que par Machaut dans la *Prise d'Alexandrie* ; il précise d'ailleurs son origine, l'Angleterre (*l'eschaquier d'Engleterre*, 1166). On retrouve le mot vers 1460, dans la *Farce du Gaudisseur*, sans la mention de l'Angleterre⁶³.

En revanche, nous hésitons sur le sens du mot *trepie* 1167, (issu du bourguignon *trepei*, du latin *tripēs*, de *tres*, « trois », et *pes*, « pied ») : s'agit-il du triangle, qui évoque la forme du trépied ? Dans ce sens, il s'agit alors d'un *hapax*.

Quant à la liste des navires⁶⁴ réunis à Rhodes (vv. 1875-1880), elle mêle, d'après Gilles Roques⁶⁵ :

- des désignations courantes dans la littérature épique et romanesque dès le XII^e siècle (*barge, nave, huissier, galee*) ;

- d'autres récentes (*coque, courcier*) ;

- d'autres beaucoup plus rares :

- *panfile* 1876 « gros bateau de guerre », mot de la Méditerranée orientale, issu du grec méditerranéen *pamphylon* par l'intermédiaire du génois, que l'on trouve dans les *Gestes des Chiprois* entre 1314 et 1321, et que l'on retrouvera chez Mézières vers 1386-1389 dans *Le Songe du Vieil Pèlerin*⁶⁶ ;

- *griparie* 1877 « brigantin vénitien », vaisseau léger de combat, qui apparaît ici pour la première fois en français, que l'on retrouve dans *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut*⁶⁷, et ne survivra pas après le XV^e siècle ;

⁶² Cf. *Godefroy, Littré* et <http://www.cnrtl.fr/etymologie>.

⁶³ Cf. le *DMF*, *Atilf.fr*.

⁶⁴ Pour la description des bateaux, voir B. Ribémont, « Le Chroniqueur, l'hagiographe et la mer. A propos de *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », à paraître dans *Le Moyen Âge*.

⁶⁵ G. Roques, *art. cit.*, p. 172.

⁶⁶ Cf. le *DMF*, *Atilf.fr* ; P. de Mézières, *Le Songe du Vieil Pèlerin*, *op. cit.*, p. 435.

⁶⁷ Cf. le *DMF*, *Atilf.fr* ; *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut*, éd. par J.A. Buchon, Paris, A. Desrez, 1835, tome 2, chapitre 31.

- *tafouree* 1877 « navire de transport pour les chevaux » qui apparaît aussi ici pour la première fois, et qui sera repris et défini par Philippe de Mézières dans *Le Songe du Vieil Pèlerin*⁶⁸ ;
- *lin* 1878 « frégate légère », qui vient du latin *lignum*, par l'intermédiaire du provençal, attesté au XIV^e siècle, que l'on retrouve dans les *Chroniques* de Froissart) ;
- on peut rajouter *quaraque* 1877 « très grand bateau », « long et large » comme le dit Machaut, servant au transport ou à la bataille, que l'on trouve dans le témoin *E* ; ce mot est un emprunt à l'arabe *harraqa* (« barque »), probablement par l'intermédiaire de l'italien *caracca*, plus spécifiquement génois ; en 1245, il désigne un petit bateau sarrasin ; il s'agit certainement de sa première apparition en français ; on trouve ce mot dans les *Chroniques* de Froissart et dans *Le Songe du Vieil Pèlerin* de Mézières⁶⁹. D'après Bernard Ribémont, « la caraque est destinée aux *impedimenta* : c'est un bateau de commerce, à bords hauts, plus larges et plus arrondis que les galères. Il fut le premier à être dirigé par gouvernail, avec un 'château' de poupe et un de proue ; il est gréé à voile carrée, contrairement à la plupart des autres navires, à voile latine triangulaire »⁷⁰ ;
- ou mêmes inconnues :
 - *fyacre* 1878 qui est un *hapax* (Gilles Roques se demande s'il ne faut pas lire *siacre*⁷¹) ;
 - *targe (a chevaus)* 1879, qui est aussi un *hapax*, à moins que cela ne soit une faute et qu'il ne s'agisse d'une *barge* à chevaux.

Ce qui démontre la grande culture livresque de Machaut, qui a vécu loin de la mer.

L'importance du vocabulaire militaire contemporain « révèle en G. de Machaut un excellent témoin »⁷², comme l'énumération des instruments de musique montrent en lui le grand poète⁷³. Notons, justement, l'apparition du mot *poëterie* 23 « art de la fiction littéraire

⁶⁸ « Tafforresse est un vaisseau de mer qui va a vingt ou trente advirons et porte xvi a xx chevaulx. Et a le dit vaisseau une grande porte en la poupe et ne lui fault que deux our troys paulmes d'eaue [...] Et fera plus de dommage une tafouresse que ne feroient deux ou troys galees armees... Il fu exprouve a la prinse d'Alexandre, car le vaillant roy de Chippre, Pierre de Lizignien, entre les vaisseaulx de sa gracieuse petite armee, avoit desdictes tafforresses environ xvi », cité par P. Edbury, in Guillaume de Machaut, *The Capture of Alexandria*, Aldershot, Ashgate, 2001, p. 438.

⁶⁹ P. de Mézières, *Le Songe du Vieil Pèlerin*, op. cit., tome 1, p. 541 ; cf. le DMF, Atilf.fr.

⁷⁰ B. Ribémont, « Le Chroniqueur, l'hagiographe et la mer. A propos de *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », à paraître dans *Le Moyen Âge*.

⁷¹ G. Roques, art. cit., p. 172.

⁷² G. Roques, *ibid.*

⁷³ « Avec les séries d'instruments de la *Prise d'Alexandrie*, il prétend vouloir les énumérer tous et leur donner leurs « propres noms » ainsi que leurs « seurnoms ». Ainsi défini, son projet, de même que le choix de termes rares à la place des mots courants, indique bien que c'est la nomenclature qui intéresse Machaut tout autant que

ANALYSE LINGUISTIQUE

et de la versification », qui disparaîtra au XV^e siècle⁷⁴, certainement concurrencé par *poésie* apparu lui aussi vers 1370, et qui n'est pas sans nous rappeler la célèbre ballade d'Eustache Deschamps :

Après Machaut qui tant vous a amé
Et qui estoit la fleur de toutes flours,
Noble poète et faiseur renommé...⁷⁵

où apparaît pour la première fois le mot *poète* employé pour un auteur qui n'est pas antique, donc au sens moderne du mot ; le premier poète français, Guillaume de Machaut.

l'objet lui-même. » in M. Jeay, *Le commerce des mots, l'usage des listes dans la littérature médiévale, XII^e-XV^e siècles*, Genève, Librairie Droz, 2006, p. 277-278.

⁷⁴ « C'est poésie, deduction de poèmes, de ce terme usoit on encores du regne de Loys XI au prologue de l'abbregé des Chronicques », in J. Nicot, *Le Thresor de la langue francoyse* (1606).

⁷⁵ Cité par P. Tarbé, in *Les Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. par P. Tarbé, *op. cit.*, p. xxxiv.

VERSIFICATION

La *Prise d'Alexandrie* compte 8884 octosyllabes à rimes plates. Les vers sont réguliers, même s'il nous a fallu à de rares occasions rétablir la mesure du vers⁷⁶.

On relève de très rares rimes dont les consonnes ont une articulation très proche l'une de l'autre, et qui sont donc irrégulières ou imparfaites : *turne* : *coustume* 581-582 (assonnance que l'on trouve souvent lorsqu'il s'agit de Fortune⁷⁷), *tricople* : *coustentinoble* 6163-6164, *possible* : *Triple* 6747 : 6748, *Phelippe* : *delite* 797-798, *nobles* : *rodes* 1683-1684, *portent* : *efforsent* 6610.

Certaines rimes contiennent parfois dans leur graphie une consonne présumée muette : *toute* : *doubte* 68-69, *dite* : *escripte* 319-320, *pris* : *fls* 793-794, *armes* : *dames* 3557-3558, *columpne* : *coronne* 5735-5736, *hostels* : *montés* 6203-6204... De même, *bonne* (*borne*) 2692 rime avec *donne* 2691. On note également que *roy* rime avec *anglois* 5867-5868, ce qui montre l'évolution de la prononciation de la flexion -s.

Inversement, un -r- a été rajouté à *celestre* pour respecter la rime avec *senestre* (*celestre* : *senestre* 2498-2499), ou à *alondres* (*alonde/aronde*) qui rime avec *londres* 3065-3066 ; l'orthographe de *lede* (*laide*) peut ainsi s'expliquer par la rime avec *tede* (*tiede*) 8427-8428, et celle de *let* (*laid*) par la rime avec *Gibelet* v. 8715-8716, alors que l'on trouve à l'intérieur des vers *laide* 8474, *laidure* 8784, etc. ; *moult* (218 occ.) ne prend la forme *mont* que lorsqu'il se trouve à la rime (*mont* : *amont* 6415-6416, 8563-8564...), même chose pour *moustrer* (21 occ.) et *monstrer* (7 occ., toutes à la rime) ; *hostel* (12 occ.), lorsqu'il se trouve à la rime avec *osté*, s'écrit alors *hosté* (2 occ.) 4385-4386 ; on relève aussi *meins* (*minus*) : *certeins* 6547-6548 et *mains* (*minus*) : *certains* 4197-4198, *estat* (imparfait de *estre*, troisième personne du singulier) : *estat* 7221-7222... Il y a donc, semble-t-il, dans notre texte une volonté de créer des « rimes pour l'œil ».

Guillaume de Machaut a parfois préféré la rime à la vérité historique : ainsi, au vers 6329, il met *mars* au lieu de *avril* pour rimer avec *espars* ; au vers 6994, *Valence* (qui rime avec *doubtance*) au lieu de *Valenie*.

⁷⁶ Voir notre chapitre **Etablissement du texte**.

⁷⁷ J. Cerquiglini, *Guillaume de Machaut et l'écriture au XIV^e siècle: "un engin si subtil"*, Paris, Champion, 1985, p. 63.

VERSIFICATION

Les rimes pauvres sont rares, on trouve surtout des rimes riches et parfois des rimes léonines. Ainsi, on relève :

- de nombreuses rimes dérivatives, où la forme simple d'un lexème rime avec une forme préfixée du même lexème : *queroit* : *requeroit* 945-946, *deshonneur* : *d'onnour* 121-122, etc.
- de nombreuses rimes jouant sur des mots de la même famille, homonymes, mais appartenant à deux catégories grammaticales différentes : *assemblee* (substantif) : *assemblee* (participe passé) 25-26, *demeure* (verbe) : *demeure* (substantif) 115-116, etc.
- quelques rimes formées sur des homonymes n'appartenant pas à la même famille : *esté* (part. passé) : *esté* (substantif) 891-892, *peres* (substantif) : *peres* (verbe) 553-554, etc.
- très peu de rimes où les consonnes de la pénultième syllabe ne correspondent pas : *blanche* : *branche* 409-410, *agiie* : *argiie* 421-422, etc.
- et de rares rimes utilisant exactement le même mot : *prendre* : *prendre* 559-560, *eüst* : *eüst* 829-830, etc.

Quelques fois, la rime porte sur deux mots – ou groupes de mots – qui sont homophones : *une crois* : *tu ne crois* 291-292, *le nota* : *l'en osta* 315-316, *qui le revela* : *sire vez la* 535-536, *retourna* : *autre tour n'a* 659-660, *avec li* : *avoit que li* 4305-5306, etc.

Il nous faut enfin citer les séries de rimes jouant sur un mot et toutes ses formes possibles, figure de paronomase très courante : *et s'amenistre hardement / pour combatre hardiement ; / n'il n'est homs si acouardis, / s'il l'a, / qu'il n'en soit plus hardis* 496-497 ; *c'est a dire qu'il trespasa / et que l'estrangle pas passa, / dont creature ne rapasse, / tant bien son alee compasse* 608-611, etc. Jacqueline Cerquiglini parle à ce sujet d'« exhaustion infinie des mots auxquels [l'auteur] fait rendre leur sens, tous leurs sens. »⁷⁸

⁷⁸ J. Cerquiglini-Toulet, « Guillaume de Machaut et l'art du motet », *Motets*, Ensemble Nova Musica, 2002, p. 6.

L'AUTEUR ET SON ŒUVRE

Est-il encore besoin aujourd'hui de présenter Guillaume de Machaut, au vu des nombreuses études qui portent sur lui ? Figure majeure du XIV^e siècle français dans le domaine des lettres comme dans celui de la musique, homme de lettres et homme de cour, il fut reconnu de son temps, en France et dans toute l'Europe, comme une autorité, un « Poète ». Nous nous limiterons donc à rapporter les éléments essentiels de sa vie et de son œuvre qui peuvent éclairer notre lecture de la *Prise d'Alexandrie*.

I. GUILLAUME DE MACHAUT

Guillaume serait né vers 1300 d'une famille roturière à Machault, petit village des Ardennes, dans le diocèse de Reims, en Champagne. Il a vraisemblablement poussé assez loin ses études littéraires, suivant le cursus médiéval, mais on ignore s'il a achevé ses études de théologie et comment il a acquis ses connaissances ; il a peut-être bénéficié de l'enseignement des chanoines de la cathédrale de Reims ; il obtient cependant le titre de *magister artium* (« maître-ès-arts »), titre attesté par des documents de 1352, mais on ne sait de quelle université.

Vers 1324, il se fait connaître grâce à des motets religieux, dont l'un est adressé à Guillaume de Trie pour son intronisation à l'épiscopat de Reims. A la même époque, il entre au service de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, auprès de qui il occupera les diverses fonctions d'aumônier, de clerc, de notaire et de secrétaire durant une quinzaine d'années.

Je fu ses clers, ans plus de .xxx.,
si congnoi ses meurs et s'entente,
s'onneur, son bien, sa gentillesse,
son hardement et sa largesse,
car j'estoïë ses secretaïres
en trestous ses plus gros affaires (*La Prise*, vv. 785-790)

D'après G. Becker et Sylvie Lefèvre, Guillaume « l'accompagne dans ses voyages et ses expéditions en Allemagne et en Autriche ; en Silésie et en Pologne (1327 et 1331) ; en Lituanie (1329), où le roi assiste les Chevaliers Teutoniques dans leur œuvre d'évangélisation et de conquête ; sans doute également en Italie du Nord (1330). Il séjourne dans divers

châteaux royaux, notamment à Prague »⁷⁹ ; il n'est pas sans intérêt de remarquer l'influence exercée par Guillaume sur les musiciens tchèques, ce qui pourrait expliquer pourquoi c'est à Prague que notre auteur dresse une longue liste d'instruments de musique (vers 1145-1176). Ces longues traversées transparaissent quelque peu dans son œuvre, notamment dans la *Prise d'Alexandrie* (voyages de Pierre I^{er} en Europe, vers 839-988 et vers 1401-1540), mais aussi dans le *Confort d'Ami*⁸⁰. « Jean de Luxembourg reste pour Guillaume, dans toute son œuvre, le modèle idéal du chevalier large et généreux, hardi et vaillant, symbole des valeurs anciennes dont le poète déplore le déclin. Car Guillaume, comme bon nombre d'auteurs du XIV^e siècle, a le sentiment d'assister à un bouleversement, voire à l'effondrement d'un monde »⁸¹. Il composera pour ce roi le *Jugement dou roy de Behaingne* (vers 1349), et lui rendra hommage dans nombre de ses dits (*La Fontaine amoureuse*, le *Dit du Lyon* ou le *Confort d'Ami*). Grâce à l'intercession du roi auprès du pape Jean XXII, Guillaume de Machaut obtient plusieurs canonicats, dont celui de Reims en 1337 ; entre 1337 et 1340, il s'installe donc à Reims, et commence à écrire, à édifier son œuvre poétique et musicale, mais il ne renonce pas à se déplacer selon les besoins de ses charges officielles.

Bien avant la mort du roi Jean, Guillaume entre au service de sa fille, la princesse Bonne de Luxembourg, épouse du futur roi de France Jean II le Bon, alors duc de Normandie ; mais Bonne meurt un an avant qu'il ne devienne roi de France en 1350. De même que pour ses protecteurs ultérieurs, Guillaume, auprès de Bonne, assure la composition de poésies et de chants ; c'est certainement à elle qu'est dédié le *Remède de Fortune*. Il la cite dans la *Prise d'Alexandrie* :

Li roys Jehans, dont Dieus ait l'ame,
ot espousé la millieur dame
qu'on peüst trouver en ce monde,
car d'orgueil estoit pure et monde,
et s'ot quanque Nature donne
de bien : ce fu ma dame Bonne ;
bien le say, car moult la servi ;
mais onques si bonne ne vi. (vv. 763-770)

⁷⁹ *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age*, édition revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Fayard (*La Pochothèque*), Paris, 1992, p. 630.

⁸⁰ *Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. par E. Hoepffner, *op. cit.*, p. 103-106.

⁸¹ J. de Cerquiglini, « Que ce soit dans le domaine des armes - qu'on pense au traumatisme occasionné par les défaites de Crécy (1346) et de Poitiers (1356) -, dans le domaine politique - Guillaume s'inquiète de la mobilité sociale, de l'arrivée des couches nouvelles de conseillers autour de Charles V -, ou dans le domaine moral et amoureux - où se pose avec acuité la question de la loyauté -, Guillaume est confronté à un monde changeant et il n'est pas étonnant que la figure de la roue de Fortune hante son œuvre comme elle orne ses manuscrits », cf. <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/celebrations2000/machaut.htm>.

L'AUTEUR ET SON ŒUVRE

En 1346, le roi Jean de Luxembourg perd la vie en affrontant Edouard III à la fameuse bataille de Crécy. Le fils de Jean prend la succession comme roi de Bohême et devient plus tard empereur du Saint-Empire Romain sous le nom de Charles IV ; Guillaume lui dresse un éloge dans sa chronique :

Or querez signeur qui ce face,
et qui tant ait honneur et grace !
Je ne le say, se Diex me gart,
entre les crestiens n'autre part,
mais on le tient au plus riche homme
de crestienté, c'est la somme ;
fils fu dou bon roy de Behaingne,
dont Dieus ait l'ame en sa compaingne,
si qu'il a bien a qui retraire
d'onneur querir et de bien faire. (*Prise*, vv. 1049-1058)

Bonne de Luxembourg meurt de la peste en 1349 ; Guillaume trouve alors un nouveau protecteur en la personne du jeune roi de Navarre, Charles II le Mauvais, mais il n'entre pas vraiment à son service ; la même année, il écrit pour lui le *Jugement dou roy de Navarre*, suite du *Jugement dou roy de Behaingne*. En 1357, il compose le *Confort d'ami*, alors que Charles est emprisonné sur l'ordre de son beau-père, Jean II le Bon⁸². Les rois de Navarre descendent en effet des comtes de Champagne dont la capitale est Reims ; Charles avait épousé une fille de Jean II ; la France souffre alors de la guerre de Cent Ans qui l'oppose à l'Angleterre. Les relations entre Jean II et Charles, cordiales au début, deviennent si tendues que Charles est arrêté et emprisonné par les Français. En 1356, à la bataille de Poitiers, Jean II est capturé par les Anglais et gardé comme otage en Angleterre pendant plusieurs années ; la France sombre alors dans le chaos. En 1359, l'armée anglaise fait le siège de Reims ; après six semaines, les Anglais lèvent le camp. Le dauphin, le futur Charles V, se fait nommer régent et retourne la situation ; Jean II le Bon peut regagner la France en 1360, après la signature du traité de Brétigny qui lui rend la liberté, mais cède un tiers du pays à Édouard III.

A la même époque, « suivant en cela nombre des anciens partisans du roi de Navarre »⁸³, Guillaume se tourne vers la cour de France ; il écrit récits et poèmes pour plusieurs commanditaires de haut rang tel Jean, duc de Berry. Jean I^{er} de Berry était le troisième fils du roi de France Jean II et de Bonne de Luxembourg ; protecteur des arts, il commande des manuscrits enluminés qui sont les plus beaux de l'époque, comme en

⁸² Le roi de Navarre lui offrira un cheval pour récompense, entre 1359 et 1361, cf. *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age, op. cit.*, p. 631.

⁸³ *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age, ibid.*

L'AUTEUR ET SON ŒUVRE

témoignent plusieurs livres d'heures. Guillaume l'a escorté jusqu'à Calais en octobre 1360 lorsqu'il s'est livré comme otage aux Anglais, suite au traité de Brétigny, pour permettre le retour du roi de France, son père, prisonnier en Angleterre depuis 1356 ; l'année suivante, en 1361, notre poète dédiera à Jean de Berry le *Dit de la Fontaine amoureuse*. Environ dix ans plus tard, le duc se procurera un manuscrit important des œuvres de Guillaume (Bnf fr. 9221).

En 1361 toujours, Guillaume héberge chez lui, à Reims, le futur Charles V, alors duc de Normandie, le fils aîné de Bonne. En 1363, c'est lui qui se rend chez Charles, à Crécy, d'après le *Voir Dit*. En 1364, à la mort de son père, Charles V est sacré et couronné à Reims alors que Guillaume y réside en tant que chanoine :

De ceste dame de haut pris
ot li roys Jehans .iiii. fils,
qui tuit estoient dus clamés,
moult furent prisiez et amez :
Charles, Loeÿs, Jehan, Phelippe,
qui moult en armes se delite.
Charles, l'ainnés, de Normendie
fu dus, et s'ot la signourie
de Vienne, qu'il fu dalphins ;
et s'estoit tant nobles et fins
que Nature ne saroit faire
.i. home de milleur affaire ;
coronnez a Reins la cité
fu le jour de la Trinité,
l'an mil .ccc. .lxiiii.,
n'i vueil riens mettre ne rabatre ;
là ot moult riche baronnie,
et moult noble chevalerie,
et tant qu'on ne porroit trouver
nuls milleurs au bien esprouver. (*Prise*, vv. 793-812)

C'est Charles V qui aurait commandé l'histoire héroïque de Pierre de Lusignan, mais c'est à ce dernier que le poète dédie sa chronique.

Guillaume meurt en avril 1377 à Reims. Il fut enterré dans la cathédrale près de son frère Jean.

Concluons avec Louis de Mas Latrie : « Un document du 15 octobre 1371 constate que *Mestre* Guillaume de Machaut figure parmi les nombreux créanciers du duc de Berry, frère de Charles V. La qualification de *maître* ajoutée à son nom indique que notre vieux poète était au moins maître-ès-arts, si ce n'est docteur. Quelle que fût d'ailleurs l'importance

de sa créance, ce sont autant de faits qui témoignent de l'étendue de son savoir et de ses relations, de la réalité de sa fortune et de la durée de sa vie. »⁸⁴

II. L'ŒUVRE DE GUILLAUME DE MACHAUT

D'après Jacqueline Cerquiglini, Guillaume « marque un tournant dans le domaine des lettres. Dernier 'poète musicien' dans la tradition des troubadours et des trouvères, il pousse à leur ultime épanouissement les tendances du lyrisme médiéval de la voix, pour l'ouvrir au champ de l'écriture, suivant en cela le modèle du *Roman de la Rose*. Il articule art ancien et art nouveau, *ars antiqua* et *ars nova*, 'vieille et nouvelle forge' selon ses propres termes dans le *Remède de Fortune*. »⁸⁵ Jacqueline Cerquiglini, toujours, résume ainsi l'œuvre de Machaut : « Sa production aussi bien littéraire que musicale montre une volonté de totalisation, totalisation de formes et de savoirs dont porte témoignage l'organisation de ses manuscrits. Guillaume a pensé sa création, très variée, comme une œuvre. Il en rassemble les divers aspects, poésie lyrique à forme fixe, dits narratifs à insertion lyrique, chronique historique, dans un livre dont il contrôle, le geste est nouveau, l'organisation et la diffusion. »⁸⁶

On distingue généralement, dans l'œuvre de Guillaume de Machaut, l'œuvre lyrique d'une part, et l'œuvre narrative d'autre part, mais une grande partie de sa production lyrique est insérée dans ses poèmes narratifs ou « dits » (dans le *Voir Dit*, par exemple).

La première œuvre de Machaut est un motet latin datant de 1324 ; son œuvre lyrique totalise, avec la célèbre *Messe Notre Dame* (première messe polyphonique), le *Hoquet David*, *Le Lay de plour* et *La Louange de dames*, 323 motets, 242 ballades, 233 virelais, 222 rondeaux, 19 lais, 11 complaintes et 7 chansons royales⁸⁷. Mais pour nombre de ces pièces, Guillaume n'a pas composé de musique⁸⁸. « Hormis les motets latins d'inspiration religieuse, et quelques poèmes évoquant les horreurs de la guerre et de la captivité, l'œuvre lyrique de Guillaume de Machaut est presque entièrement d'inspiration courtoise. [...] Quelques pièces,

⁸⁴ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er}*, éd. Louis de Mas-Latrie, *op. cit.*, p. xvii-xviii.

⁸⁵ <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/celebrations2000/machaut.htm>

⁸⁶ *ibid.*

⁸⁷ http://www.arlima.net/eh/guillaume_de_machaut.html

⁸⁸ « Le *Voir Dit* nous apprend qu'il forge toujours les vers avant la note : la poésie précède la musique et elle est appréciée pour elle-même ; le rythme musical peut s'ajouter au rythme poétique, mais loin de lui être indispensable », *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age, op. cit.*, p. 632.

négligeant les motifs courtois, annoncent Eustache Deschamps : ainsi la complainte à Henri, où il énumère les ennuis que lui suscite la guerre ; le lai 'En demandant...', qui pleure le désastre de Poitiers et la captivité du roi. »⁸⁹ D'après les *Règles de seconde rhétorique*, traité du début du XV^e siècle, « maistre Guillaume de Machaut » est « le grand rhétorique de nouvelle fourme qui commença toutes tailles nouvelles et les parfaits lais d'amour »⁹⁰ ; il n'a pas créé de genres nouveaux, mais il les a théorisés, et portés à la perfection.

L'œuvre narrative de Machaut est dominée par le « dit », un poème qui, comme son nom l'indique, n'était pas destiné à être chanté. Ces poèmes narratifs à la première personne (tous sauf un sont écrits en couplets d'octosyllabes à rimes plates, comme le roman de la même époque) suivent nombre des conventions du *Roman de la Rose*, comme le recours au rêve allégorique, à des personnages allégoriques... Son œuvre narrative comprend *Le Dit du Vergier* (son œuvre de jeunesse, qui emprunte ses éléments essentiels au *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris, vers 1338), *Le Jugement dou roy de Behaigne* (fin des années 1330, avant 1342), *Le Remède de Fortune* (vers 1340-1341), *Le Dit du Lyon* (achevé le 3 avril 1342), *Le Dit de l'Alérion* ou *Dit des Quatre Oiseaux* (avant 1349), *Le Jugement dou roy de Navarre* (vers 1349), *Le Confort d'Ami* (1357), *Le Dit de la Fontaine amoureuse* (1360-1361), *Le Livre du Voir Dit* (1363-1365), *Le Dit de la Marguerite*, *Le Dit de la Rose*, *Le Dit de la Fleur de Lys et de la Marguerite* (vers 1369), *La Prise d'Alexandrie* (peu après 1369), *Prologue* (vers 1370), *Le Dit de la Harpe*, *Le Dit du Cerf blanc* et *Le Dit du Cheval*⁹¹. Nous ne présentons ici que les œuvres narratives principales et qui ont un lien avec notre texte :

- le *Jugement dou Roy de Behaingne* (2079 vers) : le narrateur entend une conversation entre une dame (dont l'amant est mort) et un chevalier (trahi par sa dame) ; afin de déterminer lequel des deux est le plus malheureux, le narrateur va demander l'avis du roi de Bohême qui déclare le chevalier malheureux vainqueur. « *Le Jugement du Roi de Navarre* pose [...] la question du désordre et de l'harmonie. Le poète s'emploie en effet à dresser le bilan des tensions qui agitent le cosmos, le monde social et le monde amoureux en cette année troublée de 1349 qui participe de la grande peste : l'*epydemie* »⁹², thème que l'on retrouvera dans la *Prise*. Vingt manuscrits conservés indiquent que c'est là son œuvre la plus célèbre.

⁸⁹ *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age, op. cit.*, p. 631-632.

⁹⁰ *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age, op. cit.*, p. 632.

⁹¹ http://www.arlima.net/eh/guillaume_de_machaut.html

⁹² J. Cerquiglini-Toulet, « Lyrisme de désir et lyrisme d'espérance dans la poésie de Guillaume de Machaut », *Guillaume de Machaut, 1300-2000*, publ. par J. Cerquiglini-Toulet et N. E. Wilkins, Presses Paris Sorbonne, 2002, p. 42.

L'AUTEUR ET SON ŒUVRE

- *Le Remède de Fortune* (environ 4300 vers, avec 8 poèmes lyriques, dont 7 mis en musique) : à la manière de Philosophie pour Boèce, Espérance console Guillaume, amant et poète malheureux, en lui montrant la conduite changeante et perfide de Fortune.
- *Le Dit dou Lyon* (2204 vers) : Guillaume y rapporte des souvenirs personnels et des détails réalistes sur les campagnes en Lituanie de Jean de Luxembourg.
- *Jugement dou Roy de Navarre* (4212 vers), suite du *Jugement dou Roy de Behaingne* : une dame reproche au narrateur d'avoir accordé le prix au chevalier ; le roi de Navarre est consulté, et condamne le poète.
- *Le Dit de l'Alérion* (4814 vers) : Machaut s'inspire ici de l'art de la fauconnerie pour apporter un enseignement amoureux.
- *Confort d'Ami* (4004 vers) : Guillaume s'adresse ici à Charles II de Navarre, prisonnier du roi de France ; il tente de l'aider à supporter sa captivité, avec des exemples bibliques et des histoires antiques, tirées pour la plupart de l'*Ovide moralisé* : « de texte de circonstance, le *Confort* se transforme en miroir du prince ».⁹³
- *Dit de la Fontaine amoureuse* ou *Livre de Morphée* (2848 vers) : il s'agit de consoler un prince, Jean de Berry, à qui le poème est dédié, au moment où il doit partir en Angleterre comme otage à la place du roi de France Jean le Bon
- *Le Voir Dit* (9094 vers avec de nombreuses insertions lyriques et de nombreux passages en vers) : chef d'œuvre de Machaut, qui prétend dire la vérité, « dire le vrai » ; ce poème raconte une histoire d'amour entre le poète et sa dame, histoire faite de lettres en prose et de poésies lyriques, et détruite par de fausses rumeurs, de mauvaises langues ; « œuvre pessimiste en accord avec la mélancolie de son siècle, le *Voir Dit* est aussi un exercice de subtilité où l'écrivain affirme sa position sociale au regard de la noblesse et de la figure du prince, en s'interrogeant sur les pouvoirs de la littérature et du langage »⁹⁴.
- *Prise d'Alexandrie* : chronique en vers des exploits de Pierre I^{er} de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, dont Machaut avait connu tant de serviteurs, d'amis et de compagnons d'armes, écrit après la mort de celui-ci, et, c'est original, dédié à Pierre I^{er} lui-même (« Li roys pour qui ce livre fais », *Prise*, v. 813) (8884 vers et trois lettres).
- *Prologue* : conçu comme une préface à l'édition de ses œuvres réunies, Machaut y donne ses principes en matière de poésie, musique et rhétorique ; c'est dans cette fiction allégorique, véritable art poétique, que seront pour la dernière fois associées musique et poésie.

⁹³ *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age, op. cit.*, p. 633.

⁹⁴ *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age, op. cit.*, p. 634.

L'AUTEUR ET SON ŒUVRE

Ces œuvres narratives se rassemblent donc presque toutes autour de la question amoureuse, sauf quelques poèmes de consolation et de philosophie morale, et notre chronique, *La Prise d'Alexandrie*, « couronnement » de son œuvre.

Machaut passe ses dernières années occupé à la présentation de ses œuvres complètes. Il conserve un exemplaire de chaque récit, poème ou chant, classé par catégories selon un ordre rigoureux. Les nouvelles œuvres sont ajoutées à chaque genre, de la façon dont on remplit un classeur. Peu de compositeurs ont déployé autant de zèle à consigner l'œuvre de leur vie. Plusieurs de ces manuscrits sont somptueusement enluminés et contiennent la plupart de ses œuvres lyriques et narratives.

Dernier poète-musicien, maître en la « viez et nouvele forge », comme il le dit lui-même dans le *Remède de Fortune*, Guillaume de Machaut aura une nombreuse postérité grâce à ses admirateurs et imitateurs : Eustache Deschamps, son disciple, Jean Froissart, Christine de Pizan, Oton de Grandson et Geoffroy Chaucer.

Concluons avec Louis de Mas Latrie : « Doué des plus heureuses facultés, poète et musicien, Machaut vit rapidement grandir sa renommée et entra de plain-pied en relations avec les seigneurs et les princes qui fréquentaient la cour de France. Il ne sortit pas et ne voulut pas sortir néanmoins de cette condition moyenne, où il sut trouver l'illustration et la richesse », ⁹⁵

et moy, Guillaume de Machaut,
qui ne puis trop froit ne trop chaut. (*Prise*, vv. 8873-8874)

III. GUILLAUME DE MACHAUT ET PIERRE I^{ER} DE LUSIGNAN

L'attachement de Machaut aux maisons de Luxembourg et de Berry nous amène vers les Lusignan : Jean de Berry en effet est, dans les années 1370, particulièrement intéressé par le Poitou, qu'il avait obtenu de son frère le roi Charles V, mais qu'il s'agissait de reconquérir sur les Anglais⁹⁶. Il est important pour lui d'affirmer une légitimité sur la forteresse et le domaine de Lusignan. On peut donc se demander si le duc de Berry n'aurait pas commandité

⁹⁵ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou Chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. Louis de Mas-Latrie, *op. cit.*, p. xii.

⁹⁶ F. Autrand, *Jean de Berry*, Fayard, Paris 2000, p. 60-61.

*La Prise d'Alexandrie*⁹⁷. Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'enregistrer un faisceau convergent poussant Machaut à s'intéresser au personnage de Pierre I^{er} de Lusignan.

En 1364, lors de son voyage en Occident pour exhorter les seigneurs à participer à la croisade, Pierre de Lusignan vint à Reims quand Charles V s'y faisait sacrer.

Li roys pour qui ce livre fais,
y fu, et moustra tous ses fais
au roy et a sa baronnie (*Prise*, vv. 813-815)

Peut-être fut-il mis là en contact avec Guillaume de Machaut, « dont il ne pouvait ignorer le nom »⁹⁸. Pour Anthime Fourier, il ne fait pas de doute qu'ils se connaissaient « non point seulement par subalternes interposés, mais bel et bien personnellement », donnant pour preuve le *Dit de la Marguerite* rédigé par Machaut pour le roi de Chypre, la mention du château de la Marguerite dans la *Prise d'Alexandrie* (vv. 8360-8365) et un poème que Chichmaref range parmi les *Complaintes* sous le numéro VI et dont les seize premiers vers donnent en acrostiche les noms de MARGUERITE puis PIERRE⁹⁹. Peut-être même fut-il son mécène¹⁰⁰.

De plus, lorsqu'il est arrivé à la cour papale d'Avignon, en 1363, Pierre I^{er} aurait engagé un grand nombre de musiciens du nord de la France ; il est possible que Machaut ait été engagé pour composer quelques pièces en l'honneur de Pierre. En effet, la culture française était fleurissante à Chypre au XIV^e siècle, et nombre de ceux qui avaient suivi Guy de Lusignan, au début du XII^e siècle, venaient des régions du nord de la France, en particulier de la Champagne, ce qui s'explique par le fait que la femme de Hugues I de Lusignan n'était autre que Alice de Champagne. La cathédrale de Famagouste rappellerait même la cathédrale de Reims. R. Barton Palmer va jusqu'à imaginer que des membres de la famille de Machaut se seraient installés sur l'île de Chypre¹⁰¹.

Enfin, la jeunesse et la fougue de ce roi-chevalier ranime certainement en Machaut le souvenir de ce « bon roi de Bohême » si cher à son cœur et tant regretté, et de ses valeurs qui tendent à disparaître. Ne peut-on voir, d'ailleurs, dans la course du roi Pierre cherchant du soutien matériel, financier, humain auprès des grands en Europe, la course du poète

⁹⁷ Coudrette, *Le Roman de Mélusine ou l'histoire de Lusignan*, éd. par Eleanor Roach, Klincksieck, Paris 1982, p. 23.

⁹⁸ *Les Œuvres de Guillaume de Machaut*, publiées par Prosper Tarbé, *op. cit.*, p. xxviii.

⁹⁹ Cf. J. Froissart, « *Dits* » et « *Débats* », *op. cit.*, pp. 72-75.

¹⁰⁰ B. Ribémont, « "Couleur épique" dans *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », *L'épique médiéval et le mélange des genres*, éd. Caroline Cazanave, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Littéraires), 2005, p. 135.

¹⁰¹ G. de Machaut, *La Prise d'Alixandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 9-10.

L'AUTEUR ET SON ŒUVRE

Guillaume après les mécènes, une course qui conduit l'un à la prise d'Alexandrie, l'autre à la *Prise d'Alexandrie*, à la gloire et à l'honneur ?

ANALYSE LITTÉRAIRE

Louis de Las Matrie déclare : « Si la valeur littéraire de l'œuvre est médiocre, son intérêt historique est considérable [...] pour l'histoire de l'île de Chypre et de l'Orient latin »¹⁰², soulevant là le dilemme du genre de la chronique : histoire ou littérature ? Nous n'effectuerons pas ici une analyse historique de la *Prise d'Alexandrie* ; nous fournissons en annexe une chronologie des événements contenus dans cette chronique ; pour plus de détails et d'explications concernant l'aspect historique, nous renvoyons le lecteur aux notes critiques et à la bibliographie. Nous avons choisi d'étudier l'œuvre d'un point de vue plus littéraire, sans en nier l'aspect historiographique, évidemment. N'oublions pas que notre auteur est avant tout un poète et un musicien.

La *Prise d'Alexandrie* est généralement présentée comme une chronique en vers. Ce genre connaît un véritable essor à partir du XIV^e siècle, parallèlement au déclin que connaît l'époque, aux guerres, aux conflits de toutes sortes, et à une époque où l'idéal de croisade est très vivant :

Il fist sa supplication,
si que consideration
ot le pape au petit estat
où la Crestienté estat.
Si li dist : « Tribulations,
mortalitez, occisions,
compaignes regnent, et pechiez
dont li mondes est entechiés ;
si que bon ne me samble mie
que le passage vous ottrie
quant a present, car ce seroit
tresgrans peris qui le feroit.
Car pechiez nuist et s'est po gent,
et tuit seigneur ont a present
trop de riotés et de plais. (*Prise*, vers 7219-7233)

De plus, « en cette aube des temps modernes, la guerre est présente dans tous les esprits. Les récits des hommes d'armes, des ambassadeurs, des pèlerins sont nourris de remarques sur les

¹⁰² G. de Machaut, *La prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. L. de Mas-Latrie, *op. cit.*, p. viii.

effets meurtriers des conflits, sur les défauts et les qualités des édifices fortifiés, sur les habitudes et les pratiques guerrières des peuples dans les pays qu'ils ont traversés. »¹⁰³

Mais cet essor des chroniques est aussi lié à l'évolution des rapports entre le poète et le prince¹⁰⁴. Ceci explique peut-être pourquoi Machaut, alors à la fin de sa carrière, abandonne soudain le lyrisme et l'amour, genre dans lequel il excellait et pour lequel il était reconnu, pour s'intéresser tout particulièrement à l'histoire, à la guerre, à la politique, de la même manière que les dieux, dans le prologue de la *Prise d'Alexandrie*, abandonnent les *dous gieus courtois, savoureux, / qui sont fais pour les amoureux* (*Prise*, v. 3-4) pour *au bon Godefroy restorer* (*Prise*, v. 64). Mais que ce soit en amour ou en politique, il s'agit toujours, finalement, de conquêtes et de paroles.

La chronique médiévale ne saurait être conçue comme une simple source d'information. La *Prise d'Alexandrie*, en particulier, est un texte difficile à définir, tant il mêle de genres : il s'agit, certes, d'une chronique historique, mais on y trouve aussi des éléments de l'épopée, de l'hagiographie, de la poésie lyrique ; Angela Hurworth parle de « chambre d'échos »¹⁰⁵ ; écho aussi à ses œuvres précédentes, notamment le *Voir Dit* composé quelques années auparavant. La *Prise d'Alexandrie*, monument composé à la gloire du roi de Chypre, mais aussi du poète lui-même, pose non seulement le problème du genre, mais aussi le problème de la vérité, du « voir dit », et donc de l'engagement du poète.

I. UNE ŒUVRE HISTORIQUE

1. Une chronique

Une chronique est d'abord un recueil de faits selon un ordre chronologique, dans un texte en prose. Les premiers chroniqueurs médiévaux, « véritables pères de l'histoire », sont plus exactement des mémorialistes : « ils relatent des événements auxquels ils ont été personnellement mêlés, dont ils ont été plus que les témoins, les acteurs, et parfois des acteurs importants. Ils ont été poussés à en écrire ou à en dicter le récit à cause de la vive impression

¹⁰³ J. Blanchard et J.C. Mühlethaler, *Écriture et pouvoir à l'aube des temps modernes*, PUF, Paris, 2002, p. 85.

¹⁰⁴ M. Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, « Quadrages », PUF, Paris, 1992, p. 301.

¹⁰⁵ A. Hurworth, « Le corps remembré: hagiographie et historiographie dans *La prise d'Alexandre* », *Guillaume de Machaut, 1300-2000*, éd. Jacqueline Cerquiglini-Toulet et Nigel Wilkins, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne (Musiques/Écritures), 2002, p. 107-118.

ANALYSE LITTERAIRE

qu'ils en ont gardée ou plus souvent pour des raisons personnelles liées au rôle qu'ils y ont joué »¹⁰⁶ ; ces chroniqueurs sont d'abord ceux de la quatrième croisade : Robert de Clari, Geoffroy de Villehardouin, puis, un peu plus tard, Philippe de Novare. A partir du XIV^e siècle, le genre historique connaît un véritable essor, particulièrement sous la forme de la chronique, « c'est-à-dire du récit d'actualité »¹⁰⁷ ; ces chroniqueurs sont au service du prince ou de l'Etat, proches des milieux dirigeants : Pierre d'Orgemont, Cuvelier, Jean Froissart, etc. ; leurs récits sont chargés d'intentions politiques.

Outre les quelques éléments autobiographiques dont nous avons parlé précédemment, Machaut compose ici avant tout la biographie de Pierre I^{er} de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, qui vient de mourir, sous la dictée de témoins oculaires, notamment Jean de Reims et Gautier de Conflans ; il était également très lié avec Bermond de la Voulte, Perceval de Cologne. La première et plus large partie de son récit, relatée par Jean de Reims, (l'escapade de sa jeunesse, les voyages en Occident, la prise d'Alexandrie, les différentes expéditions et négociations), est en général exacte et corroborée par les chroniques chypriotes et les documents d'archive. Mais la fin de la chronique, relatés par Gautier de Conflans (les derniers mois de Pierre), est nettement moins satisfaisante sur le plan historique ; de nombreux détails sont faux (notamment l'erreur sur la date du meurtre de Pierre, que Machaut place le 28 janvier, alors que le crime eut lieu le 17), et parfois contradictoires (Florimont de Lesparre est entré dans l'armée royale en octobre 1366 ; il ne pouvait donc participer à l'expédition d'Alexandrie en 1365) ; quant au complot ourdi contre le roi de Chypre par ses proches, et en particulier ses frères, Machaut se contente de reprendre l'opinion générale de l'époque.

Machaut s'efforce également d'accumuler des faits précis, des données concrètes, afin d'authentifier son histoire, de créer un effet de vérité ; le texte est ainsi ponctué de dates (*l'an mil .ccc. .iiii. et sexante, / de novembre l'onsime jour vers 1536-1537, etc.*), de nombres (*de .iiii. a .v. mille chevaus v. 6409, .xxxiiii. amiraus v. 6419, etc.*), rappelant ainsi que « conter », c'est d'abord étymologiquement « compter », deux mots dont les orthographes se confondent dans la *Prise*, et que l'on trouve souvent à la rime :

En ce palais, dont je vous conte,
voit mil chevaliers par compte (vers 6443-6444)

On relève également l'équivalence : *nombrier ou escrire* (v. 3264).

¹⁰⁶ M. Zink, *op. cit.*, p. 190.

¹⁰⁷ M. Zink, *op. cit.*, p. 301.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Machaut cite de nombreux noms de villes, de pays ; il détaille un grand nombre de voyages faits par le roi de Chypre, dont certains sont très familiers au poète, lui qui a si souvent parcouru l'Europe avec le roi de Bohême ; dans la *Prise d'Alexandrie*, il voyage encore avec un roi, mais cette fois par écrit. La narration elle-même est conçue comme un voyage : récit d'un voyage, mais aussi voyage dans le récit avec les allers-retours, ponctués de « or revenray a mon propos ». Le poète est ici notre *guie* (v. 2992) ; d'ailleurs, ne trouve-t-on pas *gui* dans « Guillaume » ? Il nous fait aussi voyager dans le temps et la littérature, lorsqu'il associe certains lieux avec des personnages historiques ou mythologiques, nous dévoilant ainsi, en même temps, l'étendue de ses connaissances et de sa culture :

Par dalés l'ille de Rousset
passerent a .i. matinet,
ou li roys s. Loÿs fu pris
de Sarrasins et entrepris (*Prise*, vers 6325-6328)

L'isle est apelleë Colcos,
et c'est li lieus, bien dire l'os,
ou enciënnement Jason
conquist la doreë Toison (*Prise*, vers 4515-4518),

évoqueries qui sont autant de comparaisons flatteuses pour le roi de Chypre qui suit les traces de ces héros.

2. Un panégyrique

Machaut nous décrit donc la prise d'Alexandrie, une expédition qui ne dura pas plus de huit jours (seulement 1000 vers sur 8884), mais qui eut un retentissement considérable, et qui marqua l'acmé du règne de Pierre et du récit de Guillaume. Le récit suit en effet clairement un mouvement, le même d'ailleurs que dans le *Voir Dit*, une phase ascendante, puis une phase descendante : Pierre, une fois couronné, remporte deux victoires successives ; lors de son voyage en occident pour organiser sa croisade, il est partout bien accueilli, fêté, admiré, se montrant un orateur hors pair et remportant tous les tournois ; finalement, avec guère plus de dix mille hommes, il parvient à s'emparer d'Alexandrie, la ville la plus riche et la plus prestigieuse de tout l'orient, un exploit si audacieux qu'il a donné son nom au poème tout entier. Mais Pierre se voit aussitôt trahi par ses barons, et forcé d'abandonner la ville ; de plus, les réclamations des Vénitiens, qui veulent sauver leur commerce, contraignent le roi de Chypre à conclure avec le sultan un traité de paix qui n'est pas respecté ; suivent quelques

ANALYSE LITTÉRAIRE

courtes expéditions peu victorieuses ; Pierre de Lusignan continue d'implorer le secours de l'Europe, mais sans résultat ; le pape, sur les instances des villes d'Italie, conseille lui aussi au roi de Chypre de s'accommoder avec le sultan ; Florimont de Lesparre, simple gentilhomme, le provoque en duel ; sa femme le trompe avec un de ses hommes ; son fils est insulté ; une jeune femme refuse de lui obéir ; ses propres frères et son entourage, et peut-être même sa mère, fomentent un complot contre lui ; il est finalement lâchement assassiné par ses propres hommes, et outragé encore après sa mort.

Car onques mais certainement
de si tresbon commencement
je ne vi si piteuse fin ! (vers 8865-8867)

Le poète ne s'est pas contenté de relater les faits selon un ordre chronologique, ce qui est propre à une chronique par définition, mais il a ordonné, donné un sens à son récit et à la vie du roi, en choisissant certaines dates ou en les déplaçant (la querelle de Lesparre, qui est un retour en arrière, mais qui, à cette place, marque une progression vers la chute du roi). Créé par des dieux, il est tué par des hommes, ses hommes ! Il naît comme un dieu antique, et meurt comme Jésus Christ. « Une telle structure nous paraît bien répondre à la vision du monde qu'a Machaut dans le *Voir Dit*. Elle traduit à sa manière la crise que traverse le XIV^e siècle, crise de confiance dans les valeurs établies. »¹⁰⁸ Machaut a visiblement réécrit l'histoire ; il lui a donné un sens. « Nature ordonne (commande) et le poète grâce au don reçu (Scens) met en ordre la matière de la poésie fournie par Amours »¹⁰⁹, ou, ici, par l'Histoire. Comme Pierre ordonnait, préparait nuit et jour la prise d'Alexandrie, Guillaume passe nuit et jour à l'ordonner, la recomposer :

Si revenray a ma *pensee*
dou damoiseil, que Dieus confort,
qui *pensoit jour et nuit* si fort
au saint passage que, sans doute,
il y metoit *s'entente* toute. (*Prise*, vers 508-512)

Si vueil dire, eins qu'il soit parfaits,
le signeur pour qui je le fais,
et moy nommer, qui *nuit et jour*
y vueil *entendre* sans sejour. (*Prise*, vers 255-258)

Machaut a ordonné la vie d'un roi ; ainsi, dans son *Prologue*, il dit du poète :

Le poète est roi partout :

¹⁰⁸ J. Cerquiglini-Toulet, *op. cit.*, p. 60.

¹⁰⁹ J. Cerquiglini-Toulet, *op. cit.*, p. 18.

ANALYSE LITTERAIRE

Et il aourne son langage
Par maniere plaisant et sage.
Car Scens y est qui tout gouverne
En chambre, en salle et en taverne.¹¹⁰

L'auteur est alors l'équivalent de son sujet : un roi¹¹¹.

Dans cette biographie historique, éloge funèbre, véritable panégyrique, l'auteur dresse un portrait dithyrambique de son héros ; nombreux sont les passages où Machaut souligne les qualités de Pierre :

Mais qui bien raison li feroit
des .ix. preus .x^{mes}. seroit ;
si que je l'i ajousteray
quant ce livre parfineray,
qu'il est preudons, et s'est estables,
liés, larges, loiaus, veritables,
justes, sages, bien avisez ;
et, si tresbien le devisez,
en tout est de si bon affaire
quon Nature puet home faire.
Assés vous en deviseroie,
mais jamais dire ne porroie,
le bien, l'onneur, le scens, le pris
qui sont en sa bonté compris. (*Prise*, vers 7179-7192)

Or vous ay dit et raconté
le scens, l'onneur et la bonté,
le hardement, la grant vaillance,
les grans emprises, la prudence,
la gentillesse, la noblesse
dou roy de Chypre, et la largesse. (*Prise*, vers 7953-7959)

Machaut fait également l'éloge du roi par la bouche d'autres personnages, comme le pape (vers 7831-7836), dont l'éloge est repris par Florimont (vers 7875-7880) ; Pierre I^{er} lui-même s'adresse quelques compliments (vers 7748-7750). Le roi de Chypre est inscrit par Machaut dans la lignée des plus grands héros, mythiques ou historiques, Enée, Jason, Achille, Hector, Salomon, Saint Louis... ; il est même assigné par Mars à devenir l'héritier de Godefroy, le dixième preux (vers 63-66), ce qui est confirmé par Machaut à la fin de la *Prise* (vers 8848-8851).

¹¹⁰ *Les Œuvres de Guillaume de Machaut*, publiées par P. Tarbé, *op. cit.*, p. 10.

¹¹¹ Rappelons que Machaut a déjà parlé au nom du roi de Chypre dans le *Dit de la Marguerite*, cf. J. Froissart, « *Dits* » et « *Débats* », *op. cit.*, pp. 72-75.

ANALYSE LITTÉRAIRE

On peut ajouter cependant, comme le note Catherine Gaullier-Bougassas, que le poète « donne également à ses faits d'armes une grandeur triomphale qu'ils sont loin d'avoir toujours eue. Adoptant le point de vue de son héros, il interprète la prise d'Alexandrie, l'une des villes orientales les plus convoitées, comme une victoire grandiose du *hardement celeste* (v. 2498) [...]. Elle prouverait la valeur inégalée de Pierre, là où toutes les expéditions égyptiennes antérieures ont échoué, et le soutien de Dieu sans lequel la ville était hors d'atteinte (voir notamment les vers 2600-2610). »¹¹² Ainsi :

car pas ne croy que, puis .c. ans,
on veïst prince de cent tans
faire nulle si grant emprise,
selonc son pooir et sa mise,
comme il fist, quant il ala prendre
la forte cité d'Alixandre. (*Prise*, vers 7967-7972)

En réalité, cette ville était sans protection, et elle fut principalement défendue par ses habitants mêmes, de simples marchands ; mais cette victoire sur les Infidèles, la première que les chrétiens eussent remportée depuis longtemps, enthousiasma tout l'Occident : « on exaltait les mérites du roi, on blâmait avec sévérité la conduite de son armée »¹¹³ ; son succès prit même en France des proportions extraordinaires.

Machaut occulte également bon nombre d'excès commis par le roi chypriote, ainsi que le conflit avec la papauté, notamment lorsque le roi a voulu répudier sa femme ; il nous dit d'ailleurs que Pierre a été tué dans son lit, aux côtés de sa femme, alors qu'il s'agissait d'Echive de Scandelion. Cependant, et c'est surprenant, Machaut met l'accent sur la cruauté avec laquelle Pierre a traité le fils et la fille du vicomte de Nicosie, Jacques de Giblet qui l'a insulté pour une histoire de chiens de chasse (vers 8264-8758), et surtout Marie de Giblet (vers 8264-8454), qui a subi un véritable martyr¹¹⁴, qui a été littéralement crucifiée¹¹⁵ (vers 8441) parce qu'elle voulait se faire nonne, et qu'elle refusait le mari que lui imposait

¹¹² C. Gaullier-Bougassas, « Images littéraires de Chypre et évolution de l'esprit de croisade au XIV^e siècle », *Progrès, réaction, décadence dans l'Occident médiéval*, études recueillies par Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, Genève, Droz, 2003, p. 126.

¹¹³ Cf. N. Iorga, *Philippe de Mézières (1327-1405) et la croisade au XIV^e siècle*, London, Variorum Reprints, 1973, p. 305. « Le roi de Chypre, écrivait Pétrarque en 1367, conquiert Alexandrie en Egypte, grande œuvre et mémorable, qui aurait pu être une formidable base pour un accroissement immense de notre foi, si l'on avait montré dans la défense de la ville le courage dont on avait fait preuve en la prenant. Ce courage ne manquait pas au roi, dit-on, mais son armée, composée surtout de transalpins, dont la valeur est plus grande au commencement qu'à la fin des choses, le quitta au milieu de son œuvre glorieuse, étant rassemblée par la cupidité, et non par la dévotion ; ils recueillirent leur butin et partirent, ayant rempli leur vœu d'avarice et avant que le roi eût rempli son vœu de piété. »

¹¹⁴ *Mervilleus martyre*, vers 8421.

¹¹⁵ *Crucefier*, vers 8441.

illégalement le roi de Chypre ; comme Dieu, le roi se donne le droit de vie et de mort sur ses sujets. Mais pour ce qui est de Marie, Machaut dit de Pierre qu'il se repent (vers 8469-8474).

L'auteur fait également l'éloge d'autres personnages, notamment du roi de Bohême (vers 779-792), de son fils l'empereur Charles IV (vers 989-1058). D'ailleurs, la longue série de noms de chevaliers et d'écuyers (français pour la plupart) ayant participé à la prise d'Alexandrie est non seulement un *topos* de l'épopée, mais aussi un hommage rendu à chacun de ses hommes. Enfin, on peut citer l'éloge que Machaut fait des hommes qui lui ont rapporté ce qu'ils avaient vu et vécu, notamment Jean de Reims, *qui d'onneur porte tous les reins* (vers 5899-5914), et Gautier de Conflans, *chevaliers de pris, sages, loiaus et bien apris* (vers 7979-7980).

II. UNE ŒUVRE POÉTIQUE

1. Un texte épique

Une « chanson de geste », poème épique médiéval, est un poème narratif qui traite de hauts faits du passé, et qui célèbre donc un passé glorieux : l'ère carolingienne, les premières croisades. Le siège d'une cité tenue par les Sarrasins, les scènes de combat sont évidemment des thématiques épiques traditionnelles. Mais on retrouve dans le texte de Machaut également de nombreux procédés propres à la chanson de geste : la liste (cf. la harangue de Pierre I^{er} aux vers 3390-3502 qui contient quatre listes) ; les répétitions (*Li roys de ce riens de savoit* au vers 3223, rappelé dans la même unité narrative au vers 3235, sous la forme *Quand de ce fait riens ne savoient*), la césure épique 4/4 (*li jours passa, li vespres vint* v. 3151, etc.) ; les formules épiques utilisées par les jongleurs (*la departir / maintes colees veïssiez, / et maint mort, se vous y fussiez !* 5510-5512) ; mais ces formules restent très rares, et tous ces éléments à tonalité épique ne se rencontrent principalement que dans les scènes de combat. Bernard Ribémont parle de « couleur épique »¹¹⁶, avec également l'emploi d'hyperboles (*Si que l'iaue de la marine / dou sanc avoit couleur sanguine* vers 2479-2480), d'anaphores :

¹¹⁶ Voir B. Ribémont, « "Couleur épique" dans *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », *L'épique médiéval et le mélange des genres*, éd. Caroline Cazanave, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Littéraires), 2005, p. 135-152.

ANALYSE LITTERAIRE

La li assaus recomensa,
La li plus couars s'avansa,
La se moustra chevalerie,
La vit on qui avoit amie,
La chascuns si bien le faisoit
Qu'a Dieu et au monde plaisoit. (vers 2884-9)

Autre *topos* de la littérature épique, les harangues, les injures, les gabs propres à l'épopée (*Je te moustreray ta folie, / ton outrage et ta cornardie*, vv. 2339-2340 ; *Cuvert, vous mentirez*, v. 2338...). Les Sarrasins sont ainsi comparés à des chiens (*ses gens que j'apelle chiens* v. 5296), à des chevreaux pour leur lâcheté (*tant font de foibles marrien/Qu'en armes il ne valent rien,/Eins s'en fuient comme chevriaus* vers 2015-2017), au diable (*car il estoient eschaufé / plus que djable ne maufé* v. 3071-3072) ; ils sont en surnombre (*il sont bien mille contre un* v. 2609), bruyants (*La ot grant bruit et grant huee, / grant brait, grant trait et grant meslee* vers 2810-2811) ; leur musique n'est qu'un vacarme assourdissant (*Et si grant noise demenoient / que toutes les gens essourdoient* vers 6460-6461), leurs armes peu nobles (flèches, pierres, engins de jets), leur manière de se battre désordonnée :

Paour avoient et doubtance,
Et n'i avoit nulle ordonance,
Eins estoient en maintes pars
Par dessus la montaigne espars. (vers 5432-5)

A l'inverse, Machaut dresse un véritable portrait épique de Pierre I^{er}, ainsi :

Li roys seoit sur son destrier,
Et tenoit le piet sus son estrier,
Fort et ferme et seürement.
La se combat si durement
D'une hache bien enferree
Que rien a ses cops n'a duree.
Il est chastiaus, il est fortresse
A ses gens ; tant en tue et blesse,
Tan en abat, tant en pourfent,
Qu'il en ocis plus de cent. (vers 3088-97)

Enfin, le roi de Chypre incarnerait toutes les qualités d'un héros épique : force, courage, honneur, respect des liens féodaux ; mais il est surtout représenté par Machaut comme un champion de la foi.

2. Un texte hagiographique

ANALYSE LITTÉRAIRE

Machaut a déjà comparé d'une certaine façon Pierre à un martyr : en effet, le poète choisit de faire référence à saint Pierre, lorsque Pierre I^{er} est abandonné par ses hommes à Alexandrie (vers 3309), comme le Christ par ses fidèles.

Machaut présente également le roi comme un héros messianique : avec la couronne de Chypre, Pierre a aussi reçu la couronne de Jérusalem, et il va consacrer sa vie à la reconquête de son *heritage* ; il assure lui-même la prédication de la croisade à travers l'Europe « tendant presque à se substituer à l'autorité ecclésiastique »¹¹⁷ (en réalité, c'est Philippe de Mézières et Pierre Thomas qui parcourront l'Europe pour diffuser le message du roi) ; il souhaiterait que Famagouste devienne une ville sainte par la construction d'une chapelle pour recevoir la sainte colonne (vers 5738-5771, 5955-5966), et que Chypre se substitue à Jérusalem dans l'attente de la reconquête de la Terre sainte. Comme le fait remarquer Catherine Gaullier-Bougassas, « Pierre se porte au secours tant de l'Orient chrétien que de l'Occident. Conformément à l'histoire, à Avignon, il parvient même à réconcilier les rois de France et d'Angleterre et à les décider pour la croisade, convertissant au Bien les forces guerrières occidentales qui ne cessaient de s'autodétruire »¹¹⁸.

Mais la *Prise* est surtout une hagiographie, puisque, par définition, en se croisant, Pierre de Lusignan agit pour la gloire de Dieu et de son Église. Pierre est désormais l'« athlète du Christ », « comme l'expriment les témoignages contemporains dans un mélange d'admiration, de rhétorique établie et de fascination nostalgique »¹¹⁹, « celui que le pape célèbre comme l'athlète intrépide et le lion valeureux »¹²⁰ D'ailleurs, l'Ordre de l'Épée, ordre créé par le roi, est représenté par une épée surmontée de la croix (*La Prise*, vers 358-360) : « c'est, dans l'immédiat de l'image, le combat pour la Croix, le combat du triomphe de la Croix. »¹²¹ Du point de vue religieux, Machaut insiste donc constamment sur l'infatigable roi, animé d'un idéal de croisade dicté, dès le début du texte, par une voix divine :

Si qu'il avint, le Venredi
Que Jhesu Cris en crois pendi,
Qu'en parfaite devotion
Et en vraie contrition,
Cils damoisiaus l'aloit ouer.
Mais a li vint, sans demourer,
Une vois qui li prist a dire,
Quatre fois ou v. tire a tire :
« Fils, entrepren le saint passage,

¹¹⁷ C. Gaullier-Bougassas, *art. cit.*, p. 126.

¹¹⁸ C. Gaullier-Bougassas, *ibid.*

¹¹⁹ A. Dupront, *Le mythe de croisade*, (Thèse, Histoire, Paris 4, 1956), Paris, Gallimard, impr. 1997, vol. 1, p. 89.

¹²⁰ A. Dupront, *op. cit.*, p. 256.

¹²¹ A. Dupront, *op. cit.*, p. 88.

ANALYSE LITTERAIRE

Et conquete ton heritage,
Que Dieus aus sains peres promist,
Et ou pour toy son corps tout mist. » (vers 299-310)

Ce chevalier du Christ, entravé dans sa mission par son père biologique, sera délivré par « Dieu le Père » :

Mais Dieus li Peres, qui savoit
quel volenté l'enfant avoit
de Li servir, le delivra ;
car le roy son pere enivra
d'une douce larme piteuse,
paternellë et amoureuse (vers 583-588) ;

et la seconde fois, c'est « mère Nature » qui libère Pierre de l'emprise de son père :

Jusqu'a tant que li termes vint
que le roy son pere couvint
rendre a nature le treü
et paier qui li est deü. (vers 603-606).

D'ailleurs, sa mère biologique participera aussi à sa mort, en étant complice de du meurtre, d'après Machaut :

Car Gautiers me dist que sa mere
fu de la traison commere,
qu'en Chypre en queurt la renommee,
dont elle est maudite et blasmee. (vers 8211-8214)

Bernard Ribémont a montré comment Pierre de Lusignan se sacrifie constamment pour la bonne cause, « essayant refus, atermoiments, trahisons », et est en perpétuelle souffrance, notamment en mer :

Mais dire vueil une merveille,
Dont mains preudomme se merveille ;
Et je aussi si fort me merveil,
Que je ne dor onques ne veil,
S'il m'en souvient, que ne me seingne
Et que penser ne mi couveingne.
Cils nobles rois dont je vous conte,
Toutes les fois qu'en sa nef monte
Et il vient dedens la mer haute,
Il le couvient estre sans faute
Malades si tres durement
Et si tres perilleusement,
Qu'en la mer ja ne dormira,
Ne buvera, ne mengera,
Jusques a tant qu'il voise a terre.

ANALYSE LITTERAIRE

[...]
Ne li vient il de grant corage
Et de tres parfait vasselage,
Qui ce mortel peril ne doubte,
Qu'il n'a si petit en sa route
Qui jamais en la mer entrast,
Puis que si forment li grevast ?
Mais il le fait tout a l'onnour
De Jhesu Crit, no creatour,
Ou il a parfaite fiance, (vers 1638-74)

Bernard Ribémont souligne que le roi de Chypre est seul dans sa souffrance : Machaut fournit explicitement la clé du passage : « Lusignan se sacrifie pour Jésus Christ. La mer est le lieu de l'épreuve où Lusignan, seul avec son mal, ne peut que prier et mettre son sort entre les mains du Seigneur. »¹²²

Mais sa vie n'est pas que souffrance, il atteint de son vivant le paradis lorsqu'il se trouve, ultime hommage, à la cour de l'empereur Charles IV :

La fu liement receüs ;
honnourez, servis et veüs
fu d'elles, en fais et en dis,
que ce li sambloit paradis,
n'ailleurs ne vosist jamais estre,
fors en ce paradis terrestre. (vers 1133-1138)

Là se trouvaient en effet de très belles femmes, mais aussi tous les instruments de musique.

A Alexandrie, lorsqu'il est abandonné par ses hommes, Pierre I^{er} est soutenu par le légat du pape qui, d'après Machaut, sermonne les chevaliers en se servant de l'histoire de saint Thomas : l'apôtre était parti en Inde afin d'évangéliser les Hébreux ; il baptisa même de nombreuses personnes de la haute caste et de la famille royale ; mais il fut arrêté alors qu'il priaït, et tué, transpercé par une lance ou une épée (*La Prise*, vers 3512-3518). On voit donc un double parallèle se dessiner : d'une part entre saint Thomas et les hommes de Pierre I^{er}, venus combattre, loin de chez eux et au péril de leur vie, les infidèles, et entre les Hébreux de l'Inde et les Sarrasins d'Alexandrie ; mais aussi, d'autre part, entre Pierre Thomas, futur saint Thomas, et saint Thomas l'Apôtre, entre les chevaliers occidentaux et les Hébreux, entre l'*Ynde la majour* et Alexandrie, et enfin entre Pierre I^{er} et Dieu ; en effet, les paroles de Pierre Thomas peuvent être comprises de deux manières différentes :

Aussi vous estes ci venu
disans que vous estes tenu

¹²² B. Ribémont, « Le Chroniqueur, l'hagiographe et la mer. A propos de *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », *Le Moyen Âge*, De Boeck Université, 1/2010 (Tome CXVI), p. 128.

ANALYSE LITTERAIRE

pour faire Son tresdous service ;
dont le partir yert trop grant vice,
et s'arez perdu et deffait
tout le bien que vous avez fait. (vers 3519-3524)

Ces chevaliers sont en effet au service de Dieu, mais aussi du roi ; et comme le dit Catherine Gaullier-Bougassas, « le péché majeur des chevaliers d'Occident serait alors de ne plus croire au soutien de Dieu, de ne plus accepter de se sacrifier et de mourir en martyr sur le champ de bataille contre les Infidèles »¹²³. En mars 1368, le pape lui-même empêche Pierre I^{er} d'accomplir sa mission sacrée, au profit d'intérêts commerciaux (*La Prise*, vers 7219-7279).

Machaut rapporte, juste après la querelle entre Pierre I^{er} et Florimont de Lesparre, une querelle qui a commencé plus d'un an auparavant et dont personne n'a jamais su la vraie raison. D'après Machaut, le roi de Chypre aurait refusé au seigneur de Lesparre de partir en croisade (*La Prise*, vers 7421-7432). Le refus de Pierre n'est-il pas à mettre alors en parallèle avec le refus du pape ? En effet, pourquoi Machaut développe-t-il autant cette querelle ? Pourquoi ce retour en arrière, le seul d'ailleurs, dans la chronologie de son récit ? Pourquoi proposer cette explication, toute personnelle ? Florimont, comme Pierre, s'opposent au refus d'un personnage plus puissant qu'eux, un roi pour Florimont, un pape pour Pierre, qu'ils ont déjà beaucoup servi, et qui leur interdit injustement de partir en croisade ; et tous les deux ne supportent pas de rester à Chypre et de ne pouvoir aller combattre les Infidèles. Le discours tenu alors par Florimont, sa colère à l'égard du roi, n'est-ce pas l'expression de ce que pourrait ressentir le roi de Chypre à l'égard du pape, et qu'il ne peut exprimer directement, de la même manière que Machaut ?

Li sires de Lesparre dit
qu'il fait mal qui li contredit
d'aler Nostre Seigneur servir,
et qu'il l'en devoit requerir,
puis qu'il en a devotïon ;
et que c'est grant confusion,
et que Dieu courresce et offent
quant Son service li deffent,
car a säoul et a gëun
sont digne service et commun,
en tous cas, a tous et a toutes ;
de ce ne fait il nulles doubttes. (vv. 7421-7432)

La Semaine sainte, sur les instances du pape, Pierre pardonne à Lesparre (*mauvais et traites et faus*, vers 7870), comme Jésus a pardonné au « faux Juif » (vers 7803-7810) ; dans

¹²³ C. Gaullier-Bougassas, *art. cit.*, p. 128.

ANALYSE LITTERAIRE

son sermon, le Saint-Père semble également annoncer la mort du roi en racontant la Passion du Christ :

La fist une collation
le pape, en grant devotïon ;
et bien et bel et proprement
moustra, a bon entendement,
comment on doit son Dieu amer
et son proïsme sans point d'amer ;
et comment Sa mort pardonna
aus faus Juïf, qui Li donna
en costel dou fer de sa lance,
et aus autres qui, par sentence,
san cause, a mort Le condampnerent
et en crois Le crucifierent. (vers 7791-7802)

Machaut commet là une grossière erreur, puisque ce n'est pas un Juif, mais un centurion romain qui perce de sa lance le flanc de Jésus ; mais le faux Juif évoque peut-être les faux frères et les propres hommes de Pierre, « les mauvaises gens et fausses » (v. 8785) qui le condamneront à mort. D'ailleurs, un ou deux jours avant sa mort, il reçoit un baiser de ses deux frères, véritables Judas (v. 8567-8569). Le roi de Chypre sera, comme le Christ, poignardé à plusieurs reprises « par mi les flans » (v. 8711), par un « coustiau d'acier » (v. 8701), « un coustel de mauvaise forge » (v. 8724). Autant Machaut s'est montré sobre dans les descriptions de scènes de combat, autant il décrit avec force détails le corps lacéré du roi :

Seur lui furent si encharnez,
qu'onques mais uns homs de charnez
ne vit homme avoir tant de plaies
de la teste jusques ans braies,
ne telles comme il li feirent. (vers 8729-8733)

Mais ce sont surtout ses obsèques qui évoquent clairement la dérision du Christ ; on en retrouve tous les éléments :

Tout premiers il l'ensevelirent,
et le visage li couvrirent
pour ce que si mal atirez
estoit, et si deffiguez
qu'il n'i apparoit forme d'omme,
tant estoit plaiez (vers 8771-8776)

qui rappelle le bandeau sur les yeux du Christ,

Couronne avoit de parchemin
peinte, et tele que par chemin
n'est nul homme, s'il la trovast,
tant fust povres, qui la levast (vers 8777-8780)

ANALYSE LITTERAIRE

qui rappelle la couronne d'épines,

et aussi le sestre et la pomme
estoiënt aussi povre comme
la couronne et de tel pointure (vers 8781-8783)

qui rappelle le sceptre (un roseau),

Mais je tieng a trop grant laidure
que les mauvaises gens et fausses
li avoiënt mis unes chausses
rouges, reses, viez et usees ;
et s'estoiënt toutes troees ;
et uns viez solers emboez
qui tous .ii. estoiënt troez,
si que l'un des piez li paroit
telement qu'a tous apparoit ;
et .i. viez chaperon de pers
qui estoit tous mengiez de vers,
ort et vil, et puant, et sale
avoit, mors gisant en sa sale. (vers 8784-8796)

qui rappelle le manteau, et enfin, les insultes et les railleries :

« Or va, va, si fay tes armees
en France et tes grans assamblees !
Va en Prusse, va en Surie !
Pren nos filles, si les marie !
Et meinne nos femmes, treschier,
avec les François qu'as très chier !
Apris t'avons une autre dance
que ne sont les dances de France ! » (vers 8745-8752)

Machaut parle bien de « martyr » (v. 8756) ; au vers 3309, le narrateur jure « par saint Pierre le martyr » ; le poète va même jusqu'à comparer cet assassinat à la pire souffrance que le Christ ait pu connaître :

Mais d'une chose me merveille,
comment Jhesucris pot souffrir
tel homme a tele mort offrir ! (vers 8865-8867)

Pierre de Lusignan est moins victime des Infidèles que des chrétiens d'Occident.

3. Un texte lyrique

ANALYSE LITTERAIRE

Machaut ne saurait échapper à sa profonde identité de poète. Son texte s'ouvre en effet sur une insertion mythologique, procédé cher à Machaut qu'il a emprunté notamment à Guillaume de Lorris : le prologue de *La Prise d'Alexandrie* est construit sur le motif, traditionnel, du conseil des Dieux, ce qui a de quoi surprendre dans le cadre d'une chronique historique. On y trouve principalement Vénus et Mars, traditionnel doublet armes/amour définissant tout bon chevalier ; mais Vénus est aussi intimement liée à Chypre¹²⁴ ; R. Barton Palmer y voit aussi un clin d'œil à la réputation de Pierre pour son goût très prononcé pour les femmes¹²⁵ ; enfin, comme le fait également remarquer R. Barton Palmer, alors que, dans le *Voir Dit*, Vénus avait été appelée par l'amant/poète/narrateur lui-même pour lui permettre de s'unir à Toute Belle, Vénus est ici appelée pour s'unir à Mars et donner naissance à un futur héros (comme Enée, mais aussi Hercule, Achille...), donc pour jouer un rôle historique¹²⁶. D'ailleurs, l'enfant de Vénus et Mars n'est-il pas Eros ?

Puis vient le *topos* de la naissance mythologique des héros (Hercule, Achille, Enée...) ; mais Machaut s'inspire davantage ici d'un traité latin, l'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille. Le nouveau-né reçoit de nombreux présents des dieux : Vesta lui souhaite une « bonne destinee » (v. 100) et Saturne lui offre l'honneur ; trois déesses vont ensuite présider à son enfance : Hébé, Minerve qui va lui apporter la sagesse, et Junon, qui va lui apporter la richesse, (et on pense alors à Héra, mère de Hébé, Minerve, Junon et Pâris) ; et, en dernier lieu, Vénus qui va l'initier à l'amour, et Mars à la guerre. Les armes du futur chevalier seront évidemment forgées par Vulcain, qui rappelle qu'il avait déjà faites celles d'Achille.

A la fin de cette introduction, apparaît l'anagramme qui est censé révéler le nom de Lusignan. Et c'est donc seulement au vers 259, avec un « Or vueil commancier ma matiere » que débute véritablement la chronique. Comme les dieux, Machaut abandonne les frivolités, les « dous gieus courtois, savoureux, / Qui sont fais pour les amoueus » (vers 3-4) pour un sujet beaucoup plus sérieux, comme Pierre sera amené à le faire lui aussi.

Ce prologue mythologique, inattendu en introduction d'un texte qui se veut historique, ainsi que l'anagramme, font non seulement écho à ses œuvres antérieures, mais « permet d'installer, de façon proleptique, le futur héros de la chronique dans une position emblématique que l'on retrouvera en fin de parcours avec l'inscription de Lusignan sur la liste des preux. Cette situation est en fait un départ voulu par les dieux et le récit forme boucle par

¹²⁴ C'est à Paphos, d'après Homère, qu'elle avait son sanctuaire et son autel odorant, dont on admire encore à Palaepaphos les vestiges du XIII^e siècle avant J.-C. Son culte se perpétuera jusqu'à l'époque romaine dans plusieurs sanctuaires de l'île, longtemps connue, chez les poètes du moins, comme l'île de Vénus.

¹²⁵ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandre. The taking of Alexandria*, éd. R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 13.

¹²⁶ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandre. The taking of Alexandria*, éd. R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 12.

ANALYSE LITTÉRAIRE

rapport à ce système de représentation, ce qui hisse bien le roi de Chypre à une position supérieure. [...] Et la part majeure de la chronique apparaît alors comme le développement en clair de ce que l'introduction propose sous la forme plus obscure du mythe. »¹²⁷

On trouve également des allusions à des histoires d'amour telles que Pâris et Hélène, et ce dans un contexte guerrier ; en effet, les chevaliers comparent la prise d'Alexandrie par Pierre à la conquête d'Hélène par Pâris :

Quant Paris ala guerre Helainne,
il ne fist pas si grant emprise,
nobles roy, com tu l'as emprise (vers 2174-2176)

L'anagramme, qui renvoie également à la poésie courtoise, ne se contente pas de révéler le nom de « Lusignan », mais combine « Machaut » avec « Lusignan », mêlant dans un jeu de mots, les noms de l'auteur et de son « acteur » « à la manière d'une citation, confirmant ou tournant en ironie le propos de la narration en vers »¹²⁸, et « comme une matrice du texte »¹²⁹ :

« Adieu, ma vraie dame chiere !
Pour le milleur temps garde chier
Honneur a vous qu'aim sans trichier. » 245-247, 1389-1391, 8886-8888

La résolution se fait en trois temps : le narrateur nous indique qu'il donnera la solution de l'énigme avant la fin du livre, prétextant ne pas savoir s'il pourra le finir ; puis il nous donne un premier nom :

de Chipre et de Jherusalem
fu roys ; Pierre l'appella l'em (vers 1393-1394)

La résolution s'achève donc avec l'apparition du nom de l'auteur, comme un point culminant, une signature, tout le texte ne tendant finalement que vers le nom de son auteur ; une signature ou une *conclusio*, une formule d'adieu. En effet, cette phrase se trouve très souvent à la fin des lettres, en particulier dans le *Voir Dit* :

Ma treschiere et souveraine dame, je pri Dieu qu'il vous doinst autant de bien et de honneur comme vous meïsme le volriés et comme je le desire de tout mon cuer. (lettre IV¹³⁰),

¹²⁷ B. Ribémont, « Guillaume de Machaut et le roi de Chypre », à paraître.

¹²⁸ J. Cerquiglini, *Guillaume de Machaut et l'écriture au XIV^e siècle: 'un engin si sutil'*, op. cit., p. 24.

¹²⁹ J. Cerquiglini, *ibid.*

¹³⁰ G. de Machaut, *Le Livre du Voir Dit (Le Dit Véridique)*, éd. par Paul Imbs, op. cit., p. 129-130.

ou plus couramment :

Je pri a Nostre Signeur qu'il vous doinst honneur et joie de quanque vostre cuer aimme. (lettre XXXIV¹³¹)

Ma treschiere et seule dame, li Saint Esperis vous hait en sa sainte garde, qui vous doint honneur et joie de quanque vostre cuer aimme. (lettre XLII¹³²)

Quel est le sens de cette anagramme ? Plusieurs interprétations sont possibles : Machaut salue-t-il ici une femme, ou l'Honneur ? En effet, en moyen français, « honneur » est féminin ; cette Dame pourrait être Honneur. « Le milleur temps » suppose que l'époque contemporaine est difficile, et peu honorable ; ce serait donc un adieu à une époque, à des valeurs chevaleresques révolues, à la loyauté, à la parole donnée (« sans mentir »), un adieu mais aussi un espoir (« pour le milleur temps »). Cela peut donc signifier que le poète est le gardien, le protecteur, le champion de l'honneur de sa dame, le champion de l'honneur lui-même, et aussi celui de son héros ; en effet, seul Machaut respecte la promesse que les deux frères de Pierre I^{er} n'ont pas tenue :

« Sires et freres, ligement
vos hommes et vos freres sommes ;
et certes nous sommes preudommes,
n'onques ne fumes desloyaus ;
einsois sommes bons et loyaus,
et avons esté et serons,
et envers tous vous *garderons*,
com champions et advocas,
vous et vostre honneur, en tous cas. » (vv. 8554-8562)

seul Machaut se fait le champion du roi de Chypre et de son honneur.

Cet adieu du poète n'est pas non plus sans rappeler celui de Marie Giblet qui meurt en martyr :

« Adieu, biau pere, je m'en vois ;
car je voy bien que je sui morte
sans raison ; mais ce me conforte,
que garde n'ay de l'anemy,
car Dieux ara pité de my ! » (vv. 8450-8454)

La *Prise d'Alexandrie* est également une œuvre testamentaire.

On retrouve dans cette anagramme le triptyque « honneur, amour, dame » cher à la littérature courtoise ; on le rencontre ailleurs encore dans la *Prise* :

Honneur, Amours et dames !
Que direz vous, quant vous verrez

¹³¹ G. de Machaut, *Le Livre du Voir Dit (Le Dit Véridique)*, éd. par Paul Imbs, *op. cit.*, p. 562.

¹³² G. de Machaut, *Le Livre du Voir Dit (Le Dit Véridique)*, éd. par Paul Imbs, *op. cit.*, p. 730.

ANALYSE LITTERAIRE

ces gens qui sont si esserrez ?
Certes jamais n'aront honnour
par droit, fors toute deshonnour (vers 3558-3562)

Rappelons que, dans le *Prologue*, Nature demande avant tout au poète d'honorer les dames, en toute occasion, donc même dans une chronique historique :

Et quant Nature me commende
Et li Dieus d'Amours que j'entende
Aus choses dessus proposées
Sus l'onneur des Dame fondées,
M'ordonne raison que je m'aplique
A servir son bon plaisir. Si que
Je ne mespreingne ne mefface.
Or pri à Dieu qui me doint grace
De faire chose qui bien plaise
Aus Dames ; car, par saint Nichaise !
A mon pooir, quanque diray,
A l'onneur d'elles le feray.¹³³ (éd. Tarbé, p. 10)

C'est peut-être aussi pour cette raison, pour avoir déshonoré une femme, Marie Giblet, que Pierre I^{er} a été « puni » ; Machaut cite même le *Roman de la Rose* à cette occasion ; c'est la poésie qui fait loi ici, pas la Justice :

Et pechié fait, et mal aussi,
tous princes qui le fait ainsi ;
car tel franchise ont toutes fames,
que de leur volenté sont dames ;
ce dit li *Romans de la Rose*,
tout clerement, sans mettre glose. (vers 8485-8490)

Enfin, on peut noter le glissement de sens entre le *Voir Dit* et la *Prise* ; en effet, le *Voir Dit* s'ouvre sur cette déclaration du poète :

A la loenge et a l'onnour
De tresfine amour que je honnour (VD, vers 1-2),

alors que la *Prise d'Alexandrie* s'achève sur :

vostre honneur, que j'aim sans trichier (*Prise*, v. 8884).

Le poète n'honore plus l'amour, il aime l'honneur.

Notons d'ailleurs que l'on obtient les noms de l'auteur et du roi si on enlève de ces vers *mar*, c'est-à-dire le « mal », et si on rajoute un *h*, comme « Honneur », idée que l'on retrouve notamment au début de *La Fontaine amoureuse* :

¹³³ *Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. E. Hoepffner, *op. cit.*, p. 10.

Or pri a ceuls qui le liron
[...] qu'il veuillent au lire
Laisser le mal, le bien eslire. (vers 13 et 15-16)

« Acte éthique de la part de l'auteur, l'œuvre exige aussi un geste éthique de la part du lecteur, le choix du bien. »¹³⁴

III. UNE ŒUVRE ENGAGÉE

1. Un dit

En choisissant l'octosyllabe plutôt que l'alexandrin utilisé dans la plupart des chroniques, Machaut reste dans la continuité de ses autres œuvres : l'octosyllabe est en effet caractéristique du roman et du dit¹³⁵. D'ailleurs l'auteur lui-même désigne son texte par le terme « dit » :

si com vous l'orrez par mon dit (v. 7370)

autrement ne di je en mon dit (vers 8432-8824)

Ce texte répond effectivement aux critères qu'a établis Jacqueline Cerquiglini-Toulet pour définir le *dit*, genre très vague s'il en est : le 'dit' joue avec la discontinuité (mélange vers/prose) ; il relève d'une énonciation en *je* et du temps présent ; le *je* en question est celui du clerc-écrivain, autrement dit, le 'dit' enseigne. Notons que la première personne du singulier est très présente dans cette chronique ; l'auteur s'engage même parfois, ainsi au sujet du roi d'Angleterre :

La fu Jehans, li roys de France,
qui maint anui, mainte souffrance
avoit receü pour la guerre
qu'il avoit au roy d'Angleterre,
par le deffaut de maint couart ;
et li roys anglés Audouart
avoit a nom, je ne doubt mie.
Plus n'en di : je suis de partie (vv. 679-686)

¹³⁴ G. de Machaut, *La Fontaine amoureuse*, éd. J. Ceerquiglini-Toulet *op. cit.*, p. 22.

¹³⁵ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandre. The taking of Alexandria*, éd. R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 28-29.

ANALYSE LITTERAIRE

Effectivement, le poète a choisi un parti : alors qu'il était sous la protection du roi de Navarre, Charles II le Mauvais, Machaut s'est tourné vers la cour de France, et on peut voir dans la *Prise* le signe, l'amorce de la naissance d'un sentiment national :

C'est uns Anglés deshonnourez,
faus, mauvais, traïtes, couez ! (vv. 8125-8126)

Cette chronique a la forme d'un dialogue entre l'auteur (« je ») et l'auditeur ou le lecteur (« tu » ou « vous »), un rapport de maître à élève qui répète l'échange original entre Jean de Reims et Guillaume :

Cils Jehans dont je vous parole,
m'aprent et m'enseingne et m'escole
et m'amenistre ma matiere (vers 5935-5936)

Le texte est ponctué de questions (*Que fist il la seconde annee / que coronne li fu donnee ?* vers 641-642, *Que vous diroie ?* 1368, etc.) et d'exclamations rhétoriques (*ho là ! je n'en vueil nuls blasmer* 1594), l'auteur esquisse un échange avec le lecteur, souvent par le biais de l'humour :

Encor vueil autre chose dire,
mais que vous vous tenez de rire !
Il ne vëoit pas leurs talons,
qu'il venoiënt a reculons !
Se darrier heüst une perche,
il fussent pris a la cauperche,
ou feïssent le soubresaut ! (vers 6515-6521)

Cela correspond à la tradition latine du dialogue : « celui-ci est en effet perçu, depuis l'Antiquité, comme un instrument pédagogique majeur [...] L'art de la discussion était pratiqué dans les écoles rhétoriques et les écoles monastiques. La *disputatio* théologique ou juridique était ainsi l'un des principaux exercices universitaires, mettant aux prises un maître assisté de son bachelier avec ses détracteurs ou ses contradicteurs : il fallait alors défendre, devant une assemblée, le bien-fondé de sa thèse »¹³⁶.

Le texte a un aspect didactique, pédagogique très fort : l'auteur annonce ce qu'il va dire, résume ce qu'il vient de dire :

Or ay devisé de l'espee,
si revenray a ma pensee
dou damoiseil (vers 507-509)

¹³⁶ S. Bazin-Tacchella, L. Helix, M. Ott, *Le Livre du Voir Dit de Guillaume de Machaut*, Neuilly, Atlande, 2001, p. 46.

Il structure son texte avec de nombreux connecteurs logiques (cause/conséquence, but). Machaut, toujours dans un esprit de pédagogie, définit lui-même certains mots : « galiote », *ce sont galeës petiotes* (v. 3952) ; *cadis, c'est .i. clerc en leur loy, / autrement appeller ne l'oy* (vers 4390-4391) ; *tragedianes sacrefice / font aus diex, et devin office* (vers 22-23) ; « nymphes », *ce sont fees* (v. 24). Il nous donne l'étymologie de certains noms :

Irbouga estoit appellez,
et se mieux savoir le volez,
c'est Yeux de buef en droit François (vers 6007-6009).

Toutevoie on l'apelle au Quaire
et en Surië le Flumaire,
en arabich, c'est son droit non (vers 6310-6315).

2. Un miroir du prince

La *Prise* a parfois des allures de miroir au prince, ce genre littéraire apparu au moyen âge, sorte de traité d'éthique gouvernementale à l'intention des souverains. Le texte est en effet émaillé de conseils et préceptes moraux :

Car homs de bien trop fort mesprent
quant aucune chose entreprenent,
et il n'est toudis sus sa garde ;
qu'il pense a la fin et regarde
quel part qu'il voist et d'ou qu'il veingne,
einsois que grant chose entreprengne ;
car ja bonne ouevre ne fera
qui la fin ne resgardera. (vv. 339-346)

Car cils fait bien qui ceus justice
qui n'uevrent mie lealment ;
mais bien se gardent que egalment
au grant et au petit la face,
sans trop grant rigueur et sans grace. (vv. 414-418)

Et li bons roys qui me norri,
dont li os sont piessa pourry
et dont l'ame est en paradis,
disoit et recordoit toudis
que li homs fait grant vasselage
qui bien deffent son heritage,
et qu'il n'est assaus, ne bataille,
s'on li vuet tollir, qui le vaille. (vv. 831-838)

etc.

ANALYSE LITTERAIRE

Pierre I^{er}, mais aussi Godefroy de Bouillon, saint Louis, Jean de Luxembourg, Charles IV, à travers leur panégyrique, renvoient l'image, la description d'un souverain parfait :

On ne porroit en nulle terre
nul plus sage homme de li querre,
c'on dit ça et delà les mons
que c'est li secons Salemons :
il aime Dieu, et sainte Eglise
honneur, crient et sert et prise ;
justice en la balance poise,
a cui qu'il plaise ne qui poise,
n'i regarde amour ne haïne,
frere, fil, voisin ne voisine,
grant ne petit, car egalment
la fait a tous et loyaument ;
si que pour ce en pais se repose,
que nuls contre lui ne s'oppose.
Pluseurs eglises a fondees,
qui sont moult richement doees :
Chartreus, Mendians et chanoines,
nonnains emmurees et moines.
Il n'est felons ne despiteus,
einsois est humbles et piteus,
plus que turtre ne colombele,
n'amis vrais a s'amie bele ;
n'il n'est homme qui vers li aille
qui par tout ce non ne li baille ;
qu'onques si humble creature
a tous ne pot former Nature
selonc son scens et sa richesse,
sa grant puissance et sa noblesse :
ne sont pas chier si vestement ;
bien se vuet tenir nettement,
mais de cointise ne li chaut,
puis qu'il sont a li bon et chaut.
Il ne vuet pas fole largesse,
ne eschereté qui trop blesse
l'onneur de tout prince terrien ;
et pour ce se tient au moien.
Jamais ne greveroit parsonne
pour nulle chose, tant fust bonne,
einsois garde et norrit ses gens
sans estre mengiés de sergens.
Il aime bien ses bons amis
et si het fort ses annemis ;
car voisin n'a, s'il li meffait
qu'il ne soit amendés de fait.
Pais a mis par toute Alemaingne,
en Osteriche et en Behaingne,
[...]
Son païs de .xvi. journees
a acreü, longues et lees ;
or querez signeur qui ce face,

et qui tant ait honneur et grace ! (vv. 989-1050)

Mais plus qu'un miroir au prince, Machaut offre aussi un miroir à toute la noblesse :

Biaus signeurs, dames, damoiselles,
dames vesves, filles, pucelles,
je vous requier, pour Dieu merci,
chastiez vous et *mirez* ci ! (vers 8455-8458)

3. Un « Voir Dit »

Louis de Mas Latrie estime que Machaut, « l'auteur de tant de fictions et d'allégories ingénieuses », est ici « un historien, un écrivain véridique, impartial, au moins par l'intention, et presque scrupuleux »¹³⁷. Machaut parsème en effet son texte de formules d'affirmation (*or vous diray, ce m'est avis, Car n'est pas drois que je l'oublie* v. 987-988), de formules d'authenticité (*pour voir dire/a dire voir, sans mentir, Encor y a un autre point / que je ne te celerai point* vers 387-8) de formules d'aveu d'ignorance :

La ot un moult grant parlement,
Dont je me vueil orendroit taire,
Car ne le saroie retraire ; (vers 1289-91)

Pour quoy ce fu ? Je ne saroie,
car, par ma foy, je ne la say,
n'encor oÿ dire ne l'ay. (vers 7418-7420)

et de formules de témoignage (*Si com laissié dire le m'ay* v. 1611). L'auteur a également introduit trois lettres en prose comme pièces à son dossier, procédé qui lui est coutumier, notamment dans le *Voir Dit* ; je ne reviendrai pas sur l'historique de la confrontation vers-prose, le prosimètre, développée par Jacqueline Cerquiglini-Toulet¹³⁸. Ces lettres apparaissent ici non seulement pour le caractère informatif de leur contenu, mais aussi pour attester l'authenticité du récit, elles servent de preuves ; Guillaume insiste d'ailleurs beaucoup sur la fidélité de la reproduction qui en est faite :

Vesci la teneur de la lettre,
car je n'i weil oster ne mettre. (*Prise*, vers 7490-7491)

Vesci la lettre toute entiere

¹³⁷ G. de Machaut, *La prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. Louis de Mas-Latrie, *op. cit.*, p. xix.

¹³⁸ J. Cerquiglini-Toulet, *Guillaume de Machaut et l'écriture au XIV^e siècle: 'un engin si subtil'*, Paris, Champion (Bibliothèque du XV^e siècle, 47), 1985, p. 39-40.

ANALYSE LITTÉRAIRE

qui commence en telle manière (*Prise*, vers 7528-7529)

On peut cependant se demander quelle est l'origine de ces lettres, car il paraît impossible que Machaut ait pu se les procurer, quelles qu'aient pu être ses relations.

Le rôle du poète est justement de révéler le mensonge, de dévoiler la vérité. À l'inverse, la caractéristique principale des ennemis, notamment des Sarrasins, c'est le mensonge :

Et du cadix, qui est si faus
qu'il n'a de nulle raison cure (vv. 5988-5989)

Il avoit là .ii. amiraus
faus, traïtes et desloiaus (vv. 6567-6566)

Il sont si plain de desraison,
de fausseté, de traïson (vv. 5887-5888)

or vous diray la renardie,
la traïson, la mauvaitié,
qu'il avoient fait et traitié,
qu'elle ne doit estre celee,
eins doit bien estre revelee (vv. 6020-6024)

Encor y ot une cautelle
qui est de traïson ancelle,
pour mieux la fausseté couvrir
que je vueil dire et descouvrir (vv. 6091-6094)

Mais « la fausse gent » (vers 8805) désigne aussi les hommes du roi de Chypre, les seigneurs chrétiens qui l'ont trahi :

En ce monde n'a gent si fausse,
si traître, ne qui tant fausse,
comme la gent de ce païs (vers 8525-8527)

Machaut lui-même dénonce le mensonge qui règne autour de lui :

...taverne,
qui est la chapelle au dyable, –
et vraiment ce n'est pas fable,
car on y aprent a jurer,
a mentir et a parjurer
[...] voire en païs ou je demeure 6135-6142

Même chez les seigneurs chrétiens, la parole donnée n'a plus de valeur¹³⁹ :

¹³⁹ On pense alors à Louis d'Anjou, fils de Jean le Bon.

ANALYSE LITTERAIRE

Leur response avez bien veü,
se ci devant avez leü :
il li orent moult en couvent,
mais, vraiëment, ce fu tout vent,
car bien say qu'il n'i furent pas,
n'onques il n'en passerent pas. (vers 1901-1906)

« Ne te lairons n'a mort n'a vie,
pour riens qu'aveingne ne qu'on die ! »
(Mais il feïrent le contraire,
si comme après l'oïrez retraire.) (vers 2179-2182)

« Si que, sire, en nulle maniere
je ne conseille la demeure.
Partons nous tuit, car il est heure
Vraiëment ! » Ce fu le vicomte
de Toureinne qui dist ce conte,
et ceste response bailla,
dont li roys moult se mervilla,
pour ce qu'il li avoit promis
que, s'en païs des annemis,
par engin ou par hardiesse,
pooit penre aucune fortesse,
que un an entier le serviroit,
et que de li ne partiroit. (vers 3364-3376)

Là fu Jehans, li roys de France,
qui maint anui, mainte souffrance
avoit receü pour la guerre
qu'il avoit au roy d'Angleterre,
par le deffaut de maint couart. (vers 679-683)

A cet égard, l'allusion à la joute verbale d'Ajax et Ulysse pour obtenir les armes d'Achille (*les armes d'Achyllés, / dont Ayaiüs s'ocist qui les / perdi par maise plaiderie / contre Ulixes, duc d'Ulixie* 213-216) est également très intéressante : Ajax était indéniablement le meilleur sur le plan de la bravoure, mais Ulysse a utilisé le prestige de la rhétorique pour l'emporter sur son rival ; cet épisode sert donc de point de départ à une réflexion sur la relation entre la ruse et la force, sur le pouvoir de la poésie :

*Mota manus procerum est et, quid facundia posset,
Re patuit ; fortisque viri tulit arma disertus.*

L'assemblée des nobles fut ébranlée et son arrêt affirma le pouvoir De l'éloquence : l'habile orateur obtint les armes du valeureux héros (Ovide, *les Métamorphoses*, livre XIII)

ANALYSE LITTERAIRE

Si Pierre a perdu Alexandrie, ce n'est pas parce que la force lui a manqué, c'est parce qu'il a été trahi, trompé par les mensonges de ses propres hommes : il a vaincu les Sarrasins, mais il a perdu contre ses hommes.

Machaut, quant à lui, se fait le champion de la vérité :

Encor y a .i. autre point
que je ne vous celeray point,
car ci doy dire verité,
qu'amour, haïne n'amité
ne me puissent ad ce mouvoir,
que mensonge face dou voir. (vers 8379-8384)

Si que sa mort vous conteray,
ne ja ne vous en mentiray,
einsi comme cils le m'a dit
qui y estoit et qui la vit,
et qui mentir ne deingeroit
ne que uns empereres feroit,
car il est chevaliers de pris,
sages, loiaus et bien apris ;
se vous monstreray par escript
ce qu'il m'en a dit et escript.
Mais a tous pri qu'il ne desplaise
a nelui, car, par saint Nicaise,
je ne le di pas par envie,
par haïne, ne par lingnie,
car pas ne sui de son linage ;
ne ne le di pour avantage,
pour promesse, ne pour avoir
que je n'autres en doie avoir ;
einsois le di pour verité,
si comme il le m'a recité. (vers 7973-7992)

Mais comment le croire ? Dans le *Jugement dou Roy de Navarre*, Attrempance définit ainsi son rôle :

Quant uns bons procès vient en fourme,
Et je perçoy qu'on l'en deffourme,
J'y puis bien tellement ouvrir
Qu'il puet sa fourme recouvrer.
Se trop y a, j'en puis oster.
(Or vueilliez bien ce point noter !)
Et se po y a, j'y puis mettre,
Quant je m'en vueil bien entremettre.
Et se la chose est en bon point,
Je la puis garder en ce point.
C'est d'Attemprance li mestiers,
Toutesfois qu'il en est mestiers. (*JRN*, vers 1795-1806)

ANALYSE LITTERAIRE

C'est comme un aveu de l'auteur : il n'est pas libre d'écrire tout ce qu'il veut. Il avoue dans le *Confort d'Ami* :

Plus n'en di, qu'il n'apartient mie
Que je des seigneurs chose die
Qui leur puist ou doie desplaire. (CA, vers 3665-3667).

Machaut manque même à une de ses promesses :

.vi. furent, dont je vous diray
les noms, que ja n'en mentiray,
chascuns avoit o li sa route ;
vez ci leurs nons, je n'en fais doubte. (vers 3647-3650),

mais il ne nous donnera jamais ces noms ; il nous a donc menti ! Guillaume nous fait-il « du blanc noir » (*Remède de Fortune*, vers 3881-3883) ? A la fin de la chronique, il se présente ainsi :

et moy, Guillaume de Machaut,
qui ne puis trop froit ne trop chaut (vers 8873-8874)

« Trop froit ne trop chaut » correspond à la définition de la vérité par Brunetto Latini dans le *Livre dou Tresor* : « La verité est le mi entre .ii. estremités, c'est dou poi et dou trop ; et celui ki tient le mi lieu entre deus choses est apelés verais, et celui ki se desmesure est veniteres, et celui ki en ce faut est apelés humles » (II, XIV, 6¹⁴⁰). Jacqueline Cerquiglini-Toulet déclare à ce sujet : « Le juste milieu hante son œuvre et lui apparaît la solution de tous les problèmes. »¹⁴¹

Ceux qui disent la vérité peuvent le payer de leur vie ; ainsi Jean Le Vicomte meurt emprisonné pour avoir informé le roi du complot qu'on fomentait contre lui, et des infidélités de sa femme :

Mieus vausist qu'il se fust teüs,
car cils est fols et deceüs
qui des signeurs trop s'entremet,
ou qui a leur conseil se met,
pour dire chose qui desplaie ;
et cils qui dit chose qui plaise
est honnourez et bien venus,
sages, bons et loyaus tenus ;

¹⁴⁰ Cité par J. Cerquiglini-Toulet, *Guillaume de Machaut et l'écriture au XIV^e siècle: 'un engin si subtil'*, op. cit., p. 181.

¹⁴¹ J. Cerquiglini-Toulet, *ibid.*

ANALYSE LITTERAIRE

et cils qui dit ce qui desplait
batist pour lui si mauvais plait,
ja soit ce que verité die,
qu'en grant peril est de sa vie ;
par cestui le poez savoir,
qui fu honnis pour dire voir. (vers 8161-8174)

Ainsi Marie Giblest se fait torturer à mort pour ne pas avoir été crue par le roi :

« Sire, vous estes mes drois sires,
faire me poez tous martyres,
crucefier, morir ou vivre,
et hors de ci mettre a delivre ;
mais ja ne diray de ma bouche
chose dont autres ait reproche,
ne dont, sans cause, vaille pis.
Ce que j'ay fait vient de mon pis,
de mon cuer, de ma conscience ;
de moy n'arez autre sentence. » (vers 8439-8448)

La vérité, en effet, n'est pas toujours bonne à dire :

pour ce qu'en France et en l'Empire
meschiet bien souvent, pour voir dire. (vers 8023-8024)

De la même façon, dans le *Jugement dou Roy de Navarre*, le poète est condamné pour avoir soutenu ce qu'il jugeait vrai mais qui n'était pas conforme à l'éthique courtoise. Cependant, Machaut nuance son propos, tous les princes ne refusent pas de connaître la vérité :

Or en y a d'une autre guise ;
car cils qui son signeur avise
et li dit ce que faire faut,
ou qu'il li monstre son deffaut,
en son conseil tout pleinement
ou hors conseil priveement,
maint sont qui en scevent bon gré,
et qui mettent en haut degré
ceuls qui leur diënt tels paroles,
quant bourdes ne sont ne frivoles. 8162-8184

C'est le combat de *bellangues* (« belle langue ») contre *maise langues* (vers 4735-4736).

Mais il y a deux personnes dont la parole doit être véridique, claire, « sans parabole », c'est le roi et le poète : « la parole est l'instrument essentiel dans l'art de gouverner, la parole du prince ne se conçoit que fiable et convaincante. [...] On retrouve, dans la définition d'une

ANALYSE LITTERAIRE

parole royale efficace, la définition même de la parole du clerc. »¹⁴² Leurs mots entrent d'ailleurs en écho :

Quant il ot finé sa parole,
les estranges, dont je parole, 3503-3504

Les étrangers, les traîtres, les couards, sont ainsi pris en étau entre la parole du roi et celle du poète. Guillaume répète les mots de Pierre, et Pierre parle à travers Guillaume ; comme Pierre, Guillaume est parti en croisade, contre le mensonge ; d'ailleurs, ils ont plus d'un point commun : leur naissance, les voyages, le goût de l'honneur, la Marguerite (tour fortifiée pour Pierre, poème pour Guillaume) ; les armes, le *canon* pour Pierre, vers 5282, le *micanon* pour Guillaume, vers 1148 : à Korikos, les Sarrasins ont aussi peur des armes que des instruments de musique :

Li Turc furent en grant effroy
quant il veïrent le conroy
de nos gens, et se mervilloient
qu'engiens ne garros ne doubtoient,
pierres, saiettes, n'autres trais,
dont on leur a .c^m. trais.
Trompes, naquaires et tabours
sonnoient si fort que li bours
et la mer en restentissoit ;
de la noise qui en yssoit
päour avoient et doubtance (vers 5419-5429)

Tous les deux ont à cœur d'accomplir une œuvre, de défendre un idéal, de retourner à l'âge d'or des premières croisades. De la même façon que Pierre, Guillaume a été créé par Nature pour accomplir une mission ; Nature l'a choisi entre tous les autres, comme Pierre I^{er} l'avait été ; lui aussi a eu une vision, lui aussi a entendu une voix ; Machaut se plaît à le souligner faisant dire à cette puissance :

Je, Nature, par qui tout est fourmé
Quanqu'a ça jus et seur terre et en mer
Vien ci a toy, Guillaume, qui fourmé
T'ay a part, pour faire par toy fourmer
Nouviaus dis amoureux plaisans. (*Prologue*, I, vers 1-5)

« Chantre d'un pouvoir dont il défend les valeurs, le rhétoricien a pris conscience de son propre pouvoir : il ne se contente pas de dire la gloire, il contribue à la faire, assurant ainsi la

¹⁴² J. Blanchard et J.C. Mühlethaler, *op. cit.*, p. 18.

sienne propre. »¹⁴³ Comme ce « roi chrétien d'Orient très charismatique qui incarne le progrès et vient l'insuffler à un Occident replié sur lui-même et oublieux de sa mission sacrée »¹⁴⁴

Machaut s'est donc servi « de la louange individuelle pour dénoncer, par contraste, le déclin des valeurs dans la société contemporaine »¹⁴⁵. Comme le dit Jacqueline Cerquiglini-Toulet, « le XIV^e siècle se pense comme un temps de changement et de changement mauvais : il y a d'abord la guerre et, à travers elle, la crise de la royauté, la crise du pouvoir qui se manifeste et qui va de pair avec une crise de la féodalité. [...] La crise radicale que vit le XIV^e siècle est celle du signe. »¹⁴⁶

Plus que la prise d'Alexandrie, il semble que ce soit la prise de parole qui soit le sujet principal de ce texte : en effet, la plus grande partie de la chronique est occupée par des ambassades, des traités, des discussions à rebondissements, des querelles ; des guerres, des combats toujours, mais par la parole : ainsi le duel entre Florimont et Pierre se fait par l'entremise de lettres ou de mots, mais pas par les armes ; Pierre semble passer également plus de temps à expliquer son projet de croisade et à essayer de convaincre les autres seigneurs à se battre, qu'à réellement se battre. « Des textes notent également la décadence des tournois. Ceux-ci tiennent plus de la parole que des armes proteste Henri de Laon, 'Tournoi ressemblant parlement' ; pire même, ajoute-t-il, on s'y rend pour le profit. Les grands ne sont plus généreux mais cupides, intéressés : 'Tout se fait par force d'argent' se plaint Eustache Deschamps. »¹⁴⁷

Avec cette chronique, Guillaume de Machaut a composé une véritable satire : le poète, « l'homme de parole » par excellence, est ici parti en croisade contre le manquement à la parole, la Parole divine. La *Prise d'Alexandrie* est le récit d'une croisade, mais une « page manquée de l'histoire des croisades »¹⁴⁸ ; une croisade qui n'a plus lieu sur les champs de bataille, mais dans les cours royales et papales ; une croisade non plus les armes à la main, mais les mots à la bouche ; une croisade qui ne se vit plus, mais qui désormais se dit, se raconte ; une croisade menée aussi et surtout par l'argent, car, ce qui apparaît dans le texte de

¹⁴³ J. Blanchard et J.C. Mühlethaler, *op. cit.*, p. 141.

¹⁴⁴ C. Gaullier-Bougassas, « Images littéraires de Chypre et évolution de l'esprit de croisade au XIV^e siècle », *art. cit.*, p. 126.

¹⁴⁵ J. Blanchard et J.C. Mühlethaler, *op. cit.*, p. 148.

¹⁴⁶ J. Cerquiglini-Toulet, *op. cit.*, p. 103.

¹⁴⁷ J. Cerquiglini, *Guillaume de Machaut et l'écriture au XIV^e siècle: 'un engin si sutil'*, *op. cit.*, p. 159-160.

¹⁴⁸ C. Gaullier-Bougassas, *art. cit.*, p. 129.

ANALYSE LITTERAIRE

Machaut, c'est le commerce, et son rôle désormais prépondérant dans les relations internationales.

SOURCES ET FORTUNE DE L'ŒUVRE

I. SOURCES

Les sources principales de Machaut pour ce texte sont d'abord ses contemporains, les officiers et les serviteurs venus avec Pierre I^{er} en Europe, en particulier Brémont de la Voulte, ami du poète, Perceval de Coulonges¹⁴⁹, des chevaliers champenois qui avaient servi dans les armées chypriotes, en particulier Jean de Reims et Gautier de Conflans qu'il cite à plusieurs reprises :

Cils Jehans dont je vous parole,
m'aprent et m'enseigne et m'escole
et m'amenistre ma matiere ;
car il vit toute la maniere
de Courc, dou Quaire et d'Alixandre
et de Triple, et si fu au prendre. (vv. 5935-5940)

Ce me dit messires Gautiers
de Coufflans, – non pas seul, moy tiers (vv. 8015-8016)

De même, le très grand nombre de détails donnés sur la bataille de Korikos (*La Prise*, vers 4549-4776) laisse penser que Machaut connaissait un ou plusieurs des participants à cette bataille.

L'auteur a très certainement utilisé aussi ses propres souvenirs et ses observations personnelles, lors de ses voyages avec le roi de Bohême¹⁵⁰, voyages auxquels il a déjà fait allusion dans le *Dit dou Lyon*¹⁵¹ et dans le *Confort d'Ami*¹⁵², pour décrire les voyages de Pierre I^{er} en Europe, et notamment son séjour à Prague (*La Prise*, vers 839 à 1540).

¹⁴⁹ On ne trouve nulle part ailleurs mention de Perceval de Coulonges dans l'histoire de Chypre et, vu l'importance que lui accorde Machaut dans son récit, il pourrait lui avoir fourni des informations, lui ou un de ses proches.

¹⁵⁰ Machaut « l'accompagne dans ses voyages et ses expéditions en Allemagne et en Autriche ; en Silésie et en Pologne (1327 et 1331) ; en Lituanie (1329), où le roi assiste les Chevaliers Teutoniques dans leur œuvre d'évangélisation et de conquête ; sans doute également en Italie du Nord (1330). Il séjourne dans divers châteaux royaux, notamment à Prague », *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age*, édition revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Fayard (*La Pochothèque*), Paris, 1992, p. 630.

¹⁵¹ *Les Œuvres de Guillaume de Machaut*, publiées par Prosper Tarbé, *op. cit.*, p. 42.

¹⁵² *Les Œuvres de Guillaume de Machaut*, publiées par Prosper Tarbé, *op. cit.*, p. 103.

SOURCES ET FORTUNE DE L'ŒUVRE

Philippe de Mézières, fervent défenseur de la croisade, a dû aussi influencer l'écriture de la *Prise*, comme le montre R. Barton Palmer à travers l'analyse des vers 3615-3632 et l'utilisation du mot *fortune* au sens de « tempête »¹⁵³ : ami et chancelier de Pierre I^{er}, ami et biographe du légat Pierre Thomas, il a en effet été l'un des principaux artisans de la prise d'Alexandrie ; Mézières et le légat pontifical ont accompagné le roi lors de son voyage en Occident, en 1362, en vue d'obtenir de l'aide pour l'expédition ; les deux hommes ont ensuite été chargés de défendre la cause du roi de Chypre, qui avait été rappelé par ses obligations, auprès du pape en Avignon, dans les villes du nord de l'Italie, puis à travers l'Allemagne, avant de se rendre ensemble jusqu'à Alexandrie ; après la prise de la ville, il s'est même vu promettre un tiers de revenus de la ville. Il rédigea d'ailleurs, en 1366, après la mort de son ami Pierre Thomas, la *Vita sancti Petri Thomae*, dans laquelle il raconte notamment, et avec force détails, la prise d'Alexandrie, et dresse le panégyrique du roi de Chypre. La même année, il fait à nouveau le tour des cours occidentales pour obtenir de l'aide contre les Sarrasins qui menacent alors le royaume de Chypre, mais en vain¹⁵⁴. Et, étrangement, Machaut ne fait jamais aucune allusion à cet homme qui eut pourtant une telle importance dans l'histoire de Pierre I^{er}, et une place de choix dans les événements rapportés, notamment en Europe, un homme qui partagea les mêmes convictions que lui, « France's most famous crusader from the *Prise* »¹⁵⁵ ! Peut-être Machaut ne souhaite-t-il pas minimiser le rôle de Pierre I^{er}. Il serait intéressant, au demeurant, de comparer la *Prise d'Alexandrie* avec la *Vita sancti Petri Thomae* et le *Songe du Vieil Pèlerin*, mais ce n'est pas ici notre propos.

Machaut s'est inspiré d'autres *vita*, comme la *Vie de saint Louis* de Jean de Joinville ; dans la *Prise*, vers 1116-1119, il fait en effet allusion à saint Louis, mais il commet une erreur : Louis IX n'est pas revenu triomphant de Tunis, il y est mort de la peste en 1270, lors de la huitième croisade ; Machaut fait référence au glorieux retour du roi, en 1254, à la fin de la septième croisade, voyage au cours duquel Louis IX va devenir Saint Louis ; il y a peut-être eu confusion entre Tyr, d'où part le roi en 1254, et Tunis, où il est mort.

Machaut s'est peut-être inspiré de l'*Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* de Guillaume de Tyr, de la *Conquête de Constantinople* de Geoffroy de Villehardouin et de l'*Histoire de l'empereur Henri* d'Henri de Valenciennes. Mais il s'est certainement inspiré de nombreuses chansons de geste, comme :

¹⁵³ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 16-17.

¹⁵⁴ N. Jorga, *Philippe de Mézières (1327-1405) et la croisade au XIV^e siècle*, London, Variorum Reprints, 1973

¹⁵⁵ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 20.

SOURCES ET FORTUNE DE L'ŒUVRE

- *Jourdain de Blaye* (notamment pour les motifs maritimes, la tempête en mer, la superstition des marins, motifs très en vogue au Moyen Âge¹⁵⁶) ;
- les chansons appartenant au cycle du roi, notamment les *Enfances d'Ogier* et la *Chevalerie Ogier de Danemarche* (référence à Ogier, vers 3604) ;
- les chansons appartenant au cycle de Guillaume, notamment *La Chanson de Rainouart* et *Aliscans* (référence à Rainouart au tinel, vers 2172) ;
- ainsi que les chansons appartenant aux deux cycles de la croisade (poèmes historiques : *La Chanson d'Antioche*, *La Conquête de Jérusalem*, *La Chanson de la croisade albigeoise*, *Les Chétifs* ; poèmes fabuleux : *Le Chevalier au Cygne et Godefroy de Bouillon*, *Baudouin de Sebourc*, *Bâtard de Bouillon*, *Saladin*), qui glorifient la figure de Godefroy de Bouillon, comme dans *La Prise*, vers 55-62.

En effet, au début du règne de Philippe VI (1328-1350), les projets de croisade reflourissent : « le développement d'un 'mythe de la croisade' à partir du XIV^e siècle, si bien étudié par A. Dupront¹⁵⁷, explique la floraison d'innombrables œuvres en français qui évoquent les expéditions des Croisés ou relatent des guerres fictives entre chrétiens et musulmans »¹⁵⁸ ; à la fin du Moyen Âge et même au-delà, la légende du Chevalier au Cygne jouit toujours d'un grand succès en langue française. Godefroy, descendant de Charlemagne, fondateur de la première dynastie des rois de Jérusalem, est considéré par Machaut, et désigné par Mars lui-même, comme l'ancêtre de Pierre I^{er} (*La Prise*, vers 63-66, 8848-8851) ; le roi de Chypre est bien l'héritier de Godefroy, par les droits de son lignage sur Jérusalem, ce que la voix confirme (*La Prise*, vers 307-310). Des origines mythiques, divines et féériques, deux chevaliers chrétiens, deux prises exceptionnelles (Jérusalem pour l'un, Alexandrie pour l'autre), deux morts tragiques ; deux histoires qui commencent bien et se terminent mal... *La Prise* s'inscrit pleinement dans le cycle des croisades, comme Pierre I^{er} dans la généalogie de Godefroy de Bouillon¹⁵⁹.

¹⁵⁶ Cf. B. Ribémont, « Le chroniqueur, l'hagiographe et la mer. A propos de *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », in *Le Moyen Âge*, De Boeck Université, 1/2010 (Tome CXVI), p. 123-138.

¹⁵⁷ Cf. Alphonse Dupront, *Le mythe de croisade*, (Thèse, Histoire, Paris 4, 1956), Paris, Gallimard, impr. 1997.

¹⁵⁸ C. Gaullier-Bougassas, « Le Chevalier au Cygne à la fin du Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2005, 12, p. 116.

¹⁵⁹ « Les premières chansons de croisade, la *Chanson d'Antioche*, la *Conquête de Jérusalem* et les *Chétifs*, suscitent tout au long du XIII^e siècle l'écriture de plusieurs autres poèmes, jusqu'à la constitution d'un cycle qui prend une dimension généalogique nouvelle. L'épopée de la première Croisade se trouve alors inscrite au cœur d'un récit sur les origines et le devenir d'un lignage et d'un seul, celui de Godefroy de Bouillon, fondateur de la première dynastie des rois de Jérusalem. Des récits, ajoutés les uns après les autres avant la *Chanson d'Antioche*, forment l'ouverture du cycle : la *Naissance du Chevalier au Cygne* (versions *Elioxe et Beatrix*), le *Chevalier au Cygne*, la *Fin d'Elias*, les *Enfances Godefroi* et le *Retour de Cornumaran*. Ils se consacrent aux origines mythiques de la famille et au début de la carrière de Godefroy, tandis qu'à l'autre extrémité du cycle des continuations prolongent la *Chanson de Jérusalem* jusqu'à la mort de Godefroy, puis retracent le règne de son

La *Prise* n'est pas sans rappeler également les récits généalogiques, en plein essor au XII^e siècle, ces chroniques familiales écrites en latin ou en français, commandées par des mécènes aristocratiques, et qui ont suscité l'invention d'ancêtres féeriques, décrites par Catherine Gaullier-Bougassas¹⁶⁰.

Notre auteur fait référence à la bataille de Pharsale (*La Prise*, vers 3866-3872), qui n'est pas sans rappeler la plus célèbre épopée latine après l'*Enéide*, la *Pharsale* de Lucain ; ce n'est certainement pas un hasard Machaut fasse allusion à l'un des plus grands poètes classiques au Moyen Âge, considéré aussi comme le « chantre des batailles cruelles »¹⁶¹, le « poète de la destruction », « du désespoir », « opposé à tout embellissement des choses », « cet anti-Virgile »¹⁶² ; il y a effectivement beaucoup de points commun entre la *Pharsale* et la *Prise d'Alexandrie* ; Machaut lui-même, par le truchement d'un conseiller du sultan, compare la prise d'Alexandrie à la bataille de Pharsale, César à Pierre I^{er} et Pompée au sultan :

La noble cité d'Alixandre,
 qui n'a pareille ne seconde,
 ne milleur en trestout le monde,
 toute est mise a destruction,
 n'onques si grant occision
 ne fu dés le temps de Pompee,
 quant Cesar, a sa bonne espee,
 li tolli joie, honneur et gloire,
 et l'enchassa, – c'est chose voire –,
 de Thessale, et mist en essil ;
 mais ains en mourut .v^c. mil.
 Vostres roys de Chypre l'a fait. (vers 3861-3873)

frère et de ses descendants. Elles s'arrêtent à la mort de Baudouin IV, le roi lépreux, et aux victoires qui lui sont prêtées contre Saladin, comme si les auteurs n'avaient pas voulu retracer la perte de Jérusalem par les Croisés. L'axe généalogique contribue alors à donner une unité au cycle, qui se donne à lire autant comme un « monument » à la gloire du lignage de Bouillon que comme une épopée des croisades : on pourrait ainsi comprendre pourquoi la seconde Croisade, dépourvue d'incidence sur l'histoire du royaume de Jérusalem, a été omise. Quant à la fin du cycle, elle coïncide avec une rupture dans la succession des rois de Jérusalem : la famille de Bouillon perd le contrôle du royaume de Jérusalem puis des dernières possessions chrétiennes en Orient, remplacée par d'autres lignages qui ne parviendront jamais à s'assurer une maîtrise de la Terre sainte. Les Lusignan en constituent peut-être le plus important, même si, après la défaite de Gui de Lusignan contre Saladin, ils ne règnent plus sur la ville. Au XIII^e siècle, ils se réapproprient néanmoins le titre de roi de Jérusalem, qu'ils conservent jusqu'à la fin du Moyen Âge, et on sait qu'au XIV^e siècle ils inspirent à leur tour l'écriture d'une chronique sous forme d'épopée, la *Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut, qui magnifie la 'geste' de Pierre I^{er} de Chypre », C. Gaullier-Bougassas, *art. cit.*, p. 115-116.

¹⁶⁰ C. Gaullier-Bougassas, *art. cit.*, p. 117-119.

¹⁶¹ P. von Moos, « Lucain au Moyen Âge », in *Entre histoire et littérature: communication et culture au Moyen Âge*, SISMEL edizioni del galluzzo, 2005, p. 96.

¹⁶² P. von Moos, *op. cit.*, p. 99.

Ainsi, la prise d'Alexandrie, ou plutôt son échec, représente la fin d'une époque, une époque héroïque (« joie, honneur et gloire »), la crise de la royauté, de la féodalité, comme la bataille de Pharsale représentait la fin de Rome, la mort de la République ; comme César, considéré d'ailleurs par le Moyen Age « comme un grand chef de guerre, une figure mythique des origines de la Gaule romaine et surtout, dans la perspective de l'histoire du salut, comme le précurseur de la *pax Augusta* et de la Rome chrétienne »¹⁶³, Pierre I^{er}, favori des dieux, devenu tyrannique, sera assassiné par ses proches. Comme son illustre prédécesseur, Machaut décrit une époque en crise et met l'accent sur « l'absurdité du monde », un monde où le bien ne triomphe pas, où le crime vainc la justice, où la discorde et l'*hybris* des hommes sèment la ruine.

La bataille de Pharsale est également décrite dans les *Commentaires sur la Guerre civile* de Jules César (livre III, 85 à 99), les *Guerres civiles* d'Appien (livre II, 76 à 82), la *Vie de Pompée* de Plutarque (74).

Machaut s'inspire des *Vœux du Paon* (1312-1313) de Jacques de Longuyon qui regroupe pour la première fois neuf héros, païens, juifs et chrétiens, incarnant l'idéal chevaleresque dans l'Europe du XIV^e siècle ; il est d'ailleurs le premier à compléter cette liste, en désignant Pierre I^{er} comme le « dixième preux » (*La Prise*, vers 63-66, 7179-7182, 8848-8851).

Machaut emprunte à l'*Ovide moralisé* (1317-1328) les références mythologiques (les dieux, Hector, Jason, etc.), et notamment la description des armes d'Achille représentant la totalité du monde, des connaissances et des arts libéraux (*Ovide moralisé*, XII, 3615-3787), et la victoire d'Ulysse face à Ajax pour obtenir ces armes (*Ovide moralisé*, XIII, 344-930)¹⁶⁴ (*La Prise*, vers 213-216). Il a pu s'inspirer également du *Roman de Troie* (1165) de Benoît de Sainte-Maure, en ce qui concerne les héros de la guerre de Troie.

Pour le prologue mythologique, il peut s'agir d'un emprunt à l'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille (1182-1183)¹⁶⁵.

¹⁶³ P. von Moos, *op. cit.*, p. 132.

¹⁶⁴ P. Citati, *La Pensée chatoyante : Ulysse et l'Odyssée*, trad. de l'italien par Brigitte Pérol, Paris, Gallimard, « L'Arpenteur », 2004 ; V. Minet-Mahy, « Si semoit sel en leu d'avaine (OM, XII, v. 1031). De la traduction d'Ovide aux figures d'auteur : Ulysse et le bouclier d'Achille », *Pour Acquerir honneur et pris : Mélanges de Moyen Français en hommage à Giuseppe Di Stefano*, s. dir. Maria Colombo Timelli et Claudio Galderisi, Montréal, CERES, 2004, pp. 137-153.

¹⁶⁵ A. Hurworth, « Le corps remembré : hagiographie et historiographie dans *La Prise d'Alexandrie* », in : J. Cerquiglini-Toulet, N. Wilkins (éds.), *Guillaume de Machaut*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002, p. 109 ; *Cahiers de Recherches Médiévales*, 9, 2002, pp. 265-65.

SOURCES ET FORTUNE DE L'ŒUVRE

On relève de nombreux emprunts au *Roman de la Rose* de Jean de Meung (1275-1280), cité d'ailleurs explicitement aux vers 8487-8489 : les expressions *prendre la grue au ciel* (*La Prise*, vers 560)¹⁶⁶ et *Moult remaint de ce que fols pense* (*La Prise*, vers 4018)¹⁶⁷ ; certains noms d'instruments de musique (*rubebe*, vers 1148 ; *leüit*, vers 1149 ; *citole*, vers 18484 ; *chevrette*, vers 1160, mots qui sont apparus pour la première fois dans le *Roman de la Rose*, puis dans la *Prise*), mais aussi *espringale* (*La Prise*, vers 2813, 3421)¹⁶⁸ ; la référence à Jason (*La Prise*, vers 4515-4518),

Pour le personnage de Fortune, Machaut s'est certainement inspiré de la *Consolation de Philosophie* de Boèce, texte traduit par Jean de Meung.

La Prise se rattache aussi au traité de Végèce, *De Re militari* (traduit notamment en 1284 par Jean de Meung sous le titre du *Livre de Végèce de l'art de chevalerie*), pour toutes les questions de stratégie militaire.

Pour la description de l'Orient, où le poète n'est jamais allé, on peut songer :

- au *Livre dou Tresor* de Brunetto Latini (vers 1270), pour la description du Nil, qu'il considère également à l'origine du Tigre¹⁶⁹ (*La Prise*, vers 6299-6316) ;

- au *Livre des Merveilles du Monde* de Jean de Mandeville (1356-1357), pour la description de la montagne Sainte Croix à Chypre (il met d'ailleurs fortement en doute l'authenticité de la croix du Bon larron)¹⁷⁰ (*La Prise*, vers 291-298) ; pour la description détaillée du palais du soudan et du cérémonial qui l'entoure¹⁷¹ (*La Prise*, vers 6481-6497), notamment en ce qui concerne les robes que doivent porter les visiteurs, et que l'auteur dit être celles de femmes sarrasines¹⁷² (*La Prise*, vers 6431-6438 et vers 6531-6542) ; pour la description du Nil, même si Mandeville lui donne une autre origine étymologique¹⁷³ (*La*

¹⁶⁶ Voir **Notes critiques**.

¹⁶⁷ *Le Roman de la Rose*, v. 15615 ; on trouve également cette expression dans *Le Roman de Fauvel* et la *Manekine* de Jean de Wauquelin (v. 4693-4694).

¹⁶⁸ Cf. notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

¹⁶⁹ B. Latini, *Li Livres dou Tresor*, publ. par P. Chabaille, Paris, Imprimerie Impériale, 1863, 4^e partie, cxxiii, p. 153, voir la note des vers 6275-6306.

¹⁷⁰ J. de Mandeville, *Le Livre des Merveilles du Monde*, édition critique de Christiane Deluz, Paris, CRNS, 2000, p. 100 et p. 122.

¹⁷¹ « Et si covient qe, tantost qe homme le veit primes, soit as fenestres ou autre part, qe homme s'agenoille et qe homme baise la terre qar ceo est la guise a faire reverence de ceulx qe voillent parler a luy. Et tant come estraunges messagers sont devant luy et parolent a luy les gens au soudan sont entour eaux ovesques espeies tretes et gisarmes et haches les bras tout levez en haut pur ferir sur eaux s'ils dient chose qe desplaise au soudan. », J. de Mandeville, *op. cit.*, p. 139.

¹⁷² « Devant le soudan nul estraunge vient qe ne soit vestiz de drap d'or ou de tartare ou de camaka en la guise qe les Sarazines sont vestuz », J. de Mandeville, *ibid.*

¹⁷³ Voir la note des vers 6275-6306.

Prise, vers 6299-6316) ; et pour la rapide description de Damiette, du Caire et de Babylone¹⁷⁴ (*La Prise*, vers 6370-6375).

La description paradisiaque de Tripoli (vers 6923-6939) rappelle les romans des XII^e et XIII^e siècles qui inventaient des utopies orientales : le *Conte de Floire et Blancheflor*, *Cligès* de Chrétien de Troyes, *Partonopeus de Blois* et *Athis et Prophilias* ; décrire ce lieu de conflit comme un paradis terrestre est d'ailleurs paradoxal, à l'instar de ces romans pour lesquels « les rêveries sur des sites paradisiaques accompagnaient l'expression d'un désir de paix et d'union entre l'Occident et l'Orient ; ces auteurs écrivaient pourtant à une époque de confrontations violentes entre l'Occident et l'Orient. »¹⁷⁵

Dans la *Prise*, on relève le mot *branc*, « épée » (vers 5528), qu'on ne retrouve que dans *Le Lapidaire* de Jean de Mandeville¹⁷⁶.

Le geste symbolique du serment sarrasin qui consiste à taper une dent avec son doigt (*La Prise*, vers 4442) est un *topos* de la littérature épique ; il apparaît notamment dans *La Chevalerie d'Ogier de Danemarche*, et dans le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel¹⁷⁷.

Enfin, on relève évidemment quelques citations de la Bible, notamment la *Genèse* (*Genèse* 1 et 2, versets 10-14) pour la description du Paradis (*La Prise*, vers 6275 à 6306) ; l'*Evangile selon Jean* pour le récit de la Passion du Christ lors de la Semaine sainte (*La Prise*, vers 7797-7802) ; mais aussi *Deutéronome*, 32, v. 30 (*La Prise*, vers 2159-2161) ; *Ezéchiel*, 33, v. 11, ou 2 *Pierre* 3, v. 9 (*La Prise*, vers 3628-3629) ; *Matthieu*, 5, 43-48 (*La Prise*, vers 7673-7676) ; ou des récits apocryphes : l'*Evangile de Nicomède* au sujet de la lance de Longinus (*La Prise*, vers 7798).

II. FORTUNE

Guillaume de Machaut fut admiré et imité par de nombreux poètes, mais la *Prise d'Alexandrie*, assez répandue, au moins en France, comme ses autres textes, de son vivant, ne paraît pas avoir été utilisée par les écrivains qui lui ont succédé. Cette chronique a pu influencer Eustache Deschamps, Cuvelier (*La Chanson de Bertrand du Guesclin*), Philippe de

¹⁷⁴ J. de Mandeville, *op. cit.*, p. 144.

¹⁷⁵ C. Gaullier-Bougassas, *La Tentation de l'Orient dans le roman médiéval*, Paris, Champion, 2003, p. 19.

¹⁷⁶ L. Mourin « Les Lapidaires attribués à Jean de Mandeville et à Jean à la Barbe », *Romanica Gandensia*, Louvain, 1955, p. 172-186, cf. le *DMF*, Atilf.fr.

¹⁷⁷ D. Collomp, « Le Doigt sur la dent (geste symbolique du serment sarrasin) », *Le geste et les gestes au Moyen Age*, Centre Universitaire d'Etudes et de Recherches Médiévales d'Aix, Aix-en-Provence, CUERMA – Université de Provence, 1998, Sénéfiance n° 4, pp. 605-624.

SOURCES ET FORTUNE DE L'ŒUVRE

Mézières, Christine de Pizan, Geoffrey Chaucer¹⁷⁸, *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre dit Bouciquaut*¹⁷⁹, et François Villon¹⁸⁰, qui ont tous fait l'éloge du roi de Chypre, et de Guillaume de Machaut.

Machaut aurait été le premier à ajouter un dixième preux aux Neuf Preux (*La Prise*, vers 45-66 et vers 8848-8851) ; par la suite, Eustache Deschamps et Cuvelier ajouteront eux aussi un dixième preux, Bertrand du Guesclin ; John Barbour ajoutera Robert Bruce ; Christine de Pizan, quant à elle, ajoutera Jeanne d'Arc.

Jean Froissart, dans ses *Chroniques*, se contente de décrire la visite du roi de Chypre au prince de Galles en Aquitaine au moment de la mort du roi Jean en Angleterre, et les funérailles du roi français auxquelles assiste Pierre I^{er} (*Chroniques*, livre I, chapitre clxiv) ; à noter que l'on retrouve dans le texte de Froissart le mot « canon »¹⁸¹ et l'expression « veoir la queue luire » de *La Prise* (vers 3170 et vers 6050).

Philippe de Mézières, dans son *Songe du Vieil Pèlerin*, a certainement emprunté à Machaut les noms de bateau « panfile » (*La Prise*, vers 1876), « tafourée » (*La Prise*, vers 1877) et « quaraque » (*La Prise*, vers 1877, variante de *E*), mots qui apparaissent certainement pour la première en français dans la *Prise*. On trouve également « quaraque » et « lin » (*La Prise*, vers 1878), l'expression *veoir la queue luire* (*La Prise*, vers 3170), la mention de Lambequin de la Comté, écuyer des Flandres (*La Prise*, vers 4684) dans les *Chroniques* de Froissart. Enfin, on relève « griparie » (*La Prise*, vers 1877) dans *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut*¹⁸²,

Quant aux chroniques chypriotes, Louis de Mas Latrie déclare : « Quelques similitudes entre notre chronique et les chroniques chypriotes dans l'énumération des galères équipées en Chypre lors de l'expédition de Gorchigos, ne suffisent pas pour établir que Leontios Machairas ou Strambaldi aient connu l'écrit de Guillaume de Machaut. Les uns comme les autres ont pu trouver cette énumération dans quelques documents du temps. »¹⁸³

¹⁷⁸ Cf. D. Brewer, « Chaucer's Knight as Hero, and Machaut's *Prise d'Alexandrie* », *Heroes and Heroines in Medieval English Literature : A Festschrift to André Crépin on the Occasion of his Sixty-fifth Birthday*, éd. par Leo Carruthers, Cambridge, D. S. Brewer / Boydell and Brewer, 1994, p. 81-96.

¹⁷⁹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, pp. 29-33.

¹⁸⁰ Cf. F. Villon, *Ballade des Seigneurs du temps jadis*.

¹⁸¹ Voir la note du vers 5282.

¹⁸² *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut*, éd. par J.A. Buchon, Paris, A. Desrez, 1835, tome 2, chapitre 31.

¹⁸³ G. de Machaut, *La prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. L. de Mas-Latrie, *op. cit.*, pp. xxvii-xxviii.

SOURCES ET FORTUNE DE L'ŒUVRE

On pourrait voir également dans la *Prise* une première version du *Roman de Mélusine ou Histoire des Lusignan* de Coudrette ou de Jean d'Arras (1392)¹⁸⁴, même si, comme le fait remarquer Catherine Gaullier-Bougassas, « la chronique épique des croisades de Pierre I^{er} n'évoque pas la légende des origines féeriques du lignage, qui devait pourtant déjà circuler, au moins sous des formes orales, et les auteurs des « romans historiques », en dépit de brèves allusions à la mort de ce roi de Chypre Lusignan, ignorent l'ouvrage de l'autorité illustre qu'était pourtant Guillaume de Machaut au XIV^e siècle. »¹⁸⁵

Donc, pas de réelles sources littéraires, ni de vraie fortune littéraire, comme dit Louis Mas Latrie, « l'historique de notre texte peut se dire en deux mots, car réellement, ce texte n'a pas d'histoire. »¹⁸⁶ Mais, quand l'abbé Lebeuf redécouvre les œuvres de Machaut dans les années 1740, son intérêt se porte d'abord sur la *Prise* : c'est Machaut l'historien qui intéresse, au XVIII^e siècle, les amateurs de la littérature médiévale française ; et pour les historiens d'aujourd'hui, Nicolas Iorga, George Hill, Peter Edbury..., le texte de Machaut reste la source principale d'informations pour cette période.

¹⁸⁴ Cf. R. J. Nolan, « The *Roman de Melusine* : evidence for an early missing version », *Fabula*, 1974, 15, pp. 53-58.

¹⁸⁵ C. Gaullier-Bougassas, « Le Chevalier au Cygne à la fin du Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, publ. dirigée par Bernard Ribémont, Paris, Champion, 2005, 12, p. 115 ; voir également C. Gaullier-Bougassas, *La Tentation de l'Orient dans le roman médiéval*, Paris, Champion, 2003, et « Images littéraires de Chypre et évolution de l'esprit de croisade au XIV^e siècle », *Progrès, réaction, décadence dans l'Occident médiéval*, Genève, Droz, 2003, p. 123-135.

¹⁸⁶ G. de Machaut, *La prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. L. de Mas-Latrie, *op. cit.*, p. vii.

TEXTE DE *LA PRISE D'ALEXANDRIE*

Ci commence le livre de *La Prise d'Alixandre*.
[cccix]

Quant li dieu par amours amoient,
et les deesses se jouoient
aus dous gieus courtois, savoureux,
qui sont fais pour les amoureux,
5 li clers solaus, la belle lune,
et des estoiles la commune,
li .xii. signe et les planettes,
qui sont cleres, luisans et nettes,
ordenerent .i. parlement,
10 fait de commun assentement.
La ot maint dieu de grant puissance
et digne de grant reverence,
et maintes deesses aussi,
que je ne nommeray pas ci,
15 car trop longue chose seroit
qui tous et toutes nommeroit :
nymphes de bois et de rivieres ;
satireaus de toutes manieres ;
les tragedianes y vindrent,
20 qui moult humblement se contindrent
(tragedianes sacrefice
font aus diex, et devin office) ;
et nymphes, en poëterie,
ce sont fees, je n'en doubt mie.
25 Ma[i]s ne fu pas a l'assamblee
qui pour bien estoit assamblee,
Circé, la male enchanteresse,
qui d'enchantemens est deesse ;
car elle eüst tout empeeschié,
30 dont ce eüst esté grant peschié.

Venus yert par especial
a ceste assamblee roial

Ici commence le livre de *La Prise
d'Alexandrie*.

Quand les dieux aimaient d'amour, et
que les déesses se livraient aux jeux doux,
courtois et savoureux qui sont faits pour les
amoureux, le soleil éclatant, la belle lune et
l'ensemble des étoiles, les douze signes du
zodiaque et les planètes, qui sont brillantes,
lumineuses et éclatantes, décidèrent de se
réunir, d'un commun accord. Il y avait là
maints dieux très puissants et dignes du plus
grand respect, et maintes déesses aussi, que
je ne nommerai pas ici, car ce serait trop
long de tous et toutes les nommer : il y avait
des nymphes des bois et des rivières, des
satyreaux de toutes sortes ; les prêtresses y
vinrent et s'y montrèrent très respectueuses
(elles font des sacrifices aux dieux et
accomplissent l'office divin) ; il y avait
aussi des nymphes, comme on en rencontre
en poésie, c'est-à-dire des fées, je n'en
doute pas. Mais il n'y avait pas à cette
assemblée qui avait été réunie pour le bien,
Circé, la méchante magicienne, la déesse
des sortilèges, car elle aurait tout empêché,
ce qui aurait été un grand péché.

Mars, le dieu de la guerre, était venu
tout exprès à cette royale

Mars, qui est li dieus de bataille.
Et la belle Venus, sans faille,
35 ne s'i estoit pas oubliee ;
eins estoit vestue et parée
com deesse, roïne et dame,
en corps, en biens, en cuer, en ame
de tous ceaus qui par amours aiment,
40 voire et, par Dieu, de ceaus qui n'aiment,
car homs ne li puet eschaper
puis qu'elle le deingne atraper.
Mars leur dist tout en audience :
« Ne say que chascuns de vous pence.
45 Mi bon et chier amy sont mort
et finé par piteuse mort :
ce sont li bons roy Alixandres,
qui conquist Angleterre et Flandres,
et tant quist terre et mer parfonde [cccxV]
50 qu'il fu signeur de tout le monde ;
Hector et Cesar Julius,
et puis Judas Machabeus,
David, Josué, Charlemainne
et Artus, qui ot moult de peine ;
55 et dux Godefroy de Buillon,
qui, par son or et son billon,
son scens, sa force et sa vaillance,
et de son grant bien l'excellence,
mist tout en sa subjection
60 la Terre de promission,
ou au mains la plus grant partie,
en la fin y laissa la vie.
Si deveriens tuit labourer
au bon Godefroy restorer,
65 et querir homme qui sceüst
maintenir sa terre et deüst. »
Lors dist la compaignie toute :
« Mars dit raison, qui en fait doubte ? »

assemblée. La belle Vénus ne manqua pas de venir, sans faute ; au contraire, elle était vêtue et parée comme celle qui est déesse, reine et maîtresse des corps, des biens, du cœur, de l'âme de tous ceux qui aiment d'amour, et même, par Dieu, de ceux qui n'aiment pas, car aucun homme ne peut lui échapper lorsqu'elle daigne s'emparer de lui. Mars prit la parole devant tous : « Je ne sais ce que chacun de vous en pense. Mes chers et bons amis sont morts, et ont connu une triste mort : ce sont le bon roi Alexandre, qui conquit l'Angleterre et la Flandre, et parcourut tant de terres et de mers lointaines qu'il domina le monde entier ; Hector et Jules César, puis Judas Macchabée, David, Josué, Charlemagne et Arthur, qui souffrit beaucoup ; et le duc Godefroy de Bouillon, qui, avec son or et son argent, son intelligence, sa force et son courage, et la supériorité de ses qualités morales, conquit toute la Terre promise, ou au moins la plus grande partie, et finalement y laissa la vie. Aussi devrions-nous tous travailler à remplacer le bon Godefroy, et chercher un homme qui sache et puisse garder sa terre. » Alors toute la compagnie dit : « Mars a raison, qui peut en douter ? »

Si supplierent a Nature
70 qu'el feïst une creature
le mieus et dou milleur affaire
qu'elle porroit ne saroit faire.
Lors de Mars et Venus ensamble
fist conjunction, ce me samble,
75 et la creature crea
si bien qu'a chascun agrea.
Li Dieux qui est seigneur et maistre,
de quan qu'il puet morir et naistre,
de quan qu'il est, fu et sera,
80 et qui jamais ne finera,
qui est darreins et premerains,
et de tous les dieux souverains,
mist dedens et l'ame et la vie,
par sage et par noble maistrie.
85 Mais longuement pas n'atarga
que la deesse descharga
le fais de la conjunction
dont je vous ay fait mention,
par l'ordenance de Nature
90 qui en avoit toute la cure.
Vesta, qui estoit la prestresse
et la souverainne maistresse
des nymphes, des tragediannes,
des juenes et des anciennes,
95 et de leurs temples ensemment,
prioit la moult devotement
a tous dieus, a toutes deesses
que, de leurs courtoises largesses,
a ceste creature nee
100 donnassent bonne destinee ;
et puis elle fist sacrefice
de buef, de tor ou de genice,
a trestous les dieus qui la furent
et aus deesses ; si reçurent

Aussi supplièrent-ils Nature de faire la
créature la meilleure et de la meilleure
qualité qu'elle pût ou sût faire. Alors elle
opéra la conjunction de Mars et Vénus, il
me semble, et créa un être si bon qu'il plut à
chacun. Le Dieu qui est le seigneur et le
maître de tout ce qui peut mourir et naître,
de tout ce qui est, fut et sera, et qui jamais
ne mourra, qui est dernier et premier, et le
souverain de tous les dieux, mit en cette
créature et l'âme et la vie, par son sage et
noble pouvoir. Mais la déesse ne tarda pas
longtemps à se délivrer du produit de
l'union dont je vous ai parlé, sur l'ordre de
Nature qui en avait l'entière responsabilité.
Vesta, qui était la prêtresse et la souveraine
maîtresse des nymphes, des prêtresses, les
jeunes et les anciennes, ainsi que de leurs
temples, priait là avec grande dévotion tous
les dieux, toutes les déesses que, dans leur
grande générosité, ils donnassent à cette
créature nouvellement née une bonne
destinée ; puis elle sacrifia un bœuf, un
taureau ou une génisse, à tous les dieux et
les déesses qui étaient là ; et ils reçurent

105 son sacrefice en si bon gré
que li enfes en haut degré
en fu. C'est chose veritable,
ne say se le tenez a fable.

Lors li vieus Saturnus parla
110 bien et honnestement, car la
n'avoit mie dieu ne deesse
qui le seurmontast de vieillesse,
et dist : « Cils enfes par raison
devroit entrer en la maison,
115 par vaillance, ou Honneur demeure.
Faison li present sans demeure,
car c'est chose afferant et belle. »
Adont n'i ot celui ne celle
qui ne li feïst en present
120 bel et bon et riche present,
pour lui mener sans deshonnour
tout droit en la maison d'Onnour.
Mais je ne say pas se Fortune
fu de ceste assamblee l'une ;
125 car en la fin on le sara,
selonc ce qu'elle li fera.

Or est nez nostres jouvenciaus,
a qui li Dieux qui est en ciaux
doint grace, honneur et bonne vie. [cccx]

130 Mais il est drois que je vous die
l'annee et le jour qu'il fu nez ;
et pour ce vueil que vous tenez
que Dieux et Nature homme neuf
le feïrent l'an .xxix.,
135 le jour de feste saint Denis,
a l'eure que jours est fenis.

son sacrifice de si bon gré que l'enfant fut
placé en haut rang. C'est la vérité, je ne sais
si vous le considérez comme une fable.

Alors le vieux Saturne parla avec
sagesse et justesse, car il n'y avait là ni dieu
ni déesse qui le surpassât en âge, et
dit : « Cet enfant devrait avec raison entrer,
grâce à sa vaillance, dans la maison où
Honneur demeure. Offrons-lui des présents
sans attendre, car cela est approprié et
beau. » Il n'y eut alors ni dieu ni déesse qui
ne lui fît aussitôt un bel et bon et riche
présent, pour le mener sans déshonneur tout
droit en la maison d'Honneur. Mais je ne
sais pas si Fortune fit partie de cette
assemblée ; on le saura à la fin, d'après ce
qu'elle lui fera.

Notre jeune garçon est maintenant né :
que le Dieu qui est aux cieus lui donne
grâce, honneur et bonne vie. Mais il faut
que je vous dise l'année et le jour où il est
né ; et c'est pourquoi je veux que vous
sachiez que Dieu et Nature donnèrent
naissance à cet homme nouveau l'an vingt-
neuf, le jour de la fête de saint Denis, à
l'heure où le jour s'achève.

Or est il bien drois qu'on regarde
que cils enfes ait bonne garde,
car vraiment il ne doit mie
140 estre sans bonne compaignie ;
si qu'il ont esleü et pris
.iiii. deesses de haut pris,
pour lui nourrir et gouverner,
enseigner et endoctriner.
145 Hebé, deesse de jouvente,
qui est et belle et douce et gente,
et qui est des cieus boutilliere,
fu esleüe la premiere
pour lui norrir en son enfance,
150 jusque a l'estat de congnoissance,
ou plus avant, se mestier yere,
car bien en savoit la maniere.
Après il prièrent Minerve,
la deesse, qu'elle le serve ;
155 et elle le fist volentiers,
qu'il estoit ses cousins entiers.
Minerve est deesse et maistresse
et dame de toute sagesse.
Après, Juno fu appelee,
160 qui estoit si tresbien parée
que tous li airs resplendissoit
de la clarté qui d'elle yssoit ;
on li pria moult doucement
et moult affectueusement
165 que li enfes n'eüst deffaut
de tout ce qu'a corps d'omme faut,
de joiaux, ne d'or ne d'argent,
pour li et pour toute sa gent ;
li vieus Saturnus l'en pria,
170 et elle tantost l'ottria,
car bien faire en pooit largesse,
comme deesse de richesse.

Il faut maintenant que l'on veille à ce
que cet enfant soit bien gardé, car il ne doit
vraiment pas être sans un bon entourage ;
c'est pourquoi ils ont élu et choisi quatre
déesses de grande valeur pour l'élever et le
guider, l'instruire et l'éduquer. Hébé, déesse
de la jeunesse, qui est belle, douce et
avenante, et qui est l'échanson des cieus,
fut choisie la première pour l'élever durant
son enfance jusqu'à l'adolescence, ou plus
encore, s'il était nécessaire, car elle savait
bien le faire. Après ils prièrent la déesse
Minerve de le servir ; et elle le fit
volentiers, parce qu'il était son cousin
germain. Minerve est la déesse, la maîtresse
et la reine de la sagesse. Après fut
appelée Junon, qui était si bien parée que
tout l'air resplendissait de la lumière qui
émanait d'elle ; on lui demanda avec
beaucoup de douceur et de gentillesse que
l'enfant ne manquât de rien de ce qu'il faut
à un homme, ni de joyaux, d'or, d'argent,
pour lui et tous ses proches ; le vieux
Saturne le lui demanda, et elle l'octroya
aussitôt, car elle pouvait bien être
généreuse, en tant que déesse de la richesse.

Et ja soit ce que Saturnus
fust a l'assamblee venus,
175 et qu'il soit rudes et contraires
aus hommes et a leurs affaires,
je croy qu'il fu la nez d'Artois,
car il li fu dous et courtois
et pour l'enfant, car il s'efforce
180 pour son bien, de toute sa force.

Après, Venus, sa chiere mere,
qui de l'enfant forment se pere,
y fu com dame souverainne
qui moult met sa cure et sa peinne
185 afin qu'il soit bien entroduis
en amours ; c'est tous ses deduis,
riens plus ne li vuet consillier.
Et Mars l'aprent a batillier ;
mais il n'avoit nul escuier
190 ou bien se peüst apuier,
si qu'on li a baillié Avis,
qui portera, ce m'est avis,
sa baniere et le servira
toutes fois que mestiers sera.
195 Vulcans fu en l'eure mandez.
Mars li dist : « A moy entendez.
Vous avez des dieux la science,
et vraie et juste experience,
l'auctorité et la maistrie
200 seur tous ouvriers qui sont en vie,
pour .i. homme armer proprement,
richement et seürement.
Faites moy unes armeüres,
bonnes et belles et seüres,
205 qui seront pour cest enfançon ;
et si les vueil de tel façon
que li ouvrages croistera

Et bien que Saturne, qui était venu à cette
assemblée, soit dur et contraire aux hommes
et à leurs affaires, on aurait pu croire à ce
moment-là qu'il était né en Artois, car il se
montra bienveillant et aimable envers
l'enfant, et fit tout son possible pour le bien
de celui-ci, de toutes ses forces.

Après, Vénus, sa chère mère, qui est
très fière de l'enfant, se comporta comme
une dame souveraine, se donnant beaucoup
de mal et de peine pour qu'il fût bon
connaisseur dans l'art d'aimer ; c'est là tout
ce qui lui fait plaisir, elle ne veut rien lui
enseigner de plus. Quant à Mars, il lui apprit
l'art de la guerre ; mais l'enfant n'avait
aucun écuyer sur lequel il pût bien
s'appuyer, si bien qu'on lui a donné Conseil
qui portera, à mon avis, sa bannière, et le
servira chaque fois que cela sera nécessaire.
Vulcain fut aussitôt appelé. Mars lui dit :
« Ecoutez-moi. Vous avez la science des
dieux, une expérience véritable et
incontestable, l'autorité et la suprématie sur
tous les ouvriers qui sont en vie, pour armer
un homme parfaitement, richement et
solidement. Faites-moi des armes bonnes,
belles, et sûres, pour ce jeune enfant ; et je
les veux de telle façon que cet ouvrage
grandira

selonc ce qu'il amendera. »
 Vulcans respont comme avisez : [cccxV]
 210 « J'oy bien ce que vous devisez,
 si feray tout vostre plaisir,
 car voloir en ay et loisir.
 Je fis les armes d'Achyllès,
 dont Ayaüs s'ocist qui les
 215 perdi par maise plaiderie
 contre Ulixes, duc d'Ulixie.
 Mais je les vous feray plus beles,
 plus gentes, plus cointes que celles,
 plus fortes et milleurs assez,
 220 eins qu'il soit demi an passez ;
 et s'i ara quanque on puet querre
 en l'air, en la mer, en la terre,
 et des batailles troïanes,
 et des hystoires anciennes...
 225 Mais ne say quels armes il porte. »
 Mars commande qu'on li aporte ;
 quant il les vit, moult les prisas,
 et l'ouvrage a faire empris a.

Or est raison que je vous nomme
 230 son nom telement que tout homme
 le puist legierement savoir,
 et le mien, sans grant peinne avoir.
 Vesta l'enfaçon baptisa
 et nom li mist que moult prisas.

235 Vez ci comment, se bien querez,
 son nom et le mien trouverez :
 prenez ce plus prochain notable ;
 si les y trouverez, sans fable,
 en .ii. vers d'une grosse fourme
 240 dont le darrenier vous enfourme
 que .h. seule y ajousterés
 et dou premier *mar* osterés ;

à mesure que l'enfant s'épanouira. »
 Vulcain répondit avec sagesse : « J'entends
 bien ce que vous dites, et je ferai tout ce
 qu'il vous plaît, car j'en ai la volonté et le
 loisir. J'ai fabriqué les armes d'Achille,
 pour lesquelles Ajax se suicida après les
 avoir perdues lors d'une mauvaise plaidoirie
 contre Ulysse, duc d'Ulyssie. Mais je vous
 en fabriquerai de plus belles, de plus
 remarquables, de plus parfaites que celles-
 là, de plus fortes et de bien meilleures, avant
 que la moitié de l'année ne soit passée ; et
 elles seront décorées de tout ce que l'on
 peut chercher dans le ciel, dans la mer, sur
 terre, avec des batailles troyennes et des
 histoires anciennes... Mais je ne sais pas
 quelles armoiries l'enfant porte. » Mars
 ordonne qu'on les lui apporte ; quand
 Vulcain les vit, il les admira beaucoup, et se
 mit à l'ouvrage.

Maintenant, il faut que je vous donne
 son nom de telle façon que tout le monde
 puisse facilement le savoir, ainsi que le
 mien, sans grande difficulté. Vesta baptisa
 le jeune enfant et lui donna un nom qu'elle
 aimait beaucoup. Voici comment, si vous
 cherchez bien, vous trouverez son nom et le
 mien : prenez ce passage écrit juste ci-
 dessous ; vous les y trouverez sans faute
 dans ces deux vers écrits en grosses lettres ;
 je vous précise qu'il faut ajouter au dernier
 vers un seul *h*, et ôter *mar* dans le premier ;

mis les ay par tele maniere :

« **Adieu, ma vraie dame chiere !**

245 **Pour le milleur temps garde chier**

Honneur, a vous qu'aim sans trichier. »

Mais il couvient desassambler

les lettres, et puis rassambler.

Si supplie a tous de cuer fin,

250 s'encor met ses vers en la fin

de ce livre, que despriser

ne m'en vueillent, ne mains prisier,

car savoir ne puis nullement

de ce livre le finement ;

255 si vueil dire, eins qu'il soit parfaits,

le signeur pour qui je le fais,

et moy nommer, qui nuit et jour

y vueil entendre sans sejour.

Or vueil commencier ma matiere,

260 et dire toute la maniere

dou damoisel, que Dieus aÿe,

et comment il usa sa vie.

Quant il ot l'aage de .ix. ans,

que de norrice fu exens,

265 et laissa l'estat de innocence,

et prist a avoir congnoissance,

toutes ses inclinations

et ses ymaginations,

tuit si penser, tuit si desir

270 furent en faire le plaisir

de dames et de damoiselles ;

moult li furent plaisans et belles.

Il honnouroit les chevaliers,

et compaingnoit les escuiers,

275 et amoit armes et honnour

seur tout, après Nostre Signour,

car, en ses oeuvres et ses fais,

je les ai transcrits ainsi :

« **Adieu, ma vraie dame chère !**

Je garde précieusement pour des

temps meilleurs

votre honneur, à vous que j'aime

sincèrement. »

Mais il faut défaire les lettres, puis les

réassembler. Je vous supplie donc tous

sincèrement, si je répète ces vers à la fin de

ce livre, de ne pas m'en blâmer, ni

m'estimer moins, car je ne peux nullement

connaître la fin de ce livre ; c'est pourquoi

je dirai, avant qu'il ne soit achevé, le nom

du seigneur pour lequel je l'écris, ainsi que

le mien, moi qui, nuit et jour, veux m'y

consacrer sans relâche.

Je vais maintenant commencer mon

récit, et raconter comment s'est comporté ce

jeune homme, que Dieu l'aide, et comment

il mena sa vie. Quand il eut l'âge de neuf

ans, qu'il fut privé de nourrice, qu'il quitta

l'état d'innocence et commença à acquérir

de l'expérience, tous ses desseins et toutes

ses préoccupations, toutes ses pensées, tous

ses désirs étaient d'amuser les dames et les

demoiselles ; il les trouvait très agréables et

plaisantes. Il honorait les chevaliers,

accompagnait les écuyers, et aimait par-

dessus tout les armes et l'honneur, après

Notre Seigneur, car, dans ses œuvres et dans

ses actes,

estoit en l'amour Dieu parfaits.
Tout ce faisoit il de cuer fin,
280 sans cesser, et a telle fin
qu'en son tans peüst dire et faire
chose qui bien Li deüst plaire ;
et c'estoit la conclusion
de toute son entention,
285 ainsi comme après le sarez,
quant bien leü ce livre arez.
Tout ensemment, en sa juenesse, [cccxi]
le nourrit Hebé, la deesse,
et si tresbien l'endoctrina
290 que toute bonne doctrine a.

A Famagosse a une crois,
que tu yes fos, se tu ne crois
que c'est la Crois dou Bon Larron,
car sus siege ne sus perron
295 n'est assise, mais purement
est en l'air, sans atouchement ;
et .c. mil hommes l'ont veü,
qui l'ont aouré et creü.
Si qu'il avint, le Venredi
300 que Jhesu Cris en crois pendi,
qu'en parfaite devotion
et en vraie contrition,
cils damoisiaus l'aloit ouer ;
mais a li vint, sans demourer,
305 une vois qui li prist a dire,
.iiii. fois ou .v., tire a tire :
« Fils, entrepren le saint passage
et conquete ton heritage
que Dieus aus Sains Peres promist,
310 et ou pour toy Son corps tout mist. »
Quant il oÿ ceste parole,
qui fu clere, sans parabole,

son amour pour Dieu était parfait. Il agissait toujours de façon courtoise, et de telle façon que, de son vivant, il dît et fît ce qui pût plaire à Dieu ; et c'était là le but de toute sa volonté, comme vous l'apprendrez par la suite, quand vous aurez bien lu ce livre. Et dans le même temps, durant sa jeunesse, la déesse Hébé l'éduqua et l'instruisit si bien qu'il acquit toutes les bonnes connaissances.

A Famagouste, il y a une crois, et tu es fou si tu ne le crois pas, qui est la Croix du Bon Larron, car elle n'est posée ni sur un socle, ni sur une pierre, mais elle tient simplement en l'air, sans support ; cent mille hommes l'ont vue, l'ont adorée et ont cru en elle. Ainsi il advint, le Vendredi où Jésus fut pendu sur la crois, que ce jeune homme s'y rendit, en parfaite dévotion et en sincère contrition, pour adorer la Croix ; mais lui parvint soudain une voix, qui se mit à lui dire, quatre ou cinq fois à la suite : « Fils, entreprends la sainte traversée et conquiers ton héritage que Dieu a promis aux Saints-Pères, et où pour ton salut Il a entièrement offert Son corps. » Quand il entendit ces mots, qui étaient clairs, sans parabole,

.iiii. fois ou .v. repete,
dedens son cuer fu si fermee
315 et par tel guise le nota
qu'onques puis il ne l'en osta.
Si prist a penser durement
et souvent et parfondement
a la chose qui li fu dite
320 et qui en son cuer fu escripte,
comment il se porroit chevir
a si tresgrant oeuvre assevir ;
et ce n'est une grant merveille,
vraiment, s'il y pense et veille,
325 car onques mais par homme emprise
ne fu nulle plus grant emprise,
ne homs puis mil ans tele ne vit.
Or orrez comme il se chevit.

Il prist ferme conclusion,
330 a grant deliberation
par maintes fois en son corage,
qu'il entreprenroit le passage.
Mais il y avoit bien maniere,
car ce n'est pas chose legiere
335 de mettre a fin si tresgrant oeuvre ;
et pour ce faut il bien qu'il oeuvre
sagement, et de grant avis,
et par conseil, ce m'est avis.
Car homs de bien trop fort mesprent
340 quant aucune chose entreprenent,
et il n'est toudis sus sa garde ;
qu'il pense a la fin et regarde
quel part qu'il voist et d'ou qu'il veingne,
einsois que grant chose entreprengne ;
345 car ja bonne oeuvre ne fera
qui la fin ne resgardera ;
et s'aucune fois bien en chiet,

répétés quatre ou cinq fois, il les grava dans son cœur et les fixa de telle manière que jamais plus il ne les en ôta. Aussi se mit-il à penser profondément, fréquemment et sérieusement à ce qui lui avait été dit et qui en son cœur avait été écrit, et à réfléchir aux moyens de parvenir à accomplir une si grande œuvre ; rien d'étonnant, vraiment, à ce qu'il y pensât et songeât, car jamais une plus grande action n'avait été entreprise par un homme, et aucun homme depuis mille ans n'en avait connu de telle. Ecoutez maintenant comment il s'y prit.

Il prit la ferme résolution, après avoir mûrement réfléchi à maintes reprises dans son cœur, d'entreprendre la traversée. Mais il y avait bien des manières de procéder, car ce n'est pas une chose facile que d'accomplir une entreprise si importante ; et c'est pourquoi il faut bien, à mon avis, qu'il agisse avec sagesse, beaucoup de prudence et de réflexion. Car un homme de bien se méprend trop gravement quand il entreprend quoi que ce soit sans être sans cesse sur ses gardes ; il doit penser à la fin et regarder où il va et d'où il vient, avant d'entreprendre une action importante ; car celui qui ne tiendra pas compte de la fin n'accomplira jamais quelque chose de bien ; cela peut réussir une fois,

pour une fois .iiii. en meschiet.
Si fist une ordre pour attraire
350 les chevaliers de bon affaire,
qui avoient devotion
en Terre de Promission,
et aussi pour toutes gens d'armes
qui voloient sauver leur ames.
355 Et vesci l'ordre et la devise,
einsi com je la te devise :
il portoit entre toute gent
une espee de fin argent
qui avoit le pomel desseure
360 en signe de crois qu'on aeure,
assise en .i. champ asuré,
de toutes coulours espuré ;
et s'avoit lettres d'or entour,
qui estoient faites a tour,
365 disans, bien m'en doit souvenir,
« C'est pour loiauté maintenir »,
car je l'ay mille fois veü [cccxiV]
sus les chevaliers, et leü.
Et s'il venoit aucun noble homme
370 de France, d'Espaingne ou de Rome,
de Lombardie ou d'Alemaingne,
ou d'Angleterre ou de Sardeingne,
ou de quelque part qu'il venist,
a son pooir il couvenist
375 qu'il li annunçast les pardons,
par douce priere et par dons
de ce devost pelerinage
qu'on apele le saint voiage ;
et ce li faisoit entreprendre,
380 et puis après son ordre prendre.
Et le faisoit secretement,
sagement et meürement,
sans trop parler, sans trop plaidier ;

mais cela échouera quatre fois sur cinq.
Aussi créa-t-il un ordre pour attirer les
chevaliers de qualité qui avaient le fervent
désir d'aller en Terre promise, mais aussi
pour tous les hommes d'armes qui voulaient
sauver leur âme. Et je vais maintenant te
décrire l'emblème de l'ordre : il avait pour
insigne, au milieu de tous, une épée en
argent pur dont le dessus du pommeau
portait la croix qu'on adore, assise en un
champ azuré, sans aucune autre couleur ; et
il y avait aussi des lettres d'or tout autour
qui avaient été faites avec art, disant, si je
m'en souviens bien : « C'est pour maintenir
la loyauté », car je l'ai vu et lu mille fois sur
les chevaliers. Et s'il venait n'importe quel
homme noble de France, d'Espagne ou de
Rome, de Lombardie ou d'Allemagne, ou
d'Angleterre ou de Sardaigne, ou d'où qu'il
vienne, il lui fallait, autant qu'il le pouvait,
lui annoncer toutes les indulgences que l'on
pouvait obtenir, par la prière et par des
dons, en accomplissant ce dévôt pèlerinage
qu'on appelle le saint voyage ; il leur faisait
entreprendre cela, et ensuite entrer dans son
ordre. Il le faisait en secret, avec prudence
et de manière réfléchie, sans trop parler,
sans trop discourir ;

par quoy il s'en peüst aidier,
385 car il ne pooit autrement
joïr de son fait bonnement.
Encor y a un autre point
que je ne te celerai point :
se ses peres, qui roy estoit
390 et qui coronne d'or portoit,
sceüst dou fil l'entrepresure,
et qu'il metoit toute sa cure
en ce passage seulement,
trop s'en couroussast durement,
395 si l'en peüst espoir retraire,
par force ou par sairement faire ;
si que li fils le ressongnoit
trop fort, et bien li besongnoit
qu'il tenist la chose secrete,
400 par voie honnorable et discrete.
Or diray la signefiance
de l'espee, car, sans doubtance,
avis m'est que je mesprendroie
s'aucune chose n'en disoie.
405 La blanche espee signefie
purté de cuer et nette vie ;
car cils qui meinne vie pure,
sans mal, sans pechié, sans ordure,
ara l'ame polie et blanche
410 devant Dieu, plus que noif sus branche,
et n'ara tache ne bruette,
eins sera clere et pure et nette.
Et si signefie justice,
car cils fait bien qui ceus justice
415 qui n'uevrent mie lealment ;
mais bien se gardent que egalment
au grant et au petit la face,

c'est ainsi qu'il agissait, seul, car il ne pouvait trouver facilement satisfaction en son projet d'une autre manière. Il y a encore un autre point que je ne te cacherai pas : si son père, qui était roi et qui portait une couronne d'or, avait appris le projet de son fils, et que celui-ci se consacrait uniquement à cette traversée, il s'en serait courroucé très gravement, et aurait tenté de l'en empêcher, par la force ou par serment ; si bien que son fils le craignait énormément, et qu'il lui importait de garder la chose secrète, de manière honorable et discrète. Je vais maintenant donner la signification de l'épée, car il me semble, sans aucun doute, que je commettrais une faute si je n'en disais rien.

L'épée étincelante symbolise la pureté du cœur et une vie exempte de péché ; car celui qui mène une vie pure, sans mal, sans péché, sans souillure, aura une âme éclatante de blancheur devant Dieu, plus blanche que la neige sur une branche, et elle n'aura ni tache ni salissure, mais sera claire, pure et immaculée.

L'épée symbolise aussi la justice, car il fait le bien celui qui punit ceux qui n'agissent pas avec loyauté ; mais qu'il veuille bien à rendre justice de la même manière au grand et au petit,

sans trop grant rigueur et sans grace.
Et li .ii. trenchans se t'enseignent
420 que en sanc des hommes se baingnent ;
la pointe pongnant et agüe
les paresseus point et argüe,
qui ne s'arment pas volentiers,
et qui ensievent les sentiers
425 de la fonteinne de delices
qui seouronde de tous les vices ;
mais aucune fois les retrait
et a bien faire les attrait.

La crois est li plus nobles signes
430 des crestiens, et li plus dignes,
car Dieus y fu crucifiz
pour nous tous et martyriez,
qui nasqui de sa Vierge Mere
par le comandement dou Pere,
435 et d'enfer tous nous racheta,
et Ses bons amis en geta.

Or vueil dire sans detrier
que la crois puet signefier :
trop bien puet signifier foy
440 car, quant uns homs est en effroy,
se de sa destre main se seingne,
puis n'a päour que mauls li veigne ;
par pluseurs sains le vueil prouver
qui l'ont sceü par esprouver.

445 Li saint apostre garissoient
tous ceus qui santé demandoient :
sains Georges tua le serpent [cccxi]
qui avoit de lonc .i. erpent ;
saint Blaises sus le lac embla
450 qui terre ferme li sambla ;

sans une trop grande rigueur et sans
indulgence. Les deux tranchants t'indiquent
aussi qu'ils se baignent dans le sang des
hommes ; la pointe piquante et aiguë pique
et aiguillonne les paresseux qui ne prennent
pas les armes volontiers, et qui suivent les
sentiers de la fontaine de délices qui
déborde de tous les vices ; mais quelques
fois cette pointe les en éloigne et les
encourage à bien faire.

La croix est le symbole le plus noble
des chrétiens, et le plus digne, car Dieu y fut
crucifié et martyrisé pour nous tous, Lui qui
naquit de la Vierge Marie par le
commandement du Père, et nous racheta
tous de l'enfer, dont Il délivra Ses bons
fidèles.

Je vais maintenant dire, sans attendre,
ce que la croix peut symboliser : elle peut
très bien symboliser la foi, car, quand un
homme a peur, s'il se signe de la main
droite, il ne craint plus qu'il lui arrive
malheur ; j'en veux donner pour preuve
plusieurs saints qui l'ont constaté pour
l'avoir vécu.

Les saints apôtres guérissaient tous ceux
qui voulaient recouvrer la santé : saint
Georges tua le serpent qui avait un arpent de
long ; saint Blaise s'enfuit sur le lac qui
était pour lui comme la terre ferme ;

saint Lorent rendi la veüe
a ceaus qui l'avoient perdue ;
sainte Margarite creva
le serpent qui moult la greva...
455 et cent mille que sains que saintes
ont moustrees miracles maintes
tout par la vertu de la crois.
Mar fus nés se tu ne la crois,
car c'est une droite creance
460 et de nostre foy l'ordenence.

La pongnie dont on la tient
le cuer en seürté soustient
car, quant on l'a en sa main destre,
li cuers en doit plus seürs estre
465 par chans, par villes, par boscages,
pour gens et pour bestes sauvages ;
et par elle te dois deffendre
s'il est riens qui te vueille offendre.
Aussi dou pommel la rondesse
470 demoustre qu'elle est grant maistresse
et qu'en monde a grant signourie,
car elle donne mort et vie :
li uns en muert, bien le savez,
et li autres en est sauvez ;
475 elle vaint et donne victoire,
honneur et honte, enfer et gloire.
Et si signifie conqueste,
qui est chose belle et honneste
car, quant uns haus princes conquiert
480 par l'espee, gloire [en] acquiert
honneur et profit tout ensamble,
et bon memoire, ce me samble.
Ne sans li homs n'ara tant pris,
s'il ne l'a, qu'il n'en soit repris,
485 neis Hector le bon combatant.

saint Laurent rendit la vue à ceux qui
l'avaient perdue ; sainte Marguerite
transperça le serpent qui l'avait beaucoup
fait souffrir... et cent mille saints et saintes
ont accompli de nombreux miracles
uniquement grâce à la croix. Malheur à toi
si tu n'y crois pas, car c'est une juste
croyance et l'un des préceptes de notre
religion.

La poignée par laquelle on tient l'épée
maintient le cœur en sécurité car, quand on
l'a dans sa main droite, on doit être armé
d'autant plus de courage, à la campagne, en
ville, dans les bois, face aux hommes et aux
bêtes sauvages ; et c'est avec elle que tu
dois te défendre s'il y a quoi que ce soit qui
veut te nuire. La forme ronde du pommeau
démontre aussi que l'épée est souveraine et
qu'elle a un grand pouvoir en ce monde,
parce qu'elle donne la mort et la vie : l'un
meurt par elle, vous le savez bien, et l'autre
est sauvé grâce à elle ; elle vainc et donne la
victoire, l'honneur et la honte, l'enfer et la
gloire. L'épée symbolise aussi la conquête,
qui est une chose belle et noble car, quand
un puissant prince conquiert quelque chose
par l'épée, il en acquiert gloire, honneur et
profit tout ensemble, ainsi qu'une bonne
réputation, il me semble. Et si un homme,
quelle que soit sa valeur, n'a pas d'épée, il
en sera blâmé, même Hector, ce grand
combattant.

Car je t'en puis bien dire tant
qu'elle est legiere, et point et taille
moult souvent d'estoc et de taille
quant un homme vaillant la porte,
490 qui au batillier se deporte.

Aussi signifie elle force,
car il n'est home, s'on l'efforce,
que mieudres n'en soit ses confors
s'il l'a, et qu'il n'en soit plus fors,
495 et s'amenistre hardement
pour combatre hardiement ;
n'il n'est homs si acouardis,
s'il l'a, qu'il n'en soit plus hardis.
Et se fait on les chevaliers
500 armez aus chams, sus leurs destriers,
quant on vuet entrer en bataille,
de ceste espee qui bien taille,
pour garder raison et justise,
orphenins, vesves et l'Eglise :
505 c'est leurs mestiers. Dieus leur doint grace
que chascuns saintement le face !

Or ay devisé de l'espee,
si revenray a ma pensee
dou damoiseil, que Dieus confort,
510 qui pensoit jour et nuit si fort
au saint passage que, sans doubte,
il y metoit s'entente toute.
Si se pensa qu'il partiroit
de son païs et qu'il iroit
515 en France, pour honneur acquerre
car aussi y avoit il guerre,
et pour acointier les signeurs,
les grans, les moiens, les meneurs,
les chevaliers, les escuiers,

Et je peux t'en dire tant de choses, qu'elle
est légère, et qu'elle transperce et tranche
très souvent avec sa pointe et son tranchant
quand un homme vaillant la porte, et qu'il
va au combat.

L'épée symbolise aussi la force morale,
car il n'y a pas un homme, si on l'attaque,
dont la confiance ne soit plus grande s'il a
une épée, qui ne se sente plus fort et qui ne
prenne courage pour combattre hardiment ;
et il n'y a pas d'homme si couard qui n'ait
plus de courage s'il a une épée. Et c'est
pourquoi on donne aux chevaliers sur le
champ de bataille, sur leur destrier, au
moment d'engager le combat, cette épée qui
tranche bien, afin de protéger le droit et la
justice, les orphelins, les veuves et l'Eglise :
c'est leur devoir. Que Dieu leur donne à
tous la grâce de le faire avec sainteté !

J'ai donc parlé de l'épée, je vais
maintenant reprendre le cours de mon récit
sur ce jeune homme, que Dieu l'aide, qui
pensait jour et nuit si fort à la sainte
traversée que, sans aucun doute, il y
accordait toutes ses pensées. Il eut alors
l'idée de quitter son pays et d'aller en
France pour acquérir de la gloire, car il y
avait aussi la guerre, et pour rencontrer les
seigneurs, les grands, les moyens, les plus
petits, les chevaliers, les écuyers,

520 les bourgeois et les saudoiers,
et pluseurs autres qui armer
se vorroient outre la mer ;
car il y avoit des parans,
des plus grans et des plus parans,
525 pour eaus requerir, par linage,
d'entreprendre le saint passage,
les uns par dons et par prieres, [cccxiiv]
l'autre par faire bonnes chieres,
tout pour aquerir l'aliance
530 des bonnes gens d'armes de France.
Si parti en une galee,
bien abillie et bien armee,
sans le sceü dou roy son pere
et de la royne sa mere ;
535 mais ne say qui le revela
et dist au roy : « Sire, vez la
vostre fil en ceste galee ;
ne say quel part sera s'alee. »
Et quant li rois a ce veü,
540 il ot le sanc tout esmeü,
et dist : « Or tost alez après,
et si le sievez si de pres
que mort ou vif le ramenez,
lui, sa gent et toutes ses nez ! »
545 La gent le roy s'aparillierent
et leurs galees abillierent,
et par mi la mer le suïrent
jour et nuit, tant qu'il le preïrent ;
si l'ont baillié et présenté
550 au roy, contre sa volenté.

Quant li rois le vit, il li dist :
« Biaux fils, or enten a mon dit :
tu es mes fils et sui tes peres.
Or m'est avis que tu te peres

les bourgeois et les soldats, et plusieurs
autres qui voudraient prendre les armes et
partir outre mer ; car il y avait des parents,
parmi les plus grands et les plus puissants, à
qui il pourrait demander, en raison de leur
lien de parenté, d'entreprendre la traversée,
avec des cadeaux et des prières pour les uns,
en étant agréable aux autres, en faisant tout
pour obtenir l'accord des bons hommes
d'armes de France. Il partit alors sur une
galée bien équipée et bien armée, à l'insu du
roi, son père, et de la reine, sa mère ; mais je
ne sais pas qui révéla la chose et dit au roi :
« Seigneur, voyez là-bas votre fils sur cette
galée ; je ne sais pas où il a l'intention
d'aller. » Et quand le roi vit cela, son sang
se mit à bouillir, et il dit : « Partez
immédiatement à sa poursuite, suivez-le au
plus près et ramenez-le mort ou vif, lui, ses
hommes et tous ses navires ! » Les hommes
du roi se préparèrent et équipèrent leurs
galées, et ils le suivirent sur la mer jour et
nuit, tant et si bien qu'ils l'appréhendèrent ;
puis, contre son gré, ils l'ont ramené et livré
au roi.

Quand le roi le vit, il lui dit : « Cher fils,
maintenant, écoute bien ce que je vais te
dire : tu es mon fils et je suis ton père. Or il
me semble que tu t'égares

555 de faire contre mon voloir,
mais le cuer t'en feray doloir !
Tu me dois toute obeïssance,
foy, pais, honneur et reverence,
et tu t'en vas sans congié prendre ?
560 Au ciel cuides la grue prendre,
quant tu vas en estrange terre,
et ne scez que tu y vas querre ?
Que te faut il en ce païs ?
Certes, je sui tous esbahis
565 de ta tresgrant outrecuidance,
de ta sotie et de t'enfance !
Mais, vraiment, je te tendray
que l'aler hors te deffendray ! »
Par tel guise l'araisonna,
570 et puis tantost l'emprisonna,
et le tint .ii. mois et .ix. jours
en prison ; tels fu ses sejours.
La petit but et po menja ;
la maint divers songe songa ;
575 la mainte pensee diverse
li bailla Fortune, qui verse
ceuls qu'elle a mis en haut degré ;
mais elle le fait tout de gré,
car c'est sa foy, c'est sa nature ;
580 qu'elle n'aimme tant creature
que de haut en bas ne le turne
par loy, par us et par coustume.
Mais Dieus li Peres, qui savoit
quel volenté l'enfant avoit
585 de Li servir, le delivra ;
car le roy son pere enivra
d'une douce larme piteuse,
paternelle et amoureuse.
Si le delivra toute voie,
590 dont tous li païs ot grant joie ;

en voulant agir contre mon gré, mais je te ferai regretter cette audace ! Tu me dois une totale obeïssance, fidélité, paix, considération et respect, et tu t'en vas sans prendre congé ? Tu crois accomplir un exploit en allant en terre étrangère, sans savoir ce que tu vas y chercher ? Que te manque-t-il en ce pays ? Je suis vraiment tout ébahi par une telle outrecuidance, par ta sottise et par ton inconscience ! Mais je ferai vraiment tout pour t'empêcher de partir ! » Le roi lui parla en ces termes, et puis aussitôt l'enferma, et le tint deux mois et neuf jours en prison ; ainsi vécut-il quelque temps. Là, il but et mangea peu ; là, il fit maints rêves divers ; là, Fortune lui donna maintes pensées diverses, elle qui renverse ceux qu'elle a mis tout en haut ; mais elle le fait comme bon lui semble, car c'est sa règle, c'est sa nature ; elle n'aime pas tant un mortel qu'elle ne le fasse tomber de haut en bas, en vertu de ses lois, de ses usages et de ses coutumes. Mais Dieu le Père, qui savait quelle volonté l'enfant avait de se mettre à Son service, le délivra ; car Il enivra le roi, son père, d'une douce larme pleine de pitié, de sentiments paternels et d'affection. Celui-ci le délivra donc aussitôt, ce qui réjouit fort tout le pays ;

avec lui par tout le menoit
et moult pres de lui le tenoit ;
et si levoit toute sa rente,
et la lonteinne et la presente ;
595 par quoy riens faire ne peüst
que li peres ne le sceüst.

Einsi demoura longuement
qu'a creature nullement
ne dist son cuer, ne sa pensee,
600 eins la tint enclose et secree,
si qu'il ne la volt descouvrir
en lieu ou la deüst couvrir.
Jusqu'a tant que li termes vint
que le roy son pere couvint
605 rendre a nature le treü [cccxiij]
et paier qui li est deü,
c'est a dire qu'il trespasa
et que l'estrangle pas passa,
dont creature ne rapasse,
610 tant bien son alee compasse ;
si que moult honnourablement
fist faire son enterrement.
Aprés li fils se coronna ;
et sus son chief la coronne a
615 de fin or ; si gouverne et regne
comme sires de tout le regne,
par le gré de tous et de toutes,
sans empeschement et sans doubtes.

Or est roy nostres damoiseaus,
620 qui ne met n'en chiens, n'en oiseaus
sa pensee, ne s'estudie,
einsois jour et nuit estudie
a destruire les annemis
de la foy ; la son cuer a mis,

il emmenait son fils partout avec lui et le gardait très près de lui ; et il le privait de tous ses revenus, les présents et ceux à venir, de manière à ce que son fils ne pût rien faire sans que son père ne le sût.

Il vécut ainsi longtemps sans jamais ouvrir à personne ni son cœur ni sa pensée, mais il tenait celle-ci cachée et secrète, parce qu'il ne voulait pas la découvrir en un lieu où il devait la taire. Jusqu'à ce que vint le jour où il fallut au roi, son père, rendre à Nature son tribut et payer ce qui lui était dû, c'est-à-dire qu'il trépassa et qu'il passa dans l'autre monde d'où personne ne revient, aussi bien a-t-on préparé son voyage ; si bien que son fils fit célébrer ses funérailles avec de grands honneurs. Ensuite il se fit couronner et porta sur sa tête la couronne d'or pur ; il gouverna et régna alors comme le seigneur de tout le royaume, avec le consentement de tous et de toutes, sans entraves et sans craintes.

Notre jeune homme est maintenant roi, et il n'emploie ni sa pensée ni ses soins à s'occuper de chiens de chasse ou de faucons, mais travaille jour et nuit à détruire les ennemis de la foi ; il y met tout son cœur,

625 et ses delis et sa plaiseance ;
c'est tous ses desirs, sans doubtance,
dont il fist chose belle et bonne.
Le premier an de sa coronne,
il s'en ala en Ermenie.

630 La prist par force et par maistrie
.i. chastel qu'on appelloit Court.
Si vous en diray brief et court :
li chastiaus fu subjés aus Turs,
grans et puissans, fors et seürs
635 de fossez, de tours, de muraille ;
mais a l'espee qui bien taille
versa tout, comble et fondement ;
la se porta si fierement
que tout fu mort quan qu'il trouva.

640 La premierement s'esprouva.

Que fist il la seconde annee
que coronne li fu donnee ?
Il s'en ala, lui et sa gent,
Par mi la haute mer nagent,
645 tant qu'il vint devant Satalie,
une cité qu'est en Turquie,
grande et puissant, et ferme, et forte ;
mais il n'i ot ne mur, ne porte,
ne gens qui la peüst deffendre
650 que li bons rois ne l'alast prendre,
et destruire, et mettre a l'espee ;
et si l'a toute arse et bruslee.
La veist on maint drap de soie
et de fin or qui reflamboie,
655 ardoir, et mainte dame belle,
maint Sarrasin, mainte pucelle,
maint Turc et maint enfant perir
par feu, ou par glaive morir.
Puis en son país retourna,

sa joie et son plaisir ; c'est là tout ce qu'il désire, sans aucune doute, ce qui aboutit à une chose belle et bonne. La première année de son règne, il se rendit en Arménie. Là, il s'empara par force et habileté d'un château qu'on appelait Korikos. Je vais vous en dire rapidement quelques mots : le château, soumis aux Turcs, était grand et puissant, fortifié et sécurisé par des fossés, des tours, une muraille ; mais, avec l'épée qui tranche bien, il renversa tout, combles et fondations ; il se comporta là avec tant d'ardeur que tous ceux qu'il trouvait sur son chemin moururent. C'est là qu'il fit d'abord ses preuves.

Que fit-il la deuxième année après que la couronne lui fut donnée ? Il partit, lui et ses troupes, parcourant la haute mer, tant et si bien qu'il arriva devant Satalie, une cité en Turquie, grande et puissante, inébranlable et forte ; mais aucun mur, aucune porte, aucun des hommes présents ne pouvaient empêcher le bon roi de la prendre, de la détruire et de la passer entièrement au fil de l'épée ; il l'a aussi entièrement incendiée et brûlée. On vit là maint tissu de soie et de fil d'or pur et étincelant brûler, et mainte belle dame, maint Sarrasin, mainte jeune femme, maint Turc et maint enfant, périr par le feu, ou mourir par le glaive. Puis il retourna dans son pays,

660 que fait ailleurs autre tour n'a.

Et au tiers an s'aparilla,
com cils qui jour et nuit veilla
comment il se porroit chevir,
pour ce saint passage assevir.

665 Si a la haute mer passee,
et vint en France, la loee.
Mais il passa par court de Romme :
la ot mainte honneur, c'est la somme,
car li papes premierement,

670 li cardinal secondement,
tout le clergié, tous les prelas,
et li pueples, a grant solas
et a grant joie le veïrent,
et plus grant honneur li feïrent,

675 plus de douceur, plus de loange,
qu'onques mais a roy si estrange,
qu'il estoit de si longue marche
qu'aus Sarrasins ses païs marche.
La fu Jehans, li roys de France,

680 qui maint anui, mainte souffrance
avoit receü pour la guerre
qu'il avoit au roy d'Angleterre,
par le deffaut de maint couart ;
et li roys anglés Audouart

685 avoit a nom, je ne doubt mie. [cccxiiiV]
Plus n'en di, je suis de partie,
mais ne vueil pas faire lonc conte.
Cils nobles rois, dont je vous conte,
moustra son fait devers l'Eglise

690 par tel maniere et par tel guise,
si bien, si bel, si sagement
et si treshonourablement,
et aussi au roy des François,
qui estoit la presens, qu'einsois

car il ne fit pas d'autre expédition ailleurs.

La troisième année, il se prépara, et réfléchit jour et nuit aux moyens dont il pourrait se doter pour accomplir cette traversée. Il traversa donc la haute mer et vint en France, la glorieuse. Mais il passa d'abord par la cour de Rome : là il reçut de nombreuses marques de respect, pour résumer, car le pape d'abord, le cardinal ensuite, puis tout le clergé, tous les prélats, ainsi que le peuple, l'accueillirent avec un grand plaisir et une grande joie, et lui rendirent un plus grand honneur, lui montrèrent plus de gentillesse, lui firent plus de louanges qu'on ne l'avait jamais fait à un roi étranger, parce qu'il venait d'un pays si lointain qui jouxtait celui des Sarrasins. Il y avait là Jean, le roi de France, qui avait connu maint ennui, mainte souffrance lors de la guerre contre le roi d'Angleterre, à cause de maints couards ; le roi d'Angleterre s'appelait Edouard, j'en suis sûr. Je n'en dirai pas plus : je suis de parti pris, et je ne veux pas faire de long récit. Ce noble roi, dont je vous parle, exposa son dessein devant l'Eglise, ainsi que devant le roi de France qui était présent, de telle façon et de telle manière, si bien, si admirablement, avec tant de sagesse et tant de noblesse, qu'avant

695 qu'il partissent, il se croisierent,
et le saint passage vouerent,
et maint autre vaillant preudomme,
qu'en ce livre ci pas ne nomme,
par l'ordenance dou Saint Pere
700 et des cardinaus, qui sont frere ;
car li Sains Peres ordonna
et tels indulgences donna
que tous ceuls qui se croiseroient
et qui avec eaus en iroient
705 sont absols de coupe et de peine ;
et si fist le roy cheveteinne
de France de toute l'armee
que l'Eglise avoit ordenee.
Le cardinal de Pierregort,
710 pour les nostres donner confort,
pour adrecier leur conscience,
rassorre et donner penitence,
fu legas en ceste besongne,
car c'est uns homs qui bien besongne,
715 et tant honnouré la Crois ha
qu'avec les .ii. roys se croisa
briefment par la vertu divine.
Cils nobles rois en brief termine
si bien et si bel besongna,
720 et si bien fait sa besongne a
vers le pape et vers les signours,
qu'il besongna plus en .iii. jours
qu'il ne cuidoit faire en .iii. ans ;
quar li Dieus qui est tous puissans
725 par grace li volt tant aidier
qu'il fausist a bien souhaidier,
et pour le roy qu'il trouva la
quant a la court de Romme ala,
car on tient que li rois de France
730 ha plus qu'autres roys de puissance.

de partir, les deux rois se croisèrent et firent le vœu d'accomplir la sainte traversée, – ainsi que maint autre homme courageux et vaillant que je ne nommerai pas dans ce livre –, suivant la volonté du Saint-Père et des cardinaux, qui sont frères ; car le Saint-Père établit et accorda des indulgences par lesquelles tous ceux qui se croiseraient et partiraient avec les deux rois seraient absous de tout péché et de toute pénitence ; puis il fit le roi de France chef de toute l'armée que l'Eglise avait ordonnée. Le cardinal de Périgord fut choisi comme légat dans cette expédition, pour soutenir moralement les nôtres, pour guider leur esprit, pour donner le pardon et la pénitence, car c'est un homme qui accomplit bien sa tâche ; et il honorait tant la Croix qu'il s'est très vite croisé avec les deux rois, pour l'amour de Dieu. Ce noble roi travailla si bien et si admirablement en peu de temps, et il accomplit sa mission si bien auprès du pape et des seigneurs, qu'il accomplit plus en trois jours qu'il ne croyait le faire en trois ans ; car Dieu tout-puissant voulait tant l'aider, par sa grâce, qu'il n'eut rien à désirer de plus ; et c'est aussi grâce au roi qu'il rencontra à la cour de Rome, car on dit que le roi de France est plus puissant que les autres rois.

Mais Fortune, qui tost deffait,
quant il li plaist, ce qu'elle a fait,
et qui onques ne tient couvent
car sa couvenance est tout vent,
735 li joua d'un tour d'escremie,
dou quel il ne se doubtoit mie ;
car de vie a trespasement
li roys de France ala briefment,
et aussi fist li cardinaus
740 qui en ce fait estoit legaus,
dont ce fu pitez et damages,
car li sains et devos passages
en fu tous au recommencier ;
car on se devoit adrecier
745 a ces .ii. par especial,
comme a seigneurs et court roial.
Si en ploura parfondement
et souspira moult durement
le tresgentil et noble roy ;
750 et en fu en moult grant effroy,
quant tout ce estoit empeeschié
qu'a grant peinne avoit pourchacié ;
mais ne laissa pas son emprise
pour Fortune qui riens ne prise,
755 qui par son faus tour a deffait
tout ce qu'il avoit quis et fait,
ne pour la mort dou roy de France,
ne dou cardinal ; qu'esperance
avoit en Dieu et ferme foy
760 que Dieus seroit adés pour soy.
Or vous diray le bon confort
qu'il prist en son grant desconfort.

Li roys Jehans, dont Dieus ait l'ame,
ot espousé la milleur dame
765 qu'on peüst trouver en ce monde, [cccxiiii]

Mais Fortune, qui défait dès qu'il lui plaît
ce qu'elle a fait, et qui ne tient jamais ses
promesses car sa parole n'est que du vent,
lui joua un mauvais tour, dont il ne se
doutait pas ; car le roi de France passa
soudain de vie à trépas, ainsi que le cardinal
qui était le légat dans cette expédition, ce
qui fut un grand malheur et une grande
perte, car le saint et dévôt voyage était
entièrement à refaire ; car on devait
s'adresser à eux deux en particulier, en tant
que hauts personnages et membres de la
cour royale. Le très haut et noble roi pleura
abondamment et en fut profondément
affligé ; et il eut très peur que cela fît
échouer tout ce qu'il avait obtenu à grand
peine ; mais il n'abandonna son dessein ni à
cause de Fortune qui n'attache de prix à rien
et qui, par son mauvais tour, avait défait
tout ce qu'il avait acquis et effectué, ni à
cause de la mort du roi de France et celle du
cardinal ; parce qu'il avait foi en Dieu et la
conviction absolue que Dieu serait toujours
près de lui. Je vais maintenant vous raconter
le doux réconfort qu'il trouva dans son
grand malheur.

Le roi Jean, que Dieu ait son âme, avait
épousé la meilleure dame qu'on pût trouver
en ce monde,

car d'orgueil estoit pure et monde,
et s'ot quanque Nature donne
de bien : ce fu ma dame Bonne ;
bien le say, car moult la servi ;
770 mais onques si bonne ne vi.
Fille yert dou bon roy de Behaingne,
qui fist son fil roy d'Alemaingne,
et empereur par sa vaillance,
et par son scens, et sa prudence,
775 tout maugré Loÿs de Baiviere,
qui adont empereres yere,
car de l'empire l'a desmis,
par force d'armes et d'amis.
Cils Behaingnons, dont je vous conte,
780 n'ot pareil duc, ne roy, ne conte ;
ne, depuis le temps Charlemeinne,
ne fu homs, c'est chose certainne,
qui fust en tous cas plus parfaits,
en honneurs, en dis et en fais.
785 Je fu ses clers, ans plus de .xxx. ;
si congnoi ses meurs et s'entente,
s'onneur, son bien, sa gentillesse,
son hardement et sa largesse,
car j'estoie ses secretares
790 en trestous ses plus gros affaires ;
s'en puis parler plus clerement
que maint autre, et plus proprement.

De ceste dame de haut pris
ot li roys Jehans .iiii. fils,
795 qui tuit estoient dus clamés,
moult furent prisiez et amez :
Charles, Loeÿs, Jehan, Phelippe,
qui moult en armes se delite.
Charles, l'ainnés, de Normendie
800 fu dus, et s'ot la signourie

car elle était dépourvue et exempte
d'orgueil, et avait toutes les qualités que
Nature peut donner : c'était ma dame
Bonne ; je le sais bien, car je l'ai
servie longtemps ; mais jamais je ne vis une
dame si bonne. Elle était la fille du bon roi
de Bohême, qui avait fait son fils roi
d'Allemagne, puis empereur, grâce à sa
bravoure, à son bon sens et à sa sagesse, et
ce malgré Louis de Bavière qui était alors
empereur, car le roi de Bohême le destitua
de l'empire, grâce aux armes et à ses amis.
Ce Bohémien, dont je vous parle, n'avait
d'égal ni duc, ni roi, ni comte ; et, depuis
l'époque de Charlemagne, il n'y eut aucun
homme, c'est certain, qui fut en tout point
meilleur, par ses mérites, ses paroles et ses
actes. Je fus son clerc, pendant plus de
trente ans ; et j'ai pu juger de sa façon de
vivre et de penser, son mérite, sa bonté, sa
noblesse d'âme, son courage et sa largesse,
car j'étais son secrétaire pour tout ce qui
concernait ses affaires les plus importantes ;
c'est pourquoi je peux parler de lui avec
plus d'exactitude et de justesse que
personne d'autre.

De cette dame de grande valeur, le roi
Jean eut quatre fils, qui ont tous été
proclamés ducs, et qui furent très appréciés
et aimés : Charles, Louis, Jean, Philippe, qui
prenait beaucoup de plaisir aux armes.
Charles, l'aîné, fut duc de Normandie, et il
tint aussi la seigneurie

de Vienne qu'il fu dalphins ;
et s'estoit tant nobles et fins
que Nature ne saroit faire
.i. home de milleur affaire ;
805 coronnez a Reins la cité
fu le jour de la Trinité,
l'an mil .ccc. .lxiiii. ;
n'i vueil riens mettre ne rabatre.
La ot moult riche baronnie,
810 et moult noble chevalerie,
et tant qu'on ne porroit trouver
nuls milleurs au bien esprouver.
Li roys pour qui ce livre fais,
y fu, et moustra tous ses fais
815 au roy et a sa baronnie ;
et leur requist tous que aÿe
li foissent au saint passage :
les uns requeroit par linage,
et les autres par amité,
820 si com devant l'ay recité,
dont grant planté li acorderent,
et promeïrent et vouerent
qu'il yroient aveques li,
s'il n'estoient enseveli.
825 Mais li roys, qui avoit grant guerre,
ne pooit issir de sa terre
qu'il n'i heüst trop grant damage ;
pour ce le saint pelerinage
n'acorda pas, car trop eüst
830 mespris s'acordé li eüst.
Et li bons roys qui me norri,
dont li os sont piessa pourry
et dont l'ame est en paradis,
disoit et recordoit toudis
835 que li homs fait grant vasselage
qui bien deffent son heritage,

de Vienne dont il fut le dauphin ; et il était
si noble et si parfait que Nature ne saurait
faire un homme meilleur ; il fut couronné
dans la ville de Reims, le jour de la Trinité,
en l'an 1364 ; je n'ai rien à y ajouter ou à
enlever. Il y avait là de très riches barons et
de très nobles chevaliers, à tel point qu'on
ne pourrait trouver d'autres hommes plus
enclins à faire le bien. Le roi, au sujet de qui
j'écris ce livre, y était et exposa toutes ses
intentions au roi de France et à ses barons ;
et il leur demanda à tous de l'aider pour
accomplir la sainte traversée : il faisait
appel aux uns en invoquant les liens du
sang, et aux autres en invoquant leur amitié,
comme je l'ai déjà dit précédemment ; un
grand nombre d'entre eux acceptèrent, et lui
promirent et firent le vœu de
l'accompagner, s'ils n'étaient pas morts et
enterrés. Mais le roi, qui était engagé dans
une guerre importante, ne pouvait quitter
son royaume sans que cela ne causât de trop
grands dommages ; c'est pourquoi il ne
s'engagea pas pour le saint pèlerinage, car il
aurait commis une trop grosse erreur s'il
avait donné son accord. Et le bon roi, qui a
subvenu à mes besoins, dont les os sont
pourris depuis longtemps et dont l'âme est
au paradis, disait et répétait toujours que
celui qui défend bien sa terre accomplit un
grand acte de bravoure,

et qu'il n'est assaus, ne bataille,
s'on li vuet tollir, qui le vaille.

A ceste coronation,
840 qui fu après l'Ascension
.xvii. jours tous acomplis,
ot cils roys des joustes le pris ;
et aussi les ala il querre
a Bruges et en Engleterre,
845 et a Paris, et en Gascongne, [cccxiiiV]
tout en pourchassant sa besongne ;
car en Flandres fu longuement,
ou il despendi largement,
a ci grant labour et grant peinne
850 a roy de terre si lonteinne,
a ci grant frais, a ci grant mise,
qu'il passa la mer et Tamise,
et sercha mainte region,
pour avoir son entention.
855 Et quant il estoit bien armez,
bien montez et bien acesmés,
la lance en pong, l'escut au col,
il n'i avoit sage ne fol
qui ne deïst a grant murmure :
860 « Cils roys fu nez en l'armeüre ! »,
tant estoit gens, joins, lons et drois,
hardis, puissans en tous endrois ;
jamais ne refusast nelui ;
a peïnes veoit on que lui,
865 car il estoit toudis errans,
puis ci, puis la, dessus les rans ;
il s'en venoit lance [sus] fautre,
s'abatoit l'un ci et la l'autre ;
encontre li riens ne duroit ;
870 de son bien chascuns murmuroit

et qu'il n'y a aucune bataille, ni aucune
guerre, si on veut la lui enlever, qui ne le
vaille.

Lors de ce couronnement, qui eut lieu
dix-sept jours exactement après
l'Ascension, notre roi remporta le prix des
joutes ; et il alla aussi chercher le prix des
tournois de Bruges, d'Angleterre, de Paris et
de Gascogne, tout en poursuivant sa
besogne. En effet, il demeura longtemps en
Flandre où il dépensa sans compter, avec de
très grandes difficultés et beaucoup de peine
pour un roi qui vient d'une terre si lointaine,
avec de si grands frais, de si grandes
dépenses qu'il traversa la mer, puis la
Tamise, et parcourut mainte région pour
atteindre son but. Et quand il était bien
armé, pourvu d'une bonne monture et bien
équipé, la lance au poing, l'écu au cou, il
n'y avait ni sage, ni fou qui ne s'écriât :
« Ce roi est né en armure ! », tant il était
beau, svelte, grand et bien fait, vaillant,
puissant à souhait ; il n'aurait jamais refusé
un combat ; on ne voyait que lui ou presque,
car il allait tout le temps de ci, de là, dans
les lices ; il arrivait lance en avant, et
renversait l'un ici et l'autre là ; rien ne
lui résistait ; tout le monde chuchotait à
propos de sa valeur

et se seingnoit de la merveille ;
chascuns de son bien se merveille,
et je meïsmes m'en merveil
quant a li pense, et je m'esveil.

- 875 Au departir de ceste feste,
y tourna son freinc et sa teste,
si comme homs qui riens ne ressongne,
tout droit au chemin de Coulongne ;
et la fist .ii. mois de sejour,
880 en besongnant de jour en jour ;
puis passa le Franc et Duingue,
et ala par mi Esselingue ;
tant fist qu'il vint a Erefort,
une cité puissant et fort,
885 seant en biau plain sans montaingne,
tout droit ou fin cuer d'Alemaingne.
Aus contes et aus chevaliers,
aus bourgeois et aus escuiers,
moustra son emprise et son fait,
890 et dist tout ce qu'il avoit fait
es lieux ou il avoit esté,
bien .ii. yvers et .i. esté ;
si que pluseurs li acorderent
ce qu'il requist, si se croisierent,
895 car par trop grant devotion
leur moustroit son entention.
De la il s'en ala en Misse,
ou maint buef et mainte genisse
ont esté tollu et emblé ;
900 et si despent on moult en blé,
car maint y a qui se renvoie,
e[n] buvant godale et servoise ;
et si a moult bonnes gens d'armes,
biaus chevaliers et beles dames.
905 Si a tant cerchié et tant quis

et se signait devant ce prodige ; tout le
monde s'étonnait devant son talent, et moi-
même j'en suis encore émerveillé quand je
songe à lui, et que je me réveille.

En quittant cette fête, il tourna la bride
et la tête directement vers Cologne, comme
un homme qui ne craint rien ; il séjourna là
deux mois, en travaillant chaque jour ; puis
il traversa la Franconie et la Thuringe, et
passa par Esslingen ; il fit tant qu'il arriva à
Erfurt, une cité puissante et forte, située
dans une belle plaine sans montagne,
exactement en plein cœur de l'Allemagne. Il
expliqua son entreprise et son projet aux
comtes et aux chevaliers, aux bourgeois et
aux écuyers, et il leur dit tout ce qu'il avait
fait là où il avait été pendant bien deux
hivers et un été ; si bien que plusieurs lui
accordèrent ce qu'il demandait, et se
croisèrent, car il leur exposait son dessein
avec une très grande dévotion. De là, il
partit en Misnie, où de nombreux bœufs et
de nombreuses génisses ont été supprimés et
tués ; et on y consomme aussi beaucoup de
blé car nombreux sont ceux qui prennent
plaisir en buvant de la bière et de la
cervoise ; et il y a ici nombre de bons
hommes d'armes, de beaux chevaliers et de
belles dames. Il a tant cherché et tant
demandé

qu'il trouva le gentil marquis
qui sires estoit dou païs ;
mais il ne fu pas esbahis
de li requerir humblement
910 confort et aide ensement,
en lui disant tout son affaire
et tout ce qu'il avoit a faire.

Quant li roys ot fait sa requeste,
li marquis, par maniere honneste,
915 li respondi moult sagement :
« Sire, bien ay oÿ comment
le saint voiage avez empris,
dont je vous lo forment et pris,
si que a moy me conseillera
920 et seur piés vous responderay.
Vous alez devers l'Empereur
de Romme, qui est mon signeur,
si que a li me conformeray,
car ce qu'il fera je feray.

925 Pas ne di que si grandement [cccxy]
le face comme il vraiment,
mais je vous pramés et ottroie
qu'a mon pooir feray la voie
aveques vous pour Dieu servir,
930 et pour Sa grace desservir,
se l'empereres l'entrepent,
en qui chascuns honneur aprent. »
Li roys forment le mercia
de ce que respondu li a ;
935 et bien le devoit mercier,
car li marquis a festier
le prist, et li donna preu dons,
com vaillans princes et preudons.
De la s'en ala en Sassongne,
940 com cils qui ne pense ne songne

qu'il a trouvé le noble marquis qui était le
seigneur de ce pays ; mais il n'hésita pas à
lui demander humblement et son soutien et
son aide, en lui exposant toute son affaire et
tout ce qu'il avait à faire.

Quand le roi eut fait sa requête, le
marquis, de façon honorable, lui fit cette
réponse digne : « Seigneur, j'ai bien
entendu comment vous avez entrepris le
saint voyage, ce pourquoi je vous félicite et
vous estime fort ; je vais donc réfléchir et
vous répondrai dans la foulée. Allez auprès
de l'Empereur de Rome, qui est mon
seigneur, si bien que je me soumettrai à lui,
et je ferai ce qu'il fera. Je ne dis pas que je
ferai exactement aussi bien que lui, mais je
vous promets et je vous jure que, si je le
peux, je ferai cette route avec vous pour
servir Dieu, et pour mériter Sa grâce, si
l'empereur, auprès de qui chacun apprend
ce qu'est l'honneur, s'y engage. » Le roi le
remercia beaucoup pour sa réponse ; et il
devait bien le remercier car le marquis
l'invita à festoyer, et lui donna de
sommptueux cadeaux, comme un prince de
valeur et de bonne qualité. De là, le roi
partit en Saxe, comme quelqu'un qui ne
pense ni ne se préoccupe

a chose qui puist avenir
qu'a honneur ou il vuet venir.
Le duc trouva en une marche
qui a Lubecque tient et marche ;
945 si li dist tout ce qu'il queroit,
et d'aide le requeroit,
si com bien faire le savoit,
et com Dieux apris li avoit.
Li dus commença a sousrire,
950 qui fu esliseur de l'Empire,
et respondi courtoisement :
« Sire, je voy certainement
vostre tresbonne volenté,
se Diex me doint joie et santé !
955 Moult avez entrepris grant chose ;
hardis est cils qui penser ose
a si treshaute ouevre parfaire.
Dieux la vous doint a bon chief traire !
Aler volez vers l'empereur,
960 qui est mon oncle et mon signeur ;
et je vous feray compaignie,
car la sans moy n'irez vous mie ;
si useray de son conseil,
qu'a li volentiers me conseil. »
965 Li dus richement l'onnoura,
et .viii. jours o li demoura ;
se li donna de ses jouiaus
d'or et d'argent, riches et biaux,
harnés a joster et destrier
970 ou ne faloit celle n'estrier ;
car li rois joustoit volentiers,
et li plaisoit tant li mestiers,
et par tout si bien le faisoit
qu'a tous et a toutes plaisoit.
975 Au .ix^e. jour se partirent
et leur voie et chemin preïrent

de ce qui pourrait lui arriver, si ce n'est de l'honneur qu'il veut acquérir. Il trouva le duc dans une région qui dépend de Lübeck et se trouve à sa proximité ; il lui exposa toutes ses requêtes et demanda son aide, comme il savait si bien le faire, et comme Dieu le lui avait appris. Le duc, qui était électeur de l'Empire, commença par sourire, et répondit avec courtoisie : « Seigneur, je vois avec certitude votre très bonne volonté, que Dieu me donne joie et santé ! Vous avez entrepris une très grande chose ; il est courageux celui qui ose penser accomplir une tâche aussi noble. Que Dieu vous permette de la mener à bien ! Vous voulez aller chez l'empereur, qui est mon oncle et mon seigneur ; je vous accompagnerai donc, car vous n'irez jamais là-bas sans moi ; je suivrai alors sa décision, parce que j'aime à prendre conseil auprès de lui. » Le duc le traita avec beaucoup d'égard et le roi demeura huit jours avec lui ; il lui offrit de ses joyaux d'or et d'argent, somptueux et magnifiques, un harnais pour jouter et un destrier auquel il ne manquait ni la selle ni les étriers ; car le roi aimait jouter, et cet exercice lui plaisait tant et il le pratiquait si bien en tous lieux que c'était un plaisir pour tous et pour toutes. Ils partirent au neuvième jour et prirent la route et le chemin

tout droit a Prague, une cité
qui est de grant auctorité ;
li empereres y demeure,
980 que Dieux aime, prise et honneur,
qu'on ne tient pas qu'en tout le monde
ait prince ou tant de bien habunde ;
et c'est ses propres heritages,
si fait dou demourer que sages ;
985 et l'empereris ensemment
y demeure communement.
Si vous parleray de sa vie,
car n'est pas drois que je l'oublie.

On ne porroit en nulle terre
990 nul plus sage homme de li querre,
c'on dit ça et delà les mons
que c'est li secons Salemons :
il aime Dieu, et sainte Eglise
honneur, crient et sert et prise ;
995 justice en la balance poise,
a cui qu'il plaise ne qui poise,
n'i regarde amour ne haïne,
frere, fil, voisin ne voisine,
grant ne petit, car egalment
1000 la fait a tous et loyaument ;
si que pour ce en pais se repose,
que nuls contre lui ne s'oppose.
Pluseurs eglises a fondees,
qui sont moult richement doees :
1005 Chartreus, Mendians et chanoines, [cccxvV]
nonnains emmurees et moines.
Il n'est felons ne despiteus,
einsois est humbles et piteus,
plus que turtre ne colombele,
1010 n'amis vrais a s'amie bele ;
n'il n'est homme qui vers li aille

tout droit vers Prague, une cité d'une grande
autorité ; l'empereur, – que Dieu aime,
apprécie et honore –, y demeure, et tout le
monde considère qu'il n'y a pas un prince
dans le monde entier qui ait autant de
richesses ; et il se trouve sur ses propres
terres, c'est pourquoi il est sage qu'il vive
là ; et l'impératrice aussi y demeure
habituellement. Je vais donc vous parler de
sa vie, car il ne faut pas que je l'oublie.

On ne pourrait trouver nulle part ailleurs
un homme plus sage que lui, car on dit ici et
au-delà des montagnes qu'il est le nouveau
Salomon : il aime Dieu et honore, respecte,
sert et estime la sainte Eglise ; il rend la
justice avec équité, que cela plaise ou non,
et il ne tient compte ni de l'amitié ni de la
haine, que ce soit un frère, un fils, un voisin
ou une voisine, un grand ou un petit, car il
rend la justice à tous avec équité et loyauté ;
c'est pourquoi il vit en paix, et que personne
ne s'oppose à lui. Il a fondé plusieurs
églises qui sont très richement dotées :
Chartreux, Mendians et chanoines, nonnes
cloîtrées et moines. Il n'est ni cruel, ni sans
pitié, mais doux et charitable, plus qu'une
tourterelle ou une colombe, ou un ami
sincère envers sa belle amie ; et il n'y a
personne qui ne l'ait rencontré

qui par tout ce non ne li baille ;
 qu'onques si humble creature
 a tous ne pot former Nature
 1015 selonc son scens et sa richesse,
 sa grant puissance et sa noblesse :
 ne sont pas chier si vestement ;
 bien se vuet tenir nettement,
 mais de cointise ne li chaut,
 1020 puis qu'il sont a li bon et chaut.
 Il ne vuet pas fole largesse,
 ne eschereté qui trop blesse
 l'onneur de tout prince terrien ;
 et pour ce se tient au moien.
 1025 Jamais ne greveroit parsonne
 pour nulle chose, tant fust bonne,
 einsois garde et norrit ses gens
 sans estre mengiés de sergens.
 Il aime bien ses bons amis
 1030 et si het fort ses annemis ;
 car voisin n'a, s'il li meffait
 qu'il ne soit amendés de fait.
 Pais a mis par toute Alemaingne,
 en Osteriche et en Behaingne,
 1035 en Misce, en Baiviere, en Hongrie,
 jusques es marches de Russie,
 en Morave, en Prusce, en Cracoe,
 voire, par Dieu, jusque en l'Estoe,
 au meins jusques en Ranguenite,
 1040 qui n'est mie chose petite,
 en Poulainne et en Ponmerelle,
 en Brandebourc, – c'est chose bele
 qu'on y porte, par saint Germain,
 seürement l'or en la main ;
 1045 et je vi que nuls n'i savoit
 aller, se grant conduit n'avoit.
 Son país de .xvi. journees

qui ne lui donne l'ensemble de ces
 qualificatifs. Jamais Nature ne put créer un
 homme si humble à l'égard de tous, avec
 son intelligence et sa richesse, sa grande
 puissance et sa noblesse : ses vêtements ne
 sont pas onéreux ; il tient à rester propre,
 mais il ne se soucie pas de l'élégance de ses
 vêtements, du moment qu'ils sont bons et
 chauds. Il refuse la folle dépense, comme
 l'avarice, ce qui nuit beaucoup à l'honneur
 de tout prince sur terre ; c'est pourquoi il
 garde le sens de la mesure. Il ne causerait
 jamais de tort à quiconque, même pour une
 bonne raison ; au contraire, il protège et
 entretient ses gens, sans être ruiné par ses
 serviteurs. Il aime beaucoup ses bons amis
 et déteste fort ses ennemis, car il n'a pas un
 voisin, s'il lui porte préjudice, qui ne doive
 lui faire réparation. Il a instauré la paix à
 travers toute l'Allemagne, en Autriche et en
 Bohême, en Misnie, en Bavière, en Hongrie,
 jusqu'aux frontières de la Russie, en
 Moravie, en Prusse, à Cracovie, et même,
 par Dieu, jusqu'en Estonie, et au moins
 jusqu'à Raganite, ce qui n'est pas une petite
 chose, en Pologne et en Poméranie, en
 Brandebourg, – c'est une belle chose qu'on
 puisse y circuler, par saint Germain, de l'or
 à la main en toute sécurité ; mais j'ai connu
 un temps où personne ne pouvait y aller
 sans une bonne escorte. Il a augmenté son
 royaume de seize journées,

a acreeï, longues et lees ;
or querez signeur qui ce face,
1050 et qui tant ait honneur et grace !
Je ne le say, se Diex me gart,
entre les crestiens n'autre part,
mais on le tient au plus riche homme
de crestienté, c'est la somme ;
1055 fils fu dou bon roy de Behaingne,
dont Dieus ait l'ame en Sa compaingne,
si qu'il a bien a qui retraire
d'onneur querir et de bien faire.

S'il est qui fait, il est qui dit.
1060 L'empereur qu'ay mis en mon dit
estoit a Prague, en sa maison.
On li dist, et c'estoit raison,
que uns roys qui moult se doit amer
venoit a li d'outre la mer
1065 pour li veoir et acointier,
et pour ce qu'il voloit traitier
comment il li feïst aÿe
de gens, d'avoir ou de navie,
pour le tressaint pelerinage,
1070 qu'on appelle le saint passage,
car cils roys l'avoit entrepris,
et qu'il aroit honneur et pris,
se o li le voloit entreprendre.
Li empereres, sans attendre,
1075 quant il oÿ ceste nouvelle,
qui li fu agreable et belle,
qu'en son cuer moult se resjoÿ
si tost que la nouvelle oÿ,
ses gens et ses barons manda,
1080 et en l'eure leur commanda
qu'il fussent tost aparilliez,
tous montez et tous abilliez,

longues et larges ; trouvez donc un seigneur
qui ait fait la même chose, et qui ait tant
d'honneur et de bonté ! Je n'en connais pas
d'autre, que Dieu me garde, parmi les
chrétiens ou ailleurs ; au contraire, on le
considère en somme comme l'homme le
plus riche de la chrétienté ; il était le fils du
bon roi de Bohême, – que Dieu garde son
âme en Sa compagnie –, aussi avait-il un
bon exemple pour chercher l'honneur et
bien se comporter.

S'il y en a qui agissent, il y en a
d'autres qui parlent. L'empereur dont je
parle dans mon récit était à Prague, chez lui.
On lui dit, et c'était vrai, qu'un roi qui
mérite beaucoup d'estime arrivait depuis
l'autre côté de la mer, pour le voir et le
rencontrer, parce qu'il voulait savoir
comment l'empereur pourrait l'aider, en
hommes, en moyens ou en navires, pour le
très saint pèlerinage qu'on appelle la sainte
traversée, car ce roi avait projeté de le faire,
et que l'empereur obtiendrait honneur et
prix s'il voulait l'entreprendre avec lui. Dès
que l'empereur apprit cette nouvelle qui lui
fut agréable et plaisante, et qui réjouit
beaucoup son cœur dès qu'il l'entendit, il
convoqua ses hommes et ses barons, et leur
ordonna aussitôt de se préparer, de se
pourvoir d'un cheval et de s'apprêter
rapidement,

qu'aler li voloit a l'encontre.
Son clergié manda et leur monstre
1085 que il facent processions [cccxvi]
de toutes les religions,
qu'einsi vuet le roy recevoir,
pour faire envers li son devoir.

Plus d'une grant demi journee,
1090 qui fu a bonne heure adjournee,
a l'encontre li est alez ;
mais li champs furent bien balez,
car il furent plus de .xx. mille
qui tuit issirent de la ville.

1095 Quant li .ii. signeur s'encontrerent,
courtoisement se saluerent,
et s'en venirent doy a doy.

L'empereur dist : « Foy que je doy
l'espee de saint Charlemaine,
1100 qui l'empire ot en son demaine,
qui tramble quant on la tient nue,
j'ay grant joie de vo venue !
Et vous soiez li bien venus
et a grant joie receüs ! »

1105 Li roy le mercia forment,
courtoisement et humblement.
Ainsi ensamble chevauchierent,
jusques a tant qu'il aprochierent
les processions qui venoient

1110 et hymnes et respons chantoient ;
et estoient tous revestis
li chanoines, grans et petis,
richement de chapes de soie.

Tant fu receüs a grant joie,
1115 tant aourez, tant conjoïs,
que depuis le temps saint Loÿs,
quant en France revint de Tunes

parce qu'il voulait aller à la rencontre du
roi. Il convoqua son clergé à qui il demanda
de faire des processions représentant tous
les ordres, car c'est ainsi qu'il voulait
recevoir le roi et l'honorer selon ce qui lui
était dû.

L'empereur a mis plus d'une bonne
demi-journée, une journée qui s'était levée
sous de bons auspices, pour venir à la
rencontre du roi ; et les champs furent bien
piétinés, car ils furent plus de vingt mille à
tous sortir de la ville. Quand les deux
seigneurs se rencontrèrent, ils se saluèrent
avec courtoisie et se rendirent à Prague
main dans la main. L'empereur dit : « Sur
l'épée de saint Charlemagne, qui maintint
l'empire sous son autorité, une épée qui
tremble quand on la tient nue, je suis très
heureux de votre venue ! Soyez le bienvenu,
et c'est avec une grande joie que nous vous
recevons ! » Le roi le remercia vivement,
avec courtoisie et humilité. Ils
chevauchèrent ainsi ensemble jusqu'à ce
qu'ils atteignissent les processions qui
s'avançaient et qui chantaient les hymnes et
les répons ; tous les chanoines, les grands et
les petits, étaient richement parés de chapes
de soie. Le roi fut reçu avec une telle joie, il
fut si honoré, si fêté qu'on n'avait vu de roi
accueilli ainsi, avec tant de luxe, depuis
l'époque où saint Louis était revenu en
France de Tunis,

et qu'il ot rapaisié les dunes
de la mer, ne fu telement
1120 roys veüs, ne si richement.

Il le mena en son chastel,
sus roche taillié a sisel.
La trouverent l'empereris,
dont plus fu liez leur esperis,
1125 qu'elle avoit en sa compaignie
dont elle estoit acompaignie
maintes riches et nobles dames,
dont Dieus gart lé corps et les ames,
qui estoient si acesmees
1130 et si tresrichement parees
de grans biautés, de grans richesses
que toutes sambloient deesses.
La fu liément receüs,
honnourez, servis et veüs
1135 fu d'elles, en fais et en dis,
que ce li sambloit paradis,
n'ailleurs ne vosist jamais estre,
fors en ce paradis terrestre.
La avoit de tous instrumens ;
1140 et s'aucuns me disoit : « Tu mens »,
je vous diray les propres noms
qu'il avoient et les seurnons,
au meins ceuls dont j'ay congnoissance,
se faire le puis, sans ventance.
1145 Et de tous instrumens le roy
dir[ay] premiers, si com je croy.

Orgues, vielles, micanons,
rubebes et psalterions,
leüs, moraches et guiternes
1150 dont on joue par ces tavernes,
cymbales, citoles, naquaires,

et qu'il avait apaisé les rivages de la
Méditerranée.

L'empereur conduisit le roi dans son
château situé sur un rocher taillé au ciseau.
Là ils rencontrèrent l'impératrice, ce qui les
réjouit encore davantage, car elle était en
compagnie de maintes belles et nobles
dames, – que Dieu garde leur corps et leur
âme –, vêtues et parées si magnifiquement
de grandes beautés, de grandes richesses,
qu'elles semblaient toutes être des déesses.
Il fut reçu avec joie, honoré, servi et admiré
par elles, en gestes et en paroles, si bien
qu'il se croyait au paradis, et qu'il n'aurait
jamais voulu être ailleurs qu'en ce paradis
terrestre. Il y avait là toutes sortes
d'instruments ; et au cas où quelqu'un me
dirait : « Tu mens », je vous dirai les noms
exacts et les appellations qu'ils portaient, au
moins ceux que je connais, si je peux le
faire, sans me vanter. Je commencerai par
celui qui, à mon avis, est le roi des
instruments.

Orgues, vièles, michanons, rebecs et
psaltérions, luths, mauraches et guiternes
dont on joue dans les tavernes, cymbales,
citoles, nacaires,

et de flajos plus de .x. paires,
 c'est a dire de .xx. manieres,
 tant des fortes com des legieres,
 1155 cors sarrasinois et doussainnes,
 tabours, flaüstes traverseinnes,
 demi doussainnes et flaüstes,
 dont droit joues quant tu flaüstes,
 trompes, buisines et trompettes,
 1160 guigues, rotes, harpes, chevrettes,
 cornemuses et chalemelles,
 muses d'Aussay riches et belles,
 eles, fretiaus, et monocorde
 qui a tous instrumens s'acorde, [cccxviV]
 1165 muse de blé qu'on prent en terre,
 trepié, l'eschaquier d'Engleterre,
 chiphonie, flajos de saus.
 Et si avoit pluseurs consaus
 d'armes, d'amour et de sa gent,
 1170 qui estoient courtois et gent.
 Mais toutes les cloches sonnoient,
 qui si tresgrant noise menoient,
 que c'estoit une grant merveille ;
 li roys de ce moult se merveille,
 1175 et dit qu'onques mais en sa vie
 ne vit si tresgrant melodie.

Quant il fu heure de mengier,
 il se partirent sans dangier,
 et s'en alerent en la sale
 1180 qui n'estoit villeinne ne sale :
 paree estoit de dras de soie,
 et de fin or qui reflamboie.
 Et s'en aloient .ii. et deus,
 mais il n'i avoit nés un d'eus,
 1185 ne d'elles, qui chiere joieuse
 n'eüst et pensee amoureuse.

et plus de dix paires de flageolets, c'est-à-dire de vingt sortes, aussi bien des graves que des aiguës, cors sarrasins et douçaines, tambours, flûtes traversières, demi-douçaines et flûtes, que tu tiens droite quand tu en joues, trompes, buccins et trompettes, gagues, rotes, harpes, chevrettes, cornemuses et chalumeaux, musettes d'Alsace riches et belles, ailes, frétels, et le monocorde qui est en harmonie avec tous les instruments, la musette de blé dont le chalumeau est tiré de la terre, le triangle, l'échiquier d'Angleterre, la chifonie, les flûtes de saule. Et on parlait de sujets divers, de la guerre, de l'amour et de ses serviteurs, qui étaient courtois et nobles. Puis toutes les cloches sonnèrent et firent un si grand bruit, que c'en était merveilleux ; le roi s'en étonna, et dit que jamais dans sa vie il n'avait entendu une mélodie aussi extraordinaire.

Quand il fut l'heure de manger, ils s'éloignèrent avec plaisir et se rendirent dans la salle à manger qui n'était ni laide, ni sale : elle était parée de tentures de soie et d'or fin qui resplendit. Et ils s'approchaient deux par deux, mais il n'y en avait pas un, ni une, qui n'eût le sourire aux lèvres et de douces pensées.

Et quant la viande fu preste,
 la vinrent li cleric et li preste,
 et dirent *Benedicite*.

1190 L'empereur par grant amitié
 prist le roy et le fist seoir
 a l'onneur, pour lui mieus veoir.
 Des viandes dont servi furent
 largement et de vin qu'il burent

1195 me tais, car je ne les diroie
 s'un jour tout entier y pensoie.
 Après dinner, tout li signeur,
 dedens la chambre l'empereur,
 se retire[n]t tuit ensamble ;

1200 et l'empereris, ce me samble,
 dedens sa chambre s'en ala,
 et toutes les dames qu'elle a.
 Quant li roys vit qu'il fu a point
 de parler, il n'atendi point,

1205 eins moustra sagement son fait
 et l'emprise qu'il avoit fait,
 en querant aïde et confort,
 et tous les en pria moult fort,
 si sagement et par tel guise

1210 que chascuns d'euls l'en loe et prise.

L'empereur, qui sages estoit,
 devant le roy en piez estoit ;
 si respondi assez briefment :
 « Sire, bien ay oï comment

1215 vous avez empris ceste voie,
 Dieus la vous doint finer a joie !
 Car, vraiment, c'est uns grans fais,
 ne je nulle doubtte ne fais
 que moult grant peinne, moult grant mise,

1220 grant ordenance, grant devise,

Et au moment où les plats furent prêts à être servis, les clerics et les prêtres vinrent pour dire le *Benedicite*. L'empereur, en signe de grande amitié, prit le roi et le fit s'asseoir à la place d'honneur, pour mieux le voir. Je ne dirai rien des mets qui leur furent servis en abondance et du vin qu'ils burent, car je ne pourrais les décrire même si je m'y employais un jour entier. Après le dîner, tous les seigneurs se retirèrent ensemble dans la chambre de l'empereur ; et l'impératrice, il me semble, se rendit dans sa chambre, avec toutes ses dames de compagnie. Quand le roi vit que c'était le moment opportun pour parler, il n'attendit pas, mais exposa avec sagesse son projet et l'entreprise qu'il avait conçue, en demandant aide et soutien, et il les en pria tous très fort, si habilement et de telle façon que chacun d'eux l'en félicita et l'estima.

L'empereur, qui était sage, se tenait debout devant le roi ; il lui répondit aussitôt : « Seigneur, j'ai bien entendu comment vous avez entrepris ce voyage, que Dieu vous permette de l'accomplir d'une manière heureuse ! Car c'est vraiment une lourde tâche, et je ne doute pas que cela nécessite énormément de travail, énormément de moyens, beaucoup de volonté, beaucoup d'opiniâtreté,

grant cuer, grant scens et grant avis
ne couveingne, ce m'est avis,
d'aler en si lointeinne terre
pour la subjuguier et conquerre ;
1225 car li annemy de no loy
sont moult fort, si com dire l'oy,
et tant qu'on ne les puet nombrer,
tant s'en sceüst clers encombrer.
Si se couvient bien consillier,
1230 ymaginer, penser, veillier
comment ceste chose se face ;
si qu'a S'onneur Dieus la parface,
car sans Li ne se porroit faire,
homs ne doit penser le contraire.
1235 Si vous diray que je feray :
mes messages envoiey
par devers le roy de Hongrie,
qui tient moult noble signorie,
et devers le roy de Poulainne,
1240 qui est de ce païs procheinne ;
si leur feray prier et dire
qu'il ne me vueillent escondire
d'estre ensamble a une journee [cccxvii]
par eaus et par moy ordenee ;
1245 en Cracoe la metterons,
et, se Dieus plaist, nous y serons
sans querir essoinne n'alongne
pour parler de ceste besongne,
car la matiere est grosse et grande.
1250 C'est bien raison que on y entende,
Et qu'on la traite sagement,
si qu'elle ait bon definement. »

Quant il ot finé sa parole,
chascuns dit : « Sagement parole » ;
1255 li roys meïsmes le tesmongne.

beaucoup de courage, beaucoup de discernement et beaucoup de réflexion, à mon avis, pour aller en terre si lointaine, afin de l'assujettir et de la conquérir ; car les ennemis de notre religion sont très puissants, comme je l'ai entendu dire, et ils sont tellement nombreux qu'aucun clerc ne saurait les dénombrer. Il faut donc bien réfléchir, chercher, étudier, examiner comment cette campagne pourrait se faire ; et que Dieu la mène à terme pour Sa gloire, car sans Lui cela ne pourrait pas se faire, personne ne doit penser le contraire. Je vais donc vous dire ce que je ferai : j'enverrai mes messagers auprès du roi de Hongrie, qui a une très grande autorité, et auprès du roi de Pologne, qui est mon voisin ; et je leur ferai demander et dire de ne pas s'opposer à ce que l'on se réunisse au cours d'une assemblée qui sera organisée par eux et par moi ; nous l'établirons à Cracovie et, plaise à Dieu, nous y serons sans tarder et au plus vite pour parler de cette affaire, car le sujet est important et grave. Il est bien légitime qu'on s'en occupe, et qu'on l'étudie avec soin, afin qu'elle ait une fin heureuse. »

Quant l'empereur eut fini de parler, chacun dit : « Il a sagement parlé » ; le roi lui-même l'affirma.

et li prie fort qu'il l'ensongne,
 et il le fist sans contredit,
 tout ainsi comme il l'avoit dit.
 Quant lonc temps orent festié,
 1260 dancié, jousté et tournié,
 on donna le pris au milleur,
 et le fist faire l'empereur,
 si que le pris et la loange
 fu donnee a ce roy estrange,
 1265 car par sa lance et son escu
 avoit tous les autres vaincu.
 Ce fait, de Prague se partirent.
 Or diray quel chemin il firent :
 parmi Behaingne chevauchierent
 1270 .iii. journees, et puis alerent
 a Bresselau, a Liguénisse,
 a Mustat, a Suedenisse ;
 Cousten, Calix, Buton, Glagouve
 passerent, et par Basenouve ;
 1275 de la en Cracoe arriverent,
 ou les roys dessusdis trouverent,
 qui a l'encontre leur venirent,
 et moult grant joie leur feirent.
 Comment il furent receü,
 1280 honnoré, servi et peü
 de pain, de vin et de vitaille,
 de toute volille et d'aumaille,
 de poissons et d'autre viande,
 il est moult fols qui le demande,
 1285 qu'on ne le doit pas demander,
 pour ce qu'on n'i puet amender,
 tant furent servi grandement.
 La ot .i. moult grant parlement,
 dont je me vueil orendroit taire,
 1290 car ne le saroie retraire,
 mais finablement il conclurent

Il implora alors l'empereur de l'aider, et
 celui-ci le fit sans faute, exactement comme
 il l'avait dit. Quand ils eurent longtemps
 festoyé, dansé, jouté et combattu, on donna
 le prix au meilleur, et c'est l'empereur qui
 le fit, si bien que le prix et la gloire furent
 décernés à ce roi étranger, car il avait
 vaincu tous les autres avec sa lance et son
 écu. Après cela, ils quittèrent tous Prague.
 Je vais maintenant vous dire quel chemin ils
 ont pris : ils chevauchèrent à travers la
 Bohême pendant trois jours, puis ils se
 rendirent à Breslau, à Liegnitz, à Neustadt, à
 Schweidnitz ; ils passèrent par Costen,
 Kalisz, Bautzen, Glogau, puis par Passau ;
 de là, ils arrivèrent à Cracovie où ils
 trouvèrent les rois cités ci-dessus, qui
 vinrent à leur rencontre et les accueillirent
 avec une très grande joie. Comment ils
 furent reçus, honorés, servis et repus de
 pain, de vin et de victuailles, de volaille et
 de bœuf, de poissons et d'autres mets, il est
 fou celui qui le demande, et on ne doit pas
 le demander, parce que personne ne peut y
 répondre tant ils furent servis avec
 abondance. Il y eut là une très grande
 discussion, dont je ne veux pas parler
 maintenant car je ne saurais le faire, mais,
 finalement, ils conclurent

que tuit ensamble aidier li durent ;
si que la response diray
de chascun, ja n'en mentiray.

1295 L'empereur, tout premierement,
respondi bien et sagement,
et promist aide et confort
et faveur de tout son effort,
a ce saint voiage parfaire ;
1300 et encor vorra il plus faire :
que les esliseurs de l'Empire
voloit assambler tire a tire,
et escrire a nostre Saint Pere,
par coy sa diligense appere,
1305 aus princes, aus communautés,
qui sont si homme et feautés
li doivent, pour eaus esmouvoir,
si que, quant on devra mouvoir,
qu'il aient fait leur pourveance
1310 pour aler y, ou de finance
pour baillier a ceuls qui yront
et qui ceste ouevre asseviront.
L'empereur tantost commensa
et ses messages avansa
1315 et ses lettres pour envoyer
a ses subgés sans detrier ;
car parfaite devotion
avoit a l'exaltation
dou voiage, et tant le desire
1320 que bouche ne le porroit dire.
Quant l'empereur ot respondu,
li princes qui l'ont entendu,
et tuit li autre de la place, [cccxviiV]
dirent que Dieux li ottroit grace
1325 dou parfaire, car vaillamment
a respondu et noblement.

que, tous ensemble, ils devaient aider le roi ;
je vais donc vous dire ce que chacun a
répondu, et je ne dirai rien de mensonger.

L'empereur, le premier, prit la parole,
bien et sagement, et promit aide, soutien et
appui de toute son armée pour accomplir ce
saint voyage ; et il voulait faire encore
davantage : il voulait réunir au plus vite les
électeurs de l'Empire, et écrire à notre Saint
Père, ce qui montre son zèle, aux princes,
aux communautés qui lui doivent hommage
et fidélité, pour les inciter au départ, afin
que, au moment de partir, ils aient pris leurs
mesures pour le voyage, ou qu'ils aient
suffisamment d'argent pour le donner à
ceux qui s'y rendraient et qui
accompliraient cette mission. L'empereur,
aussitôt, commença et hâta la rédaction de
ses messages et de ses lettres pour les
envoyer à ses sujets sans attendre ; car il
avait le fervent désir d'exalter les vertus du
voyage, et il le désirait tant qu'aucune
bouche ne pourrait le dire. Quand
l'empereur eut parlé, les princes qui
l'avaient écouté, et tous les autres qui
étaient là, souhaitèrent que Dieu donnât la
grâce au roi de mener cela à bien, car il
avait répondu avec noblesse et dignité.

Après fu le roy de Hongrie
qui promist confort et aïe
au passage, et y mettera,
1330 quant li poins et li tamps sera,
son corps, sa chevance et dou sien
autant comme autre roy crestien ;
ainsi promist et voué l'a,
devant tous ceuls qui furent la.

1335 Après fu le roy de Poulainne,
– qui tint Cracouve en son demainne –,
qu'il promist qu'il y aideroit,
toutes les fois que poins seroit,
au saint voiage mettre a fin,
1340 tres volentiers et de cuer fin.
Et tuit li prince qui la furent,
li un vouent, li autre jurent
que volentiers y aideront,
et que leur pooir en feront.

1345 Quant il orent parlementé
longuement a leur volenté,
il feïrent une ordenance
que cis roys iroit en presence
aus autres princes d'Alemaigne,
1350 car il est bon que de li veingne
la requeste qu'il leur fera ;
et avec ce tout leur dira
ce qu'on a fait a l'assamblee
qui en Cracouve est assamblee ;
1355 ainsi li signeur l'ordenerent.
Mais einsois grans joustes crierent,
car il le vuelent festier
de joster et de tournier ;
briefment il jouterent ensamble

Ce fut ensuite le roi de Hongrie qui
promit d'apporter son aide et son soutien
pour la traversée, et de mettre, quand ce
serait l'heure et le moment, sa personne, sa
fortune et ses biens autant qu'aucun autre
roi chrétien ; il l'a ainsi promis et juré,
devant tous ceux qui étaient là.

Ce fut ensuite le roi de Pologne, – qui
tenait Cracovie sous son autorité –, qui
promit de les aider, toutes les fois que cela
serait nécessaire, à mener à bonne fin le
saint voyage, avec grand plaisir et en toute
loyauté. Et parmi tous les princes qui étaient
là, les uns promirent, les autres jurèrent
d'apporter leur aide avec plaisir, et de faire
ce qu'ils pourraient.

Quand ils eurent discuté aussi
longtemps qu'ils le voulaient, ils décidèrent
que notre roi irait lui-même voir les autres
princes d'Allemagne, car il était bon que ce
fût lui qui leur fît sa requête ; et il leur dirait
également tout ce qui avait été dit au cours
de cette assemblée qui s'était réunie à
Cracovie ; c'est ce que les seigneurs
décidèrent. Mais avant, ils firent crier les
grandes joutes car ils voulaient fêter son
départ avec des joutes et des tournois ; ils
joutèrent aussitôt tous ensemble,

1360 et l'empereur, ce me samble,
jousta avec les autres roys,
qui estoient en grans arrois ;
mais l'estrange roy ot le pris,
com des armes li mieus apris.
1365 Au partir grant dons li donnerent
et longuement le convoierent ;
il prist congié, chascuns sa voie
en sa maison. Que vous diroie ?
Il a tant serchié et tant quis
1370 que les signeurs a tous requis,
car il n'i a ne duc, ne conte,
ne noble, dont on face conte,
qu'il ne priast et requeïst,
et que son fait ne li deïst ;
1375 et vraiment il les trouva
courtois ens ce qu'il leur rouva,
car il ot response honnourable,
qui li fu bele et agreable.

Or me convient ce roy nomer
1380 qui est venus d'outre la mer,
car raisons est que je vous nomme
le nom de si vaillant pseudomme ;
et pour ce le vous nommeray,
qu'assez plus aaise en rimeray ;
1385 et se je l'ay mis autrement
et le mien, au commencement
de ce livre, par tel maniere :
« Adieu, ma vraie dame chiere !
Pour le milleur temps garde chier
1390 Honneur, a vous qu'aim sans trichier ! »
C'est pour ce que chascuns n'a mie
scens de trouver tel muserie :
de Chipre et de Jherusalem
fu roys ; Pierre l'appella l'em.

et l'empereur, il me semble, jouta avec les autres rois, qui étaient en grand équipage ; mais le roi étranger remporta le prix, comme étant le plus expert en armes. Au moment du départ, ils lui firent de beaux cadeaux et l'accompagnèrent longuement sur sa route ; il prit congé, et tous rentrèrent chez eux. Que vous dirais-je ? Il a parcouru tant de chemin qu'il a fait appel à tous les seigneurs, car il n'y eut ni duc, ni conte, ni noble qu'on ne connût, qu'il ne sollicitât, à qui il ne fît appel et à qui il ne racontât son projet ; et il les trouva vraiment tous courtois envers ce qu'il leur demandait, car il obtint des réponses favorables, qui lui furent belles et agréables.

Il est temps pour moi de dire comment s'appelait ce roi venu de l'autre côté de la mer, car il me faut donner le nom d'un homme si sage et si vaillant ; je vais donc vous révéler son nom, car ce sera ainsi plus facile pour moi d'écrire ; je l'ai mis d'une autre manière avec le mien au début de ce livre, de cette manière :

« Adieu, ma vraie et chère amie !
Je garde pour des temps meilleurs
Votre honneur, à vous que j'aime
sincèrement ! »

Et parce que personne ne peut trouver la solution de cette devinette : il fut le roi de Chypre et de Jérusalem ; on l'appelait Pierre.

1395 Or vous ay je nommé son nom,
qui est et fu de grant renom,
et sera, s'il joit de s'emprise
qu'il a a l'onneur Dieu emprise ;
et Dieux li otroit bonnement
1400 qu'il s'en traveille durement.

Or chevauche li roys de Chipre,
qui n'est pas vestus de drap d'Ipre,
mais d'un drap d'or fait a Damas ; [cccxviii]
il n'est remis, preceus, ne mas
1405 de sa besongne pourchacier,
eins ne fait qu'aler et tracier
les signeurs par tout, et querir
pour leur aïde requerir.
Tant a erré par ses journees,
1410 par froit, par chaut et par jalees,
qu'a Vienne vint sus la [Denoe],
a .x. journees de Cracoe.
La trouva le duc d'Osteriche,
.i. noble duc, puissant et riche,
1415 qui estoit sires de la ville
et dou païs ; et sachiés qu'il le
reçut si tresjoieusement
et si tresamoureusement,
et la duchesse en tel maniere
1420 li fist si amiable chiere,
et toutes les dames aussi
que je ne say pas nomer, si
que raconter ne le saroié,
tant menoit chascuns feste et joie.
1425 Taire me vueil de leur mengier,
car on ne porroit souhaidier
mieus ne plus honnourablement,
tant furent servi richement.
Quant mengié orent et beü

Je vous ai donc donné son nom, qui a, eut et
aura une grande renommée s'il mène à bien
son entreprise dans laquelle il s'est engagé
en l'honneur de Dieu. Que Dieu lui
permette, dans Sa bonté, d'y employer tous
ses efforts.

Le roi de Chypre chevauche donc, vêtu
non de drap d'Ypres, mais d'une étoffe
tissée avec de l'or fait à Damas ; il n'est ni
fatigué, ni lassé, ni découragé de poursuivre
sa besogne, au contraire il ne fait qu'aller et
venir partout à la recherche de seigneurs,
pour leur demander leur aide. Il a parcouru
tant de chemin au cours de ses voyages,
sous le froid, sous la chaleur et sous les
gelées, qu'il arriva à Vienne, sur le Danube,
à dix jours de Cracovie. Là il trouva le duc
d'Autriche, un noble duc, puissant et riche,
qui était le seigneur de la ville et du pays ;
et sachez que le duc le reçut avec une telle
joie et une telle amitié, et la duchesse lui fit
un si bon accueil, ainsi que toute les dames
que je ne peux nommer, que je ne saurais le
raconter tant chacun était gai et joyeux. Je
veux me taire sur leur repas, car on n'en
pourrait souhaiter de meilleur, ni de plus
sompptueux, tant ils furent servis avec
magnificence. Quand ils eurent mangé et bu

1430 tant comme a chascun a pleü,
tuit alerent en .i. retrait,
ou li dus souvent se retrait.
La avoit riche baronnie
et moult noble chevalerie,
1435 prelas, dux, contes et marquis.
Li nobles rois les a requis
tous ensamble, quant l'eure vint
que de son fait parler couvint ;
et si sagement sa requeste
1440 fist que chascuns en fist grant feste ;
la fu li roy de tous prisiez,
et loez et auctorisiez ;
et dist chascuns que Dieux l'envoie
pour faire ceste sainte voie.
1445 Li dux parla tous li premiers,
car il en estoit coustumiers,
et vraiment bien afferoit ;
si li respondi qu'il feroit
einsi com li rois de Hongrie ;
1450 et de ce ne se doubtoit mie,
qu'il penroit a lui exemplaire,
et feroit ce qu'il vorroit faire,
car il desiroit le passage
et le tressaint pelerinage.

1455 Li roys de bon cuer les mercie
de leur confort, de leur aïe,
et de leur tresbonne response,
qu'il ne prisoit pas meins une once
de la reponse des signeurs,
1460 qui en Craco furent pluseurs.
Li roys volt dou duc congïé prendre,
mais li dus ne le volt entendre,
einsois li dist a chiere lie :
« Einsi ne partirez vous mie ! »,

autant qu'il leur plut, ils allèrent tous dans une pièce retirée où le duc s'isolait souvent. Il y avait là une riche assemblée de barons et une très belle assemblée de chevaliers, des prélats, des ducs, des comtes et des marquis. Le noble roi les a sollicités tous ensemble, quand le moment vint de leur parler de son projet ; et il fit sa requête avec tant de sagesse que chacun s'en réjouit fort ; il fut alors félicité, couvert d'éloges et approuvé par tous ; et chacun dit que Dieu l'envoyait pour accomplir ce saint voyage. Le duc parla en premier, car il en avait l'habitude, et cela lui convenait vraiment bien ; il répondit au roi de Chypre qu'il ferait comme le roi de Hongrie ; et il ne craignait pas de suivre son exemple et de faire ce que le roi de Hongrie voudrait faire, car le duc voulait participer à la traversée et à ce très saint pèlerinage.

Le roi les remercia sincèrement pour leur soutien, leur aide et leur réponse très favorable qu'il n'estimait pas moins, si peu que ce soit, que la réponse des seigneurs qui étaient nombreux à Cracovie. Le roi voulut prendre congé du duc, mais le duc ne voulut rien entendre, au contraire, il lui dit avec joie : « Vous ne partirez pas comme ça ! » ;

1465 qu'encor le voloit honnorer ;
 et, pour li faire demourer,
 fist crier joustes et tournois,
 et pluseurs autres esbanois ;
 si fust hontes de li partir
 1470 sans cops de lance departir.
 La ot une feste si noble
 que de Més en Coustentinoble
 n'ot de puis .c. ans la pareille,
 [dont chascuns forment se merveille,]
 1475 ne qui fust si tresbien joustee,
 ne si cointement karolee.
 Li roys forment se travilloit,
 et li dus pensoit et veilloit
 comment li roys fust bien armez,
 1480 bien parez et bien acesmez,
 par quoy li rois si bien joustast
 que devant tous le forjoustast ;
 et il le fist si vaillamment, [cccxviiiV]
 si bien, si honnourablement,
 1485 si bien jousta et tournya
 que mieus faisant de li n'i a,
 si que l'onneur li fu donnee
 et le pris de ceste journee.
 Après li dus et la duchesse
 1490 dons d'onneur et de grant richesse
 li donnerent a grant planté ;
 et li rois de grant volenté,
 comme sages, courtois et frans,
 la valeur de .x. mille frans,
 1495 eins que de la fust departis,
 furent donnez et departis ;
 car de leurs dons riens ne retint,
 fors .i. gerfaut que souvent tint
 seur son poing, car trop bien voloit,
 1500 pour ce donner ne le voloit,

car il voulait encore lui faire honneur et, pour le faire rester, il fit annoncer les joutes et les tournois, ainsi que plusieurs autres réjouissances ; et cela aurait été honteux pour le roi de partir sans distribuer quelques coups de lance. Il y eut là une fête si magnifique que, de Metz à Constantinople, il n'y en avait jamais eu de semblable depuis cent ans, ce dont chacun s'émerveilla fort ; il n'y avait jamais eu de si belles joutes et on n'avait jamais dansé la carole avec tant de grâce. Le roi se donnait beaucoup de peine, et le duc pensa et veilla à ce que le roi fût bien armé, bien paré et bien équipé, grâce à quoi le roi jouta si bien qu'il remporta le tournoi ; et il le fit si vaillamment, si bien, si honnourablement, il jouta et combattit si bien qu'il n'y eut personne qui ne le fît mieux, aussi reçut-il les honneurs et le prix de cette journée. Après, le duc et la duchesse lui offrirent des cadeaux magnifiques et somptueux en grand nombre ; et le roi, de bon coeur, en homme sage, noble et généreux, avant de partir, donna et distribua la valeur de dix mille francs : il ne garda rien de leurs cadeaux, à part un gerfaut qu'il tenait souvent sur son poing, car il volait très bien, c'est pourquoi il ne voulait le donner ;

et s'avoit la plume plus blanche
que n'est la noif dessus la branche ;
pour ce l'ama fort et prisa.
Après tout ce, congié pris a
1505 dou duc et de la compaignie,
si se parti a chiere lie ;
ne mais gueres n'arrestera
jusques en Venise sera.
Or deviseray son chemin
1510 par escript en ce parchemin.
Il s'en ala en Quaranteinne,
une duché qui est procheinne
des montaingnes de Lombardie ;
et, par ma foy, je ne croy mie
1515 qu'il ait ou monde entierement
si fort païs, car vraiment
on y entre par .ii. destrois
qui sont rostes, longs et estrois ;
grans montaingnes a tout entour
1520 et maint chastel et mainte tour,
qu'on ne porroit miner ne prendre,
tant bien y sceüst on entendre.
Les .ii. perilleuses montaingnes
qui sont arides et brehaingnes,
1525 le [Taure] et le Joure passa ;
et puis son chemin trespassa
par le païs et la contree
dou patriache d'Aquilee ;
Lombardie laissa a destre,
1530 et tint le chemin a senestre,
toudis en costiant la mer.
Doit on bien tel signeur amer
qui de peinne et de haire a tant,
pour avoir honneur qu'il atent !
1535 N'est pas raisons que je vous mente,
l'an mil .ccc. .iiii. et sexante,

et aussi parce qu'il avait la plume plus
blanche que la neige sur la branche ; c'est
pour cela qu'il l'aimait et appréciait. Après
tout cela, il prit congé du duc et de sa suite,
et partit avec le sourire ; et il ne s'arrêta plus
guère jusqu'à ce qu'il arrivât à Venise. Je
vais maintenant vous retracer par écrit sur
ce parchemin le chemin qu'il a pris. Le roi
se rendit en Carinthie, un duché qui est
proche des montagnes de la Lombardie ; et,
ma foi, je ne crois pas qu'il y ait dans le
monde entier un pays aussi solidement
fortifié car, en effet, on y entre par deux
défilés qui sont escarpés, longs et étroits ; il
y a de grandes montagnes tout autour, et
nombre de châteaux et nombre de tours
qu'on ne pourrait saper ni assaillir, même en
sachant bien le faire. Le roi traversa ces
deux dangereuses montagnes qui sont arides
et stériles, le Taure et le Joure ; puis sa route
passa par le pays et la contrée du patriarche
d'Aquilée ; il laissa la Lombardie à droite,
et maintint sa route à gauche, tout en
longeant la mer. Comment ne pas aimer un
tel seigneur, qui se donne tant de peine et de
tourment pour obtenir la gloire qu'il
attend ? Le onze novembre 1364, – je n'ai
aucune raison de vous mentir –,

de novembre l'onsime jour,
cils roy, a qui Dieux doint honneur,
vint et arriva a Venise,
1540 ou on l'aimme forment et prise.
Quant il aprocha la cité,
li dux, par moult gram amité,
et li citoien de la ville
yssirent hors plus de .vi. mille,
1545 et li alerent a l'encontre ;
chascuns samblant d'amour li monstre,
et li firent feste gringnour
qu'a leur droit naturel signour :
en son hostel le convoierent,
1550 moult humblement l'acompaignerent,
grans dons et grans presens li firent ;
moult l'amerent, moult l'oubeïrent.
Finablement, que vous diroie ?
Toute la cause de sa voie
1555 leur dist, et les requist de gent,
ou de navie ou d'argent
pour le saint Voiage assevir ;
car enuis s'en porroit chevir,
se il li refusoient aïe,
1560 especiaument de navie, [cccix]
pour ce que moult de gent faudra
passer, quant la saison vendra
que ceus qui sont en Dieu creans
passeront sus les mescreans ;
1565 si demanderent jour d'avis,
.i. jour ou .ii., ce m'est avis.

Quant il furent bien consillié,
ne vinrent pas comme essillié,
pour faire leur response au roy,
1570 car moult furent de bon arroy,
parez et vestis cointement,

ce roi, – que Dieu lui apporte la gloire –,
vint et arriva à Venise, où on l'aime et où
on l'apprécie beaucoup. Quand il approcha
de la cité, le duc, en signe de sa grande
amitié, et les citoyens de la ville, plus de
onze mille, sortirent et allèrent à sa
rencontre ; ils lui firent un accueil
chaleureux et une fête plus grande qu'à leur
vrai seigneur légitime : ils l'escortèrent à
son logis, lui tinrent compagnie avec une
grande humilité, lui firent de beaux cadeaux
et de beaux présents ; ils lui témoignèrent
beaucoup d'affection, firent toutes ses
volontés. Enfin, que vous dirais-je ? Il leur
dit toutes les raisons de son voyage, et il
leur demanda des hommes, des navires ou
de l'argent pour accomplir le saint voyage ;
car il pourrait être dans l'embarras s'ils lui
refusaient leur aide, en particulier pour les
navires, parce qu'il lui faudrait transporter
beaucoup d'hommes, quand, pour ceux qui
croient en Dieu, le moment opportun
viendrait d'écraser les mécréants ; aussi
demandèrent-ils un jour de réflexion, un
jour ou deux, je crois.

Quand ils eurent bien discuté, ils ne vinrent
pas en guenilles pour faire leur réponse au
roi, mais ils étaient en très belle tenue, parés
et vêtus avec élégance,

si bien, si bel, si richement,
comme se fussent duc ou conte ;
et li roys, qui tenoit grant conte
1575 d'eaus, les sot moult bien recevoir,
et leur response concevoir.
Et vesci ce qu'il respondirent :
premierement, il li offriront
navie, qu'il delivreront
1580 a tous ceuls qui passer vorront,
et avec ce juste nol pris,
et encor, se bien l'ay compris,
aÿde, favour et confort.
Li roys les mercia moult fort
1585 de leur aïde et de leur offre,
qui vaut d'or fin tout plain .i. coffre,
voire par Dieu .x. millions,
car il n'est mie nez li homs
qui mieus li peüst recouvrer
1590 de nefes ; c'est legier a prouver !
Je ne di pas que Genevois
n'aient la huee et la vois,
et tresgrant puissance seur mer,
ho la ! je n'en vueil nuls blasmer,
1595 car comparisons haÿneuses
sont ce, dit on, et perilleuses.
De la se partirent a tant ;
et li nobles roys, qui entent
a son partir, lui et sa gent,
1600 s'en alerent par mer nagent
tout droit en l'ille de Candie,
pour attendre la baronnie
et les vaillans hommes qui vuelent
passer en Surie, s'il puelent,
1605 pour Nostre Creatour servir,
et pour Sa grace desservir.
.vi. mois entiers fu a Venise,

si bien, si somptueusement que s'ils étaient
ducs ou comtes ; et le roi, qui avait une
grande estime pour eux, sut bien les
recevoir, et écouter leur réponse. Et voici ce
qu'ils répondirent : premièrement, ils lui
offraient des navires qu'ils mettraient à
disposition de tous ceux qui voudraient
traverser, et avec cela un fret raisonnable,
mais aussi, si j'ai bien compris, aide,
secours et soutien. Le roi les remercia très
chaleureusement pour leur aide et leur offre,
qui valait un coffre plein d'or fin, voire, par
Dieu, dix millions de coffres, car il n'est pas
né l'homme qui pourrait mieux qu'eux
fournir des navires ; c'est facile à prouver !
Je ne dis pas que les Génois ne sont pas très
renommés et très puissants sur mer, oh là !
je ne veux critiquer personne, car les
comparaisons sont, dit-on, haïssables et
dangereuses. Sur ce, ils se quittèrent, et le
noble roi, qui désirait partir, s'en alla avec
ses hommes en naviguant droit vers l'île de
Crète, pour attendre les barons et les
hommes valeureux qui voulaient se rendre
en Syrie, s'ils le pouvaient, pour servir
Notre Créateur, et pour mériter Sa grâce. Le
roi resta six mois entiers à Venise,

a grant despens et a grant mise ;
et s'en parti en mois de may,
1610 si com laissié dire le m'ay.

Li roys, sa gent et sa navie,
et toute sa chevalerie,
furent prest de monter en mer.
Or les vueille Dieux tant amer
1615 qu'il les vueille mener a port
de bien, de joie et de deport,
et que au roy parface s'emprise,
en tel maniere et en tel guise
qu'avoir en puist loange et gloire,
1620 grace, honneur, triumphe et victoire !
Et que nostre foy essaucie
en soit, honnouree et prisie !

Li roys monta en sa galee,
qui fu bien et bel aournee,
1625 si qu'il n'i avoit nul deffaut
de tout ce qu'en galee faut ;
et toute sa gent ensemment
entrerent ordeneement
dedens leurs vaissiaus, sans atendre.

1630 Or les vueille de mal deffendre
li dous Jhesucris, par Sa grace,
car briefment seront en tel place
qu'il trouveront leurs anemis,
mil contre .i., n'il n'aront amis
1635 fors Dieu, qui Ses bons amis garde
par tout, et en fait bonne garde.
Mais dire vueil une merveille,
dont maint preudomme se merveille ;
et je aussi si fort me merveil [cccixV]
1640 que je ne dor onques ne veil,
s'il m'en souvient, que ne me seingne

à grands frais et en faisant de grandes
dépenses ; puis il partit au mois de mai,
comme je me le suis laissé dire.

Le roi, ses hommes et sa flotte, ainsi
que tous ses chevaliers, furent prêts à
prendre la mer. Que Dieu vueille tant les
aimer qu'Il leur apporte bonheur, joie et
plaisir, et qu'Il mène à bien l'entreprise du
roi, de telle façon et de telle manière qu'il
puisse en obtenir louanges et gloire, grâce,
honneur, triumphe et victoire ! Et que notre
foi soit exaucée, honorée et louée !

Le roi monta dans sa galée, qui était très
bien équipée, si bien qu'il n'y manquait rien
de ce qu'il faut sur une galère ; et tous ses
hommes également montèrent en bon ordre
sur leurs vaisseaux, sans attendre. Que le
doux Jésus Christ vueille les protéger du
mal, par Sa grâce, car ils seront vite sur le
lieu où ils trouveront leurs ennemis, à mille
contre un, et ils n'auront pas d'autre ami
excepté Dieu, qui protège partout Ses
fidèles, et leur assure une bonne protection.
Mais je veux raconter une chose étonnante
qui surprend maint honnête homme ; et moi
aussi, cela me surprend tellement que, si
cela me revient à l'esprit ou qu'il me faut y
penser, je ne dors ni ne veille et que je fais
le signe de croix !

et que penser ne m'i couveingne !
Cils nobles rois dont je vous conte,
toutes les fois qu'en sa nef monte
1645 et il vient dedens la mer haute,
il le couvient estre sans faute
malade si tresdurement
et si tresperilleusement
qu'en la mer ja ne dormira,
1650 ne buvera, ne mengera,
jusques a tant qu'il voise a terre :
la puet il sa garison querre ;
et s'il avient qu'il s'esvertue
si fort qu'il y boive ou mengüe,
1655 hors le met, car riens n'i retient.
Si qu'einsi vivre le couvient
tant comme il est sus la marine :
la se gist dessous sa courtine,
tout einsi comme .i. homme mort
1660 qui ne boit, ne mengue, ne dort ;
et si tost comme a terre vient,
preus, haitiés et garis devient ;
et s'arme, et est en si bon point
qu'en li mal ne doleur n'a point.
1665 Ne li vient il de grant corage
et de tresparfait vasselage,
qui ce mortel peril ne doute,
qu'il n'a si petit en sa route
qui jamais en la mer entrast,
1670 puis que si forment li grevast ?
Mais il le fait tout a l'onnour
de Jhesucrit, No Creatour,
ou il a parfaite fiance,
son cuer et toute s'esperence,
1675 que de peril le gettera
et qu'en tous [cas] li aidera,
pour ce qu'il est en Son servise,

Ce noble roi dont je vous parle, à chaque fois qu'il monte sur son navire et qu'il arrive en haute mer, il ne manque jamais de tomber si gravement et si dangereusement malade qu'il est impossible pour lui, quand il est sur mer, de dormir, boire ou manger, tant qu'il ne sera pas retourner à terre : c'est là qu'il peut recouvrer la santé ; et s'il arrive qu'il se force à boire ou à manger, il vomit, car il ne peut rien garder. C'est ainsi qu'il lui faut vivre tant qu'il est sur la mer : il gît là, sous sa courtine, exactement comme un homme mort qui ne boit, ni ne mange, ni ne dort ; et dès qu'il descend à terre, il est à nouveau vaillant, en pleine forme et guéri ; il s'arme et se porte si bien qu'il ne ressent plus aucun mal ni aucune douleur. N'est-il pas très courageux et extrêmement valeureux, lui qui ne craint pas ce danger mortel, alors qu'il n'y en a pas un seul dans sa troupe qui, en prenant la mer, ne souffre autant ? Mais il fait tout cela en l'honneur de Jésus Christ, Notre Créateur, en qui il a mis sa foi, son cœur et tout son espoir : Il le tirera hors de danger et Il l'aidera dans tous les cas, parce qu'il est à Son service,

et qu'il L'aimme et Le doubte et prise ;
si ne doubte mort ne prison,
1680 glaive, saiette ne poison.

Or s'en va le roy et sa gent,
nuit et jour par la mer nagent,
n'onques n'arresta li rois nobles
tant qu'il vint en l'ille de Rodes.

1685 Quant il y vint, il s'arresta,
lui et sa gent bien apresta,
et longuement se reposa,
car grant mestier de repos a.

La demoura .ii. mois entiers,
1690 et on le vit moult volentiers :

li maistres par especial,
et les freres de l'Ospital,
et aussi tous ceus dou pais,
de qui il n'estoit pas haïs,

1695 grant honneur et grant reverence
li feïrent de leur puissance.

Li roys ordena ses messages,
preudommes diligens et sages,
ou raison et bonne foy a,

1700 et en Chipre les envoya ;
au partir leur dist doucement
et moult tres amiablement :

« Vous irez en Chypre. Ordenez
que nous aiens planté de nez,

1705 des milleurs et des plus seïures ;
et s'amenez des armeüres

quan que vous en porrez avoir ;
et n'espargniez pas nostre avoir,
car quant sires, qui vuet honneur

1710 et qui het toute deshonneur,
vuet faire ordener une chose,

et qu'il L'aime, Le craint et L'estime ; c'est
pourquoi il ne redoute ni la mort ni la
prison, ni le glaive, ni les flèches, ni le
poison.

Le roi partit donc avec ses hommes,
sillonnant la mer nuit et jour, et ce noble roi
ne s'arrêta jamais avant d'arriver à l'île de
Rhodes. Quand il y arriva, il s'arrêta, il
s'apprêta bien, ainsi que ses hommes, et se
reposa longuement, car il avait grand besoin
de repos. Il resta là deux mois entiers, et on
le reçut avec grand plaisir : le maître, en
particulier, et les frères de l'Hôpital, ainsi
que tous ceux du pays de qui il n'était pas
haï, l'accueillirent avec grand honneur et
respect, à la mesure de leur puissance. Le
roi appela ses messagers, – des hommes de
valeur, diligents et sages, qui ont du bon
sens et de la loyauté –, et il les envoya à
Chypre ; au moment de partir, il leur dit
avec douceur et beaucoup de bienveillance :
« Allez à Chypre. Donnez l'ordre de nous
fournir un grand nombre de navires, parmi
les meilleurs et les plus sûrs ; et ramenez le
plus d'armes possible ; et n'épargnez pas
notre argent, car, quand un seigneur, qui
cherche l'honneur et déteste tout
deshonneur, veut faire préparer une
expédition,

se son serviteur s'i oppose,
qui plaint et pleure ce qu'il donne,
s'onneur esteint et abandonne,
1715 si que ce sont larmes perdues,
d'envie nees et venues.
Faites nous tresgrant pourveances
d'escus, de pavaus et de lances,
et de toute autre artillerie [cccxx]
1720 qu'il couvient a nostre maisnie
pour assaillir et pour deffendre,
pour murs brisier et citez prendre.
Amenez selles et estriers,
roncins, courciers et bons destriers ;
1725 pain, vin et planté de vitaille,
et gardez que becuit ne faille
et ouvriers de toutes manieres,
fers, clos, panonciaus et banieres,
et toute chose neccessaire
1730 pour faire le chemin dou Quaire,
ou d'ailleurs, ou Dieux nous menra,
qui le chemin nous apenra.
Amenez nous or et argent,
et toute maniere de gent
1735 qui porront les armes porter
pour nous aidier et conforter ;
et les ordenez par grans routes.
Et dites a tous et a toutes
qu'en Chypre jamais n'enterons,
1740 ne la royne ne verrons,
jusques a tant qu'aiens esté,
soit en yver, ou en esté,
en païs de nos annemis,
car voué l'avons et promis. »
1745 Li message bien l'entendirent,
et tantost de li se partirent,
et firent son commandement

si son serviteur s'y oppose en regrettant et
en pleurant ce qu'il donne, alors il flétrit et
néglige son honneur, et ce sont des larmes
inutiles, nées et venues de l'envie. Faites-
nous une très grande provision d'écus, de
pavois et de lances, et de toute autre pièce
d'artillerie qu'il est nécessaire à notre armée
pour attaquer et pour défendre, pour briser
des murs et prendre des cités. Ramenez des
selles et des étrières, des chevaux de charge,
des coursiers et de bons destriers ; du pain,
du vin et quantité de nourriture, et veillez à
ce qu'on ne manque pas de biscuits, ni
d'ouvriers de toutes sortes, de fers, de clous,
de banderoles et de bannières, et toutes les
choses nécessaires pour faire route jusqu'au
Caire, ou ailleurs, où Dieu nous conduira,
Lui qui nous montrera le chemin. Ramenez-
nous de l'or et de l'argent, et tous types
d'hommes capables de porter des armes
pour nous aider et nous soutenir ; et
ordonnez-les en grandes troupes. Et dites à
tous et à toutes que jamais nous ne
rentrerons à Chypre, ni ne reverrons la reine
tant que nous ne serons pas allés, que ce soit
en hiver ou en été, sur la terre de nos
ennemis, car nous l'avons promis et juré. »
Les messagers l'écoutèrent avec attention et
le quittèrent aussitôt après ; et ils
exécutèrent ses ordres

si bien, si bel, si sagement
que nuls amender n'i peüst,
1750 tant estudier y sceüst.

Quant en Chypre furent venu,
tantost li gros et li menu
furent mandé par le royaume :
il n'i ot Gautier ne Guillaume
1755 en toute la mer d'environ,
s'il sot nagier d'un aviron,
qu'il ne mandassent pour eaus dire
qu'il apareillent leur navire,
car le roy einsi le commande ;
1760 et avec ce il leur prie et mande
qu'a ceste fois si bien le servent
que sa bonne grace desservent,
car il vuet passer en Egypte,
qui n'est mie chose petite !
1765 Lors d'un commun assentement
respondirent moult liement
qu'il le feroient ; et le firent
mieus encor qu'il ne leur deïrent.
Et c'estoit le plus fort d'assez
1770 coment tels pueples fust passez,
et les pourveances aussi
qu'on ne fait mie sans soussi
et sans avoir mainte pensee
pour gouverner si grant armee.

1775 Après ce, aus nobles parlerent
et sagement leur exposerent,
doucement et de bel arroy,
toute l'entencion dou roy.
Lors, par une vois, respondirent
1780 tantost que plus n'i atendirent,
que volentiers le serviroient

si bien, si admirablement, si sagement, que
nul n'y put rien trouver à redire, même en y
regardant de près.

Quand ils arrivèrent à Chypre, petits et
grands furent aussitôt convoqués à travers
tout le royaume : il n'y eut pas un Gautier ni
un Guillaume sur toute la mer des alentours,
capables de naviguer avec un aviron, qu'ils
ne convoquassent pour leur dire
d'appareiller leur navire, car c'était ce que
commandait le roi ; et avec cela, il les priait
et requérait de si bien le servir en cette
occasion qu'ils méritassent ses bonnes
grâces, car il voulait aller en Egypte, ce qui
n'était pas une mince affaire ! D'un
commun accord, ils répondirent avec
beaucoup de joie qu'ils le feraient ; et ils le
firent encore mieux que les messagers ne
leur demandèrent. Et ce qui était de loin le
plus impressionnant, c'est comment on
pouvait transporter un si grand nombre
d'hommes, ainsi que toutes les provisions
qu'on ne réunit jamais sans problème et
sans de nombreuses difficultés pour
pourvoir aux besoins d'une si grande armée.

Après cela, les messagers parlèrent aux
nobles et leur exposèrent avec sagesse,
courtoisie et de manière bien ordonnée
toutes les intentions du roi. Alors, d'une
seule voix, ils répondirent aussitôt qu'ils
n'attendraient pas plus longtemps, qu'ils le
serviraient avec joie

et son commandement feroient
pour mettre le corps et la vie,
et qui avoient grant envie
1785 d'aler contre les mescreans,
qui pas ne sont en Dieu creans.
Et li pueples qui la estoit,
qui tous drois sus ses piez estoit,
 respondi a .x. mille vois :
1790 « Alons, alons ! G'i vois, g'i vois ! »
Li messagier les mercierent
treshumblement et s'enclinerent
vers eaus, et puis se departirent.
N'a ceste fois plus n'en feïrent.
1795 Et quant a l'autre pourveance,
 firent il tele diligence
qu'en brief temps furent assevi
a tous poins ; et se vous plevi
qu'il recouvrent a planté
1800 de vivres, et a volenté
armes, chevaus, artillerie,
pour mettre dedens leur navie :
ars turquois, angiens et bricoles,
chaz, panno[n]s, banieres, frendoles,
1805 et quanqu'il faut pour assaillir
et pour deffendre ; et sans faillir [cccxxV]
il trouverent si grant finance
et tant d'avoir que, sans doubtance,
je ne le saroiie nombrer ;
1810 pour ce ne m'en vueil encombrer.
De gent de piet et de cheval
furent plein li mont et li val
quant il firent leur moustre faire,
car, si com j'ay oÿ retraire,
1815 si grant planté en y avoit,
que home nombrer ne le savoit.
La avoit trompes et naquaires,

et lui obéiraient corps et âme, et qu'ils
avaient grande envie d'aller combattre les
mécréants qui ne croient pas en Dieu. Et le
peuple, qui était là et se tenait debout sur ses
pieds, répondit à dix mille voix : « Allons-y,
allons-y ! J'y vais, j'y vais ! » Les
messagers les remercièrent très humblement
et les saluèrent, puis partirent. Cette fois, ils
n'en firent pas plus. Quant à leur autre
mission, ils furent si efficaces qu'en un bref
moment ils furent pleinement satisfaits ; et
je vous assure qu'ils se procurèrent des
vivres en abondance, et des armes, des
chevaux, de l'artillerie à volonté pour
mettre dans leurs navires : des arcs turcs,
des machines de guerre et des catapultes,
des galeries, des pennons, des bannières,
des frondes, et tout ce qu'il faut pour
assaillir et pour défendre ; et ils ne
manquèrent pas d'amasser un si grand trésor
et tant d'argent que, sans aucun doute, je ne
pourrais le dénombrer ; c'est pourquoi je ne
veux pas m'en embarrasser. Les montagnes
et les vallées étaient pleines de soldats à
pieds et de chevaliers quand les messagers
firent passer les troupes en revue, car,
comme je l'ai entendu dire, ils étaient en si
grand nombre que personne ne pouvait les
compter. Il y avait là des trompettes et des
tambours,

et d'instrumens plus de .c. paires,
qui faisoient si tresgrant bruit
1820 que l'iaue en retentist et bruit ;
et la marine aussi resonance
de leur son qui doucement sonne.

Puis firent leurs vivres chergier
dedens leurs nez sans atargier,
1825 armes, chevaus et toutes choses
neccessaires que penser oses,
pour si grant fait comme de prendre
la noble cité d'Alixandre ;
tant ont pené et travillié
1830 qu'il ont chergié et abillié
et mis a point tout leur harnois.
Le soudant ne prisent .ii. nois,
ne tout le remenant dou monde.
Lors s'esquippent en mer parfonde,
1835 et tant nagierent et voguerent,
qu'en Rodes briefment arriverent.
Quant li bons roys sceut leur venue,
il ne demoura pas en mue
en sa chambre, eins couri au port,
1840 a grant joie et a grant deport ;
moult doucement les festia,
et leur promist et ottria
guerredon, merite et salaire
si grant que bien leur devra plaire,
1845 comme cils qui vuet desservir
ce[uls] qu'einsi le viennent servir.
La ot maint pelerin estrange,
digne d'onneur et de loange,
qui moult tresgrant joie feïrent
1850 quant au rivage les veïrent.
Li grans maistres de l'Ospital
descendi dou chastel aval,

et plus de cent paires d'instruments qui
faisaient un bruit si fort que l'eau en
frémissait et bruissait ; et la côte aussi
résonnait de leur belle musique.

Puis, sans tarder, les messagers firent
charger les vivres dans leurs navires, les
armes, les chevaux et toutes les choses
nécessaires auxquelles tu puisses penser
pour un si haut fait comme de prendre la
noble cité d'Alexandrie ; ils se sont tant
déménés et se sont donné tant de peine
qu'ils ont chargé, préparé et mis en état tout
leur équipement. Pour eux, le sultan ne vaut
pas deux noix, ni rien au monde. Alors ils
s'embarquèrent pour la haute mer, et ils
naviguèrent et vogueurent tant qu'ils
arrivèrent rapidement à Rhodes. Quand le
bon roi apprit leur arrivée, il ne resta pas
cloîtré dans sa chambre, au contraire, il
courut au port, avec beaucoup de joie et
beaucoup de plaisir ; il les accueillit avec
une grande gentillesse, et il leur promit et
offrit une récompense, une gloire et un
salaire si grands que cela dut bien leur
plaire, comme un homme qui veut
récompenser ceux qui lui rendent de tels
services. Il y avait là de nombreux pèlerins
étrangers, dignes d'honneur et de louange,
qui les accueillirent avec une très grande
joie quand ils les virent arriver sur le rivage.
Le grand maître de l'Hôpital descendit de
son château,

a moult tresnoble compaignie
de chevaliers et de maisnie,
1855 pour eaus veoir et conjouïr,
et pour les nouvelles oïr.
Briefment des vaissiaus descendirent
liement, et terre preïrent,
mais bonnes gardes y laissierent,
1860 qui jour et nuit y demourerent,
qu'en si grant fait faut bonne garde,
qui ne soit lente ni couarde.
En chastel de Rodes monterent,
et par la ville se logierent
1865 bien et bel, et se rafreschirent,
et leurs chevaus en bon point mirent,
pour partir quant le roy vorra ;
mais, s'il puet, avec lui menra
les chevaliers et l'amiraut
1870 de Rodes, qui moult scet et vaut,
et qui est de tresgrant emprise,
dont chascuns l'aime et loe et prise.

Or vous vueil les vaissiaus nommer
qui flotoient parmi la mer :

1875 il y avoient coques et barges,
panfiles, naves grans et larges,
griparies et tafourees,
lins et fyacres et galees,
targes a chevaus et huissiers ;
1880 et si avoit de bons courciers,
plus tost courans que nuls chevaus,
pour courir les mons et les vaus,
si comme l'onde se demeinne
de la mer, quant li vens la meinne,
1885 et la tourble et fait tempester,
si qu'on ne la puet arrester.

entouré d'une très belle compaignie de chevaliers et de serviteurs, pour les voir et leur faire un bon accueil, mais aussi pour apprendre les nouvelles. Ils descendirent des vaisseaux rapidement et avec joie, et posèrent le pied à terre, mais ils laissèrent à bord de bons gardes, qui restaient là jour et nuit, parce qu'une telle expédition nécessite de bons gardes qui ne soient ni lents ni couards. Ils montèrent au château de Rhodes, et se logèrent dans la ville très confortablement ; ils se rafraîchirent et prirent soin de leurs chevaux, prêts à partir quand le roi le déciderait ; car, s'il le peut, il emmènera avec lui les chevaliers et l'amiral de Rhodes, un homme de grande valeur et d'une grande science, et d'une très grande vaillance, ce pour quoi tout le monde l'aime, l'admire et l'estime.

Je vais maintenant vous donner les noms des vaisseaux qui voguaient sur la mer : il y avait des coques et des barges, des panfiles, des navires grands et larges, des griparies et des tafourées, des frégates, des fiacres, des galées, des bateaux pour les chevaux et des huissiers ; et il y avait aussi de bons courciers filant plus vite que n'importe quel cheval de course, pour parcourir les montagnes et les vallées que forment les vagues agitées de la mer, quand le vent l'entraîne, la trouble, et dechaîne la tempête, à tel point qu'on ne peut la calmer.

Mais ne vueil pas mettre en oubli
que li noble et li anoubli
de Chypre, et toutes gens d'armes [cccxxi]
1890 qui aimment Dieu, honneur et dames,
estoient a ceste assamblee,
qui ne fu secrette n'emblee,
car tous li mondes la savoit.
Mais des signeurs nuls n'i avoit
1895 que li bons roys ala requerre
par toute crestienne terre,
pour avoir confort et aÿe
d'argent, de gent et de navie,
et de y venir, s'il leur plaisoit,
1900 qu'onneur ce faire leur faisoit.
Leur response avez bien veü,
se ci devant avez leü :
il li orent moult en couvent,
mais, vraiment, ce fu tout vent,
1905 car bien say qu'il n'i furent pas,
n'onques il n'en passerent pas.
Et vesci la cause, sans faille :
il aimment mieus pais que bataille,
et c'est grant peinne d'estre preus
1910 a gens qui sont lent et prisceus ;
mais ce n'est peinne ne labour
a gens qui desirent honnour,
einsois leur est pais et repos.
Or revenray a mon propos :
1915 toutes gens d[e] piet demourerent
en Chypre, et le pais garderent,
car honte est de perdre sa terre,
pour aler une autre conquerre ;
et se fait cils biaux vasselage,
1920 qui bien deffent son heritage.

En Rodes ot .i. amiral

Mais je ne veux pas oublier les nobles et
les gens illustres de Chypre, ainsi que tous
les hommes d'armes, qui aiment Dieu,
l'honneur et les dames, présents à ce
rassemblement qui n'était ni secret, ni
caché, car il était connu de tout le monde. Et
parmi tous les seigneurs, il n'y en avait pas
un que le bon roi ne fût allé requérir à
travers toute la chrétienté, pour obtenir leur
soutien et leur aide, que ce fût en argent, en
hommes ou en navires, et pour qu'ils
vinssent, s'il leur plaisait, car cela serait tout
à leur honneur. Vous savez bien ce qu'ils
ont répondu, si vous avez lu ce qui a été dit
ci-dessus : ils lui ont promis beaucoup, mais
ce ne fut vraiment que du vent, car je sais
bien qu'ils n'y sont pas allés, et qu'ils n'ont
pas fait la traversée. Et en voici la raison,
sans mentir : ils aiment mieux la paix que la
guerre, et c'est très difficile d'être valeureux
pour des hommes qui sont mous et
paresseux ; mais ce n'est pas pénible ou
difficile pour des hommes qui désirent
l'honneur ; au contraire, c'est pour eux paix
et repos. Je vais maintenant revenir à mon
propos : tous les hommes d'infanterie
restèrent à Chypre et gardèrent le pays, car
c'est une honte de perdre sa terre pour aller
en conquérir une autre ; celui qui protège
bien son propre royaume accomplit une
belle prouesse.

A Rhodes, un amiral

qui les freres de l'Ospital,
qui sont bon chevalier de pris,
et les gens d'armes dou pourpris
1925 et dou païs fist mettre ensamble.
Li roy leur pria, ce me samble,
que o li fussent en ceste armee,
qui estoit faite et ordenee
en l'onneur de Nostre Seigneur.
1930 Tantost li grant et li meneur
respondirent [tuit] que il iroient
volentiers, et que prest estoient
pour aler ou le roy vorra,
et que ja piet n'en demorra.
1935 Li roys les mercia forment,
puis fist crier isnellement
que le landemain partiroit,
mais ne dist pas quel part iroit,
pour ce que se li anemy
1940 heüssent la aucun amy,
il lor peüst faire savoir
l'armee, pour lui decevoir ;
et pour ce celoït il sa voie.
Or prions Dieu qu'Il le convoie,
1945 qu'onques mais si grant entreprise
de tant de gens ne fu emprise !
Qui lors veïst gens esveillier,
troter, courir et abillier
coques, nés, avirons et voiles,
1950 et requeudre les tros des toiles,
cordes renouer et trecier,
et les grans maz ès nés drecier !
Et qui veïst les amiraus
ordener armes et chevaus !
1955 C'estoit bele chose a veoir
d'a si grant fait bien pourveoir !
Briefment si furent mis a point

fit rassembler les frères de l'Hôpital, qui sont des chevaliers de grande valeur, ainsi que les hommes d'armes de la région et du pays. Le roi leur demanda, il me semble, de rejoindre son armée, qui avait été créée et levée en l'honneur de Notre Seigneur. Grands et petits répondirent tous aussitôt qu'ils l'accompagneraient avec joie, et qu'ils étaient prêts à aller là où le roi voudrait, et que pas un seul homme ne resterait ici. Le roi les remercia vivement, puis il fit rapidement annoncer qu'il partirait le lendemain, mais il ne dit pas quelle direction il prendrait, parce que, si les ennemis avaient là un ami, il pourrait leur faire connaître l'expédition, et la faire échouer ; c'est pourquoi le roi tenait sa route secrète. Prions maintenant Dieu qu'Il l'accompagne, car jamais une si grande expédition avec tant de soldats ne fut entreprise ! Si vous aviez pu voir alors les soldats se mettre en mouvement, se hâter, courir et préparer les coques, les navires, les avirons et les voiles, et recoudre les trous des toiles, renouer et tresser les cordes, et dresser les grands mâts des navires ! Et si vous aviez vu les amiraux charger les armes et les chevaux ! C'était une belle chose à voir que la préparation d'un si haut fait ! Ils vérifièrent rapidement

que de deffaute n'i ot point,
eins pooient au point dou jour
1960 partir sans plus faire sejour.

Li roys se coucha en son lit
a grant joie et a grant delit,
et faisoit a chascun la feste
de son armee, qui est preste.
1965 .i. sien chambrelain appella,
qui tost oÿ son appel a :
ce fu Percevaus de Coulongne,
uns chevaliers qui bien besongne,
car il est sages et hardis, [ccxxiV]
1970 preus, vaillans, en fais et en dis.
Li roys li dist en tel maniere :
« Parceval, j'ay fiance entiere
en toy, plus qu'en home dou monde.
Passer me faut la mer parfonde,
1975 et si ne say ou je doÿ traire.
Maintes fois as estet au Quaire,
en Alixandre et en Surie,
et en Egypte ; se te prie
que tu me vueilles consillier
1980 ou nous porrons mieux exploitier,
car tous desesperez seroie
s'en vain la haute mer passioie ;
et tous li mondes le saroit,
si que chascuns se moqueroit
1985 de mon armee et de mon fait,
que j'ay a si grant peinne fait. »

Percevaus le roy entendi,
et sagement li respondi :
« Sire, je sui vo creature,
1990 et si vous aim d'amour si pure
que je ne vous conseilleroie

qu'il ne manquait rien, puis ils purent, au
lever du jour, partir sans plus attendre.

Le roi se coucha sur son lit, avec
beaucoup de joie et beaucoup de plaisir, et il
se félicitait auprès de tous de son armée qui
était prête. Il fit appeler un de ses
chambellans qui reçut aussitôt son ordre :
c'était Perceval de Coulonges, un chevalier
qui fait bien son office, car il est sage et
hardi, valeureux, vaillant, en actes et en
paroles. Le roi lui dit ainsi : « Perceval, j'ai
une totale confiance en toi, plus qu'en
n'importe quel autre homme au monde. Il
me faut traverser la haute mer, et je ne sais
pas quelle direction prendre. Tu es allé de
nombreuses fois au Caire, à Alexandrie, en
Syrie et en Egypte ; aussi je te prie de bien
vouloir me conseiller par quels moyens
nous pourrons le mieux agir, car je serais
complètement désespéré si je traversais la
haute mer en vain ; tout le monde le saurait,
et alors tous se moqueraient de mon armée
et de mon expédition, que j'ai organisée
avec tant de peine. »

Perceval écouta le roi, et lui répondit
avec sagesse : « Seigneur, je suis votre
serviteur, et je vous aime d'amitié si pure
que je ne vous conseillerai

que bien ; mieus morir ameroie
comment que ne soie pas dignes
de savoir vos secrez couvines,
1995 si que je vous conseilley
a mon pooir et voir diray.
Sire, j'ay esté vraiment
en Alixandre longuement
prisonniers ; mais je m'esbatoie
2000 parmi la ville ou je voloie ;
si vous diray la verité
dou païs et de la cité :
sire, Alixandre est une ville
qui tient de tour plus de .x. mille,
2005 car elle est grant et plate et lee,
de tours et de haus murs fermee ;
et si a a chascune porte
bonnes tours dont elle est plus forte ;
environnee est de fossez
2010 grans, larges et parfons assez.
C'est une ville si pueplee
qu'on y voit a une assamblee
cent mille hommes en une place,
biaus et gens de corps et de face ;
2015 mais tant sont de foible marrien
qu'en armes il ne valent rien,
eins s'en fuient comme chev[r]aus ;
puis qu'il a gens d'armes entreaus,
il sont de trop povre couvine.
2020 Et si siet droit seur la marine
un petit plus d'une huchie.
Or est raisons que je vous die
une chose moult merveilleuse,
et qui est pour eaus perilleuse :
2025 ce sont gens qui vivent par sort.
Et pres de la ville a .i. port,
que chascuns le viez port appelle,

qu'en bien ; j'aimerais mieux mourir que de
ne pas être digne de connaître vos secrètes
intentions, c'est pourquoi je vous
conseillerai de mon mieux et vous dirai la
vérité. Seigneur, j'ai effectivement été
retenu prisonnier à Alexandrie pendant
longtemps ; mais je me promenais où je
voulais dans la ville ; c'est pourquoi je vous
dirai toute la vérité sur le pays et la cité :
seigneur, Alexandrie est une ville dont le
tour mesure plus de dix milles, et qui est
grande, plate et large, fortifiée par des tours
et de hauts murs ; et elle a à chaque porte de
bonnes tours, qui la renforcent ; elle est
entourée de grands fossés larges et très
profonds. C'est une ville si peuplée que,
lors d'un rassemblement, on peut voir cent
mille hommes sur une place, beaux et bien
faits de corps et de visage ; mais ils sont
d'un bois si pauvre qu'ils ne valent rien
avec des armes ; au contraire, ils s'enfuient
comme des chevreaux ; et même s'il y a des
hommes d'armes parmi eux, ils ne sont pas
très dangereux. Et la ville est située juste à
une portée de voix de la mer. Il faut
maintenant que je vous dise une chose très
étonnante, et qui est très dangereuse pour
eux : ce sont des gens superstitieux. Et près
de la ville, il y a un port, que tout le monde
appelle le vieux port,

sus une place pleine et belle,
qui entre le port et la ville
2030 est pleine de greve et d'arsille.
Il tiennent veritablement,
tous et toutes communement,
que c'est droite neccessité
que par ce viez port la cité
2035 d'Alixandre sera gasteé,
destruite, prise, arse et brulee
et desconfite ; et se vous di
que c'iert en jour de venredi.
Si que, sire, je vous conseil
2040 que vous usez de mon conseil
et que faciez vos voiles tendre
droit vers la cité d'Alixandre,
car Diex si noble destinee
vous a, ce m'est vis, destinee
2045 qu'en verité vous la penrez,
sans faillir, quant vous y venrez.
Et en païs qui est entour
il n'i a fortresce ne tour,
deffense ne ville fermee, [cccxxii]
2050 pour tenir contre vostre armee.
Je ne vous en say plus que dire. »
Et li roy commensa a rire,
qui moult volentiers l'escouta,
et sus son chevés s'acouta,
2055 et li dist : « C'est fort chose a faire
que ville de si grant affaire
et fermee si richement
soit prise si legierement,
meesmement de gent si petite,
2060 comment qu'il soi[en]t tuit d'eslite ;
mais ce n'est mie forte chose
a Dieu qui tout fait et dispose,
que mil desconfissent cent mille,

sur une place vaste et belle, qui, entre le
port et la ville, est pleine de sable et
d'argile. Ils sont persuadés, tous et toutes,
que la cité d'Alexandrie sera
obligatoirement renversée par ce vieux port,
démolie, assaillie, brûlée, incendiée et
détruite ; et il faut que je vous dise que cela
aura lieu un vendredi. Aussi je vous
conseille, seigneur, de suivre mon conseil et
de faire tendre les voiles en direction de la
cité d'Alexandrie, car Dieu, à mon avis,
vous a préparé une si noble destinée que,
c'est certain, vous prendrez la ville, sans
faute, quand vous vous y rendrez. Et dans
toute la région autour, il n'y a ni forteresse,
ni tour, ni défense, ni ville fortifiée, pour
résister contre votre armée. Je ne sais que
vous dire de plus. » Le roi, qui l'écoutait
avec beaucoup de plaisir, se mit à rire ; il
s'accouda sur son chevet, et lui dit : « C'est
une entreprise difficile que de s'emparer
aussi facilement d'une ville d'une telle
importance et aussi bien fortifiée, surtout
par des soldats aussi peu nombreux, même
s'ils appartiennent tous à l'élite ; mais ce
n'est pas difficile pour Dieu, qui fait et
décide tout, que mille hommes en déciment
cent mille,

et de penre une telle ville ;
2065 ne homme ne s'en doit doner gloire,
fors a Dieu qui fait la victoire ;
Il en a l'onneur et le pris,
com Cils ou tous biens sont compris.
Si que Parceval, je m'acort
2070 et sui dou tout a vostre acort ;
si qu'en l'onneur de Dieu le Pere
et de Sa glorieuse mere,
et de la court de Paradis,
ou j'aray fiance toudis,
2075 nous penrons demain nostre voie
vers Alixandre ; et toute voie,
nous ferons samblance de traire
en Chypre, qui est le contraire ;
par quoy des annemis sceüe
2080 ne puist estre nostre venüe. »
Atant la parole laisserent,
si dormirent et reposerent.

Au matinet qu'il ajourna,
li roy bien et bel s'atourna
2085 et trestuit li autre ensement ;
messe oïrent devotement,
et puis en leurs vaissiaus monterent,
et en haute mer s'esquiperent,
en .i. lundi, bien m'en remembre,
2090 droit .[x]xviii. jours en septembre,
l'an mil .ccc. .v. et sexante.
Li roys metoit toute s'entente
a tel fin que sa gent cuidassent
que droit en Chypre retournassent ;
2095 mais il pensoit tout le contraire,
si comme vous l'orrez retraire.
Tant nagierent, de place en place,
qu'il vinrent tuit, par la Dieu grace,

et qu'ils prennent une ville telle que celle-ci ; aucun homme ne doit s'en attribuer toute la gloire, mais doit l'attribuer à Dieu qui apporte la victoire ; c'est Lui qui en a l'honneur et le mérite, Lui qui est la source du bien. C'est pourquoi, Perceval, je pense comme vous, et je suis tout à fait d'accord avec vous ; aussi, en l'honneur de Dieu le Père et de Sa glorieuse mère, et de la cour du Paradis, en qui j'aurai toujours foi, nous ferons route demain vers Alexandrie ; mais nous ferons semblant de nous diriger vers Chypre, qui est dans la direction opposée ; ainsi notre venue ne pourra pas être connue des ennemis. » Alors, ils cessèrent de parler, dormirent et se reposèrent.

Dès le lever du jour, le roi se prépara avec grand soin, ainsi que tous les autres ; ils écoutèrent la messe avec dévotion, puis montèrent dans leurs vaisseaux et prirent la mer, un lundi, je m'en souviens bien, exactement le vingt-huit septembre 1365. Le roi faisait tout pour que ses troupes crussent qu'ils retournassent droit vers Chypre ; mais il pensait tout le contraire, comme je vais vous le raconter. Ils naviguèrent tant, de place en place, qu'ils arrivèrent tous, par la grâce de Dieu,

en .i. lieu qui est appellez
2100 Crambouse ; la sont ostelez.
Au matinet messe escouta
li roys, que uns prestres li chanta,
et quant la messe fu chantee,
il monta dedens sa galee ;
2105 et fu le diemenche ensievant ;
il s'en va par la mer bruiant,
et tuit li autre le sievirent,
qui venir a bon port desirent.

Quant li roys fu bien eslongiez,
2110 il ne s'est gueres atargiez,
eins fist sonner une trompette,
qui haut et cler sonne et trompette ;
lors s'arresta tout le navire,
pour oïr ce qu'on vorra dire.

2115 Li rois commanda qu'on leur die
que chascuns le sieve a navie
tout droit le chemin d'Alixandre,
car la vuet il aler descendre,
se Dieux plaist, n'il n'arrestera

2120 jusques a tant qu'il y sera.
Qui lors veïst gens esbahir
et murmurer par grant air !
Il y avoit si grant murmure
que chascuns d'eaus dit et murmure :

2125 « Alixandre est si fort cité
et si poissant, qu'en verité
tous li mondes ne la penroit !
Li amiraus en geteroit
.v^c. mil homes en une heure ! [cccxxiiV]

2130 Nostres roy pour neant labeure,
et si n'est pas bien consilliez,
einsois s'est en vein travilliez !
N'il n'a pas gent pour li combatre,

en un lieu appelé Gramvoussa, où ils furent
reçus. Au point du jour, le roi écouta la
messe qu'un prêtre lui chanta, et quand la
messe fut chantée, le roi remonta dans sa
galée ; ce fut le dimanche suivant ; il
repartit sur la mer impétueuse, et tous les
autres, qui désiraient arriver à bon port, le
suivirent.

Quand le roi se fut bien éloigné, il n'a
guère attendu pour faire sonner une
trompette, qui sonne et trompette haut et
clair ; alors toute la flotte s'arrêta pour
entendre ce qu'on avait à dire. Le roi donna
l'ordre de dire à tous de le suivre en bateau
tout droit vers Alexandrie, car c'était là
qu'il voulait se rendre, plaise à Dieu !, et
qu'il ne s'arrêterait pas tant qu'il n'y serait
pas. Si vous aviez pu voir les soldats
prendre peur et murmurer de fort
mécontentement ! Il y avait un très grand
murmure, chacun d'eux disant et
murmurant : « Alexandrie est une cité si
forte et si puissante qu'en vérité, personne
ne pourrait la prendre ! L'émir en ferait
sortir cinq cent mille hommes en une
heure ! Notre roi se donne de la peine pour
rien, et il n'est pas bien conseillé, au
contraire, il a fait tous ces efforts en vain !
Et il n'a personne pour combattre à ses
côtés,

car il seront cent contre quatre.
2135 Nompourquant prenons l'aventure,
qui moult est perilleuse et dure,
et prions Dieu qu'Il nous conforte,
et qu'a port de joie nous porte,
car, se la nous couvient morir,
2140 Il le nous sara bien merir. »

Einsi chascuns se conforta,
et li bons roy les enorta
que chascuns ait bonne esperence
en Dieu et toute sa fiance,
2145 car s'il L'ont adés en memoire,
il aront honneur et victoire.
Il dist : « Seigneurs, n'aiez doubtance
de la planté, de la puissance
des anemis Dieu, ne freour,
2150 qui vivent en si grant erreur,
en tel pechié, en tel misere
qu'il ne congnoissent Dieu le Pere,
Ses commandemens, ne Sa loy.
Pour ce vous di, en bonne foy,
2155 que Dieus tous les desconfira,
et de leurs mains vous gardera ;
s'il sont plus et nous somes mains,
Diex les metera en nos mains.
Une cantique determine
2160 que jadis, par vertu divine,
uns homs en desconfissoit mille,
et .ii. enchassoient .x. mille ;
Dieus le faisoit certainement,
qu'estre ne peüst autrement,
2165 et c'est a Li chose legiere
de les destruire en tel maniere.
Si que tous les desconfirez,
vous le verrez et le direz ! »

car ils seront cent contre quatre. Cependant,
prenons part à l'aventure, qui est très
périlleuse et difficile, et prions Dieu qu'Il
nous apporte Son soutien, et qu'Il nous
conduise à port de joie, car, si c'est là qu'il
nous faut mourir, Il saura bien nous
récompenser. »

Chacun se réconforta ainsi, et le bon roi
les encouragea tous à avoir bonne espérance
et toute confiance en Dieu, car s'ils Le
garde toujours dans leurs pensées, ils
obtiendront honneur et victoire. Il leur dit :
« Seigneurs, ne vous effrayez pas et n'ayez
pas peur du grand nombre et de la puissance
des ennemis de Dieu, qui vivent dans une
erreur si grande, dans un tel péché, dans une
telle misère qu'ils ne connaissent pas Dieu
le Père, Ses commandements, ni Sa loi.
C'est pourquoi je vous dis, en toute bonne
foi, que Dieu les détruira tous et vous
protégera d'eux ; s'ils sont plus et que nous
sommes moins, Dieu les mettra entre nos
mains. Un cantique raconte que, jadis, par
vertu divine, un homme en vainquit mille, et
deux hommes en repoussèrent dix mille ;
c'est Dieu qui l'a fait, c'est certain, il ne
pouvait en être autrement, et c'est une chose
facile pour Lui de les détruire de cette
manière. C'est pourquoi vous les vaincrez
tous ; vous pourrez le voir et le dire ! »

Quant il ot dit sa volenté,
2170 il furent tuit entalenté
telement que le plus couart
cuidoit bien valoir Renouart ;
si crierent a haute alainne :
« Quant Paris ala querre Helainne,
2175 il ne fist pas si grant emprise,
nobles roy, com tu l'as emprise !
Si que de cuer te servirons
et avec toy par tout irons !
Ne te lairons n'a mort n'a vie,
2180 pour riens qu'aveingne ne qu'on die !
– Mais il feïrent le contraire,
si comme après l'oïrez retraire. –
Va devant nous, irons après
sans riens ressongnier, long ne pres ! »
2185 Li jours fu biaux, la mer fu quoie,
chascuns a bien nagier s'emploie,
car li vens estoit couvenables,
bons et dous, cois et profitables ;
si ont tant nagié et vogué
2190 par mi la mer qui a po gué,
qu'au viez port, devant Alixandre,
vint li bons roys sans plus atendre,
en .i. juedi, ce m'est avis,
jour de la feste saint Denis ;
2195 et y vint a l'eure de nonne.
Li roy ses besongnes ordonne,
en atendant sa compaignie
dont il vint la plus grant partie
einsois que la nuit fust venue.
2200 Or le gart Cils qui fist la nue !
Qu'einsois qu'eussent but ne mengié,
furent li anemy logié
devant le viés port, a tel route

Quand il eut dit sa volonté, ils furent
tous pleins d'ardeur, à tel point que le plus
lâche croyait bien valoir Rainouart ; ils
crièrent tous à perdre haleine : « Quand
Pâris alla chercher Hélène, il n'accomplit
pas un si grand exploit, noble roi, que celui
que tu as entrepris ! C'est pourquoi nous te
servirons de bon cœur et nous irons partout
avec toi ! Nous ne t'abandonnerons pas, à la
vie, à la mort, quoi qu'il advienne, quoi
qu'on dise ! (Mais ils firent le contraire,
comme vous l'entendrez dire par la suite.)
Va devant nous, nous te suivrons sans
crainte, que ce soit de loin ou de près ! »
C'était une belle journée, la mer était calme,
chacun s'employait à bien naviguer, car le
vent était favorable, bon et doux, calme et
propice ; ils ont tant navigué et vogué sur la
vaste mer, que le bon roi arriva au vieux
port devant Alexandrie sans tarder, un jeudi,
je crois, le jour de la fête de saint Denis ; et
il arriva à l'heure de nonne. Il mit au point
ses plans en attendant ses troupes dont la
plus grande partie arriva avant la tombée de
la nuit. Que le protège Celui qui créa le
ciel ! Car, avant même qu'ils aient bu et
mangé, les ennemis avaient pris position
devant le vieux port, avec une armée

qu'il couvroient la terre toute !
 2205 Bien estoient plus de .c. mille,
 et en yssoit hors de la ville
 tant et si merveilleusement
 que nuls homs nombrer bonnement
 ne les peüst en verité ! [cccxxiii]
 2210 Tant en y ot grant quantité
 qui empeschierent le descendre
 de ses vaissiaus et terre prendre !
 Einsois que l'aube fust crevee,
 fu venue toute l'armee.
 2215 La nuit passa et li jours vint
 si biaux que plus bel ne couvint,
 si qu'il veoient vis a vis
 la planté de leurs annemis.
 Quant li bons roys cuida descendre,
 2220 li Sarrasin, sans plus attendre,
 entrerent jusques au nombril
 dedens la mer plus de .xx. mil ;
 car la mer estoit la si plate,
 si pleine, si coie et si mate,
 2225 que pour ce estoient demourees
 long dou port toutes les galees,
 aussi comme a get d'une pierre,
 que ne pooient penre terre.
 Li Sarrasin tant s'efforcèrent
 2230 que les galees aprocherent ;
 tant y ont trait et tant lancié,
 que pluseurs des nos ont blecié,
 qui bien et bel se deffendoient,
 des galees ou il estoient.
 2235 Et pour ytant que leur navie
 estoit estroitement rengie
 pres de la rive de la mer,
 l'un ne pooit tant l'autre amer
 qu'il descendissent .ii. et .ii. ;

telle qu'ils couvraient toute la terre ! Ils
 étaient bien plus de cent mille, et il en
 sortait de la ville une quantité telle et si
 incroyable qu'aucun homme n'aurait pu
 vraiment bien les compter ! Il y en avait un
 si grand nombre qu'ils empêchaient le roi
 de descendre de ses vaisseaux et de mettre
 pied à terre ! Avant que l'aube ne pointât,
 toute l'armée était arrivée. La nuit passa et
 le jour vint, un si beau jour qu'on ne pouvait
 en souhaiter de plus beau, si bien que nos
 hommes pouvaient voir clairement le grand
 nombre de leurs ennemis. Quand le bon roi
 essaya de descendre, les Sarrasins, sans plus
 attendre, entrèrent jusqu'au nombril dans la
 mer, à plus de vingt mille ; car la mer était à
 cet endroit si plate, si lisse, si calme et si
 paisible, que toutes les galées étaient
 demeurées loin du port, à un jet de pierre, et
 c'est pourquoi ils ne pouvaient mettre pied à
 terre. Les Sarrasins firent tant d'efforts
 qu'ils approchèrent les galées ; ils ont tiré
 tant de flèches et lancé tant de traits qu'ils
 ont blessé plusieurs des nôtres qui se
 défendaient très bien depuis les galées sur
 lesquelles ils se trouvaient. Et leur flotte
 était si étroitement rangée le long du rivage
 que, combien que chacun aimait son
 compagnon, ils ne pouvaient descendre
 deux par deux ;

2240 et aveques ce chascuns d'euls
estoit en mer jusqu'au braier
pour les Sarrasins deplaier :
en ce point faut qu'on se combatte,
pour la mer qui est la trop plate ;
2245 et ainsi com chascuns descent,
.x. se combatent contre cent.
Mais onques mais si druement
ne vit homs gresler vraiment,
com lances, saiettes et dars
2250 volent en l'air de toutes pars,
pour nos crestiens damagier ;
mais bien se savoient targier,
car autrement il fussent mort
et occis de piteuse mort ;
2255 et aussi moult forment traioient
les nostres qu'en vaissiaus estoient.

La fu le contes de Genoive,
que, pour colee qu'il reçoive,
pour grevance ne pour labour,
2260 pour froidure ne pour chalour,
de l'estour ne se partira,
ne le bon roy ne guerpira ;
il ne fu pas des darreniers,
einsois descendi li premiers.
2265 Juenes homs estoit, lons et drois,
biaus, gracieus en tous endrois.
De bien ferir pas ne se faint,
il abat tout ce qu'il ataint.
Enclos estoit de toutes pars,
2270 si se deffent comme uns liepars
quant on li vuet tollir sa proie.
Mais la force ne fu pas soie,
car tout ensamble et a une heure
plus de .c. li coururent seure ;

en plus de cela, chacun d'eux était dans la mer jusqu'à la ceinture pour combattre les Sarrasins : c'est de cette manière qu'il fallait combattre, à cause de la mer qui était alors très calme ; et quand ils furent tous descendus, ils étaient dix à se battre contre cent. Mais jamais on ne vit, en vérité, grêler si fort les lances, les flèches et les javelots qui volaient dans l'air de toutes parts, pour causer des dommages à nos chrétiens ; mais ils savaient bien se protéger de leur bouclier, car autrement ils auraient été tués et auraient connu une mort horrible ; et ceux des nôtres qui étaient sur les bateaux tiraient aussi avec force.

Il y avait là le comte de Genève, qui, pour un coup reçu, une blessure ou un grand effort, à cause du froid ou de la chaleur, ne quitterait pas la bataille, ni n'abandonnerait le bon roi ; il n'était pas dans les derniers, au contraire, il descendit le premier de son navire. C'était un jeune homme, mince et bien fait, beau, plaisant à tout point de vue. Il ne faisait pas semblant de bien frapper ; il abattait tout ce qu'il touchait. Il était encerclé de toutes parts, et se défendait comme un léopard à qui on veut ravir sa proie. Mais il n'avait pas l'avantage du nombre, car, tous ensemble et en même temps, plus de cent Sarrasins se jetèrent sur lui ;

2275 si (qui) que si jour estoient cours,
se briefment n'eüst bon secours.
Li roy avoit .ii. mareschaus :
li uns estoit ses amiraus,
l'autre fu Symon Thinoli,
2280 qui estoit descendus o li ;
et tuit li autre ensement
descendirent isnellement.
Cils .ii. furent si vaillant homme,
que, d'Alixandre jusqu'a Romme,
2285 n'avoit .ii. hommes si parfaits
en vaillance, en dis et en fais.
Tuit se fierent en la meslee :
la ot mainte teste copee,
et maint Sarrasin detranchié ! [ccccxiiiV]
2290 Brief, il ont le conte laissié
sain et legier, preu et hardi ;
n'a ceste heure rien ne perdi.
Li bons princes de Galylee
yssi après de sa galee,
2295 devant tous, si hardiement
et si tres perilleusement
qu'on le tint a grant hardiesse
et a merveilleuse prouesse ;
chascuns li donne los et pris,
2300 pour le grant fait qu'il a empris.
Merveilleusement se combat :
il en tue tant et abat
qu'il fist place a plus de sexante,
qui descendirent sans atente.
2305 Niés fu dou roy et ses privez,
sages, vaillans et esprouvez.

Et li vicontes de Toureinne
descendi après, qui grant peine
met a bien faire la besongne ;

si bien que ses jours auraient été comptés, s'il n'avait reçu rapidement du secours. Le roi avait deux maréchaux : l'un était son amiral, l'autre était Simon de Thinoli, qui était descendu avec lui ; et tous les autres aussi descendirent rapidement. Ces deux hommes étaient si vaillants que, d'Alexandrie jusqu'à Rome, il n'y avait pas deux hommes si exemplaires pour leur vaillance, en paroles et en actions. Ils se jetèrent tous les deux dans la bataille : il y eut là mainte tête coupée, et maint Sarrasin taillé en pièces ! Bref, ils ont laissé le comte sain et sauf, vaillant et hardi ; et pour cette fois, il n'y eut aucune perte. Le bon prince de Galilée sortit ensuite de sa galée, devant tout le monde, avec tant de courage et en prenant tant de risques qu'on considéra cela comme une grande hardiesse et une prouesse étonnante ; tous le complimentèrent et l'admirèrent pour l'exploit qu'il a accompli. Il se battit admirablement : il tua et abattit tant de Sarrasins qu'il fit de la place à plus de soixante hommes, qui descendirent aussitôt de bateaux. C'était le neveu et l'ami du roi ; il était sage, courageux et expérimenté.

Le vicomte de Turenne descendit après, et se donna beaucoup de peine à bien faire son office ;

2310 chascuns le fuit et le ressongne,
car porté leur a grant damage,
la journee, sus le rivage.

Li roys yssi de sa galee,
l'espee en poing, la teste armee,
2315 et entra dedens la bataille :
la fiert et cope et tue et maille ;
quan qu'il ataint, tue ou mehaingne ;
n'est riens qui a ses cops se teingne ;
.xxx. en occist en petit d'eure,
2320 si que la place li demeure ;
chascuns le fuit, chascuns le doubte ;
briefment il passoit toute route.
Il avoit la un amiraut
qui estoit venus a l'assaut ;
2325 il dist au roy : « Viens tu conquerre
nostre pais et nostre terre ?
Je te moustreray ta folie,
ton outrage et ta cornardie ! »
Lors donna le roy tel colee
2330 d'une fort lance bien ferree,
qu'il le fist reculer .iii. pas.
Li roy li dist : « Tu ne scez pas
encor comment m'espee taille,
mais briefment le saras, sans faille ! »
2335 Il passe avant si li rendi
tel cop que tout le pourfendi,
et dit : « Cuvert, vous mentirez
n'a roy jamais ne metterez
la main qu'il ne vous en souveingne ! »
2340 Quant li autre de sa compaigne
virent ce cop, il reculerent
pour le roy, que trop fort doubterent.

tous le fuyaient et le craignaient, car il leur a
causé beaucoup de dommages, toute la
journée, sur le rivage.

Le roi sortit de sa galée, l'épée au
poing, le heaume sur la tête, et entra dans la
bataille : là il frappe, tranche, tue et donne
des coups de sa masse ; il tue ou meurtrit
tout ce qu'il atteint ; il n'y a rien qui résiste
à ses coups ; il tue trente Sarrasins en peu de
temps, si bien qu'il conserve la place ; tous
le fuient, tous le redoutent ; bref, il
surpassait toute l'armée. Il y avait là un
émir qui était venu se battre ; il dit au roi :
« Viens-tu conquérir notre pays et notre
terre ? Je te montrerai ta folie, ton outrage et
ta stupidité ! » Alors il donna au roi un tel
coup avec une solide lance à la pointe bien
ferrée, qu'il le fit reculer de trois pas. Le roi
lui dit : « Tu ne sais pas encore comment
tranche mon épée, mais tu le sauras vite, à
coup sûr ! » Il s'avança et lui rendit un tel
coup qu'il le fendit entièrement de haut en
bas, et dit : « Misérable, vous mentez :
jamais vous ne mettez la main sur un roi
sans que vous ne vous en rappeliez ! »
Quand les autres compagnons de l'émir
virent ce coup, ils reculèrent, à cause du roi
qu'ils redoutaient très fort.

Or vueil conter une apertise
que chascuns loe moult et prise,
2345 de Bremont et de Perceval,
qui sont preu, vaillant et vassal.
Il estoient en leur galee
et bien veoient la meslee,
mais ne pooient terre prendre
2350 ne il ne pooient descendre ;
si qu'il saillirent en la barge
dou roy, qui estoit grant et large,
com bon et loial chambellain ;
puis, sans eschiele et sans poulain,
2355 saillirent dedens la marine ;
en la mer sont jusqu'a l'eschine.
La se combatent fierement
et si tres orgueilleusement
que tous ceuls qui les regardoient,
2360 a merveilles s'en mervilloient ;
tant ont feru, tant ont maillié,
tant ont fait, tant ont exploitié,
que, mal gré Sarrasins, ambdoy
sont venu d'encoste le roy.
2365 Li roys les vit, s'en ot grant joie,
et dist : « Signeurs, se Dieus me voie,
venus estes a la bonne heure !
Or leur couron vitement seure,
si seront tantost desconfit. » [cccxxiiii]
2370 Chascuns son conmandement fit
si bien et si hardiement
qu'on ne pooit plus vaillamment.
La ne fu pas lons li sermons :
li roy, Percevaux et Bremons
2375 se fierent dedens la bataille ;
chascuns tint l'espee qui taille,
chascuns grans cops donne et depart ;
des Sarrasins font grant essart.

Je veux à présent vous raconter un exploit que chacun admire et apprécie beaucoup, accompli par Brémont et Perceval, qui sont valeureux, courageux et braves. Ils étaient dans leur galée et voyaient bien la bataille, mais ils ne pouvaient mettre pied à terre ni descendre ; c'est pourquoi ils sautèrent dans la barge du roi, qui était grande et large, comme de bons et loyaux chambellans ; puis, sans échelle et sans poulie, ils sautèrent dans la mer ; ils se retrouvèrent dans l'eau jusqu'à l'échine. Là ils se battirent fièrement et si impétueusement que tous ceux qui les regardaient s'en étonnaient extrêmement ; ils ont tant frappé, ils ont donné tant de coups de masse, ils ont tant fait, ils ont tant manœuvré que, malgré les Sarrasins, ils sont venus tous les deux aux côtés du roi. Celui-ci les vit, et en ressentit une grande joie, puis il leur dit : « Seigneurs, que Dieu me voie, vous êtes arrivés au bon moment ! Attaquons-les donc rapidement, et ils seront vite vaincus. » Chacun obéit à ses ordres si bien et si courageusement qu'on ne pourrait le faire plus vaillamment. Là, sans faire de longs discours, le roi, Perceval et Brémont se jettent dans la bataille ; chacun porte l'épée qui tranche ; chacun donne et distribue de grands coups ; ils causent de grands dégâts chez les Sarrasins.

Mais li roys si fort se travaille
2380 que chascuns en a grant merveille.

Aussi Parceval de Coulongne,
qui a basti ceste besongne,
moult hardiement se combat :
quanqu'il ataint tue et abat ;
2385 riens n'est qui contre ses cops dure ;
s'espee, qui est bonne et dure
et taillant, scet bien mettre en ouevre ;
bien se deffent et bien se cuevre ;
n'il ne doubte mort ne prison,
2390 fors deshonneur et mesprison.
Et aussi tuit cil qui la sont
merveilleusement bien le font.

Messires Bremons de la Vote
estoit la com chastiaus sus mote,
2395 fors et fermes et deffensables,
plus que Gauvains li combatables.
Ces .ii. furent dalés le roy,
en grant couvine, en bon arroy :
Percevaus estoit a sa destre
2400 et Bremons fu a sa senestre.
Bremons une hache tenoit,
dont grans et rudes cops donnoit :
a tant de cops, tant d'ommes mors.
Il estoit grans et lons et fors,
2405 et plus vif c'un alerion,
et s'ot corage de lion ;
trop le doubtoient Sarrasin,
qu'en li avoient mal voisin ;
entour lui faisoit grant essart ;
2410 se tieng celi pour trop musart
qui se metoit enemy sa voie
pour estre mors ; et toute voie

Et le roi y met tant de vigueur que chacun
s'en étonne grandement.

Perceval de Coulonge, qui a mené cette
opération, se bat aussi très courageusement :
il tue et abat tout ce qu'il touche ; rien ne
résiste à ses coups ; il sait bien employer
son épée, qui est bonne, solide et
tranchante ; il se défend bien et se protège
bien ; et il ne redoute ni la mort ni la prison,
mais le déshonneur et la faute. Et tous ceux
qui sont là se battent aussi admirablement
bien.

Le seigneur Brémont de la Voulte se
tenait là comme un château sur une butte,
solide, ferme et résistant aux attaques, plus
que Gauvain le guerrier. Ces deux hommes
étaient aux côtés du roi, en grand appareil,
en bel équipage : Perceval était à sa droite et
Brémont à sa gauche. Brémont tenait une
hache, avec laquelle il donnait de grands et
rudes coups : autant de coups, autant de
morts. Il était grand, svelte et fort, plus
rapide qu'un alérion, et avec le courage
d'un lion ; les Sarrasins le redoutaient
beaucoup, car ils avaient en lui un mauvais
voisin ; il faisait un grand massacre autour
de lui ; il est vraiment sot celui qui se met
en travers de sa route pour se faire tuer ; et,
toutefois,

Dieu, honneur amoit et vaillance ;
et si estoit nez de Provence.
2415 Li bons messire Jehans de Mors
en a plus de .i. mors.
Et messire Guy li Baveus,
qui doit estre en nombre des preus,
et ses ii. fils si bien le font,
2420 qu'entre les bons des milleurs sont ;
ce sont .iii. chevaliers de France
qui aiment honneur et vaillance,
et qui les vont par toute terre
ou on puet aller pour les querre.
2425 Et quant tuit furent descendu
dedens la mer, j'ay entendu,
et le me dist uns chevaliers,
qu'il n'estoient pas .viii. milliers,
bons et mauvais, grans et petis ;
2430 et n'i ot pas de gens de pris,
qui gens d'armes sont appelez,
plus de .vii^c. ou tout dalés ;
qu'il avoient, si com diron,
bien .c. voiles ou environ.
2435 Li Sarrasin, si com moy samble,
ne les laissoient mettre ensamble,
qu'au descendre se combatoient
main a main, dont trop les grevoient.
Mais merveilles fu de leur trait,
2440 car chascuns rue, et lance, et trait
par tel guise et par tel effort
qu'onques ne treïrent si fort ;
n'onques si viguerusement,
ne si tresorguilleusement
2445 on ne vit Sarrasins combatre ;
et s'estoient mil contre .iiii. !
Toute voie, li nostre firent
tant qu'ensamble tuit se meïrent ;

il aimait Dieu, l'honneur et la vaillance. Il
était né en Provence. Le bon seigneur Jean
de Morf a tué plus de cinquante Sarrasins.
Le seigneur Guy le Baveus, qui doit être
compté parmi les preus, et ses deux fils se
battaient si bien qu'ils étaient les meilleurs
parmi les bons ; ce sont trois chevaliers de
France qui aiment les honneurs et les actes
de bravoure, et qui vont partout où on peut
les trouver. Et quand tous les nôtres furent
descendus dans la mer, j'ai entendu dire par
un chevalier qu'ils n'étaient pas plus de huit
mille, bons et mauvais, grands et petits ; et
il n'y avait pas plus de sept cents hommes
de valeur, environ, qui sont appelés hommes
d'armes ; et il y avait, dit-on, bien cent
navires environ. Les Sarrasins, me semble-t-
il, ne leur permettaient pas de se rassembler,
et les combattaient corps à corps dès qu'ils
descendaient, ce qui leur causait de grands
dommages. Et leurs tirs étaient aussi
impressionnants, car ils jetaient, lançaient et
tiraient tous de telle façon et avec tant de
force que jamais ils n'avaient tiré si fort.
Jamais on ne vit les Sarrasins combattre si
vaillamment, ni si superbement. Et ils
étaient mille contre quatre ! Toutefois, les
nôtres firent tant qu'ils parvinrent à tous se
rassembler ;

quant il furent tuit assamblé, [cccxxiiiiV]
2450 il a a chascun d'eaus samblé
que li Sarrasin desconfi
fussent, et en disoient : « Fi,
mauvaise gent, mors y serez,
si que ja n'en eschaperez !
2455 Ne ja pour lancier, ne pour traire,
ne porrez a garison traire ! »
Et li roys dist : « Or y parra
qui au jour de hui bien le fera !
Certes li plus acouardis
2460 doit estre ci preus et hardis,
car il sont anemi de Dieu ;
ne leur lairons place ne lieu,
einsois tous les desconfirons !
Avant, signeurs ! Ferons, ferons,
2465 si que li nostre se deffendent
et a bien batillier entendent,
par tel maniere et par tel guise
que chascuns son compaignon prise ;
ne homme n'i a qui puist entendre
2470 a nulle rien qu'a lui deffendre ! »
Longuement dura li assaus.
Li rois, Brimons et Percevaus,
li princes, sa gent et le conte,
de quoy on tenoit moult grant conte,
2475 et li mareschal en tuerent
si grant plenté et afoherent,
qu'il gisoient mors et ocis,
la cent, la mil, la vint, la sis ;
si que l'iaue de la marine
2480 dou sanc avoit couleur sanguine
une huchie tout entour,
tant fu fort et crueus l'estour.

Quand ils furent tous regroupés, il leur sembla à tous qu'ils pouvaient vaincre les Sarrasins, et ils leur disaient : « Fi, mauvaises gens, vous mourrez, et jamais vous n'en réchapperez ! Et vous ne parviendrez jamais à vous en sortir, ni en tirant des flèches, ni en lançant des traits ! » Et le roi dit : « C'est donc aujourd'hui que l'on va voir qui sait bien se battre ! En vérité, le plus lâche doit ici se montrer vaillant et hardi, car ce sont les ennemis de Dieu ; nous ne leur céderons pas de terrain, mais nous les détruirons tous ! En avant, seigneurs ! Frappons, frappons, et que les nôtres se défendent et veillent à bien se battre, de telle façon et de telle manière que chacun admire son compagnon ! Il n'y a pas un homme qui ne doive veiller à autre chose qu'à se défendre ! » L'assaut dura longtemps. Le roi, Brémont et Perceval, le prince, ses hommes et le comte, que l'on tenait en très grande estime, ainsi que les maréchaux, tuèrent et blessèrent à mort un si grand nombre de Sarrasins qu'ils gisaient morts et sans vie, là cent, là mille, là vingt, là six ; tant et si bien que l'eau de la mer était rouge de sang sur la distance d'une portée de voix tout autour, tant la bataille fut redoutable et sans pitié.

Grans fu et crueus li assaus.
Li roys fu la preus et vassaus,
2485 et tuit cil de sa compaignie.
Chascuns son compaignon deffie
de bien faire et de batillier,
pour les Sarrasins detaillier.
Tant ferirent, tant batillierent
2490 que hors de la mer les chacierent
et, maugré eaus, prenirent terre.
Qui adont leur veïst requerre
les Sarrasins hardiement,
il deïst que ce hardement
2495 vint de Dieu, qui les conduisoit
et a ce faire les duisoit,
car c'estoit hardement celestre !

Il avoit .i. port a senestre,
devant la cité d'Alixandre,
2500 ou Dieux fist venir et descendre
de Rodes le bon amirail
et les freres de l'Ospital,
qui tuit estoient chevalier
fort, puissant, apert et legier.
2505 Il abillierent leurs chevaus,
et issirent de leurs vaissiaus
bien et bel et arreement,
sans avoir nul empechement ;
puis se meïrent en bataille ;
2510 chascuns l'espee qui bien taille
tenoit en sa main toute nue.
Adont n'i ot resne tenue,
tant qu'il venirent en la place
ou de sanc avoit mainte trace ;
2515 puis crierent : « A mort ! a mort !
Mauvaise gent, vous estes mort ! »
Et quant li Sarazin veïrent

L'assaut fut violent et sans pitié. Le roi se montra là vaillant et courageux, ainsi que toute sa troupe. Chacun défiait son compagnon de bien faire et de se battre, pour tailler en pièces les Sarrasins. Ils frappèrent tant, ils se battirent si bien qu'ils les chassèrent hors de la mer, et que, malgré eux, ils mirent pied à terre. Si vous les aviez vus attaquer hardiment les Sarrasins, vous auriez dit que cette ardeur venait de Dieu, qui les conduisait et les incitait à agir ainsi, car c'était là un courage digne du ciel !

Il y avait un port sur la gauche, devant la cité d'Alexandrie, où Dieu fit venir et débarquer de Rhodes le bon amiral et les frères hospitaliers, qui étaient tous des chevaliers forts, puissants, vifs et alertes. Ils équipèrent leurs chevaux et sortirent de leurs vaisseaux de façon très ordonnée, sans rencontrer aucun obstacle ; puis ils se rangèrent en bataillons, chacun tenant à main nue l'épée qui tranche bien. Ils arrivèrent alors à bride abattue sur le lieu de la bataille où il y avait de nombreuses traces de sang ; puis ils crièrent : « A mort ! A mort ! Sale engeance, vous êtes morts ! » Et quand les Sarrasins virent

les nostres qui les encloïrent
en l'eure tournerent en fuie ;
2520 ne celui n'i a qui ne fuie
vers la porte de la cité.
La n'avoit merci ne pité,
car li nostre qui les chassoient
sans deffense les occioient,
2525 si que d'ocire ne finerent
tant qu'a la porte les chasserent.

Il ot grant meslee a la porte,
qui estoit grant et large et forte,
que li Sarrasin la voloient [cccxxv]
2530 clorre et fermer ; mais ne pooient,
car il y avoit tant de mors
qu'il ne marchaient que sus corps
qui gisoient gueule bae,
l'un jus, l'autre droit a l'entree ;
2535 et nompourquant, a la parclose,
maugré le roy, elle fu close.
Quant il furent dedens la ville,
li Sarrasin, plus de .xx. mille,
monterent par dessus les murs,
2540 qui estoient haus et seïurs ;
et n'i avoit porte ne tour
qui n'eüst arbalestre a tour,
et qui ne fust tresbien garnie
de trestoute autre artillerie ;
2545 et se mirent a grant deffense.
Mais li roys autre chose pense,
qu'il ne les vuet pas assaillir
si tost, pour päour de faillir.
Tantost fist sonner la trompette
2550 li rois en signe de retrette,
si que chascuns se retreï
long de la porte, et se treï

les nôtres qui les entouraient, aussitôt ils
prirent la fuite ; il n'y en avait pas un qui ne
fuyait vers la porte de la cité. Il n'y eut là ni
grâce, ni pitié, car les nôtres, qui les
purchassaient, les tuaient sans qu'ils
pussent se défendre, si bien qu'ils ne
cessèrent de les tuer que lorsqu'ils les
acculèrent à la porte.

Il y eut une grande bataille devant la
porte, qui était grande, large et forte, et que
les Sarrasins voulaient clore et fermer ; mais
ils ne pouvaient pas, car il y avait tant de
morts qu'ils ne marchaient que sur des
corps qui gisaient, bouche ouverte, l'un par
terre, l'autre debout à l'entrée ; et pourtant,
à la fin, malgré le roi, la porte fut fermée.
Quand ils furent dans la ville, les Sarrasins,
qui étaient plus de vingt mille, montèrent
sur les remparts qui étaient hauts et sûrs ; et
il n'y avait ni porte ni tour qui n'eût
d'arbalète à tour, et qui ne fût très bien
garnie de toute autre artillerie ; et ils se
préparèrent à bien se défendre. Mais le roi
pense à autre chose : il ne veut pas les
assaillir si vite, par peur d'échouer. Il fit
aussitôt sonner la trompette en signe de
retraite, si bien qu'ils s'éloignèrent tous de
la porte, et se dirigèrent

en une place grant et lee,
 seur le lieu ou fu la meslee,
 2555 entre la ville et la marine ;
 et n'i avoit ronce n'espine.
 Li roys le fist pour .ii. raisons,
 qui n'est pas drois que nous taisons.
 Et vesci la raison premiere,
 2560 après dirons la darreniere :
 chascuns d'eaus estoit tous lassez,
 qu'eü avoient mal assez
 en la bataille et en la chace ;
 si que li bons roys, qui ne chace
 2565 seulement qu'a honneur venir,
 les voloit faire rafreschir,
 et les navrez aparillier,
 et leurs plaies bien abillier,
 qu'autrement il ne s'en peüst
 2570 aidier, se mestier en heüst.
 L'autre, il voloit ses chevaus traire
 hors des vaisseaus, car nul contraire
 li Sarrasin ne li faisoient,
 qu'en Alixandre l'atendoient ;
 2575 aussi sa gent n'estoient mie
 tuit descendu de la navie,
 eins s'abilloient pour descendre ;
 si les li couvenoit atendre.

Quant li cheval furent a terre
 2580 et trestoute sa gent, grant erre
 les menerent devers le roy
 qu'il trouverent en grant conroy,
 tout a piet, dessous sa baniere,
 qui n'estoit mie toute entiere ;
 2585 eins y avoit plus de .c. tros
 de saiettes et [de] garros.
 Li roys moult volentiers les vit

vers une place vaste et large, à l'endroit où
 avait eu lieu la bataille, entre la ville et la
 mer, où il n'y avait ni ronce ni épine. Le roi
 fit cela pour deux raisons, et il ne faut pas
 les passer sous silence. Voici la première
 raison, après nous dirons la seconde : ils
 étaient tous très fatigués, et ils avaient
 beaucoup souffert en combattant et en
 poursuivant les Sarrasins ; si bien que le bon
 roi, qui ne poursuit que l'honneur, voulait
 qu'ils reprissent des forces, qu'ils
 s'occupassent des blessés et qu'ils
 soignassent bien leurs plaies ; car, sans cela,
 ils ne pourraient lui être utiles, s'il avait
 besoin d'eux. L'autre raison, c'est qu'il
 voulait faire descendre ses chevaux des
 vaisseaux, car les Sarrasins, qui
 l'attendaient dans Alexandrie, ne lui
 faisaient plus aucun obstacle ; de plus, ses
 hommes n'étaient pas tous descendus des
 navires, mais ils s'y préparaient ; il leur
 fallait donc les attendre.

Quand tous ses hommes furent à terre,
 avec les chevaux, ils vinrent en grande hâte
 auprès du roi qu'ils trouvèrent en grand
 équipage, debout, sous sa bannière qui
 n'était pas tout entière ; au contraire, il y
 avait plus de cent trous de flèches et de
 traits d'arbalète. Le roi les vit avec grand
 plaisir

et mout amiablement dit
a ses chevaliers et a tous :
2590 « Biaus signeurs, rafreschissiez vous,
car vous estes forment grevez,
et faites penser des navrez,
si tres bien qu'il n'i ait deffaut,
car certainement il nous faut
2595 avoir conseil par quele guise
ceste grant cité sera prise. »
Qui dont veïst gens esmouvoir,
c'estoit merveille, a dire voir !
Chascuns disoit : « Se Dieus me saut,
2600 jamais ne l'ariens par assaut,
ne par siege, ne par famine,
par angien, par trait ne par mine !
Ne nous ne li poons grever,
n'on ne se doit pas esprouver
2605 a ce qui ne puet avenir !
Se le roy laissons couvenir,
il nous menra a tel pertuis
que nous en serons tuit destruis, [cccxxvV]
car il sont bien mille contre un ! »
2610 Einsi murmuroit le commun.
Toutevoie il se rafreschirent
et en bon estat se meïrent,
et trestous leurs chevaus aussi,
tant qu'il furent bien rafreschi.
2615 Li roys son conseil appella
et les sages qui furent la,
et dist : « Signeurs, nous sommes ci
en assez bon point, Dieu merci,
qui nous a fait si belle grace,
2620 que veü avons face a face
nos annemis et desconfis !
Chascuns de vous en est tous fis !
Si L'en devons moult honnorer,

et dit avec beaucoup de gentillesse à ses chevaliers et à tous les autres : « Mes chers seigneurs, reposez-vous, car vous avez beaucoup souffert, et occupez-vous des blessés, afin qu'il ne manque personne, car, de toute évidence, il nous faut réfléchir sur la façon dont nous prendrons cette grande cité. » Si vous aviez pu les voir s'émouvoir, c'était étonnant, à dire vrai ! Chacun disait : « Que Dieu ait pitié de moi, jamais nous n'aurons cette cité, ni en l'assaillant, ni en l'assiégeant, ni en l'affamant, en l'attaquant avec une machine de guerre, en tirant des flèches ou en sapant ses murailles ! Nous ne pouvons les vaincre, et on ne doit pas tenter l'impossible ! Si nous laissons le roi décider, il nous conduira dans un tel guêpier que nous serons tous massacrés, car ils sont bien mille contre un ! » Ainsi se lamentaient-ils tous. Cependant, ils se reposèrent et reprirent des forces ; ils s'occupèrent aussi de tous leurs chevaux, afin qu'ils soient bien reposés. Le roi appela ses conseillers et les hommes sages qui étaient là, et leur dit : « Seigneurs, nous sommes ici dans une assez bonne position, grâce à Dieu qui nous a fait une si belle faveur que nous avons pu voir face à face nos ennemis, et que nous les avons vaincus ! Chacun de vous en est bien convaincu ! Aussi doit-on grandement L'honorer

et [servir], doubter et amer,
2625 car ce ne peüst autrement
avenir sans Li nullement.
Or resgardons que nous ferons,
et se nous les assauterons ;
car hontes seroit de partir
2630 sans eaus penre, ou sans assaillir !
Et pour ce a vous tous m'en conseil.
Or me donnez vostre conseil
si bon, que Dieux y ait honnour
et nous n'i aiens deshonnour. »

2635 Quant il ot finé sa parole,
qu'on ne tint mie pour frivole
einsois fu moult bien escoutee
d'eaus tous et pesee et notee,
il avoit la un amiraut
2640 qui respondi et dist tout haut :
« Sire, j'en diray mon penser :
vous devez bien considerer
.v. choses qui sont a ce fait,
si les vous diray tout a fait. »
2645 Li amiraus premiers parla,
pour ce qu'il n'avoit homme la
qui deüst mot, eins se taisoient,
et l'un l'autre se regardoient.
Li amiraus dist sagement :
2650 « Sire, vous veez clerement
que ceste cité est trop fort,
et s'a dedens si grant effort
de gent qu'on ne les puet esmer.
Bien l'avez veü en la mer,
2655 au descendre de vos galees ;
car, se ce fussent gens faees,
s'estoient il de grant deffense !
N'onques ne vi gens sans doubtance

et Le servir, Le craindre et L'aimer, car tout
cela ne pourrait nullement advenir sans Lui.
Maintenant, réfléchissons à ce que nous
allons faire, et si nous les assaillerons ; car
cela serait honteux de partir sans les
attaquer ou les assaillir ! C'est pourquoi je
m'en remets à vous tous. Maintenant,
donnez-moi votre avis, un avis si bon que
Dieu en soit honoré, et que nous n'en
soyons nullement déshonorés. »

Quand il eut terminé son discours,
qu'on ne tint pas pour frivole mais qui, au
contraire, fut très bien écouté, examiné et
considéré par eux tous, un amiral qui était là
répondit et prit la parole : « Seigneur, je vais
vous dire ce que j'en pense : vous devez
bien considérer cinq points concernant la
situation, et je vais tous vous les dire. »
L'amiral parla le premier, parce qu'il n'y
avait là personne qui ne dît mot ; au
contraire, ils se taisaient et se regardaient les
uns les autres. L'amiral dit avec sagesse :
« Seigneur, vous voyez clairement que
cette cité est trop puissante, et qu'il y a à
l'intérieur un si grand nombre d'hommes
qu'on ne peut les compter. Vous l'avez bien
vu dans la mer, quand nous sommes
descendus de nos galées ; car, si c'était des
personnages de féerie, ils savaient très bien
se défendre ! Et jamais, sans aucun doute,
on ne vit des hommes

qui si vitement assaillissent,
 2660 ne qui si bien se deffendissent,
 sire, et vous les assaurez
 a ces murs ou il sont montez ?
 Il sont haus, larges et espés,
 et s'a bonnes tours pres a pres,
 2665 bien garnies d'artillerie
 et de gens qui ont la maistrie
 de bien traire ; car ce sont gent
 qui de ce sont trop diligent,
 si que de toutes pars trairont
 2670 et vostre gent mehaingneront.
 Or resgardez que ce sera
 quant chascuns de haut gettera
 pierres, caillaus et mangonnaus :
 il n'i ara si petit d'iaus
 2675 qui ne vaille un bon chevalier
 pour vos gens tuer et plaier !
 Chascuns d'eaus vaurra .x. des vestres !
 Einsi seront peri les nostres,
 et mis a mort sans cop ferir.
 2680 Si n'est pas bon d'eaus assaillir.
 Encor y a autre raison :
 il n'a ne borde, ne maison,
 ne fortresce de ci au Quaire
 ou vous vous peüssiez retraire,
 2685 non jusques en Jherusalem.
 Encor opinion ha l'en
 que vos gens ne puelent acroistre,
 einsois ne feront que descroistre ;
 et n'atendés secours, n'aye [cccxxvi]
 2690 de nul homme qui soit en vie,
 fors de Dieu qui victoire donne ;
 Son pooir n'a terme, ne bonne.
 Si n'oseroie consillier
 que vous alissiez essillier,

attaquer si rapidement, ni se défendre si
 bien, seigneur, et vous voulez attaquer ces
 remparts sur lesquels ils sont montés ? Ils
 sont hauts, larges et épais, et il y a de
 bonnes tours les unes à côté des autres, bien
 garnies en artillerie et en soldats qui
 maîtrisent l'art de bien tirer ; car ce sont des
 hommes qui y mettent beaucoup de zèle, si
 bien qu'ils tireront de toutes parts et
 mettront vos hommes en pièces. Pensez
 maintenant à ce que ce sera quand ils
 jetteront tous d'en haut des pierres, des
 cailloux et des boulets : il n'y aura pas le
 plus petit d'entre eux qui ne vaudra un bon
 chevalier pour tuer et blesser vos hommes !
 Chacun d'eux vaudra dix des nôtres ! Ainsi
 seront tués et mis à mort les nôtres, sans
 combattre. C'est pourquoi cela n'est pas
 bon de les assaillir. Il y a encore une autre
 raison : il n'y a ni ferme, ni maison, ni
 forteresse d'ici jusqu'au Caire où vous
 pourriez vous retirer, pas même jusqu'à
 Jérusalem. On pense aussi que le nombre de
 vos hommes ne peut augmenter, mais qu'il
 ne fera que diminuer ; et n'attendez ni
 secours, ni aide d'aucun homme qui ne soit
 en vie, si ce n'est de Dieu qui donne la
 victoire ; Son pouvoir est sans borne ni
 limite. C'est pourquoi je n'oserai vous
 conseiller de courir à votre perte,

2695 vous et vos gens d'armes, pour prendre
la forte cité d'Alexandre,
especiaument par assaut. »

Quant li prince et li amiraut
oÿrent son entention,

2700 chascuns tint son opinion,
et dirent tuit communement
et d'un commun assentement :

« Sire, par nostre loyauté,
il vous dit pure verité. »

2705 Li roys, qui bien l'a entendu,
longuement n'a pas attendu,
eins respondi courtoisement :
« Seigneurs, je say certainement
qu'il dit voir comme Evangile.

2710 Mais ce seroit chose trop ville
a moy qui tant me sui penez
que je vous ay ci amenez.

Et s'avons heü tel honneur,
a l'aide Nostre Signour,

2715 qu'onques chose plus hounorable
n'avint a nul de nous, sans fable !
Car nous les avons detranchiez,
ocis, desconfis et chaciez
maugré leurs dens dedens leur ville,

2720 qui tant est grant, fort et noble.
Si que s'ainsi me departoie,
a tous jours mais honnis seroie,
et si me seroit reprouvé
toudis, com recreant prouvé,

2725 se ne faisoie mon poir
d'avoir la ville et mon devoir.
Si que, seigneur[s], je vous requier
qu'au jour de hui soiez chevalier
preu et vaillant, sans couardie,

vous et vos hommes, pour prendre la
puissante cité d'Alexandrie, surtout en
l'assaillant. » Quand les princes et les
amiraux entendirent son point de vue,
chacun partagea son opinion, et ils dirent
tous ensemble et d'un commun accord :
« Seigneur, en toute loyauté, il vous dit la
pure vérité. »

Le roi, qui l'a bien écouté, n'a pas
attendu longtemps pour répondre avec
courtoisie : « Seigneurs, je sais bien qu'il dit
vrai comme l'Evangile. Mais ce serait une
trop grande honte pour moi qui me suis
donné tant de peine pour vous conduire ici.
Et nous avons eu un tel honneur, à l'aide de
Notre Seigneur, que jamais une chose plus
honorable n'était arrivée à aucun de nous,
sans mentir ! Car nous les avons massacrés,
tués, détruits et chassés malgré eux à
l'intérieur de leur ville, qui est si grande,
puissante et majestueuse. Si bien que, si je
partais ainsi, je serais déshonoré pour
toujours, à jamais reprouvé et convaincu de
lâcheté, si je ne faisais tout ce que je peux et
ce que je dois pour prendre la ville. C'est
pourquoi, seigneurs, je vous demande d'être
aujourd'hui de preux et vaillants chevaliers,
et non des lâches,

2730 et Dieus sera, je ne doubt mie,
pour nous, qui nous ha consillié
et qui pour nous ha batillié.
Et qui autrement le feroit,
je croy que Dieux s'en courseroit.
2735 Qui vuet venir o moy, si veingne,
qu'aler y vueil que qu'il avengne ! »
Lors respondirent tuit ensamble ;
« Nous disons ce que bon nous samble.
Sire, alez ou qu'il vous plaira,
2740 que nuls de nous ne vous laira,
car nostre honneur et nostre vivre
est en vous, pour morir et vivre ! »

Quant li roy parler les oÿ,
en son cuer moult se resjoÿ ;
2745 si fist crier sans nul detri
par mi son ost, a moult haut cry,
que toute maniere de gent,
grant, petit, seigneur et sergent,
le sievent tuit et sans faillir,
2750 car il vuet la ville assaillir.
Avec ce, le crieur cria
que le premier qui montera
sus les murs ara sans doubtance
mil petis florins de Florence ;
2755 li secons en ara .v^c.,
li tiers .ccc. ; et ce fu sans,
car chascuns plus s'en avensoit
pour ce qu'a gäaingnier pensoit.
Et quant on sceut ceste nouvelle,
2760 onques n'i ot homme rebelle ;
eins firent son commandement
bien et bel et apertement ;
et se meïrent en conroy
pour aler aveques le roy.

et Dieu sera, je n'en doute pas, à nos côtés,
Lui qui nous a guidés et qui s'est battu pour
nous. Et si quelqu'un voulait agir autrement,
je crois que Dieu s'en courroucerait. Celui
qui veut venir avec moi, qu'il vienne, parce
que je veux prendre d'assaut cette ville,
quoi qu'il advienne ! » Alors ils répondirent
tous ensemble : « Nous disons ce qui nous
semble bon. Seigneur, allez où il vous
plaira, nul d'entre nous ne vous
abandonnera, car notre honneur et notre vie
sont entre vos mains, à la vie à la mort ! »

Quand le roi les entendit parler ainsi, il
se réjouit fort en son cœur ; aussi fit-il
annoncer sans attendre à travers le camp, à
fort hauts cris, que tous les hommes, quel
que fût leur rang, grands et petits, seigneurs
et sergents, le suivissent tous, sans faute, car
il voulait assaillir la ville. Avec cela, le
crieur annonça que le premier qui monterait
sur les remparts recevrait assurément mille
petits florins de Florence ; le second
recevrait cinq cents, le troisième trois cents ;
mais cela n'était pas nécessaire, car ils se
hâtaient tous d'autant plus qu'ils pensaient
obtenir la victoire. Et quand ils apprirent
cette nouvelle, il n'y eut plus aucune
hésitation ; au contraire, ils suivirent tous
son commandement, très bien et
rapidement ; et ils se mirent en ordre de
bataille pour marcher sur la ville avec le roi.

2765 Li gentils roy en appella
 .i. sien chambrelain qui fu la :
 ce fu Perceval de Coulongne,
 qui mort ne prison ne ressongne.
 En audience li a dit : [cccxxviV]
 2770 « Perceval, entendez mon dit :
 vous m'avez dit qu'en Alixandre
 a une porte qui est mendre
 des autres, et que c'est li lieux
 de la ville ou on porroit mieux
 2775 assaillir, et qu'on la porroit
 penre par assaut qui vorroit. »
 Percevaus tantost respondi :
 « Certes, sire, je le vous di,
 venir la poez outrement,
 2780 et chascuns sans empeschement.
 C'est la Porte de [l'Au]douanne ;
 n'en la ville n'a drap ne panne,
 marchandise n'espisserie,
 ne chose qu'on meinne en navie,
 2785 avoir de pois ne saffren d'ort,
 que, s'on le vuet mener a port,
 qui n'isse hors par ceste porte.
 Et ne me samble pas si forte
 qu'on ne l'eüst legierement,
 2790 qui l'assaurroit hardiement. »
 Li roy hucha son connestable,
 qui estoit parsonne notable,
 et aussi ses .ii. mareschaus ;
 si commanda que li assaus
 2795 fust commenciez sans plus atendre ;
 qu'il vuet, s'il puet, la porte prendre :
 « Et Percevaus vous y menra,
 qui le chemin vous apenra. »
 Percevaus fist tantost sonner

Le noble roi appela un de ses
 chambellans qui était présent : c'était
 Perceval de Coulonges, qui ne craint ni la
 mort, ni la prison. Il lui dit devant tous :
 « Perceval, écoutez-moi : vous m'avez dit
 qu'à Alexandrie, il y a une porte qui est
 moins forte que les autres et que c'est le lieu
 de la ville par où l'on pourrait le mieux
 attaquer ; et que quiconque le voudrait
 pourrait la prendre d'assaut. » Perceval
 répondit aussitôt : « C'est vrai, seigneur, je
 vous le confirme, vous pouvez venir là,
 ainsi que tous vos hommes, sans difficulté,
 sans obstacle. C'est la Porte de la Douane ;
 il n'y a dans la ville ni étoffe ni fourrure, ni
 marchandise ni épices, ni quoi que ce soit
 qu'on transporte par bateau, ni cargaison de
 pois ou de safran de culture, qui ne sorte par
 cette porte si on veut l'apporter au port. Et
 elle ne me semble pas très protégée : si on
 l'attaque hardiment, on peut l'avoir
 facilement. » Le roi appela son connétable,
 qui était une personnalité éminente, ainsi
 que ses deux maréchaux ; puis il donna
 l'ordre de donner l'assaut sans plus
 attendre : il veut, s'il le peut, prendre la
 porte : « Perceval vous y conduira et vous
 montrera le chemin. » Perceval fit aussitôt
 sonner

2800 la trompette et haut resonner ;
tost furent rengié et serré,
et en po d'eure ont tant erré
qu'il sont venu devant la porte,
ou mainte personne fu morte.
2805 La fu li assaus commenciez.
Et Percevaus s'est avanciez
tant qu'il les a menez et mis
vis a vis a leurs annemis.
La ot grant bruit et grant huee,
2810 grant brait, grant trait et grant meslee,
car onques si fort ne neja,
ne la gresle ne verrez ja
si dru, com saiettes et dars
aplouvoient de toutes pars,
2815 pierres, garros et espringales !
La n'avoit trompes ne cimbales
qui les resbaudisse, n'envoise,
trop y ot merveilleuse noise ;
et se bien li nostre assailloient,
2820 li autre mieus se deffendoient.

En ce point furent longuement
que l'un assaut, l'autre deffent ;
mais li nostre petit gaaingoient,
que Sarrasin maint en blessoient
2825 de cops de pierre et de trais
qui d'eaus estoient souvent trais.
.i. chevalier y ot d'Escosse,
qui ne fu pas mors de la bosse,
car il cuidoit le feu bouter
2830 en la porte, et sans arrester
d'une grosse pierre de fais
fu mors, et tués et deffais ;
quant les nostres ce cop veïrent,
li pluseur arrier se treïrent,

et jouer haut et fort de la trompette ; ses
hommes se mirent aussitôt en rangs serrés,
et en peu de temps ils ont tant marché qu'ils
sont arrivés devant la porte, où mainte
personne fut tuée. C'est là que fut lancé
l'assaut. Perceval s'est tant hâté qu'il les a
menés et mis face à face avec leurs
ennemis. Il y eut là un grand tumulte et une
grande clameur, beaucoup de cris, beaucoup
de tirs et une belle bataille, car jamais il ne
neigea si fort, et jamais vous ne verrez une
grêle si drue, comme il pleuvait de toutes
parts des flèches et des javelots, des pierres,
des carreaux et des boulets ! Il n'y avait là
ni trompes ni cimbales pour les enhardir ou
les encourager, il y avait un trop grand
vacarme ; et si les nôtres menaient bien
l'assaut, les autres se défendaient encore
mieux.

Ils furent longtemps dans cette situation,
les uns à attaquer, les autres à défendre ;
mais les nôtres progressaient peu, à cause
des Sarrasins qui en blessaient beaucoup à
coups de pierres et par leurs traits qu'ils
lançaient souvent. Il y avait un chevalier
d'Ecosse qui n'est pas mort de la peste car,
en voulant mettre le feu à la porte, il fut
aussitôt tué, mort et écrasé par une grosse
pierre très lourde ; quand les nôtres virent ce
coup, plusieurs reculèrent,

2835 car il en y avoit assez
et de blechiez et de lassez.
Quant Percevaus vit la retraite,
comme cils qui desire et gaité
le bien, le profit et l'onour
2840 et la grace de son signour,
il n'ot en li que couroucier :
tantost monta sus son courcier
et s'en ala devers le roy,
et li dist : « Monseigneur, je voy
2845 vostre gent qui se sont retrait
pour la deffense et pour le trait
des Sarrasins qui se deffendent
moult fort, et a bien traire entendent.
Et, sire, se Dieux me doint joie, [cccxxvii]
2850 pour le milleur conseilleroie
qu'a la porte vous treïssiez
et vos gens y amenissiez ;
car tel y a, qui se repose
et qui ne vuet aler ou n'ose
2855 a l'assa[ut], qui s'avanceroit
et qui bons et hardis seroit.
Moult y vaurra vostre presence :
venez y, sire ! Sans doubtaunce,
je croy que nous la gaaingnerons
2860 et que tous les desconfrons ! »
Li rois estoit sus son cheval,
et les freres de l'Ospital
environ lui, trestous ensamble,
si dist : « Signeurs, que vous en samble ? »
2865 Lors dist chascuns qu'en loiauté
il disoit pure verité.
Li roys et ses gens se tenoient
entre .ii. portes, et gaitoient
que Sarrasin n'ississent hors,
2870 car ceuls de l'assaut fussent mors

car il y avait beaucoup d'hommes blessés et épuisés. Quand Perceval vit qu'ils battaient en retraite, comme celui qui désire et se préoccupe du bien, du profit, de l'honneur et du triomphe de son seigneur, il n'y eut en lui que colère : il monta aussitôt sur son coursier, se rendit auprès du roi, et lui dit : « Mon seigneur, je vois que vos hommes se sont retirés à cause de la bonne défense et des tirs des Sarrasins qui se défendent vaillamment et s'entendent à bien tirer. Et, seigneur, que Dieu me donne raison, le mieux que je puisse vous conseiller est de vous rendre à la porte et d'y amener vos hommes ; car il y en a certains qui se reposent, ne veulent ou n'osent prendre part à l'assaut, et qui pourraient se porter à l'avant et se montrer braves et vaillants. Votre présence y sera très importante : allez-y, seigneur ! Sans aucun doute, je pense que nous allons prendre cette porte et que nous les détruirons tous ! » Le roi était sur son cheval, avec tous les frères de l'Hôpital autour de lui, et il dit : « Seigneurs, qu'en pensez-vous ? » Alors chacun dit qu'en toute honnêteté, il disait la pure vérité. Le roi et ses hommes se tenaient entre deux portes, et prenaient garde à ce que les Sarrasins ne sortissent de la ville, car les assaillants seraient morts

se par derrier les encloïssent ;
pour ce g[a]litoient qu'il n'ississent,
car on les voloit secourir,
s'aucuns leur vosist sus courir.
2875 Aussi li roys faisoit la garde,
qui moult desire et moult li tarde
qu'il voie l'Audouanne ardoir,
par quoy la cité puist avoir.

Lors li roys descendi a pié ;
2880 en sa main tint .i. fort espié ;
si que tuit et ensamble alerent
tant qu'a la porte se trouverent.
La li assaus recomensa ;
la li plus couars s'avansa ;
2885 la se moustra chevalerie ;
la vit on qui avoit amie ;
la chascuns si bien le faisoit
qu'a Dieu et au monde plaisoit.
Li roys avoit au col sa targe,
2890 dont bien et sagement se targe ;
et certes il li est mestier
qu'il en sache bien le mestier,
car les Sarrasins des creniaus
li ont trait plus de .c. quarriiaus.
2895 Et li autre n'en sont pas quite,
car li Sarrasin grant merite
attendent des nostres tuer ;
si ne font que traire et ruer
pierres, saiettes et garros.
2900 Finablement et a briés mos,
chascuns des nostres tant s'efforce
qu'il bouterent, par fine force,
maugré tous, le feu en la porte ;
lors chascuns son eschiele porte
2905 pour drecier encontre les murs ;

si les Sarrasins les encerclaient par derrière ;
c'est pourquoi le roi et sa troupe veillaient à
ce que personne ne sortît, car ils voulaient
secourir les nôtres en cas d'attaque. Aussi le
roi montait-il la garde, lui qui désirait
beaucoup et attendait avec impatience de
voir la Douane brûler, grâce à quoi il
pourrait s'emparer de la cité.

Alors il descendit de cheval ; il tenait
dans sa main un puissant épieu ; le roi et ses
hommes marchèrent tous ensemble tant et si
bien qu'ils arrivèrent devant la porte. Là
l'assaut reprit ; là le plus lâche se porta en
avant ; là on se comporta en vrai chevalier ;
là on vit qui avait du courage ; là chacun se
comportait si bien que cela plaisait à Dieu et
au monde entier. Le roi portait à son cou
son écu avec lequel il se protégeait bien et
avec sagesse ; et, en effet, il lui était
nécessaire de bien savoir s'en servir car les
Sarrasins lui jetèrent du haut des créneaux
plus de cent carreaux. Et les autres ne furent
pas épargnés, car les Sarrasins attendaient
une grande récompense en tuant les nôtres ;
aussi ne faisaient-ils que lancer et jeter des
pierres, des flèches et des traits d'arbalètes.
Finalement, pour résumer, tous les nôtres se
donnèrent tant de mal qu'ils finirent par
mettre, malgré tous les Sarrasins, le feu à la
porte ; alors chacun apporta son échelle
pour la dresser contre les remparts ;

la ne furent pas bien seürs
 les Sarrasins qui ens estoient,
 quant ardoir la porte veoient.
 Il y avoit .i. maronnier,
 2910 qui ne fu pas le darrenier,
 – dont je le pris[e] et aime et lo –,
 qui se bouta dedens .i. tro,
 si com le tro d'une privee,
 qui estoit vieill[e] et si serre[e]
 2915 que nuls hom ne s'en donnoit garde ;
 li maronniers le tro regarde,
 et tantost dedens se bouta,
 dont par la sus les murs monta.
 Et tout en l'eure, uns escuiers,
 2920 qui estoit apers et legiers,
 monta après a moult grant peine.
 Lors crièrent a haute alainne :
 « Avant, signeurs ! Montez, montez ! »
 Li Sarrasin espouentez
 2925 furent dou cry, quant il l'oÿrent,
 dont pluseurs des murs s'enfuïrent
 il cuidoient certainement [cccxxviiV]
 que nostre crestienne gent
 fussent si fort et si yniaus
 2930 qu'il fussent ja sus les creniaus.
 Pluseurs des nostres s'essaierent
 au pertuis, mais pas n'i monterent,
 pour ce qu'il estoit si estrois
 qu'il n'en y pot monter que trois.
 2935 Or vous ay dit et raconté
 comment li roys, pleins de bonté,
 fist par ses gens le feu bouter
 en la porte, sans arrester,
 si qu'elle fu arse et brulee,
 2940 et toute en cendre degastee.
 Quant la force fu abaissie

les Sarrasins qui étaient à l'intérieur ne
 furent pas très rassurés quand ils virent la
 porte brûler. Il y avait là un marin, lequel
 n'était pas dans les derniers, – ce pour quoi
 je l'estime, je l'aime et le loue –, qui se
 glissa dans un trou, une sorte de trou pour
 latrines, vieux et si étroit que personne n'y
 prenait garde ; le marin vit le trou et aussitôt
 s'introduisit dedans ; de cette manière, il
 monta sur les remparts. Immédiatement
 après, un écuyer, qui était alerte et agile, le
 suivit avec beaucoup de peine. Alors ils
 crièrent à perdre haleine : « En avant,
 seigneurs ! Montez, montez ! » Les
 Sarrasins furent épouvantés par ce cri quand
 ils l'entendirent, ce qui en fit fuir plusieurs
 des remparts : ils étaient persuadés que nos
 soldats chrétiens étaient si forts et si rapides
 qu'ils étaient déjà sur les créneaux.
 Plusieurs des nôtres essayèrent de passer par
 ce conduit, mais ils n'y parvinrent pas parce
 qu'il était si étroit que seulement trois
 hommes pouvaient y passer. Je vous ai donc
 dit et raconté comment le roi plein de
 courage fit mettre le feu par ses hommes à
 cette porte, sans attendre, si bien qu'elle fut
 incendiée, brûlée et réduite en cendres.
 Quand la force

dou grant feu, la chevalerie
et trestout l'ost entierement
avec le roy joieusement
2945 entrerent dedens la cité ;
la n'ot Sarrasin respité
que, s'il fust atains ou tenus,
qui ne fust a sa mort venus.
Nos gens queurent de rue en rue,
2950 chascuns ocist, mehaingne ou tue :
tué en ont plus de .xx. mille,
et coururent toute la ville,
car tuit Sarrasin s'en fuioient
pour les nostres, qui [les suivoient].
2955 Mais Dieus, qui tout scet et tout voit,
qui tout gouverne et tout pourvoit,
qui Ses bons amis pas n'oublie,
eins est toudis de leur partie,
de Son paradis acouri,
2960 et le noble roy secoury,
et li donna pooir et force ;
pour ce qu'Il voit bien qu'il s'efforce
de Lui servir et qu'il s'est mis
a destruire Ses anemis,
2965 qu'estre ne peüst nullement
se fait ne l'eüst proprement
et s'avoit la chose ordonee
au taillant de sa bonne espee ;
si doit tous seuls avoir la gloire
2970 de ceste tresnoble victoire.

Les gens le roy furent espars
par la cité, de toutes pars,
qui metoient tout a essil ;
la furent Sarrasin si vil
2975 que hors de la ville fuioit
chascuns qui fuir s'en pooit ;

du grand feu eut diminué, les chevaliers et toute l'armée au grand complet, ainsi que le roi entrèrent avec joie dans la cité ; là pas un Sarrasin ne fut épargné et, s'il était attrapé ou pris, il allait au-devant de sa mort. Nos hommes courent de rue en rue ; tous ils occient, massacrent, tuent : ils ont tué plus de vingt mille hommes, et ils ont parcouru toute la ville, car tous les Sarrasins s'enfuyaient devant les nôtres qui les poursuivaient. Mais Dieu, qui sait tout et voit tout, qui régit tout et dirige tout, qui n'oublie pas Ses bons amis, mais se tient toujours à leurs côtés, Dieu est accouru de Son paradis, a secouru le bon roi et lui a donné la puissance et la force ; parce qu'Il voit bien que le roi de Chypre fait de son mieux pour Le servir et qu'il a décidé de détruire Ses ennemis, ce qui n'aurait été nullement possible s'il l'avait fait tout seul et s'il avait entrepris cet exploit avec le seul tranchant de sa bonne épée ; aussi est-ce Dieu qui doit avoir tout seul la gloire de cette très belle victoire.

Les hommes du roi s'éparpillèrent à travers la cité, de tous côtés, et ravagèrent tout ; là, les Sarrasins furent si lâches que tous ceux qui pouvaient fuir quittaient la ville ;

n'onques si grant occision
ne fu dés le temps Pharaon.
Li roys avoit fait une emprise,
2980 einsois qu'Alixandre fust prise,
par son conseil que bon tenoit,
que se Dieux grace li donnoit
que la cité fust conquestee,
il passeroit, la teste armee,
2985 tout outre pour .i. pont deffaire
qu'est entre Alixandre et le Quaire,
sus une moult grosse riviere ;
si qu'il ordena sa baniere
qu'au pont droit tenist son chemin,
2990 afin que se li Sarrasin
dou Quaire venissent acourre,
qu'il ne les peüssent secourre.
Et pour ce aussi qu'on le sievist,
une guya avoit qui li dist :
2995 « Sire, venez, je vous menray
et moult bien le chemin tenray. »
Li nobles roys s'achemina,
et de chevauchier ne fina
par mi la ville tant qu'il vint
3000 a une porte ou plus de vint
estoient ocis a l'entree.
Ceste porte estoit appellee
la Porte dou Poivre, et s'estoit
li chemins qui au Quaire aloit.
3005 Quant li roys vint en mi les chans,
il vit, a milliers et a cens,
les Sarrasins par grans tropiaus ; [cccxxviii]
adonques il resgarda ceaus
qui furent en sa compaignie,
3010 et trouva qu'il n'estoient mie
de gens d'armes plus de quarante ;
lors dist : « J'ay failly a m'entente ;

jamais il n'y eut de si grand massacre depuis l'époque de Pharaon. Avant qu'Alexandrie ne fût prise, le roi avait conçu le projet, avec ses conseillers qui jugeaient cela bon également, que, si Dieu lui donnait la grâce de conquérir la cité, il passerait, armé de pied en cap, de l'autre côté pour détruire un pont qui se trouve entre Alexandrie et le Caire, sur une très grosse rivière ; si bien qu'il ordonna aux hommes qui étaient sous sa bannière de maintenir leur route droit jusqu'au pont, afin que, si les Sarrasins du Caire accouraient, ils ne pussent secourir les Sarrasins d'Alexandrie. Et au cas où, aussi, on le poursuivait, il avait un guide, lequel lui dit : « Seigneur, venez, je vous conduirai et je vous montrerai très bien le chemin. » Le noble roi se mit en route et ne s'arrêta de chevaucher à travers la ville qu'une fois arrivé à une porte à l'entrée de laquelle plus de vingt hommes étaient morts. Cette porte s'appelait la Porte du Poivre, et c'était le chemin qui menait au Caire. Quand le roi parvint au milieu des champs, il vit des centaines et des milliers de Sarrasins qui formaient des troupes considérables ; alors il considéra ceux qui étaient en sa compagnie, et estima qu'il n'y avait pas plus de quarante hommes d'armes ; alors il dit : « Je me suis trompé ;

je cuidoie que tuit venissent
et que la baniere sievissent.
3015 Po somes pour le pont abatre
car se li Sarrasin debatre
le nous vuelent, n'est pas possible,
eins est a nous chose impossible.
Trop sont et trop scevent de guile :
3020 s'il sont entre nous et la ville,
a ce que nostre gent entendent
a courir la ville, et il tendent.
Se nous estiens d'acier trempé,
si seriens nous tuit decopé ;
3025 et s'il entrent en la cité,
nos gens seront desbareté,
car sa et la les ociront
pour ce qu'ensamble pas ne sont.
Et si li nos cloent la porte,
3030 nous et no compaignie est morte. »
Einsi [en] son cuer devisoit
et a ces .v. choses visoit
li roy, qui estoit esbahis,
et aussi com tous estahis.
3035 Et ce n'estoit mie merveille
car uns chascuns d'eaus se merveille
coment la s'estoit tellement
embatus et si folement.
Nompourquant tresbien s'atourna,
3040 et vers la ville retourna,
et dist a ses gens : « J'ay erré.
Or cheminons ferme et serré,
tout ensamble et le petit pas.
A ce cop Dieux ne faurra pas
3045 qu'Il ne nous conforte et aïde
se nous requerons Son aïde.
Mais il faut que nous nous aidons
et que tresbien nous deffendons. »

je croyais qu'ils viendraient tous et
suivraient la bannière. Nous sommes peu
nombreux pour détruire le pont car, si les
Sarrasins veulent nous en empêcher, cela ne
nous sera pas possible, cela nous sera même
impossible. Ils sont trop nombreux et
connaissent trop de ruses : s'ils se trouvent
entre nous et la ville, et qu'ils savent que
nos hommes ont l'intention d'envahir la
ville, ils s'y rendront. Même si nous étions
faits d'acier trempé, nous serions
entièrement taillés en pièces ; et s'ils entrent
dans la cité, nos hommes seront vaincus, car
ça et là les Sarrasins les tueront, parce que
nos hommes ne sont pas regroupés. Et si les
nôtres ferment la porte, nous et notre troupe
sommes morts. » C'est ainsi que le roi
réfléchissait en son cœur et considérait ces
cinq points, aussi ébahi et stupéfait que tous
ses hommes. Et ce n'était pas surprenant
que tous s'étonnent d'en être arrivés là de
cette façon et si imprudemment. Pourtant le
roi manœuvra très bien, et retourna vers la
ville ; il dit à ses hommes : « Je me suis
trompé. Maintenant, avançons d'un pas
résolu et en rangs serrés, tous ensemble et
tranquillement. Cette fois, Dieu ne
manquera pas de nous soutenir et de nous
aider si nous requérons Son aide. Mais il
faut que nous nous aidions nous-mêmes et
que nous nous défendions très bien. »

Einsi li roys les confortoit
3050 doucement et les enortoit
que chascuns feist son devoir
pour pris, honneur et gloire avoir.

Li bons rois a pris son retour,
et voloit aler tout entour
3055 la ville pour faire fermer
les portes que ne say nomer ;
mais celles sont, ce m'est avis,
qui sont devers ses anemis.
Or le gart Dieux et sa compaigne,
3060 qu'einsois qu'a la porte reveingne,
il rencontrera telle encontre,
qu'il seront bien .xx. mille contre
les .xl. qui sont o ly ;
si qu'il n'i ara si joly
3065 qui ne vosist bien estre a Londres,
a tout .i. panier plein d'alondres.

Li roys chevauche bellement,
et li Sarrasin fierement
le sievent tant qu'il l'ont ataint ;
3070 la fumiere d'eus l'air a taint,
car il estoient eschaufé
plus que dyable ne maufé.
Quant li roys perçut le barnage,
il tourna vers eaus son visage,
3075 et tantost a sa gent commande
que chascuns a bien faire entende,
et que vers la Porte se traient,
en combatant, et ne s'esmaient,
que la Dieux se combatera
3080 et de leur partie sera.
Li Sarrasin les assaillirent,
et si dur assaut leur feirent

C'est ainsi que le roi les rassurait avec
douceur et encourageait chacun à accomplir
son devoir pour obtenir prix, honneur et
gloire.

Le bon roi fit demi-tour et voulut faire
tout le tour de la ville pour faire fermer les
portes dont je ne connais pas les noms ;
mais c'est celles qui, à mon avis, se trouvent
face à ses ennemis. Que Dieu protège le roi
et son armée, parce qu'avant qu'il ne
retourne à la porte, il fera une telle
rencontre que ses hommes et lui seront
quarante contre vingt mille Sarrasins au
moins ; si bien qu'il n'y aura pas un plaisant
qui ne préférera être très loin d'ici, avec
beaucoup de chance.

Le roi chevauche à belle allure, et les
Sarrasins le poursuivent avec fougue
jusqu'à ce qu'ils l'atteignent ; la fumée
qu'ils produisaient avait assombri l'air, car
ils étaient plus furieux que des diables ou
des démons. Quand le roi entendit leur
armée arriver, il tourna son visage vers eux
et ordonna aussitôt à tous ses hommes de
s'appliquer à bien se battre, de se diriger
vers la Porte tout en combattant et de ne pas
avoir peur, car Dieu se battra à cet endroit
et serait de leur côté. Les Sarrasins les
attaquèrent et leur livrèrent un assaut si
violent,

de ferir, de lancier, de traire,
que ne le saroié retraire ;
3085 mais la contenance diray
dou roy, que ja n'en mentiray :
li roys seoit sus son destrier, [cccxxviiiV]
et tenoit le piet en l'estrier,
fort, et ferme, et seürement ;
3090 la se combat si durement
d'une hache bien enferree
que riens a ses cops n'a duree ;
il est chastiaus, il est fortresse
a ses gens, tant en tue et blesse,
3095 tant en abat, tant en pourfent,
qu'il en a ocis plus de cent.
Et li autre pas ne se faingnent :
moult en ocient et mehaingnent ;
et tant ont fait qu'il se sont trais
3100 a la porte par mi leurs trais,
et [que] la Porte ont conquestee
par vive force et bien fermee,
maugré toute la compaignie
des Sarrasins, que Dieus maudie !
3105 Mais moult en y ot de bleciez
de trais, de lances et d'espiez,
et de leurs chevaux affolez,
qui estoient las et foulez ;
et li Sarrasin en perdirent
3110 pluseurs que li nostres ocirent.

Or est li roys en Alixandre.
Si li couvient penser et tendre
comment il soit sires des portes :
il y avoit de pluseurs sortes
3115 des Sarrasins qui les gardoient,
et contre le roy les tenoient.
Li roys ala de porte en porte ;

donnant de tels coups, lançant tant de traits,
tirant tant de flèches, que je ne saurais le
dire ; mais je vous dirai comment le roi se
comporta, et je ne mentirai sur rien : le roi
se tenait sur son destrier, et gardait le pied à
l'étrier, fort, ferme et plein d'assurance ; là
il combattit si vaillamment avec sa hache
bien aiguisée que rien ne résistait à ses
coups ; il est un château, il est une forteresse
pour ses hommes, tant il tue et blesse, tant il
abat, tant il pourfend de Sarrasins, si bien
qu'il en a tué plus de cent. Et les autres ne
font pas semblant : ils en tuent et en
massacrent beaucoup ; et ils ont tant fait
qu'ils sont arrivés à la porte au milieu des
projectiles, et qu'ils ont conquis la Porte par
la violence, et l'ont bien fermée, malgré
toute la troupe des Sarrasins, que Dieu les
maudisse ! Mais il y eut beaucoup de
blessés parmi les nôtres, par des flèches, des
lances et des épieux ; et beaucoup de leurs
chevaux étaient morts, car épuisés et
exténués ; les Sarrasins aussi perdirent
plusieurs des leurs, tués par les nôtres.

Le roi de Chypre est donc maintenant
dans Alexandrie. Il lui faut réfléchir et
chercher comment il pourrait se rendre
maître des portes : il y avait toutes sortes de
Sarrasins qui les gardaient et les défendaient
contre le roi. Celui-ci alla de porte en porte ;

n'onques n'i ot porte si forte
que par force ne conqueïst,
3120 et que de ses gens n'i meïst,
selonc sa possibilité,
qu'il n'avoit pas grant quantité
de gent qui fussent bien haitiez ;
einsois estoient mal traitiez,
3125 lassé, foulé et travillié,
mal peü et mal abillié
pour le chaut et pour la bataille ;
et si n'avoient pas vitaille
ne gouvernance a leur plaisir,
3130 qu'il n'avoient temps ne loisir
d'eaus aisier, ne de l'aler querre,
ou de l'avoir en mer n'en terre.
Et li Sarrasin furent mort
de ville et de honteuse mort.

3135 C'est la maniere, c'est la guise
comment Alixandre fu prise
dou second assaut, sans retraire ;
qu'onques pour lancier ne pour traire
n'i ot celui qui se treïst
3140 arrier, ne qui se reteïst
.xx. piez de terre ; et se vous di
que ce fu en .i. venredi ;
et fu, pour ce que je ne mente,
l'an mil .ccc. .v. et sexante,
3145 landemain de la Saint Denis,
einsois que li jours fust fenis.

Quant li roys ot ses bons amis
dedens toutes les portes mis,
et chascune fu bien fermee
3150 seürement, et bien gardee,
li jours passa, li vespres vint,

et il n'y eut pas une porte si imprenable
dont il ne parvînt à s'emparer par la force, et
où il mît de ses hommes, autant qu'il
pouvait, parce qu'il n'y avait pas beaucoup
d'hommes valides ; au contraire, ils étaient
souffrants, fatigués, exténués et épuisés, mal
nourris et mal équipés contre la chaleur et
pour se battre ; et ils n'avaient ni nourriture
ni vivres comme bon leur semblait, parce
qu'ils n'avaient ni le temps ni le loisir de se
restaurer, d'aller chercher ou de trouver de
quoi manger, en mer ou sur terre. Et les
Sarrasins connurent une mort méprisable et
honteuse.

C'est de cette manière, c'est de cette
façon qu'Alexandrie fut prise lors du second
assaut, sans attendre ; parce que personne
n'a jamais reculé ou cédé vingt pieds de
terrain, malgré les lances et les flèches. Et il
faut que je vous dise que cela eut lieu un
vendredi ; et ce fut, pour vous montrer que
je ne mens pas, l'an 1365, le lendemain de
la Saint-Denis, avant la fin du jour.

Quand le roi eut placé ses bons amis à
toutes les portes, et que chacune fut bien
fermée, bien sécurisée et bien gardée, le
jour tomba, le soir arriva,

si que herbegier le convint ;
car il avoit moult batillié
la journee et moult travillié.
3155 Il choisi une grosse tour,
qui n'estoit pas trop en destour
et s'estoit forte et bien assise ;
n'i a celui qui ne l'a prise,
si commanda qu'on l'i herberge,
3160 et qu'on y prengne la heberge
pour herbergier une partie
de sa milleur chevalerie ;
et que l'autre partie veille
par mi la ville et se traveille
3165 de bien gaitier ; et que les gardes
ne soient lentes ne couardes,
n'endormies, et que bon gait [cccxxix]
face chascuns, car en agait
sont Sarrasins pour eaus destruire,
3170 s'il veoient leur queue luire.
Mais la nuit pas bien ne gaitierent,
car bien .x. mil dedens entrerent
de Sarrasins, et reponnirent,
par une porte qu'il ardirent,
3175 si com li nostre avoient fait,
qui la porte ardirent de fait,
par force au darrenier assaut ;
dont ce fu moult tresgrant deffaut,
qu'onques n'i ot home ne garde
3180 qui s'en donnast ne preïst garde,
ne qui veïst fu ne fumee ;
Saint Marc est la porte nommee,
et pluseurs, qui nommer la vuelent,
la Porte dou Poivre l'appellent.
3185 La nuit en la tour reposa,
mais heü petit repos a,
fors que le repos que Nature

si bien que le roi dut se loger, car il s'était beaucoup battu dans la journée et s'était donné beaucoup de mal. Il aperçut une grosse tour, qui n'était pas trop éloignée, et était forte et bien placée ; personne ne l'avait choisie, aussi a-t-il demandé qu'on l'installât dans cette tour, et qu'on s'y établît pour loger une partie de ses meilleurs chevaliers ; et que l'autre partie montât la garde à travers la ville et veillât à bien rester sur ses gardes ; et que les gardes ne fussent ni lents ni lâches, ni endormis, et que chacun fît bien le guet car les Sarrasins étaient prêts à les détruire, s'ils voyaient les nôtres tourner les talons. Mais ils ne firent pas bien le guet pendant la nuit, car il y eut bien vingt mille Sarrasins qui entrèrent et se cachèrent dans la ville ; ils étaient entrés par une porte qu'ils avaient brûlée, comme les nôtres l'avaient déjà fait, eux qui avaient dû brûler la porte lors du dernier assaut ; ce fut une très grande erreur qu'aucun homme ni aucun garde n'y fît attention ou n'y prît garde, ou que personne ne vît de feu ou de fumée ; la porte est appelée Saint Marc, mais d'autres l'appellent la Porte du Poivre. Le roi se reposa la nuit dans la tour, mais il trouva peu de repos, si ce n'est le repos que Nature

puet donner en tele aventure,
qu'on dit que cils fait la dorveille
3190 qui dort de l'ueil et dou cuer veille ;
et sans doubte il se travilloit,
n'a riens plus ses cuers ne veilloit,
n'a riens ne voloit travailler
fors que Sarrasins essillier.

3195 Clere fu la nuit et serie ;
li jours vint. La gaitte s'escrie
dedens .i. cor sarrasinois :
« Seigneurs, li Alexandrinois
sont tuit mis a desconfiture !
3200 Armez vous tuit grant aleüre,
et ociez le remenant,
qui sont en la ville manant ! »
Li gentils roys, pleins de noblesse,
se leva et oÿ la messe
3205 humblement et devotement,
et tuit li autres ensement
de la tour aval avalerent,
et puis sus leurs chevaus monterent,
bien armé et bien abillié,
3210 et de leur fait bien consillié.

Conté vous ay dou venredi,
or vous diray dou samedi,
comment la chose est avenue :
en Alixandre a une rue
3215 qu'on claimme la rue dou Poivre ;
des autres forment se desoivre,
car c'est la grant rue, a droit dire.
Entré y furent tire a tire,
celeement, en larrecin,
3220 plus de .x. mille Sarrasin,
par mi la porte qu'il ont arse,

peut donner en une telle aventure, car on dit
qu'il ne dort qu'à moitié celui qui dort d'un
œil, mais dont l'esprit ne dort pas ; et cela
ne fait pas de doute que le roi se
tourmentait, qu'il ne se souciait et ne voulait
se préoccuper de rien, si ce n'est de détruire
les Sarrasins.

La nuit fut claire et sereine ; le jour se
leva. Le guetteur hurla à travers un cor
sarrasin : « Seigneurs, les Alexandrinois ont
été entièrement vaincus ! Armez-vous tous
très vite, et tuez ceux qui restent, ceux qui
se trouvent dans la ville ! » Le bon roi plein
de noblesse se leva et écouta la messe, avec
simplicité et dévotion, et tous les autres
descendirent également de la tour, puis
montèrent sur leurs chevaux, bien armés,
bien équipés et bien informés de ce qu'ils
avaient à faire.

Je vous ai raconté ce qui s'est passé le
vendredi, je vais maintenant vous dire ce
qui est arrivé le samedi : à Alexandrie, il y a
une rue qu'on appelle la rue du Poivre ; elle
est très différente des autres, car c'est la rue
principale, à vrai dire. Plus de vingt mille
Sarrasins y étaient entrés les uns après les
autres, en cachette, furtivement, par la porte
qu'ils avaient brûlée

dont la cendre est ja toute esparse.
Li roys de ce riens ne savoit,
et pour ce grant mestier avoit
3225 de chevauchier seurement,
et de li garder sagement ;
car il n'avoit pas avec li,
si com dire oÿ l'ay celi
qui y estoit, plus de .l.
3230 hommes d'armes, ou de .lx..
Toutevoie il fu qui li dist,
dont il re prist moult et maudist
ceus qui le gait faire devoient,
quant de ce fait riens ne savoient.
3235 Li roy fu au piet de la tour
et sa gent li furent entour,
tuit prest de faire leur devoir ;
mais vraiment petit pooir
ont, se Dieux n'est de leur bataille,
3240 qui toudis pour les Siens bataille,
car .l. contre .x. mille,
ce n'est mie pareille bille.

Par mi la ville chevaucha
li gentis roys qui detrancha
3245 maint Sarrasin en combatant,
qu'il en y avoit encor tant
qui laiens estoient tapis, [cccxxixV]
qu'a merveille ; mais l'un n'a pis
que li autres, car sans doubance
3250 tuit sont puni d'une sentence :
c'est par le tranchant de l'espee ;
autre grace n'i est donnee !
Et si s'estoient rafreschis,
li uns mieus et li autres pis.
3255 Briefment tant se sont combatu,
tant en ont mort et abatu,

et dont la cendre s'était déjà entièrement dispersée. Le roi ne savait rien de cela, c'est pourquoi il lui était grandement nécessaire de chevaucher en toute sécurité et de rester sagement sur ses gardes ; car il n'avait avec lui, comme me l'a dit une personne qui s'y trouvait, pas plus de cinquante ou soixante hommes armés. Cependant, quelqu'un le dit au roi, ce pourquoi ce dernier réprimanda et blâma sévèrement ceux qui devaient faire le guet et qui ne savaient rien de cela. Le roi était au pied de sa tour, avec tous ses hommes autour de lui, tout prêts à accomplir leur devoir ; mais ils ont vraiment peu de chance, si Dieu ne les aide dans leur bataille, Dieu qui se bat toujours pour les Siens, car, à cinquante contre dix mille, ce n'est pas équitable.

Le noble roi chevauchait à travers la ville, et taillait en pièces nombre de Sarrasins en combattant, parce qu'il y en avait encore tant, cachés à l'intérieur de la cité, que c'en était étonnant ; mais les uns ne sont pas traités plus mal que les autres car, sans aucun doute, ils sont tous punis de la même sentence : c'est le tranchant d'une épée ; on ne donne pas d'autre grâce ici ! Les nôtres s'étaient reposés, certains mieux que d'autres. Bref, ils se sont tant battus, ils ont tué et abattu tant de Sarrasins,

tant ont sa et la chevauchié
que hors de la ville chacié
les ont ; et encor les chassoient
3260 par mi les champs et les tuoient ;
si qu'il en y ot tant de mors,
dedens la cité et dehors,
que je ne le saroie dire,
n'uns bons clers nombrer ou escrire.
3265 Et quant li roys vit qu'il estoient
si desconfit qu'il ne s'osoient
mais aprochier de la cité,
il couvint de necessité
qu'en la ville se retornast
3270 et que ses gens bien ordonnast,
s'il voloit qu'elle fust tenue,
bien gardee et bien deffendue.

Li roys dedens la ville entra,
qu'onques Sarrasin n'encontra,
3275 grant ne petit, ne fol ne sage,
amiraut, ne prince, ne page,
car tuit avoient fait la vuide.
Li roys la cité tenir cuide.
Mais n'est pas bon de ce cuidier,
3280 car il faurra a son cuidier,
qu'estranges y avoit pluseurs,
chevaliers et autres signeurs,
qui ne loent pas qu'on la tengne
pour nulle chose qui avengne.
3285 Li gentils roys, sans detrier,
fist par mi tout son ost crier
que toute maniere de gent,
gens d'armes, vallet et sergent,
fussent tuit a une assamblee,
3290 en une place grant et lee
qu'est entre la ville et la mer ;

ils ont tant chevauché ça et là qu'ils les ont
chassés hors de la ville ; ils les
pourchassaient encore à travers les champs
et les tuaient ; si bien qu'il y eut tant de
morts, à l'intérieur comme à l'extérieur de
la cité, que je ne saurais le dire, ni un bon
clerc les compter ou le mettre par écrit. Et
quand le roi vit que les Sarrasins avaient été
mis dans une telle déroute qu'ils n'osaient
plus approcher de la cité, il lui fallut
retourner rapidement dans la ville et bien y
disposer ses hommes, s'il voulait qu'elle fût
tenue, bien gardée et bien défendue.

Le roi entra dans la ville et ne rencontra
aucun Sarrasin, ni grand ni petit, ni fou, ni
sage, émir ou prince ou page, car tous
avaient vidé les lieux. Le roi croit tenir la
cité. Mais il n'est pas bon de croire cela,
parce qu'il se trompe : il y avait plusieurs
étrangers, chevaliers et autres seigneurs, qui
n'approuvaient pas qu'on tînt la cité, quoi
qu'il arrivât. Le noble roi, sans attendre, fit
annoncer à travers toute son armée que tous
les hommes, quels qu'ils soient, hommes
d'armes, écuyers et sergents, devaient tous
se réunir sur une place grande et large qui se
trouve entre la ville et la mer ;

autrement ne la say nommer.
Li roys entre sa gent estoit,
et avoir leur conseil voloit,
3295 comment il se doit maintenir,
et s'on puet la ville tenir.
Quant il furent tuit en la place,
il leur dist : « Signeurs, la Dieu grace,
nos annemis sont desconfis,
3300 et ceste ville avons conquis.
Or resgardons que nous ferons,
et comment nous la garderons ;
car de vous la victoire vient,
et pour ce doy et me couvient
3305 par vostre bon conseil user. »
Aucuns y ot qui, sans muser
et sans conseil, li respondirent
par tele maniere et deïrent
que, par saint Pierre le martyr,
3310 il se voloient departir,
et que tenir ne la porroient,
et pour ce plus n'i demourroient.
Li roys leur dist : « Signeurs, pour quoy ?
Se Dieux me doint joie, je croy
3315 que, se nous sommes tuit preudomme
et tuit bonnes gens einsi comme
jusques a ci avons esté,
que par force et par poësté
ceste cité deffenderons
3320 contre tous et la garderons. »

Un en y ot qui se leva,
et qui audience rouva,
et il fu tresbien escoutez ;
si li dist : « Sire, ne doubtiez
3325 que ceste ville a si grant tour
que s'on voloit chascune tour

je ne sais pas comment elle s'appelle. Le roi était au milieu de ses hommes, et voulait avoir leur avis sur ce qu'il devait faire et s'il pouvait tenir la ville. Quand ils furent tous sur la place, il leur dit : « Seigneurs, grâce à Dieu, nos ennemis sont vaincus, et nous avons conquis cette ville. Maintenant, réfléchissons à ce que nous allons faire et aux moyens de la garder ; car la victoire vient de vous, et pour cela, je dois et j'ai le devoir d'user de votre bon conseil. » Il y en eut quelques-uns qui, sans tarder et sans réfléchir, lui répondirent de cette manière, disant que, par saint Pierre le martyr, ils voulaient partir, qu'ils ne pourraient tenir la ville et que, pour cette raison, ils ne resteraient pas là. Le roi leur dit : « Seigneurs, pourquoi ? Que Dieu me donne satisfaction, je crois que, si nous sommes tous des hommes de valeur et des hommes de bien comme nous l'avons été jusqu'ici, nous défendrons cette cité contre tous par notre force et notre puissance, et nous la garderons. »

Il y en eut un qui se leva, qui demanda la parole et qui fut très bien écouté ; il dit au roi : « Seigneur, sans aucun doute, cette ville est si grande que, si on voulait garnir toutes les tours,

garnir, les murs et les creneaus [cccxxx]
de gens d'armes bons et yniaus,
vous n'avez mie le vintisme,
3330 non, se Dieux me gart, le centisme
de gens d'armes qu'il couvenroit
au garnir ; dont il avenroit
que li Sarrasin, s'il voloient,
par .v^c. lieus y entreroient ;
3335 et toute vostre artillerie
est despendue et essillie.
Encor y a un autre point :
vous n'avez de vitaille point,
et chascuns la hors la tendra,
3340 si que saiens point n'en vendra,
ne vous n'en porrez point avoir,
pour promesse ne pour avoir.
Nos chevaus n'ont paille ne fein,
si que eaus et nous morrons de fein.
3345 Et s'est li soudans, pres de ci,
qui amenra, je le vous di,
par .v^c. fois .v^c. mil hommes
a si po de gent que nous sommes,
et seront frés et bien peüs !
3350 Si que, sire, trop deceüs
seriens de ci demourer,
pour nous tous faire devourer ;
car po de chose est, sans doubtance,
de nous encontre sa puissance,
3355 meesmement en son païs !
Et de li sommes tant haïs,
qu'il n'en penroit .i. a rençon
pour la cité de Besençon !
Et n'atendez secours n'aÿe
3360 fors dou ciel, je ne doute mie !
Or resgardez que ce sera
quant li soudans chevauchera :

les remparts et les créneaux avec des
hommes d'armes valeureux et rapides, vous
n'avez pas le vingtième, pas même, que
Dieu me garde, le centième d'hommes
d'armes nécessaires à sa défense; ce qui fait
que les Sarrasins, s'ils le voulaient,
pourraient entrer dans la ville par cinq cents
chemins ; et toute votre artillerie a été
utilisée et épuisée. Il y a encore un autre
point : vous n'avez aucune nourriture, et
tous ceux qui sont là, au dehors, la
bloqueront, si bien qu'elle n'arrivera jamais
à l'intérieur de la ville, et vous ne pourrez
rien obtenir ni avec des promesses ni avec
de l'argent. Nos chevaux n'ont ni paille ni
foin, si bien que nous mourrons de faim
avec eux. Et puis il y a le sultan qui vit près
d'ici et qui amènera, je vous le dis, cinq
cents fois cinq cent mille hommes, frais et
repus, face à nous qui sommes si peu ! C'est
pourquoi, seigneur, nous serions vraiment
fous de rester ici, pour nous faire tous
massacrer ; car nous sommes, sans aucun
doute, peu de chose face à la puissance du
sultan, surtout dans son pays ! Et nous
sommes tant haïs de lui qu'il ne prendrait
même pas la cité de Besançon pour rançon
d'un seul d'entre nous ! N'attendez aucun
secours ni aucune aide, si ce n'est du ciel,
ce dont je ne doute pas ! Maintenant,
regardez ce qui se passera quand le sultan
attaquera :

tuit serons pris a la ratiere !
Si que, sire, en nulle maniere
3365 je ne conseille la demeure.
Partons nous tuit, car il est heure
Vraiment ! » Ce fu le vicomte
de Toureinne qui dist ce conte,
et ceste response bailla,
3370 dont li roys moult se mervilla,
pour ce qu'il li avoit promis
que, s'en pais des annemis,
par engin ou par hardiesse,
pooit penre aucune fortresse,
3375 que un an entier le serviroit,
et que de li ne partiroit.
Avec ce tuit li estrangier,
en tout, sans muer ne changier,
l'avouèrent et l'ensuirent,
3380 et au roy tout en haut deïrent
qu'il n'en couvenoit plus parler,
car il s'en voloient raler,
et que sans doubte il ne porroient
tenir la cité, ne voloient.

3385 Quant li roys oÿ ceste note,
dedens son cuer forment la note,
mais onques ne s'en effrea,
ne sa maniere n'en mua,
eins respondi arreement :
3390 « Biau sire, je voy bien comment
vous consilliez en verité
que ne tenons pas la cité,
et qu'elle n'est mie tenable,
comment qu'elle soit deffensable,
3395 et que tels en est li peris
com de nous tous estre peris.
Mais il me samble le contraire ;

nous serons tous pris comme des rats ! C'est
pourquoi, seigneur, je ne vous conseille en
aucun cas de rester. Partons tous, car il est
vraiment temps ! » Ce fut le vicomte de
Turenne qui tint ce discours et donna cette
réponse, ce dont le roi s'étonna grandement
parce que le vicomte lui avait promis que,
s'il parvenait à prendre une forteresse dans
le pays des ennemis de Dieu, par les armes
ou par le courage, il le servirait pendant une
année entière et ne le quitterait pas. Avec
cela, tous les seigneurs étrangers, au grand
complet, approuvèrent et répétèrent ce
qu'avait dit le vicomte, sans modifier ni
changer un seul mot, et ils dirent haut et fort
au roi qu'il n'était plus nécessaire d'en
parler, parce qu'ils voulaient s'en retourner,
et que, sans aucun doute, ils ne pourraient
tenir la cité, et qu'ils n'en avaient pas
l'intention.

Quand le roi entendit ces remarques, il
les grava bien dans son cœur, mais ne s'en
effraya pas, ni ne modifia son attitude, au
contraire, il répondit posément : « Mes
chers seigneurs, je vois bien que vous
pensez en vérité que nous ne tenons pas la
cité et que nous ne pouvons pas la tenir,
alors qu'elle peut être défendue, et que le
danger est tel que nous allons tous mourir.
Mais il me semble que c'est le contraire ;

vesci pour quoy, ne m'en puis taire :
 ceste cité est de grant garde,
 3400 a gent qui est lente et couarde,
 ou paresseuse, ou endormie,
 qui deffendre ne s'ose mie.
 Mais .i. vaut vint et .i. vaut cent
 qui hardiement se deffent,
 3405 especiaument en ce cas ;
 car qui deffent de haut en bas,
 il a des .c. pars l'avantage ; [cccxxxV]
 ne ce n'est que forsen et rage
 d'assaillir encontre ces murs,
 3410 qui sont haus, larges et seürs.
 Et se bien nous en est cheü,
 Dieux l'a fait, vous l'avez veü.
 Nous avons pris ceste cité
 maugré eaus et contre leur gré,
 3415 et si les avons desconfis,
 chaciez hors, navrez et occis
 tant qu'elle nous est demouree,
 fort et seüre et bien fermee ;
 et s'est plus fort chose dou prendre
 3420 mil fois que ce n'est dou deffendre.
 Nous avons arsons, arbalestres,
 espringales, garroz, saiettes,
 et d'artillerie tout plain
 qu'il nous ont laissié tout de plain ;
 3425 en ces tours sont et en ces portes,
 dont elles sont assez plus fortes ;
 si les baterons de leur verge,
 par saint Julien, qui herberge
 les pelerins. Pas ne m'acorde
 3430 a vostre dit, eins m'en descorde
 dou tout en tout. Tant comme au vivre,
 n'est pas bele chose d'estre yvre ;
 c'est bon de vivre sobrement,

voici pourquoi, je ne peux me taire là-
 dessus : cette cité est difficile à garder pour
 des hommes lents et lâches, paresseux ou
 endormis, qui n'osent pas se défendre. Mais
 un homme en vaut vingt, il en vaut même
 cent lorsqu'il se défend vaillamment,
 surtout dans cette situation ; car celui qui
 défend du haut vers le bas, il a cent fois
 l'avantage ; c'est de la folie et du délire que
 d'assaillir ces remparts qui sont hauts,
 larges et fortifiés ; et si nous avons réussi,
 c'est grâce à Dieu, vous l'avez bien vu.
 Nous avons pris cette cité malgré eux et
 contre leur gré, et nous les avons vaincus,
 chassés, blessés et tués, si bien que la ville
 nous est restée, puissante, sûre et bien
 fermée ; et c'est mille fois plus difficile de
 prendre que de défendre une ville. Nous
 avons des arcs, des arbalètes, des
 espringales, des carreaux, des flèches, et
 beaucoup d'autres pièces d'artillerie qu'ils
 nous ont entièrement laissées dans ces tours
 et dans ces portes, ce qui les rend encore
 plus fortes ; nous les battons donc avec
 leurs propres armes, par saint Julien qui
 accueille les pèlerins. Je ne suis pas
 d'accord avec ce que vous dites, au
 contraire, je m'y oppose du tout au tout. De
 même en ce qui concerne les vivres, il n'est
 pas bon d'en avoir trop ; il est bon de vivre
 dans la sobriété,

car on en vit plus longuement.
3435 Qui bien querroit, il trouveroit
saiens dont on gouverneroit
tout cest ost .iiii. mois ou .vi.,
ou .vii. [ou] .viii. ou .ix. ou .x.,
ou par aventure encor plus,
3440 qui est grant chose. Et au seurplus
nous sommes pres de nostre terre,
s'envoierons des vivres querre
et tout ce qu'il nous couvienra.
Ne le soudant pas ne venra
3445 si tost que nous n'aiens secours
de nostre païs ou d'ailours.

L'empereur de Coustentinoble,
qui a le cuer vaillant et noble,
venra se ci sommes assis,
3450 einsi le nous a il promis ;
et aussi venront ceus de Rodes.
Se Dieux me gart, onques Herodes
ne fist si mal que nous ferons
quant de ci nous departirons,
3455 especiaument par tel guise !
Et que feront ceuls de Venise,
ceuls de Gennes, ceuls d'Alemaigne,
de France, d'Escosse, d'Espaingne,
ceuls de Behaingne et de Hongrie ?
3460 Certainnement je ne doubt mie
que cil ne doivent acourir
qui vuelent a honneur venir ;
car il n'a en trestout le monde,
tant comme il tient a la reonde,
3465 place qui soit si honnourable,
ne reputee si notable,
comme est ceste place ou nous sommes.
Je ne donroie pas .ii. pommes

car on vit plus longtemps. Si l'on cherche bien, on pourrait trouver à l'intérieur de la ville de quoi nourrir toute cette armée pendant quatre mois ou six, ou sept, ou huit, ou neuf, ou dix, et même peut-être plus encore, ce qui est beaucoup. En outre, nous sommes près de notre terre, et nous enverrons chercher des vivres et tout ce dont nous aurons besoin. Et le sultan ne viendra pas avant que nous n'ayons reçu du secours de notre pays ou d'ailleurs.

L'empereur de Constantinople, qui a le cœur vaillant et noble, viendra si nous siégeons ici, comme il nous l'a promis, ainsi que ceux de Rhodes. Que Dieu me protège, jamais Hérode ne fit quelque chose d'aussi méprisable que ce que nous ferons quand nous partirons d'ici, surtout de cette manière ! Et que feront ceux de Venise, ceux de Gènes, ceux d'Allemagne, de France, d'Ecosse, d'Espagne, ceux de Bohême et de Hongrie ? Certes, je ne doute pas que ceux qui veulent acquérir de l'honneur n'accourent ici ; car il n'y a dans le monde entier, aussi loin qu'on puisse imaginer, un endroit qui soit aussi honorable, ni aussi réputé comme l'est cette place où nous nous trouvons.

de cuer ou honneur est si morte,
3470 qui dou tenir ne se conforte.
Et qui seroit a Pampelune,
a Bruges, a Gant ou a Brune,
se deveroit il venir ci !
Et nous y sommes, Dieu mercy,
3475 telement que vous en serez
toute vostre vie honnurez !
Aussi seront tuit qui ci sont,
pour ce qu'a la prendre esté ont.
Et s'avons Dieu de no partie,
3480 qui a ceste emprise bastie,
que ja ne se fust soustenue
s'elle ne fust de Lui venue !
Il s'en puet aler qui vorra, [cccxxxi]
et qui bien vuet, il demourra.
3485 Mais onques chose si honteuse
ne fu, ne si mau gracieuse,
ne dont honneur tant abaissons,
se ceste fort cité laissons !
Qui porroit tenir ce recet
3490 mieux vaurroit qu'autre .xvii.,
que de Promission la Terre
en porriens avoir et conquerre
avec tout le país d'entour ;
si que j'aray si grant tristour
3495 s'il convient qu'einsi me departe,
que, foy que je doy sainte Marthe,
jamais n'aray parfaite joie
pour vostre honneur et pour la moie,
que je tieng pour toute perdue
3500 se courages ne vous remue !
Si vous pri que chascuns demeure,
qu'autrement il se deshonneure. »
Quant il ot finé sa parole,
les estranges dont je parole

Un homme pour qui l'honneur est si peu de chose et qui ne se réjouit pas à l'idée que l'on garde la cité, ne vaut rien pour moi. Et quiconque se trouve à Pampelune, à Bruges, à Gand, à Brno, voudrait venir ici ! Et nous, nous y sommes, grâce à Dieu, et dans de telles conditions que vous en serez toute votre vie couverts de gloire ! Tous ceux qui sont ici seront tenus en haute estime parce qu'ils ont participé à la prise de la ville. Et Dieu est de notre côté, Lui qui a bâti ce projet qui n'aurait jamais pu se faire s'il n'était venu de Lui ! Peut partir qui voudra, et celui qui le veut peut rester. Mais il n'y a jamais rien eu de plus honteux, ni de plus laid, ni de plus néfaste pour notre honneur que d'abandonner cette puissante cité ! Celui qui pourrait tenir cette ville fortifiée en vaudrait dix-sept autres, parce que nous pourrions prendre et conquérir la Terre Promise, avec toute la région autour ; et j'aurai une si grande tristesse s'il me faut partir ainsi, que, par la foi que je dois à sainte Marthe, je ne serai jamais parfaitement satisfait de votre honneur et du mien, que je considère comme entièrement perdus si le courage ne vous anime ! Aussi je vous prie tous de rester car, sinon, vous vous déshonorerez ! » Quand il eut terminé son discours, les seigneurs étrangers dont je parle

3505 respondirent qu'il s'en iroient,
et que tenir ne le porroient.

De Coustantinoble la mis
avoit li papes et tramis
com legat le bon patriache ;
3510 n'est plus preudomme, que je sache ;
si que tresbien les sermonna
et moustré en son sermon a
comment messires saint Thomas
de bien faire onques ne fu las :
3515 eins fu en Ynde la majour,
pour l'amour de Nostre Signour,
et y mourut piteusement
pour bien faire et non autrement.
« Aussi vous estes ci venu
3520 disans que vous estes tenu
pour faire Son tresdous service ;
dont le partir yert trop grant vice,
et s'arez perdu et deffait
tout le bien que vous avez fait ;
3525 car bien et deshonneur ensamble
ne puelent estre, ce me samble.
Aussi dit on que cils qui sert,
s'il ne parsert, son louier pert. »
Bien leur moustra la sainte page,
3530 mais il perdi tout son langage,
qu'il respondirent brief et court :
« Nous en yrons ; la vie y court.
Nous ne volons mie morir
seans de fain, sans cop ferir ;
3535 ne ce n'est riens de no pooir
contre le leur, a dire voir. »
Tele fu la conclusion
de toute leur entencion.

répondirent qu'ils s'en iraient et qu'ils ne
pourraient défendre la ville.

Le pape avait mandaté et envoyé de
Constantinople comme légat à Alexandrie le
bon patriarche ; je n'en connais pas de plus
sage. Il leur fit un très bon prêche et leur
montra dans son sermon comment
monseigneur saint Thomas ne fut jamais
lassé de faire le bien : il se rendit ainsi en
Inde majeure, pour l'amour de Notre
Seigneur, et y mourut de façon pitoyable en
accomplissant de bonnes actions et rien
d'autre. « Vous êtes aussi venus ici en vous
disant au très doux service de Dieu ; cela
serait donc un très grand péché de partir, et
vous perdriez et détruiriez tout le bien que
vous avez accompli ; car le bien et le
deshonneur ne peuvent aller ensemble, il me
semble. On dit aussi qu'un serviteur, s'il ne
fait pas son service jusqu'au bout, perd son
salaire. » Il leur expliqua bien le texte saint,
mais il perdit toute son éloquence lorsqu'ils
répondirent en quelques mots : « Nous
partirons ; il y va de notre vie. Nous ne
voulons pas mourir de faim ici, sans
combattre ; et notre puissance n'est rien
comparée à la leur, à dire vrai. » Tels furent
leurs derniers mots.

Quant li roys vit tout clerement
 3540 qu'il ne les porroit nullement
 retenir par son biau parler,
 einsois s'en voloient aler,
 il monta tantost a cheval
 entre lui et son mareschal,
 3545 et chevaucha dedens la ville.
 Et sachiez certainement qu'il le
 faisoit pour donner exemplaire
 que tout einsoi devoient faire,
 et pour donner cuer a sa gent.
 3550 Mais pour .ii. mil mars d'argent
 ne le sievissent ; eins tournerent,
 et en leur galee monterent ;
 et pluseurs autres les sievoient,
 qui leur signeur tout coy laissoient.
 3555 Li roys entour lui resgarda,
 et de toutes gens ne trouva
 qu'environ .vi^{xx}. hommes d'armes ;
 lors dist : « Honneur, Amours et dames !
 Que direz vous, quant vous verrez
 3560 ces gens qui sont si esserrez ?
 Certes jamais n'aront honnour
 par droit, fors toute deshonnour. »
 Et d'autre part les Sarrasins [cccxxiV]
 acouroient tous les chemins,
 3565 et entroient a grans monciaus
 en la ville comme pourceaus.
 Si ne les peüst soustenir,
 ne l'estour encontre eaus tenir,
 car trop estoient durement.
 3570 Si se retreÿ sagement,
 et vers ses galees tourna,
 qu'ailleurs ressort ne retour n'a.

Quand le roi vit très clairement qu'il ne
 pourrait en aucune façon les retenir par ses
 bonnes paroles, et qu'au contraire, ils
 voulaient partir, il monta aussitôt sur le
 cheval qui était entre lui et son maréchal, et
 chevaucha à travers la ville. Et soyez
 certains qu'il le faisait pour montrer
 l'exemple et pour donner du courage à tous
 ses hommes. Mais même pour deux mille
 marcs d'argent, ils ne l'auraient pas suivi ;
 au contraire, ils partirent dans l'autre sens,
 et montèrent dans leurs galées ; et beaucoup
 d'autres les suivaient, laissant leur seigneur
 sans voix. Le roi regarda autour de lui et ne
 compta parmi tous ses compagnons que
 vingt-six hommes d'armes environ ; alors il
 dit : « Honneur, Amour et dames ! Que
 direz-vous lorsque vous verrez ces hommes
 si égarés ? Il est certain que jamais ils ne
 pourront connaître l'honneur, mais
 uniquement le déshonneur. » En outre, les
 Sarrasins accouraient de toutes parts, et
 entraient en grand nombre dans la ville,
 comme des pourceaux. Et le roi ne pourrait
 les repousser, ni soutenir l'assaut, car ils
 étaient beaucoup trop nombreux. Il battit
 donc sagement en retraite et retourna vers
 ses galées, parce qu'il n'avait d'autre
 recours, ni d'autre solution.

Li roys monta en sa galee,
a cuer triste, a face esplouree ;
3575 trop fu courciés, trop fu dolens ;
il n'avoit d'Alixandre a Lens
personne qui fust si dolente.
Il se complaint, il se demente ;
des yex pleure, dou cuer soupire ;
3580 homs vivans ne [vous] saroit dire
son meschief ; trop se desconforte
et dist : « Honneur, or yes tu morte !
Certes dou tout perdu t'avons
sans recouvrer, bien le savons ! »
3585 Li gentils roys pleins de vaillance,
qui vit ceste desordenance,
fist tantost mander le legat ;
il vint et congnut son estat :
moult doucement le reconforte ;
3590 moult li prie, moult li enorte
qu'oublie sa triste pensee :
« Alons de galee en galee,
sire, fait il, et les prions
pour vir se nous les porrions
3595 faire demourer par nul tour,
et plus ne soiez en tristour. »
Li roys y ala sans attendre,
mais onques ne vorrent descendre,
pour parole, ne pour priere,
3600 ne n'en firent samblant ne chiere ;
si retourna dont il venoit,
et vit bien qu'il li couvenoit
oubeïr, qua[r] li estrangier
li font faire le plait Ogier ;
3605 c'est a dire contre son gré
faut qu'il face leur volenté.
.ii. jours demoura sus le port
en tel peinne et en tel descort

Le roi monta dans sa galée, le cœur
triste, le visage mouillé de pleurs ; il était
très en colère, très malheureux ; personne
n'était plus malheureux que lui
d'Alexandrie jusqu'à Lens. Il se lamente, il
se désole ; il pleure à chaudes larmes, il
soupire profondément ; personne ne saurait
vous décrire sa déception ; il est grandement
désespéré et dit : « Honneur, tu es mort
maintenant ! Nous t'avons définitivement
perdu, sans espoir de te retrouver, nous le
savons bien ! » Le noble roi plein de
courage, à la vue de ce désordre, fit aussitôt
appeler le légat du pape ; celui-ci vint et
découvrit son état : il le reconforte avec
beaucoup de douceur ; il l'incite et
l'encourage vivement à oublier ses tristes
pensées : « Allons de galée en galée,
seigneur, dit-il, et implorons-les, pour voir
si nous pouvons les faire rester par quelque
moyen que ce soit, et ainsi vous ne serez
plus triste. » Le roi y alla sans attendre,
mais ils ne voulurent jamais descendre,
malgré les discours, malgré les prières, et ils
ne firent pas même un geste, ni un signe. Le
roi retourna donc d'où il venait, et il vit bien
qu'il lui fallait se soumettre, car les
seigneurs étrangers lui jouaient le procès
d'Ogier, c'est-à-dire qu'il devait agir selon
leurs volontés et contre son gré. Il resta
deux jours dans le port, en telle peine, en tel
trouble

tant que yaue douce fu faillie.
3610 Lors fist ordonner sa navie,
et vers Chypre adressa sa voie.
Or prions Dieu qui le convoie,
car Fortune li est contraire,
qui li a esté debonnaire.

3615 Li roys en son païs retourne.
Sa nef se trestourne et bestourne,
car une tempeste leva
si grant que ci ne la ne va
qu'il ne cuide qu'elle s'affonde
3620 ou fons de haute mer parfonde.
Li vens fu gros, la mer fu tourble ;
l'onde de la mer l'iaue tourble
si qu'il n'i avoit si hardi
qui n'eüst cuer acouardi ;
3625 et trestuit li autre ensement
estoient mené telement
qu'il cuidoiert bien estre mort.
Mais Dieux, qui ne vuet pas la mort
dou pecheur, le roy deffendi,
3630 et seürement le rendi
en Chypre, dedens sa maison,
en la cité de Nimesson.
Quant il furent tuit arrivé,
n'i ot estrange ne privé
3635 qui en son cuer ne se resjoie,
et qui ne meinne feste et joie,
quant il ont passé tel fortune ;
aussi toute la gent commune
dou païs grant feste en feïrent.
3640 De leurs galees descendirent
et aus hostelx se hesbergierent ;
a grant joie se desarmerent.
Assez briefment li estrangier, [cccxxxii]

jusqu'à ce que l'eau douce vint à manquer.
Alors il fit préparer sa flotte et fit route vers
Chypre. Prions maintenant Dieu qu'Il
l'accompagne, car Fortune, qui a été
généreuse avec lui, lui est maintenant
contraire.

Le roi retourne dans son pays. Son
navire se tourne et se retourne, car une telle
tempête s'est levée que, où qu'il aille, il
croit qu'il va plonger au fin fond de la haute
mer si profonde. Le vent était fort, la mer
agitée ; les vagues se soulevaient à tel point
que même le plus téméraire avait peur ; et
tous les autres aussi étaient tellement
malmenés sur leurs bateaux qu'ils pensaient
bien mourir. Mais Dieu, qui ne veut pas la
mort du pécheur, protégea le roi et le
conduisit en toute sécurité à Chypre, chez
lui, dans la cité de Limassol. Quand ils
furent tous arrivés, il n'y eut personne,
étranger ou proche, qui ne se réjouît
sincèrement et qui ne leur fît un accueil très
chaleureux et joyeux, parce qu'ils avaient
survécu à de tels malheurs ; aussi tous les
habitants de la région étaient-ils très
heureux de leur retour. Le roi et ses
hommes descendirent de leurs galées et
prirent leurs quartiers ; ils déposèrent leurs
armes avec une grande joie. Très
rapidement, les seigneurs étrangers,

ou le roy trouva maint dangier,
3645 se departirent sà et la,
et briefment chascuns s'en ala.
.vi. furent, dont je vous diray
les noms, que ja n'en mentiray,
chascuns avoit o li sa route ;
3650 vez ci leurs nons, je n'en fais doubte.
Mais einsois qu'il se departissent
ne que de Nimesson ississent,
li roys les paia richement,
et leur donna moult largement
3655 or, argent, vaisselle, joiaus,
dras de soie et chevaus nouveiaus ;
et a son pooir les paioit
selonc ce que chascuns estoit.
Aussi fist il au remenant
3660 qui en son país sont manant.

Li roys en Chypre sejourna,
qui pas longuement sejour n'a :
la ne fait que voies trouver
pour Sarrasins nuire et grever.
3665 Il fist la .i. moys de sejour.
.i. matinet, au point dou jour,
appella un sien chambellain,
que chascuns aime, et je aussi l'aim,
– chevaliers est de grant renom,
3670 et Bremont de la Vote a nom –,
et li dist : « Bremont, chers amis,
nous [dormons], et nos annemis
ne dorment pas, mais toudis veillent,
et de nous grever se traveillent ;
3675 si ne devons mie dormir,
ne nous a tel sejour tenir,
eins devons toudis travillier,
quant einso les veons veillier,

avec lesquels le roi avait connu maintes
difficultés, partirent ça et là, et rapidement
tous s'en allèrent. Ils étaient six, et je vais
vous dire leur nom, sans mentir, et chacun
avait avec lui sa propre troupe ; voici leur
nom, assurément. Mais avant qu'ils ne
partissent et qu'ils ne quittassent Limassol,
le roi les paya gracieusement et leur donna
avec une grande générosité de l'or, de
l'argent, de la vaisselle, des bijoux, des
draps en soie et de nouveaux chevaux ; il les
paya du mieux qu'il pouvait et selon le rang
de chacun. Il fit de même avec ceux qui
restaient et qui résidaient dans son pays.

Le roi séjourna à Chypre, mais ne se
reposa pas longtemps : il ne s'occupait que
de chercher des moyens de nuire et causer
des dommages aux Sarrasins. Il demeura là
un mois. Un matin, au lever du jour, il
appela un de ses chambellans, que tous
appréciaient, et moi aussi je l'apprécie ;
c'est un chevalier de grand renom, et il a
pour nom Brémont de la Voulte. Le roi lui
dit : « Brémont, mon cher ami, nous
dormons, mais nos ennemis ne dorment pas,
au contraire, ils veillent constamment et
emploient tous leurs efforts à nous nuire ;
aussi ne devons-nous pas dormir, ni nous
reposer ainsi, mais nous devons employer
toutes nos forces

pour eaus porter honte et damage,
3680 car il tiennent nostre heritage.
Si vous diray que vous ferez :
bien et bel vous ordonnerez,
et si penrez .iiii. galees,
bien garnies et bien armees,
3685 de quoy vous serez capitaine.
N'i ressongniez peril ne peinne,
qu'envoier vous vueil en Surie :
ce sont une gent endormie,
si vueil que vous les resvilliez,
3690 et que tantost vous abilliez ! »

Quant Bremons oy la nouvelle,
moult li fu agreable et belle ;
si l'en mercia humblement,
et puis le dist secretement
3695 a aucuns de ses compaignons,
et dist : « Seigneurs, nous nous plaignons
que trop sejourrons longuement ;
je vous menray procheinement
en telle place et en tel lieu
3700 contre les anemis de Dieu,
que je ne say en mer, n'en terre
si bon lieu pour honneur conquerre,
car li bons roys le me commande.
Si couvient que chascuns entende
3705 secretement a la besongne,
sans querir jour, terme, ne alongne ! »
Quant il ot dit sa volenté,
il furent tuit entalenté
de faire son commandement
3710 et deïrent apertement :
« Sire, alez ou qu'il vous plaira,
car nuls de nous ne vous laira ! »
Les galees aparillies

à leur causer tort et préjudice, quand nous
les voyons ainsi veiller, parce qu'ils
tiennent en leur possession notre héritage.
Aussi vous allez faire ce que je vais vous
dire : vous vous préparerez avec grand soin,
et vous prendrez quatre galées, bien garnies
et bien armées, dont vous serez le capitaine.
Ne craignez ni danger ni peine, parce que je
veux vous envoyer en Syrie : ce sont des
hommes endormis, et je veux que vous les
réveilliez, et que vous vous apprêtiez à
partir en guerre tout de suite ! »

Quand Brémont entendit la nouvelle,
elle lui fut très agréable et très plaisante ; il
remercia donc le roi avec humilité, puis
l'annonça discrètement à tous ses
compagnons ; il leur dit : « Seigneurs, nous
nous plaignons de nous reposer depuis trop
longtemps ; je vais bientôt vous conduire
face aux ennemis de Dieu en une place et en
un lieu tels que je n'en connais de meilleur,
en mer ou sur terre, pour conquérir
l'honneur, car le bon roi me l'ordonne. Il
faut donc que tous, vous vous mettiez
secrètement à l'ouvrage, sans demander de
jour, de délai ou de répit supplémentaire ! »
Quand il eut dit ce qu'il avait à dire, ils
furent tous impatients d'obéir à ses ordres,
et ils dirent aussitôt : « Seigneur, allez où il
vous plaira, car aucun de nous ne vous
abandonnera ! » Les galées furent
appareillées,

furent, armées et garnies,
 3715 si que au landemain se parti.
 Mais il sera en tel parti,
 einsois qu'il soit prime de jour,
 qu'il n'ot onques si grant pöour ;
 qu'en mer leva une tempeste,
 3720 qui toute l'esmuet et tempeste,
 et qu'il n'i ot voile ne mast
 que la tempeste ne tumast ; [cccxxxiiV]
 li vens fu gros, la mer s'enfla,
 pour le vent qui trop fort souffla,
 3725 si que les ondes ressembloient
 monteingnes, si hautes estoient ;
 et dessous sambloit uns abismes.
 Bremons dist : « Onques ne veïsmes
 nulle tempeste si douteuse,
 3730 ne de cent pars si perilleuse !
 Je croy que Dieux est sarrasins !
 S'Il estoit leurs germains cousins,
 s'est Il assez de leur partie ?
 Veez comment Il nous guerrie ! »
 3735 Bremons flote par mi la mer ;
 si le fait gringneur reclamer
 que Sa merci li faut atendre ;
 autrement ne se puet deffendre.
 Einsi Fortune le demainne
 3740 en grant peril et en grant peinne.
 Tant a floté, tant a vogué
 qu'il et sa gent se sont trouvé
 droit au lieu dont parti estoient,
 dont Nostre Signeur loer doivent.
 3745 Bremons a ceste fois ne fit
 grant damage, ne grant profit ;
 onques il ne pot terre prendre
 en païs ou il voloit tendre,
 car Fortune l'a ramené

armées et garnies, si bien qu'ils partirent le
 lendemain. Mais Brémont se trouva dans
 une telle situation avant la première heure
 du jour qu'il n'eut jamais une si grande
 peur : une tempête se leva en mer, qui
 souleva et remua furieusement l'eau, et il
 n'y eut pas une voile ou un mât que la
 tempête ne tournât en tous sens ; le vent
 était violent, la mer se gonfla à cause du
 vent qui soufflait trop fort, si bien que les
 vagues ressemblaient à des montagnes,
 tellement elles étaient hautes ; et en-
 dessous, on aurait dit un abîme. Brémont
 dit : « Jamais nous n'avons vu une tempête
 aussi redoutable, ni aussi dangereuse de
 tous côtés ! Je crois que Dieu est sarrasin !
 S'Il était leur cousin germain, ne serait-Il
 pas suffisamment de leur côté ? Voyez
 comment Il nous combat ! » Brémont flotte
 au milieu de la mer ; ce qui le pousse
 d'autant plus à implorer Dieu, parce qu'il ne
 dépend plus que de Sa pitié ; il ne peut se
 défendre autrement. C'est ainsi que Fortune
 le malmène, au milieu de grands dangers et
 de grandes difficultés. Il a été tant porté au
 gré des flots, il a été tant balloté que lui et
 ses hommes se sont retrouvés directement à
 l'endroit d'où ils étaient partis, ce dont ils
 doivent louer Notre Seigneur. Brémont ne
 fit, cette fois, ni grands dommages, ni
 grands profits ; il ne put jamais conquérir de
 terres dans le pays où il voulait se rendre,
 car Fortune l'avait ramené

3750 maugré sien et contre son gré.

Bremons ala devers le roy,
et li conta le grant desroy
de la mer et de sa fortune ;
et comment chascuns et chascune
3755 qui estoit en sa compaignie
n'avoit esperence de vie ;
et comment par droite contrainte
la mer qui estoit trouble et tainte,
par sa force et par son vent fort,
3760 maugré sien, l'avoit mis a port.
Li bons roys respondi : « Bremont,
se Dieux me doint joie, il a mont
que je ne finay de penser
comment la mer porri[és] passer ;
3765 et de vous forment me doubtoie,
pour le fort temps que je veoie.
Vous soiez li tres bien venus,
et a grant joie receüs,
car je croy de vostre retour
3770 que Dieux l'a fait pour le millour ! »
Ce fut droitement en tempoire
que l'en trueve la primevoire.

Li roys ne fist pas lonc detry,
eins manda monsieur Monstri,
3775 qui de Chypre est ses amiraus ;
chevaliers est preus et loiaus,
et homme de tresbon affaire ;
si dist : « Amiraus, je vueil faire
une armee priveement,
3780 dont vous serez ouvertement
maistre, capitainne et meneur ;
et n'i ara grant ne meneur
qui n'oubeisse a vostre vueil !

malgré lui et contre son gré.

Brémont se rendit auprès du roi et lui raconta les grands tourments que lui avaient donnés la mer et la Fortune ; et comment tous ceux et toutes celles qui étaient avec lui avaient eu peur pour leur vie ; et comment la mer, qui s'était troublée et avait changé de couleur, l'avait véritablement contraint, par sa violence et par la force du vent, à revenir au port, malgré lui. Le bon roi répondit : « Brémont, que Dieu me donne satisfaction, cela faisait longtemps que je ne cessais de me demander comment vous traverseriez la mer ; et je m'inquiétais beaucoup pour vous, à cause du mauvais temps que je voyais. Vous êtes vraiment le bienvenu, et c'est avec une grande joie que je vous reçois, car je crois que c'est Dieu qui vous a permis de revenir dans les meilleures conditions possibles ! » Cela eut lieu exactement à la saison où l'on trouve des primevères.

Le roi ne tarda guère, et convoqua le seigneur Moustry, qui était l'amiral de Chypre ; c'était un chevalier vaillant et loyal, et un homme de très grande valeur. Le roi lui dit : « Amiral, je veux armer en secret une flotte dont vous serez officiellement le chef, le capitaine et le commandant ; et il n'y aura ni grand ni petit qui n'obéira à vos ordres !

De .xxv. voiles la vueil,
3785 pour courir sus nos annemis.
Or ne soiez lens ne remis,
mandés vos gens apertement ! »
Et il dist : « Sire, liement
vostre commandement feray,
3790 si que demain tout prest seray,
car nos naves et nos galees
sont garnies et aprestees ;
et pour ce a moy ne tenra pas. »
Mais onques il n'en passa pas,
3795 qu'en Chypre demoura tout coy ;
et vez ci la cause pour quoy.

Quant li soudans sot la nouvelle
qu'Alixandre, sa cité belle,
estoit einssi prise et gastee,
3800 il commanda, sans demouree,
que tous crestiens en sa terre
fussent pris, et qu'on les enserre
et qu'il soient emprisonné, [cccxxxiii]
mal traité et fort rensonné.
3805 Et on fist son commandement,
et encor plus ; car mortelment
li Sarrasin si les haioient,
et en tous lieus les despitoient.
La avoit il Veniciens
3810 et pluseurs autres crestiens
qui furent pris et enserré,
feru, batu et aterré
des Sarrasins villeinnement,
et traité moult honteusement,
3815 non contrestant la marchandise
qui avoit la moult grant franchise.
Le duc et la gent de Venise,
quant il oïrent ceste prise,

Je veux qu'elle compte vint-cinq navires,
pour attaquer nos ennemis. Alors ne soyez
ni lent, ni paresseux, et appelez vos hommes
rapidement ! » Moustry lui dit : « Seigneur,
je ferai avec joie ce que vous me demandez,
si bien que, demain, je serai parfaitement
prêt, car nos navires et nos galées sont déjà
garnis et prêts à partir ; c'est pourquoi je ne
tarderai pas. » Mais il ne prit jamais la mer,
et resta à Chypre sans rien faire ; et voici
pour quelle raison.

Quand le sultan apprit qu'Alexandrie,
sa belle cité, avait été prise et mise à sac, il
ordonna, sans attendre, que tous les
chrétiens en son royaume fussent capturés,
enfermés et emprisonnés, qu'ils fussent
maltraités et mis à rançon. On fit ce qu'il
avait demandé, et même plus ; car les
Sarrasins haïssaient mortellement les
chrétiens, et les outrageaient en tous lieux.
Des Vénitiens et plusieurs autres chrétiens
furent alors capturés et emprisonnés,
frappés, battus, jetés cruellement à terre et
traités de façon très humiliante par les
Sarrasins, malgré les grands privilèges dont
bénéficiaient les commerçants en ce pays.
Le doge et le peuple de Venise, quand ils
apprirent que les leurs avaient été
emprisonnés,

tantost ordonnerent messages
3820 tous pseudommes, hardis et sages,
et au soudant les envoierent ;
mais einsois bien les enfourmerent
de tout ce qu'il devoient faire.
Tant firent qu'il vinrent au Quaire,
3825 sans avoir nul empeschement.
Il avoient .i. druguement
qui abreja si leur procés
q'au soudan heürent accés,
et qu'il feïrent leur requête
3830 par voie soutive et honneste.
Leur requête ne contenoit
fors les crestiens qu'on tenoit
peüssent avoir delivrance,
et avec ce, que l'ordenance
3835 dou soudan et d'eaus acordee
entre marcheans fust gardeee.
C'estoit la fin ou il tendoient,
autre chose ne demandoient.

Quant il heürent dit leur plaisir,
3840 longuement et a bon loisir,
li soudans pas ne respondi,
car juenesse li deffendi
et innocence li deffent,
pour ce que c'estoit .i. enfant
3845 qui n'avoit pas .xv. ans passez ;
mais il avoit conseil assez,
qui respondi moult sagement
et dist einso premierement :
« Vous requerez qu'on laisse vivre
3850 vos crestiens et qu'on les delivre,
et que leur franchise pardue
ne soit pas, eins leur soit tenue.
Vous nous requerez courtoisie,

désignérent aussitôt des messagers, tous
vaillants, hardis et sages, et les envoyèrent
au sultan ; mais avant, ils leur indiquèrent
expressément tout ce qu'ils devaient
faire. Les messagers firent si bien qu'ils
arrivèrent au Caire, sans rencontrer aucun
obstacle. Ils avaient un interprète qui leur fit
gagner tellement de temps qu'ils purent
approcher le sultan et lui faire leur requête,
de manière intelligente et honorable. Leur
requête consistait non seulement à obtenir la
libération des chrétiens retenus prisonniers,
mais aussi à maintenir l'arrangement établi
entre le sultan et eux au sujet du commerce.
C'était là tout ce qu'ils désiraient, ils ne
demandaient rien d'autre.

Quand les messagers eurent dit ce qu'ils
avaient à dire, en prenant tout le temps qu'il
leur était nécessaire, le sultan ne répondit
pas, car sa jeunesse le lui interdisait et son
ignorance l'en empêchait, parce qu'il était
un enfant et n'avait pas plus de quinze ans ;
mais il avait un très bon conseiller, qui
répondit avec une grande sagesse et dit ainsi
pour commencer : « Vous nous demandez
de laisser vivre et de délivrer vos chrétiens,
et de ne pas supprimer leurs privilèges, mais
de les maintenir. Vous nous demandez
d'être courtois,

et si nous faites villonnie !
 3855 N'est pas chose qui se puist joindre,
 quant vous nous volez poindre et oindre !
 Nous ferons ce que vous ferez,
 n'autre chose n'en porterez ;
 et se vous nous estes courtois,
 3860 nous serons de la gent d'Artois !
 Vous nous poez assez entendre :
 la noble cité d'Alixandre,
 qui n'a pareille ne seconde,
 ne milleur en trestout le monde,
 3865 toute est mise a destruction,
 n'onques si grant occision
 ne fu dés le temps de Pompee,
 quant Cesar, a sa bonne espee,
 li tolli joie, honneur et gloire,
 3870 et l'enchassa, – c'est chose voire –,
 de Thessale, et mist en essil ;
 mais ains en mourut .v^c. mil.
 Vostres roys de Chypre l'a fait,
 dont vraiment trop a meffait,
 3875 et fait au soudan grant injure
 d'ocire toute creature,
 qu'il et sa gent tenir pooient,
 et qui rien ne leur demandoient !
 Se vous venez pour l'amender,
 3880 nous ne volons plus demander ;
 et se vos roys le nous amende,
 nous seron courtois de l'amende.
 S'on le fait, vos amis serons ; [cccxxxiiiV]
 et ce non, nous l'amenderons ;
 3885 car se l'un ou l'autre n'est fait,
 tant sera plus grant le meffait.
 Si que, seigneurs, vous en irez
 et a vostre roy le direz,
 de mot en mot, de chief en chief ;

et vous nous outragez ! Cela ne peut pas aller ensemble, vouloir nous piquer et nous caresser ! Nous vous ferons ce que vous nous ferez, vous n'obtiendrez rien d'autre ; et si vous êtes courtois avec nous, nous le serons autant que le peuple de l'Artois ! Vous pouvez très bien nous comprendre : la noble cité d'Alexandrie, qui n'a d'égale, ni d'équivalente, ni de meilleure dans le monde entier, a été entièrement ravagée, et jamais il n'y eut un tel massacre depuis l'époque de Pompée, quand César, avec sa bonne épée, lui ravit joie, honneur et gloire, et le chassa de Thessalie, c'est vrai, et le força à l'exil, après avoir tué cinq cent mille de ses hommes. Votre roi de Chypre a fait la même chose, il a vraiment très mal agi et il a grandement insulté le sultan en tuant toutes les personnes que lui et ses hommes pouvaient capturer, et qui ne leur demandaient rien ! Si vous venez pour réparer cela, nous ne demanderons rien de plus ; et si votre roi nous donne réparation pour cela, nous accepterons ses excuses. S'il le fait, nous serons vos amis ; sinon, nous le punirons ; et, si l'un ou l'autre n'est fait, l'outrage en sera encore plus grand ! C'est pourquoi, seigneurs, vous vous en irez et vous direz tout cela à votre roi, mot pour mot, du début jusqu'à la fin ;

3890 et se vous disons de rechief
que vo crestien seront en cage,
et en parpetuel servage,
sans mais partir, s'on n'en fait tant
que le soudan en soit contant. »

3895 Ces mos oÿs, congié preïrent,
et landemain se departirent.

Au retour sont li messagier,
qui ne finerent de nagier,
tant qu'a Nimesson sont venu.

3900 Terre ont pris, si sont descendu,
et monterent haut ou palais
de la ville, qui n'est pas lais.
Quant li bons roys sceut leur venue,
moult en desire la vehue,

3905 pour l'amour de ceaus de Venise,
qu'il aime de bon cuer et prise.
Quant il furent en sa presence,
grant honneur et grant reverence
leur fist li roy, et vraiment

3910 moult se contindrent humblement ;
et de chief en chief li conterent
comment vers le soudan alerent,
et les requestes qu'il ont fait,
et sa response ; et que de fait

3915 avoit tous les crestiens pris
qui estoient en son pourpris,
c'est a dire en sa signourie ;
et sont en peril de leur vie,
car tout a un cop les fist prendre,

3920 après la prise d'Alixandre.
Li roys dist qu'il s'en vengeroit
et qu'en Surie envoieiroit,
car les naves et les galees
sont au port toutes aprestees.

et nous vous répétons que vos chrétiens resteront en cage et en perpétuel servage, sans jamais partir, si rien n'est ainsi fait pour satisfaire le sultan. » A ces mots, les messagers prirent congé, et ils partirent le lendemain.

Ils sont de retour, eux qui ont navigué sans s'arrêter avant d'arriver à Limassol. Ils débarquèrent et descendirent de bateau, puis ils montèrent en haut de la ville, au palais, qui n'est pas laid. Quand le bon roi apprit leur arrivée, il eut très envie de les voir, par amour pour les Vénitiens, qu'il aimait et appréciait sincèrement. Quand ils furent en sa présence, le roi leur rendit un grand hommage et leur témoigna son profond respect, et eux se montrèrent vraiment très humbles. Ils lui racontèrent du début jusqu'à la fin comment ils s'étaient rendus auprès du sultan, les requêtes qu'ils lui avaient faites, et sa réponse ; qu'il avait effectivement emprisonné tous les chrétiens qui étaient en son domaine, c'est-à-dire sous son autorité ; et qu'ils étaient en danger de mort, car il les avait fait prendre d'un seul coup, après la prise d'Alexandrie. Le roi répondit qu'il se vengerait de cela, et qu'il enverrait une armée en Syrie, car les navires et les galées étaient déjà au port, prêts à partir.

3925 Quant li messagier l'entendirent,
moult humblement li requèirent
qu'il vosist laisser ceste armee,
et qu'elle fust contremandee,
car leur gent, qui sont arresté,
3930 seroient mort et tempesté
des Sarassins, sans nul respit,
s'on leur faisoit aucun despit ;
et encor il li affermoient,
et en verité, qu'il tenoient
3935 d'aucunes des gens dou soudan
qu'il ne li querroit de cest an
chose qu'il peüst bonnement
qu'il ne le feïst liement.
Et quant li bons roys les oÿ,
3940 en son cuer moult se resjoÿ ;
si fist son amirail mander
pour tout faire contremander.
Ce fist li roys a leur priere,
car d'amour certaine et entiere
3945 le commun de Venise amoit
et ses bons amis les clamoit.

On avoit adont raporté
au gentil roy, pour verité,
que li Sarrasin de Turquie,
3950 qui sont gent aperte et hardie,
avoient pluseurs galiotes,
– ce sont galees petiotes –,
pour aler le soudan servir.
Il fist son amiraut venir,
3955 et li dist : « Fait avons grant mise
en l'armee qui est sus mise ;
si seroit grant descouverte
s'elle estoit gastee et perdue.
Pour certain avons oÿ dire

Quand les messagers l'entendirent, ils lui demandèrent très humblement de bien vouloir abandonner et annuler cette expédition, car leurs compagnons, qui avaient été arrêtés, seraient aussitôt tués et massacrés par les Sarrasins, si on leur faisait le moindre outrage ; ils lui affirmèrent également, et c'était vrai, tenir de certaines personnes proches du sultan que celui-ci ne lui demanderait, durant cette année, rien qu'il ne pût faire facilement, et qu'il ne fit avec plaisir. Quand le bon roi les entendit, il se réjouit fort en son cœur ; aussi fit-il convoquer son amiral pour tout faire annuler. Le roi fit cela sur leurs prières, car il aimait le peuple de Venise d'un amour sincère et véritable, et les considérait comme ses vrais amis.

On avait également rapporté au noble roi, ce qui était vrai, que les Sarrasins de Turquie, qui sont des hommes vaillants et hardis, avaient rassemblé plusieurs galiotes – ce sont de petites galées – pour aller servir le sultan. Le roi fit venir son amiral et lui dit : « Nous avons beaucoup dépensé pour former cette flotte ; ce serait un grand malheur si elle était défaite et inutilisée. Nous avons entendu dire avec certitude

3960 que li Turquoyz ont grant navire
pour aler devers Babyloinne.
Montez en mer, et, sans essoinne, [cccxxxiiii]
prenez gens hardis et seürs
et vous en alez sus les Turs !

3965 Se leurs galiotes trouvez,
gardez que si bien vous prouvez
que riens a ardoir n'i demeure,
se vitement leur courez seure !

Il seront tantost desconfis
3970 et mis a mort, j'en sui tous fis ! »
Li amiraus n'atendi point,
eins mist ses besongnes a point,
en mer monta. Dieux le conduie,
et a joie le raconduie !

3975 Mais les galiotes trouva,
et la telement se prouva
qu'il les ardi toutes en poudre,
si que li vens la terre en poudre ;
et tous ceuls qui dedens estoient

3980 furent mort, s'il ne s'en fuioient.

Et pour ce que les juenes gens,
qui d'euls armer sont diligens
si tost qu'il ont la teste armee,
chascuns cuide valoir Pompee
3985 et font plus qu'on ne leur commande,
s'il ne sont tresbien en commande. [...]

Pres de la avoit .i. chastel
qu'on tenoit pour fort et pour bel ;
ses noms ne doit estre celez,

3990 Candelor estoit appelez.
Li amiraus, qui estoit la,
a tous ses compaignons parla
et dist : « Seigneurs, la Dieu merci,
venus somes d'outre mer cy ;

que les Turcs vont avec une grande flotte au
Caire. Prenez la mer, et, sans tarder, prenez
des hommes hardis et fiables, et attaquez les
Turcs ! Si vous trouvez leurs galiotes,
veillez à vous comporter de telle sorte qu'il
ne reste plus rien à brûler, et attaquez-les
vite ! Vous les vaincrez et les tuerez
rapidement, j'en suis convaincu ! » L'amiral
n'attendit pas, mais prépara l'expédition et
prit la mer. Que Dieu le guide, et lui apporte
satisfaction ! Il trouva les galiotes et fit
preuve de tant de hardiesse qu'il les réduisit
toutes en cendres, si bien que le vent en
couvrit la terre ; et tous ceux qui étaient à
bord mouraient s'ils ne s'enfuyaient pas.

Mais les jeunes hommes, qui sont
pressés de prendre les armes dès qu'ils ont
un heaume sur la tête, croient valoir
Pompée, et font plus qu'on ne leur ordonne
s'ils ne sont très bien commandés. [...] Il y
avait près de là un château qu'on disait fort
et beau ; son nom ne doit pas être caché, il
était appelé Candelore. L'amiral qui était là
s'adressa à tous ses compagnons et leur dit :
« Seigneurs, grâce à Dieu, nous avons
traversé la mer pour arriver jusqu'ici ;

3995 Nostres Sires nous a conduit,
 et donné Son seur-conduit ;
 si croy qu'adés nous conduira,
 puis qu'a Li servir nous duira.
 Alons en droit a Candelour,
 4000 pour conquerre pris et honneur !
 Alons, car je tien fermement
 que nous l'arons legierement ! »
 Sans plus p[l]aidier ont retournés
 et leurs visages et leurs nés.
 4005 Tant nagierent et tant feïrent
 que pres de Candelor venirent ;
 a la terre sont descendu ;
 n'a riens qui soit n'ont entendu
 fors a Candelor assaillir,
 4010 car il n'i cuident pas faillir.
 La barbacanne ont de prinsaut
 gaaingnie, et dou premier assaut ;
 et puis le chastel assaillirent.
 Mais vraiment il y faillirent,
 4015 car fors fu et bien deffendus ;
 si ne fu ne pris ne rendus ;
 eins disoient en leur deffense :
 « Moul't remaint de ce que fols pense ! »
 Si que de l'assaut se partirent,
 4020 et en leurs nés se retreïrent,
 et sans perdre sont retournez
 au lieu dont il furent tourneez.
 Et quant li gentis roys le sot,
 il ne fist mie comme sot,
 4025 eins loa Dieu devotement
 et Sa douce Mere ensement ;
 et fist faire processions,
 veus, promesses, oblations,
 a la gloire de Dieu toudis
 4030 et de la court de paradis.

c'est Notre Seigneur qui nous a conduits et
 qui nous a donné Son sauf-conduit ; et je
 crois qu'Il nous conduira toujours, puisqu'Il
 nous conduits à Le servir. Allons droit vers
 Candelore, pour conquérir prix et honneur !
 Allons-y, car je suis certain que nous
 l'aurons facilement ! » Sans plus discuter,
 ils ont tourné et leurs visages et leurs
 navires vers ce château. Ils naviguèrent si
 bien et firent tant qu'ils arrivèrent près de
 Candelore ; ils descendirent à terre. Ils
 n'avaient rien d'autre à l'esprit que
 d'attaquer Candelore, car ils étaient sûrs de
 ne pas échouer. Ils prirent d'emblée la
 barbacane, dès le premier assaut ; puis ils
 attaquèrent le château. Mais ils ont tout
 bonnement échoué, car il était bien fortifié
 et bien défendu ; aussi ne fut-il ni pris ni
 livré ; mais, pour leur défense, ils disaient :
 « Ce qui est pensé par un fou ne mène à
 rien ! » Si bien qu'ils quittèrent le lieu de la
 bataille, se retirèrent dans leurs navires et,
 sans pertes, ils retournèrent là d'où ils
 s'étaient détournés. Et quand le noble roi
 apprit cela, il n'agit pas comme un sot, mais
 loua Dieu avec dévotion, et Sa douce Mère
 également ; il fit faire des processions, des
 prières, des promesses, des oblations, tous
 les jours, à la gloire de Dieu et de tous Ses
 saints.

L'armee est au port demouree,
toute preste et toute ordenee,
pour partir quant li roys vorra,
et quant son milleur point verra.
4035 Et li messagier la estoient,
qui aveques le roy traitoient
de par leur commun de Venise
et de par le soudan, que prise
fust une joumee d'acort,
4040 car riens n'i valoit le descort,
et que li soudans le desire
plus assez qu'il ne vuelent dire.

Li roys leur respondi briefment : [cccxxxixV]
« Signeurs, je say certainement
4045 que vous desirez bonne pais ;
et en verité je si fais,
sauf m'onneur et mon heritage.
Mais trop seroit chose sauvage,
de traitie[r] a vous qui n'avez
4050 point de pooir, bien le savez !
Et, sans doubte, se je veoie
gens de par lui, je traiteroie ;
et mieus vorroie par amour
avoir le mien que par rigour.
4055 Je ne voy ci autre traitié
ne de guerre, ne d'amitié. »
Quant li messagier l'entendre[nt],
il s'enclinerent et preïrent
congié dou roy, puis s'en tournerent
4060 vers le soudan et li conterent,
sagement et par bel arroy,
toute l'entention dou roy.

La flotte est restée au port, toute prête et toute armée, pour partir quand le roi voudra et qu'il jugera que c'est le moment idéal. Les messagers étaient là qui, au nom du peuple de Venise et au nom du sultan, tentaient de convaincre le roi de fixer la date des négociations, parce que la discorde n'apportait rien de bon, et que le sultan désirait la paix plus qu'ils ne pouvaient bien le dire.

Le roi leur répondit aussitôt : « Seigneurs, je suis certain que vous désirez la paix ; et, en vérité, c'est ce que je veux aussi, sans qu'il soit porté atteinte à mon honneur et à mon lignage. Mais ce serait tout à fait insensé de discuter avec vous qui n'avez aucun pouvoir, vous le savez bien ! Et, sans aucun doute, si je rencontrais des hommes qui venaient au nom du sultan, j'accepterais de négocier ; et je préférerais obtenir ce qui me revient par amitié que par la force. Je ne vois ici aucun autre sujet à traiter, que ce soit la guerre ou la paix. » Quand les messagers l'entendirent, ils s'inclinèrent et prirent congé du roi, puis retournèrent auprès du sultan et lui racontèrent, avec clarté et en termes choisis, les intentions du roi.

Li soudans en ot moult grant joie,
si leur dist : « Seigneurs, je vorroie
4065 que oubliez fussent tous meffais,
et qu'aucuns bons traitiés fust fais
ou bons acors, c'est mes consaus. »
Adont manda .ii. amiraus,
les plus notables de sa court,
4070 si leur dist : « Signeurs, brief et court
il couvient qu'en Chypre en alez.
Trente Sarrasins appelez
tels com vous les vorrez eslire,
des plus sages de mon empire,
4075 que vous en menrez avec vous,
et serez souverains de tous.
Au roy direz que mon desir
est d'avoir pais, que moult desir.
Traitez le mieus que vous porrez,
4080 selonc ce que de li orrez. »
Avoir et pooir leur donna,
et le seurplus bien ordonna
son conseil qui bien le sceut faire.
Atant se partirent dou Quaire ;
4085 tant ont erré par leurs journees
en terre, en mer et en galees,
qu'il sont a Nimesson venu ;
encor ne lor est avenu
empeschement ne destourbier ;
4090 et aussi tuit li messagier
de Venise avec eaus estoient,
sans partir, et les conduisoient.

Les .ii. amiraus descendirent
des galees, puis se vestirent
4095 et s'aournerent richement,
et tuit li autre gentement
de dras de soie se parerent,

Le sultan en fut très heureux, et leur
dit : « Seigneurs, je voudrais que tout le mal
qui a été fait soit oublié, et qu'un bon traité
ou un solide accord de paix soit conclu,
voilà ma décision. » Il convoqua alors deux
émirs, les plus éminents de sa cour, et leur
dit : « Seigneurs, il faut que vous alliez à
Chypre, dans un bref et court délai. Faites
venir trente Sarrasins de votre choix et
parmi les plus sages de mon empire, que
vous emmènerez avec vous, et qui seront
sous votre autorité. Vous direz au roi que je
souhaite la paix, et que je la désire
ardemment. Négociez le mieux que vous
pourrez, en fonction de ce que vous
l'entendrez dire. » Il leur donna de l'argent
et les pleins pouvoirs, et ses conseillers
s'occupèrent du reste, ce qu'ils firent très
bien. Les émirs quittèrent alors le Caire ; ils
voyagèrent si vite jour après jour, sur terre,
sur mer, à bord de leurs galées, qu'ils
arrivèrent à Limassol sans rencontrer aucun
obstacle ni aucune difficulté ; et tous les
messagers de Venise étaient également avec
eux, ils ne les avaient pas quittés, mais leur
servaient de guides.

Les deux émirs descendirent des galées,
puis s'habillèrent et se parèrent de riches
atours ; et tous les autres revêtirent de beaux
vêtements de soie ;

et puis haut en palais monterent.
Li roys leur fist moult bonne chiere ;
4100 la parlerent de la matiere
pour quoy li soudans les envoie,
moult longuement. Que vous diroie ?
Longuement ont parlementé,
chascuns disoit sa volenté.
4105 Finablement li roys leur dit :
« Seigneurs, entendez a mon dit :
li soudans tient mon heritage.
De tous crestiens prent treuage ;
n'est homs qui en son païs voise
4110 qui ne vive en peinne et en noise !
Toute marchandise est perdue,
a crestien n'i ha foy tenue.
Il a pris les Veniciens
et tous les autres crestiens
4115 qui estoient en son païs,
dont forment sommes esbahis !
N'est crestien, tant ait vasselage,
s'il va en saint pelerinage
dou Sepulchre, qu'il ne rençonne
4120 ou occie, s'il ne li donne.
Dont li vient ceste auctorité,
qu'il nous tient en si grant vilté ?
Doit il avoir seur nous maistrie, [cccxxxv]
avantage ne signourie ?
4125 En tous cas nostre foy despite !
En monde n'a si bon hermite
qui ne se deüst mieus offrir
a mort que tel chose souffrir !
A tous crestiens fait injure,
4130 contre Dieu et contre droiture !
Li mundes doit estre communs,
et li soudans en fait comme uns
sires, qui trop fierement regne !

puis ils montèrent au palais. Le roi leur fit un très bon accueil ; là, ils discutèrent très longuement du sujet pour lequel le sultan les avait envoyés. Que vous dirais-je ? Ils ont longuement parlementé, chacun a dit ce qu'il avait à dire. A la fin, le roi leur dit : « Seigneurs, écoutez-moi : le sultan occupe mon héritage. Il perçoit un tribut de chaque chrétien ; personne ne peut aller dans son pays sans qu'on lui cause des problèmes ou qu'on lui cherche querelle ! Tout commerce est devenu impossible, il n'a pas tenu la promesse qu'il avait faite aux chrétiens à ce sujet. Il a capturé les Vénitiens et tous les autres chrétiens qui étaient en son pays, ce qui nous a frappés de stupeur ! Il n'y a pas de chrétien, quel que soit son rang, s'il fait le pèlerinage au Saint-Sépulcre, pour lequel le sultan n'exige de rançon et qu'il ne tue si on ne la lui donne. D'où lui vient ce droit de nous traiter avec un si grand mépris ? Doit-il avoir sur nous ce pouvoir, cet ascendant, cette supériorité ? En tous cas, il offense notre foi ! Il n'y a pas, dans le monde, un ermite si sage qui ne préférerait se livrer à la mort que de supporter une telle chose ! Le sultan insulte tous les chrétiens, devant Dieu et devant la justice ! Le monde appartient à tous, mais le sultan fait comme s'il était le seul seigneur, et il gouverne trop fièrement !

Cuide il qu'il ne soit que son regne ?
4135 Faites ces choses reparer,
car li pueples pas comparer
ne doit, par droit, sa convoitise,
qui maint cuer esprent et atise,
car li pueples assez a faire ha. »
4140 Einsi li roys leur declaira
et dist toute s'entencion,
clerement et sans fincion,
et si leur fist plusieurs demandes
moiennes, petites et grandes
4145 que je n'ay pas encor escript,
car trop lonc en seroit l'escript.

Quant il ot finé sa parole,
clerement et sans parabole,
li messagier ont respondu :
4150 « Sire, bien avons entendu
ce qu'il vous a pleü a dire,
ou riens ne volons contredire,
car bien et bel et sagement
avez parlé et clerement.
4155 Mais nous n'avons mie puissance
de parfaire aucune ordenance
de l'eritage et dou treü,
dont a parler vous a pleü.
Si que, sire, nous vous prions
4160 treshumblement, et supplions
que vous prenés aucuns des vostres
que nous menrons avec les nostres,
seürement, jusques au Quaire ;
et qu'il soient de tel affaire
4165 qu'il sachent moustrer vostre entente,
et la passee et la presente,
au soudan ; et nous esperons
que si courtois le trouverons

Croit-il que le monde lui appartienne ?
Faites réparer tout cela, car le peuple ne doit
pas, en toute justice, payer pour la
convoitise du sultan, qui enflamme et attise
maint esprit, car le peuple a déjà assez à
faire ! » Le roi leur dit et révéla toutes ses
intentions, clairement et sans ornement, et il
leur fit plusieurs demandes, de moyenne, de
petite et de grande importances, que je n'ai
pas ajoutées à mon texte, car cela serait trop
long à écrire.

Quand le roi eut terminé son discours,
clair et sans parabole, les messagers du
sultan ont répondu : « Seigneur, nous avons
bien écouté ce qu'il vous a plu de dire, et
nous ne voulons en rien vous contredire, car
vous avez très bien parlé, avec sagesse et
clarté. Mais nous n'avons pas le pouvoir de
décider quoi que ce soit au sujet de votre
héritage et du tribut dont il vous a plu de
parler. C'est pourquoi, seigneur, nous vous
prions et nous vous demandons très
humblement de choisir quelques uns de vos
hommes que nous emmènerons avec les
nôtres, en toute sécurité, jusqu'au Caire ; et
choisissez des hommes compétents,
capables d'expliquer au sultan vos
intentions, les anciennes et les nouvelles ; et
nous espérons le trouver si accommodant

que nous cherrons en bon acort. »
4170 Li roy respondi : « Je l'acort. »
Courtoisement leur ottria ;
et puis moult bien les festia,
et fist joster en leur presence
ses chevaliers maint cop de lance.
4175 Li Sarrasin se mervilloient
coment il ne s'entretuoient,
car il sont dou gieu desapris,
pour ce qu'il ne l'ont pas appris.

Li gentils roys, qui riens n'oublie,
4180 avoit en sa chevalerie
un tresbon clerc, maistre en decrez,
qui estoit sages et discrez ;
il le manda, si li commande
qu'il escoute bien et entende ;
4185 il li dist : « Aler vous couvient
par devers le soudan qui tient
nostre hiretage et nostre terre ;
et pour ce avons nous a lui guerre.
De tous crestiens prent truage,
4190 et pluseurs tient en grant servage.
Si ferez une instruction
de toute nostre entention,
la quele nous deviserons
mot a mot ; et y metterons
4195 tout ce que vous devez querir
et en nostre nom requerir,
par quoy vous en soiez certains.
Mais ne dites ne plus ne mains
en nostre non, ne de par nous,
4200 seur peine de nostre courrous !
Vous estes sages et legiers ;
s(i) irez avec ces messagiers,

que nous parviendrons à un accord favorable. » Le roi répondit : « Je suis d'accord. » Il accéda avec courtoisie à leur requête ; puis il organisa une très belle fête en leur honneur, et fit combattre, en leur présence, ses chevaliers qui portèrent de nombreux coups de lance. Les Sarrasins s'étonnaient beaucoup de ce qu'ils ne se tuaient pas les uns les autres, car ils ne connaissaient pas ce jeu, ils ne l'avaient jamais appris.

Le noble roi, qui n'oublie rien, avait parmi tous ses chevaliers un très bon clerc, spécialiste du droit, sage et discret ; il le fit venir et lui demanda de bien l'écouter et d'être très attentif ; il lui dit : « Vous devez vous rendre auprès du sultan qui détient notre héritage et notre terre ; c'est pourquoi nous sommes en guerre contre lui. Il prélève un tribut sur chaque chrétien, et en a réduit beaucoup en esclavage. Vous allez donc rédiger une instruction contenant toutes nos intentions, que nous exposerons mot à mot ; et nous y consignerons tout ce que vous devez demander et essayer d'obtenir en notre nom, afin que vous sachiez ce que vous avez à dire. Mais ne dites rien de plus ou rien de moins en notre nom ou pour nous, sous peine de notre colère ! Vous êtes sage et intelligent ; aussi vous irez avec ces messagers

qui droit au soudan vous menront [cccxxxvV]
seürement et ramenront. »
4205 Li clers fist son commandement
volentiers et diligemment ;
et moult liez fu de ceste alee,
pour vir le Quaire et la contree.

Et quant l'instruction fu faite,
4210 li roys, qui ne pense ne gaité
fors a ses annemis destruire,
fist beccuit et vitaille cuire,
s'en fist leur galee garnir
largement jusqu'au revenir.
4215 Li Sarrasin ès nés mouterent
et le clerc avé eaus menerent.
Tant ont vogué, tant ont erré
par mer et par chemin ferré
o le clerc, qui a non Anthoine,
4220 qu'il sont venus en Babiloinne,
ou li soudans les atendoit.
Quant il les sot, pour eaus mandoit,
si que le clerc a li menerent
dou bon roy, et moult l'onnourerent.
4225 Li clers li fist la reverence
et li soudans, selonc s'enfance,
le reçut gracieusement.
La parlerent moult longuement
dou roy de Chypre et de ses fais ;
4230 comment il est bons et parfais.
Quant il orent assez rusé,
li clerks li a tout exposé
l'entencion de son signour
si bien, si bel, si a s'onnour
4235 et en tous cas si proprement
qu'on ne porroit mieux nullement.

qui vous emmèneront directement auprès du
sultan et vous ramèneront en toute
sécurité. » Le clerc suivit ses ordres avec
plaisir et avec soin ; il était très heureux de
faire ce voyage, pour voir le Caire et sa
région.

Et quand l'instruction fut rédigée, le roi,
qui ne pensait et ne songeait qu'à détruire
ses ennemis, fit préparer du pain et de la
nourriture, et en fit largement
approvisionner les galées, pour l'aller et le
retour. Les Sarrasins montèrent dans leurs
navires et emmenèrent le clerc avec eux. Ils
ont tant navigué, ils ont parcouru tant de
chemin sur la mer et sur les routes
empierrées, avec le clerc qui a pour nom
Antoine, qu'ils sont arrivés au Caire, où le
sultan les attendait. Quand il apprit leur
arrivée, le sultan les fit venir, si bien que les
Sarrasins conduisirent le clerc du bon roi
auprès de lui, et lui présentèrent leurs plus
grands hommages. Le clerc lui fit la
révérence, et le sultan, en accord avec son
jeune âge, lui fit un charmant accueil. Là ils
parlèrent très longuement du roi de Chypre
et de ses nobles actions, combien il était bon
et parfait. Quand ils eurent suffisamment
bavardé, le clerc lui exposa toutes les
intentions de son seigneur, avec tant de
justesse, avec tant de clarté, de manière si
honorabile et, en tous cas, si appropriée
qu'on n'aurait pas pu faire mieux.

Quant li ot sa legation
dit et fait sa conclusion,
li soudans fort merencolie,
4240 et ses consauls d'autre partie,
ad ce que li roys leur demande,
mais trop est long de sa demande ;
car, pour parler ne pour rouver,
ne pot li clers acort trouver.
4245 Eins se departi sans acort,
et s'en revint tout droit au port
de Nimesson, ou il trouva
le roy qui encor se leva,
car il estoit assez matin.
4250 Li clers li dist en son latin
tout ce qu'il a trouvé de fait,
et que briefment il n'a riens fait,
et qu'il ne trueve acort ne voie
de pais dont parler vueille ou doie.
4255 Quant fait ot sa relation,
au roy bailla l'instruction
et dist qu'il ne la perde point,
qu'encor porra venir a point.
Li gentils roys prist a sousrire
4260 quant il l'oÿ, et dist : « Biau sire,
encor venra telle saison
qu'il nous fera toute raison,
s'il plaist a Dieu, mon Creatour,
en qui sont trestuit mi retour,
4265 et en qui j'ay fiance pleine –,
ou je seray mors en la peine ! »
Tantost fist son conseil mander
pour savoir et pour demander
comment il se doit maintenir,
4270 puis qu'il ne puet a pais venir.
Si que louguement consilla,
et trouvé en son conseil a

Quand le clerc eut accompli sa mission
et délivré son message, le sultan était très
contrarié, ainsi que ses conseillers, par ce
que le roi leur demandait, parce qu'il
exigeait trop ; et peu importait ce que disait
ou ce que demandait le clerc, il ne put
trouver d'arrangement. Il partit donc sans
conclure d'accord, et retourna tout droit au
port de Limassol où il trouva le roi qui
s'était déjà levé, même s'il était très tôt. Le
clerc lui dit dans son latin tout ce qu'il avait
obtenu concrètement et que, pour résumer,
il n'avait rien fait, qu'il n'avait pas conclu
de traité, ni trouvé d'espoir de paix, rien
dont il ne voulût ou ne dût parler. Quand il
eut fait son rapport, il remit au roi le
mémoire contenant ses instructions et lui dit
de ne pas le perdre, parce que cela pourrait
encore être mené à bien. Le noble roi se mit
à sourire lorsqu'il entendit Antoine, et il lui
dit : « Cher ami, un jour viendra où nous
obtiendrons gain de cause, plaise à Dieu,
mon Créateur, en qui je place tous mes
espoirs, et en qui j'ai une confiance totale, –
ou je mourrai dans le tourment ! » Il fit
aussitôt convoquer son conseil pour
demander et pour savoir quelle conduite il
devait adopter, puisqu'il ne pouvait obtenir
la paix. Ils discutèrent donc longuement, et
décidèrent

qu'il face une tresgrosse armee,
et qu'il mande par la contree
4275 ses subgés et ses bons amis
pour destruire ses anemis.

L'armee ordena li bons roys
de .c. voiles et .xxiii. ;
et quant elle fu toute preste,
4280 il ot si grant mal en sa teste
que par tout le corps se doloit.
et ainsi, com partir voloit,
li prist une grant maladie, [cccxxxvi]
qui si le constreint et maistrise
4285 que tout son fait fu depecié
a ceste fois et empeeschié.
Moult fu malades longuement
li gentis roys, et tellement
que li temps d'iver seur lui vint,
4290 si que sejourner le couvint.
Mais Dieux, qui de Ses amis pense,
fist qu'il fu en convalescence.
Et si tost qu'il se pot armer,
apparillier fist seur la mer
4295 tresgrant navige et merveilleus ;
et s'estoit li temps perilleus,
et trop plus qu'autre fois divers,
pour ce qu'il estoit grans yvers.
Quant il ot fait son appareil
4300 tel qu'onques ne fist [le] pareil,
fors a la prise d'Alixandre,
li gentil roy, sans plus atendre,
qui mort ne peril ne doubta,
dedens sa galee monta,
4305 et toute sa gent avec li ;
mais homme n'i avoit que li
qui sceüst rien de sa pensee,

que le roi devait lever une très grosse armée, et appeler à travers tout le pays ses sujets et ses fidèles amis pour détruire ses ennemis.

Le bon roi prépara une flotte de cent vingt-trois navires ; et quand elle fut parfaitement prête, il ressentit une douleur à la tête si grande qu'elle se répandait dans tout son corps ; et donc, alors qu'il voulait partir, il fut frappé d'une grave maladie, qui l'accabla et l'affaiblit tant que toute son expédition fut ruinée et annulée pour cette fois. Le noble roi fut longtemps malade, à tel point que la saison de l'hiver arriva, ce qui l'obligea à rester à terre. Mais Dieu, qui veille sur Ses amis, fit qu'il recouvra la santé. Et dès qu'il put prendre les armes, il fit équiper une très grande et prodigieuse flotte sur la mer ; mais le vent était contraire et bien plus dangereux que d'ordinaire, parce qu'on était en plein hiver. Quand il eut terminé tous les préparatifs comme jamais il n'en avait fait, excepté pour la prise d'Alexandrie, le noble roi, qui ne craint ni la mort ni le danger, monta sans plus attendre dans sa galée, accompagné de tous ses hommes ; mais personne d'autre que lui ne savait ce qu'il avait en tête,

ne quel part seroit son alee.
Et quant il fu bien eslongiez,
4310 grant päour ot d'estre plungiez,
qu'en la mer qui est noire et brune
leva une si grant fortune
qu'onques homs si grande ne vit.
Or oiés comme il se chevit :
4315 li roys fu .v. jours et .v. nuis
en tels [peris], en tels [anuis]
qu'onques il ne pot aprochier
terre, ne greve, ne rochier
de ses anemis nullement ;
4320 et si tresperilleusement
estoit jour et nuit, sans cesser,
que homme nel porroit penser ;
car par la grant force dou vent,
li gentils roys cuidoit souvent
4325 que sa galee fust plungie,
et aussi toute maisnie.
Et quant en son païs revint
li bons roys, si foibles devint
pour ce qu'il ne pooit mengier
4330 et s'avoit souffert le dangier
de la mer, et sa maladie
n'estoit pas encor bien garie
parfaitement, que sans mentir
il ne se pooit soustenir.
4335 Si demoura dedens sa chambre,
presques tout le mois de novembre,
tant qu'il fu de tous poins garis
et ses maus curés et taris.
Si ne metoit mie s'entente
4340 en chiens, n'oisiaus, n'en dame gente,
fors en ses anemis grever ;
la vuet il mettre et esprouver
cuer, corps, vigour, vie et puissance,

ni où il voulait aller. Quand il se fut beaucoup éloigné de la côte, il eut très peur d'être englouti, parce qu'une tempête, comme jamais on n'en avait vu de si grande, se leva sur la mer qui était noire et sombre. Ecoutez donc ce qu'il fit : le roi fut cinq jours et cinq nuits en telle difficulté et en telle détresse que jamais, en aucune façon, il ne put approcher la terre, le rivage ou les côtes de ses ennemis ; et il se trouvait constamment, jour et nuit, en un danger tel que personne ne pourrait l'imaginer ; car le noble roi crut à maintes reprises que sa galée serait engloutie, ainsi que tout son équipage, à cause du vent qui était très violent. Et quand le bon roi revint dans son pays, il était si faible, non seulement parce qu'il n'avait pas pu manger et qu'il avait essuyé une tempête, mais aussi parce que sa maladie n'était pas encore tout à fait guérie, que, sans mentir, il ne pouvait se tenir debout. Il resta donc dans sa chambre presque tout le mois de novembre, jusqu'à ce qu'il fût parfaitement guéri, et ses maux soignés et disparus. Et il ne se préoccupait ni de chiens de chasse, ni de faucons, ni d'une jolie femme, il ne pensait qu'à détruire ses ennemis : c'est là qu'il veut mettre et éprouver son cœur, son corps, sa vigueur, sa vie, sa puissance,

son tans et toute sa chevance.
 4345 On vit bien sa grant volenté,
 car, si tost comme il ot santé,
 l'armee qui estoit deffaite
 fu dedens .xv. jours refaite,
 mieux et plus efforcement
 4350 que devant, si ne say comment !
 Li soudans en oÿ nouvelle,
 un sien amiraut en appelle,
 qui moult estoit de li privez,
 et li a dit : « Vous ne savez,
 4355 li roy de Chypre vuet venir
 seur nous ; plus ne s'en puet tenir.
 Toute sa gent a mis ensamble,
 et nostre gent devant li tramble
 et fuit. Certes il nous nuira
 4360 tant, s'il puet, qu'il nous destruira !
 Ottroions li ce qu'il demande,
 si que jamais ne nous offende ;
 car cils ne vit pas qui n'a pais. [cccxxxviV]
 Nous n'avons cure de ses plais,
 4365 de ces guerres, de ces riotes.
 L'autrier ardi les galiotes
 de Turquie, et d'Alixandre
 mist les maistres portes en cendre,
 et tua bien trois cens mil hommes !
 4370 Vraiemment en grant peril sommes
 et en doubte de perdre terre
 se longuement dure la guerre ! »

Li amiraus li acorda
 tout ce qu'il dist et recorda.
 4375 Tantost li consaus fu mandez ;
 li soudans dist : « Or m'entendez !
 Signeurs, j'ay grant fiance en vous,
 car vous estes mes hommes tous. »

son temps et toute sa fortune. On vit bien sa grande détermination car, dès qu'il eut recouvré la santé, l'armée qui avait été défaite fut reformée en quinze jours, plus grande et plus puissante qu'avant, je ne sais comment ! Le sultan apprit la nouvelle, appela un de ses émirs qui lui était très proche, et lui dit : « Vous ne le savez pas, mais le roi de Chypre veut nous attaquer ; il ne peut se retenir davantage. Il a rassemblé tous ses hommes, et les nôtres tremblent devant eux et s'enfuient. Il est certain qu'il cherchera à nous nuire jusqu'à ce qu'il nous ait détruits, s'il le peut ! Octroyons-lui ce qu'il demande, afin qu'il ne nous cause plus aucun dommage ; car on ne peut pas vivre tant qu'on n'est pas en paix. Nous n'avons que faire de ses procès, de ses guerres, de ses querelles. L'autre jour, il a brûlé les galiotes turques, et il a réduit en cendres les portes principales d'Alexandrie, et il a bien tué trois cent mille hommes ! Nous sommes vraiment en grand danger, et nous risquons de perdre nos terres si la guerre dure longtemps ! »

L'émir était d'accord avec tout ce que disait et rappelait le sultan. Le conseil fut aussitôt convoqué ; le sultan dit : « Ecoutez-moi, maintenant ! Mes seigneurs, j'ai une grande confiance en vous, car vous êtes tous mes hommes. »

Tout ce qu'avoit dit leur compta,
4380 et chascuns moult bien le nota
et dit chascuns que, par sa loy,
bon est d'envoier vers le roy.
Il avoit la .ii. amiraus,
qu'il tenoit pour bons et loiaus ;
4385 l'un, le plus grant de son hosté,
et l'autre y avoit ja esté ;
et si fist mander .i. cadis,
moult sage homme en fais et en dis ;
cadis, c'est .i. clerc en leur loy,
4390 autrement appeller ne l'oy.
Si leur fist procuracion
a grant deliberacion,
selonc sa loy, pour ottrier,
pour jurer, pour ratefier
4395 et pour promettre qu'il feroit
tout ce que acordé seroit ;
si qu'en Chypre les envoia.
Moult leur dist et moult leur pria
qu'en toutes manieres s'acordent ;
4400 car s'il font pais, pas ne se tordent.
Li amiral ont pris congié,
qui n'ont pas dormi ne songié,
einsois faut que chascuns entende
ad ce que leurs sires commande.
4405 Quarante Sarrasins ont pris,
honnourables et bien apris,
si qu'avec eaus les ont mené.
Quant il furent bien ordené,
le landemain se departirent,
4410 si tost comme le jour veïrent.

S'il est qui fait, il est qui dist.
Li roys le sot ; pour ce deffist
son armee, et desassambla

Il leur répéta tout ce qu'il avait dit à son émir ; ils l'écoutèrent tous avec une grande attention, puis lui dirent que, sur leur foi, il fallait envoyer des messagers au-devant du roi. Il y avait là deux émirs que le sultan considérait comme bons et loyaux ; l'un, le plus grand de sa maison, et l'autre y étaient déjà allés. Il fit également appeler un cadî, un homme très sage, dans ses paroles et dans ses actes ; un cadî, c'est un clerc dans leur langue, je ne l'ai jamais entendu nommé autrement. Il leur donna alors les pleins pouvoirs après mûre réflexion, selon leurs lois, pour accorder, jurer, signer et promettre en son nom de faire tout ce qui serait accordé ; puis il les envoya à Chypre. Il leur répéta bien et leur demanda expressément de trouver un accord quel qu'il fût ; car s'ils concluaient la paix, ils ne faisaient pas d'erreur. Les émirs ont pris congé, et ils n'ont ni dormi, ni rêvassé, au contraire, ils gardaient tous les deux à l'esprit ce que leur seigneur leur avait ordonné de faire. Ils ont choisi quarante Sarrasins honorables et de grande expérience, et les ont emmenés avec eux. Quand ils furent fin prêts, ils partirent le lendemain, dès qu'ils virent le jour se lever.

Si quelqu'un fait quelque chose, quelqu'un d'autre en parle. Le roi apprit leur venue ; c'est pourquoi il défit

sa gent qu'a grant peine assambla.
 4415 Les .ii. amiraus n'ont finé
 d'aller, eins ont tant cheminé
 qu'en Chypre au port sont descendu ;
 on ne lor a pas deffendu,
 car li roys les fist recevoir,
 4420 et tresbien en fist son devoir,
 pour ce qu'il savoit grant partie
 dou fait de leur messagerie,
 et la puissance qu'il avoient,
 et pour quoy devers lui venoient.
 4425 Les amiraus devers le roy
 alerent en moult riche arroy ;
 quant il furent en sa presence,
 moult li firent grant reverence ;
 et li roys tel chiere leur fist
 4430 qu'a chascun d'eaus tresbien souffist.
 Il dirent leur legation,
 et dou soudan l'oppinion,
 et commencierent a traitier ;
 li uns d'eaus dist que sans gaitier
 4435 traitassent amiablement,
 pour pais avoir et pleinnement.
 Moult longuement parlererent,
 et finablement s'acorderent.

Li amiraut ont acordé,
 4440 ottroié, promis et juré,
 comme procureur dou soudan,
 – chascuns mist le doy a son dan,
 si comme leur guise le donne –, [cccxxvii]
 qu'au soudan en propre personne
 4445 feront l'acort ratifier,
 jurer, tenir et ottrier.
 Et li roys plus ne demandoit,
 car il a tout ce ou il tendoit,

son armée, et dispersa ses hommes, qu'il avait assemblés avec tant de difficulté. Les deux émirs ne se sont pas arrêtés, au contraire, ils ont fait tant de chemin qu'ils ont débarqué à Chypre ; on ne les en a pas empêchés, car le roi les a fait recevoir, devoir dont il s'est très bien acquitté parce qu'il connaissait la majeure partie de leur message, les pouvoirs qu'ils avaient et la raison de leur venue. Les émirs se rendirent devant le roi en grande pompe ; quand ils furent en sa présence, ils lui témoignèrent leur profond respect ; et le roi leur fit un si bon accueil que cela leur plut beaucoup à tous les deux. Ils délivrèrent leur message, exposèrent les intentions du sultan et commencèrent à négocier ; l'un d'eux dit que les négociations devaient être menées sans méfiance, à l'amiable, pour aboutir à une paix pleine et entière. Ils parlementèrent très longuement, et finirent par trouver un accord.

Les émirs ont accordé, octroyé, promis et juré, en tant que procureurs du sultan, – ils portèrent un doigt à leurs dents, comme le veut leur coutume –, qu'ils feraient signer, jurer, maintenir et octroyer ce traité de paix par le sultan lui-même. Le roi ne demandait rien de plus, car il avait obtenu tout ce qu'il voulait,

ou au mains la plus grant partie.
4450 Et c'est raison que je vous die
que le traitié fu profitables
pour le roy et tres honnourables.

Ce fait, uns Ermins d'Ermenie,
devant toute la compaignie,
4455 vint au roy le traitié pendant,
et li dist : « Bons roys entendant,
ne te feray nulle mensonge,
et ce que diray n'est pas songe :
le grant Caraman de Turquie,
4460 – qui est .i. Turc que Dieux maudie ! –,
a ton chastel de Courc assis ;
tous ceuls qu'il trueve sont occis.
Bien a .xlv. mil Turs ;
si qu'il n'y a portes ne murs
4465 dont on puist issir ne descendre,
s'on ne vuet morir sans attendre !
Ta gent sont dedens assegié,
si sui venus ci sans congié.
Tel mestier ont de ton secours,
4470 que mort sont, se ne les secours ! »

Quant li roys oÿ le message,
on perçut bien a son visage
et a la chiere qu'il faisoit
que li sieges li desplaisoit.
4475 Tantost le prince en appella,
.i. sien frere qui estoit la,
et li dist : « Frere, vous irez.
Gardez que bien vous atirez.
Ci ne valent souspirs ne larmes.
4480 Vous penrez .vi^c. hommes d'armes,
qui seront de tresbonne estofe ;
n'y a celui que je n'estofe,

ou au moins la plus grande partie. Et il est
juste que je vous dise que le traité fut
profitable et très honorable pour le roi.

Sur ces entrefaites, un Arménien
d'Arménie, devant toute l'assemblée,
s'approcha du roi pendant la signature du
traité, et lui dit : « Bon roi, écoute-moi, je
ne te mentirai pas, et ce que je vais te dire
n'est pas une fable : le grand Karaman de
Turquie, – que Dieu maudisse ce Turc ! –,
est en train d'assiéger ton château de
Korikos ; il tue tous ceux qu'il trouve. Il y a
bien quarante cinq mille Turcs ; il n'y a
donc pas une porte ou un mur par où l'on
puisse sortir ou descendre, si on ne veut
mourir sans attendre ! Tes hommes sont
assiégés, c'est pourquoi je suis venu ici sans
ta permission. Ils ont un tel besoin de ton
aide qu'ils sont morts si tu ne les secours ! »

Quand le roi entendit le messenger, on vit
bien à l'expression de son visage et à la tête
qu'il faisait que ce siège lui déplaisait. Il fit
aussitôt appeler le prince, un de ses frères
qui était là, et lui dit : « Mon frère, allez-y.
Veillez à bien vous préparer. Rien ne sert de
soupirer ou de pleurer ici. Vous prendrez six
cents hommes d'armes, de très grande
valeur ; il n'y en aura pas un que je
n'équiperai

si bien qu'il n'i faudra laniere ;
tuit serez dessous ma baniere.
4485 Partez vous demain sans demeure,
car il couvient que je demeure
pour parfaire tout le traitié
que nous avons yci traitié ;
et se couvient que je delivre
4490 ces .ii. amiraus a delivre. »

Si vous vueil dire et devisier
au mieus que je y saray viser
comment li chastiaus est assis
de Courc, qui est grans et massis
4495 de tours, de creniaus et de murs,
qui sont haus, fermes et seüirs.
Courc siet en païs d'Ermenie,
et s'est assis par tel maistrie
que la mer li bat au gyron,
4500 et nonmie tout environ ;
devant la porte a une place,
qui tient .ii. archies d'espace ;
et puis une haute montaingne
qui est moult rote et moult grifaingne ;
4505 et se n'i a que trois entrees,
qui sont rotes et si po lees
qu'il n'i puet monter nullement
c'un homme ou .ii. tant seulement.
Jadis y ot une cité
4510 qui fu de grant auctorité ;
mais elle est toute confondue,
destruite a terre et abatue.
Et devant Courc a une yslette,
ou jadis ot une villette ;
4515 l'isle est apellee Colcos,
et c'est li lieus, bien dire l'os,
ou enciennement Jason

si bien qu'il ne lui manquera une lanière ;
vous serez tous sous ma bannière. Partez
demain, sans attendre, car je dois rester ici
pour conclure le traité que nous venons de
négocier ; et je dois libérer ces deux émirs
rapidement. »

Je vais maintenant vous raconter et vous
décrire du mieux que je pourrai comment
est construit le château de Korikos, qui est
grand et massif, avec ses tours, ses crénaux
et ses remparts qui sont hauts, solides et
sûrs. Korikos se situe en Arménie, et a été
construit avec tant d'ingéniosité que la mer
touche ses côtés, mais ne l'entoure pas ;
devant la porte, il y a une place qui équivaut
à deux portées d'un arc ; et puis il y a une
haute montagne qui est très escarpée et très
difficile d'accès ; il n'y a que trois passages,
qui sont raides et si peu larges qu'il n'y peut
monter qu'un homme ou deux seulement. Il
y eut jadis une cité de grande importance ;
mais elle a été complètement anéantie,
renversée et détruite. Et devant Korikos il y
a une petite île, où il y eut jadis un village ;
cette île est appelée Colchis, et c'est là où,
je peux le dire, Jason

conquist la doree Toison.

Or revenray a mon propos :

4520 li grans Caramans et ses os
sus la montaigne estoit logiez ;
.ii. engins y avoit dreciez
qui toudis jour et nuit getoient [cccxxxviiV]
en chastel et tout le gastoient.
4525 Il y avoit .i. capiteinne
qui .vi. fois en une semaine
envoia par devers le roy
pour li moustrer le grant desroy,
le despit et le grant damage
4530 qu'on faisoit en son heritage,
et que tenir ne se pouoit,
se secours ne li envoioit.
Li roys qui ja bien le savoit,
son commandement fait avoit
4535 au noble prince d'Entioche,
qui est fors com chastiaus sus roche,
en batailles fermes, seürs,
sages, avisiez et meürs,
dous aus gens d'armes et humains,
4540 et s'estoit ses freres germains,
engendrez de pere et de mere ;
et monsieur Jaque, son frere,
fu avec li a ceste emprise.
Or vueil deviser la devise
4545 comment li bons roys ordonna,
qui la moult de son or donna.
Au prince bailla .vi. galees,
bien garnies, bien estofees.
Li princes avoit la premiere,
4550 qui estoit aperte et legiere,
si que c'estoit uns drois souhais ;
la fu li contes de Rohais,

conquit autrefois la Toison d'or.

Je vais maintenant revenir à mon propos : le grand Karaman et son armée avaient pris position sur la montagne ; ils y avaient monté deux machines qui, jour et nuit, tiraient sur le château et détruisaient tout. Il y avait là un capitaine qui avait envoyé en une semaine six messagers auprès du roi pour lui décrire les grands tourments, les outrages et les terribles dommages qu'on infligeait à son héritage, et pour le prévenir qu'il ne pouvait résister, si le roi ne lui apportait du secours. Celui-ci, qui le savait déjà, avait donné ses ordres au noble prince d'Antioche, qui est fort comme un château sur son rocher, déterminé et fiable dans les batailles, sage, avisé et réfléchi, bienveillant et compatissant envers les hommes d'armes ; il était également le frère de sang du roi, né du même père et de la même mère. Le seigneur Jacques, son autre frère, était aussi avec lui dans cette expédition. Je vais maintenant vous expliquer ce que le bon roi avait préparé, lui qui a versé là une grande quantité de son or : il donna au prince six galées bien garnies, bien équipées. Le prince avait la première, qui était rapide et légère à souhait ; il y avait là le comte de Rohais,

et s'estoit jour et nuit o ly
messires Symons Thynoly,
4555 et maint autre de son païs,
dont il n'estoit mie haïs.

Le tricoplier ot la seconde,
qui legierement flote en l'onde
de la mer ; bien estoit garnie ;
4560 et s'avoit en [sa] compaignie
monseigneur Jehan Guibelin
qui est attrais de noble lin ;
et monsieur Jaque Petit,
qui Sarrasins [aime] petit,
4565 et bien leur a moustré, sans faille,
a son espee qui bien taille ;
et messires Robers li Rous,
uns bons chevaliers, et se vous
m'en volez plus avant enquerre,
4570 plus n'en say : nez fu d'Engleterre.

Après messires Jehans Pastés,
un chevaliers qui s'est hastés
d'entrer en la maison d'Onneur,
– car bien scevent grant et meneur
4575 qu'il a toudis quis dés s'enfance
pris, honneur, armes et vaillance,
et tant a fait que receüs
est en nombre des esleüs,
car son grant bien bon le parfait,
4580 de cuer, de pensee et de fait –,
et monsieur Guy le Baveus,
qui n'est mië de li mains preus,
ces .ii. sus haute mer salee
avoient la tierce galee.
4585 Ces .ii. au roy firent de pry,
que monseigneur Jehan Moustry

avec, à ses côtés, nuit et jour, le seigneur
Simon de Thinoli, dont il n'était nullement
haï.

Le turcoplier eut la deuxième galée, qui
voguait rapidement sur les flots et était bien
garnie ; il avait en sa compagnie le seigneur
Jean d'Ibelin, issu d'un noble lignage ; le
seigneur Jacques Petit, qui apprécie peu les
Sarrasins, et n'a pas manqué de bien le leur
montrer, de son épée qui tranche bien ; et le
seigneur Robert le Roux, un bon chevalier,
et si vous voulez en savoir plus sur lui, je ne
peux vous en dire plus, à part qu'il est né en
Angleterre.

Après, le seigneur Jean Pasté, un
chevalier qui s'est hâté d'entrer dans la
maison d'Honneur, – car tous, grands et
petits, savent bien qu'il a toujours cherché,
dès son enfance, les prix, les honneurs, les
batailles et les actes de bravoure, et qu'il a
tant fait qu'il a été reçu au nombre des élus,
car sa grande vaillance lui a permis
d'atteindre la perfection, en sentiment, en
pensée et en fait –, et le seigneur Guy le
Baveus, qui n'est pas moins valeureux que
lui, tous les deux avaient la troisième galée,
sur la haute mer salée. Ils prièrent tous les
deux le roi de leur donner le seigneur Jean
Moustry

leur baillast pour leur souverain ;
mais li bons roy, par saint Verain,
dist qu'il leur voloit bien baillier,
4590 pour leur galee avitaillier,
et que la seroit leur compains
et nonmie leurs souverains.
La ot maint chevalier estrange,
digne d'onneur et de loange,
4595 de mainte estrange region,
dont je vous feray mention ;
des François especiaument
vous parleray premierement ;
car avec ces .ii. se tenoient,
4600 pour ce que de leur langue estoient.

En la galee dont je conte,
.xxv. chevaliers par conte
avoit, que tous vous nommeray ; [cccxxxviii]
ne ja ne vous en mentyray,
4605 eins les nommeray tout premiers,
et puis après les escuiers.
Messires Foulquaus d'Achiach,
qui n'est pas long de Berjerach,
– dont longuement me suis teüs –,
4610 estoit la, et fu esleüs
de tous a porter la baniere
de Nostre Dame toute entiere ;
et certes il est vrais François ;
je le puis bien dire, qu'ençois
4615 volt deguerpir toute sa terre
qu'estre homme dou roy d'Engleterre,
n'a son fil, le duc de Guienne,
quant la duchee fu premiers sienne ;
.ii. fois en champ s'est combatus,
4620 sans estre vaincus n'abatus ;
et en bataille plus de .xxx.,

comme commandant ; le bon roi, par saint
Véran, dit qu'il voulait bien le leur donner
pour approvisionner leur galée, mais qu'il
serait là comme leur compagnon, pas
comme leur chef. Il y avait là de nombreux
chevaliers étrangers, dignes d'honneur et de
louange, venant de mainte région lointaine,
que je vais vous citer ; je vous parlerai
d'abord des Français qui se trouvaient avec
ces deux hommes parce qu'ils parlaient la
même langue.

Dans la galée dont je vous parle, on
comptait vingt-cinq chevaliers que je vais
tous vous nommer, sans mentir ; je donnerai
d'abord leurs noms, puis ceux des écuyers.
Le seigneur Foulques d'Archiac, qui ne se
trouve pas loin de Bergerac, – et au sujet
duquel je suis resté trop longtemps
silencieux –, était là et fut choisi par tous
pour porter seul la bannière de Notre
Dame ; et c'est un vrai Français, c'est
certain ; je peux bien le dire, parce qu'il
préféra abandonner toutes ses terres qu'être
un sujet du roi d'Angleterre, pas plus que
celui de son fils, le duc de Guyenne, quand
le duché lui revint ; Foulques a participé à
deux combats singuliers, sans tomber ni être
vaincu ; et il a accompli sur le champ de
bataille plus de trente,

voire certes plus de quarante,
de grans proesses a fait maintes ;
nés est de l'eveschié de Saintes.
4625 La fu li sires de Clervaus,
messires Guillaumes de Saus,
messire Oiselle dou Faÿ,
messire Jaque de Mailly,
et le seigneur de Neatoullet
4630 qui est cointe et appertelet ;
Renaus et Robers li Baveus,
qui sont cousin germain tous .ii.
et enfant de monseigneur Guy ;
messires Giles de Poissy,
4635 et de Bouviller Joudouin,
et le seigneur de Saint-Mar[t]in ;
messires Gobers de la Boue,
qui moult volentiers danse et [joue]
aveques dames et pucelles
4640 quant elles sont cointes et belles ;
et monseigneur Wautier de Lor,
qui ne fait pas trop grant tresor ;
messires Jehans de Lornis ;
et si estoit, ce m'est avis,
4645 uns chevaliers qu'est sans reproche,
c'est messire Hervé le Coche ;
messires Raus de Cheneviers
et messires Jehans de Vendieres ;
messires Philippe d'Omont,
4650 et Saquet de Blaru qui mont
desire honneur et pris avoir,
trop plus les aime qu'autre avoir ;
messire Pierre de Gresille,
qui het le temps quant il gresille ;
4655 Jehans de Saus, Robert Baillida ;
ces .ii. furent chevalier la,
et pluseurs autres Chypriens,

voire certainement plus de quarante actes de
bravoure ; il est né à l'évêché de Saintes. Il
y avait là le seigneur de Clairvaux, le
seigneur Guillaume de Saux, le seigneur
Oiselet du Fay, le seigneur Jacques de
Mailly, le seigneur de Nantouillet qui est
beau et alerte ; Renaud et Robert le Baveux,
qui sont tous les deux cousins germain,
Robert étant le fils du seigneur Guy ; le
seigneur Gilles de Poissy, Jodouin de
Beauvillier, le seigneur de Saint-Martin, le
seigneur Gaubert de la Boue, qui aime
beaucoup danser et s'amuser avec les dames
et les demoiselles quand elles sont
gracieuses et belles ; le seigneur Gautier de
Lor qui n'amasse pas un très grand trésor, et
le seigneur Jean de Lornis ; et il y avait
aussi, il me semble, un chevalier qui est
sans reproche, c'est le seigneur Hervé le
Coche ; il y avait encore le seigneur Raoul
de Chenevères, le seigneur Jean de
Vendières, le seigneur Philippe d'Omont,
Saquet de Blaru qui désire fort acquérir des
honneurs et des prix qu'il aime plus que
tout, le seigneur Pierre de Grésille, qui
déteste l'hiver quand il grésille ; Jean de
Saux, Robert Baillida, ces deux chevaliers,
étaient là également, ainsi que plusieurs
autres Chypriotes,

Genevois et Veniciens,
 qui estoient vaillans et bons,
 4660 dont je ne say nommer les nons.

Or vueil les escuiers nommer
 qui la monterent seur la mer
 en la galee dont je di :
 premiers Mausars de Rosigny,
 4665 qui au siege fu si vaillans
 qu'on le tint pour des mieus faisans ;
 morir le fist ses vasselages
 dont ce fu pités et damages ;
 Jehans de Reins au cuer hardi,
 4670 et puis Raulins de Handressi ;
 après le bastart de Corbon ;
 Bonan de Bon, Baudri de Bon,
 sont .ii. freres, et furent au siege,
 et sont de l'eveschié de Liege ;
 4675 Jehan de Coutes, Robesson Bonne,
 qui grans cops de l'espee donne ;
 et si ne vueil pas oublier
 le bon Jehan de Bouviller
 que j'aim, n'Endruet de Braibant,
 4680 sans orgueil nul et sans bobant ;
 .ii. tresbons escuiers de Flandres,
 qui ne sont pas des autres mendres
 en hardement et en bonté, [cccxxxviiiV]
 c'est Lambequin de Le Conté ;
 4685 l'autre a non Hostes Boutellin,
 qui het tant la gent apollin
 que .ii.^c. en a mis a mort,
 dont je n'ay pité ne remort ;
 et Hervey de Lamenevain,
 4690 .i. bon escuier de la main,
 y fu, et s'ot en sa compaignie
 .x. bons escuiers de Bretaingne,

Génois et Vénitiens, qui étaient vaillants et
 forts, et dont je ne saurais donner les noms.

Je vais maintenant vous donner les
 noms des écuyers qui embarquèrent ici,
 dans la galée dont je vous parle : il y avait
 d'abord Mensart de Rosigny, qui fut si
 vaillant lors du siège qu'il fut considéré
 comme l'un des meilleurs ; son courage lui
 coûta la vie, ce qui fut triste et regrettable ;
 Jean de Reims au cœur vaillant ; puis
 Raoulin de Handressi ; après le bâtard de
 Corbon ; Bonau de Bon, Baudry de Bon,
 deux frères de l'évêché de Liège, furent au
 siège, ainsi que Jean de Coutes, Robesson
 Bonne qui donne de grands coups avec son
 épée ; et je ne veux pas oublier le bon Jean
 de Beauvillier que j'aime beaucoup, ni
 Endruet de Brabant, qui n'est ni orgueilleux,
 ni vaniteux ; il y avait deux très bons
 écuyers de Flandres, qui n'avaient pas
 moins de courage et de vaillance que les
 autres, c'est Lambequin de La Comté, et
 l'autre a pour nom Hostes Boutellin ; ce
 dernier déteste tellement les Sarrasins qu'il
 en a tué deux cents, pour lesquels je n'ai ni
 pitié, ni peine ; et Hervé de Lamenevain, un
 écuyer courageux, était là également, en
 compagnie de dix bons écuyers de
 Bretagne,

qui tuit sont a bien faire entais,
ne say leurs noms, pour ce m'en tais ;
4695 de Chypre et d'autre region
dont je ne fais pas mention.

La quarte galee conduit,
a grant joie et a grant deduit,
uns chevaliers de grant renon :
4700 Florimont de Lesparre a non ;
nez est dou païs de Gascongne,
si com sa langue le tesmongne ;
de Lesparre est sires clamez ;
mais il fu repris et blasmés
4705 d'une escarmuche que la fist,
qui ne fu pas de grant profit,
comment qu'il le feïst pour bien
et pour vaillance, on le scet bien,
si com ci après le saurez
4710 quant bien leü ce livre arez.
La ot .iii. chevaliers estranges :
monseigneur Bertran de Benanges,
qu'on tenoit pour bon chevalier,
cointe, apert, courtois et legier,
4715 qui aime honneur et het debas,
– oncle dou Capta[l] est de Bas ;
monseigneur Jehan de Rochefort,
qui est bretons et tire fort
a haute honneur et soir et main ;
4720 monseigneur Jehan de Sovain,
qui est engevins, la estoient,
et nuit et jour se compaingnoient.
Thiebaut dou Pont et maint preudomme
estoient la, que pas ne nomme.
4725 La .v^e. avoit Cordeliers
de Puignon qui est chevaliers

qui étaient tous soucieux de bien faire, mais
je ne connais pas leur nom, c'est pourquoi
je n'en dis rien ; et d'autres encore de
Chypre et d'ailleurs, que je ne citerai pas.

La quatrième galée est conduite, avec
une grande joie et un grand plaisir, par un
chevalier de grand renom : il a pour nom
Florimont de Lesparre ; il est né dans la
région de Gascongne, comme sa langue en
témoigne ; il est appelé seigneur de
Lesparre ; mais il fut admonesté et blâmé à
cause d'une escarmouche qui eut lieu à
Korikos, et qui ne fut pas d'une grande
utilité, même s'il le fit par courage et par
bravoure, on le sait bien, et vous le saurez
également quand vous aurez bien lu ce livre.
Il y avait là trois chevaliers étrangers : le
seigneur Bertrand de Benanges, qu'on
considère comme un chevalier valeureux,
beau, fort, courtois et alerte, et qui aime
l'honneur et déteste les querelles, – c'est
l'oncle du Captal de Buch ; le seigneur Jean
de Rochefort, qui est breton et qui, soir et
matin, aspire grandement aux plus hauts
honneurs ; et enfin le seigneur Jean de
Sovain, qui vient d'Anjou. Ces trois
chevaliers étaient là, et se tenaient
compagnie nuit et jour. Thibault du Pont
était là, ainsi que maints autres grands
hommes dont je ne citerai pas les noms.

Dans la cinquième galée, il y avait le
Cordelier de Puignon, qui est un chevalier

bons et hardis, vaillans, adrois,
sages, courtois en tous endroits ;
et s'ot bonne chevalerie
4730 de la duché de Normendie,
car le signeur de [B]aqueville
et le signeur d'Estouteville,
qui est drois sires de Torcy,
et le tresbon seneschal qui
4735 het et fuit toutes maises langues ;
aussi le signeur de Bellangues ;
messire Jehan de Caieu,
qui moult bien y tenoit son lieu,
y furent et main[s] compaignons
4740 dont je ne say nommer les noms.

Messires Bremons de la Vote
ot la siste, qui par mer flote
plus legierement c'une aloce
ne vole, dont chascuns la loe ;
4745 garnie estoit de bonnes gens,
qui sont songneus et diligens
de serchier la mer et la terre
pour avoir honneur et acquerre.
Il y avoit .i. sien cousin
4750 que bien congnoissent Sarrasin
aus grans cops qu'il leur donne et baille ;
de son espee qui bien taille,
moult leur fait peignes et martyres ;
c'est de la Vote li drois sires.
4755 Et si avoit dou Dauphinal
.i. chevalier sage et loial,
c'est li sires de Chassenages ;
et vraiment ses vasselages
n'est pas oubliez ne teüs ;
4760 eins est souvent ramenteüs,
car chascuns l'aimme et loe et prise

valeureux et hardi, courageux, habile avec
les armes, sage, courtois à tout point de
vue ; il y avait aussi de bons chevaliers du
duché de Normandie, car s'y trouvaient le
seigneur de Basqueville et le seigneur
d'Estouteville, qui est le légitime seigneur
de Torcy, le très bon sénéchal qui déteste et
fuit toutes les mauvaises langues, mais aussi
le seigneur de Bellangues, le seigneur Jean
de Caieu, qui représentait là très bien son
rang, ainsi que maints autres compagnons
dont je ne saurais donner les noms.

Monseigneur Brémont de La Voulte
avait la sixième galée, qui vogue sur la mer
aussi rapidement qu'une alouette ne vole, ce
pour quoi tous l'apprécient ; elle était garnie
d'hommes valeureux, soucieux et empressés
de parcourir terre et mer pour acquérir et
obtenir des honneurs. Il y avait là un de ses
cousins que les Sarrasins connaissent bien à
cause des grands coups qu'il leur donne et
assène : avec son épée tranchante, il leur a
infligé de grandes peines et de grands
supplices ; c'est de La Voulte, le seigneur
légitime. Et il y avait aussi un chevalier
sage et loyal du Dauphiné : c'est le seigneur
de Chassenages ; sa bravoure n'a vraiment
pas été oubliée, ni passée sous silence ; au
contraire, elle est souvent évoquée, car tous
ceux qui connaissent ses hauts faits et ses
exploits l'aiment, l'admirent et l'apprécient.

qui scet son fait et son emprise.
Et le seigneur de Mon Bouchier [cccxxxix]
que li dieux d'armes a moult chier ;
4765 de Jancourt messires Phelippes,
qui ne prise mie .ii. pipes
le Caraman ne sa puissance,
et messire Aimé de Coutance,
qui prise encor meins son orgueil ;
4770 messire Hues de Vernueil
et le seigneur de Flavigny
furent la, et Rabette aussy,
et Tribouillart de Tribouville ;
et .i. chevalier de Sezille ;
4775 et plusieurs autres dont ne say
les noms, si que je m'en tairay.

Es .vi. galees, dont je conte,
.vi.^c. hommes d'armes par conte
estoient apers et legiers,
4780 et environ .iii.^c. archiers.
Mais le prince et le tricoplier,
Florimont et le Cordelier
ne feïrent pas lonc sejour,
eins partirent tout en .i. jour ;
4785 ne furent en ville n'en bourc
jusqu'atant qu'il vinrent a Courc.
Messires Bremons et Moustry
.i. jour feïrent de detry
en Chypre, que .i. jour demourerent ;
4790 et tantost après eaus alerent.
Les .iiii. galees s'en vont
et li maronnier qui ens sont
tant ont a la mer estrivé
que tuit sont a Courc arrivé,
4795 par .i. dimanche bien matin.
Et vraiment li Sarrasin,

Il y avait également le seigneur de Monboucher, que le dieu des armes aime beaucoup, le seigneur Philippe de Jaucourt, qui n'estime pas deux pipes le Karaman ou sa puissance, le seigneur Aimé de Coutances, qui apprécie encore moins son orgueil ; le seigneur Hugues de Verneuil et le seigneur de Flavigny étaient là eux aussi, ainsi que Rabette, Tribouillard de Tribouville, un chevalier de Sicile, et plusieurs autres dont je ne connais pas les noms, si bien que je n'en dirai rien.

Dans ces six galées dont je vous parle, on comptait six cents hommes d'armes vaillants et adroits, et environ trois cents archers. Le prince et le turcoplier, Florimont et le Cordelier n'attendirent pas longtemps, mais partirent le jour même ; ils ne s'arrêtèrent dans aucune ville ni aucun bourg avant d'arriver à Korikos. Le seigneur Brémont et le seigneur Moustry prirent un jour de retard à Chypre, car ils s'y attardèrent une journée ; et ils les suivirent dès qu'ils purent. Les quatre galées s'en allèrent et les marins qui s'y trouvaient se sont tant évertués sur la mer qu'ils sont tous arrivés à Korikos un dimanche, de bon matin. Les Sarrasins,

qui dessus la montaigne estoient
logié, bien venir les veoient ;
et, si tost comme il les veïrent,
4800 de la montaigne descendirent,
nompas tuit, mais une partie,
pour faire aus nos une envaÿe ;
entre la montaigne et la ville
estoient la gent plein de guile.
4805 Et les nostres, en grant couvine,
descendirent de la marine,
en Courc entrèrent par la porte,
qui estoit bonne et belle et forte ;
quant il furent tuit descendu,
4810 longuement n'ont pas atendu,
einsois issirent tuit a plain
par la porte devers le plain.

Le prince et sa gent s'arrestèrent
pres dou chastel, et s'ordonnerent
4815 bien et bel et par grant avis,
car il veïrent vis a vis
les annemis Dieu qui traioient
de toutes pars, quan qu'il pooient.
Mais le prince n'ot pas conseil
4820 de li combatre, car a l'ueil
voit ceuls qui les doivent secoure,
pour ce ne leur volt pas sus courre ;
et s'atendoit les .ii. galees
qui darrier furent demourees,
4825 ou milleurs gens avoir devoit,
et plus qu'avec lui n'en avoit.

Entre lui et les annemis,
qui seur le plain s'estoient mis,
n'avoit pont ne fossé, ne barre,
4830 si que li sires de Lesparre

qui s'étaient installés sur la montagne, les voyaient bien arriver ; et dès qu'ils les virent, ils descendirent de la montagne, non pas tous, mais une partie, pour lancer un assaut contre les nôtres ; entre la montagne et la ville, il y avait donc ces hommes pleins de ruse. Les nôtres, en grand appareil, descendirent de bateau, entrèrent à Korikos par la porte, qui était bonne, belle et forte ; quand ils furent tous descendus, ils n'ont pas attendu longtemps, mais ils sont sortis en masse par la porte qui donnait sur le terre-plein.

Le prince et ses hommes s'arrêtèrent près du château, et se rangèrent très bien et avec une grande prudence, car ils voyaient en face d'eux les ennemis de Dieu qui tiraient de toutes parts, autant qu'ils pouvaient. Mais le prince n'avait pas l'intention d'engager le combat, car il voyait bien que les Sarrasins étaient prêts à secourir les leurs, c'est pourquoi il ne voulait pas les attaquer ; il attendait les deux galées qui étaient restées à l'arrière, et sur lesquelles il devait y avoir de meilleurs hommes d'armes, et plus qu'il n'en avait avec lui.

Entre lui et les ennemis qui s'étaient postés sur le terre-plein, il n'y avait ni pont, ni fossé, ni barrière, si bien que le seigneur de Lesparre

s'avança et leur couri seure ;
 mais ne fu pas a la bonne heure,
 qu'il et sa gent furent blecié
 et villainnement rachacié ;
 4835 de trait fu bleciez en la main,
 et messires Jehan Sovain
 y fu bleciés par mi le pié
 d'une saiette ou d'un espié ;
 Thiebaus dou Pont fu presques pris,
 4840 mais uns escuiers de haut pris
 le deffendi moult vaillamment ;
 la le secouri vitement
 messires Jehan de Rochefort, [ccccxxixV]
 qui li fist aïde et confort ;
 4845 et le bon signeur de Benanges
 et plusieurs compaignons estranges
 li aidierent tant qu'il revint,
 – mais il en tua plus de .xx.
 en leur bataille ; et en chastel
 4850 se retraire[nt] bien et bel,
 com gent sage et bien ordenee.
 Plus n'i ot fait ceste journee.
 Le diemanche dont je vous chant,
 ainsi comme a soleil couchant,
 4855 arriva Moustry et ses gens ;
 la fu li bons messires Jehans
 Pastez, li vaillans et li preus,
 et messires Guys li Baveus,
 avec tresbonne compaignie
 4860 de chevaliers, d'escuerie,
 preus, vaillans et d'election,
 dont je vous ay fait mention.

Quant en chastel furent retrait
 tout belement et tout a trait,
 4865 et li Sarrasin ensement

s'avança et les attaqua ; mais ce n'était pas
 le bon moment, si bien que lui et ses
 hommes furent blessés et honteusement
 repoussés ; il fut blessé à la main par un
 trait, et le seigneur Jean de Sovain y fut
 blessé au pied par une flèche ou un épieu ;
 Thibault du Pont fut presque capturé, mais
 un écuyer de grande valeur le défendit avec
 beaucoup de courage ; puis le seigneur Jean
 de Rochefort le secourut rapidement, lui
 apportant aide et soutien ; et le bon seigneur
 de Benanges et plusieurs compagnons
 d'armes étrangers l'aidèrent si bien qu'il put
 revenir, – mais il avait tué plus de vingt
 Sarrasins dans cette bataille ; et ils se
 retirèrent dans le château bien sagement,
 comme des hommes raisonnables et
 prudents. Rien de plus ne fut fait ce jour-là.
 Le dimanche dont je vous parle, au coucher
 du soleil, arrivèrent Moustry et ses
 hommes ; il y avait là le bon seigneur Jean
 Pasté, vaillant et valeureux, et le seigneur
 Guy le Baveux, avec une très bonne
 compagnie de chevaliers et d'écuyers,
 courageux, vaillants et valeureux, dont je
 vous ai parlé.

Quant ils se furent retirés dans le
 château, sans hâte et tout à loisir, après que
 tous les Sarrasins

s'estoient tout premierement
mis de la plainne en la montaigne,
– honte et mescheance leur veigne,
car ce sont gent qui trop nous héent,
4870 et qui a nous destruire béent ! –,
tous les chevaliers a mandé
le prince, et leur a demandé
conseil de ce que faire doit,
car ses anemis a l'ueil voit
4875 qui sont logiez en forte place ;
si qu'il est bien raison qu'il face
par leur conseil ce qu'il doit faire
contre la gent de put affaire.
Messire Guis a entendu
4880 le prince ; si a respondu
sagement, sans faire demeure :
« Sire, il est tart ; si n'est pas heure
de conseilier, a dire voir,
n'encor ne poons nous savoir
4885 leurs alees ne leurs venues,
leurs entrees ne leurs issues,
si que demain nous les sarons,
et seur ce nous conseilierons.
Et si porra bien avenir
4890 que vous verrez Bremont venir ;
s'il vient, vous en serez plus fors. »
Chascuns respont : « C'est nos acors. »

Après messires Jehans Pastez
li dist : « Sire, ne vous hastez,
4895 car mauvaise haste n'est preus,
et ce sera honneur et preus
de faire ce fait sagement,
et nompas trop hastivement.
Nous sommes en l'eure venu,
4900 et tantost nous a convenu

s'étaient retirés de la plaine sur la colline, –
honte et malheur à eux, car ce sont des
hommes qui nous détestent trop et qui
veulent nous détruire ! –, le prince a
convoqué tous les chevaliers et leur a
demandé conseil sur ce que l'on devait
faire, car il voyait clairement ses ennemis
installés en position de force ; il était donc
juste qu'il leur demandât conseil pour agir
contre cette sale engeance. Le seigneur Guy
a entendu le prince, et lui a répondu avec
sagesse, sans attendre : « Seigneur, il est
tard ; aussi ce n'est pas l'heure de réfléchir,
à dire vrai, et nous ne pouvons pas encore
connaître leurs allées et venues, par où ils
entrent et par où ils sortent, alors que nous
pourrons le savoir demain ; là nous
pourrons prendre une décision. Et il est
possible que vous voyiez arriver Brémont ;
s'il vient, vous en serez encore plus fort. »
Chacun répondit : « Nous sommes
d'accord. »

Après, le seigneur Jean Pasté lui dit :
« Seigneur, ne vous hâtez pas, car une hâte
inconsidérée n'est pas sage, et ce sera plus
honorabile et profitable d'agir avec sagesse,
et non avec une trop grande hâte. Nous
venons juste d'arriver, et il nous a tout de
suite fallu

yssir hors a moult petit fait.
Sages est qui par avis fait.
Et se messires Bremons vient,
milleur conseil ne vous couvient ;
4905 car il est sages et soutil,
loyaus, preudons, nobles, gentils,
et sa gent hardis et vassaus
en batailles et en assaus.
Et s'oy dire, en Alemaingne,
4910 au noble et bon roy de Behaingne,
c'uns sires doit en toute terre
estre a son dessus de sa guerre,
et a son dessous au tournoy.
Ne je ne voy chose encor n'oy
4915 que Bremont ne doiés atendre,
et se pouez moult bien entendre
a conseilier au matinet. »
Li princes respondi : « Bien est.
Je lo que cils consaus se teingne,
4920 et que au matin chascuns reveigne. »
A tant de la se departirent,
et en pluseurs pars se partirent,
car chascuns logier s'en ala, [cccxl]
li uns sà et li autres la,
4925 li uns pis et li autres mieus,
pres dou chastel, en pluseurs lieus.
Li autre furent és galees,
qui en mer furent äencrees,
qu'e[n] chastel pas tous ne pooient,
4930 pour les engins qui y getoient.
Le lundi matin se leverent,
et seur la place s'en a[l]erent
pour considerer les alees,
les yssues et les entrees
4935 des Sarrasins, car sans doubtance
mout avoient la grant poissance.

sortir pour une action de très peu d'importance. Sage est celui qui réfléchit avant d'agir. Et si le seigneur Brémont vient, nous n'aurons pas de meilleur conseiller, car il est sage, clairvoyant, loyal, honnête, noble et valeureux, et ses hommes sont hardis et vaillants au combat et dans la bataille. Et j'ai entendu dire en Allemagne, de la bouche du noble et bon roi de Bohême, qu'un seigneur doit en tous lieux se surpasser dans la bataille, et se ménager au cours des tournois. Je n'ai encore rien vu ni entendu qui vous empêche d'attendre Brémont, et vous pouvez très bien choisir de réunir un conseil demain au petit matin. »
Le prince répondit : « Bien. Je souhaite que ce conseil se tienne, et que chacun revienne demain matin. » Alors ils se séparèrent et se dispersèrent en plusieurs lieux, car chacun alla s'installer, les uns ici, les autres là, les uns mieux que d'autres, près du château, en plusieurs endroits. Certains allèrent sur les galées, ancrées en mer, parce qu'ils ne pouvaient pas tous s'installer dans le château, à cause des machines de siège qui tiraient. Le lundi matin, ils se levèrent et se rendirent sur place pour observer les allées et venues des Sarrasins, par où ils sortaient et par où ils entraient, car, sans aucun doute, ils avaient là une très grande armée.

Quant il orent bien tout veü,
 ymaginé et conceü
 leur maniere et le logement,
 4940 et leur estat tout clerement,
 longuement n'ont pas sejourné,
 eins sont au prince retourné,
 pour avoir conseil qu'on feroit,
 et s'a euls se combateroit.
 4945 Et einsi comme il conseilloyent
 en une chambre ou il estoient,
 il oïrent une grant noise ;
 n'i a celui qui ne se coïse
 pour oïr que ce pooit estre ;
 4950 si ouvrirent une fenestre
 pour mieux veoir et plus a plain
 s'il avoit nelui seur le plain,
 et envoierent seur la tour
 pour veoir le país d'entour.
 4955 Si leur fu raporté et dit
 par .i. qui les congnut et vit
 aler en la place premiers,
 que c'estoient les maronniers
 Moustry qui font une esquermuche.
 4960 Et Moustry .i. sien vallet huche,
 et l'i envoie pour savoir
 de l'esquermuche tout le voir ;
 et tantost li a raporté
 et dit que c'estoit verité,
 4965 et que tuit [s'effréent] forment
 et s'arment tuit communement,
 et sonnerent trompes, naquaires,
 et instrumens plus de .x. paires :
 « Vous poez oïr leurs tabours !
 4970 Qui ne les oit, il est bien sours !
 Et ja sont descendus aval,
 pluseurs a piet et a cheval ;

Quand les nôtres eurent bien tout observé,
 qu'ils eurent étudié et compris leurs
 activités, leurs installations et leur situation
 très clairement, ils n'ont pas attendu
 longtemps, mais sont retournés auprès du
 prince, pour connaître la décision qu'on
 prendrait et pour savoir si on les attaquerait.
 Et alors qu'ils tenaient conseil dans la pièce
 où ils s'étaient réunis, ils entendirent un
 grand tumulte ; ils se turent tous pour
 écouter ce que cela pouvait être ; ils
 ouvrirent alors une fenêtre pour voir mieux
 et plus en détail s'il y avait quelqu'un sur le
 terre-plein, et ils envoyèrent des hommes
 sur la tour pour observer les environs. Un
 homme leur dit et rapporta qu'il avait
 d'abord vu les matelots de Moustry, qu'il
 connaissait, se rendre sur la place, et que ces
 derniers avaient engagé une escarmouche.
 Moustry appela un de ses écuyers, et
 l'envoya pour connaître toute la vérité sur
 cette escarmouche ; et l'écuyer lui rapporta
 et dit aussitôt que c'était vrai, que tous
 s'agitaient beaucoup, qu'ils prenaient tous
 les armes, et qu'ils faisaient jouer des
 trompettes, des timbales et de plus de dix
 paires d'instruments : « Vous pouvez
 entendre leurs tambours ! Celui qui ne les
 entend pas est bien sourd ! Et ils sont déjà
 descendus, certains à pieds, d'autres à
 cheval ;

et li autre gardent le pas
pour ytant qu'il ne vuelent pas
4975 que nuls puisse monter amont. »
Messires Philippes d'Omont
respondi : « Que vau[t] cils sermons ?
Partons nous, et si nous armons ! »
Si que tuit en l'eure s'armerent
4980 et sus la place s'en alerent,
et vraiment il s'ordenoient
com gens qui leurs annemis voient.
La vit Pastez et li Baveux
et Moustry que c'estoient ceuls
4985 qui issoient de leur galee
et faisoient la retournee,
car li Sarrasin les chassoient,
et la place perdu avoient.
Les .ii. enfans monseigneur Gui
4990 le Baveus y estoient, qui
moult vaillamment se combatoient
et la place tenir cuidoient ;
mais il ne la porrent tenir,
einsois les couvint revenir.
4995 Et [Jodouin] de Bouviller
ne se faisoit mie celer,
car fierement se combati,
et plus de .xx. en abati ;
et ses freres ne se feint mie,
5000 eins li fait bonne compaignie.

Quant il veïrent la maniere,
il leverent une baniere
et ordenerent leur bataille ; [cccxlV]
chascuns l'espee qui bien taille
5005 tenoit en sa main toute nue ;
adont n'i ot ordre tenue,
car tantost leur coururent seure

et les autres gardent le passage, pour empêcher les Sarrasins de remonter. » Le seigneur Philippe d'Omont répondit : « A quoi sert de parler ? Allons-y, et prenons les armes ! » Si bien qu'ils s'armèrent aussitôt et se rendirent sur le terre-plein, formant leurs rangs comme des hommes qui voient leurs ennemis en face. Là, Pasté, le Baveux et Moustry virent que leurs hommes, qui venaient de leur galée, faisaient demi-tour, pourchassés par les Sarrasins, et avaient donc perdu le terrain. Les deux fils du seigneur Guy le Baveux se trouvaient là, et se battaient avec beaucoup de courage, croyant pouvoir tenir la place ; mais ils ne purent la tenir, et il leur fallut revenir. Et Joudouin de Beauvillier n'essayait pas de se cacher, car il se battait avec fougue, et tua plus de vingt Sarrasins ; son frère ne faisait pas non plus semblant, au contraire, il se tenait vaillamment à ses côtés.

Quand ils virent la tournure que prenaient les événements, ils déployèrent la bannière et formèrent leurs rangs ; ils tenaient tous une bonne épée à main nue ; mais ils ne restèrent pas en ordre de bataille, car ils attaquèrent aussitôt les Sarrasins

si fierement, qu'en petit d'eure
la place qui estoit perdue
5010 leur fu tout quitelement rendue,
et les mirent, – qui que s'en pleingne ! –,
jusques au piet de la montaingne
et si pres que li Sarrasin
qui leur estoient dur voisin
5015 pooient geter pleinnement
seur eaus, sans nul empeschement.
La ot mainte teste copee,
grant brait, grant bruit et grant huee :
quant ceuls qui estoient dessus
5020 veirent leurs gens einsi confus,
mors et bleciés et affolez
et de crestiens defoulez,
il lançoient pierres, caillos,
mangonnaus, saiettes, garros
5025 plus dru que la noif ne la gresle
ne chiet quant il nege ou il gresle.
La furent blecié durement
Pastez, li Baveux et leur gent,
messires Guillaume de Saus
5030 et Moustri, li bons amiraus ;
de la Boue li bons Gobers,
qui n'est pas a son avoir sers ;
il fu moult bleciés en visage
par hardement et vasselage,
5035 et tout de pierres et de trais.
Mais pour ce ne se sont retrais
qu'il n'aient maintenu l'estour,
tant qu'il ont victoire et honnour ;
mais il furent très bien batus,
5040 et pluseurs autres abatus.
Le bon Mensart de Resigny
ne doy je pas mettre en oubly,
car il y fu bons et vaillans,

avec tant de fougue qu'en peu de temps ils
récupérèrent entièrement la place qu'ils
avaient perdue, et qu'ils les repoussèrent, –
qui s'en plaindra ! –, jusqu'au pied de la
montagne et si près que les Sarrasins, qui
étaient de bien pénibles voisins, pouvaient
facilement tirer sur les chrétiens, sans
aucune difficulté. Il y eut là mainte tête
coupée, beaucoup de cris, beaucoup de bruit
et beaucoup de hurlements : quand les
Sarrasins qui étaient en hauteur virent les
leurs ainsi battus, tués, blessés, massacrés et
piétinés par les nôtres, ils lancèrent des
pierres, des cailloux, des boulets, des
flèches, des carreaux, plus abondamment
que la neige ou la grêle ne tombe quand il
neige ou qu'il grêle. Là furent gravement
blessés Pasté, le Baveux et leurs hommes, le
seigneur Guillaume de Saux et Moustri, le
bon amiral ; le bon Gaubert de la Boue, qui
n'est pas esclave de ses biens, fut gravement
blessé au visage, pour son courage et sa
vaillance, par des pierres et des flèches.
Mais, pour autant, ils n'ont pas sonné la
retraite, et ils ont poursuivi la bataille
jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu l'honneur
de la victoire ; mais ils reçurent nombre de
coups violents, et plusieurs furent renversés
à terre. Je ne dois pas oublier le bon
Mensart de Résigny, car il s'y montra
valeurux et courageux,

et li uns des tresbien faisans ;
5045 par mi les jambes fu bleciez
en pluseurs lieux, bien le sachiez ;
et nonpourquant ceste journee
fu pour son honneur adjournee.

Les Sarrasins moult y perdirent,
5050 et nostre gent se retirent
tout bellement, car bien savoient
que le pas gaingnier ne pooient ;
et sans doubte il estoit si fors
que riens ne vausist leur efforts,
5055 si se treïrent en la place.

Mais adés avoient la face
tournee vers les annemis
tous ensamble, com bons amis ;
car vraiment, tout en alant,
5060 retournoient en reculant,
et en retournant relevoient
les bleciez qui cheüs estoient.

Tant ont la montaigne eslongié
que dou chastel sont aprochié,
5065 et qu'il furent en mi la pleine ;
la repret chascuns son alainne,
car plus estoient eschaufé
que s'au feu se fussent chauffé.

La estoient et la leur vint
5070 hommes d'armes environ vint,
qui estoient frés et novviaus ;
d'armes leur plaisoit li reviaus,
et s'estoient fors et corsus ;
si leur coururent encor sus.

5075 Et vesci la cause pour quoi :
il veoient le grant desroy
des annemis Dieu qui traioient
a eaus et pierres leur gettoient

et fut parmi les meilleurs ; il fut blessé aux
jambes en plusieurs endroits, vous devez le
savoir ; et, pourtant, cette journée s'était
levée pour sa gloire.

Les Sarrasins y perdirent beaucoup, et
les nôtres se retirèrent sans hâte, car ils
savaient bien qu'ils ne pouvaient gagner le
passage ; et, sans aucun doute, il était si
difficile à prendre que tous leurs efforts n'y
faisaient rien ; c'est pourquoi ils se
retirèrent sur la place. Mais ils gardaient
tous le visage tourné constamment vers
leurs ennemis, comme s'ils étaient leurs
amis ; ils marchaient en effet à reculons, et
en reculant ils relevaient les blessés qui
étaient tombés. Ils s'éloignèrent tant de la
montagne qu'ils se rapprochèrent du
château, et se retrouvèrent au milieu de la
plaine ; là ils reprirent tous leur souffle, car
ils avaient plus chaud que s'ils s'étaient
réchauffés auprès d'un feu. Ils se trouvaient
là quand environ vingt hommes d'armes
sarrasins, qui étaient frais et dispos, qui
aimaient le bruit des armes, et étaient forts
et bien bâtis, arrivèrent et les attaquèrent à
nouveau. Et voici pourquoi : ils avaient vu
le grand désarroi des ennemis de Dieu qui
tiraient sur les nôtres et leur jetaient des
pierres

fort et dru et espesement,
5080 et si tres felonnesment,
que ne le vous saroié dire ;
et si veoient le martyre
de ceuls qui estoient blechiez, [cccxli]
– dont c'estoit pitez et meschiez ! ;
5085 et comment que bien blecié fussent
et que reposer se dehussent,
avec les autres s'en alerent,
n'onques pour ce ne sejournerent.
La recommansa le hutin,
5090 plus grant que celui dou matin.
Mais nos gens si bien s'i prouverent
que les Sarrasins rebouterent
jusques au pié de la montaigne ;
et la gent sauvage et griffaingne
5095 d'en haut, trop plus fort qu'onques mais,
leur getoient pierres de fais.
La fu mors, droit au piet du mont,
messires Phelippes d'Omout,
dont ce fu pitez et damages,
5100 car grans estoit ses vasselages ;
hardis estoit comme lyons,
n'onques ne fu veüz li homs
qu[i] onques en jour de sa vie
li veïst faire villonnie.
5105 Et la fu blechiez si forment
.i. tresbon escuier norment
qu'en l'eure fu mors, sans respas,
tout droit a l'entree dou pas.
Bon an [de] Bon y fu occis
5110 et aveques li plus de .vi.
hommes d'armes, dont ne saroié
nommer les noms ; et toutevoie
il furent mort piteusement,
comment que ce fust vaillamment.

avec force, abondance et profusion, et si violemment que je ne saurais le dire ; et ils virent le supplice des nôtres qui étaient blessés, – quelle tristesse et quel malheur ! ; et bien que les nôtres fussent sérieusement blessés et qu'ils dussent se reposer, les Sarrasins les attaquèrent, et ils n'attendirent pas pour le faire. La bataille reprit donc, plus violente que celle du matin. Mais nos hommes s'y montrèrent si valeureux qu'ils repoussèrent les Sarrasins jusqu'au pied de la montagne ; et les hommes barbares et sauvages qui se trouvaient en haut leur jetaient, plus fort que jamais, de lourdes pierres. Le seigneur Philippe d'Omout fut tué là, juste au pied de la montagne, ce qui fut malheureux et regrettable, car son courage était grand ; il était hardi comme un lion, et jamais personne ne le vit commettre une chose vile. Un très bon écuyer normand fut également blessé si gravement qu'il mourut dans l'heure, inéluctablement, juste à l'entrée du passage. Bonan de Bon fut aussi tué ici, et avec lui plus de six hommes d'armes, dont je ne saurais donner les noms ; mais ils moururent de façon bien pitoyable, même si ce fut avec courage.

5115 Toute la route s'arresta
seur le corps des mors a esta,
car il les cuidoiēt lever
et eaus en chastel raporter ;
mais il en vain se travilloient,
5120 qu'a force avoir ne les pooient,
car la force n'estoit pas leur,
dont il avoient grant douleur.
[La] se combati bien et fort
messires Jehans de Rochefort,
5125 et y fu tresbons chevaliers ;
aussi y fu bons escuiers
Mensaus, nommez de Resigny,
sus le corps de son bon amy
et son cousin ; car il s'amoient,
5130 et compaignons d'armes estoient.
Quant nos gens virent l'aventure
qui moult leur fu crueuse et dure,
tous ensamble se retreirent
et seur la place se meirent
5135 si com l'autre fois tout a fait ;
n'a ceste heure n'i ot plus fait.
Mais n'est pas raison que j'oublie
.i. chevalier de Normandie,
qui Saquet de Blaru s'apelle ;
5140 y debati si sa querelle
seur le corps Phelippe d'Omont,
qu'il n'a homme en tout le mont,
s'il en heüst autretant fait,
qu'on ne le tenist a grant fait.

5145 Ainsi nos gens se sont retrait,
qui sont en plus de cent lieus trait,
dont les fers ne sont mie hors,
et bleciez en teste et en corps
de pierres et de mangonniaus

Toute la troupe s'arrêta aux côtés des corps de ceux qui étaient morts ainsi, car ils voulaient les enlever et les rapporter au château ; mais ils se donnaient de la peine pour rien : ils ne pourraient les récupérer de force, parce que l'avantage n'était pas de leur côté, ce qui les attristait beaucoup. Le seigneur Jean de Rochefort se battit bien et vaillamment, et se comporta en très bon chevalier. Il y avait aussi un bon écuyer, nommé Mansart de Résigny, penché sur le corps de son cher ami et cousin ; ils s'aimaient et étaient compaignons d'armes. Quand nos hommes virent le tournant que prenait cette aventure, qui leur était fort cruelle et pénible, ils se retirèrent tous ensemble, et s'installèrent sur la place, exactement comme la première fois ; et à partir de ce moment, ils ne firent plus rien d'autre. Mais il ne faut pas que j'oublie un chevalier de Normandie, qui s'appelle Saquet de Blaru ; il se battit pour Philippe d'Aumont, et il n'y a personne dans le monde entier, s'il en avait fait autant, qu'on ne considérât comme ayant accompli un exploit.

Nos hommes se sont donc repliés, touchés en plus de cent endroits par des flèches dont il restait encore la pointe, et blessés à la tête et au corps par des pierres et des boulets

5150 que li Turc ont getté seur eaus.
Et si veoient clerement
qu'il ne pooient nullement
gaingnier le pas ne la bataille,
car il n'i a homme qui vaille
5155 qui ne soit ainsi atournez ;
et, pour ce, sont il retournez.
Et s'estoient .xxx. contre un
de gens d'armes et de commun,
li Sarrasin – que Dieus confonde ! –
5160 de pierre, d'engin ou de fonde.
Sus la place fu li barnages,
ou il trouverent .ii. messages
dou prince qui la les atendent [cccxiV]
et estroitement leur commandent,
5165 de par le prince, qu'il retournent
en chastel et plus ne sejourment,
car le prince est forment courciez
de ce qu'il sont ainsi bleciez,
et quant onques il commencerent
5170 l'escarmuche ; si retournerent
et rapporterent Rochefort,
qui estoit bleciez si tresfort
qu'il ne se pooit soustenir
ne sans aide revenir,
5175 et maint autre que pas ne nomme,
qui le jour furent tuit preudomme.
Les .ii. messages nommeray,
ne ja ne les vous celeray :
l'un estoit monseigneur Fouquaut
5180 d'Archiach, qui moult scet et vaut ;
et l'autre Bertran de Benanges,
qui est hardis et armeranges,
et la fu bleciez en visage,
en venant faire son message,
5185 d'une saiette barbelee.

que les Turcs avaient jetés sur eux. Ils virent clairement qu'ils ne pouvaient en aucune façon gagner le passage, ni la bataille, car il n'y avait pas un homme vaillant qui ne fût dans un tel état ; c'est pourquoi ils firent demi-tour. Et les Sarrasins étaient trente contre un, hommes d'armes et simples soldats – que Dieu les anéantisse ! – avec des pierres, des machines de guerre ou des frondes. Nos hommes arrivèrent sur la place où ils trouvèrent deux messagers du prince qui les attendaient là et leur ordonnèrent expressément, au nom du prince, de retourner dans le château et de ne plus rester là, car le prince était très en colère qu'ils fussent ainsi blessés, et qu'ils eussent engagé l'escarmouche. Ils retournèrent donc au château, et ramenèrent Rochefort, qui avait été blessé si grièvement qu'il ne pouvait se tenir debout ni revenir sans aide, ainsi que maints autres dont je ne donne pas les noms, qui se montrèrent tous valeureux ce jour-là. Je vais vous donner les noms des deux messagers, je ne vous les cacherai pas : l'un était le seigneur Foulque d'Archiac, d'un grand savoir et d'une grande valeur, et l'autre Bertrand de Benanges, qui est hardi et vaillant ; ce dernier fut blessé au visage, en venant délivrer son message, par une flèche hérissée de pointes.

Il avoit la, de la galee
Moustry, .vi^{xx}. hommes armez,
mais si estoient entamés,
si blechiez et si mal traitiés
5190 qu'il n'en y ot pas .xx. haitiés.
Chascuns fist remuer sa plaie ;
po en y a qui ne s'esmaie
pour le chaut qui trop les grevoit ;
et po de mires y avoit.
5195 Le prince fist fermer la porte,
et les clés avec li enporte,
pour ce qu'entrer on n'y peüst,
n'issir, se bien ne li pleüst.

Celle nuit vint et descendi
5200 Bremons ; et quant il entendi
comment nostre gent sont menez,
a po qu'il ne fu forsenés ;
et tant avoit de dueil et d'ire
que ne le vous saroié dire.

5205 La nuit passa et li jours vint,
si biaux que plus bel ne convint.
Au matin, li princes manda
les chevaliers, et demanda
conseil comment on puist trouver
5210 voie pour Sarrasins grever,
qu'en si tresforte place estoient
logié, qu'avoit ne les pooient
sans grant dommage et sans grant perte :
« Chascuns le voit, ch'est chose aperte,
5215 et si vient si tresmal a point,
que nostre gent sont en tel point
qu'a peignes s'en puet on aidier !
On ne puet gueres souhaidier
plus mal que la chose nous vient !

Il y avait vingt-six guerriers de la galée de
Moustry, mais ils avaient reçu tant de
coups, de blessures et ils étaient dans un tel
état qu'il n'y en avait pas vingt qui se
portaient bien. Chacun fit soigner ses
plaies ; beaucoup se sentaient mal à cause
de la chaleur qui était trop accablante ; et il
y avait peu de médecins. Le prince fit
fermer la porte, et emporta les clés avec lui,
afin que personne ne pût entrer ou sortir, si
cela ne lui plaisait pas.

Cette nuit-là, Brémont arriva et
descendit de bateau ; et quand il entendit
comment nos hommes avaient été traités, il
en fallut peu qu'il ne perdît la raison ; il
avait tant de chagrin et de colère que je ne
saurais vous le dire.

La nuit passa et le jour se leva, si beau
qu'on n'en pouvait souhaiter de meilleur.
Au petit matin, le prince convoqua les
chevaliers et leur demanda de lui conseiller
par quel moyen on pouvait mettre à mal les
Sarrasins, parce qu'ils étaient dans une telle
position de force que les nôtres ne
pourraient les vaincre sans grands
dommages et sans grandes pertes : « Tout le
monde le voit, c'est évident, et cela arrive
très mal à propos, car nos hommes sont en
un tel point qu'ils peuvent à peine nous être
utiles ! On ne peut guère souhaiter que les
choses se passent plus mal !

5220 Et pour ce avisier nous couvient,
et que chascuns son conseil die
loyaument et sans flaterie ;
car il nous couvient tous ensamble
boire a un hanap, ce me samble,
5225 et chose a tous touchant trouvee
doit estre de tous esprouvee. »
Chascuns dist son oppinion,
mais toute leur conclusion
fu d'envoier devers le roy,
5230 et qu'on li mande le desroy,
l'estat, la maniere, la guise
dou Caraman, et son emprise,
sa puissance et son logement,
et qu'on leur envoie briefment
5235 ce qu'on porra d'arbalestiers ;
car il leur est trop grans mestiers,
et c'est la chose que la route
dou Caraman plus forment doubtte,
et qui plus leur porra grever,
5240 quant ce verra a l'estriver ;
et aussi, qu'on n'oublie pas
comment nos gens furent au pas
bleciez, navrez et mal baillis, [cccxlvi]
et des Sarrasins recueillis ;
5245 et dire ceuls qui la sont mors
au pas, dont grans est li remors.
Et encor fu il devisé,
quant bien y eurent tuit visé,
par bon conseil, seür et sage,
5250 que cils qui fera le message
en menra toutes les galees
qui furent a Courc arrivees,
par quoy Turq et Sarrasin cuident
que crestien s'en voisent et vident ;
5255 et que dou chastel point n'ississent,

C'est pourquoi il nous faut réfléchir et donner chacun notre avis avec loyauté et sans flatterie ; car il nous faut boire tous ensemble au même hanap, il me semble, et la décision qui sera prise et qui concerne tout le monde doit être acceptée par tous. » Chacun donna son opinion, mais leur conclusion à tous fut d'envoyer un messenger auprès du roi, et qu'on lui fît connaître la violence, la situation, la manière d'agir et la conduite du Karaman, ainsi que son expédition, sa puissance et sa position, et qu'on leur envoyât rapidement autant d'arbalétriers que possible ; car ils en avaient grand besoin, et c'est ce que la troupe du Karaman redoutait le plus, et ce qui pourrait leur causer le plus de dommages, quand ils en viendraient à se battre ; et aussi, qu'on n'oublîât pas de dire au roi comment nos hommes furent blessés, mutilés, maltraités et reçus par les Sarrasins à ce passage ; qu'on n'oublîât pas de citer les noms de ceux qui étaient morts là, à ce passage, et que l'on regrettait tant. Et il fut encore décidé, quand ils eurent tout bien examiné, après une bonne, sage et mûre réflexion, que celui qui porterait le message emporterait toutes les galées qui étaient arrivées à Korikos, afin de faire croire aux Turcs et aux Sarrasins que les chrétiens s'en allaient et vidaient les lieux ; et ceux qui se trouvaient dans le château ne devaient pas sortir,

einsois closement se tenissent
 pour assaut que Turquois feroient ;
 et se d'amont descenderoient
 en la plainne pour assaillir,
 5260 qu'adont porroient il saillir
 hors, et combatre main a main
 sans atendre jour ne demain ;
 et, ci entredeux, gariront
 les crestiens qui navrez sont.
 5265 C'est le conseil, c'est l'ordenance
 des chevaliers, en la presence
 dou prince ; et il l'a acordé
 ainsi com je l'ay recordé.

 Le tricoplier fu esleüs
 5270 et devant tous ramenteüs
 pour faire la messagerie ;
 et il ne la refusa mie,
 eins y ala, Dieus le conduie
 et li doit bon vent et sans pluie !
 5275 Le chastel feïrent garnir
 mieus qu'on pot jusqu'au revenir ;
 moult se tenirent closement,
 et li Sarrasin ensemment,
 qu'en .viii. jours onques hors n'issirent,
 5280 ne Sarrasin ne descendirent ;
 et, nompourquant, toudis traioient
 engins et canons qu'il avoient,
 n'en faisoient point de sejour.
 Or avint au .ix^e. jour
 5285 que nos gens, a cui Dieux doi[n]t grace,
 estoient seur une terrasse ;
 c'est assavoir les estrangiers,
 qui estoient fors et legiers,
 seur la terrasse s'esbatoient,
 5290 et de pluseurs choses parloient ;

mais s'y tenir bien enfermés, au cas où les
 Turcs lanceraient l'assaut ; et s'ils
 descendaient dans la plaine pour l'assaillir,
 les nôtres pourraient alors jaillir hors du
 château, et les combattre en corps à corps,
 sans attendre un seul jour ; et, pendant ce
 temps, les chrétiens qui étaient blessés
 pourraient être soignés. Voilà la décision,
 voilà les dispositions prises par les
 chevaliers, en la présence du prince ; et il a
 donné son accord, tout comme je l'ai
 raconté.

Le turcoplier fut choisi et reconnu par
 tous pour accomplir cette mission ; et il ne
 la refusa pas, mais y alla, Dieu le conduise
 et lui donne bon vent, sans pluie ! Ils firent
 approvisionner le château du mieux qu'ils
 purent pour tenir jusqu'à son retour ; les
 nôtres se tinrent bien barricadés, ainsi que
 les Sarrasins, si bien qu'en huit jours
 personne ne sortit, et pas un Sarrasin ne
 descendit ; et, pourtant, les machines de
 guerre et les canons des Sarrasins
 continuaient à tirer, et ne s'arrêtaient jamais.
 Or, il arriva au neuvième jour que les
 nôtres, Dieu leur donne grâce, étaient sur
 une terrasse ; plus précisément, les
 chevaliers étrangers, qui étaient forts et
 habiles, se distraient sur la terrasse, et
 discutaient de choses et d'autres ;

et de la pooient veoir
le Carman et tout son pooir.
Or vous diray ce qu'il avint :
li Caramans logier se vint
5295 droitement devant ses engiens,
et ses gens, que j'apelle chiens,
au bout de la cité deserte ;
n'i avoient point de couverte,
car nos gens de plain les veoient
5300 qui dessus la terrasse estoient.
.i. diemenche, a l'eure que nonne
en Chypre doit sonner ou sonne,
tous leurs pavillons destendirent,
et tous ensamble se treïrent
5305 au logeis dou Caramant,
je ne say pour quoy ne commant.
Li sires de Lesparre vit
qu'il se deslogoient et dit,
s'on l'en creoit, hors isteroient
5310 et qu'assez sejourné avoient ;
devers le prince sont alé,
si ont tant dit et tant parlé
que les portes furent ouvertes,
et que le prince leur dist : « Certes
5315 moy et mon frere sommes cy
sain et haitié, la Dieu mercy.
Et n'i ara celui de nous
qui ne soit armez avec vous,
ne qui de bien faire se feingne,
5320 et qui l'aventure ne prengne
tele com Dieux la nous donra.
Et quant le tricoplier venra,
se nous les avons desconfis, [cccxliiV]
liés en sera, j'en sui tous fis.
5325 Mais nous faisons tout le contraire
de son conseil, ne m'en puis taire,

de là, ils pouvaient voir le Karaman et toutes ses troupes. Je vais maintenant vous dire ce qui s'est passé : le Karaman vint se poster juste devant ses machines de guerre et ses hommes, que j'appelle des chiens, à l'extrémité de la cité déserte ; ils n'étaient pas à couvert, car les nôtres qui étaient sur la terrasse les voyaient parfaitement. Un dimanche, au moment où doit sonner ou sonne l'heure de none à Chypre, ils démontèrent tous leurs pavillons et se retirèrent tous ensemble au campement du Karaman, je ne sais pas pourquoi, ni comment. Le seigneur de Lesparre vit qu'ils levaient le camp, et dit, si l'on en croit certains, qu'ils devaient sortir et qu'ils avaient assez attendu ; ils sont allés devant le prince, et lui ont tant dit et tant parlé que les portes furent ouvertes, et que le prince leur dit : « Il est vrai que mon frère et moi sommes ici en bonne santé et bien portant, grâce à Dieu. Et il n'y aura pas un de nous qui ne prendra les armes avec vous, et qui ne se battra sans faire semblant, et qui ne prendra l'aventure telle que Dieu nous la donnera. Et quand le turcoplier viendra, si nous les avons vaincus, il en sera heureux, j'en suis persuadé. Mais nous faisons exactement le contraire de ce qu'il avait décidé, je ne peux m'empêcher de le rappeler,

et dou vostre : bien le savez,
qu'autrement consillié l'avez. »

Le prince et sa gent s'ordenerent
5330 et tuit li crestien s'armerent ;
et quant il furent bien armé,
bien abillié, bien acesmé,
et euls et toutes leurs maisnies
s'ordenerent en .iii. parties,
5335 et en feïrent .iii. batailles,
qui n'estoient mie de merdailles,
eins estoient, je le say bien,
toutes gens d'onneur et de bien.
Li princes conduit la premiere
5340 et faisoit porter sa baniere
Nostre Dame, car c'est uns signes
biaus et bons, gracieus et dignes.
Bremons conduisoit la seconde ;
n'il n'avoit homme [en] tout le monde
5345 qui mieus conduire la sceüst,
n'a qui li mestiers tant pleüst.
Lespare la tierce conduit,
qui sagement la guie et duit.
Or vous vueil .i. conte conter :
5350 nos gens ne pooient monter
sus la montaingne nullement
fors par trois lieux tant seulement,
qu'il n'i avoit que .iii. entrees
vers le chastel, assez po lees,
5355 entre viés murs et viez terraces ;
ne riens n'i avoit que les places.
Nostre gent issirent a plain
et se meïrent seur le plain.
Le prince ot la voie senestre
5360 et Lespare prist celle a destre,

mais aussi de ce que vous avez décidé :
vous le savez bien, vous aviez décidé autre
chose. »

Le prince et ses hommes se préparèrent
et tous les chrétiens s'armèrent ; et quand ils
furent bien armés, bien équipés, fin prêts, ils
se partagèrent, eux et toutes leurs troupes,
en trois ; ils firent trois bataillons, qui
n'étaient pas composés de canailles, mais, je
le sais bien, d'hommes d'honneur et de
qualité. Le prince conduisait le premier
bataillon et faisait porter son étendard à
l'effigie de Notre Dame, car c'est une image
belle et bonne, plaisante et digne. Brémont
conduisait le deuxième ; et il n'y avait
personne dans le monde entier qui sût
mieux le conduire, ni à qui l'office plût
autant. Lesparre conduisait le troisième,
qu'il guida et dirigea avec sagesse. Je vais
maintenant vous raconter ce qui s'est passé :
nos hommes ne pouvaient monter sur la
colline que par trois endroits seulement,
parce qu'il n'y avait que trois accès au
château, très peu larges, entre de vieux murs
et de vieilles terrasses ; et il n'y avait rien
que des esplanades. Nos hommes sortirent
tous ensemble et se mirent sur le terre-
plein ; le prince prit le chemin de gauche,
Lesparre celui de droite,

et Bremont avoit la moienne,
 car par droit devoit estre sienne,
 pour ce que plus n'en y avoit.
 Et quant li Caramans les voit
 5365 qu'il estoient en tel conroy,
 il dist : « Certainnement, je voy
 gens enragiez et hors dou sens !
 Il ne sont pas plus de .vi^c.,
 et se nous viennent assaillir !
 5370 Bien nous devra chascuns hair
 et diffamer, par Mahommet,
 se nous, – qui sommes en sommet
 de ceste montaingne logié,
 bien avisié et bien rengié,
 5375 a si grant gent que nostre page
 les devoient, sans avantage,
 enchacier, tuer et occire –,
 s'il nous pooi[en]t desconfire !
 Et si nous deveroit on pendre !
 5380 Avant, signeur, or dou deffendre !
 Car qui bien se deffendera
 au jour d'ui mes amis sera ! »

Or est raisons que je vous conte
 dou Caraman .i. petit conte :
 5385 je vous di bien qu'il n'a signeur
 en Turquie de li gringneur,
 ne qui face tant a doubter :
 de tous se fait trop fort doubter ;
 c'est uns homs de trop grant emprise,
 5390 dont maint home le loe et prise ;
 plus est hardis que nuls lions ;
 moult seroit or vaillans li homs,
 et bien de l'espee ferroit,
 qui corps a corps le conquerroit.
 5395 Quant nos gens furent seur le mont

et Brémont celui du milieu, car cela devait être le sien, puisqu'il n'y en avait pas d'autre. Quand le Karaman les vit en un tel ordre de bataille, il dit : « Ces hommes que je vois sont fous et insensés, c'est sûr ! Ils ne sont pas plus de six cents, et ils viennent nous attaquer ! Nous serons haïs et déshonorés, par Mahommet, si nous, – qui sommes postés au sommet de cette colline, bien préparés et bien en rangs, en si grand nombre que même nos pages pourraient, sans aide, les chasser, tuer et massacrer –, nous pouvions être vaincus par les chrétiens ! On devrait nous pendre pour cela ! En avant, seigneurs, défendons-nous maintenant ! Car celui qui se défendra bien aujourd'hui sera mon ami ! »

Il faut maintenant que je vous parle un peu du Karaman : je vous assure qu'il n'y a pas de seigneur plus puissant que lui en Turquie, ou qui soit tant redouté : il se fait craindre de tous ; c'est un homme d'une très grande puissance, ce pourquoi de nombreux hommes l'estiment et l'apprécient ; il est plus hardi qu'un lion ; l'homme qui le combattrait en corps à corps serait donc très courageux, et devrait bien frapper de son épée. Quand nos hommes furent tous ensemble montés sur la colline,

tous ensamble montez amont,
il se meïrent comme uns murs
entre les engins et les Turks ;
et les veoient vis a vis.

5400 Adont parla, ce m'est avis,
li bons princes – que Dieus confort ! –
et sa gent amonnestoit fort
qu'il fussent preudomme et vaillant [cccxlīii]
et qu'il ne fussent pas faillant

5405 a ce besong ; car qui fuïroit
vraïement il se destruiroit,
car il ne saroit pas l'usage
ne dou païs ne dou langage,
et si ne saroit ou fuïr.

5410 Bremons et Lesparre ensievir
en tous cas le prince voloient,
et a leurs gens einsi disoient ;
chascuns le sien amonnestoit
de bien faire ; et mestiers estoit,

5415 car qui la vaillans ne sera
jamais Honneur ne l'amera,
et si perdra tous les biens fais
qu'en toute sa vie ara fais.
Li Turc furent en grant effroy

5420 quant il veïrent le conroy
de nos gens, et se mervilloient
qu'engiens ne garros ne doubtoient,
pierres, saïettes, n'autres trais,
dont on leur a .c^m. trais.

5425 Trompes, naquaires et tabours
sonnoient si fort que li bours
et la mer en restentissoit ;
de la noise qui en yssoit
päour avoient et doubtañce ;

5430 et n'i avoit nulle ordenance,
eins estoient en maintes pars

ils firent un mur de leurs corps entre les machines de guerre et les Turks, et ils les regardaient face à face. Il me semble qu'à ce moment-là, le bon prince – que Dieu l'aide ! – parla, et qu'il exhorta vivement ses hommes à se montrer valeureux et braves, et à ne pas faillir à leur besogne ; car celui qui s'enfuirait courrait à sa perte, car il ne connaîtrait ni les pratiques du pays ni la langue, et il ne saurait où fuir. Brémont et Lesparre voulaient suivre l'exemple du prince en tous points, et disaient la même chose à leurs hommes ; chacun exhortait les siens à bien se battre ; et cela était nécessaire, car, celui qui ne se montrerait valeureux là, jamais Honneur ne l'aimerait, et il perdrait tous les bienfaits qu'il a accomplis dans toute sa vie. Les Turks furent très effrayés quand ils virent nos hommes en ordre de bataille, et ils s'étonnaient que les nôtres ne craignissent ni les engins, ni les arbalètes à tour, ni les pierres, les flèches et autres traits qu'on leur jetait par centaines de milliers. Trompettes, timbales et tambours résonnaient si fort que les bourgs et la mer en retentissaient ; les Sarrasins craignaient et redoutaient le grand bruit qui en sortait ; et ils n'étaient pas du tout en rang, mais éparpillés

par dessus la montaigne espars.
Pluseurs montoient a cheval,
li autre descendient le val
5435 qui estoit par devers la terre ;
n'i a celui qui ne s'esserre ;
tentes, pavillons destendoient
et sambloit qu'aler s'en voloient.
Et nos gens estoient tout quoy,
5440 et vesci les raisons pour quoy :
conseil n'eurent pas a ceste heure
qu'il leur alassent courir seure ;
li pluseurs estoient blecié,
et s'estoient trestuit a pié ;
5445 et si estoient moult foulez
dou chaut, et pesamment armez,
car chaut faisoit a desmesure
dessus la roche haute et dure ;
de leurs pavillons, de leurs tentes
5450 avoient gaingnié ne say quantes,
et leur place et tous leurs engiens,
et aussi pluseurs de leurs biens.
S'en disoient : « Ja Dieu ne place
qu'il nous chassent de ceste place,
5455 einsois nous les enchasserons
ou a eaus nous combaterons ! »

Quant le Caraman vit comment
nos gens se tiennent fermement,
et qu'autrement ne chasseront
5460 ne de la ne se partiront,
a son pooir se ralia
et a haute vois s'escria :
« Avant, signeurs ! Se bien ferons,
certes tous les desconfirons !
5465 Il sont lassés et ne sont gaires.
Sonnez cors, trompes et naquaires,

en maints endroits sur la colline ; plusieurs
la gravissaient à cheval, d'autres
descendaient dans la vallée qui était du côté
du continent : tous se dispersaient ; ils
démontaient les tentes, les pavillons, et il
semblait qu'ils voulaient partir. Nos
hommes étaient très calmes, voici
pourquoi : ils n'avaient pas l'intention de
les attaquer ; plusieurs d'entre eux étaient
blessés, et ils étaient tous à pieds ; et ils
étaient écrasés par la chaleur, et lourdement
armés, car il faisait excessivement chaud
dans les hauteurs, sur la roche dure ; ils
s'étaient emparés de je ne sais combien de
pavillons et de tentes de leurs ennemis, mais
aussi de leur emplacement et de toutes leurs
machines de guerre, ainsi que de plusieurs
de leurs biens ; et ils disaient : « Plaise à
Dieu qu'ils nous chassent de cette place,
alors nous les chasserons et nous les
combattrons ! »

Quand le Karaman vit comme les nôtres
résistaient, qu'ils ne pourraient être chassés
de quelque manière que ce soit et qu'ils ne
partiraient pas, il rejoignit ses troupes et cria
bien fort : « En avant, seigneurs ! Si nous
nous battons bien, nous les détruirons tous !
Ils sont fatigués, et ils ne sont pas
nombreux. Sonnez cors et trompettes, et
battez timbales,

afin que chascuns se ralie ! »
Adont une moult grant partie
des Sarrasins qui s'en aloient
5470 au Caraman se ralioient ;
samblant de combatre feïrent
et en bataille se meïrent,
mais po de talent en avoient
et tout le contraire pensoient.
5475 Or vueil devisier leur maniere :
quant il veïrent la baniere
de Nostre Dame et la bataille
dou prince, il alerent sans faille
celle part moult apertement,
5480 joint et serré, et tellement
qu'il deüst a chascun sambler
qu'a li vosissent assamblar ;
et si tost qu'il estoient pres, [cccxliv]
il s'en retournoient adés.
5485 Et li princes ne se mouvoit
de sa bataille, einsois tenoit
s'espee en sa main toute nue,
et chascuns lance ou besagüe :
archiers, arbalestriers traioient
5490 de toutes pars, quanqu'il pooient.
Pluseurs fois feïrent ce tour
qu'adés faisoient leur retour,
et sans cop ferir se partoient,
n'autre damage ne faisoient ;
5495 mais noise faisoient si grant
qu'on n'i oïst pas Dieu tonnant ;
leur cheval estoient couvert
l'un de jaune et l'autre de vert,
de moult estranges couvertures
5500 et de sauvages pourtraitures.

Li jour passa et la nuit vint

afin que tout le monde se réunisse ! » Alors
une grande partie des Sarrasins qui étaient
en train de partir rejoignirent le Karaman ;
ils firent semblant de se battre et se mirent
en ordre de bataille, mais ils en avaient peu
envie, et voulaient faire tout le contraire. Je
vais maintenant vous raconter ce qu'ils
firent : quand ils virent l'étendard de Notre
Dame et les bataillons du prince, ils se
rendirent sans hésitation dans cette
direction, très rapidement, groupés en rangs
serrés, à tel point qu'il dut sembler à tous
ceux qui étaient sous la bannière que les
Sarrasins voulaient se battre contre eux ; et
dès qu'ils se furent approchés, ils repartirent
aussitôt. Le prince ne quittait pas son
bataillon, mais tenait son épée à main nue,
et tous tenaient une lance ou une hache ; les
archers et les arbalétriers tiraient dans tous
les sens, autant qu'ils le pouvaient. Les
Sarrasins firent plusieurs fois cette
manœuvre, faisant à chaque fois demi-tour,
et repartant sans combattre ou sans causer
d'autre dommage ; mais ils faisaient un tel
vacarme qu'on n'y aurait pas entendu Dieu
tonner ; leurs chevaux étaient couverts les
uns de jaune et les autres de vert, et
portaient des couvertures très étranges aux
images exotiques.

Le jour tomba et la nuit arriva,

moult espesse, dont il avint
qu'il furent tuit esvanüy,
et le Caraman s'en fuÿ ;
5505 nostre gent après eaus alerent,
et grant damage leur porterent,
qu'il se ferirent en la queue.
Mais la nuit, qui fu noire et bleue,
les fist par force departir
5510 et retourner ; la departir
maintes colees veïssiez,
et maint mort, se vous y fussiez !
La ot merveilleuse meslee !
La ot feru maint cop d'espee !
5515 La ot grant hui et grant debat !
Li Caramans fort se combat,
car il faisoit l'arriere garde,
mais il en fera maise garde
et si n'en rendera ja conte
5520 qui ne soit a sa tresgrant honte ;
et li bons princes d'autre part,
qui [rudes] cops donne et depart.
Chascuns le fait bien endroit soy
pour s'onneur garder et sa loy.
5525 Bremons et Lesparre et leur gent
y venirent isnellement
pour eaus decoper et chassier ;
chascuns tint le bon branc d'acier ;
si les affolent et mehaingnent
5530 et tuent tous ceuls qu'il ataingnent.
Si fierement leur courent seure
qu'il ont tant fait qu'en petit d'eure
li Turc se meïrent en fuie ;
n'i a celui qui ne s'enfuie ;
5535 et li Caramans s'en fuÿ !
Qui le pot sievrre, il le sievy ;
et tuit li signeur de Turquie,

très noire, ce qui fit qu'ils disparurent tous
et que le Karaman s'enfuit ; les nôtres les
suivirent et leur causèrent de grands
dommages, en se jetant sur l'arrière-garde.
Mais la nuit, qui était noire et bleue, les
obligea à partir et à se replier ; vous auriez
vu alors de nombreux coups distribués, si
vous y étiez allés ! Il y eut là une incroyable
bataille ! Il y eut là de nombreux coups
d'épée ! Il y eut là de grands cris et de
beaux combats ! Le Karaman se bat
vaillamment, car il est en arrière-garde,
mais il la gardera mal et ne le racontera
jamais sans que cela soit une très grande
honte pour lui. Le bon prince, de son côté,
donne et distribue de rudes coups. Tous, ils
se battent bien, pour conserver leur honneur
et défendre leur religion. Brémont et
Lesparre, ainsi que leurs hommes, arrivèrent
rapidement pour massacrer et chasser les
ennemis ; ils tenaient tous une bonne épée
en acier, et ils massacrèrent, abattirent et
tuèrent tous ceux qu'ils rencontraient. Ils les
attaquèrent si vigoureusement, et ils firent
tant qu'en peu de temps les Turcs prirent la
fuite ; et il n'y en avait pas un qui ne
s'enfuît ; même le Karaman s'enfuit ! Qui
pouvait le suivre le suivait ; et de tous les
seigneurs de Turquie,

n'i a celui qui se ralie,
eins se meïrent a la voie,
5540 grant et petit. Que vous diroie ?
Li champs au prince demoura,
qui en occist et acora
plus de .x. milliers en la place ;
mais certes ce fu par la grace
5545 de Dieu le Pere, qu'autrement
ne peüst estre bonnement.
Einsi fu li chastiaus rescous
des Turs qui s'en fuïrent tous ;
n'onques puis n'i ot si hardi
5550 qui n'eüst cuer acouardi
ne qui osast porter dommage
au gentil roy n'a son barnage.
Et leurs messages envoierent
par devers lui ; si s'acorderent
5555 si bien qu'encor ont bonne pais.
Vraïement ce fu uns grans fais,
mais pas ne say je vraïement
se la pais dura longuement.

Li crestien se sont retrait
5560 tout belement et tout atrait ;
les pavillons et les engiens,
tout le charroy et tous les biens
que li Turq avoient laissié
ont trouvé, si les ont chergié
5565 et mené dedens le chastel, [cccxliviii]
a grant joie et a grant revel.
Par mi le lieu sont retourné
ou l'esquermuche avoit esté ;
les mors ont pris et recueillis,
5570 se les ont tous ensevelis
et les ont mis en Terre sainte ;
la ont il plouré larme mainte ;

il n'y en eut pas un qui ne le rejoignît, mais
ils suivirent tous sa route, grands et petits.
Que vous dirais-je ? Le champ de bataille
revint au prince, qui tua et fit mourir plus de
dix mille Turcs sur la place ; mais,
assurément, ce fut par la grâce de Dieu le
Père, parce que cela n'aurait pas pu bien se
passer autrement. C'est ainsi que le château
fut repris aux Turcs qui s'enfuirent tous ; et
depuis, pas un seul d'entre eux ne fut assez
hardi pour avoir le courage ou tenter de
porter dommage au noble roi ou à ses
barons. Les Turcs envoyèrent leurs
messagers auprès de lui ; et ils trouvèrent un
accord, si bien qu'en plus, ils obtinrent la
paix. Ce fut vraiment un exploit, mais je ne
sais vraiment pas si la paix dura longtemps.

Les chrétiens se replièrent
tranquillement et posément ; ils trouvèrent
les pavillons et les machines de guerre, tous
les chariots et tous les biens que les Turcs
avaient laissés, et ils les chargèrent et
emportèrent dans le château, avec une
grande joie et un grand plaisir. Ils sont
retournés à l'endroit où l'escarmouche avait
eu lieu ; ils ont pris et ramassé leurs morts,
et les ont tous ensevelis et enterrés en terre
consacrée ; là, ils ont pleuré à chaudes
larmes ;

la fu pleins et regretez mont
messires Philippes d'Omont,
5575 et .i. escuier bel et bon
qu'on appelloit Bonan de Bon,
qui fu pris de ses bons amis,
pleins, plourez et en terre mis ;
et tous les autres ensement,
5580 bien et bel et devotement.

Quant li mort furent enterré
et tuit li navré defferré
des viretons et des saiettes
que li Turc leur avoient traites,
5585 et que leurs plaies remuees
furent, lavees et bendees,
le prince et sa gent reposerent,
qu'onques Turq ne s'i opposerent,
car tuit avoient fait la vuide ;
5590 sages est qui si a point vuide,
car mort estoient vraiment
s'il heüssent fait autrement.
La demoura .iii. jours entiers
le prince, et le fist volentiers,
5595 pour ce qu'emmener ne pooit
les navrez, chascuns le veoit ;
et si atendoit les galees
qu'en Chypre estoient alees.
Au tiers jour vint le tricoplier
5600 qui n'osast penser ne cuidier
que nostre gent ainsi peüssent
les Turs enchacier, ne dehussent ;
il arriva sus la gravelle,
et on li conta la nouvelle,
5605 dont moult grant joie demena ;
tantost au prince le mena
uns chevaliers qui la estoit,

là fut plaint et regretté infiniment le
seigneur Philippe d'Aumont, ainsi qu'un
très bon écuyer qu'on appelait Bonau de
Bon, qui fut enlevé à ses bons amis, plaint,
pleuré et enterré ; et ils firent de même pour
tous les autres, très bien et avec dévotion.

Quand les morts furent enterrés, que
tous les blessés eurent retiré les pointes des
viretons et des flèches que les Turcs avaient
lancés, et que leurs blessures furent
soignées, lavées et pansées, le prince et ses
hommes se reposèrent, ce à quoi aucun Turc
ne s'opposa, car ils avaient tous vidé les
lieux ; sage est celui qui part au bon
moment, car ils étaient morts, assurément,
s'ils avaient fait autrement. Le prince resta
là trois jours entiers, parce qu'il ne pouvait
pas emmener les blessés, tous le voyaient
bien ; ils attendaient donc les galées qui
étaient parties à Chypre. Au troisième jour
débarqua le turcoplier qui n'osait imaginer
ni croire que les nôtres eussent pu ou
eussent été capables de chasser ainsi les
Turcs ; il arriva sur la grève, et on lui
annonça la nouvelle, ce qui le remplit d'une
très grande joie ; un chevalier qui était là,

qui sus la greve s'esbatoit.
Quant li princes venir le vit,
5610 mout tres bonne chiere li fit,
et moult li demanda dou roy,
et s'il faisoit aucun arroy
pour eaus secourre et conforter.
Le turcoplier prist a jurer
5615 qu'il faisoit si grant appareil
que piessa ne vit le pareil.
Et quant li princes l'entendi,
tout en l'eure li respondi :
« Je loe et conseil qu'on li mande
5620 que son armee contremande,
et que li Turq sont desconfit
a s'onneur et a son profit. »
Et lors li conta la besongne,
et aussi chascuns le tesmongne,
5625 com gens qui avoient grant gloire
d'avoir si tresnoble victoire.

Quant il furent bien reposé
et li navré mieux disposé,
le prince et toute la brigade,
5630 grant et petit, sain et malade
monterent dedens les galees
que le turcoplier amenees
avoit de Chypre, et s'en alerent.
Mais tresbonnes gardes laisserent
5635 en chastel et en la forteresse ;
puis preïrent la droite adresse
vers la cité de Famagouste ;
et a qui qu'il grieve ne couste,
il sont arrivez au droit port,
5640 a grant joie et a grant deport.
Quant li roys vit sa gent venir,
il ne se pot onques tenir

se distayant sur la plage, le conduisit aussitôt auprès du prince. Quand le prince le vit venir, il lui fit un très bon accueil, et lui posa de nombreuses questions au sujet du roi, et lui demanda s'il levait une armée pour les secourir et les soutenir. Le turcoplier se mit à jurer que le roi faisait de si grands préparatifs qu'on n'avait pas vu cela depuis longtemps. Et quand le prince l'entendit, il lui répondit aussitôt : « Je suggère et conseille qu'on lui demande de défaire son armée, et qu'on lui fasse savoir que les Turcs sont vaincus à son honneur et à son profit. » Et il lui raconta alors l'expédition, et chacun le confirmait par ses témoignages, tous étant très fiers d'avoir obtenu une très belle victoire.

Quand ils se furent bien reposés et que les blessés furent en meilleure forme, le prince et toute sa brigade, grands et petits, bien portants et malades, montèrent dans les galées que le turcoplier avait ramenées de Chypre, et partirent. Mais ils laissèrent de très bons gardes dans le château et la forteresse ; puis ils firent route droit vers la cité de Famagouste ; et peu importèrent les efforts ou le prix, ils arrivèrent à bon port, avec une grande joie et un grand plaisir. Quand le roi vit ses hommes revenir, il ne put s'empêcher

qu'a l'encontre ne leur alast
et les degrez ne desvalast
5645 de son palais, tant desiroit [cccxliliiv]
les nouvelles qu'on li diroit ;
car il doubtoit moult la vaillance
dou Caraman et sa puissance,
et ce qu'il avoit tant de gens
5650 que contre un estoient .ii. cens,
voire encor plus, a mon cuidier,
et dont bien se pooit aidier.
Quant li roys le prince a veü,
moult liement l'a receü,
5655 et tous ceuls qui o li estoient
qui de la besongne venoient.
Li princes en palais monta,
et de chief en chief li conta
de l'esquermuche et leur emprise ;
5660 comment la montaigne fu prise ;
et comment leurs engiens gaingnierent
et dedens Courc les amenerent,
leurs pavillons et leurs harnois ;
ne la vaillance d'une nois
5665 n'aportèrent qu'il ne perdissent
trestout, et qu'il ne s'en fuissent.
Quant tout li ot dit et conté,
et li roys l'ot bien escouté,
Dieu loa et li fist grant chiere ;
5670 et pour ceaus qui gisent en biere
fist prier Dieu devotement
et dire messes hautement.
Or vous ay dit, bien le savez,
comment li sieges fu levez.
5675 Si revenray a ma matiere
pour ce qu'elle soit toute entiere ;
et vous diray de point en point,
si que je n'en mentiray point,

d'aller à leur rencontre, et il descendit les marches du palais, tant il désirait connaître les nouvelles qu'on lui apporterait ; car il redoutait beaucoup la vaillance et la puissance du Karaman, et le fait qu'il avait tant d'hommes, deux cents contre un, voire encore plus, à mon avis, dont il pouvait faire un bon usage. Quand le roi vit le prince, il le reçut avec beaucoup de joie, ainsi que tous ceux qui étaient avec lui et qui revenaient de l'expédition. Le prince monta au palais, et lui raconta de bout en bout l'escarmouche et leur assaut, comment la montagne fut prise, comment ils s'emparèrent des machines de guerre des ennemis et les rapportèrent dans Korikos, avec leurs pavillons et leurs équipements, comment les Sarrasins perdirent tout et s'enfuirent, n'emportant avec eux pas même la valeur d'une noix. Quand le prince lui eut tout dit et tout raconté, et que le roi l'eut bien écouté, celui-ci loua Dieu et lui manifesta sa joie ; et pour ceux qui gisaient dorénavant en bière, il fit prier Dieu avec dévotion et chanter des grands-messes. Je vous ai donc dit, vous le savez bien, comment le siège fut levé ; aussi reviendrai-je à mon sujet, afin qu'il soit complet ; et je vous dirai point par point, sans mentir,

ce que les amiraus traitierent
 5680 avec le roy et ordenerent,
 car certainement mal feroie
 s'a dire le vous oublioie.
 Premiers vous diray le traité
 qu'il ont acordé et traité.
 5685 Je vous di tout premierement
 qu'il acorderent telement
 que tous les prisons d'Alixandre
 que li bons roys prist ou fist prendre,
 quant elle fu prise et conquise,
 5690 leur renderoit par tele guise,
 que li soudans li renderoit
 tous les crestiens que pris tenoit.

Après ce, fu dit et traité
 que li rois aroit la moitié
 5695 en tout le profit dou commerque
 que marchandise paie et merque ;
 commerque est imposition,
 et sachiez qu'en la région
 de toute Surie et d'Egypte
 5700 n'a cité ne ville petite,
 s'on y marchande, qui ne paie
 de .x. deniers .i. ; c'est la paie
 qu'on paie tout communement
 par tout, et especiaument
 5705 a Sur, a Bruch, a Saiette,
 a Alixandre, a Damiette,
 a Triple ; et en Jherusalem
 et a Damas le paie l'en ;
 de ce .x^{ime}. nuls n'eschape,
 5710 tant ait grant cote ou longue chape,
 car chascuns y va a l'offrande
 d'ou qu'il soit, puis qu'il marcheande.

ce que les émirs négocièrent et décidèrent
 avec le roi, car je ferais certainement une
 faute si j'oubliais de vous le dire. Je vous
 parlerai en premier du traité qu'ils ont
 négocié et signé. Je vous dirai tout d'abord
 qu'ils se sont accordés sur le fait que le bon
 roi rendrait tous les prisonniers
 d'Alexandrie qu'il avait pris ou fait prendre,
 quand la ville fut prise et conquise, de façon
 à ce que le sultan lui rendît tous les
 chrétiens qu'il tenait captifs.

Après cela, il fut dit et convenu que le
 roi aurait la moitié de tout le profit généré
 par le *commerque* que les marchands paient
 et dont ils s'acquittent ; le *commerque* est
 une taxe, et sachez que dans la région de
 toute la Syrie et de l'Egypte, il n'y a pas une
 cité ou une petite ville, si on y fait du
 commerce, qui ne verse un denier sur les
 dix gagnés ; c'est le prix qu'on paie
 habituellement partout, et en particulier à
 Tyr, à Beyrouth, à Sidon, à Alexandrie, à
 Damiette, à Tripoli ; et on le paie également
 à Jérusalem et à Damas ; personne
 n'échappe à ce dixième, qu'on ait une
 grante cote ou une longue cape, car chacun
 paie la taxe, d'où qu'il vienne, du moment
 qu'il fait du commerce.

Li tiers poins qui fu en la pais
fu a trop grant peinne parfaits,
5715 car il fu forment debatus,
promis, escriis et rabatus,
et nonpourquant il fu passez.
Je croy qu'oÿ avez assez
qu'il n'a crestien en tout le monde,
5720 puis qu'il passe la mer parfonde
pour faire le très saint voiage,
qu'au soudan ne paie treuage ;
car de .v. florins de Florence
rachete son chief sans doubtaunce.
5725 Li roys moult grant courrous en a ; [cccxlvi]
pour ce fist tant qu'on ordena
que desor mais chascuns iroit
franchement et quittes seroit,
mais qu'il heüst lettres de lui ;
5730 nul n'en vuet excepter nelui,
einsois vuet que chascuns y aille
sans paier ne denier ne maille.

Li quars poins fu moult glorieus,
moult dignes et moult precieus.
5735 Ce fu de la sainte Columpne,
ou Jhesucris, o sa coronne,
fu batus, ferus et lyez,
einsois qu'il fust crucefiez,
qui est moult petitement mise
5740 de Jherusalem en l'eglise
ou miracles faisoit jadis.
Les amiraus et li cadis
ont juré qu'il l'envoieroient
en Famagouste ou il estoient,
5745 au bon roy qui tant la desire
que je ne le saroi dire ;
car s'il l'a, il n'en penroit mie

Le troisième point de cet accord fut défini avec de très grandes difficultés, car il fut beaucoup débattu, promis, écrit et négocié, et pourtant il fut conclu. Je crois que vous avez bien compris qu'il n'y a pas un chrétien dans le monde entier, lorsqu'il traverse la haute mer pour faire le pèlerinage, qui ne paie un tribut au sultan ; car il sauve sa tête en payant cinq florins de Florence, sans aucun doute. Le roi en était très mécontent ; c'est pourquoi il fit tant qu'on décida que désormais chacun pourrait aller librement et serait exempt de toute taxe, mais à condition qu'il ait des lettres du roi ; il ne veut excepter personne, mais il veut que chacun puisse y aller sans rien verser du tout.

Le quatrième point fut très glorieux, très digne et très précieux. Il concernait la sainte Colonne, sur laquelle Jésus Christ, avec sa couronne, fut battu, frappé et attaché, avant d'être crucifié, et qui a été très modestement mise dans l'église de Jérusalem, où elle faisait jadis des miracles. Les émirs et le cadi ont juré qu'ils l'enverraient à Famagouste, où ils se trouvaient, au bon roi qui la désire tant que je ne saurais le dire ; car, s'il l'avait, il ne l'échangerait

tout l'avoir qui est en Surie,
eins la mettra si richement
5750 et si treshonorablement
que d'outre la mer d'Engleterre
la venront pelerin requerre.
Encor a il entention
de faire par devotion
5755 une chapelle belle et gente,
ou chanoines ara et rente,
ou la Columpne mettera ;
et avec ce il pourchassera
tant par devers nostre Saint Pere
5760 que, s'il est ainsi qu'il appere
qu'aucuns ait promise la voie
au Saint Sepulchre, il li ottoie
qu'il face son pelerinage
a la Columpne et son voiage,
5765 et qu'il soit quittes et absos,
soit grans, petis, sages ou fos,
se li soudans empeschement
[y] metoit, et non autrement.
Et pluseurs autres couvenances
5770 dont il feïrent ordenances ;
mais en bonne foy vous plevi
que je ne les say pas, ne vi.

Quant la pais fu bien acordee,
promise, ottoÿe et juree
5775 dou roy et des .ii. amiraus,
il dist devant leurs .ii. consaus :
« Seigneurs, toute raison s'acorde
que ceste pais et ceste acorde
soit publiee par la terre
5780 dou soudan sans alongne querrre ;
et je la feray publier
en mon païs, sans detrier,

contre tous les biens de la Syrie, mais il l'exposerait avec tant de magnificence et tant d'honneurs que les pèlerins d'outre-Manche viendraient là pour prier. Le roi a également l'intention de faire contruire, par dévotion, une belle et magnifique chapelle, avec des chanoines et un revenu régulier, où il mettra la Colonne ; et avec cela, il déploiera tant d'énergie auprès de notre Saint-Père que, s'il apparaît que certains font le vœu de se rendre au Saint Sépulcre, il leur permettra de faire le pèlerinage à la Colonne, et de voyager en étant délivré et libéré de toute taxe, et pas autrement, qu'on soit grand ou petit, sage ou fou, et même si le sultan lui faisait obstacle pour obtenir la sainte Colonne. Et ils convinrent de plusieurs autres points qu'ils mirent par écrit ; mais, en toute bonne foi, je vous jure que je ne les connais pas, et que je ne les ai jamais lus.

Quand la paix fut bien accordée, promise, octroyée et jurée par le roi et les deux émirs, le roi déclara en présence de leurs conseillers : « Seigneurs, la raison exige que ce traité et cet accord soient publiés à travers les terres du sultan, sans tarder ; et je le publierai dans mon pays, sans attendre,

moult volentiers, par quoy les nostres
puissent aler avec les vostres,
5785 et lé vostres paisiblement
veingnent dessa seürement ;
par quoy marcheandise queure,
qu'avis m'est, se Dieux me sequeure,
que c'est deffaus en toute court
5790 quant marcheandise ne court.
Il a seans .i. chevalier
qu'on appelle le tricoplier,
le plus sage et le plus notable
qui soit en ce país, sans fable ;
5795 et s'a saiens .iiii. personnes
notables, souffissans et bonnes :
les .ii. sont au roy d'Arragon,
qui ce traitié tiennent pour bon,
qu'acordé l'ont tout d'une vois ;
5800 aussi vesci .ii. Genevois
dont les noms ne vueil pas celer :
sachiez qu'il se font appeller
monseigneur Jehan Imperial,
qui a le cuer franc et loyal ;
5805 l'autre a nom, a ce corps ynel, [cccxlV]
messires Pierre Ragueneil.
Tuit ont esté a ce conseil,
et pour ce je lo et conseil
qu'il s'en voisent avec vous,
5810 de par leur roy et de par nous.
Le tricoplier envoiey
avec eaus, et bien li diray
qu'au soudan le die et requiere,
et que l'accort en tel maniere
5815 jure, com nous l'avons juré
et par nos fois asseüré.
En mon país a mil esclaves
qui furent, en celiers, en caves,

avec grand plaisir, afin que les nôtres
puissent aller chez vous, et que les vôtres
puissent venir ici paisiblement, en toute
sécurité ; afin également que les
marchandises puissent circuler, parce qu'à
mon avis, que Dieu me vienne en aide, c'est
une erreur, dans tout royaume, quand les
marchandises ne circulent pas. Il y a ici un
chevalier qu'on appelle le turcoplier, le plus
sage et le plus éminent qui soit en ce pays,
sans mentir ; et il y a ici quatre hommes
éminents, compétents et sages : deux
d'entre eux sont des sujets du roi d'Aragon,
qui approuvent ce traité, et l'ont adopté
d'une seule voix ; et voici aussi deux
Génois dont je ne veux taire les noms :
sachez que l'un se fait appeler seigneur Jean
Impérial, au cœur franc et loyal ; l'autre, au
corps svelte, a pour nom seigneur Pierre
Racanelli. Ils ont tous participé à cette
négociation, c'est pourquoi je propose et
suggère qu'ils partent avec vous, au nom de
leur roi et en notre nom. J'enverrai le
turcoplier avec eux, et je lui dirai bien de
parler au sultan et de le prier de s'engager à
respecter cet accord ainsi établi, comme
nous nous y sommes engagés, et l'avons
assuré sur notre foi. Il y a en mon pays mille
esclaves qui furent pris dans des celliers,
dans des caves,

pris a la prise d'Alixandre ;
5820 je li vueil renvoyer et rendre,
en signe de pais et de joie,
par tel couvent qu'il me renvoie
tous les crestiens qu'il a pris
et arrestez en son país,
5825 et qu'il leur rende leur avoir
quel part qu'on le porra savoir. »
Les .ii. amiraus l'acorderent,
et le scens de lui moult prisierent.
Li roys le tricoplier manda,
5830 et au partir li comanda
et li dist sa volenté toute ;
si se parti de Famagouste
et les mil esclavez o li,
qui s'en vont a cuer moult joly,
5835 car tuit cuidoiest estre mort,
sans respas, de honteuse mort.
Les amiraus les conduisoient
et vers le soudan les menoient.
Or ramaint Dieux le tricoplier,
5840 car il vorroit estre templier
ou plus parfont lieu d'Alemaigne
ou de Prusse, einsois qu'il revengne !
Il avoit de bons chevaliers
et de notables escuiers,
5845 riches gens et de grant arroy
en la compaignie dou roy,
qui moult humblement li prierent
par pluseurs fois et supplierent
qu'aveques les embassadeurs,
5850 qui de la pais furent traiteurs,
peüssent aler pour veoir
le Quaire et le país ; qu'espoir
par le Sepulchre revenroient,
car grant devotion avoient

lors de la prise d'Alexandrie ; je veux les lui renvoyer et rendre, en signe de paix et de joie, à condition qu'il me renvoie tous les chrétiens qu'il a fait arrêtés et fait prisonniers en son pays, et qu'il leur rende leurs biens, autant que faire se peut. » Les deux émirs acceptèrent, et louèrent fort son bon sens. Le roi convoqua le turcoplier, lui ordonna de partir et lui dit tout ce qu'il voulait qu'il fît ; puis le turcoplier quitta Famagouste, avec les mille esclaves qui partirent à cœur joie, car ils croyaient tous mourir, inexorablement et honteusement. Les émirs les conduisaient et ramenaient auprès du sultan. Que Dieu ramène le turcoplier, car il préférerait être templier au plus profond de l'Allemagne ou de la Prusse, plutôt que de ne pas revenir ! De bons chevaliers et des écuyers réputés, des hommes richement parés et en grand équipage, qui étaient en compagnie du roi, le prièrent très humblement à plusieurs reprises et le supplièrent de bien vouloir les laisser partir avec les ambassadeurs qui étaient les négociateurs de la paix, pour voir le Caire et sa région ; ils reviendraient peut-être par le Sépulcre, car ils avaient le fervent désir

5855 de tous les sains lieux viseter.
Mais li roys nel volt acorder
qu'a monseigneur Guy le Baveux,
.i. François moult chevalereus,
et a .ii. enfans qu'il avoit,
5860 dont chascuns chevaliers estoit,
hardi estoient et preudomme ;
vesci leurs noms, je les vous nomme :
li uns avoit a nom Robert,
qui n'estoit rude ne trubert ;
5865 et Joudouin [de] Biauwillier
se fait li autres appeller.
Encor vous di je que li roy
donna congié a .i. Anglois :
c'est messires Robers li Rous,
5870 qui est fors, puissans et estous,
et en armes preus et legiers.
Et si avoit .ii. escuiers
a qui li roy abandonna
l'aller, et congié leur donna :
5875 li uns avoit nom Jehan de Coutes,
qui congnoissoit les honneurs toutes ;
li autres Jehan se clamoit
de Biauwiller, qui moult amoit
armes, honneur, honneste vie,
5880 et croy qu'il avoit belle amie.

Mais je n'ay pas la raison dit
pour quoy li roys a escondit
pluseurs de sa chevalerie
d'aler vers la gent renoÿe : [cccxlvi]

5885 de ses gens a toudis a faire ;
et s'il les tenoient au Quaire,
il sont si plain de desraison,
de fausseté, de traïson,
qu'il seroient trop mal venus

de visiter tous les lieux saints. Mais le roi ne
voulut l'accorder qu'au seigneur Guy le
Baveux, un Français très valeureux, et à ses
deux fils, qui étaient tous les deux des
chevaliers hardis et valeureux ; voici leurs
noms, je vais vous les nommer : l'un avait
pour nom Robert, et n'était ni grossier, ni
débauché ; et l'autre se faisait appeler
Joudouin le Beauwillier. Il faut encore que je
vous dise que le roi donna l'autorisation à
un Anglais : c'est le seigneur Robert le
Roux, qui est fort, puissant et courageux, et
expert et habile avec les armes. Et il y avait
également deux écuyers à qui le roi permit
de partir et donna congé : l'un avait pour
nom Jean de Coutes, et connaissait tous les
honneurs ; l'autre s'appelait Jean de
Beauwillier, et aimait beaucoup les armes,
l'honneur, menait une vie honnête, et je
crois qu'il avait une amie.

Mais je n'ai pas dit pourquoi le roi avait
refusé à plusieurs de ses chevaliers d'aller
chez les renégats : il a toujours besoin de
ses hommes ; et si les Sarrasins les
recevaient au Caire, ils sont si pleins de
déraison, de fausseté et de déloyauté, que
les nôtres se trouveraient en très mauvaise
posture

5890 se d'eaus estoient retenus ;
et s'en porroit estre son fait
gastez de tous poins et deffait ;
ou on les porroit tous tuer
et en la riviere ruer,
5895 dont li nobles roys derveroit
de dueil, qui ainsi le feroit.
Pour ce ne vueil que nuls y voise,
car le peril vo[it] bien et poise.

En Chypre avoit .i. escuier
5900 qu'on devoit mettre et estuier
droitement ou siege d'onnour,
car riens ne het fors deshonnour ;
il aime armes et Amours
et dames : la sont ses clamours ;
5905 et s'est courtois et honnourables,
larges, loiaus et amiables,
hardis, vaillans, frans et gentils,
en tous cas sages et soutilz ;
et quant il a la teste armee,
5910 si bien scet ferir de l'espee,
et si tres bien s'en scet aidier
qu'on ne porroit mieux souhaidier :
on l'apelle Jehan de Reins,
qui d'onneur porte tous les reins.
5915 D'aler au Quaire supplia
le roy, mais escondit li a,
ne pour riens que faire peüst
ne pot faire qu'au roy pleüst ;
et quant li bons Jehans ce vit,
5920 oiez comment il se chevit :
la ot .i. chevalier de Gennes,
– qui portoit d'asur .iiii. kennes,
si pres de l'uevre de Nature
comme on les puet faire en pointure –,

s'ils étaient retenus prisonniers là-bas ; et cela pourrait compromettre et ruiner totalement ce que le roi a accompli ; ou les Sarrasins pourraient tous les tuer et les jeter dans le fleuve ; celui qui ferait cela rendrait fou de chagrin le noble roi. C'est pourquoi ce dernier ne veut pas qu'ils y aillent, car il devine et considère et pèse bien le danger.

A Chypre, il y avait un écuyer qu'on devrait avec raison mettre et placer sur le siège de l'honneur, car il ne déteste rien tant que le déshonneur ; il aime les armes, l'amour et les dames : c'est là tout ce qu'il recherche ; et il est courtois et honorable, généreux, loyal et aimable, hardi, vaillant, franc et noble, sage et avisé dans toutes les situations ; et son heaume une fois sur la tête, il sait si bien frapper de son épée, et il sait si bien s'en servir, qu'on ne pourrait mieux faire : on l'appelle Jean de Reims, et il porte tous les rameaux de l'honneur. Il supplia le roi d'aller au Caire, mais le roi le lui refusa ; et quoiqu'il eût fait ou quoiqu'il fût, il n'y eut rien qui pût plaire au roi ; et quand le bon Jean vit cela, écoutez ce qu'il fit : il y avait là un chevalier de Gênes, – ses armes étaient d'azur à quatre chaînes, si proches de l'œuvre de Nature, comme on peut les représenter en peinture –,

5925 et c'estoit li uns des messages,
qui moult estoit preudons et sages.
Jehans de Reins a li traita ;
tant li fist et tant exploita
et si sagement se contint
5930 qu'en sa galee le retint
et le tenoit de sa famille.
Ne fu ce maniere soutille
qu'en Babyloinne le mena
seürement et rame[n]a ?
5935 Cils Jehans dont je vous parole,
m'aprent et m'enseigne et m'escole
et m'amenistre ma matiere ;
car il vit toute la maniere
de Courc, dou Quaire et d'Alixandre
5940 et de Triple, et si fu au prendre.

L'an mil .ccc. .lxvi.
se partirent, ce m'est avis,
li messagier a tout leur route
de la cité de Famagouste,
5945 le .xiiii^e. jour de mars.
Mais qui donnast .c. mille mars
aus esclaves, se Dieux me voie,
il n'eüssent pas si grant joie
comme il avoient dou retour ;
5950 oubliee estoit leur tristour,
qu'il savoient pour verité
qu'en Alixandre la cité
les devoit li bons roys livrer,
et frans et quites delivrer.
5955 Mais li roys a bien comandé
au tricoplier qu'il a mandé
que par Jherusalem reveingne
et que la sainte [Estache] prengne,
et que seur toute rien se garde

et c'était l'un des messagers qui était très sage et avisé. Jean de Reims lui parla ; il fit tant, manoeuvra tant et se comporta si adroitement que le Génois le retint dans sa galée et le considéra comme un membre de sa famille. N'était-ce pas une manière ingénieuse de se faire ainsi emmener à Babylone et ramener en toute sécurité ? Ce Jean dont je vous parle, c'est lui qui m'apprend, m'enseigne, m'explique et me fournit la matière de mon livre ; car il vit tout ce qui s'est passé à Korikos, au Caire, à Alexandrie et à Tripoli, et il fut présent à la prise d'Alexandrie.

L'an 1366, je crois, les ambassadeurs partirent, avec toute leur troupe, de la cité de Famagouste, le quatorze mars. Même si on leur avait donné cent mille marcs, les esclaves, que Dieu me protège, n'auraient pas eu de plus grande joie que celle qu'ils avaient de rentrer ; ils avaient oublié leur tristesse, parce qu'ils savaient avec certitude que le bon roi devait les ramener dans la cité d'Alexandrie, et les délivrer, libérer et affranchir. Le bon roi a également bien demandé au turcoplier de revenir par Jérusalem et de prendre la sainte Colonne, et de veiller par-dessus

5960 que bien seürement la garde,
car tant l'aimme et tant la desire
qu'il n'en penroit mie l'empire
de Romme ou de Coustentinoble,
tant est relique digne et noble ;
5965 brief il n'en penroit nul avoir
s'ainsi est qu'il la puist avoir.
Par mer s'en vont li messagier [cccxlviV]
qui ne finerent de nagier
tant qu'il sont venu a bon port,
5970 a grant joie et a grant deport ;
et se vous di qu'a bien esmer
n'a que .v^c. .m. de mer
de Chypre jusqu'en Alixandre ;
et la alerent il descendre,
5975 le jour de feste Nostre Dame,
en mars, sans perdre home ne fame.
Et fu tout droit, selonc m'entente,
l'an mil .ccc. sept et sexante,
einsi que li ans renouvelle.
5980 Si vous diray autre nouvelle,
et vous feray .i. incident,
pour .i. mervilleux accident
qui adonques avint au Quaire
pour le traitié rompre et deffaïre.

5985 Or est raison que je vous die
qu'en temps de la messagerie
qui fu faite des amiraus
et du cadix, qui est si faus
qu'il n'a de nulle raison cure,
5990 au Caire avint une aventure
que je ne vueil pas oublier,
eins la vueil dire et publier :
au Caire avoit .i. amiral,
vuit de tout bien, plein de tout mal,

tout à bien la protéger, car il l'aime et la désire tant qu'il ne l'échangerait contre l'empire de Rome ou de Constantinople, tant c'est une relique digne et noble ; bref, il ne l'échangerait contre rien d'autre, s'il lui était ainsi possible de l'avoir. Les messagers partirent en mer, et ne cessèrent de naviguer avant d'arriver à bon port, avec une grande joie et un grand plaisir ; et je vous assure qu'à bien compter, il n'y a que cinq cent milles nautiques de Chypre à Alexandrie ; c'est là qu'ils débarquèrent, le jour de la fête de l'Ascension, en mars, sans avoir perdu ni homme ou ni femme ; et c'était très exactement, d'après moi, l'an 1367, alors que l'année renaît. Je vais maintenant vous raconter une autre histoire et je vais faire une digression à propos d'un événement inattendu qui eut lieu à ce moment-là au Caire pour rompre et briser l'accord.

Je dois donc vous dire que, pendant l'ambassade faite par les émirs et le cadî, – qui est si fourbe qu'il ne se soucie nullement de la vérité –, un événement eut lieu au Caire que je ne veux pas oublier, mais je veux le raconter et le rendre public : il y avait un émir, au Caire, exempt de toutes les vertus, plein de tous les vices,

5995 qui estoit sages et soutils
 et a tout mal faire ententis ;
 des mauvais estoit tous li pires,
 et des autres amiraus sires,
 et avoit le gouvernement
 6000 dou soudan tout entierement,
 de son regne et de son païs ;
 et si estoit d'aucuns haïs,
 car on avoit moult grant envie
 de son estat et de sa vie ;
 6005 son nom pas ne vous celeray,
 einsois le vous exposeray :
 Irbouga estoit appellez,
 et se mieux savoir le volez,
 c'est *Yeux de buef* en droit françois.
 6010 Et si avoit .i. Genevois
 qui deüst or estre noiez,
 car faus estoit et renoiez ;
 devenus estoit sarrasins,
 et s'avoit a non Nassardins ;
 6015 amiraus et grans druguement
 estoit dou soudan. Et briefment
 ces .ii. avoient entrepris
 a destruire le roy de pris
 qui de Chypre a la signourie ;
 6020 or vous diray la renardie,
 la traïson, la mauvaitié,
 qu'il avoient fait et traitié,
 qu'elle ne doit estre celee,
 eins doit bien estre revelee.
 6025 Vous avez oÿ et tenu
 de la pais tout le contenu
 que j'ay ci devant recité ;
 si que sachiez, en verité,
 que fait l'avoient faussement,

qui était habile, ingénieux et attentif à commettre le mal ; de tous les êtres mauvais, il était le pire ; il était le seigneur de tous les autres émirs, et il gouvernait totalement le sultan, son royaume et son pays ; il était haï de tous, car on enviait beaucoup sa situation et sa vie ; je ne vous cacherais pas son nom, au contraire, je vais vous le révéler : il était appelé Yalbogha, et si vous voulez en savoir encore davantage, cela signifie « yeux de bœuf » en français. Et il y avait également un Génois qui aurait dû alors être noyé, car il était faux et perfide ; il était devenu sarrasin, et avait pour nom Nasreddin ; il était l'émir et l'interprète officiel du sultan. Pour résumer, ces deux hommes avaient entrepris de détruire le valeureux roi qui est le seigneur de Chypre ; je vais maintenant vous raconter la tromperie, la trahison, la vilénie qu'ils avaient commise et ourdie, parce qu'elle ne doit pas être cachée, mais elle doit bien être révélée.

Vous avez entendu et appris tout le contenu du traité que j'ai rapporté ci-dessus ; et sachez, en vérité, que les ambassadeurs l'avaient accordé de mauvaise foi,

6030 et tresmalicieusement
estoit ceste pais pourpensee.
Et vesci toute leur pensee :
il ne pooient recouvrer,
pour penser ne pour labourer,
6035 le grant damage et la grant perte,
qui a tous estoit toute aperte,
comment Alixandre fu prise,
et la menue gent occise ;
si ne se pooient vangier
6040 dou roy tant com li estrangier
et les gens d'armes le servissent ;
et s'il avenoit qu'il partissent,
quant li roys bonne pais verroit,
nulles gens d'armes ne tenroit,
6045 dont il porroit estre honnis ;
car s'il n'estoit de gens garnis,
ses gens de Chipre ne porroient [cccxlvii]
riens encontre euls, s'il y venoient.
Einsi cuident le roy destruire,
6050 quant il verront leur queue luire
et toute Chypre entierement.
Mais il ira bien autrement,
comment qu'il aient leurs galees,
pres de .cc., bien aprestees,
6055 qui flotent dedens le flumaire
qu'est entre Alixandre et le Quaire.

Encor y a un autre point,
le quel je n'oublieray point :
se la pais fust bien affermee,
6060 il est certain qu'en leur contree
venissent gens de toutes pars,
François, Alemans et Lombars,
et de mainte autre region ;
l'un venist par devotion

et que ce traité de paix avait été conçu avec une grande perfidie. Et voici quelles étaient leurs intentions : ils ne trouvaient comment remédier, malgré leurs réflexions et leurs efforts, aux grands dommages et à la grande perte, à tous manifeste, que représentaient la prise d'Alexandrie et le massacre du menu peuple ; et ils ne pouvaient se venger du roi tant que les seigneurs et les chevaliers des pays étrangers continuaient à le servir ; mais si jamais ces derniers parlaient, une fois que le roi aurait constaté qu'il avait conclu favorablement l'accord, et qu'il n'avait donc plus à retenir aucun homme d'armes, ce pourquoi il pourrait être blâmé, et si, donc, il n'était plus entouré de ces hommes, ceux de Chypre ne pourraient rien contre eux en cas d'attaque. C'est ainsi qu'ils pensaient détruire le roi, et tout Chypre, entièrement, dès qu'ils verraient briller les armures des derniers chevaliers chrétiens. Mais il en ira bien autrement, bien qu'ils aient près de deux cents galées toutes prêts, flottant sur le fleuve qui est entre Alexandrie et le Caire.

Il y a encore un autre point que je ne dois pas oublier : si le traité était bien entériné, il est certain que viendraient dans leur pays des hommes du monde entier, des Français, des Allemands et des Lombards, et de toute autre région ; les uns viendraient par dévotion

6065 au Sepulchre en pelerinage
 et fust quittes de tout servage ;
 l'autre venist pour marchander,
 et li autres pour demander
 le demi commerque dou roy ;
 6070 et encor plus certes, je croy ;
 qu'en toutes les notables villes
 qui sont pour marchandise abilles,
 li roys y heüst de ses gens,
 chevaliers, bourgeois ou sergens,
 6075 pour lever et pour recevoir
 la rente qu'il y doit avoir ;
 et s'il en levoit les profis
 .vii. moys ou .viii. ou .ix. ou dis,
 de tout cela ne leur chaloit,
 6080 car la traïson le valoit.
 Et quant li traïte verroient
 que crestien asseür seroient,
 garder feroient et fermer
 tous les pors qu'il ont sus la mer ;
 6085 si qu'a un jour et a une heure,
 les penroient tous sans demeure,
 ne jamais d'eaus n'eschaperoient,
 einsois tous les decoperoient,
 s'aroient les corps et la chevanse.
 6090 Mais n'est pas voir quan que fols pense.

Encor y ot une cautelle
 qui est de traïson ancelle,
 pour mieux la fausseté couvrir,
 que je vueil dire et descouvrir :
 6095 Irbouga pensoit en son cuer
 que li roy de Chypre a nul fuer
 ne lairoit qu'avec leurs messages
 n'envoïast des siens bons et sages,
 par quoy li soudans acordast

faire le pèlerinage au Sépulcre, et seraient
 libres de toute obligation ; d'autres
 viendraient pour faire du commerce ;
 d'autres encore pour demander à payer la
 moitié du « *commerque* », avantage réservé
 au roi de Chypre ; et plus encore
 certainement, je crois ; parce que, dans
 toutes les grandes villes habilitées à
 pratiquer le commerce, le roi y aurait des
 hommes, chevaliers, bourgeois ou sergents,
 pour lever et percevoir la redevance qui lui
 est dûe ; et s'il devait lever des profits
 pendant encore sept, ou huit, ou neuf, ou dix
 mois, cela n'importait que peu aux traîtres,
 car leur trahison valait bien cela. Et quand
 ils verraient que les chrétiens se sentiraient
 en sécurité, ils feraient garder et fermer tous
 les ports qui donnent sur la mer ; si bien
 qu'un beau jour, en une heure, ils les
 captureraient tous, sur-le-champ, et que
 jamais un seul d'entre eux ne pourrait
 s'échapper ; au contraire, les Sarrasins les
 massacreraient tous, et s'empareraient
 d'eux, corps et biens. Mais ce que pense un
 fou ne vaut rien.

Il y eut encore une autre ruse qui devait
 servir leur stratagème et mieux dissimuler
 leur tromperie, et que je veux vous dire et
 révéler : Yalbogha pensait en son for
 intérieur que le roi de Chypre n'accepterait
 à aucun prix d'envoyer avec les
 ambassadeurs des hommes à lui valeureux
 et sages, pour que le sultan acceptât

6100 ceste pais et qu'il la jurast.
 Irbouga hucha Nassardin ;
 si li a dit en son latin,
 c'est a dire en arabech :
 « Crestiens penrons par le bech !

6105 Se li roys chypriens envoie
 vers le soudan, je loeroie
 qu'a ses gens faciens bone chiere,
 lie, honnorable et esclatiere,
 et qu'il aient vins et vitaille

6110 que li soudans leur paie et baille.
 Par nos villes le manderons,
 si qu'einsi les deceverons,
 n'il ne porront apercevoir
 que nous les vueillons decevoir,

6115 ainsois penseront que jamais
 ne doie faillir ceste pais. »
 Einsi decevoir les cuidoient ;
 et certes il se decevoient,
 car il n'i avoit Sarrasin

6120 qui ne de[i]st a son voisin,
 en soupirant, s'on en parloit,
 que ceste pais riens ne valoit,
 et que tout estoit deshonneur
 et grant honte pour leur seigneur.

6125 Uns enfes estoit li soudans
 d'environ .xiii. ou .xiiii. ans,
 qui n'avoit pas bien congnoissance [cccxlviiv]
 de leur mauvaise decevance.
 Einsi avoient ordené

6130 que crestien fussent mal mené,
 mais Dieux, qui est lassus en haut,
 a Ses amis onques ne faut,
 eins les conforte et les gouverne
 en terre, en mer et en taverne,

6135 qui est la chapelle au dyable, –

le traité et fit le serment de le respecter.
 Yalbogha appela Nasreddin, et lui dit dans
 sa langue, c'est-à-dire en arabe : « Nous
 allons entrer dans leur jeu ! Si le roi
 chypriote envoie des messagers auprès du
 sultan, j'inciterai chacun à leur faire un
 accueil chaleureux, bienveillant,
 respectueux et généreux, et le sultan à leur
 payer et offrir du vin et des victuailles.
 Nous le ferons savoir dans toutes nos villes,
 afin que les chrétiens ne s'aperçoivent pas
 que nous voulons les tromper, et qu'au
 contraire, ils pensent plus que jamais que
 cet accord de paix ne peut être rompu. »
 C'est ainsi qu'ils pensaient tromper les
 nôtres, et ils se trompaient eux-mêmes, c'est
 sûr, parce qu'il n'y avait pas un Sarrasin qui
 ne disait à son voisin, en soupirant, s'ils en
 parlaient, que ce traité de paix ne valait rien,
 et qu'il était un parfait déshonneur et une
 grande honte pour leur seigneur. Le sultan
 était un enfant d'environ treize ou quatorze
 ans, et savait peu de chose de cette perfide
 tromperie. Ils avaient donc projeté de mettre
 à mal les chrétiens, mais Dieu, qui est au-
 dessus de nous, là-haut, ne fait jamais
 défaut à Ses amis, mais Il les aide et les
 guide, sur terre, sur mer et dans les tavernes,
 qui est la chapelle du diable,

et vraiment ce n'est pas fable,
car on y aprent a jurer,
a mentir et a parjurer,
ordure, luxure et usure,
6140 et toute mauvaise apresure,
de jour, de nuit et a toute heure,
voire en pais ou je demeure –,
volt punir ceste traïson
et les Siens mettre a garison.

6145 Irbouga, dont je vous devise,
avoit ordené la devise
de ceste tresgrant fausseté ;
en Chypre avoit .ii. fois esté,
avec celui qui retournoit
6150 et qui les chetis ramenoit.
Or vous vueil dire de Yrbouga :
.i. jour esbatre s'en ala,
acompaingniez petitement ;
mais en son droit esbatement
6155 fu tous par pieces decopez,
pour ce qui estoit encopez
que mauvairement fait l'avoit
et autrement qu'il ne devoit.
Et cils qui estoit en son lieu
6160 jura plus de .c. fois son dieu
que ja le traitié ne tenroit
en la guise que fais estoit ;
dont il avint que le tricople
vosist estre en Coustentinoble,
6165 car Sarrasin pour cest acort
estoient en si grant descort
et en si grant controversie
qu'en grant peril fu de sa vie,
dont au bon roy fu raporté
6170 qu'on l'avoit pris et arrêté.

– et vraiment, ce n'est pas un mensonge, car
on y apprend à jurer, à mentir et à parjurer,
on y apprend la corruption, la luxure et
l'usure, et toute autre mauvaise science, de
jour, de nuit et à toute heure, même dans le
pays où je vis –, et Il veut punir cette
trahison et protéger les Siens.

C'est Yalbogha, dont je vous parle, qui
avait conçu le projet de cette très grande
tromperie ; il était allé deux fois à Chypre,
avec celui qui revenait et ramenait les
prisonniers. Je veux maintenant vous parler
de Yalbogha : il alla un jour se distraire,
sans grande compagnie ; mais, en plein
milieu des réjouissances, il fut
complètement mis en pièces, parce qu'il
s'était rendu coupable d'avoir mal négocié
le traité et autrement qu'il n'aurait dû. Et
celui qui prit sa place jura plus de cent fois
sur son dieu qu'il ne respecterait jamais le
traité qui avait été conclu de cette manière ;
ce qui fit que le turcoplier aurait préféré se
trouver à Constantinople, car les Sarrasins
étaient en si grand désaccord et en si grande
opposition avec ce traité que sa vie était en
grand danger ; et il fut même rapporté au
bon roi qu'on l'avait pris et arrêté.

Le soudant qu'estoit .i. enfant
en avoit le cuer moult dolent,
mais [se] ne savoit entremett[r]e
si qu'il y sceüst conseil mettre,
6175 car quant pueples est en rumour
n'i a courtoisie n'amour,
einsois est si mortels peris
com pour en l'eure estre peris.
Einsi fu li vers retournez
6180 et tous li maus seur lui tournez ;
et se Nassa[r]din a la feste
heüst esté, il fust sans teste,
car eschapez ne fust a piece
qu'il ne fust tailliez piece a piece.

6185 Or revenray a mon propos,
car encor a parler propos
de la matiere dessusdite,
qu'elle me plaist et mi delite.
Quant les messagiers chypriens
6190 avec pluseurs crestiens,
et ceuls dou roy arragonnois,
et les messagiers genevois,
et les .iii. signeurs sarrasins
furent descendus de leurs lins,
6195 de leurs barges et de leurs naves,
et aussi trestous les esclaves,
li amiraus d'Alexandrie
leur envoya par courtoisie
de sa maisnie et de sa gent
6200 qui les reçurent bel et gent
et moult treshonorablement ;
et s'avoient commandement
qu'on les menast en leurs hostels ;
mais il furent tresbien montés,
6205 qu'assés chevaus leur envoya

Le sultan, qui était un enfant, était très
peiné, mais il ne savait comment intervenir,
ni quelle solution proposer car, quand le
peuple gronde, il n'y a plus ni courtoisie, ni
amitié qui tienne ; le danger était au
contraire si grand que le sultan pouvait être
tué sur-le-champ. La situation s'était donc
retournée et tous les maux étaient retombés
sur Yalbogha ; et si Nasreddin avait été
présent lors de la fête, il y aurait aussi perdu
sa tête, car il n'aurait jamais pu s'échapper
sans être taillé en pièces.

Je vais maintenant revenir à mon
propos, et je vous propose de parler encore
du sujet précédent, parce qu'il me plaît et
me ravit. Quand les ambassadeurs
chypriotes, avec plusieurs chrétiens, les
hommes du roi d'Aragon, les ambassadeurs
génois, et les trois seigneurs sarrasins furent
descendus de leurs frégates, de leurs barges
et de leurs navires, ainsi que tous les
esclaves, l'émir d'Alexandrie leur envoya
par courtoisie des hommes de sa suite et de
sa cour qui les reçurent très bien, de
manière agréable et très respectueuse, et qui
avaient également l'ordre de les conduire à
leurs logis ; les chrétiens furent pourvus de
très bonnes montures, parce qu'on avait
envoyé suffisamment de chevaux

pour les crestiens qui furent la ;
et quant il furent a cheval, [cccxlviiii]
premierement a l'amiral
alerent faire reverence ;
6210 et il les reçut, sans doubtaunce,
bien et bel et courtoisement
et moult tres amiablement ;
et puis aus hostelx les menerent
et si tresbien les herbergierent,
6215 qu'il n'avoient point de deffaut
de tout ce qu'a corps de homme faut.

Mais en mil jour ne vous diroie
le gieu, la feste et la grant joie
que ceuls d'Alixandre menoient,
6220 des prisonniers qui revenoient,
car l'un y avoit son voisin,
l'autre son frere ou son cousin,
et l'autre son oncle ou son pere ;
or estoient hors de misere ;
6225 et s'estoient tuit d'Alixandre
si qu'il ne pooient entendre
a riens, fors qu'a eaus resjoir
et a leurs amis conjouir.
Encor y avoit autre cause
6230 dont leur joie vient et se cause :
li communs la pais desiroit
tant que nuls ne le vous diroit,
et on disoit communement
par tout, et veritablement,
6235 que la pais estoit confermee
dou roy de Chypre et acordee,
et que le soudant la tenra
quant le cadix a li venra,
et les amiraus, qui la sont,
6240 qui par tout la publieront.

pour tous ceux qui étaient là ; et quand ils
furent à cheval, ils allèrent d'abord
présenter leurs hommages à l'émir qui les
accueillit, cela ne fait aucun doute, très bien,
avec courtoisie et très aimablement ; puis ils
furent conduits à leurs logements et
hébergés si bien qu'ils ne manquaient de
rien de tout ce qu'il est nécessaire à un
homme.

Mais, en mille jours, je ne pourrais vous
décrire le plaisir, le bonheur et la grande
joie que les Alexandrins éprouvaient pour
les prisonniers qui revenaient, car l'un avait
un voisin parmi eux, l'autre son frère ou son
cousin, et un autre encore son oncle ou son
père ; ils étaient maintenant hors de peine ;
et ils étaient tous d'Alexandrie si bien qu'ils
ne pouvaient faire rien d'autre que de se
réjouir et célébrer leurs retrouvailles avec
leurs amis. Il y avait encore une autre raison
qui leur donnait et procurait de la joie : le
peuple désirait tant la paix que nul ne
saurait vous le dire, et tout le monde disait
partout, et avec raison, que la paix était
confirmée et ratifiée par le roi de Chypre, et
que le sultan l'entérinerait quand le cadix
reviendrait auprès de lui, et que les émirs,
qui étaient là, la rendraient publique partout.

.viii. jours entiers y sejournerent,
et en la ville se jouerent,
qui estoit grant et longue et lee,
de tours et de murs bien fermee.
6245 Au partir furent deffraïé,
de quanqu'il avoient fraïé,
des gens le soudan proprement
a bonne chiere et liement ;
tant que Nassardins les vint querre,
6250 li renoiez, car en la terre
n'avoit homme qui les peüst
si bien conduire ne sceüst,
pour ce qu'il savoit les langages,
le païs et tous les passages.

6255 A l'entree dou mois d'avril
qu'oisillons chantent en l'arbril,
haut et cler, et font maint hoquet,
l'an mil .ccc. .lxvii.,
au matinet, sans plus attendre,
6260 se departirent d'Alixandre
li messages dont j'ay conté.
Il sont tuit a cheval monté
et cheminerent sans contraire
tant qu'il sont venu au Flumaire.
6265 Entre .ii. n'ont pas fait sejour,
eins y alerent en .i. jour.
Le F[l]umaire est une riviere
bele, clere, seinne et legiere,
si douce comme yaue puet estre
6270 et keurt en Paradis terrestre.
Or vous diray dont elle vient,
sans mentir, et qu'elle devient :
quant Nostres Sires fist le monde,
ou tous biens naist, croist et abonde,
6275 Il fist premiers le firmament,

Les chrétiens restèrent là huit jours entiers
et se divertirent dans la ville, qui était
grande, longue et large, bien protégée par
des tours et des remparts. Au moment de
partir, ils furent deffrayés de toutes les
dépenses qu'ils avaient faites, par les
hommes du sultan, de bon cœur et avec
plaisir. Finalement, Nasreddin, le renégat,
vint les chercher car, sur terre, il n'y avait
personne qui pût et ne fût capable de si bien
les conduire, parce qu'il connaissait les
dialectes, le pays et tous les chemins.

Au début du mois d'avril, quand les
oisillons chantent haut et fort dans les bois,
et émettent maints gazouillements, l'an
1367, au petit matin, sans plus attendre, les
messagers dont j'ai parlé quittèrent
Alexandrie ; ils montèrent tous à cheval et
cheminèrent sans obstacle jusqu'à ce qu'ils
arrivassent au Nil ; ils ne firent aucun arrêt
entre les deux, mais ils s'y rendirent en un
seul jour. Le Nil est un fleuve beau, clair,
sain et limpide, aussi doux que l'eau qui
coule au Paradis terrestre peut l'être. Je vais
maintenant vous dire d'où il vient, sans
mentir, et ce qu'il devient : quand Notre
Seigneur créa le monde, où tous les biens
naissent, croissent et abondent, Il fit d'abord
le firmament,

la terre et quan qu'il y apent :
 le biau soleil et les planettes,
 les estoiles cleres et nettes,
 et la lune, – pour alumer
 6280 par nuit l'air, la terre et la mer –,
 le jour, la nuit et la semaine,
 l'omme, la feme, a po de peinne ;
 et einssi le truis je en la Bible,
 car riens n'est a Dieu impossible.
 6285 Il fist le Paradis terrestre,
 dont l'omme fu signeur et mestre,
 et dedens le mist pour ouvrer ; [cccxlviiv]
 legierement le puis prouver.
 En ce paradis delitable,
 6290 qui est a trestout delit able,
 Nostres Sires y mist .i. flueve,
 – si comme Genesis le prueve,
 plus bel ne puet on deviser –,
 pour amoistir et arrouser
 6295 la terre, et cils flueves la duit
 a porter fueille, fleur et fruit,
 herbes, arbres, racine et greinne
 pour vivre creature humeinne.
 A l'issir de ce Paradis
 6300 que Nostres Sires fist jadis,
 se depart cils flueves en .iiii.,
 nuls adroit ne le puet debatre.
 Le premier a a non Physon,
 et le second a non Gyon,
 6305 le tiers Tygris, l'autre Eufratés :
 ce sont leurs .iiii. noms. Après
 Physon est uns flueves qui bat
 par mi la terre de Evilath ;
 Gyon va en Ethyopie,
 6310 Tygris au Quaire et en Surie,
 et passe delés Damiette ;

la terre et tout ce qui s'y rattache : le beau
 soleil et les planètes, les étoiles brillantes et
 lumineuses, et la lune, – pour éclairer,
 pendant la nuit, le ciel, la terre et la mer –,
 le jour, la nuit, la semaine, l'homme, la
 femme, sans beaucoup de difficulté ; et c'est
 ainsi que je le trouve écrit dans la Bible, car
 rien n'est impossible à Dieu. Il créa le
 Paradis terrestre, dont l'homme fut le
 seigneur et le maître, et Il le mit dedans
 pour travailler ; je peux facilement le
 prouver. Dans ce paradis délicieux, qui
 contient tous les plaisirs, Notre Seigneur mit
 un fleuve, – tel que, comme la Genèse
 l'affirme, on ne peut en rêver de plus beau
 –, pour mouiller et arroser la terre afin
 qu'elle porte feuille, fleur et fruit, herbes et
 arbres, racine et graine, pour faire vivre
 l'être humain. A la sortie de ce paradis que
 Notre Seigneur créa jadis, ce fleuve se
 sépare en quatre, aucun esprit sensé ne peut
 le discuter. Le premier a pour nom Pyshon,
 et le deuxième Gihon, le troisième le Tigre,
 et le dernier l'Euphrate : ce sont leurs quatre
 noms. Ensuite, le Pishon traverse la terre de
 Havilah ; le Gihon l'Ethiopie ; le Tigre le
 Caire et la Syrie, en passant près de
 Damiette ;

la chiet en mer, et c'est sa mette ;
toutevoie on l'apelle au Quaire
et en Surie le Flumaire,
6315 en arabich, c'est son droit non ;
oultre mer est de grant renon.

Aprés ce, ceuls qui les convoient
prirent congé quant le flun voient ;
en Alixandre retournerent
6320 et nos gens en Flumaire entrerent ;
en ce flun sont li messagier
qui s'efforcierent de nagier ;
si ont tant a l'eaue estrivé
que tuit sont a[u] Quaire arrivé ;
6325 par dalés l'ille de Rousset
passerent a .i. matinet,
ou li roys s. Loÿs fu pris
de Sarrasins et entrepris.
Et le .vi°. jour de mars,
6330 einsois que li jours fust espars,
vinrent au Quaire, ce me samble,
crestiens et Sarrasins ensamble ;
ou flun furent .v. jours entiers,
et on les vit moult volentiers
6335 quant il furent tuit descendu,
car moult longuement atendu
pluseurs Sarrasins les avoient
qui a veoir les desiroient,
le soudan par especial,
6340 et en après li amiral,
et toute [la] gent de leur court.
Or vous vueil conter brief et court
l'onneur, le samblant et la joie
qu'on leur fist en chambre et en voie,
6345 car li plus grant et li menour
leur faisoient feste et honneur.

il s'écoule alors dans la mer, et c'est là qu'il se termine ; cependant, au Caire et en Syrie, on l'appelle le Nil, ce qui signifie « fleuve » en arabe ; il est très célèbre de l'autre côté de la mer.

Ceux qui escortaient les chrétiens prirent congé quand ils virent le fleuve ; ils retournèrent à Alexandrie, et nos hommes embarquèrent sur le Nil ; les messagers étaient sur ce fleuve, et s'évertuaient à naviguer ; ils se sont tant évertués sur l'eau qu'ils sont tous arrivés au Caire ; ils passèrent, au petit jour, aux abords de l'île de Rosette, où le roi Saint-Louis fut pris et fait prisonnier par les Sarrasins. Et le sixième jour de mars, avant la tombée de la nuit, les chrétiens et les Sarrasins, il me semble, arrivèrent ensemble au Caire ; ils restèrent sur le fleuve pendant cinq jours entiers, et on les reçut avec grand plaisir quand ils furent tous descendus, car plusieurs Sarrasins, qui désiraient les voir, les avaient attendus très longtemps, en particulier le sultan, et après lui l'émir, et tous les hommes de leur cour. Je veux maintenant vous décrire brièvement et rapidement les honneurs, l'accueil et la fête qu'on leur fit à leur logis et dans la rue, car les plus grands comme les plus petits leur faisaient fête et honneur.

Certes dire ne vous porroie
en .i. an la feste et la joie
qu'on faisoit en chambre et en rue
6350 par le Quaire de leur venue ;
moult richement les ostelerent
et en leurs hostelx les menerent ;
le tricoplier, messires Guis,
toutes leurs gens et ses .ii. fils,
6355 et messires Robers li Rous
n'eurent c'un hostel pour euls tous,
et un autre les Genevois,
aveques les Arragonnois.
Et tous les jours on leur bailloit
6360 argent, pour quan qu'il leur failloit ;
mais li pueples toudis s'efforce
de faire feste et joie pour ce
qu'il cuidoit que la pais fust faite,
et elle estoit toute deffaite ;
6365 eins avoient vin et viande,
et tout ce qu'apetis demande,
largement et a grant planté, [cccil]
et espices a volenté.

Quarante jours y demourerent,
6370 et Babyloinne leur moustrent
de chief en chief, et puis le Quaire,
qui sont cités de tel affaire,
que chascun[e] est, ce m'est avis,
[.ii.] fois plus grande que Paris,
6375 et si sont .ii. fois mieus pueplees.
Puis leur moustrent les galees
qui estoient seur le Flumaire
pour l'isle de Chypre deffaie,
si com devant l'ay devisé,
6380 se vous l'avez bien avisé ;

Je ne pourrais certainement pas vous dire en une année la fête et les réjouissances qu'on faisait dans les maisons et dans la rue, dans tout le Caire, pour leur venue ; les chrétiens furent reçus avec une grande générosité et conduits à leurs logements ; le turcoplier, le seigneur Guy, tous leurs hommes et ses deux fils, ainsi que le seigneur Robert le Roux eurent une maison pour eux seuls, et les Génois avec les Aragonnais en eurent une autre. Chaque jour, on leur donnait de l'argent, pour tout ce dont ils avaient besoin ; et, tous les jours, le peuple s'efforçait de leur faire fête et de leur manifester sa joie, parce que tous croyaient que la paix était conclue, alors qu'elle était totalement rompue ; en tous cas, ils avaient du vin et de la nourriture, et tout ce que l'appétit réclame, en grande quantité et en abondance, avec des épices à volonté.

Ils restèrent là quarante jours, et ils visitèrent d'un bout à l'autre le Vieux-Caire, puis le Caire, qui sont des cités de telle dimension que chacune est, à mon avis, deux fois plus grande que Paris, et elles sont deux fois plus peuplées. Puis on leur montra les galées qui étaient sur le Nil pour renverser l'île de Chypre, comme je l'ai expliqué ci-dessus si vous avez été bien attentif,

et pour destruire le bon roy
qui n'i pensoit que bonne foy.
Mais par tout leur admenistrerent
chevaus assez qu'il chevauchierent,
6385 qui estoient de paremens
pour les signeurs ; et pour leurs gens,
chameux, roncins et haguenees,
bien et richement ensellees.
Quant il eurent tout viseté,
6390 si com je vous ay recité,
le lonc et le lé de[s] .ii. villes
et leurs oeuvres qui sont soutilles,
les galees et le Flumaire,
l'estat, la guise et le repaire,
6395 et ce vint au chief de .iii. jours,
.ii. amiraus les ambassours
menerent devers le soudan ;
et encor leur amena l'an
chevaus pour aler en chastel,
6400 qui est grant, mervilleus et bel.

Si n'est pas raison que je oublie
la maniere et que je ne die
coment il furent receü
et qu'il ont trouvé et veü.
6405 Je vous di qu'il a une place,
grant et longue et large d'espace,
droitement au pié dou chastel ;
la trouverent il .i. tropel
de .iiii. a .v. mille chevaux,
6410 qui estoient des amiraus
et de leurs gens qui les tenoient,
et la leurs signeurs atendoient.
Au piet dou chastel descendirent
et en bel arroy se meïrent,
6415 et puis il monterent amont ;

et pour détruire le bon roi dont les intentions
étaient de bonne foi. Et partout on leur
fournit de nombreux chevaux, avec lesquels
ils chevauchaient, et qui étaient parés pour
des seigneurs ; et on donna à leurs hommes
des chameaux, des roncins et des haquenées
munies de bonnes et riches selles. Quand ils
eurent tout vu, comme je vous l'ai raconté,
en long, en large et en travers, dans les deux
villes, et en particulier leurs constructions
qui sont raffinées, les galées et le Nil, les us,
les coutumes et les maisons, et cela en trois
jours, deux émirs emmenèrent les
ambassadeurs auprès du sultan ; et on leur
apporta encore des chevaux pour aller au
palais, qui est grand, merveilleux et beau.

Et il ne faut pas que j'oublie de raconter
de quelle manière et comment ils furent
reçus, et ce qu'ils ont découvert et vu. Je
vous explique : il y a une place, grande,
longue et large de dimension, juste au pied
du palais ; là, ils découvrirent un troupeau
de quatre à cinq mille chevaux, qui étaient
ceux des émirs, avec des hommes à eux qui
les tenaient, et attendaient là leurs seigneurs.
Ils descendirent au pied du palais et se
mirent en grande tenue, puis ils montèrent ;

la de gens avoit si grant mont
que ne le saroié nombrer,
tant bien m'en sceüsse encombrer ;
.xxxiiii. amiraus trouverent
6420 avec le soudan, puis entrerent
main a main dedens le palais,
qui n'estoit trop biaux ne trop lais.
Fais est en fourme d'une eglise,
et de l'ancienne devise,
6425 a pilers et a votes fais ;
et si n'estoit pas contrefais,
car tous d'uevre sarrasinoise
estoit, contraire a la françoise.
Li soudans estoit en .i. lit
6430 basset, bien paré pour delit ;
et a sa destre coste estoient
.ii. grans amiraus qui tenoient
chascuns une hache en sa main ;
ne say s'il le font soir et main,
6435 ou s'on le faisoit pour veoir
que pas ne le faut pourveoir,
et qu'il est toudis pourveüs
si qu'estre ne puet deceüs.
D'autre part les cadix estoient
6440 qui leur fausse loy gouvernoient,
et les amiraus tout entour,
parez comme duc ou contour.
En ce palais, dont je vous conte,
avoit mil chevaliers par compte,
6445 chascuns a dorez esperons,
et n'avoient nuls chaperons,
car chascuns avoit faciole
sus sa teste, fust sage ou fole !
Chascuns avoit l'espee sainte [ccciV]
6450 et tenoient moult grant ensainte,
tant estoient serré et joint

là, il y avait un si grand nombre de
personnes que je ne saurais les compter,
même si je voulais m'en charger ; ils
trouvèrent trente-quatre émirs avec le
sultan, puis ils entrèrent côte-à-côte dans le
palais, qui n'était ni très beau, ni très laid. Il
avait la forme d'une église, de l'ancien
style, avec des piliers et des voutes ; et ce
n'était pas une mauvaise imitation, car il
était entièrement construit à la manière
sarrasine, à l'opposé du style français. Le
sultan était sur un divan joliment décoré,
pour le plaisir des yeux ; deux grands émirs
étaient à sa droite, et tenaient chacun une
hache à la main ; je ne sais pas s'ils le
faisaient matin et soir, ou si c'était pour
montrer que le sultan ne manquait pas de
protection, et qu'il était toujours protégé, si
bien qu'il ne pouvait jamais être pris par
surprise. Les cadix étaient de l'autre côté,
qui dictaient leurs fausses lois, avec les
émirs tout autour d'eux, vêtus comme des
ducs ou des comtes. Dans ce palais dont je
vous parle, il y avait mille chevaliers au
total, chacun avec des éperons dorés, et
aucun ne portait de chaperon, car ils
portaient tous un foulard autour de la tête,
qu'ils soient sages ou fous ! Ils portaient
une épée à la ceinture, et formaient une très
grande muraille tant ils étaient proches et
serrés,

l'un devant l'autre et si a point
qu'estre ressembloient .ii. murs.
Entre .ii. tymbres et taburs,
6455 menestrés de bouche, cymbales
faisoient restentir les sales,
car si grant noise demenoient
que toutes les gens essourdoient.
A l'entree de ce palais
6460 ou on feïst bien un eslais
tant estoit grans et lons et lez,
ot .c. Sarrasins aus .ii. lez
et chascuns tenoit une hache
dont on tuast bien une vache.
6465 Quant li dessus dit messagier
furent entreaus, sans atargier,
leur firent oster leurs solers,
et s'estoit li temps nés et clers ;
et vesci la raison pour quoy,
6470 autre cause n'i say ne voy :
on avoit par grant signourie
paré de tapis de Turquie
le palais si tresrichement
qu'on ne pooit mieux nullement ;
6475 si ne voloient qu'afolez
fust des crestiens ou defoulez ;
et pour ytant les deschaussoient.
Ou puet estre qu'il le faisoient
pour plus humblement aouer
6480 le soudan, et mieux honnourer.
Or vous diray la contenance
quant il firent la reverence :
si tost comme il porent choisir
le soudan, sans penre loisir,
6485 et tantost, sans essoinne querre,
il leur couvint baisier la terre,
et a toutes leurs gens aussi,

les uns devant les autres, et si parfaitement,
qu'ils faisaient comme deux murs. Avec
deux tambourins et deux tambours, des
chanteurs, des cymbales, ils faisaient
résonner les salles, et ils produisaient un tel
vacarme, qu'ils assourdisaient tout le
monde. A l'entrée de ce palais, où l'on
pouvait bien lancer un cheval au galop tant
elle était grande, longue et large, il y avait
de chaque côté cent Sarrasins qui tenaient
tous une hache avec laquelle on aurait pu
tuer une vache. Quand les messagers dont
j'ai parlé ci-dessus se retrouvèrent parmi
eux, on leur fit aussitôt ôter leurs souliers,
alors que le temps était clair et sec ; et voici
pourquoi, je ne trouve et ne vois d'autre
raison : on avait paré le palais de tapis de
Turquie avec tant de magnificence et tant de
luxue qu'on ne pouvait faire mieux ; aussi les
Sarrasins ne voulaient-ils pas qu'ils fussent
abîmés ou piétinés par les chrétiens ; c'est
pourquoi ils les faisaient se déchausser. Ou
peut-être le faisaient-ils pour révéler plus
humblement le sultan, et mieux lui
témoigner leur respect. Je vais maintenant
vous dire la manière dont les nôtres lui
présentèrent leurs hommages : dès qu'ils
purent apercevoir le sultan, sans attendre,
aussitôt et sans hésiter, il leur fallut, à eux
ainsi qu'à tous leurs hommes, baiser le sol

qu'il le couvenoit faire ainsi ;
et quant il furent relevé
6490 droit en mi le palais pavé,
a .ii. genous s'agenouillerent
et seconde fois la baisierent,
et toutes leurs gens ensemment,
qu'estre ne pooit autrement.
6495 Quant il furent en la presence
dou soudan, par droite ordenance
la baisierent la tierce fois.
Lors se preïrent par les dois
et parler au soudan alerent ;
6500 mais toutes leurs gens demourerent
a l'uis dou palais, et veoient
le mistere et quanqu'il faisoient.

Le tricoplier premierement
par la bouche d'un druguement
6505 dist au soudan ce qu'il queroient,
et pour quoy la venu estoient.
Quant il ot dit tout son plaisir,
longuement et a grant loisir,
et les autres eurent parlé
6510 qui estoient bien emparlé,
la chose estoit toute ordenee
qu'on leur donroit autre journee.
A ceste fois plus ne feïrent
et au soudan congïé preïrent.
6515 Encor vueil autre chose dire,
mais que vous vous tenez de rire !
Il ne veoit pas leurs talons,
qu'il venoient a reculons !
Se darrier heüst une perche,
6520 il fussent pris a la cauperche,
ou feïssent le soubresaut !
Mais ainsi reculer leur faut,

parce que c'est ainsi qu'il fallait faire ; et
quand ils se furent relevés en plein milieu
du palais pavé, ils s'agenouillèrent sur leurs
deux genoux, et baisèrent le sol une
deuxième fois, ainsi que tous leurs hommes
également, parce qu'on ne pouvait faire
autrement. Quand ils furent en présence du
sultan, selon l'usage, ils baisèrent le sol une
troisième fois. Alors, ils se prirent par la
main et allèrent parler au sultan ; mais tous
leurs hommes restèrent à la porte du palais,
et regardaient tous ces mystères et tout ce
qu'ils faisaient.

Le turcoplier, tout d'abord, dit au sultan
par la bouche d'un interprète ce qu'ils
désiraient et pourquoi ils étaient venus là.
Quand il eut dit tout ce qu'il voulait,
longuement et en prenant son temps, et que
les autres, qui s'exprimaient bien, eurent
aussi parlé, il fut décidé qu'on leur fixerait
une autre entrevue. Cette fois-là, ils n'en
fîrent pas plus, et ils prirent congé du sultan.
Je veux ajouter une chose, mais ne riez pas !
Le sultan ne voyait pas leurs talons, parce
qu'ils partaient à reculons ! S'il y avait eu
une perche derrière eux, ils seraient tombés
à la renverse ou auraient fait un saut
périlleux ! Mais ils étaient obligés de
reculer ainsi,

adés devers li le visage ;
en reculant, nostre message,
6525 ne point ne li tournent le dos.
En ce point furent, a briés mos,
tant qu'il furent hors dou palais.
Lors se sont vers leurs chevaus trais,
et .ii. amiraus les menerent
6530 en leurs hostelx et convoierent.
Cependant li soudans fist faire [cccl]
robes sarrasines au Quaire
pour eaus et pour toutes leurs gens ;
par .x. ou par .xii. sergens
6535 en leurs hostés les envoia.
Li uns d'eaus tresbien les ploia
en disant qu'il les vestiroient
quant devant le soudan iroient.
Et vraiment c'est la maniere
6540 qu'il donne a chascun robe entiere
qui en message va a li ;
n'onques messages n'i failli.

Li temps passa. Li termes vint
qu'aler au soudan les couvint,
6545 et qu'a sa court se transporterent
et en droit estat le trouverent
de l'autre fois, ne plus ne meins.
Et se devez estre certains
que chascuns avoit sarrasine
6550 robe dou soudan, bonne et fine,
bien vestie et bien endossee ;
einsi furent a leur journee
et .iii. fois la terre baisierent
si com devant, puis s'en alerent
6555 au soudan faire leur requeste.
Or gart Dieux leur corps et leur teste !
Car s'Il ne les prent tous en cure,

avec le visage toujours face à lui ; en
reculant ainsi, nos messagers ne lui
tournaient pas le dos. Ils se tinrent ainsi,
pour résumer, jusqu'à ce qu'ils fussent
sortis du palais. Ils se sont alors dirigés vers
leurs chevaux, et les deux émirs les ont
conduits et accompagnés à leurs logements.
Pendant ce temps, le sultan fit faire des
vêtements sarrasins au Caire pour les
messagers et tous leurs hommes ; il les fit
envoyer par dix ou douze serviteurs à leurs
logements. L'un d'eux les plia
soigneusement en disant qu'ils devraient les
porter quand ils iraient auprès du sultan.
C'est réellement une tradition pour le sultan
de donner un costume complet à chaque
ambassadeur qui vient le voir ; et jamais
aucune ambassade n'a échoué.

Le temps passa. Le jour arriva où ils
devaient aller voir le sultan ; ils se rendirent
à sa cour et le trouvèrent exactement
comme la dernière fois, ni plus ni moins. Et
vous devez être certains que tous portaient
un costume sarrasin offert par le sultan, de
bonne et fine étoffe, bien revêtu et bien
porté ; c'est ainsi qu'ils se rendirent à leur
convocation ; ils baisèrent trois fois le sol,
comme la première fois, puis allèrent vers le
sultan faire leur requête. Que Dieu protège
donc leur corps et leur tête ! Car, s'Il ne
prend soin d'eux tous,

il sont de mort en aventure !
Quant li soudans et ses consaus,
6560 ou il avoit .xxx. amiraus,
les orent tresbien entendu,
il ne leur ont rien respondu,
fors tant, sans plus, qu'il leur meïrent,
autre journee, et leur deïrent
6565 qu'adont il leur responderoient
de tout ce qu'il leur requeroient.

Il avoit la .ii. amiraus
faus, traïtes et desloiaus :
l'un avoit a non Sodamour,
6570 l'autre Julep, a po d'amour.
Ces .ii. deïrent au soudan :
« Sire, vengeance de cest an
n'arez dou meffait d'Alixandre,
si bien com de ceste gent prendre.
6575 Faites les prendre et retenir,
et tous de male mort morir ;
ou vous les metez en servage,
enchäainnez en une cage,
par quoy ceuls qui dessa venront
6580 et en tel estat les verront
prengnent en eaus tel exemplaire
que mais ne vous osent meffaire. »
La chose fu toute acordee,
de tous loee et approuvee.
6585 La avoit .i. viés amiral
qui leur dist tout en general :
« Biaux seigneurs, que volez vous faire ?
Honnir nous volez et deffaire ?
Vostre sauf conduit romperez ?
6590 Gardez vous bien que vous ferez
de ces messages retenir,
car grans maus en porroit venir,

ils sont tous en danger de mort ! Quand le
sultan et ses conseillers, qui comptaient
trente émirs, les eurent très bien écoutés, ils
ne répondirent rien, si ce n'est qu'ils leur
donnaient un autre rendez-vous, et rien
d'autre, et qu'alors ils répondraient à toutes
leurs requêtes.

Il y avait là deux émirs fourbes, traîtres
et déloyaux : l'un avait pour nom
Sodamour, l'autre Julep, qui aime peu de
choses. Ces deux hommes dirent au sultan :
« Seigneur, vous n'obtiendrez, de toute
l'année, une meilleure vengeance du mal
fait à Alexandrie qu'en arrêtant ces
hommes. Faites-les arrêter, mettre en prison
et mourir d'une mort violente ; ou réduisez-
les en esclavage, enchaînez-les, enfermez-
les, afin que ceux qui viendront ici et les
verront dans un tel état les prennent en
exemple et n'osent plus jamais vous nuire. »
Ces propos furent entièrement reconnus,
admis et approuvés par tous. Il y avait là un
vieil émir qui leur dit à tous : « Chers
seigneurs, que voulez-vous faire ? Vous
voulez nous déshonorer et causer notre
perte ? Vous voulez rompre le sauf-
conduit ? Gardez-vous bien de faire arrêter
ces messagers, car cela pourrait provoquer
de grands malheurs,

et toute crestienté mouvoir
encontre nous, a dire voir ! »
6595 .xx. jours furent en ce debat
qu'adés l'amiraus se debat
afin que le sauf conduit teingne,
seürement, quoy qu'il aveingne.
Finablement il s'acorderent
6600 et une autre pais ordennerent,
qui estoit au roy damageuse
et a tout son país honteuse.
.ii. amiraus ont esleüs,
sages hommes et pourveüs,
6605 et devers le roy les envoient,
et nos messages les convoient,
tant seulement pour raporter
que li roys vorroit acorder
la pais cornue qu'il li portent.
6610 Mais nennil ! En vain s'en efforsent ;
mais pour rien qu'on leur sache dire
ceste pais ne leur puet souffire [cccIV]
se le tricoplier ne la jure,
dont c'est despis et grant injure.
6615 Tutevoie il les delivrerent,
et en Chipre les renvoierent ;
si se meïrent au retour,
a grant joie et a grant baudour.

Mais einsois qu'il se departissent
6620 il fu ordené qu'il veïssent
les bestes que li soudans a ;
et leur garde pas ne tensa,
eins les moustra, sans contredit,
tout en l'eure qu'il li fu dit.
6625 Il y avoit .iii. olifans,
qu'a merveilles estoient grans ;
aussi virent il une araffe,

et soulever toute la chrétienté contre nous, à dire vrai ! » Le débat dura vingt jours, parce que l'émir se battait toujours pour que le sauf-conduit fût maintenu, d'une manière certaine, quoiqu'il advînt. Finalement, ils trouvèrent un accord et conclurent un autre traité de paix, qui portait préjudice au roi, et humiliait tout son royaume. Ils élurent deux émirs, des hommes sages et prudents, et les envoyèrent auprès du roi ; nos messagers les accompagnèrent, uniquement pour rapporter si le roi accepterait cet accord de paix malhonnête qu'ils lui apportaient. Mais non ! Ils se donnèrent de la peine pour rien ; car, quoi qu'on leur dît, cet accord ne pouvait leur suffire si le turcoplier ne le ratifiait pas, et ce traité était un outrage et une grande injure pour nous. Malgré tout, ils les libérèrent et les renvoyèrent à Chypre ; et les nôtres prirent donc le chemin du retour avec une grande joie et beaucoup d'allégresse.

Mais avant leur départ, il fut décidé qu'ils verraient les animaux du sultan ; et celui qui s'occupe d'eux ne refusa pas, mais les montra sans faire de difficulté, dès qu'on le lui demanda. Il y avait trois éléphants, qui étaient extraordinairement grands ; ils virent aussi une girafe,

je ne say s'elle vint de Jaffe.
Et li chevalier leur moustrerent
6630 les gieus dont Sarrasin jouerent.
Or vueil laissier ceste matiere,
et revenir a la premiere.

Quant li roys, pleins de loyauté,
vit la tresgrant desloyauté,
6635 que li Sarrasin li faisoient,
et que la pais pas ne tenroient,
et il sot bien tout leur affaire,
il commanda tantost a faire
par son amirail une armee
6640 si grant et si bien estofee
com faire porra bonnement ;
dedens monta isnellement
et en Rodes s'en vuet aller.
La vuet il le temps differer
6645 pour veoir que ce devenra
et se son tricoplier venra ;
et s'il ne revient, c'est s'entente
de passer la mer, sans attente,
et d'aler devant Alixandre,
6650 car bien la cuide avoir et prendre,
et tenir, ou toute essillier,
s'on ne li rent son tricoplier.

Li roys en Rodes demoura,
et li maistres moult l'onnoura,
6655 aussi feirent tuit li frere ;
chascuns de lui servir se pere.
La le tricoplier atendoit,
et souvent de li demandoit
a ses privez, tant qu'il avint
6660 qu'en brief temps en Rodes revint ;
et avecques lui amenoit

je ne sais pas si elle venait de Jaffa. Les chevaliers leur montrèrent également les jeux auxquels jouaient les Sarrasins. Mais je veux laisser ce sujet, et revenir à mon propos.

Quand le roi, plein de loyauté, vit combien les Sarrasins se montraient déloyaux à son égard, et qu'ils ne tiendraient pas leurs engagements vis-à-vis de la paix, il ordonna aussitôt à son amiral de constituer une flotte aussi grande et aussi bien équipée qu'il pourrait ; il embarqua rapidement et voulut se rendre à Rhodes. Là, il voulut attendre pour voir ce qui se passerait et si son turcoplier arriverait ; et s'il ne revenait pas, il avait l'intention de traverser la mer, sans attendre, et d'assaillir Alexandrie, car il pensait bien pouvoir l'avoir, la prendre et la garder, ou la détruire complètement, si on ne lui rendait pas son turcoplier.

Le roi resta à Rhodes, et le maître lui fit de grands honneurs, ainsi que tous les frères ; tous s'appliquaient à bien le servir. Là, il attendait le turcoplier et demandait souvent de ses nouvelles à ses proches, jusqu'à ce que le turcoplier revînt peu de temps après à Rhodes. Il amenait avec lui

.ii. amiraus, dont on tenoit
 que l'un estoit li plus privez
 de celui qui est ordenez
 6665 et qui a le gouvernement
 de leur soudan presentement.
 L'autre y avoit .ii. fois esté,
 l'une en yver, l'autre en esté ;
 et de par le soudan venoient.
 6670 Or vous diray ce qu'il queroient,
 ainsi comme oÿ dire l'ay.
 Il ne queroient que delay,
 et de la pais n'avoient cure,
 qui depuis leur fu chose dure.

6675 Sagement se sont contenu
 et devant le roy sont venu.
 La fu monsigneur Perceval,
 et le maistre de l'Ospital,
 et le prince de Galylee,
 6680 et Bremont, qui bien fiert d'espee,
 et maint autre que pas ne nomme,
 qui tuit sont vaillant et preudomme.
 Si deïrent en leur presence,
 devant tous et en audience :

6685 « Sire, cils est mors qui traité
 avoit l'acort et le traité ;
 si que cils qui a la puissance
 dou soudan et sa gouvernance
 dit qu'il ne le vuet pas tenir.

6690 Pour ce nous a fait ci venir,
 et vuet qu'autre traité se face
 que cestui si plainne et efface,
 et que tout soit fait en son nom,
 qu'amiraus est de grant renon.

6695 Baillié le nous a par epytres, [cccli]
 par cedules et par chapitres ;

deux émirs ; on disait de l'un qu'il était
 l'homme le plus proche de celui qui avait le
 pouvoir et qu'il exerçait une grande
 influence sur lui ; l'autre était déjà venu
 deux fois ici, une fois en hiver, l'autre en
 été ; ils venaient au nom du sultan. Je vais
 maintenant vous dire ce qu'ils demandaient,
 exactement comme je l'ai entendu dire. Ils
 ne demandaient qu'un délai, et ils ne se
 souciaient nullement du traité de paix, ce
 qu'ils regrettèrent amèrement depuis.

Ils sont venus auprès du roi et se sont
 conduits avec courtoisie ; il y avait le
 seigneur Perceval, le maître de l'Hôpital, le
 prince de Galilée, Brémont, qui frappe bien
 de son épée, et maints autres que je ne
 nommerai pas, qui sont tous vaillants et
 valeureux. Les émirs dirent donc, en leur
 présence, devant tous et à haute voix :
 « Seigneur, celui qui avait conclu cet accord
 et ce traité est mort ; et celui qui tient le
 pouvoir et la régence du sultan dit qu'il ne
 veut pas s'y tenir. C'est pourquoi il nous a
 fait venir ici, et il veut qu'un autre accord
 soit établi, qui annule et efface celui-ci, et
 que tout soit fait en son nom, parce que cet
 émir est de grand renom. Il nous l'a exposé
 dans des lettres et des billets, et par
 chapitres ;

tenez, vés les ci par escript,
qu'il a de sa main propre escript ;
si les verrez et ferez lire
6700 pour mieus savoir ce qu'il vuet dire. »
Aprés li feïrent requestes,
qui n'estoient justes ne honnestes ;
et vraiment il demandoient
choses qu'a faire n'afferoient ;
6705 dont li gentils roys amast mieux
qu'on li eüst crevé les yeux,
et que mais n'afulast heaume,
ou avoir perdu son royaume,
ou tantost morir vraiment
6710 qu'il leur acordast telement,
et qu'a toute peine s'offrist
qu'en son royaume les souffrist.
Li roys vit bien leur volenté,
qu'en riens ne sont entalenté
6715 d'avoir traitié, ne pais, n'acort ;
eins ne quierent que le descort.
Si s'en partirent, que response
n'en portent qui vaille une ronce.

Quant il se furent departi,
6720 li roys estoit en tel parti
qu'il cuidoit estre forsenez ;
il fist apparillier ses nez
et tantost monta en galee,
et aussi fist toute l'armee ;
6725 si ne touna ne sa ne la,
mais droit en Chypre s'en ala,
pour son armee refforcier,
a ses annemis efforcier ;
si qu'il fist tant en po de tans
6730 par son avoir et par son sans
qu'il ot .c. et .xl. voiles.

tenez, les voici par écrit, il les a rédigés de sa propre main ; regardez-les et faites-les lire pour mieux savoir ce qu'il veut vous dire. » Après cela, ils exposèrent leurs requêtes, qui n'étaient ni justes ni acceptables ; et ils demandaient vraiment des choses qu'il n'était pas convenable de faire ; le noble roi préférerait vraiment avoir les yeux crevés et ne plus jamais porter son heaume, ou avoir perdu son royaume, ou mourir aussitôt, plutôt que de conclure un tel accord avec eux et de s'exposer à devoir les supporter dans son royaume. Le roi voit bien ce qu'ils veulent, et qu'ils ne sont en rien pressés de conclure traité, paix ou accord, mais qu'ils ne cherchent au contraire que la discorde. Ils repartirent donc, et la seule réponse qu'ils emportèrent ne valait pas une ronce.

Après leur départ, le roi était dans un tel état qu'il crut devenir fou ; il fit appareiller ses navires et monta aussitôt dans sa galée, et toute son armée en fit autant ; et il ne tourna pas ça et là, mais se rendit directement à Chypre pour renforcer son armée, et ainsi battre ses ennemis ; et il fit tant, en peu de temps, grâce à son argent et à son habileté, qu'il obtint cent quarante navires.

Et les Sarrasins ès estoiles
sa venue prophetisoient.
Cil d'Alixandre bien savoient
6735 que li roys seur la mer estoit,
et que son armee aprestoit,
si qu'il estoient sus leur garde ;
chascuns pense, chascuns resgarde
a la ville fortefier.
6740 Li roys les faisoit espier
par gens qui vont seur la marine,
si qu'il savoit tout leur couvine.
Conseil demanda qu'il feroit
et se vers Alixandre iroit ;
6745 mais son conseil finablement
li dist : « Sire, certainement
nous ne savons lieu si possible
pour vous, com la cité de Triple.
Par nostre conseil vous irez,
6750 car bien vous y emploierez ;
qu'il n'a de la mer dou soudan
jusqu'en païs le Caraman
lieu, ne place, bourc, ne repaire
ou mieux peüst son honneur faire. »
6755 Si que li roys leur ottría,
car grant desir d'aler y a.
Li roys fist recueillir sa gent ;
et tantost vallet et sergent
trestout leurs chevaux amenerent
6760 et ès naves les hostelerent.
Li roys monta et prist sa voie ;
droit vers Triple, Dieux le convoie !,
qu'il trouvera plus grant deffense
en ceaus de Triple qu'on ne pense.
6765 Li roys s'en va [par mer nagent]
droit a Triple, lui et sa gent ;

Les Sarrasins, quant à eux, prophétisaient dans les étoiles sa venue. Les Alexandrinois savaient bien que le roi était sur la mer et qu'il apprêtait une armée, si bien qu'ils se tenaient sur leurs gardes ; chacun réfléchissait et cherchait à fortifier la ville. Le roi les faisait épier par des hommes qui voyagent par la mer, si bien qu'il connaissait toutes leurs intentions. Il demanda conseil sur ce qu'il devait faire et s'il devait attaquer Alexandrie ; mais ses conseillers lui dirent finalement : « Seigneur, en vérité, nous ne connaissons pas de meilleure destination pour vous que la cité de Tripoli. Nous vous conseillons d'y aller, parce que vous y serez très utile, et qu'il n'y a pas, de la mer du sultan jusqu'au pays du Karaman, un lieu, une place, un bourg ou un endroit où on pourrait mieux acquérir d'honneur. » Le roi fit rassembler ses hommes ; et aussitôt, les domestiques et les serviteurs amenèrent les chevaux et les installèrent dans les navires. Le roi embarqua et se mit en route, droit vers Tripoli, que Dieu le guide !, car il trouvera une plus grande résistance qu'on ne le pense chez ceux de Tripoli.

Le roi s'en va, faisant voile droit vers Tripoli, lui et ses hommes ;

tant ont a la mer estrivé
qu'il sont pres de Triple arrivé ;
et quant il vorrent terre prendre,
6770 on leur deffendi le descendre,
car seur le port grant gent estoient
qui sa venue bien savoient,
et s'estoient tresbien armé,
bien abillié, bien acesmé,
6775 de garros, de saiettes, d'ars,
d'espees, de lances, de dars ;
moult se tenoient fierement [cccliV]
ensamble, et orgueilleusement ;
tant estoient la gent sauvage
6780 qu'il tenoient tout le rivage.
Et quant li gentils roys les voit,
tantost sot ce qu'a faire avoit :
moult vaillamment sa gent conforte,
moult les prie, moult les enorte
6785 qu'il soient vaillant et vassal.
Il appella son amiral
et li commanda qu'il descende
tantost, et qu'a bien faire entende,
car s'il fiert bien de bonne espee,
6790 il dist qu'il li lairont l'entree.
Mais li contes de Herefort,
et aussi Perrin de Grimort
arriverent certainement
devant tous et premierement,
6795 car il avoient .ii. galees,
bien garnies et bien armees.
Et le premier qui descendi
des galees, dont je vous di,
fu un escuier de [Gascongne],
6800 qui fu bons en ceste besongne.
Guerrot avoit non le vallet ;
et le secont fu Chastelet,

ils se sont tant évertués sur l'eau qu'ils sont
arrivés près de Tripoli ; et quand ils
voulurent mettre pied à terre, on les
empêcha de descendre, car il y avait
beaucoup de soldats sur le port qui savaient
bien que le roi arrivait et qui étaient très
bien armés, bien équipés, pourvus de
nombreux carreaux, flèches, arcs, épées,
lances, javelots ; ils se tenaient ensemble
d'une manière très fière et orgueilleuse ; ces
barbares étaient si nombreux qu'ils
occupaient tout le rivage. Et quand le noble
roi les vit, il sut aussitôt ce qu'il avait à
faire : il encouragea, pria et exhorta très
vivement ses hommes à se montrer vaillants
et valeureux. Il appela son amiral et lui
ordonna de descendre aussitôt et de
s'appliquer à bien se battre, car s'il frappait
bien de sa bonne épée, le roi lui affirma
qu'ils le laisseraient entrer. Mais ce sont le
comte de Hereford et Perrin de Grimort qui
arrivèrent en réalité avant tous les autres et
les premiers, et ils avaient deux galées, bien
garnies et bien armées. Le premier qui
descendit des galées dont je vous parle fut
un écuyer de Gascogne qui se montra
valeureux lors de cette expédition ; le jeune
homme avait pour nom Guerrot ; le
deuxième était Chastelet,

un tresbon escuier d'Ambio ;
et uns chevaliers de Poito,
6805 nommé Perceval de Colongne
fu li tiers, qui petit ressongne
les Sarrasins et leur emprise,
car il ne les doubte ne prise.

L'amiraut descendi après,
6810 et li roy le tint moult de pres ;
si fist li princes et sa gent
et maint chevalier bel et gent ;
si font Percevaus et Bremons.
Trop vous seroit lons li sermons,
6815 se tout voloie raconter,
ne le vous saroie conter.
Quant il furent tuit descendu,
li uns n'a pas l'autre atendu.
La fu si merueilleus li chaples,
6820 que de Triple jusqu'a Estaples
ne fu piessa gaires plus grans.
Li bons roys estoit moult engrans
de ses anemis desconfire :
il fiert, il boute, il hache, il tire,
6825 et si fierement se combat
qu'il tue tout quan qu'il abat.
Et li princes ne se feint mie,
qu'a cent en a tollu la vie ;
et Percevaus si bien s'i prueve
6830 qu'il detranche tous ceaus qu'il trueve ;
Bremons si vaillamment se monstre
que tous ceuls qu'il tient ou encontre
sont detaillié et affolé,
mort, mehaingnié ou decolé.
6835 Brief aussi tous ceuls qui la sont
merveilleusement bien le font
et si tresbien, que le pieur

un très bon écuyer d'Anjou ; le troisième
était un chevalier du Poitou nommé
Perceval de Coulonges, qui redoute peu les
Sarrasins et leur violence, car il ne les craint
ni ne les estime.

L'amiral descendit après, et le roi le
suivit de près ; descendirent aussi le prince
et ses hommes, et maints chevaliers nobles
et beaux, comme Perceval et Brémont. Mon
discours serait trop long si je voulais tout
vous raconter, et je ne pourrais le faire.
Quand ils furent tous descendus, ils ne se
sont pas attendus les uns les autres. Le
combat fut là si acharné que, de Tripoli à
Etaples, il n'y en avait eu de plus grand
depuis longtemps. Le bon roi était très
désireux de détruire ses ennemis : il frappe,
il repousse, il donne des coups de hache, il
assène des coups d'épée et se bat si
vaillamment qu'il tue tous ceux qu'il
touche. Le prince aussi ne fit pas semblant,
et il prit la vie à plus de cent Sarrasins ;
Perceval, quant à lui, se comporta si bien
qu'il massacra tous ceux qu'il rencontra ;
Brémont se montra si vaillant que tous ceux
qu'il saisit ou rencontra furent taillés en
pièces et tués, mis à mort, mutilés ou
décapités. Pour résumer, tous ceux qui sont
là se battent tous incroyablement bien, et
tellement bien que le pire

cuidoit estre tout le millieur,
si que la tant se combatirent
6840 que les Sarrasins desconfirent
et leur est li champs demourez ;
de sanc vermaus [est] coulourez.
N'i vaut esquermie ne luite,
tuit se meïrent a la fuite.
6845 Li roys fist sonner la trompette
tantost en signe de retraite,
si que sa gent se recueillirent
et tous ensamble se meïrent. ;
il tirerent hors leurs chevaus
6850 et monterent comme vassaus,
en belle et en bonne ordenance,
com chevaliers plein de vaillance ;
si ont tant fait et tant erré,
en bataille joint et serré,
6855 que devant Triple sont venu,
grant et petit, juene et chenu,
en ociant leurs annemis
qu'a fort sont en la ville mis ;
et de Triple jusqu'a la mer, [ccclii]
6860 qui proprement le vuet esmer,
n'a c'une liette petite,
des lieues qui sont en Egypte.

La chasse longuement dura ;
tant en occist et acora
6865 li rois et sa gent en la chace
que couverte en estoit la place ;
et tant d'ocis en y avoit
qu'omme le nombre n'en savoit ;
et gisoient, gueules baees,
6870 entre la ville et les galees.
Li roys estoit devant la ville,
et Sarrasins, plus de .xx. mille,

se prenait pour le meilleur ; si bien qu'ils détruisirent les Sarrasins et conservèrent le champ de la bataille ; il était coloré de sang vermeil. Rien ne sert de combattre à l'épée ou de se battre au corps à corps, les Sarrasins prennent tous la fuite. Le roi fit aussitôt sonner la retraite, si bien que ses hommes se rassemblèrent et se mirent tous ensemble ; ils sortirent les chevaux des navires et les montèrent avec fière allure, en bel et bon ordre, comme des chevaliers plein de vaillance ; et ils ont tant fait et ont parcouru tant de chemin, en bataillons compacts et serrés, qu'ils sont tous arrivés devant Tripoli, grands et petits, jeunes et vieux, en tuant leurs ennemis qu'ils ont finalement repoussés dans la ville ; et de Tripoli jusqu'à la mer, pour celui qui veut évaluer la distance, il n'y a qu'une petite lieue, une lieue égyptienne.

La poursuite dura longtemps ; le roi et ses hommes tuèrent et abattirent tant de Sarrasins que la place était couverte de corps ; et il y avait tant de cadavres qu'on ne pouvait les compter ; ils gisaient, bouche ouverte, entre la ville et les galées. Le roi était devant la ville, et les Sarrasins, qui étaient plus de vingt mille,

les entrees li deffendoient
moult fort et le mieus qu'il pooient ;
6875 mais li roys est entrez dedens
avec sa gent, mal gré leurs dens ;
a la porte tant en ocist
que le plus hardi d'eaus vossist
bien estre en Ynde la majour.
6880 Ainsi ne fina toute jour
d'occire, et sa gent de pillier,
pour toute la ville essillier ;
et quant elle fu bien pillie,
bien destruite et bien essillie,
6885 li roys le feu dedens bouta,
car bien vit, et pas ne doubta
qu'il ne la peüssent tenir,
et veoit le vespre venir.
Si fist la trompette sonner
6890 pour mettre a point et ordener
sa gent qui estoient espars,
par la ville de toutes pars ;
quant il furent tuit assamblé,
tant ont pillié, tant ont emblé,
6895 qu'il n'i avoit garson ne page
qui ne fust chergiez de pillage,
et qui n'eüst tresgrant richesse.
Li gentis rois pleins de noblesse,
il n'a pas le cuer esperdu,
6900 trouva que il n'avoit perdu
c'un chevalier tant seulement,
et .ix. ou .x., qui folement
en la ville embatu s'estoient
et les hostels pas ne savoient ;
6905 mais il ne pot onques savoir,
par homme qui la fust, le voir
qu'il puelent estre devenu,
ne s'il sont mort ou retenu.

défendaient les entrées très vaillamment et le mieux qu'ils pouvaient ; mais le roi, avec ses hommes, est entré malgré eux dans la cité ; il a tué tant de Sarrasins à la porte que le plus hardi d'entre eux aurait préféré se trouver en Inde majeure. Il ne cessa, toute la journée, de massacrer ainsi, et ses hommes de piller, pour dévaster toute la ville ; et quand elle fut bien pillée, bien détruite et bien saccagée, le roi y mit le feu, car il se rendait bien compte et il ne doutait pas qu'ils ne pourraient la conserver, et il voyait le soir arriver. Il fit donc sonner la trompette pour mettre en ordre et rassembler ses hommes qui s'étaient éparpillés à travers la ville, de tous côtés ; quand ils furent tous réunis, ils avaient tant pillé, tant volé, qu'il n'y avait pas un valet ou un page qui ne fût chargé de butin, et qui n'eût de très grandes richesses. Le bon roi, plein de noblesse, qui ne perd pas ses esprits, trouva qu'il n'avait perdu qu'un chevalier seulement au total, et neuf ou dix qui s'étaient enfoncés follement dans la ville, et ne savaient pas où les leurs étaient logés ; mais il ne put jamais savoir par ceux qui étaient là la vérité sur ce qui avait pu leur arriver, s'ils étaient morts ou retenus prisonniers.

Si qu'einsi fu Triple gaste,
6910 prise, destruite, arse et brulee.

Or vueil deviser la devise
de Triple, comme elle est assise :
pres de la mer, en .i. grant plain
siet, si qu'on la voit tout de plein ;
6915 en my lieu a .ii. montaignettes,
qui sont rondes et hautelettes,
dont seur l'une a .i. chastelet
qui n'i est messeant ne let ;
maisonnez sont toutes entour,
6920 et tient bien .iii. lieues de tour.
Merveilleusement est pueplee
de gens, et si n'est pas fermee.
Li lieus d'entour est odorans,
par tout, et si souef flairans
6925 qu'il samble a tous, n'en doutez mie,
qu'on soit en une espisserie
pour les fruits et pour les jardins
plantés de mains de Sarrasins ;
car de tous fruits, de toutes [antes],
6930 de tous estos, de toutes plantes,
de toutes herbes a racine
qui puelent porter medecine
trueve on la a très gram planté,
que Sarrasin y ont planté.
6935 Moul y a de belles fonteines
qui sont nettes, cleres et saines.
La croist le sucre et la canelle,
et mainte espice bonne et belle ;
mais il n'i a point de riviere.
6940 Or revenray a ma matiere.

Pour ce que li roys d'Ermenie
avoit requis le roy d'aÿe, [cccliiV]

C'est ainsi que Tripoli fut dévastée, prise,
détruite, incendiée et brûlée.

Je vais maintenant vous décrire Tripoli,
vous dire comment elle est construite : elle
est située près de la mer, au milieu d'une
grande plaine, si bien qu'on la voit
entièrement ; au milieu, il y a deux petites
montagnes qui sont rondes et un peu
hautes ; sur l'une d'entre elles se trouve un
petit palais qui n'est ni mal bâti, ni laid ; il y
a des habitations tout autour, sur bien trois
lieues de circonférence. Elle est
extrêmement peuplée, et n'est pas fermée.
Les alentours sont parfumés et répandent
partout des effluves si agréables qu'il
semble à tous, n'en doutez pas, qu'on se
trouve dans un commerce d'épices, avec les
fruits et les jardins plantés des mains des
Sarrasins ; car on trouve là toutes sortes de
fruits, toutes sortes d'arbres fruitiers, toutes
sortes de végétaux, toutes sortes de plantes,
toutes sortes d'herbes à racine ayant des
vertus médicinales, en très grande quantité
et plantées par les Sarrasins. Il y a beaucoup
de belles fontaines qui sont limpides, claires
et pures. Là poussent le sucre et la canelle,
ainsi que maintes épices bonnes et belles ;
mais il n'y a point de rivière. Je vais
maintenant revenir à mon sujet.

Comme le roi d'Arménie avait demandé
l'aide du roi de Chypre,

et encor li avoit escript
que, pour la foy de Jhesucrit,
6945 li soudans sa mort li procure,
dont il est en grant aventure
qu'il n'en soit destruis ou peris,
tourblés en est ses esperis
et ses cuers a si grant meschié
6950 comme d'avoir le chief tranchié,
ou qu'il ne soit prochainement
essilliez perpetuellement,
se li bons roys ne le secourt.
Encor li manda brief et court
6955 que s'il vient a Alaÿas,
qu'il y venra plus que le pas,
a tout quan qu'il porra mouvoir
de gens, pour le chastel avoir ;
et se li nomme la journee
6960 que li bons roys a acceptee.
Alaÿas est uns chastiaus
qui est fors et puissans et biaux ;
ville y a et siet seur la mer,
et si vous vueil bien affermer
6965 qu'aus Ermins a fait maint ahan.
C'est l'eritage dou soudan
et si est assis en la marche
d'Ermenie, et aus Ermins marche.

Li nobles roys au fier corage
6970 estoit outre mer d'avantage
et en pais des Sarrasins ;
si vuet conforter les Ermins.
Li roys de Triple se parti
et s'en ala, a cuer parti
6975 de joie et de merencolie,
car moult souvent merencolie
a ses annemis damagier

et lui avait même écrit que, sur la foi de Jésus Christ, le sultan voulait sa mort, et qu'il risquait donc fort d'être tué ou assassiné, l'esprit du roi d'Arménie était très confus, et son cœur désespéré à l'idée d'avoir la tête tranchée ou d'être bientôt exilé définitivement, si le bon roi de Chypre ne lui apportait secours. Le roi d'Arménie lui demanda donc brièvement et en peu de mots, au cas où il viendrait à Ayas, de venir au plus vite, avec autant d'hommes qu'il pourrait mobiliser, pour prendre le château ; et il lui fixa un jour, que le bon roi accepta. Ayas est un château qui est fort, puissant et beau ; il y a une ville qui se trouve au bord de la mer, et je peux bien vous dire qu'elle a causé aux Arméniens maints tourments. C'est l'héritage du sultan ; et elle est située dans la marche de l'Arménie et jouxte l'Arménie.

Le noble roi au fier courage se trouvait déjà de l'autre côté de la mer, au pays des Sarrasins ; et il voulait aider les Arméniens. Il quitta Tripoli et partit, le cœur partagé entre la joie et la tristesse, car il avait grand désir de nuire à ses ennemis,

et au roy d'Ermenie aidier,
et s'a joie de son emprise
6980 quant la cité de Triple est prise.
Seur la mer de Triple chevauche,
mais il n'i a maison de bauche,
de terre, ne d'autre marrien
qu'il n'arde, et n'i espargne rien ;
6985 souvent s'espee en sanc a taint ;
chascuns tue quanqu'il ataint.
Einsi s'en va, tout combatant
et les Sarrasins ociant,
a Alaÿas droite voie,
6990 boutant les feus. Que vous diroie ?
.iii. bonnes villes y a pris
et destruites li roys de pris,
dont vés ci les noms, sans doubtance ;
c'est Tourtouse, Liche et Valence,
6995 et maintes grandes et petites,
qui de peler les aus sont quittes,
car c'est tout mort et mis en cendre,
sans espargnier homme ne prendre.
Et quant la nuit venir veoit,
7000 en navige se retraioit,
et y faisoit sa gent retraire ;
mais de jours aloient meffaire
sus Sarrasins, et destruisoient
et tuoient quan qu'i trouvoient.

7005 Li nobles roys, frans et gentis,
a son fait est si ententis
qu'avoir ne puet autre penser,
n'il ne saroit ailleurs penser.
Tant a erré par ses journees
7010 en nés, en coques, en galees
qu'il vint devant Alaÿas.
Quant il y fu, .i. moult grant tas

mais aussi d'aider le roi d'Arménie ; il fut donc satisfait de son expédition, quand il s'empara de la cité de Tripoli. Il parcourt la mer de Tripoli, mais il n'y a aucune maison de bois, de terre ou d'autre sorte qu'il ne brûle, et il n'épargne rien ; il teint souvent son épée de sang ; il tue tous ceux qu'il rencontre. C'est ainsi qu'il va, en combattant et en tuant les Sarrasins, et en allumant des feux, tout droit à Ayas. Que vous dirais-je ? Le valeureux roi a pris et détruit là trois bonnes villes, dont voici les noms, sans aucun doute : c'est Tortose, Laodicée et Valénie ; et maintes autres, grandes et petites, qui sont quittes de peler de l'ail, car il les a tous tués et a tout réduit en cendre, sans épargner ni capturer personne. Et quand le roi voyait venir la nuit, il se retirait sur son navire, avec ses hommes ; mais, le jour, ils allaient causer des dommages aux Sarrasins, et détruisaient et tuaient tous ceux qu'ils trouvaient.

Le bon roi, loyal et noble, a l'esprit si absorbé par sa mission qu'il ne peut avoir d'autre pensée, ni ne saurait penser à autre chose. Il a tant navigué durant des jours, avec ses navires, ses bateaux, ses galées, qu'il arriva devant Ayas. Quand il fut devant, il vit un très grand nombre

vit de gens qui la l'atendoient ;
 sau ceuls de pié .v. ^m estoient,
 7015 tous a cheval, pour lui deffendre
 qu'a terre ne peüst descendre.
 .i. jour en la mer s'arresta
 li roys, et moult bien s'apresta
 et se conseilla qu'il feroit
 7020 et comment il descenderoit ;
 et quant il fu bien consilliez,
 bien aprestés, bien abilliez,
 il fist nagier tout droit au port,
 et la se combati si fort [cccliij]
 7025 que maugré tous est descendus.
 Tant en y ot de pourfendus
 et de tuez qu'il s'en fuïrent ;
 li roys et sa gent les sievrent,
 qu'il monterent sus les chevaus,
 7030 comme preudommes et vassaus.
 La commença moult forte chasse :
 il s'en fuient, li rois les chasse ;
 et tant les chassa longuement
 qu'il en fu repris durement.
 7035 Sarrasin s'estoient retret
 en un trop bon lieu pour le tret,
 – c'estoit en .i. rochier sauvage –,
 pour porter au bon roy damage ;
 si que li roys les [sievi] tant,
 7040 en ociant, en combatant,
 c'une grant lieue outre la ville
 trouva la gent pleine de guille
 qui estoient en grant deffense.
 Li roys fist mettre en ordenance
 7045 toute sa gent et recueillir,
 car il les voloit assaillir ;
 mais il ne les pot aprochier
 ne grever dedens le rochier,

d'hommes qui l'attendaient là ; sans
 compter ceux qui étaient à pieds, ils étaient
 cinq mille, tous à cheval, pour l'empêcher
 de descendre à terre. Le roi resta un jour en
 mer ; il se prépara très bien et prit conseil
 sur ce qu'il devait faire et comment il
 pourrait descendre de bateau. Quand il fut
 bien décidé, bien préparé, bien équipé, il fit
 avancer les navires tout droit dans le port, et
 là, il combattit si vigoureusement que,
 malgré tous les Sarrasins, il descendit. Il y
 en eut tant de pourfendus et de tués qu'ils
 s'enfuirent ; le roi et ses hommes les
 suivirent, après être montés sur leurs
 chevaux, comme des hommes valeureux et
 braves. Commença alors une très grande
 poursuite : les Sarrasins s'enfuient, le roi les
 poursuit ; et il les poursuivit si longtemps
 qu'il en fut sévèrement corrigé. Les
 Sarrasins s'étaient retirés en un très bon
 endroit pour tirer, un rocher inaccessible,
 afin de causer des dommages au roi ; celui-
 ci les poursuivit si longtemps, en tuant, en
 combattant, qu'il se trouva, à une grande
 lieue de la ville, face à ces hommes pleins
 de tromperie, qui s'étaient mis en position
 défensive. Le roi fit mettre tous ses hommes
 en ordre de bataille et les rassembla, parce
 qu'il voulait attaquer les Sarrasins ; mais il
 ne put approcher, ni mettre à mal ceux qui
 étaient sur le rocher,

car il traioient si forment
7050 et si tresmerveilleusement
que tous ses chevaus ocioient
et a terre les abatoient.
Li roys vit bien le grant meschief
et que d'eaus ne venroit a chief,
7055 se longuement leur traire dure ;
car s'il perdoit sa monteüre,
en peril seroit de sa vie,
et toute sa chevalerie.

Li bons roys fist une retraite
7060 et entour lui resgarde et gaité,
si trouva qu'il ont ja tué
de ses chevaus et afoié
tant qu'il n'en a que .iiii.^{xx}.
Lors dist : « Seigneurs, se Sarrasins
7065 meinent longuement ceste dance,
tuit serons a pié, sans doubtance.
D'autre conseil user nous faut.
Lassé sommes et il fait chaut,
si ne porrons aler a pié ;
7070 prenons chascuns lance ou espié,
et leur courons sus vitemment,
tous ensamble et serrement.
Se nous poons venir entriaux,
il s'en fuiront comme chevriaus
7075 et les occirons a no guise. »
Lors a chascuns sa lance prise,
si que li roys leur couri seure
si fierement, qu'en petit d'eure
furent mis a desconfiture ;
7080 n'i vaut saiette n'armeüre,
car mort furent et desconfit,
et certainement Dieux le fit
qui li donna, c'est chose voire,

car ils tiraient si fort et de façon si
extraordinaire qu'ils tuaient et abattaient
tous ses chevaux. Le roi vit bien ce grand
malheur, et comprit qu'il n'en viendrait pas
à bout s'ils continuaient à tirer ainsi encore
longtemps ; car, s'il perdait ses chevaux, il
serait en danger de mort, ainsi que tous ses
chevaliers.

Le bon roi fit ordonner la retraite ; il
regarda et observa autour de lui, et il
constata que les Sarrasins avaient déjà tué et
blessé à mort un grand nombre de ses
chevaux, si bien qu'il ne lui en restait plus
que vingt-quatre. Alors il dit : « Seigneurs,
si les Sarrasins mènent encore longtemps
cette danse, nous nous retrouverons tous à
pieds, sans aucun doute. Il nous faut suivre
un autre plan. Nous sommes fatigués et il
fait chaud, aussi nous ne pourrons marcher ;
prenons chacun une lance ou un épieu, et
attaquons-les rapidement, tous ensemble et
en rangs serrés. Si nous pouvons arriver
jusqu'à eux, ils s'enfuiront comme des
chevreaux, et nous pourrons les tuer comme
nous voudrons. » Alors chacun prit sa lance,
et le roi les attaqua si violemment, qu'en
peu de temps, ils furent tous anéantis ;
flèche ou armure, rien n'y faisait, car ils
furent tous tués et anéantis, et c'est
certainement Dieu qui fit cela et qui donna
au roi, c'est vrai,

grace, pris, honneur et victoire.
7085 Tant en ot mort pres dou rochier
qu'il n'i pooient chevauchier ;
qui fuir pot, il s'en fui,
mais li roy plus ne les [suï],
pour ce que reprendre se voit
7090 de ce que tant fait en avoit.

A Alajās s'en retourne
li bons roys qui envis sejourne ;
quant il y vint, il assailly
le chastel, mais il y failly,
7095 car sa gent estoient lassé,
grevé, travillié et foulé
dou grant chaut et de la bataille,
et s'avoient po de vitaille ;
et li Sarrasin qui estoient
7100 en chastel, bien se deffendoient.
Mais la ville arse et si destruite
fu, qu'elle ne vaut une truite.
Quant li roys vit qu'i avesprist,
.i. brief conseil a ses gens prist,
7105 et dist : « Signeurs, li vespres vient, [cccliiiV]
ès nés retraire nous couvient. »
Si que tantost se recueillirent
sa gent, et ès nés retreïrent
et leurs chevaus et leur pietaille,
7110 qui volentiers le font sans faille.
Et li bons roys, qui bien veoit
que la profiter ne pooit,
a un autre port s'en ala
qui estoit assez pres de la.
7115 La sejouma .viii. jours entiers
avec sa gent, qui volentiers
faisoient et se reposoient,
car moult grant mestier en avoient.

grâce, prix, honneur et victoire. Ils ont tué tant de Sarrasins près du rocher qu'ils n'y pouvaient pas chevaucher ; qui pouvait fuir s'enfuit, mais le roi ne les suivit plus, parce qu'on pouvait lui reprocher d'en avoir déjà tant fait.

Le bon roi, qui n'aimait pas rester sans rien faire, s'en retourna à Ayas ; quand il y arriva, il attaqua le château, mais il échoua, car ses hommes étaient trop fatigués, souffrants, épuisés et exténués, à cause de la grande chaleur et de la bataille, et aussi parce qu'ils avaient peu de vivres ; et les Sarrasins qui étaient dans le château se défendaient bien. Mais la ville fut incendiée et si ravagée qu'elle ne valait plus une truite. Quand le roi vit qu'il faisait nuit, il eut un bref entretien avec ses hommes, et il leur dit : « Seigneurs, la nuit arrive, nous devons nous retirer sur les navires. » Ses hommes se rassemblèrent donc, et se retirèrent sur les navires, avec leurs chevaux et les hommes à pieds qui le firent volontiers, c'est certain. Et le bon roi, qui voyait bien qu'il ne pouvait rester ici, se rendit dans un autre port, qui était assez près de là ; il y demeura huit jours exactement avec ses hommes, qui restaient là et se reposaient avec plaisir, car ils en avaient un très grand besoin.

La li bons roys, que Dieus aÿe,
7120 atendoit le roy d'Ermenie,
et ses messages li manda,
et au partir leur commanda
qu'il li deissent qu'il venist,
et que couvenant li tenist,
7125 et venist a tout son effort
pour li faire aïde et confort,
car il est venus comme amis,
einsi comme il li a promis.

Quant ce vint au chief des .viii. jours,
7130 au roy ennuia li sejours,
pour ce que le roy d'Ermenie
par devers lui ne venoit mie,
et pour l'iver qui aprochoit,
et au cuer forment li touchoit ;
7135 si qu'il li vint .i. accident,
qu'il faut qu'en païs d'Occident
voist briefment au pape parler.
Vez ci la cause a droit parler :
il vuet empetrer .i. succide,
7140 aucun confort, aucune aïde
pour la sainte Crestienté,
ou son cuer a mis et enté,
et pour les Sarrasins destruire.
Vive tels roys et ja ne muire,
7145 qui ne vuet, ne quiert, ne pourchasse
autre deduit ne autre chasse
fors damagier ses annemis,
et s'est courtois a ses amis.
Lors se parti et si s'adresse
7150 vers Chypre, la plus droite adresse ;
tant a nagié qu'en Chypre vint,
et la sejourner le couvint
pour ses gens d'armes reposer,

Le bon roi de Chypre, que Dieu l'aide,
attendait là le roi d'Arménie ; il fit venir ses
messagers et leur ordonna, au moment de
partir, de dire au roi d'Arménie qu'il
arrivait, et qu'il tiendrait la promesse qu'il
lui avait faite de venir avec toute son armée
pour lui apporter aide et soutien, car il
venait en tant qu'ami, exactement comme il
le lui avait promis.

Au terme des huit jours, l'attente
ennuya le roi de Chypre, parce que le roi
d'Arménie ne venait pas au devant de lui, et
parce que l'hiver approchait, et cela
l'affectait profondément. Et puis il y eut un
événement inattendu, qui l'obligea à se
rendre rapidement en Occident pour parler
au pape. Voici la raison, pour dire la vérité :
le roi voulait obtenir un subside, un soutien,
une aide pour la sainte chrétienté, où il a
mis et placé son cœur, et pour détruire les
Sarrasins. Que vive un tel roi, et que jamais
il ne meure, lui qui ne veut, ne cherche, ne
poursuit d'autre plaisir, ni d'autre but que
de nuire à ses ennemis, et qui est
bienveillant à l'égard de ses amis. Il est
donc parti, et s'est dirigé vers Chypre, par le
chemin le plus direct ; il a tant navigué qu'il
est arrivé à Chypre, où il lui fallut s'arrêter
pour que ses hommes d'armes puissent se
reposer,

– et vous devez bien supposer
 7155 que moult y avoit de bleciez,
 de lassez et de travilliez –,
 et pour ses chevaux mettre a point,
 qui estoient en petit point.
 Aussi avoit fait li bons roys
 7160 maintes saillies, mains conrois,
 et autres armées menues,
 qui ne sont pas ci contenues,
 car trop longue chose seroit
 qui toutes les y metteroit,
 7165 et anuier porroit au lire
 qui toutes les vorroit escrire.

Or querez .i. roy qui ce face,
 n'a qui Dieux doint si belle grace
 qu'adés .c. contre .i. se combat,
 7170 et s'a victoire ou qu'il s'embat !
 A dire est que si annemy
 sont .c. pour .i. encontre li.
 Or parlons des fais d'Alixandre
 et d'Ector, qui ne fu pas mendre
 7175 des autres preus qui ont esté,
 que j'ay ci devant recité :
 comment que homme d'onneur n'a tant
 comme ot Hector le combatant,
 mais qui bien raison li feroit
 7180 des .ix. preus .x.^{mes} seroit.
 Si que je l'i ajousteray
 quant ce livre parfineray,
 qu'il est preudons, [et] s'est estables,
 liés, larges, loiaus, veritables,
 7185 justes, sages, bien avisez ;
 et, si tresbien le devisez,
 en tout est de si bon affaire [cccliiii]
 [com] Nature puet home faire.

– et vous pouvez bien imaginer combien il y
 en avait de blessés, de fatigués et d'épuisés
 –, mais aussi pour soigner ses chevaux, qui
 étaient mal en point. Le bon roi avait aussi
 fait maintes attaques, maintes batailles et
 autres petites expéditions qui ne sont pas
 rapportées ici, car ce serait trop long de
 toutes les y mettre, et que cela pourrait être
 ennuyeux à lire si quelqu'un voulait toutes
 les écrire.

Cherchez donc un roi qui en fasse
 autant, ou à qui Dieu donne une telle grâce
 qu'il se bat toujours à cent contre un, et
 qu'il emporte la victoire où qu'il aille ! Il
 faut dire que ses ennemis sont cent contre
 un des siens. Parlons donc des exploits
 d'Alexandre ou d'Hector, qui ne fut pas le
 moins bon des autres preux qui ont existé, et
 que j'ai déjà cités : personne ne reçut jamais
 autant d'honneurs qu'Hector le combattant,
 mais ce serait bien rendre justice au roi de
 Chypre que de le considérer comme le
 dixième des neuf preux. C'est pourquoi je le
 placerai à ce rang lorsque je terminerai ce
 livre, parce que c'est un homme valeureux
 et déterminé, joyeux, généreux, fidèle, vrai,
 juste, sage, bien avisé ; et, si vous y
 réfléchissez bien, c'est un homme qui a tant
 de qualités à tout point de vue comme
 Nature sait en créer.

Assés vous en deviseroie,
7190 mais jamais dire ne porroie,
le bien, l'onneur, le scens, le pris
qui sont en sa bonté compris.

Li nobles roys, qui n'a pareil,
en Chypre fist son appareil
7195 tel comme il faut a si grant homme,
car il s'en vuet aler a Romme ;
n'autre chose n'i va querir
fors au Saint Pere requerir
qu'il ottrie .i. commun passage,
7200 car faire vuet le saint voiage ;
la vuet il mettre corps et mise,
tout en l'onneur de sainte Eglise,
a la gloire et protection
de la foy, car s'entencion
7205 n'est que de la toudis accroistre,
entre les mondains et en cloistre.

Li roys en galee monta,
en mer n'en terre n'arresta
se petit non, tant fu engrant
7210 de venir a Romme la grant ;
a l'entree mains cardinaus
monterent dessus leurs chevaux,
et a l'encontre li alerent,
et puis au pape le menerent ;
7215 et quant li papes l'a veü,
son estat li a tant pleü
que tresgrant chiere li a fait
de cuer, de pensee et de fait.

Il fist sa supplication,
7220 si que consideration
ot le pape au petit estat
ou la crestienté estat.
Si li dist : « Tribulations,

Je pourrais continuer ainsi, mais je ne
pourrais jamais vous dire tout le bien,
l'honneur, l'esprit, la valeur qui font partie
de ses qualités.

Le noble roi, qui n'a pas d'égal, fit ses
préparatifs à Chypre, comme il convient à
un si grand homme, car il voulait se rendre à
Rome ; il ne va y chercher rien d'autre que
l'accord du Saint Père pour lui permettre de
traverser la mer en grand nombre, car il veut
faire le saint voyage ; c'est là qu'il veut
mettre entièrement son corps et ses biens, en
l'honneur de la sainte Eglise, pour glorifier
et protéger la foi, car son intention est de la
faire grandir sans cesse, dans le siècle et
dans le cloître. Le roi monta dans sa galée,
il ne s'arrêta ni en mer ni sur terre, tant il
était désireux d'arriver à Rome la grande ; à
l'entrée de la ville, maints cardinaus
montèrent sur leurs chevaux et se rendirent
à sa rencontre, puis le conduisirent auprès
du pape ; et quand le pape le vit, sa façon
d'être lui plut tant qu'il lui fit un très bon
accueil, sincèrement, par ses mots et ses
gestes. Le roi pria le pape de porter son
attention sur le mauvais état dans lequel se
trouvait la chrétienté ; aussi le pape lui dit-
il : « Les malheurs,

mortalitez, occisions,
7225 compaignes regnent, et pechiez
dont li mondes est entechiés ;
si que bon ne me samble mie
que le passage vous ottrie
quant a present, car ce seroit
7230 tresgrans peris qui le feroit.
Car pechiez nuist et s'est po gent.
Et tuit seigneur ont a present
trop de riotes et de plais.
Mais qui les porroit mettre en pais,
7235 moult volentiers acorderoie
le pelerinage, et s(i) yroie,
qu'en verité je le desir
tant, que c'est mon plus grant desir.
Mais ce ne seroit pas profit. »
7240 C'est la responce qu'il li fit.

« Encor y a une autre chose,
biaus fils : vraiment je suppose
que qui sagement traiteroit
au soudan, qu'il acorderoit
7245 legierement .i. bon acort.
Si que je conseille et acort
que nous prenons gens convenables,
sages, avisez et traitables,
et que tresbien les enfourmons
7250 et au soudan les envoions ;
mais einsois leur convient avoir
procuracion et pouoir
de vous, pour vous, en vostre nom
d'acorder, s'il vous samble bon.
7255 Il n'en sera qu'a vostre vueil. »
Li roys respondi : « Je le vueil,
car je sui seins de tele corde
que, quan qu'il vous plaist, je l'acorde,

les épidémies, les meurtres, les bandes armées et les péchés qui accablent le monde, sont légions. C'est pourquoi il ne me semble pas bon de vous autoriser à traverser la mer en ce moment, car ce serait trop dangereux pour quiconque le tenterait. Car le péché nous cause du tort et se montre peu aimable. Et tous les seigneurs ont en ce moment trop de querelles et de différends ; mais si on pouvait les réconcilier, je donnerais volontiers mon accord pour partir en pèlerinage, et je parterais aussi, car je le désire tant, en vérité, que c'est mon plus grand désir. Mais ce ne serait pas profitable. » Voici la réponse qu'il donna.

« Il y a encore une autre chose, mon cher fils : je pense avec certitude que, si on négociait habilement avec le sultan, on pourrait facilement aboutir à un accord favorable. C'est pourquoi j'approuve et j'accepte que nous prenions des hommes compétents, sages, avisés et conciliants, que nous les informions très bien et que nous les envoyions auprès du sultan ; mais avant, il faut que vous leur donniez votre procuracion et votre pouvoir de valider l'accord, pour vous, en votre nom, si cela vous semble bon. Il n'en sera fait que d'après votre volonté. » Le roi répondit : « Je l'accepte, car je suis dans de telles dispositions à votre égard que j'accepterai tout ce qu'il vous plaira,

et tout vostre voloir feray,
7260 en tous cas, tant com vis seray ;
car je vous doy obeïssance,
foy, pais, honneur et reverence. »
Et pour ce que marcheandise
estoit toute perdue a Pyse,
7265 a Venise, a Romme et a Gennes,
de dras d'or, de soie et de penne,
d'avoir de pois, d'espissierie,
et ensemment en Rommenie,
en Puille, en Calabre, en Sesille, [cccliiiiV]
7270 et en mainte autre bonne ville,
pluseurs citez tramis avoient
au Saint Pere et li supplioient
treshumblement que bon acort
mettre li plust en descort
7275 dou roy de Chypre et dou soudan ;
car se li descors dure un an,
il dient en leur verité
que toute la Crestienté
en vaurra pis notablement.
7280 Si que li papes sagement,
dou gré dou roy, ordena la,
que de chascune ville ala
vers le soudan une personne
notable, diligent et bonne,
7285 qu'estre doivent ambassadeurs
de la pais et mediateurs
entre le soudan et le roy,
qui se combat pour nostre foy ;
et li roys pooir leur donna
7290 tel com li papes ordonna,
et promist, en cas qu'il iront,
il tenra tout ce qu'il feront.
Devers le soudan [s']en alerent
et a son conseil besongnierent

et je ferai tout ce que vous voudrez, dans
tous les cas, tant que je serai en vie ; car je
vous dois obeïssance, fidélité, conseil,
honneur et respect. » Et comme le
commerce de draps d'or, de soie et de
velours, de pois, d'épices, avait
complètement cessé à Pise, à Venise, à
Rome et à Gènes, et aussi en Romagne, en
Apulie, en Calabre, en Sicile, et en maintes
autres bonnes villes, plusieurs cités avaient
envoyé des messages au Saint Père le
suppliant très humblement de bien vouloir
trouver une issue favorable à la querelle
entre le roi de Chypre et le sultan ; car si la
querelle durait encore un an, ils affirmaient
que toute la chrétienté en souffrirait encore
davantage. Si bien que le pape, sagement, et
avec l'accord du roi, décida que chaque
ville enverrait une personnalité éminente,
diligente et de qualité, auprès du sultan pour
être les ambassadeurs de la paix et les
médiateurs entre le sultan et le roi, qui se
bat pour notre foi ; et le roi leur donna une
procuration, comme le pape le lui avait
demandé, et promit, au cas où ils s'y
rendraient, de tenir toutes les promesses qu'ils
feraient en son nom. Ils se rendirent donc
auprès du sultan et travaillèrent si bien au
sein de son conseil

7295 si bien que bons acors fu fais
de tous delis, de tous meffais ;
et des .ii. pars fu acordé,
escript et seelé et juré ;
chascuns seur sa loy l'afferma
7300 et li soudans la conferma.
Li messagier sont retourné,
qui n'ont mie trop sejourné ;
si ont fait leur relation
et dit, en leur conclusion,
7305 de la pais toute la maniere.
Li rois en fist moult bonne chiere,
qu'elle li estoit profitable
et tresgrandement honnorable
pour lui et pour tout son païs,
7310 et aussi pour tous ses amis.

Li roys se parti de la court ;
mais sa renommee, qui court
par tous païs, par tous chemins,
l'essaussa tant que les Hermins
7315 l'ont pour leur signeur esleü,
pris et nommé et receü,
nompas en sa propre personne,
mais chascuns d'eaus sa vois li donne,
a tous jours, perpetuellement
7320 et de commun assentement ;
et par coy la chose ait duree,
tuit li milleur de la contree
et les villes l'ont seelé,
par leur foy et par leur seelé,
7325 tous ensamble, c'est assavoir
que c'est au roy et a son hoir ;
et les [clefs] des milleurs fortresses,
qui dou païs sont plus maistresses,
ont baillié au prince, son frere,

qu'ils trouvèrent un accord favorable pour tous les crimes, tous les méfaits ; et il fut conclu, mis par écrit, scellé et juré des deux côtés ; chacun le promit sur sa religion, et le sultan l'approuva. Les messagers, qui ne restèrent pas là-bas très longtemps, revinrent ; ils firent leur rapport et dirent, en conclusion, le contenu du traité. Le roi en fut très heureux, car il était avantageux et tout à son honneur, pour lui et pour tout son pays, ainsi que pour tous ses amis.

Le roi quitta la cour de Rome ; mais sa renommée, qui court à travers tous les pays, sur tous les chemins, lui apporta une telle gloire que les Arméniens, – non pas en personne, mais ils donnèrent tous un avis favorable –, le choisirent, prirent, nommèrent et acceptèrent comme leur seigneur, pour toujours, à vie et d'un commun accord ; et pour que cela durât, tous les plus grands de la contrée et toutes les villes le confirmèrent solennellement, sur leur foi et par leur sceau, tous ensemble, à savoir qu'ils appartenaient au roi de Chypre et à son héritier ; et ils donnèrent les clefs des forteresses les plus grandes et les plus importantes du pays au prince, son frère,

7330 par quoy la chose soit plus clere ;
et s'en a la possession
paisible, sans rebellion,
et tient toute la signourie
dou bon royaume d'Ermenie,
7335 pour le roy qui procheinement
y sera, s'il puet nullement.
Quant li roys oy la nouvelle,
moult li fu plaisant et nouvelle,
d'un tel royaume conquerir,
7340 sans labour et sans cop ferir ;
si que li roys s'achemina,
et tant hasté son chemin a
qu'en la cité vint de Venise,
ou on l'aimme forment et prise.
7345 Li roys n'i fist pas lonc sejour,
car .i. dimanche, au point dou jour,
a gram joie et a grant deduit,
l'an mil .ccc. .lxviii.,
se parti, moult bien m'en remembre,
7350 .xxviii. jours dedens septembre, [ccclv]
pour aler faire l'ordenance
dou païs et la gouvernance
qui a son hoir li est donnez
ligement et abandonnez.
7355 Mais einsois que li roys de pris
partist de court, com bien apris,
a nostre Saint Pere parla
d'une autre besongne, car la
estoit le signeur de Lesparre,
7360 qui sa bouche pas bien ne barre,
car, s'il l'eüst tresbien barree
et de sylence seelee,
il n'eüst pas dit les paroles
qu'on tint pour nices et pour foles,
7365 qu'il avoit parlé rudement

pour rendre cela plus officiel ; c'est lui qui les tient en sa possession, sans contestation, sans opposition, et qui a tout pouvoir sur le bon royaume d'Arménie, à la place du roi qui viendra bientôt, dès qu'il le pourra. Quand le roi apprit cette nouvelle, cela lui fut une surprise très agréable de conquérir un tel royaume, sans peine et sans combat ; le roi s'y est donc rendu, et il s'est tant hâté en chemin qu'il est arrivé dans la cité de Venise, où on l'aime et où on l'apprécie beaucoup. Le roi n'y est pas resté longtemps, car, un dimanche, au point du jour, le vingt-huit septembre 1368, avec une grande joie et un grand plaisir, il partit, je m'en souviens très bien, pour s'occuper des affaires et de la direction du pays qui lui était échu et lui avait été donné en héritage sans réserve. Mais avant que le valeureux roi ne quittât la cour, comme un homme de qualité, il parla avec notre Saint Père d'une autre affaire, car il y avait là le seigneur de Lesparre, qui ne tient pas bien sa bouche fermée car, s'il l'avait bien tenue fermée et qu'il avait gardé le silence, il n'aurait pas tenu les propos qu'on tint pour stupides et fous, parce qu'il avait parlé de manière grossière et insensée

au roy de Chypre, et folement,
et en champ l'avoit appellé,
qui ne doit pas estre celé.
Si s'en desdit et escondit,
7370 si com vous l'orrez par mon dit,
present le pape et maint preudomme
qui estoient a court de Romme.
Vés ci pour quoy, je le diray
et ja ne vous en mentiray,
7375 car verité ne quiert nuls angles,
n'elle n'a que faire de jangles.

Je vous afferme loyaument
que, quant il vint premierement
devers le roy, li roys li fit
7380 honneur, courtoisie et profit
autant comme s'il fust son frere,
engendrés de pere et de mere ;
en ses armees le menoit,
et si pres de lui le tenoit
7385 qu'en li avoit droite fiance
de s'onneur et de sa chevance ;
or est certain comme evangile
que, dou Quaire jusqu'a Sebille,
n'a home qui sache dou fait
7390 d'armes, tant comme li roys fait ;
si que par samblance l'amoit
et son droit signeur le clamoit,
car honneur et chevalerie
aprenoit en sa compaignie,
7395 et en tous biens en amendoit,
si bien que mieux ne demandoit.

Quant Triple fu prise et gastee,
li roys fist une grant arme[e] ;
li sires de Lesparre vint,

au roi de Chypre, et qu'il l'avait provoqué
en duel, ce qui ne doit pas être caché. Il
s'était ensuite rétracté et avait refusé le duel,
comme vous l'entendrez par la suite, en
présence du pape et de maints grands
hommes qui se trouvaient à la cour de
Rome. Je vais vous expliquer pourquoi, sans
mentir, car la vérité n'a pas besoin de
détours, elle n'a que faire de mensonges.

Je vous assure avec loyauté que, quand
Lesparre vint la première fois auprès du roi,
celui-ci lui prodigua honneurs, bienfaits et
profits, autant que s'il avait été son frère, né
de son père et de sa mère ; il l'emmenait
dans ses expéditions, et le gardait à ses
côtés, parce qu'il avait une confiance totale
en lui pour défendre son honneur et ses
biens. Or, c'est une vérité d'Évangile que,
du Caire jusqu'à Séville, il n'y a personne
qui connaisse mieux l'art de la guerre que le
roi, aussi cet homme faisait-il semblant de
l'aimer et de le considérer comme son
légitime seigneur, car il apprenait l'honneur
et l'art de la chevalerie en sa compagnie, et
il s'enrichissait à tout point de vue, si bien
qu'il ne pouvait rien demander de plus.

Quand Tripoli fut prise et ravagée, le roi
leva une grande armée ; le seigneur de
Lesparre vint,

7400 o li gens d'armes plus de vint,
et voloit entrer en galee ;
li roys li deffendi l'entree,
et dist que ja n'i entreroit
avec li, einsois demorroit,
7405 car des gages estoit quassez,
et s'avoit gens d'armes assez.
Encor li dist il autre chose,
que pas ne vueil qui soit enclose,
[present contes et chevaliers,
7410 et gens d'armes et escuiers :]
« Sire de Lesparre, servi
m'avez, que bien ay desservi,
et se je vous doy rien, paier
vous vueil tantost, sans delaier ;
7415 mais cure n'ay de vo service,
car trop y a dangier et vice,
se la cause dire voloie. »
Pour quoy ce fu ? Je ne saroie,
car, par ma foy, je ne la say,
7420 n'encor oÿ dire ne l'ay.
Li sires de Lesparre dit
qu'il fait mal qui li contredit
d'aler Nostre Seigneur servir,
et qu'il l'en devoit requerir,
7425 puis qu'il en a devotïon ;
et que c'est grant confusïon,
et que Dieu courresce et offent
quant Son service li deffent,
car a säoul et a gëun
7430 sont digne service et commun,
en tous cas, a tous et a toutes ;
de ce ne fait il nulles doubtes.
Li roys se parti sans plus dire ;
et li autres avoit tant d'ire,
7435 qu'a peinnes que la ne moroit, [ccclvV]

avec plus de vingt guerriers, et voulut monter dans une galée ; le roi lui interdit d'embarquer et dit qu'il ne monterait pas avec lui mais qu'il resterait là, car il le renvoyait et avait déjà assez de guerriers. Il lui dit encore autre chose, que je ne veux garder secret, en présence des comtes et des chevaliers, des guerriers et des écuyers : « Seigneur de Lesparre, vous avez été à mon service, ce dont je vous ai bien récompensé, et si je vous dois quelque chose, je veux vous payer tout de suite, sans tarder ; mais je n'ai pas besoin de vos services, et ce serait un grand outrage et une faute si je vous en donnais la raison. » Pour quelle raison ? Je ne saurais vous le dire, car, ma foi, je ne la connais pas, et je ne l'ai pas encore entendu dire. Le seigneur de Lesparre dit que le roi faisait une faute en l'empêchant d'aller servir Notre Seigneur, et que le roi devait lui demander de le faire, puisqu'il en avait le fervent désir ; et que c'était une grande honte, qu'il courrouçait et offensait Dieu en l'empêchant de Le servir, car, qu'on soit rassasié ou à jeun, Son digne service appartient à tous, dans tous les cas, hommes et femmes ; et cela ne fait aucun doute. Le roi partit sans rien ajouter ; et l'autre était si en colère que peu s'en fallait qu'il ne mourût là

pour ce qu'en Chypre demouroit.
Et quant li sires de Lesparre
vit qu'il gisoit seur tele quarre,
que chascun qui honneur voloit
7440 avec le bon roy s'en aloit,
et il estoit seuls reservez,
a po qu'il ne fu tous dervez.
Si s'en ala en son hostel,
a tel dueil qu'onques homs n'ot tel,
7445 si que toute la nuit pensa,
et landemain contrepensa
qu'il feroit ne qu'il devenroit,
et quel fin la chose penroit.
Si s'avisa finalement
7450 pour lui vengier plus hautement,
pleins de forsen et de desroy,
qu'en champ appelleroit le roy,
pour li combatre corps a corps
a li ; la fu tous ses accors.
7455 Moulit considera qu'il feroit,
et quel part il l'appelleroit,
car il desire avoir tel juge
a son pooir qui pour li juge
et qu'il soit a li favourables,
7460 dous et courtos et amiables ;
si qu'en son cuer determina
finalement et ordonna
qu'en la court le roy d'Engleterre,
de qui, je croy, qu'il tient sa terre,
7465 mettroit a fin ceste besongne ;
car li chevaliers de Gascongne
est nez, et norris et attrais,
et pour ce s'est ses cuers la trais.
Et s'il ne le puet avoir la,
7470 en autre court l'appellera :
ce sera en la court le prince

parce qu'il devait rester à Chypre. Et quand le seigneur de Lesparre vit qu'il se trouvait dans une situation telle que tous ceux qui voulaient acquérir de l'honneur partaient avec le bon roi, excepté lui seul, il fut sur le point de perdre tout à fait la tête. Il se rendit donc à son logement, avec une douleur telle qu'aucun homme n'en connût jamais, et il médita toute la nuit ; le lendemain, il réfléchit sérieusement à ce qu'il ferait ou à ce qu'il deviendrait, et comment cela se terminerait. Il décida alors, plein de folie et d'orgueil, pour se venger de la manière la plus éclatante qui soit, de provoquer en duel le roi, pour se battre corps à corps avec lui ; c'était là son intention. Il réfléchit longuement à ce qu'il ferait, et où il le combattrait, car il désirait avoir un juge, si possible, qui soit de son côté et qui lui soit favorable, bienveillant, courtois et aimable ; si bien que, finalement, il décida et prit la ferme résolution de régler cette affaire à la cour du roi d'Angleterre, de la main de qui, je crois, il a reçu sa terre ; car c'est là que le chevalier de Gascogne est né, a été nourri et élevé ; c'est pour cela qu'en son cœur il a choisi cette cour. Et s'il ne peut le faire là, il provoquera le roi en duel dans une autre cour : ce sera à la cour du prince

qui de Gales tient la province,
 et qui se dit duz de Guienne,
 qui n'a pas toudis esté sienne.
 7475 Et se la ne le puet ataindre,
 au roy de France s'ira pleindre,
 et en sa court li metera,
 s'il puet ; et si combatera
 de hache, de glaive ou d'espee.
 7480 Ce fu la fin de sa pensee.
 Quant il ot merencolié,
 pensé, musé et collié,
 tant qu'il ne savoit mais que dire,
 tantost fist une lettre escrire ;
 7485 moult bien la seela et ploia,
 et au gentil roy l'envoia.
 Vesci la teneur de la lettre,
 car je n'i vueil oster ne mettre.

Vés ci la superscription de la lettre que le
 seigneur de Lesparre envoya au roy de Chypre :

« *A mon treshonouré et tresredoubté seigneur,
 le roy de Jherusalem et de Chypre.* »

La teneur de la lettre fu tele :

(a) « *Mon treshonouré et tresredoubté seigneur,
 Vous savez bien comment vous m'envoiastes
 querir en Constant par vos lettres et par
 messires Bremont de La Vote, que je vous
 venisse servir ; et je qui cuidoie en vous trouver
 .i. bon seigneur, et comme celui qui y estoie
 tenu, vins a vostre mandement ; et si vous ay
 servi par l'espace de .x. moys entiers ou plus,
 des quels je vous ay servi les .vi. a mes
 constanges et les .iiii. aus vostres ; et*

qui tient la province de Galles, et qui se dit
 duc de Guyenne, duché qui ne lui a pas
 toujours appartenu. Et s'il ne peut y
 parvenir, il ira se plaindre au roi de France,
 et c'est là que le duel aura lieu, si c'est
 possible. Et il combattra avec une hache, un
 glaive ou une épée. C'était la conclusion de
 ses pensées. Quand il se fut morfondu, qu'il
 eut pensé, réfléchi et qu'il se fut tourmenté,
 tant qu'il ne savait plus quoi dire, il fit
 aussitôt écrire une lettre ; il la scella et la
 plia très soigneusement, et l'envoya au
 noble roi. Voici la teneur de cette lettre, car
 je ne veux rien y ôter, ni ajouter.

Voici l'en-tête de la lettre que le
 seigneur de Lesparre envoya au roi de
 Chypre :

« *A mon très honoré et très respecté
 seigneur, le roi de Jérusalem et de
 Chypre.* »

La teneur de la lettre était la suivante :

« *Mon très honoré et très respecté seigneur,
 Vous savez bien comment vous m'avez
 envoyé chercher à Constantin par vos
 lettres et par le seigneur Brémont de La
 Voulte, pour que je vienne vous servir ; et
 moi qui croyais trouver en vous un bon
 seigneur, et me considérant comme votre
 obligé, je suis venu sur votre demande ; et
 je vous ai servi pendant dix mois ou plus,
 dont six à mes frais et quatre aux vôtres ; et*

si vous ay servi le mieux et le plus honnourablement que j'ay peu et sceu.

- (b) *Or est einsi que depuis un po de tens en sa, vous avez pris merencolie seur moy, ou par faus rapport, ou par vostre volenté, ne say le quel. [ccclvi] Assez de foyz vous ay dit et prié qu'il vous pleust a moy dire pour quoy vous me portez malivolence, ne se aucuns vous avoit raporté aucune chose de moy qui fust contre vostre honnour ou la moie ; car se ainsi estoit que nuls le vous heust raporté, je estoie prest de moy descuser par devant vous, en disant que il avoit menti fausement et mauvaisement, et que je m'en deffenderoie par mon corps, einsi comme .i. chevalier se doit deffendre en gardant son honnour ; et, outre ce, le vous ay je fait dire par le prince vostre frere, par le conte de Herford et par l'arcevesque ; et aussi le vous ay je dit autre fois par devant le dit conte de Herfort et messires Perceval, estant en Rodes, hors de vostre royaume ; et onques n'ay trouvé homme qui m'ait dit que j'eusse fait chose qui tournast contre mon honnour ; si que, des or mais, je m'en tien pour desencusé, et tien que j'ay fait ce que un droit et loial chevalier doit faire.*

- (c) *Et quant au fait de la lettre en la quele je vous estoie tenus, je la pense bien avoir acomplie tellement comme je doy, car je vous ay fait presenter par le maistre de l'Ospital et par le conte de Herford que j'estoie prest d'aler en ceste presente armee et de vous tenir tout*

je vous ai servi le mieux et le plus honorablement que j'ai pu et que j'ai su.

Or, il semble que, depuis quelque temps, vous éprouvez du ressentiment à mon égard, soit à cause de récits mensongers, soit pour des raisons personnelles, je ne sais pour quelle raison. Je vous ai assez souvent dit et demandé de bien vouloir me dire pourquoi vous me portiez de la haine, ou si quelqu'un vous avait rapporté quelque chose sur moi qui fût contre votre honneur ou le mien ; car, s'il était arrivé que quelqu'un vous eût rapporté cela, j'étais prêt à me justifier devant vous, en disant qu'il avait menti de manière déloyale et traître, et je m'en serais défendu avec mon corps, tout comme un chevalier doit se défendre en conservant son honneur ; et, en plus de cela, je vous l'ai fait dire par le prince, votre frère, par le comte de Hereford et par l'archevêque ; et je vous l'ai aussi dit une autre fois en présence dudit comte de Hereford et du seigneur Perceval, à Rhodes, hors de votre royaume ; et je n'ai jamais trouvé quiconque qui m'ait dit que j'eusse fait quelque chose qui me déshonorât ; si bien que, désormais, je me considère comme excusé, et je considère que j'ai fait ce qu'un bon et loyal chevalier doit faire.

Et quant au contenu de la lettre qui me liait à vous, je pense l'avoir bien respecté, exactement comme je le devais, car je vous ai fait savoir par le maître de l'Hôpital et par le comte de Hereford que j'étais prêt à m'engager dans cette bataille et à faire tout

ce que je vous avoie promis, en cas que vous me tenriés aussi tout ce que vous m'aviés promis. Et vous leur avez respondu que vous ne voliés que je y alasse, et que en cas que je yroie, vous me feriés faire damage et deshonnour ; de la quele chose certes vous me faisiés grant tort, car le service de Dieu est commun et vous ne le deussiez mie deffendre a nul crestien, especiaument a moy, consideré le service que je vous ay fai.

(d) *Et toutes les autres choses contenues es dites lettres, je les ay si bien acomplies, a mon avis, que, des ores en avant, j'en doy estre tenu pour desencusé ; et puis qu'einsi est que je le voy clerement, que vous volez dou tout mon deshonnour et mon damage, je m'aquite de vous et m'en desiste des ores en avant. Et vueil que vous sachiez que, des ores mais, je oseray autant pourchacier vostre deshonnour comme vous ferez la moie, et pourchasseray a mon pooir, non obstant que je vous heusse dit que je vous serviroie volentiers tous les jours de ma vie, tant comme je congnoisteroie que mon service vous pleust. Mais or voy je bien que il ne vous plaist plus ; et pour ce je m'en aquitte et vueil faire le contraire.*

(e) *Dieux vous rende le guerredon selonc les merites.*

Esript en Rodes, le tiers jour d'aoust,

le sire de Lesparre

7490 Une autre lettre estoit enclose
en ceste ci, qui portoit glose,

ce que je vous avais promis, afin que vous fissiez aussi tout ce que vous m'aviez promis. Et vous leur avez répondu que vous ne vouliez pas que j'y allasse, et qu'au cas où j'irais, vous me causeriez du tort et me déshonoreriez ; en faisant cela, vous me faisiez un grand tort, car le service de Dieu appartient à tous, et vous ne devriez jamais le défendre à aucun chrétien, en particulier à moi, eu égard à la façon dont je vous ai servi.

Et toutes les autres choses contenues dans ces dites lettres, je les ai si bien respectées, à mon avis, que, dorénavant, je dois en être déchargé ; et puisqu'il est ainsi que je vois clairement que vous voulez vraiment me déshonorer et me causer du tort, je me considère quitte envers vous et je m'affranchis de vous dorénavant. Et je veux que vous sachiez que, désormais, j'oserai autant nuire à votre honneur comme vous nuirez au mien, et je le ferai autant que je le pourrai, bien que je vous avais dit que je vous servirais volontiers tous les jours de ma vie, tant que je saurais que mon service vous plût ; mais je vois bien qu'il ne vous plaît plus ; et c'est pourquoi je m'en estime quitte et veux faire le contraire.

Que Dieu vous récompense selonc vos mérites.

Ecrit à Rhodes, le 3 août,

le seigneur de Lesparre

Cette lettre contenait une autre lettre,
qui expliquait la première,

dont li bons roys moult se merueille,
 et je aussi en ay grant merueille,
 qu'elle n'otoit gäaing ou perte,
 s'estoit et seelee et ouverte.

Et vesci la teneur des lettres qui estoient
 ouvertes et encloses dedens les premieres, et
 seelees dou seel le signeur de Lesparre :
 [ccclviV]

(a) « *Pierre de Lisignan, roy de Chypre,*

*Je, Florimont, sires de Lesparre, vous fais
 savoir que assez de fois je vous ay oy dire .ii.
 choses : li une si est que vous ne mentistes
 onques ; et l'autre si est que, se nuls vous
 chargeoit de riens contre vostre honneur, que
 vous vous en deffenderiés par devant le roy de
 France.*

(b) *Je vous di que aucunes couvenances les
 queles vous m'aviés, vous m'avez menti
 fausement et mauvairement ; et se vous volez
 dire le contraire, je le vous prouveray par mon
 corps contre le vostre par devant le roy
 d'Engleterre monseigneur, ou par devant
 monseigneur le prince de Guienne, son fil, ou
 par devant le roy de France, le quel que vous
 vorrez de ces .iii..*

(c) *Et pour ce que vous ne vous puissiez mie
 desencuser que vous ne vous puissiez estre par
 devant l'un des .iii., je vous dong terme de la
 saint Michiel prochain venant jusques a .i. an ;
 et si me faites savoir devant le quel vous volez
 estre de ces .iii., je y seray ; et ne vous
 desencusez mie que je ne soie assez gentils hom
 pour vous combatre, car je me tien aussi gentis
 hom de pere et de mere comme vous estes ; et
 en vous n'a de noblesse plus qu'en*

ce dont le bon roi s'étonnait beaucoup, – et
 moi aussi, cela me surprend –, parce que
 cette lettre n'apportait ou n'enlevait rien ;
 elle portait un sceau et était ouverte.

Et voici la teneur de la lettre qui était
 ouverte et incluse dans la première, et qui
 portait le sceau du signeur de Lesparre :

« *Pierre de Lusignan, roi de Chypre,*

*Moi, Florimont, seigneur de Lesparre,
 vous fais savoir que je vous ai assez souvent
 entendu dire deux choses : l'une est que
 vous n'avez jamais menti ; l'autre est que,
 si quiconque vous accusait de quoi que ce
 soit qui nuise à votre honneur, vous vous en
 défendriez en présence du roi de France.*

*Je vous dis que, sur tout ce que nous
 avons convenu, vous m'avez menti de
 manière frauduleuse et malhonnête ; et si
 vous voulez dire le contraire, je vous le
 prouverai dans un corps à corps en
 présence du roi d'Angleterre, ou en
 présence du seigneur le prince de Guyenne,
 son fils, ou en présence du roi de France,
 celui des trois que vous voudrez.*

*Et pour que vous ne puissiez prétendre
 ne pas pouvoir vous présenter devant l'un
 des trois, je vous donne jusqu'à la
 prochaine saint Michel de l'année à venir.
 Faites-moi savoir devant lequel des trois
 vous voulez vous présenter, j'y serai. Et ne
 prétendez pas que je ne suis pas assez noble
 pour vous combattre, car je me considère
 aussi noble par mon père et par ma mère
 que vous ; et il n'y a pas plus de noblesse en*

moy, fors que vous avez une couronne de roy, la quelle j'ay oy dire a mains preus hommes que nuls homs n'est dignes de la porter qui soit faus et mauvais et mensongier, si comme vous estes !

(d) *Si me faites response se vous volez maintenir le contraire ou non dedens le dit terme dou Noel.*

Esript en Rodes le quars jour d'aoust, l'an de la Nativité Nostre Seigneur mil .ccc. .lxvii. »

7495 Quant li bons roys les lettres vit,
savez comment il se chevit ?
Il les ouvri et prist a lire,
et puis commensa a sousrire
et dist qu'il ne li en chaloit
7500 se plus servir ne le voloit,
et qu'aussi ne le vuet il mie
si que bonne est la departie.
Mais ce forment li desplaisoit
que rudement li escrisoit
7505 et qu'il li disoit villenie,
ce que faire ne deüst mie.
Si pensa longuement sans faille
quant il vit qu'en champ de bataille
estoit appellez tellement.
7510 Lors son conseil isnellement
manda pour savoir qu'il feroit
et comment il responderoit,
comment qu'il fust tous consilliés ;
car mieus amast estre essilliez
7515 qu'a s'onneur ne li respondit
quel que chose qu'on li deüst.
Chascuns dist son opinïon,
mais la vraie conclusïon
fu qu'a li se combateroit

vous qu'en moi, excepté que vous avez une couronne de roi, laquelle j'ai entendu dire par maints grands hommes qu'elle n'est pas digne d'être portée par un homme faux, malhonnête et menteur, comme vous l'êtes !

Répondez-moi pour me dire si vous voulez refuser ou non, avant Noël.

Ecrit à Rhodes le 4 août, l'an 1367 après la naissance de Notre Seigneur. »

Quand le bon roi vit ces lettres, savez-vous comment il réagit ? Il les ouvrit et commença à les lire, puis il se mit à sourire et dit que cela ne lui importait pas s'il ne voulait plus le servir, et que lui non plus ne le voulait plus, si bien que cette séparation était une bonne chose. Mais cela lui déplaisait beaucoup que le seigneur de Lesparre lui écrivît de manière si grossière et qu'il lui adressât des paroles injurieuses, ce qu'il n'aurait jamais dû faire. Le roi réfléchit longuement, évidemment, quand il vit qu'il était ainsi provoqué en duel. Alors il convoqua rapidement son conseil pour savoir ce qu'il devait faire et comment il devait répondre, bien qu'il fût tout à fait décidé ; car il aimait mieux être exilé, que ne pas répondre de son honneur, quoi qu'on lui dît. Chacun donna son opinion, mais leur décision définitive fut qu'il le combattrait

7520 et que brièvement li escriroit.

Li gentis roys, qui fu preudons,
 au messagier donna preu dons,
 n'onques il ne s'en conseilla,
 et puis ces lettres li bailla.

7525 Vesci la lettre toute entiere
 qui commence en tele maniere :

(a) « *De par le roy de Jherusalem et de Chypre.*

*Florimont, sire de Lesparre, nous avons
 receu et veu unes lettres les queles nous avez
 envoiés ; et quant est de ce que escript nous
 avez, que la response des dites lettres vous
 envoions dedens la feste de Noel prochain
 ve[ccclvii]nant.*

(b) *Savoir vous faisons que nous, si comme le
 savez, sommes au present seur nostre armee au
 saint Service de Dieu ; mais sachiez que nous,
 par la grace de Dieu, retournant de l'armee,
 vous, dedens la saint Michiel qui sera de la
 saint Michiel prochain venant en un an,
 trouverez a la court dou roy de France qui vous
 respondera si comme il vous affiert et en tele
 maniere que jamais n'aurez volenté d'escrire a
 roy crestien par mainere que escript nous avez.*

(c) *Esript a nostre hostel dou Quid .xv^e. jour de
 septembre, l'an mil .ccc. .lxvii. de la nativité de
 Nostre Seigneur Jhesucrist. »*

Dou roy se parti li messages,
 qui estoit avenans et sages,
 et s'en ala devers son mestre ;

7530 si li a devisé tout l'estre,

et qu'il lui écrivait rapidement. Le noble roi,
 qui était un homme de qualité, donna de
 somptueux cadeaux au messager, sans
 regarder à la dépense, puis il lui donna cette
 lettre. Voici la lettre en entier, qui
 commence ainsi :

« *De la part du roi de Jérusalem et de
 Chypre.*

*Florimont, seigneur de Lesparre, nous
 avons reçu et vu les lettres que vous nous
 avez envoyées ; et quant à ce que vous nous
 avez écrit, nous vous envoyons la réponse à
 ces dites lettres avant la fête de Noël
 prochain.*

*Nous vous faisons savoir que nous
 sommes actuellement, comme vous le savez,
 à la tête d'une armée au saint Service de
 Dieu ; mais sachiez que, quand nous
 reviendrons de cette bataille, grâce à Dieu,
 vous trouverez à la saint Michel qui sera la
 prochaine saint Michel, dans le courant de
 cette année, à la cour du roi de France,
 quelqu'un qui vous répondra comme vous le
 méritez et de telle manière que vous n'aurez
 plus jamais l'envie d'écrire à un roi
 chrétien de la manière dont vous nous avez
 écrit.*

*Escrit à Citium, le 15 septembre, l'an
 1367 après la naissance de Notre Seigneur
 Jésus Christ. »*

Le messager, qui était aimable et sage,
 quitta le roi, et se rendit devant son maître ;
 il lui a dit l'assurance,

l'estableté, la contenance,
le bien, l'onneur et la prudence
qu'il a trouvé en roy de Chypre,
n'il n'a de Damas jusqu'a Ypre,
7535 ce dit homme, nul qui le vaille
en scens, en conseil, en bataille,
et qu'il est bon qu'il li escrie
doucement et par autre guise.
Li sires de Lesparre muse
7540 au messenger qui pas ne ruse,
einsois disoit a bonnes certes,
si qu'il li a respondu : « Certes,
la chose ne puet demourer
einsi pour moy deshonnourer,
7545 qu'a tous jours mais honnis seroie
et blasmez, s'einsi la laissoie ;
car ce m'ocist et tant me grieve
qu'a po que li cuers ne me crieve,
que li autre font leur honnour,
7550 et je demeure a deshonnour ;
et si l'estoie venus querre
a grant peinne en estrange terre,
a grant mise et a grant labour ;
et pour ce a mes cuers grant dolour. »

7555 Li nobles roys, frans et gentis,
com diligens et ententis
a son fait et a sa besongne,
hucha Perceval de Coulongne,
si li dist moult courtoisement :
7560 « Perceval, vous savez comment
Florimons de gage m'apelle,
qui est mervilleuse nouvelle
et pleinne de moult grant desroy,
c'uns chevaliers appelle .i. roy !
7565 Il mesprent si villeinement

l'aplomb, la contenance, le bien, l'honneur
et la sagesse qu'il avait trouvés chez le roi
de Chypre, et qu'il n'y avait, de Damas à
Ypres, dit-on, aucun homme qui le valait en
esprit, en sagesse et sur un champ de
bataille, et qu'il était bon qu'il lui écrivît
avec douceur et d'une autre manière. Le
seigneur de Lesparre réfléchit à ce que lui
avait dit le messenger qui ne plaisantait pas,
mais qui parlait, au contraire, très
sérieusement, et lui répondit : « Certes, cela
ne peut continuer ainsi, à mon déshonneur,
et je serais pour toujours critiqué et blâmé,
si je laissais cela ainsi ; car le fait que les
autres acquièrent de l'honneur, et que je
reste déshonoré, me tue et me blesse tant
qu'il en faut peu que mon cœur en crève ; et
j'étais venu chercher cet honneur à
grand'peine dans un pays étranger, faisant
de grands frais et rencontrant de grandes
difficultés ; et c'est pourquoi cela me fait
très mal au cœur. »

Le noble roi, honnête et bon, comme un
homme diligent et attentif à sa tâche et à sa
besogne, appela Perceval de Coulonges, et
lui dit avec une grande gentillesse :
« Perceval, vous savez que Florimont me
provoque en duel ! C'est incroyable et
inacceptable qu'un chevalier provoque un
roi en duel ! Il commet une telle erreur, si
honteuse

et si tresorgueilleusement,
que c'est la rien qui plus m'anoie,
comment que confortez en soie :
de riens ne li croist vasselages,
7570 eins est folie et grans outrages
de mettre en tel lettre s'estude !
Il est moult pleins d'ingratitude,
qu'il ne reconnoit les biens fais
que par maintes fois li ay fais ;
7575 vous savez bien que je l'amoie,
honneur et profit li faisoie.
Et a tort m'apelle de gage
einsi comme il feroit .i. page,
et aussi en vostre presence !
7580 J'ay esleü le roy de France
a juge, si que brief et court
combatre me vueil en sa court.
La, se Dieux plaist, me vengeray
de Florimont, et tant feray
7585 que jamais en jour de sa vie
a roy ne dira villenie.
Si qu'a Paris vous en irez,
et la pourveance ferez
pour nos chevaliers et no gent,
7590 et n'i espargniez n'or n'argent ;
mais faites la si grandement
et si treshonorablement,
qu'il ne soit chose qui y faille,
car trop seroit notable faille
7595 s'il y avoit aucun deffaut.
Et vous savez tout ce qu'il faut
a tel fait ; pour ce vous en charge
de tous poins, et si m'en descharge.
Mais pensez souverainement
7600 qu'armez soie seürement,
et aussi que ma monteüre

et si pleine d'orgueil, que c'est ce qui me
déplaît le plus, même si cela me rassure
aussi : cela n'a rien de bon pour sa
réputation, au contraire, c'est faire preuve
de folie et commettre un grand outrage que
de s'appliquer à écrire de telles lettres ! Il
est vraiment plein d'ingratitude, lui qui ne
reconnaît pas les bienfaits que je lui ai si
souvent prodigués ; vous savez bien que je
l'aimais, que je lui prodiguais honneur et
profit. Et il me provoque, à tort, en duel,
comme le ferait un page, et, en plus, en
votre présence ! J'ai choisi le roi de France
comme juge, et je veux donc combattre
Florimont rapidement et dans un bref délai à
sa cour. Là, plaise à Dieu, je me vengerai de
lui, et ferai tant que jamais plus de toute sa
vie, il n'insultera un roi. Aussi vous vous
rendrez à Paris et, là, vous vous occuperez
des provisions pour nos chevaliers et nos
hommes ; et n'épargnez ni l'or, ni l'argent,
mais faites des provisions si grandes et si
généreuses qu'il n'y manque rien, car ce
serait une faute très grave s'il y manquait
quoi que ce fût. Et vous savez tout ce qu'il
faut en de telles circonstances ; c'est
pourquoi je vous en charge en totalité, et
m'en décharge. Mais pensez par-dessus tout
à ce que je sois parfaitement bien armé, et
aussi que ma monture

soit bonne et belle et bien seüre. »
Percevaux dist qu'il le feroit
volentiers, au mieus qu'il saroit ;
7605 baillier li fist cent mille livres ;
cils s'en parti qu'il fu delivres,
en grant estat, en grant arroy,
si comme consillier dou roy.
Tant fist qu'a Paris est venus,
7610 ou il estoit bien congneüs.

Li roys a la court demoura,
et li papes moult l'onnoura ;
et chascuns honneur li faisoit,
qu'a tous et a toutes plaisoit
7615 en fait, en dit et en maniere,
en port, en meintieng et en chiere.
Et Florimons y est, qui chace
en toutes guises et pourchasse
qu'il soit quittes de son appel,
7620 ou bien porra laisser la pel ;
car c'est son principal desir
qu'a honneur s'en puist departir.
Et li papes, de l'autre part,
ne fait que penser, main et tart,
7625 comment il les puist acorder.
Si comme oÿ l'ay recorder,
tous jours sont cardinal en voie,
qu'au roy li Sains Peres envoie ;
mais, pour venir, ne pour aller,
7630 li roys n'en volt oïr parler,
n'onques .i. seul mot d'esperence
n'en porterent, car sans doubtance
on ne puet en lui pais trouver
ne pour prier, ne pour rouver.

7635 Quant li Sains Peres a veü,

soit bonne, belle et bien sûre. » Perceval dit
qu'il le ferait avec plaisir, et le mieux qu'il
pourrait ; le roi lui donna cent mille livres ;
Perceval partit dès qu'il put, en grande
tenue, en grand équipage, en tant que
conseiller du roi. Il fit tant qu'il arriva à
Paris, où il était bien connu.

Le roi resta à la cour de Rome, et le
pape le traita avec beaucoup d'égards ; et
tous lui témoignaient du respect, parce qu'il
plaisait à tous et à toutes, par ses actions,
ses paroles et ses manières, son port, son
maintien et son visage. Florimont se
trouvait lui aussi à la cour, cherchant par
tous les moyens et souhaitant ardemment
être délivré de son appel au duel, au cours
duquel il pouvait bien y laisser sa vie ; car
c'était son plus grand désir, et que, pour
son honneur, il ne pouvait renoncer. Le
pape, de son côté, ne faisait que penser,
matin et soir, aux moyens de les réconcilier.
Si j'ai bien entendu, tous les jours, des
cardinaux étaient sur les routes, envoyés par
le Saint Père au roi ; mais, malgré ces allées
et venues, le roi ne voulait en entendre
parler, et les cardinaux n'emportèrent pas
un seul mot d'espoir, car, sans aucun doute,
on ne pouvait trouver en lui aucun signe de
paix, ni par des prières, ni par des
supplications.

Quand le Saint Père vit,

essaié, tempté et sceü
que li bons roys qui tant valoit
nul acort faire ne voloit,
il a dit qu'il le mandera
7640 et de la pais le priera,
et qu'a ce vuet mettre grant peinne.
Ce fu en la sainte Semainne
que Dieux, pour no redemption,
endura mort et Pascion ;
7645 li sains peres l'envoia querre,
et il vint a li sans enquerre
qu'il li voloit, que obeïssance
li faisoit, et grant reverence.
Li papes par la main le prist,
7650 et lés li doucement l'assist,
et li dist moult courtoisement
et moult tresamiablement :
« Biaus fils, il est chose certainne
que vous avez heü grant peinne
7655 en service Nostre Seigneur,
de quoy li grant et li meneur
et chascuns heüres vous claimme ;
et je croy bien que Dieux vous aimme,
car Il le vous a bien monstré
7660 en lieux ou vous avez esté,
si que, fieux, je vous vueil reprendre
et, en vous reprenant, aprendre
que c'est si mauvoise racine
de vivre en pechié de haïne,
7665 qu'en bien jamais ne fructifie ;
et pour ce est fols cils qui s'i fie.
Ne homs ne porroit son Creatour,
qui de tout le monde est actour,
bien amer, ne bien honnourer,
7670 qui en ce point vuet demourer ;
n'a droit ne Le puet recevoir.

constata, éprouva et comprit que le bon roi
qui valait tant ne voulait trouver aucun
accord, il annonça qu'il le convoquerait et
lui demanderait de faire la paix, et que, pour
cela, il voulait se donner beaucoup de mal.
C'était lors de la Semaine sainte, au cours
de laquelle Dieu souffrit, pour notre
rédemption, mort et Passion ; le Saint Père
envoya chercher le roi de Chypre, et celui-ci
vint auprès de lui sans demander ce qu'il lui
voulait, parce qu'il lui devait obéissance, et
un très grand respect. Le pape le prit par la
main, et l'assit avec douceur à ses côtés, et
lui dit avec une très grande courtoisie et une
très grande gentillesse : « Mon cher fils, il
est certain que vous avez vaincu beaucoup
de difficultés au service de Notre Seigneur,
ce pour quoi les grands et les petits, tous
vous voient comme un heureux homme ; et
je crois bien que Dieu vous aime, car Il vous
l'a bien montré partout où vous êtes allé, si
bien que, mon fils, je veux vous admonester
et, en vous admonestant, vous apprendre
qu'enraciner sa vie dans le péché de la haine
ne donne jamais rien de bon ; et c'est
pourquoi il est fou celui qui se fie à ce
péché. Et on ne peut aimer et honorer
correctement son Créateur, qui est l'auteur
de tout dans le monde, ni communier avec
Lui en vivant ainsi dans la haine.

Vous savez bien que je di voir
 et si est contre l'Evangile,
 qui dit que c'est chose si vile
 7675 de haïr, et c'est .i. mors tel [ccclviii]
 com de vivre en pechié mortel ;
 qu'on passe les commandemens
 de Dieu, qui est nos sacremens,
 dont la fin est tele sans fable
 7680 qu'on en pert gloire pardurable.
 Si que, biaux fils, je vous diray,
 je vous aim tant et ameray
 qu'en nul cas je ne vous faudroie
 ne que Hector fist a ceuls de Troie.
 7685 Li sires de Lesparre est cy
 qui a le cuer teint et nercy
 pour ce que trop vous a meffait ;
 si amendera son meffait
 a vostre gré et a mon dit ;
 7690 et, biaux fils, vous savez qu'on dit,
 et toute raison s'i acorde,
 de pecheur misericorde ;
 et vraiment il s'en repent.
 Mais Juenesse les gens aprent
 7695 et les tient en si fol cuidier
 que nuls ne le porroit cuidier !
 Si que, biaux dous fils, je vous pri,
 pour Dieu et pour l'amour de my,
 et pour toute Crestienté,
 7700 qu'il l'amende a vo volenté,
 et pour le bon temps ou nous sommes ;
 car je ne donroie .ii. pommes
 d'un homme qui ne prent amende
 et reçoit, quant on li amende,
 7705 especiaument a sa guise ;
 et je vous jur, par sainte Eglise,
 que vostre honneur y garderay

Vous savez bien que je dis vrai, et que c'est
 contraire à l'Evangile qui dit que c'est une
 chose si vile que de haïr, et que c'est être
 mort que de vivre dans un péché mortel,
 qu'on transgresse les commandements de
 Dieu que nous avons fait le serment de
 respecter, et que, finalement, en vérité, on
 en perd la gloire éternelle. Aussi, mon cher
 fils, je vous le dis, je vous aime et vous
 aimerai toujours, si bien qu'en aucun cas je
 ne vous ferai défaut comme Hector le fit
 avec ceux de Troie. Le seigneur de Lesparre
 est ici, le cœur sombre et noir, parce qu'il
 vous a causé trop de tort ; et il réparera sa
 faute selon votre bon plaisir et le mien ; et,
 mon cher fils, vous savez qu'on dit, et tout
 tend à le prouver, à tout péché miséricorde ;
 et il s'en reprend vraiment. Mais Jeunesse
 guide les hommes et les tient avec de si
 folles pensées que personne ne saurait
 l'imaginer ! C'est pourquoi, mon cher et
 tendre fils, je vous prie, pour l'amour de
 Dieu et par amour pour moi, et pour toute la
 chrétienté, d'accepter qu'il vous fasse
 réparation de la manière que vous voulez, et
 aussi en l'honneur de cette Semaine sainte ;
 car je ne donnerais pas deux pommes pour
 un homme qui n'accepte et ne reçoit la
 réparation qu'on lui fait, surtout quand il
 peut en choisir la forme ; et je vous jure, sur
 la sainte Eglise, que je protégerai votre
 honneur,

en tous les cas que je saray. »

Li roys oÿ bien le Saint Pere,
7710 qui haine moult vitupere ;
si que tresbien considera
comment il li respondera ;
il considera la parole
dou signeur qui a li parole,
7715 sa sainté et sa dignité,
et sa tresgrant humilité,
qu'il li promet qu'il gardera
son honneur, et li sauvera ;
et puis la guerre dou soudan,
7720 ou il porroit faire .i. tel cran
en son païs, s'en France aloit,
qu'a malaise l'amenderoit,
qui estoit chose moult doubteuse.
Aussi la Semainne peneuse
7725 li faisoit au cuer grant remort,
quar Dieux y pardonna Sa mort.
Et n'est par raisons qu'il oublie
que bons drois a mestier d'aÿe ;
et s'est Fortune perilleuse
7730 moult souvent, et si mervilleuse
que le plus haut en bas retourne
souventes fois, quant elle tourne ;
et s'ara ce qu'il demandoit,
c'est honneur, a plus ne tendoit ;
7735 et quant il ara sa demande,
fols est li homs qui plus demande.
Si respondi moult humblement :
« Tressaint Pere, en commandement
pren et reçoÿ vostre priere,
7740 par si que mon honneur entiere
y soit si nettement gardee
qu'elle n'i soit en riens grevee ;

dans tous les cas où je pourrai le faire. »

Le roi écouta bien le Saint Père, qui réproûve fort la haine ; aussi réfléchit-il longuement à sa réponse ; il prit en considération les mots du seigneur qui lui parlait, sa sainteté, sa dignité et sa très grande humilité, le fait qu'il lui promettait de protéger et de sauver son honneur ; et il prit aussi en considération la guerre contre le sultan, qui pourrait causer de tels dommages en son pays, s'il allait en France, qu'il pourrait difficilement les réparer, ce qui était très risqué. En outre, la Semaine sainte lui faisait éprouver de grands remords, car c'est à ce moment-là que Dieu offrit à tous Sa mort. Et il ne doit pas oublier que bon droit a besoin d'aide ; et Fortune est très souvent périlleuse et si surprenante que le plus haut se retrouve souvent en bas, quand elle tourne ; et il obtiendra ce qu'il demandait, c'est-à-dire réparation de son honneur, il ne voulait rien de plus ; et quand il obtiendrait satisfaction, il serait fou de demander davantage. Aussi répondit-il avec une grande humilité : « Très Saint Père, je prends et reçois votre prière comme un ordre, afin que tout mon honneur en soit si entièrement préservé qu'il n'en soit en rien entaché ;

car je vueil a vous oubeïr
 en tous cas, sans desoubeïr ;
 7745 et, avec ce, qu'il le desdie
 en vostre presence, et qu'il die,
 si haut que il ne le puist nier,
 qu'il me tient pour bon chevalier
 en tous cas pseudomme et loial
 7750 pour estre en toute court royal ;
 et que chascuns le sache et l'oïe,
 par quoy desamensongiés soie ;
 et qu'on ait tout premierement
 dou faire son consentement,
 7755 qu'autrement riens ne vous ottry. »
 Lors dist li papes sans detry :
 « Sans doubte je li feray faire [ccclviiiV]
 de point en point, sans nul contraire,
 dou tout a vostre volenté,
 7760 qu'einsi le m'a il creanté. »
 Li roys respondi en la place
 que tout son bon plaisir en face,
 car toute s'onneur met en lui
 sans penre conseil a nelui.
 7765 Atant de la se departirent.

Si ordenerent et deïrent
 que la chose en ce point demeure,
 tant que li papes verra l'eure
 et le temps qu'il les mandera,
 7770 et la pais d'eaus pronuncera.
 La vigile de Pasques vint,
 si qu'au pape bien en souvint ;
 le bon roy manda qu'a li veigne ;
 et il [y] vint a grant compaingne,
 7775 car toute sa chevalerie,
 toute sa gent et sa maisnie,
 et maint bon chevalier estrange,

car je veux vous obéir en toutes
 circonstances, sans désobéir ; et je veux
 aussi que Florimont se rétracte en votre
 présence, et qu'il dise, si fort qu'il ne puisse
 le nier, qu'il me considère comme un bon
 chevalier, valeureux et loyal en toutes
 circonstances, ayant ma place dans toutes
 les cours royales ; et que chacun le sache et
 l'entende, afin que je sois lavé de ces
 accusations mensongères ; et qu'on
 obtienne, pour commencer, qu'il accepte de
 le faire, sinon, je ne vous accorderai rien. »
 Alors le pape dit sans attendre : « Sans
 aucun doute, je ferai faire à Florimont tout
 ce que vous voudrez, du début jusqu'à la
 fin, sans aucune opposition, ainsi qu'il me
 l'a promis. » Le roi répondit aussitôt que le
 pape en fit selon tout son bon plaisir, car il
 mettait entre ses mains tout son honneur,
 sans prendre conseil à personne. Alors ils se
 séparèrent.

Ils décidèrent et dirent donc que
 l'affaire en resterait là, jusqu'à ce que le
 pape trouvât le jour et le moment opportun
 pour les convoquer, et annoncer leur
 réconciliation. La veille de Pâques arriva, et
 le pape se souvint de cette histoire ; il
 demanda au bon roi de venir auprès de lui ;
 et il y vint fort bien accompagné, avec tous
 ses chevaliers, tous ses hommes et ses
 serviteurs, et maints bons chevaliers
 étrangers,

dignes d'onneur et de loange ;
n'il n'avoit cardenal a Romme,
7780 chevalier, bourgeois ne prudomme
qui ne venist a l'assamblee,
que le pape avoit assamblee ;
et quant il furent tuit venu,
grant, petit, moien et menu,
7785 li sires de Lesparre estoit
avec les autres, qui estoit
piessa venus au mandement
dou pape, et tout premierement.
Et li gentils rois sans orgueil
7790 se seoit en .i. fausdestueil ;
la fist une collation
le pape, en grant devotion ;
et bien et bel et proprement
moustra, a bon entendement,
7795 comment on doit son Dieu amer
et son proisme sans point d'amer ;
et comment Sa mort pardonna
aus faus Juif, qui Li donna
en costel dou fer de sa lance,
7800 et aus autres qui, par sentence,
sau cause, a mort Le condampnerent
et en crois Le crucifierent.
Tout aussi qui vuet recevoir
le Saint Sacrement et avoir,
7805 lui et son cuer doit ordonner,
et sa maniere, a pardonner
toutes ran[cu]nes, tous meffais,
qu'on li a pourchacié et fais ;
li saint le faisoient jadis,
7810 pour ce ont il gloire en Paradis.

Quant la collation fu dite,
li papes, qui moult se delite

dignes d'honneur et de louange ; et il n'y
avait pas un cardinal, un chevalier, un
bourgeois ou un homme de valeur à Rome
qui ne vînt à l'assemblée que le pape avait
réunie ; et quand ils furent tous arrivés,
grands, petits, de classe moyenne et
inférieure, le seigneur de Lesparre se
trouvait parmi eux ; il était depuis
longtemps arrivé sur la demande du pape, et
en tout premier. Le noble roi sans orgueil
s'assit dans un fauteuil ; le pape prononça
alors un discours, en grande dévotion ; il
montra de façon bonne, belle et juste, avec
une grande intelligence, comment on doit
aimer son Dieu et son prochain, sans aucune
amertume ; et comment Il pardonna Sa mort
au faux Juif qui Le frappa du fer de sa lance
dans les côtes, et aux autres qui, sur
décision de justice, Le condamnèrent à mort
sans raison et Le crucifièrent sur la croix.
De la même façon, celui qui veut recevoir et
accueillir le Saint-Sacrement doit se vouer,
et vouer son cœur et sa conduite, à
pardonner tous les désagréments, tous les
préjudices qu'on lui a causés et infligés ; les
saints le faisaient jadis, c'est pourquoi ils
ont obtenu la béatitude céleste.

Quant il eut terminé son discours, le
pape, qui se réjouit fort

ad ce qu'il lé puist acorder,
prist devant tous a recorder,
7815 et dist einsi en audience :
« Sire de Lesparre, je pense
que vous savez assez la cause
dont ceste assamblee se cause.
Vous avez ouvré folement,
7820 et mauvais consaus vraiment
vous a si meü que de fait
au roy de Chypre avez meffait.
Vous li avez escript paroles
qui sont rudes, nices et foles,
7825 et mauvairement controuvees,
que mar fussent elles pensees !
Vous l'avez appellé de gage,
sans nulle cause, par outrage ;
si que vous vous en desdirez,
7830 et devant chascun li direz
qu'il est preudons, justes, loiaus,
et qu'onques ne fu desloiaus,
et qu'en li nul mal ne savez,
et aussi que vous le tenez
7835 pour bon et loial chevalier,
veritable, ferme et entier ;
au neant le gage metez,
et que forment vous repentez
de ce que tant en avez fait, [ccclix]
7840 et pardon querez dou meffait.
Et vueil que vous li amendez
a genous, et plus n'atendez,
car c'est chose qu'il couvient faire,
et qui vous est bien neccessaire. »
7845 Quant il ot finé sa parole,
qu'on ne tenoit pas pour frivole,
li sires de Lesparre dit :

à l'idée de les réconcilier, se mit à parler
devant tous et à déclarer ainsi, à haute voix :
« Seigneur de Lesparre, je pense que vous
connaissez bien la raison de cette
assemblée. Vous avez agi de manière
insensée, et de mauvaises pensées vous ont
tant troublé que, de fait, vous avez causé
préjudice au roi de Chypre. Vous lui avez
écrit des mots qui sont grossiers, stupides et
insensés, et inventés dans l'intention de
nuire, mais c'est pour votre malheur qu'ils
furent pensés ! Vous l'avez provoqué en
duel, sans aucune raison, en oubliant toute
retenue ; aussi vous retirerez ce que vous
avez dit, et affirmerez devant tous qu'il est
valeurux, juste, loyal, et qu'il ne fut jamais
déloyal, que vous ne connaissez rien de
mauvais en lui, et aussi que vous le
considérez comme un bon et loyal
chevalier, vrai, fort et complet. Annulez le
duel, repentez-vous fort de tout ce que vous
avez fait et demandez pardon pour la faute
que vous avez commise. Et je veux que
vous lui demandiez pardon à genoux, et
sans attendre, car c'est ce qu'il faut faire, et
ce que vous êtes bien obligé de faire. »

Quand le pape eut terminé son discours,
qu'on ne considérait pas comme futile, le
seigneur de Lesparre dit :

« Sire, j'avoe vostre dit,
et volentiers me desdiray
7850 et de point en point tout diray
ce que vous m'avez commandé ;
car pour ce m'avez vous mandé,
et meffait li ay. Par Saint Pere,
c'est bien drois que je le compere. »
7855 Tantost de son lieu se depart,
et si s'en ala ceste part
ou li gentils roys se seoit,
car face a face le veoit ;
.i. petit de lui s'eslongna,
7860 et devant lui s'agenouilla,
si li a dit moult humblement
et moult treshonorablement :
« Monseigneur, je vous ay meffait
de cuer, de pensee et de fait,
7865 de volenté et par escript,
car mal a point vous ay escript ;
dont je me repen, sans mentir,
tant com je m'en puis repentir ;
et ce m'a fait faire consaus
7870 mauvais et traïtes et faus ;
et se j'ay meffait ou mesdit,
ma bouche de cuer s'en desdit,
et devant chacun mon appel
met au neant et le rappel.
7875 Et s'il a chevalier ou monde
ferme, loyal, net, pur et monde
de mal, je vous vueil accepter
pour tel, sans nul autre excepter ;
n'onques en vous nul mal ne vi,
7880 fors cuer franc, d'onneur assevi.
Or sui cils qui le vous amende :
Sire, vueilliez penre l'amende,
et tout mon meffait pardonner

« Seigneur, j'approuve ce que vous dites, et
je retirerai avec plaisir ce que j'ai dit, et
dirai tout ce que vous m'avez ordonné de
dire, point par point ; car c'est pour cela que
vous m'avez appelé, parce que je lui ai fait
du tort. Par le Saint-Père, il est juste que je
paie pour cela. » Il quitta aussitôt sa place,
et se dirigea du côté où le noble roi était
assis, pour le regarder en face ; il s'éloigna
un petit peu de lui, s'agenouilla devant lui et
lui dit avec une grande humilité et un très
grand respect : « Mon seigneur, je vous ai
causé du tort du fond de mon cœur, en
pensée et en fait, volontairement et par écrit,
car je vous ai écrit mal à propos ; ce dont je
me repens, sans mentir, autant que je peux
m'en repentir ; et ce sont de mauvais
conseillers, traîtres et faux, qui m'ont fait
faire cela ; et si j'ai causé du tort ou dit du
mal, ma bouche retire sincèrement ce
qu'elle a dit, et, devant tous, j'annule et
révoque la provocation en duel. Et s'il y a
un chevalier au monde qui soit fort, loyal,
dépourvu, exempt et dénué de tout mal, je
veux vous considérer comme tel, sans
aucune comparaison ; et jamais je ne vis en
vous le moindre signe de mal, juste un cœur
noble, comblé par l'honneur. Je viens donc
vous offrir réparation : seigneur, veuillez
accepter mes excuses et pardonner tous mes
crimes

de cuer, et vo grace donner,
7885 car je met en vostre ordenance
mon corps, mon honneur, ma chevance. »
Et se vous di bien qu'il plouroit
au dire, et dou cuer souspiroit ;
et si parloit si baudement
7890 que chascuns l'ooit proprement ;
chascuns l'entent et chascuns l'oït ;
li papes ainsi le voloit.

Quant il ot dit sa volenté
et chascuns l'ot bien escouté,
7895 li Sains Peres au roy pria
moult a certes et dit li a
qu'il li vueille tout pardonner
de cuer, et sa grace donner,
car il voit bien qu'il s'en repent ;
7900 aussi font cil qui sont present.
Et li roy, qui vit clerement
que c'estoit s'onneur grandement
dou pardonner, li pardonna
moult bonnement, et raison a
7905 qu'il ne le pooit desconfire
plus aaise que de lui desdire.
Li papes fist venir le vin
et le confit, a celle fin
que la pais fust bien affermee
7910 de cuer, de fait et de pensee.
Adont Florimons se dressa
et aus espices s'adressa ;
le dragier prist et la touaille,
au bon roy vint et se li baille ;
7915 et a .i. genouil le servi
et encor li cria mercy.
Et li bons roy qui bien perçut
son cuer en grace le reçut.

sincèrement, et m'accorder votre grâce, car
je mets à votre disposition mon corps, mon
honneur, ma fortune. » Et il faut que je vous
dise qu'il pleurait et poussait de profonds
soupirs en disant cela ; il parlait avec une
telle franchise que tous l'écoutaient avec
attention ; tous l'entendaient et tous
l'écoutaient ; c'est ce que voulait le pape.

Quand le seigneur de Lesparre eut dit ce
qu'il avait à dire, et que chacun l'eut bien
écouté, le Saint-Père dit et demanda très
sérieusement au roi de bien vouloir tout
pardonner, sincèrement, et de lui accorder
sa grâce, car il voyait bien que Florimont
s'en repentait ; c'est aussi ce que faisaient
ceux qui étaient présents. Et le roi, qui
voyait bien que c'était une grande marque
d'honneur de lui pardonner, lui pardonna
avec une grande bonté, et il eut raison, car il
ne pouvait mieux le vaincre qu'en le faisant
se rétracter. Le pape fit apporter le vin et les
confiseries, afin de bien sceller cette paix,
sincèrement, en fait et en pensée. Alors
Florimont se redressa et se dirigea vers les
sucreries ; il prit un drageoir et une
serviette, s'approcha du roi et les lui donna ;
il le servit avec un genou à terre et implora
encore sa pitié. Le bon roi, qui voyait bien
le fond de son cœur, lui accorda son pardon.

Einsi fu la pais acordee
7920 et dou Saint Pere confermee.

Après le vin et le confit, [ccclixV]
savés vous que li bons roys fit ?
De toutes choses devisees,
faites, dittes et repliquees,
7925 a plus grant declaration
de s'onneur et punition,
il prist lettres de no Saint Pere,
ad fin qu'a tous jours mais appere
qu'il estoit purs et innocens,
7930 et li autres avoit po scens
et tort, qui appellet l'avoit
de gage, chascuns le savoit.

Dessus vous ay dit et compté
comment li roys, pleins de bonté,
7935 voloit aler en Hermenie ;
il fist aprester sa navie
et se parti, bien m'en remembre,
droit .xxviii. jours en septembre.
Et si tost qu'en Chypre sera,
7940 la plus grant armee fera
qu'il porra pourchacier ne faire,
pour faire aus Sarrasins contraire,
et au soudan principalement,
qu'il het de cuer si mortelment,
7945 qu'il recommencera la guerre
a son païs et a sa terre ;
en terre et en mer sera fors
et sera si grans ses effors,
s'il puet, qu'en païs demorra,
7950 ou vraiment il y morra,
car il rara son heritage,
par traité ou par vasselage.

C'est ainsi que la paix fut conclue et entérinée par le Saint Père.

Après le vin et les confiseries, savez-vous ce que le bon roi fit ? Il fit écrire une lettre au Saint Père où était retranscrit tout ce qui avait été raconté, fait, dit et répondu, en faisant apparaître clairement son honneur et la sanction, afin qu'il apparût pour toujours qu'il était irréprochable et innocent, et que l'autre avait montré peu d'esprit et avait eu tort de le provoquer en duel, comme chacun le savait.

Je vous ai dit et raconté ci-dessus que le roi, plein de courage, voulait se rendre en Arménie ; il fit appareiller ses navires et partit, je m'en souviens bien, le vingt-huit septembre exactement. Et dès qu'il se trouvera à Chypre, il lèvera la plus grande armée qu'il pourra obtenir ou lever, pour lutter contre les Sarrasins, et en particulier contre le sultan qu'il hait profondément, d'une haine si mortelle qu'il reprendra la guerre contre son pays et son royaume ; son armée sera si puissante et si grande, sur terre et sur mer, qu'il continuera à se battre dans ce pays, s'il peut, ou il y mourra vraiment, car il récupérera sa terre, par un accord ou par les armes.

Or vous ay dit et raconté
le scens, l'onneur et la bonté,
7955 le hardement, la grant vaillance,
les grans emprises, la prudence,
la gentillesse, la noblesse
dou roy de Chypre, et la largesse,
et comment il usa sa vie.
7960 C'est bien raison que je vous die
sa fin et sa piteuse mort
dont j'ay souvent si grant remort,
que, toutes fois qu'il m'en remembre,
je n'ay ne sanc, ne cuer, ne membre,
7965 qui ne fremisse de dolour,
et qu'il ne pere a ma coulour ;
car pas ne croy que, puis .c. ans,
on veïst prince de cent tans
faire nulle si grant emprise,
7970 selonc son pooir et sa mise,
comme il fist, quant il ala prendre
la forte cité d'Alixandre.
Si que sa mort vous conteray,
ne ja ne vous en mentiray,
7975 einsi comme cils le m'a dit
qui y estoit et qui la vit,
et qui mentir ne deingneroît
ne que uns empereres feroit,
car il est chevaliers de pris,
7980 sages, loiaus et bien appris ;
se vous monstreray par escript
ce qu'il m'en a dit et escript.
Mais a tous pri qu'il ne desplaise
a nelui, car, par saint Nicaise,
7985 je ne le di pas par envie,
par haïne, ne par lingnie,
car pas ne sui de son linage ;

Je vous ai donc décrit et raconté
l'esprit, l'honneur et la bonté, le courage, la
grande vaillance, les grandes conquêtes, la
sagesse, la grandeur, la noblesse et la
générosité du roi de Chypre, et comment il
employa sa vie. Il faut bien que je vous
raconte sa fin et sa mort tragique qui me
donne, souvent, bien des regrets à tel point
que, à chaque fois que j'y repense, ni mon
sang, ni mon cœur, ni quelque partie que ce
soit de mon corps ne tremble de douleur et
change de couleur ; car je ne crois pas que,
depuis cent ans, on vît un prince accomplir
le centième d'une si grande entreprise, par
ses propres moyens et avec sa fortune
personnelle, comme il le fit, quand il partit à
la conquête de la puissante cité
d'Alexandrie. C'est pourquoi je vais vous
raconter comment il est mort, sans mentir,
exactement comme me l'a dit un homme
qui se trouvait là-bas et assista à ces
événements, et qui n'oserait mentir, pas plus
que ne le ferait un empereur, car c'est un
grand chevalier, sage, loyal et de qualité ; je
vais donc vous montrer par écrit ce qu'il
m'en a dit et écrit. Mais j'espère que cela ne
vous déplaira pas, car, par saint Nicaise, je
ne le raconte ni par envie, ni par haine, ou
au nom du sang, car je ne suis pas de sa
famille ;

ne ne le di pour avantage,
 pour promesse, ne pour avoir
 7990 que je n'autres en doie avoir ;
 einsois le di pour verité,
 si comme il le m'a recité.

L'an mil .ccc. .ix. et sexante,
 – en temps que froide bise vente,
 7995 qui mainte fleur a decopee
 par la froidure de s'espee ;
 et la terre est cointe et mignote,
 pour ce qu'elle a sa belle cote
 qui est plus que nulle fleur blanche ;
 8000 et le gresil est seur la branche
 pour la froidure de l'iver ;
 que li oisillon et li ver
 et mainte autre beste s'enterre, [ccclx]
 l'une ès maisons, l'autre en la terre –,
 8005 droit de janvier le jour .xvi.^e,
 et environ l'eure .xv.^e
 de la nuit, fu a Nicossie
 de sa plus procheinne lignie,
 et des nobles de son païs,
 8010 li nobles roys de Chypre ocis,
 en sa chambre, sous sa courtine,
 nuz, gisans delés la roÿne ;
 et li feïrent bien .xl.
 plaies, voire plus de .l. ;
 8015 ce me dit messires Gautiers
 de Coufflans, – non pas seul, moy tiers –,
 qu'il en y avoit plus de .xx. ;
 et s'estoit la ou tout ce avint,
 et dist qu'il s'en combateroit
 8020 en champ qui li debateroit ;
 mais ja ne m'en debateray,
 n'en champ ne m'en combateray,

je ne le raconte pas pour obtenir des
 faveurs, des promesses, ou quoi que ce soit
 que je pourrais, moi ou d'autres, obtenir ;
 mais je le raconte parce que c'est vrai, tout
 comme ce chevalier me l'a raconté.

En l'an 1369, – à l'époque où souffle la
 froide bise qui coupe la tête de maintes
 fleurs par le froid de son épée ; que la terre
 est jolie et charmante, parce qu'elle porte sa
 belle tunique qui est plus blanche qu'aucune
 fleur ; qu'il y a du grésil sur les branches à
 cause du froid hivernal ; que l'oisillon et le
 vers, et mainte autre bête, s'enterrent, l'un
 dans sa maison, l'autre sous la terre –, le
 seize janvier exactement, entre six et sept
 heures du matin, fut tué le noble roi de
 Chypre à Nicosie, par ses plus proches
 parents et les nobles de son pays, dans sa
 chambre, sous sa courtine, nu, étendu à côté
 de la reine ; et ils lui firent bien quarante
 plaies, voire plus de cinquante ; le seigneur
 Gautier de Conflans me dit, – non pas à moi
 seul, nous étions trois –, qu'il y en avait
 plus de vingt ; il était là quand tout cela
 arriva, et il dit qu'il combattrait en champ
 clos celui qui le contesterait ; mais jamais je
 ne le contesterai, ni ne le combattrai en
 champ,

pour ce qu'en France et en l'Empire
meschiet bien souvent, pour voir dire.
8025 Et vesci toute la maniere
comment mors fu et mis en biere.

Sa mort estoit ja pourparlee
de ses annemis et juree,
qui estoient d'une aliance,
8030 einsois qu'onques alast en France :
.i. chevalier laissié avoit
en son païs qui bien savoit
comment on le voloit tuer ;
si que pour sa mort eschuer,
8035 si tost comme il fu revenus,
il ne se fust jamais tenus
qu'il ne li heüst descouverte
la mortel traïson couverte ;
si que toute li devisa,
8040 et bien et bel l'en avisa.
Li chevaliers dont je vous conte
fu messires Jehan le Viconte,
qui avoit esté desconfis
en bataille, j'en sui tous fis :
8045 messires Thommas de la Marche,
qui n'est pas nez de Danemarche,
eins fu françois, le desconfit
en Angleterre, et tant fist
par l'espee, qui tresbien taille,
8050 qu'il ot l'onneur de la bataille.
Et de ses freres li dist tant,
qu'il en estoient consentant.
Encor li dist il autre chose
que je nullement croire n'ose,
8055 car il li dist que la roïne
estoit amie et concubine
a monseigneur Jehan de Mors,

parce que, en France et dans tout l'Empire,
il arrive souvent malheur à ceux qui veulent
dire la vérité. Et voici comment le roi de
Chypre fut tué et mis en bière.

Sa mort avait déjà été projetée et jurée
par ses ennemis qui avaient conclu une
alliance, avant même qu'il n'allât en
France : il avait laissé un chevalier dans son
pays qui savait bien qu'on voulait le tuer ;
aussi, pour éviter sa mort, dès que le roi
revint, il n'eut de cesse de lui découvrir la
mortelle trahison qu'on tenait cachée ; si
bien qu'il lui raconta tout, et l'en informa
très bien. Le chevalier dont je vous parle
était le seigneur Jean le Viconte ; il avait
été vaincu dans un combat, je crois : le
seigneur Thomas de La Marche, qui n'est
pas né au Danemark mais était français, le
vainquit en Angleterre, et fit tant par sa
bonne épée, qu'il remporta le combat. Et
Jean dit également au roi que ses frères
faisaient partie du complot ; et il lui dit
encore autre chose que je n'ose absolument
pas croire, car il dit que la reine était l'amie
et la maîtresse du seigneur Jean de Morf,

par le temps qu'il a esté hors,
et qu'il l'a heüe et tenue
8060 cent fois en ses bras, toute nue ;
et, par Dieu !, je croy qu'il mentoit,
pour ce que la royne estoit
si vaillant et si preudefemme,
et en tous cas si bonne dame,
8065 que jamais ne s'i consentist,
n'au roy son signeur ne mentist ;
et vraiment elle amast mieus
qu'on li deüst crever les yeus.

Li roys pas tresbien ne cela
8070 ceste chose, et la revela
au prince, qui estoit son frere,
drois germain de pere et de mere ;
et quant li princes l'entendi,
tout en l'eure li respondi
8075 que celui qui ce li enorte,
et toles nouvelles li porte,
avoit menti mauvairement,
et qu'il le disoit vraiment
pour engendrer division
8080 et une grant discention
entre le bon roy et le pueple,
quant si faites paroles pueple.
Et qu'il le face couvenir
et en sa presence venir ;
8085 et se il le puet tel trouver [ccclxV]
qu'il puist ceste chose prouver
qu'il les face tous sans attendre
mourir et escorchier et pendre ;
car bien l'aroient desservi
8090 s'il l'avoient ainsi servi ;
et se prouver ne le pouoit,
li princes disoit qu'il devoit

pendant que le roi était parti, et qu'il l'avait
eue et tenue cent fois dans ses bras, toute
nue ; et, mon Dieu !, je crois qu'il mentait,
parce que la reine était une femme d'une
telle qualité et d'une telle vertu, et, en tous
cas, une dame si bonne que jamais elle n'y
aurait consenti, ni n'aurait menti au roi, son
seigneur ; et elle aurait vraiment préféré
qu'on lui crevât les yeux.

Le roi ne cacha pas très bien cette
affaire, et la révéla au prince, son frère, né
du même père et de la même mère ; et
quand le prince entendit cela, il lui répondit
aussitôt que celui qui le conseillait ainsi et
lui rapportait de tels faits avait
honteusement menti, et qu'il disait cela
uniquement pour entraîner une discorde et
une grande dissension entre le bon roi et le
peuple, en rendant publiques de telles
calomnies. Et il devait le faire convoquer et
venir en sa présence ; et s'il arrivait qu'il
pût prouver ce qu'il disait, que le roi les fit
alors tous aussitôt tuer, écorcher vifs et
pendre ; car ils l'auraient mérité s'ils
l'avaient ainsi servi ; et s'il ne pouvait le
prouver, le prince disait qu'il devait

pareille peine recevoir,
se li roys faisoit son devoir.
8095 Ceste chose fu revelee
a tous nobles de la contree ;
si vinrent tuit devers le roy,
tous ensamble et en grant conroy,
et s'excuserent de ce fait,
8100 si com li princes avoit fait.
Li roys le Viconte manda
et, present tous, li demanda
tesmongnage de verité
de la tresgrant iniquité
8105 et de la mortel traïson
qu'on li pourchassoit sans raison.
Messires Jehans la tesmongna,
qu'onques homme n'i ressongna,
et li conta en sa presence
8110 devant tous et en audience,
et dist qu'il s'en voloit combatre
a .ii. ou a .iii. ou a .iiii.,
en .iiii. jours, l'un après l'autre,
teste armee et lance sur fautre ;
8115 et seur ce la bailla son gage
au roy, devant tout le barnage,
qu'autre prueve n'i trouveroit,
n'autrement ne le prouveroit.

Quant il ot dit sa volenté,
8120 et chascuns l'ot bien escouté,
tuit deïrent a une vois :
« Gentils sires et nobles roys,
ne le creés contre vos gens,
car il se ment par mi les dens :
8125 c'est uns Anglés deshonnourez,
faus, mauvais, traïtes, couez !
Il est parjurs et s'est infames,

recevoir la même peine, si le roi faisait son
devoir. Cette affaire fut révélée à tous les
nobles de la région ; ils vinrent tous auprès
du roi, tous ensemble et en grande pompe,
et se défendirent, comme le prince l'avait
fait. Le roi convoqua Le Viconte et, en
présence de tous, lui demanda de témoigner
de la véracité de l'ignoble forfait et de la
mortelle trahison qu'on projetait contre lui
sans raison. Le seigneur Jean le certifia,
parce qu'il ne craignait personne ; et il dit et
affirma en présence du roi, de manière à
être entendu par tous, qu'il était prêt à le
prouver en combattant deux, ou trois, ou
quatre hommes, en quatre jours, l'un après
l'autre, le heaume sur la tête et la lance en
avant ; et, là-dessus, il défia le roi, devant
tous les barons, parce qu'il ne trouverait
d'autre preuve, et qu'il ne pourrait le
prouver autrement.

Quand Jean eut dit ce qu'il avait à dire
et que tous l'eurent bien écouté, ils
répondirent tous d'une seule voix : « Beau
seigneur et noble roi, ne le croyez pas lui,
plutôt que vos propres hommes, car il ment
effrontément : c'est un Anglais déshonoré,
perfide, mauvais, traître, pourvu d'une
queue ! C'est un parjure et il est couvert de
honte ;

diffames d'ommes et de fames,
si ne le devez de riens croire !
8130 Il perdi honneur et victoire ;
et d'un chevalier desconfi,
on en doit par tout dire « fi » ;
n'a li combatre ne se doit
nuls chevaliers, tant ait bon droit ;
8135 ne ja ne nous combaterons
a li, mais nous vous requérons
qu'il soit jugiez selonc la loy
de Chipre ; car, par saint Eloy,
puis que son fait prouver ne puet,
8140 Drois commande et Raisons le vuet ;
et la loy de Chypre s'acorde
qu'il soit pendus a une corde,
comme traîtres condampnés,
ou mis aveques les dampnés
8145 en prison ou en chartre obscure,
sans jamais veoir creature. »
Quant il orent dit leur plaisir,
li roys n'i quist autre loisir ;
einsois en l'eure leur bailla
8150 et sa sentence leur tailla,
et dist : « Vez ci que vous ferez :
selonc vo loy le jugerez,
puis que tesmongnage ne trueve
par quoy son ententiōn prueve. »
8155 Si le jugierent et preïrent
et en un chastel le meïrent
qui est appellés Bonivant ;
et la fu mis par tel couvent
qu'onques puis dou chastel n'issy,
8160 eins y fu mors en grant sousci.

Mieus vausist qu'il se fust teüs,
car cils est fols et deceüs

il a mauvaise réputation chez les hommes et
chez les femmes, aussi vous ne devez le
croire en rien ! Il a perdu son honneur et une
bataille ; et on doit partout traiter avec
mépris un chevalier qui a été vaincu ; aucun
chevalier ne doit se battre contre lui, même
s'il est dans son bon droit ; et jamais nous
ne nous battons contre lui, mais nous
demandons qu'il soit jugé selon la loi de
Chypre ; car, par saint Eloi, puisqu'il ne
peut prouver ce qu'il dit, le Droit l'ordonne
et Raison le veut ; et la loi de Chypre stipule
qu'il doit être pendu à une corde, condamné
comme traître ou jeté avec les condamnés
en prison ou en un sombre cachot, sans plus
jamais revoir un être humain. » Quand ils
eurent parlé selon leur bon plaisir, le roi
n'attendit pas plus longtemps ; mais il se
décida, et leur donna aussitôt sa décision ; il
dit : « Voilà ce que vous allez faire : vous le
jugerez d'après vos lois, puisqu'il n'y a rien
dans son témoignage qui prouve ce qu'il
dit. » Ils le jugèrent donc, le prirent et le
mirent dans un château qui est appelé
Bussavent ; et il fut enfermé là de telle
façon qu'il ne sortît plus jamais du château,
mais qu'il y mourut dans de grands
tourments.

Il aurait mieux valu qu'il se fût tu, car il
a perdu la raison et il commet une erreur

qui des signeurs trop s'entremet,
ou qui a leur conseil se met,
8165 pour dire chose qui desplaise ;
et cils qui dit chose qui plaise
est honnorez et bien venus, [ccclxi]
sages, bons et loyaus tenus ;
et cils qui dit ce qui desplait
8170 batist pour lui si mauvais plait,
ja soit ce que verité die,
qu'en grant peril est de sa vie ;
par cestui le poez savoir,
qui fu honnis pour dire voir.
8175 Or en y a d'une autre guise ;
car cils qui son signeur avise
et li dit ce que faire faut,
ou qu'il li monstre son deffaut,
en son conseil tout pleinement
8180 ou hors conseil priveement,
maint sont qui en scevent bon gré,
et qui mettent en haut degré
ceuls qui leur dient tels paroles,
quant bourdes ne sont ne frivoles.
8185 Mais le bon roy vueil excuser
sans flaterie et sans ruser,
de ce que si tost pour jugier
leur delivra le chevalier,
ja soit ce que leur loy deïst
8190 que li roys ainsi le feïst ;
car li roys ne fait jugement
d'aucun chevalier nullement,
einsois les chevaliers le font,
et les signeurs quant il y sont.
8195 Qui seroit ce qui oseroit
presumer, ou qui penseroit,
c'uns tels sires fust tant haïs

celui qui se mêle trop des affaires des
seigneurs, ou qui leur donne des conseils et
leur dit des choses déplaisantes ; alors que
celui qui dit des choses plaisantes est
honoré, bien reçu et considéré comme sage,
bon et loyal ; celui qui dit des choses
déplaisantes intente un tel procès contre lui-
même, même s'il dit la vérité, que sa vie est
en très grand danger ; vous pouvez le
constater avec cet homme, qui fut humilié
pour avoir dit la vérité. Mais il y a d'autres
cas ; car ceux qui informent leur seigneur et
leur disent ce qu'il faut faire, ou qui leur
montrent leurs défauts, en assemblée,
devant tous, ou en-dehors, en privé,
nombreux sont les seigneurs qui leur en sont
reconnaissants, et qui mettent en haut rang
ceux qui tiennent de tels discours, quand ce
ne sont ni des mensonges ni des balivernes.
Mais je veux excuser le bon roi, sans
flatterie et sans mentir, de leur avoir livré si
vite le chevalier pour qu'il fût jugé, même si
le roi le fit parce c'était ce que disaient leurs
lois ; car le roi ne peut juger aucun
chevalier, mais ce sont les chevaliers qui le
font, ainsi que les seigneurs quand ils sont
présents.

Qui aurait pu imaginer ou penser qu'un
tel seigneur fût tant haï

des nobles de tout son païs,
et de ses freres proprement
8200 com pour le tuer tolement ?
Et que la chose fust celee
si qu'elle ne fust revelee ?
Car [on] dit souvent par la rue
chose qui est de .iii. sceüe !
8205 C'est fort chose a faire, par m'ame !,
comment qu'il en soient en blame,
car chascuns le tient, et sans fable,
plus qu'evangile veritable.
Et s'aucuns en sont exceptez
8210 .ii., .iii. ou .iiii. en sont hostez ;
car Gautiers me dist que sa mere
fu de la traïson commere,
qu'en Chypre en queurt la renommee,
dont elle est maudite et blasmee.

8215 Or vous ay dit et devisé
coment le roy fu avisé
de sa mort, qu'on li pourchassoit
et comment souvent y pensoit.
Et autre foys li devisa
8220 li princes, et si l'avisa
et li dist les mauvais couvines ;
et fu quant il fu aus Salinnes,
qu'il fist la darreniere armee
qui par li fu onques armee,
8225 qu'il assambla moult grant navie
pour aller a Triple, en Surie ;
et avec ce li revela
li princes, et y appella
monseigneur Jehan de Gaverelles,
8230 qui fu a dire ces nouvelles
sans plus, pour porter tesmognage
par tous païs, que son hommage,

par les nobles de tout son pays, et également
par ses propres frères, au point qu'ils
voulussent le tuer de cette façon ? Et que
l'affaire fut si bien cachée qu'elle ne fut
jamais révélée ? Car on parle souvent dans
la rue de choses qui ne sont connues que de
trois personnes ! C'est très difficile à faire,
sur mon âme, combien qu'ils soient à
blâmer, car chacun considère, et sans
mentir, que cela est plus vrai que
l'Évangile. Et si quelques-uns furent exclus
de la trahison, seuls deux, trois ou quatre en
furent écartés ; car Gautier me révéla que
même la mère de Pierre I^{er} fut complice de
la trahison ; c'est le bruit qui court à
Chypre, où elle est détestée et haïe à cause
de cela.

Je vous ai donc dit et raconté comment
le roi fut informé qu'on cherchait à le tuer,
et qu'il y pensait souvent. Une autre fois, le
prince lui raconta, révéla et relata ces vils
complots ; ce fut quand le roi était aux
Salines, qu'il levait la dernière armée qui fût
jamais équipée par lui et qu'il assemblait
une très grande flotte pour aller à Tripoli, en
Syrie ; et, en plus de cela, le prince lui fit
des révélations : il avait fait venir le
seigneur Jean de Gaurelles uniquement pour
qu'il rapportât ce fait, sans plus, et qu'il
témoignât à travers tout le pays que le
prince avait rempli son devoir,

foy, sorement, fraternité
avoit vers le roy acquité.
8235 Li roys la haute mer passa,
et briefment il la rapassa ;
a Romme ala vers le Saint Pere
pour Florimont, c'est chose clere,
si com devant devisé l'ay.
8240 Or vous vueil dire, sans delay,
pour quoy et comment fu occis
li roys des gens de son país.

Li roys en son país revint,
ou si fort malades devint
8245 qu'il jut en son lit moult griefment,
.vii. semaines entierement ;
et en la fin il fu garis,
dont maint eurent les cuers marris ;
car pour eaus mieus esté eüst [ccclxiV]
8250 se Dieus adonques pris l'eüst,
pour la traïson, qui celee
fust, qu'il avoient pourpensee.
Quant li roys fu en milleur point
et il vit le jour en bon point,
8255 talent li prist d'aler chacier,
pour lui deduire et solacier ;
uns chevaliers o li estoit
a qui volentiers s'esbatoit :
ce fu Henry de Giblet ;
8260 il avoit .i. moult biau vallet,
se s'avoit une belle fille,
des milleurs de toute la ville,
dame vesve, cointe et jolie.
Vicontes fu de Nicossie.
8265 .ii. chiens avoit, bons pour la chasse,
et li roys, qui volentiers chasse,
dist a son fil qu'il les voist prendre,

s'était montré fidèle, avait tenu sa promesse, avait été loyal envers le roi. Le roi traversa la haute mer, et rapidement la retraversa ; il allait à Rome auprès du Saint-Père à cause de Florimont, évidemment, comme je l'ai raconté précédemment. Je veux maintenant vous dire, sans attendre, pourquoi et comment le roi fut tué par les hommes de son pays.

Le roi revint en son pays, où il tomba si gravement malade qu'il resta couché dans son lit avec de grandes souffrances pendant sept semaines entières ; il finit par se rétablir, ce qui en contraria plus d'un car, pour eux, il aurait mieux valu que Dieu l'eût pris à ce moment-là, à cause de la secrète conspiration qu'ils préparaient. Quand le roi se trouva mieux et qu'en parfaite santé il vit le jour se lever, il eut envie d'aller chasser, pour se faire plaisir et se détendre ; il était en compagnie d'un chevalier avec lequel il aimait se divertir : c'était Henri de Giblet ; celui-ci avait un fils, un très beau jeune homme, et il avait aussi une belle fille, parmi les meilleures de toute la ville, une dame veuve, charmante et jolie. Il était vicomte de Nicosie. Il avait deux chiens, bons pour la chasse, et le roi, qui aime chasser, dit à son fils d'aller les prendre,

et les ameinne sans atendre,
 et ses fils tantost y ala ;
 8270 de ses gens prist, qui furent la,
 .x. ou .xii. de sa maisnie,
 qui li feirent compaignie.
 Que vous feroie je lonc conte ?
 Il vint en l'ostel le viconte,
 8275 les chiens prist et les acoupla ;
 et li fils de laiens s'anfla,
 et en dist villeinnes paroles,
 qui estoient rudes et foles ;
 dont il fist mal et villenie,
 8280 qu'a fil de roy on ne doit mie
 dire pour chose si petite,
 chose de quoy on le despite.
 Vesci sa parole et son dit,
 si comme Gautier le me dit ;
 8285 il dist ainsi premierement :
 « C'est bien verité vraiment
 que cis roys tous nous destruira,
 et en tous estas nous nuira !
 Et vous n'estes mie d'affaire
 8290 que vous nous doiez ja mieus faire !
 Pour quoy me tollez vous mes chiens,
 que j'ay norri et qui sont miens ? »
 Moult de choses dist en son ire,
 ainsi comme s'il vosist dire
 8295 au conte de Triple : « Par m'ame,
 pas n'estes fils de preudefame ! »
 De parler po si refrengny,
 et a son pere s'en plaigny ;
 et quant ses peres l'entendoit,
 8300 il dist : « Fils, chaloir ne t'en doit ;
 et certes il ne m'en chausist
 se personne qui le vausist
 en menast tes chiens et le mien ;

et de les ramener sans attendre. Son fils y
 alla aussitôt ; il prit, parmi ses hommes qui
 étaient là, dix ou douze serviteurs, qui
 l'accompagnèrent. A quoi bon faire un long
 récit ? Il arriva chez le viconte, prit les
 chiens et les attacha ensemble ; le fils de la
 maison se mit en colère et lui adressa des
 injures, grossières et insensées ; en quoi il
 commit une erreur et un outrage, car on ne
 doit jamais dire au fils d'un roi quoi que ce
 soit qui puisse l'offenser. Voici ses mots et
 ses paroles, d'après ce que Gautier m'a dit ;
 il dit ainsi pour commencer : « C'est bien
 vrai, effectivement, que ce roi nous détruira
 tous et nous causera du tort de toutes les
 manières possibles ! Et vous n'êtes pas du
 genre à nous traiter mieux ! Pourquoi volez-
 vous mes chiens, que j'ai nourris et qui
 m'appartiennent ? » Il dit beaucoup de
 choses, dans sa colère, comme s'il voulait
 dire au comte de Tripoli : « Sur mon âme,
 vous n'êtes pas le fils d'une honnête
 femme ! » Il modéra donc peu ses propos,
 dans sa colère, et alla se plaindre à son
 père ; et quand son père l'entendit, il lui dit :
 « Mon fils, cela ne doit pas te préoccuper ;
 et, non, cela ne me préoccupe pas que
 quelqu'un, s'il en a envie, emmène tes
 chiens et le mien ;

mais gens sont qui ne valent rien,
 8305 gens de nïant et garsonnaille
 qui les en mainnent, et merdaille ! »
 Li peres moult se courroussa,
 moult en parla, moult en groussa.
 Li contes de Triples l'oÿ,
 8310 qui onques ne s'en resjoÿ ;
 et li dist a moult treshaut son :
 « Henri, m'apelles tu garson ? »
 Et il respondi : « Nennil, sire,
 car quanque j'ay, sans contredire,
 8315 est a vous et a mon signeur,
 a qui Dieux doit joie et honneur.
 Mais je puis bien dire, sans faille,
 qu'en ma presence ribaudaille
 prennent le mien, dont il me poise,
 8320 car ce n'est pas chose courtoise. »
 La estoit l'amiraut le roy,
 et si avoit, si com je croy,
 aveques li ou .v. ou .vi.
 des gentils hommes dou païs,
 8325 sans les autres qui escoutoient
 par derriere ce qu'il disoient ;
 bien fu qui tout ce reporta
 au roy, et qui li enorta
 qu'il preïst crueuse vengeance
 8330 de si tresgrant desordenance ;
 et fu le jour .xxviii^e. [ccclxii]
 de genvier, a heure de prime.

 Quant li roys oÿ la nouvelle,
 il dist : « Ma douleur renouvelle,
 8335 que je voy qu'on me tient si vil
 qu'on dit villenie a mon fil !
 Biaus dous Dieux, que t'ai je meffait ?
 Ne sera pugniz ce meffait ?

mais ce sont des hommes qui ne valent rien,
 des êtres insignifiants, de la valetaille et des
 gens méprisables qui les emmènent ! » Le
 père se fâcha fort, protesta beaucoup, se mit
 grandement en colère. Le comte de Tripoli
 l'entendit, et cela ne lui plut pas ; il lui dit
 en haussant le ton : « Henri, tu me traites de
 vaurien ? » Et celui-ci répondit : « Non,
 seigneur, car, tout ce que j'ai, sans conteste,
 est à vous et à mon seigneur, à qui Dieu
 donne joie et honneur. Mais je peux bien
 dire, sans faute, que, en ma présence, des
 vauriens s'emparent de mes biens, ce qui
 m'est très pénible, car cela n'est pas
 correct. » Il y avait là un amiral du roi, et il
 y avait aussi avec lui, je crois, cinq ou six
 gentilshommes du pays, sans compter les
 autres qui écoutaient en retrait ce qu'ils
 disaient ; ils furent nombreux à tout
 rapporter au roi, et à l'inciter à tirer une
 cruelle vengeance d'un si grand outrage ;
 c'était le vingt-huit janvier, au lever du jour.

Quand le roi apprit cela, il dit : « Ma
 douleur se renouvelle lorsque je vois qu'on
 me considère si mal qu'on injurie mon fils !
 Mon cher Dieu, que t'ai-je fait de mal ? Ce
 crime restera-t-il impuni ?

J'ay perdu honneur et loange
 8340 en ce monde, se ne m'en vange ! »
 Li roys fist .i. commandement,
 qu'on amenast isnellement
 en sa presence le vallet,
 qui po savoit et po valet,
 8345 de dire outrage et villenie
 au conte de Triple en Surie,
 qui fils dou roy de Chypre estoit,
 et telement le despitoit ;
 et on li amena grant erre.
 8350 Li roys commanda qu'on l'enserre,
 et qu'on le mette estroitement
 uns fers en ses piez, telement
 et si pesans qu'il ne s'en vole ;
 car mettre le vuet en geole,
 8355 ou apenre .i. autre mestier,
 dont cure n'avoit, ne mestier :
 li gentis roys faire faisoit,
 en .i. lieu qui moult li plaisoit,
 une maison toute nouvelle,
 8360 qui devoit estre bonne et belle,
 car pas n'estoit oeuvre petite :
 on l'apelloit la Marguerite.
 Il avoit la pluseurs esclaves
 qui, dedens fossez, dedens caves,
 8365 toute jour la terre fouoient,
 et hors, a leur col, la portoient ;
 li roy ordena qu'on l'i meinne,
 et commanda, seur moult grant peinne,
 qu'il ne soit homs qui l'entreporte,
 8370 qu'a son col la terre ne porte,
 et qu'il y foue toute jour,
 sans avoir respit ne sejour ;
 com serf esclave la le mist,
 dont moult a envis s'entremist ;

J'ai perdu honneur et réputation sur cette
 terre, si je ne me venge de cela ! » Le roi fit
 donner l'ordre qu'on amenât aussitôt en sa
 présence le jeune homme qui savait et valait
 peu de chose pour oser outrager et injurier
 le comte de Tripoli, – Tripoli de Syrie –, le
 fils du roi de Chypre, et l'offenser de cette
 façon ; on le lui amena en grande hâte. Le
 roi ordonna qu'on l'enfermât et qu'on lui
 mît des fers aux pieds, bien serrés et si
 lourds qu'il ne pût s'envoler ; car il voulait
 le mettre dans une geôle où il apprendrait un
 autre métier, auquel il ne s'intéressait pas,
 ni auquel il n'était habitué : le noble roi
 faisait construire, en un lieu qui lui plaisait
 beaucoup, une toute nouvelle demeure, qui
 devait être bonne et belle, car ce n'était pas
 un petit ouvrage : on l'appelait la
 Marguerite. Il y avait là plusieurs esclaves
 qui, dans des fossés, dans des tranchées,
 tous les jours, creusaient la terre et la
 sortaient, en la portant à leur cou ; le roi
 ordonna qu'on amenât là le jeune homme, et
 interdit, sous peine d'un très grand
 châtement, à quiconque de l'aider, car il
 devait porter la terre à son cou et creuser
 toute la journée, sans répit, ni repos ; le roi
 le mit là, comme esclave, où il s'employa à
 grand regret ;

8375 et certes il le refusast
volentiers, se faire l'osast ;
mais la force n'estoit pas sienne,
ne que Jherusalem est mienne !

Encor y a .i. autre point
8380 que je ne vous celeray point,
car ci doyt dire verité,
qu'amour, haïne n'amité
ne me puissent ad ce mouvoir,
que mensonge face dou voir.

8385 A Nicossie ot une dame
qui estoit bonne et sans diffame,
fille a monseigneur Henri,
suer au vallet dont je vous di,
qui mariée estre soloit.

8390 Li roys marier la voloit
et donner a .i. sien servant.
Pluseurs l'empresserent, et quant
elle vit qu'on l'apressoit trop,
elle leur dist, tout a .i. cop,

8395 qu'elle avoit grant devotïon
de li mettre en religion
et que jamais mari n'aroit ;
plus chier assés morir aroit.
Li roys s'en coursa durement,

8400 et jura moult grant sairement
qu'il n'avoit homme en son païs,
tant fust grans, osés ne hardis,
ne frere, n'autre, tant l'amast,
s'il le coursoit, qu'il ne coursast.

8405 Li roys la fist tantost mander
pour li enjoindre et commander
que son servant a mari prengne ;
elle dist : « Sire, ja n'aveingne
que je jamais prengne mary !

et, vraiment, il aurait volontiers refusé de faire cela, s'il avait osé ; mais il n'en a pas le pouvoir, pas plus que Jérusalem n'est à moi !

Il y a encore un autre point que je ne veux pas vous cacher, car je dois dire ici la vérité, et amour, haine ou amitié ne peuvent m'inciter à mentir plutôt qu'à dire la vérité. Il y avait une dame, à Nicosie, qui était vertueuse et de bonne réputation ; c'était la fille du seigneur Henri, la sœur du jeune homme dont je vous ai parlé, qui avait été mariée autrefois. Le roi voulait la marier et la donner à un de ses serviteurs. Ils furent nombreux à la presser d'accepter, et quand elle vit qu'on la pressait trop, elle leur dit, tout à coup, qu'elle avait le fervent désir d'entrer en religion et qu'elle ne se remarierait jamais ; elle préférait mourir. Le roi se mit grandement en colère, et jura très solennellement qu'il n'y avait pas un homme, en son pays, qu'il fût fort, intrépide ou hardi, ou même un frère, ou qui que ce fût d'autre, même s'il l'aimait beaucoup, que le roi ne punirait s'il le mettait en colère. Le roi fit aussitôt venir cette dame pour l'enjoindre et lui ordonner de prendre son serviteur pour mari ; elle lui dit : « Seigneur, jamais je ne me remarierai !

8410 Moult aroie le cuer mari,
se ma devotïon perdoie,
que religïeuse ne soie ! »
Et dist qu'elle l'avoit promis, [ccclxiiV]
present son pere et ses amis,
8415 qui estoient devant le roy.
Or vous diray trop grant desroy :
li roys la fist, sans detrier,
devant chascun, penre et lier
seur une eschiele, et puis estendre ;
8420 et la dame avoit la char tendre,
si souffroit mervilleus martyre !
Des yeus pleure, dou cuer soupire.
Et certes c'estoit grant durté,
et tresgrant inhumanité,
8425 de creature femenine
faire estendre et mettre a gehine !
Encor y ot chose plus lede,
qu'on aporta de l'iaue tede,
ou il avoit oïle d'olive,
8430 pour faire boire la chetive,
si comme Gautiers le m'a dit ;
autrement ne di je en mon dit.
Mais li roys ne li demandoit,
n'a nulle riens tant ne tendoit
8435 fors qu'elle nommast la personne
qui li conseille d'estre nonne ;
et la dame li respondoit,
en dementiers qu'on l'estendoit :
« Sire, vous estes mes drois sires,
8440 faire me poez tous martyres,
crucefïer, morir ou vivre,
et hors de ci mettre a delivre.
Mais ja ne diray de ma bouche
chose dont autres ait reproche,
8445 ne dont, sans cause, vaille pis.

Je serais très malheureuse si je perdais l'amour de Dieu et si je ne devenais religieuse ! » Et elle dit qu'elle en avait fait la promesse, en présence de son père et de ses amis qui étaient ici devant le roi. Je vais maintenant vous raconter une très grande injustice : le roi la fit aussitôt, devant tous, attraper et attacher à un pilori, puis luit étirer les membres ; et la dame avait la chair tendre, aussi souffrait-elle un terrible martyr ! Elle pleure à chaudes larmes, soupire profondément. Et c'était vraiment faire preuve d'une grande cruauté et d'une très grande inhumanité que de faire étirer et torturer une femme ! Il y eut encore quelque chose de plus affreux, car on apporta de l'eau tiède dans laquelle il y avait de l'huile d'olive, pour donner à boire à la captive, comme Gautier me l'a dit, sinon, je ne le mettrais pas dans mon dit. Mais le roi ne lui demandait et ne voulait rien d'autre que le nom de la personne qui lui avait conseillé d'être nonne ; et la dame lui répondait, pendant qu'on l'étendait : « Seigneur, vous êtes mon seigneur légitime, vous pouvez m'infliger toutes les tortures possibles, me crucifier, me faire tuer ou me laisser en vie, ou me libérer facilement. Mais il ne sortira jamais de ma bouche quelque chose qui porte préjudice à d'autres ou qui, sans raison, leur cause des problèmes.

Ce que j'ay fait vient de mon pis,
de mon cuer, de ma conscience ;
de moy n'arez autre sentence. »
Et si crioit a haute vois :
8450 « Adieu, biau pere, je m'en vois ;
car je voy bien que je sui morte
sans raison ; mais ce me conforte,
que garde n'ay de l'anemy,
car Dieux ara pité de my ! »
8455 Biaux signeurs, dames, damoiselles,
dames vesves, filles, pucelles,
je vous requier, pour Dieu merci,
chastiez vous et mirez ci !

La fu li princes et ses freres,
8460 li sires d'Absur, et li peres
a la dame, et le tricoplier,
qui scet plus que son pain mengier ;
et si estoit li amiraus,
qui veoit faire tous ces maus,
8465 et puis le conte de Rohais,
et maint autre, dont je me tais,
car trop embesongniés seroie,
se, par nom, nommer les voloie.
Li roys moult fort se repenti,
8470 quant onques il se consenti
a faire ce qu'il avoit fait ;
forment se repent de ce fait,
car c'est chose trop deshonneste,
laide, villeinne, et scens de beste ;
8475 ne tel chose a roy n'apartient
en nulle maniere ; et si tient
que toutes vesves, de son droit,
et pucelles marier doit,
qui demeurent en son roiaume !
8480 Pour .v^c. mille muis de baume

Ce que j'ai fait vient de mon sein, de mon
cœur, de ma conscience ; vous n'obtiendrez
aucun autre aveu de moi. » Et elle criait
d'une voix forte : « Adieu, cher père, je
m'en vais ; car je vois bien que je vais
mourir sans raison ; mais cela me console,
et je n'ai pas peur du diable, car Dieu aura
pitié de moi ! » Nobles seigneurs, dames,
demoiselles, dames veuves, jeunes filles,
jeunes femmes, je vous en prie, pour la
grâce de Dieu, repentissez-vous et
réfléchissez à cela !

Il y avait là le prince et son frère, le
seigneur d'Arsur, le père de cette femme, et
le turcoplier, qui est très habile ; et il y avait
aussi l'amiral, qui voyait se tramer toutes
ces intrigues, le comte de Rohais, et maints
autres, dont je ne parlerai pas, car cela me
prendrait trop de temps si je voulais les citer
par leur nom. Le roi éprouva de très vifs
regrets, une fois qu'il se fut permis de faire
ce qu'il avait fait ; il regrette fort son acte,
car c'est quelque chose de fort honteux,
laid, vil et inhumain ; et un tel
comportement n'est pas digne d'un roi, en
aucune façon ; mais il considère qu'il peut
légitimement marier toutes les veuves et
toutes les jeunes filles qui demeurent en son
royaume ! Pour cinq cent mille muids de
baume,

ne les devroit ainsi traitier,
 et si se doit moult bien gaitier
 qu'il met sa vie en aventure,
 s'ame, s'onneur ; et c'est laidure !
 8485 Et pechié fait, et mal aussi,
 tous princes qui le fait ainsi ;
 car tel franchise ont toutes fames,
 que de leur volenté sont dames ;
 ce dit li *Romans de la Rose*,
 8490 tout clerement, sans mettre glose.

Atant de la se departirent,
 et le prince reconduisirent
 et menerent en son hostel ;
 la fu la traïson mortel [cccxliiii]
 8495 tout de nouvel recommencie,
 traitie, juree et plevie ;
 et furent trestuit d'un acort
 que le landemain, sans deport,
 li roys seroit ocis et mors.
 8500 Mais li roys voloit aler hors,
 si que plus matin se leva
 d'eaus tous, dont sa vie sauva.
 Landemain, li roy appella
 ses freres, et ainsi parla
 8505 a euls .ii. moult courtoisement
 et moult tresamiäblement :
 « Mi frere estes et mi amy
 et je croy, par l'ame de my,
 qu'en tous les cas que vous porriés,
 8510 moy et m'onneur garder vorriés ;
 et je l'ay bien aperceü,
 car j'ai esprouvé et veü
 que vous m'avez sauvé la vie,
 [dont] .c. mille fois vous mercie !
 8515 On me raporte moult de choses,

il ne devrait pas les traiter ainsi, et il devrait
 bien plutôt prendre garde à ne pas mettre sa
 vie, son âme, son honneur en danger ; car ce
 qu'il a fait est une honte ! Et tout prince qui
 agit ainsi commet un péché, et un crime
 aussi ; car toutes les femmes sont libres
 d'agir à leur guise ; c'est ce que dit le
Roman de la Rose, très clairement, sans
 avoir à l'expliquer.

A ce moment-là, ils se séparèrent ; ils
 reconduisirent le prince et le ramenèrent
 chez lui ; c'est là que la mortelle trahison
 fut à nouveau ourdie, tramée, jurée et
 promise ; et ils se mirent tous d'accord que,
 le lendemain, sans attendre, le roi serait
 occis et tué. Mais le roi voulait sortir, si
 bien qu'il se leva plus tôt qu'eux tous, et
 qu'il sauva donc sa vie. Le lendemain, le roi
 appela ses frères, et leur parla ainsi à tous
 deux, avec une grande douceur et une
 grande gentillesse : « Vous êtes mes frères
 et mes amis, et je crois, sur mon âme, qu'en
 n'importe quelle circonstance vous me
 défendriez, moi et mon honneur ; et je l'ai
 bien vu, car j'ai constaté et noté que vous
 m'aviez sauvé la vie, ce dont je vous
 remercie cent mille fois ! On me rapporte
 beaucoup de choses

qui sont diverses et encloses,
aus queles il faut que je pense ;
et [j]'ay en vous plus grant fiance
qu'en creature[s], sans mentir,
8520 qui puissent vivre ne morir ;
si vous seray sires et peres,
amis, compains et loiaus freres,
et je croy et di, par ma foy,
que tous tels serez vous a moy.
8525 En ce monde n'a gent si fausse,
si traître, ne qui tant fausse,
comme la gent de ce païs ;
si doubt que ne soie traïs,
car vraiment si fort me heent
8530 qu'a moy destruire et honnir beent ;
et il ne puelent faire rien
que tous .ii. ne le sachiés bien.
Et ja Jhesucris ne consente
qu'en fil de roy traïson se ente,
8535 car mieus vaurroit mort par honneur
que vivre a tele deshonnour,
en ce cas, especialment ;
car trop ouvreroit folement
et trop griefment se mefferoit
8540 li homs qui traïson ferait,
comment qu'en nul cas rien ne vaille ;
mais ceste est trop pire, sans faille !
Et ce que l'autre jour vous di,
qu'il n'i avoit nul si hardi,
8545 tant me fust pres, ne tant l'amasse,
s'il me coursoit, que ne coursasse,
je ne le dis mie pour vous ;
mais j'estoie pleins de courrous,
pour la grant desobeïssance
8550 que je veoie en ma presence. »

diverses et tenues secrètes, auxquelles je
dois penser ; mais j'ai une confiance en
vous plus grande qu'en aucun autre homme,
mort ou vivant, sans mentir ; aussi me
considérerai-je toujours pour vous comme
un seigneur et un père, un ami, un
compagnon et un frère fidèle ; et je crois et
j'affirme, ma foi, que vous agirez
exactement de la même façon envers moi.
Dans ce monde, il n'y a pas d'hommes plus
faux, plus traîtres et plus menteurs que les
hommes de ce pays ; aussi je crains d'être
trahi, car ils me haïssent vraiment si fort
qu'ils désirent ardemment me détruire et me
deshonorer ; et ils ne peuvent rien faire que
vous deux ne puissiez savoir. Que Jésus
Christ ne permette jamais que la trahison
envahisse le fils d'un roi, car il vaudrait
mieux mourir dans l'honneur que vivre dans
un tel deshonneur, et dans ce cas, en
particulier ; car celui qui commettrait une
trahison ferait une très grande folie et une
faute très grave même si cela ne lui apporte
rien ; et l'inverse serait encore pire, sans
mentir ! Et ce que je vous ai dit l'autre jour,
qu'il n'y avait personne de si hardi, qui me
fût si proche, ou que j'aimasse tant que je ne
punirais s'il me mettait en colère, je ne l'ai
pas dit pour vous ; mais j'étais très en colère
à cause de la grande désobéissance que je
constatais en ma présence. »

Et quant li frere l'entendirent,
tous .ii. a genous se meïrent
et deïrent treshumblement :
« Sires et freres, ligement
8555 vos hommes et vos freres sommes ;
et certes nous sommes pseudommes,
n'onques ne fumes desloyaus ;
einsois sommes bons et loyaus,
et avons esté et serons,
8560 et envers tous vous garderons,
com champions et advocas,
vous et vostre honneur, en tous cas. »
Li roy les en mercïa mont,
et puis les fist drecier amont
8565 et dist : « Je sui asseürez,
puis qu'einsi vous le me jurez. »
Et en la bouche les baisa,
dont son ire moult rapaisa ;
et aussi tous .ii. le baisierent ;
8570 si qu'atant de la s'en alerent.
Ce fu fait le jour .xiiii^e.
de fevrier ou le jour .xv^e.
Ce jour ala li roys jouer
pour veoir et pour ordener
8575 la maison de la Marguerite
qu'au deviser moult se delite. [ccclxiiiV]
Avec les esclaves trouva
le vallet ferré qui ouvra
et a son col portoit la terre,
8580 dont li cuers le destreint et serre ;
li roys n'en fist onques samblant,
einsois seur son mullet emblant
passa le chemin et la voie
sans faire nul samblant qu'il voie
8585 son povre estat ne sa misere ;
puis s'en ala veoir sa mere

Quand ses frères l'eurent écouté, ils se mirent tous les deux à genoux et lui dirent très humblement : « Seigneur et frère, nous sommes vos hommes-liges et vos frères ; et, il est vrai, nous sommes dignes de confiance, et jamais nous n'avons été déloyaux ; mais nous sommes bons et loyaux, nous l'avons été et nous le serons toujours, et nous vous protégerons contre tous, vous et votre honneur, comme vos champions et vos avocats, et dans toutes les circonstances. » Le roi les en remercia chaleureusement, puis il les fit se relever et dit : « J'en suis sûr, puisqu'ainsi vous me le promettez. » Et il les embrassa sur la bouche, ce qui apaisa fort sa colère ; et tous les deux l'embrassèrent aussi ; puis, après cela, ils partirent. Cela eut lieu le quatorze [janvier], ou le quinze. Ce jour-là, le roi alla se divertir en inspectant et en mettant en ordre la tour de la Marguerite à laquelle il pensait avec plaisir. Il trouva, parmi les esclaves, le jeune homme enchaîné qui travaillait et portait la terre à son cou, ce qui lui opprimait et serrait le cœur ; le roi ne fit nullement attention à lui, mais continua son chemin et sa route sur son mullet qui allait l'amble, sans manifester le moindre signe d'intérêt pour son pauvre et misérable état ; puis le roi se rendit chez sa mère

et son mari, qui deshaitiez
estoit forment et mal traitiez.
Au soir revint en son palais,
8590 droit a heure de souper, mais
il avoit moult grant compaignie
de chevaliers et de maisnie ;
le prince et son frere estoient
avec li, qui le compaignoient.
8595 Congié preïrent tous ensamble
et s'en alerent, ce me samble,
en l'ostel dou prince ; et briefment,
la feïrent .i. parlement
pour le roy honnir et destruire
8600 en disant : « Il couvient qu'il muire ! »
Et vesci ce qu'il ordenerent
et comment sa mort deviserent.

Il fu la ordenet et dit
de chascuns d'eaus, sans contredit,
8605 qu'au matinet se leveroient
et dedens le palais iroient,
chascuns son espee en sa main ;
et se devoit estre si main
qu'encor fust la gent endormie,
8610 car se la cité estourmie
estoit, ce seroit uns peris
si grans comme d'estre peris ;
et que, quant en palais seroient,
tresbonnes gardes metteroient
8615 en tous les lieux de la maison ;
et li princes, qui par raison
devoit estre li plus privez
dou roy et tous li mieus amez,
tout bellement et sans effroy
8620 yroit hurter a l'uis dou roy,
car on li ouvroit sans demeure

et son mari, qui était fort malade et souffrant. Il revint le soir en son palais, à l'heure du souper, mais en compagnie d'un très grand nombre de chevaliers et de serviteurs ; le prince et son frère étaient avec lui et l'accompagnaient. Ils prirent congé les uns des autres, et se rendirent, il me semble, au logement du prince ; là, rapidement, ils tinrent un conciliabule pour anéantir et détruire le roi, disant : « Il doit mourir ! » Et voici ce qu'ils décidèrent et comment ils organisèrent sa mort.

Là, il fut décidé et convenu par chacun d'entre eux, sans opposition, qu'ils se lèveraient très tôt et iraient au palais, chacun son épée à la main ; et il devait être si tôt que tout le monde devait être endormi, car si la cité était réveillée, ils risqueraient d'être tués. Une fois dans le palais, ils y placeraient de très bons gardes partout ; le prince, qui, à juste titre, était le plus proche et, de tous, le plus aimé du roi, irait frapper à la porte du roi, tranquillement et sans crainte, car on lui ouvrirait sans attendre

s'il y hurtoit, et a toute heure.
 Einsi leur mauvaitié faisoient
 seulement pour ce qu'il voloient
 8625 qu'il ne leur peüst eschaper,
 s'il le peüssent atraper ;
 et einsi comme il l'ordenerent,
 le feïrent et acheverent.
 Au matinet, a grans eslais,
 8630 s'en alerent vers le palais,
 droit a l'eure que la corneille
 les paresseus huche et esveille,
 c'est a dire a l'aube crevant.
 Je pri a Dieu qu'Il les cravant,
 8635 quant onques si grant mespresure
 entra en cuer de creature !
 En la chambre a parer entrerent
 qu'onques .i. seul mot ne sonnerent ;
 chascuns son espee tenoit,
 8640 et li princes qui les menoit
 a l'uis de la chambre hurta ;
 uns chambrelains bien l'escouta
 qui dedens la chambre gisoit,
 et li respondoit et disoit :
 8645 « Hurtez bellement, li roys dort ! »
 Et li princes hurta plus fort,
 en disant : « Compains, oevre l'uis ! »
 Et cils respondoit : « Je ne puis ! »
 « Si feras, on sonne la cloche.
 8650 Je suis li princes d'Antioche,
 qui vueil .i. po au roy parler
 pour ce qu'il me faut hors aller. »
 Finablement la chambre ouvry,
 et si tost com l'uis s'entrouvry,
 8655 .ii. degrez le prince avala,
 et au lit dou roy s'en ala ;
 si se resjoÿ moult forment

s'il frappait, et à n'importe quelle heure.
 C'est de cette manière qu'ils voulaient
 commettre leur forfait, afin que le roi ne pût
 leur échapper, s'ils voulaient l'attraper ;
 c'est ainsi qu'ils le décidèrent, le firent et
 l'accomplirent. Le lendemain matin, ces
 traîtres se rendirent au grand galop au
 palais, exactement à l'heure où la corne du
 veilleur appelle et réveille les paresseux,
 c'est-à-dire à l'aube. Je prie Dieu qu'Il les
 détruise, car jamais jusque-là un tel crime
 ne fut conçu dans le cœur d'un mortel ! Ils
 entrèrent dans le salon d'honneur sans dire
 un mot ; chacun tenait son épée, et le prince,
 qui les conduisait, frappa à la porte de la
 chambre ; un chambellan, qui était couché
 dans la chambre, l'entendit bien ; il lui
 répondit et lui dit : « Frappez moins fort, le
 roi dort ! » Et le prince frappa plus fort, en
 disant : « Ami, ouvre la porte ! » Et l'autre
 répondait : « Je ne peux pas ! » « Fais-le, on
 sonne la cloche. Je suis le prince
 d'Antioche, et je veux dire quelques mots
 au roi, parce qu'il faut que je parte. »
 Finalement, le chambellan ouvrit la
 chambre et, dès que la porte fut entrouverte,
 le prince descendit deux marches, et se
 dirigea vers le lit du roi ; et il éprouva une
 grande joie

de ce qu'il le trouva dormant. [ccclxiiii]
De la chambre est tantost issus
8660 et dist : « Signeurs, or sus, or sus !
Il est a point laiens ; alez
et faites ce que vous volez ! »
Dedens la chambre sont entré
et le vallet ont rencontré
8665 qui dist moult haut, tous esbahis :
« Elas, messires est trahis ! »
A ce mot, li roys s'esvilla,
qui onques puis ne sommilla,
car doubtaunce avoit et freour
8670 con cils qui de mort a päour.
Et si avoient ordené
que troy chevalier forsené
feroient tout ce mal heür :
li uns est li sires d'Absur,
8675 qui le het plus qu'il ne solet ;
l'autre fu cils de Gybelet ;
li tiers fu cils de Gaverelles
qui li porta dures nouvelles
car ce fu cils qui a grant tort
8680 li donna le cop de la mort ;
et cil troy tuer le devoient,
qui ses liges hommes estoient.

Devant son lit sont arresté
de mal faire tuit apresté ;
8685 li sires d'Absur la courtine,
qui de soie estoit riche et fine,
tira, pour le roy mieux veoir,
et pour son cop mieus asseoir ;
et si tost com li roys le vit,
8690 de son lit en gisant li dist :
« Estes vous la, sires d'Absur,
faus garson, traître, parjur ?

en le trouvant endormi. Il sortit aussitôt de la chambre et dit : « Seigneurs, allez-y, allez-y ! Il est à l'intérieur, comme prévu. Allez-y, et faites ce que vous avez à faire ! » Les nobles entrèrent dans la chambre et se trouvèrent face au serviteur qui se mit à crier très fort, tout effrayé : « Hélas, mon seigneur a été trahi ! » A ces mots, le roi se réveilla, lui qui ne dort plus jamais, car il avait eu un doute et une appréhension, comme quelqu'un qui est en danger de mort. Ils avaient choisi trois chevaliers forsenés pour accomplir cet acte funeste : l'un était le seigneur d'Arsur, qui le hait plus que de raison ; l'autre le seigneur de Giblet ; le troisième le seigneur de Gaurelles, qui lui apporta de mauvaises nouvelles car ce fut lui qui, très injustement, lui porta le coup mortel ; et ces trois chevaliers voulaient le tuer, eux qui étaient ses hommes-liges.

Ils se sont arrêtés devant son lit, fin prêts à accomplir leur forfait ; le seigneur d'Arsur tira la courtine, qui était riche et fine, pour mieux voir le roi et mieux placer son coup ; et dès que le roi le vit, il lui dit, couché sur son lit : « Est-ce vous, seigneur d'Arsur, vaurien déloyal, traître, parjure ?

Qui vous fait entrer en ma chambre ? »
Et il respondi sans attendre :
8695 « Je ne sui mauvais ne traïtes,
mais tels estes vous, com vous dites ;
dont vous morrez, sans nul respit,
de mes mains ! » Et en ce despit
lors en son lit sus li coury
8700 et .ii. cos ou .iii. le fery,
en son bras d'un coustiau d'acier,
n'il ne le volt plus menacier.
Quant li roys se senti blechiez,
tous nus est de son lit dreciez
8705 et par la gorge le hapa
a .ii. poins et si l'atrapa
que dessous li le mist a terre,
et si fort li estreint et serre
que pour po qu'il ne l'estrangla.
8710 Lors Gaverelles le singla
par mi les flans .ii. cops ou iii.
de s'espee, jusqu'a la crois,
si que les bouiaus li cheoient
par mi les plaies qui sainnoient.
8715 La fist Hanris de Giblet
le pïeur cop et le plus let,
car trop durement le haoit
pour ses enfans que pris avoit,
einsi com devant conté l'ay,
8720 si qu'il ni fist pas lonc delay,
einsois la teste li fendi
si que la cervelle expandi ;
après il li copla la gorge
d'un coustel de mauvaise forge,
8725 que mal fust il onques forgiez !
Mieus fust s'il en fust escorchiez,
quant onques pour roy si vaillant

Qui vous a fait entrer dans ma chambre ? »
Et l'autre lui répondit aussitôt : « Je ne suis
ni déloyal, ni traître, mais c'est vous qui
l'êtes, comme vous dites ; c'est pourquoi
vous mourrez, sans aucun répit, de mes
propres mains ! » Alors, poussé par la haine,
il attaqua le roi dans son lit, et lui porta
deux ou trois coups au bras avec un couteau
en acier ; les menaces ne lui suffisaient plus.
Quand le roi se sentit blessé, il se redressa
tout nu, sur son lit, le saisit par le cou à
deux mains afin de le renverser sous lui ; et
il l'étreignit et le serra si fort qu'il s'en
fallut de peu qu'il ne l'étranglât. Alors
Gaurelles le frappa dans les côtes de deux
ou trois coups de son épée jusqu'à la garde,
si bien que ses boyaux sortaient de ses
plaies sanguinolentes.

C'est à ce moment-là que Henri de
Giblet porta le pire et le plus horrible coup,
car il le haïssait trop profondément, pour lui
avoir pris ses enfants, comme je vous l'ai
raconté ci-dessus, si bien qu'il n'attendit pas
longtemps et lui fendit la tête, répandant
ainsi sa cervelle ; après il lui trancha la
gorge d'un couteau de mauvaise qualité qui
fut forgé pour son malheur ! Il aurait mieux
valu, pour cet homme, être écorché vif
plutôt que de vouloir assassiner ce roi si
valeuroux,

murtrir ot manche ne taillant !
 Seur lui furent si encharnez,
 8730 qu'onques mais uns homs de char nez
 ne vit homme avoir tant de plaies
 de la teste jusques aus braies,
 ne telles comme il li feïrent ;
 se dient ceus qui le veïrent
 8735 qu'il en avoit plus de .lx. ;
 bien doit estre la main dolante
 qui est telle ne si hardie
 qu'elle son droit signeur occie !
 Et n'i avoit que mortels plaies !
 8740 Hé, biaux Dieux, se Tu ne les paies, [cccxliiiiV]
 que dira on de Ta justice
 qui chascun justement justice ?
 Or vous diray ce qu'il disoient
 quant einsi le roy mourdrissoient :
 8745 « Or va, va, si fay tes armees
 en France et tes grans assamblees !
 Va en Prusse, va en Surie !
 Pren nos filles, si les marie !
 Et meinne nos femmes, treschier,
 8750 avec les François qu'as très chier !
 Apris t'avons une autre dance
 que ne sont les dances de France ! »
 Mais ceus qui ces oeuvres faisoient,
 tous ses hommes liges estoient !

 8755 Or vous vueil deviser et dire
 ce qu'il disoit en son martyre ;
 moult devotement reclamoit
 Nostre Dame que moult amoit,
 et li disoit : « De Dieu ancelle,
 8760 vierge, glorieuse pucelle,
 vierge pucelle, vierge Mere,
 mere dou fil et fille au pere,

avec le manche ou le tranchant d'une épée !
 Ils s'acharnèrent tant sur lui que jamais un
 être vivant ne vit un homme couvert d'aussi
 nombreuses blessures et de telle sorte, de la
 tête jusqu'aux braies, comme ils lui en
 infligèrent ; et ceux qui l'ont vu ont dit qu'il
 y en avait plus de quarante ; bien
 malheureuse doit être cette main, si hardie
 qu'elle tue son propre seigneur ! Et il n'y
 avait que des plaies mortelles ! Hé, mon
 Dieu, si Tu ne les punis pas, que dira-t-on
 de Ta justice, qui juge chacun avec
 justesse ? Je vais maintenant vous dire ce
 qu'ils disaient lorsqu'ils assassinaient ainsi
 le roi : « Va donc, va, lève tes armées en
 France et fais de grandes assemblées ! Va
 en Prusse, va en Syrie ! Prends nos filles, et
 marie-les ! Et donne nos femmes, très cher,
 aux Français que tu aimes tant ! Nous
 t'avons appris une danse autre que celles de
 France ! » Mais ceux qui commettaient ces
 actes étaient tous ses hommes-liges !

Je veux maintenant vous dire et vous
 rapporter ce que le roi disait pendant son
 martyr ; il invoquait avec une grande
 ferveur Notre Dame qu'il aimait beaucoup,
 et lui disait : « Servante de Dieu, vierge,
 glorieuse vierge, vierge fille, vierge Mère,
 mère du Fils et fille du Père,

m'amour, ma deesse, ma dame,
au jour d'ui recevez mon ame
8765 et metez en vo compaignie ! »
Et a ce mot perdi la vie.

Or est raisons que je vous conte,
après ce mal et ceste honte,
comment il fu en terre mis
8770 par la main de ses annemis.
Tout premiers il l'ensevelirent,
et le visage li couvrirent
pour ce que si mal atirez
estoit, et si deffiguez
8775 qu'il n'i apparoit forme d'omme,
tant estoit plaiez ; c'est la somme !
Couronne avoit de parchemin
painte, et tele que par chemin
n'est nul homme, s'il la trovast,
8780 tant fust povres, qui la levast ;
et aussi le sestre et la pomme
estoient aussi povre comme
la couronne et de tel pointure.
Mais je tieng a trop grant laidure
8785 que les mauvaises gens et fausses
li avoient mis unes chausses
rouges, reses, viez et usees
et s'estoient toutes troees ;
et uns viez solers emboez
8790 qui tous .ii. estoient troez,
si que l'un des piez li paroit
telement qu'a tous apparoit ;
et .i. viez chaperon de pers
qui estoit tous mengiez de vers,
8795 ort et vil, et puant, et sale
avoit, mors gisant en sa sale.

mon adorée, ma déesse, ma dame, recevez
aujourd'hui mon âme, et mettez-la en votre
compagnie ! » Sur ces mots, il perdit la vie.

Il faut maintenant que je vous raconte
comment, après ce crime et cette infamie, il
fut enterré par la main de ses ennemis. Tout
d'abord, ils l'enveloppèrent dans un linceul
et lui couvrirent le visage parce qu'il avait
été si meurtri et si défiguré qu'il n'avait plus
apparence humaine, tant il était couvert de
plaies ; c'est dire ! Le roi portait une
couronne faite avec du parchemin peint, et
telle que, sur les routes, pas un homme,
même très pauvre, ne la ramasserait s'il la
trouvait ; et le sceptre et la pomme étaient
tout aussi misérables que la couronne, et
peints de la même façon. Mais je trouve
extrêmement humiliant que ces hommes
perfides et déloyaux lui aient mis des
chausses rouges, élimées, vieilles et usées,
et toutes trouées ; ainsi que des vieux
souliers pleins de boue, qui étaient troués
tous les deux, si bien que l'un de ses pieds
apparaissait à la vue de tous ; et il portait un
vieux chaperon bleu qui était complètement
mangé par les vers, immonde et répugnant,
abject et sale, alors qu'il était mort, étendu
dans sa chambre.

En ce point par mi Nicossie
fu portez a Sainte Sophie
de ses freres et ses cousins ;
8800 et puis de la aus Jacobins
fu portez et en terre mis
avec son pere et ses amis ;
car la li roy de Chypre gisent,
s'ailleurs sepulture n'eslisent.
8805 Ce fait, la fausse gent ont pris
toutes les chartres dou païs
ou les coustumes et les loys
estoit, et les drois des roys,
si les ont arses et brulees
8810 et en .i. ardant feu getees,
si que mais ne seront veües,
ne retrouvees, ne leües.
Et pour plus grant desheritance,
il feïrent une ordenance
8815 que esleüs .xii. homes seroient
qui le païs gouverneroient
et, si tost com l'un mort seroit,
le pueple .i. autre y metteroit,
pour ce que [rois] n'eüst maistrie
8820 jamais seur euls, ne signourie,
ne puissance ; eins fussent signeur,
et en tous cas dou roy gringneur,
si comme Gautiers le m'a dit, [ccclxv]
autrement ne di je en mon dit.
8825 Eins fu mors comme uns pourceaus,
et com sot enterrez par ceaus
qui estoient si home lige.
Je croy que de Londres en Frige,
passé a mil ans, ne fu fais
8830 ne pensés si tresmauvais [fais] !

Mors est li bons roys, c'est damages !

Il fut ainsi porté à travers Nicosie à
Sainte-Sophie par ses frères et ses cousins ;
et puis, de là, il fut porté et enterré chez les
Jacobins, avec son père et ses proches
parents ; car c'est là que les rois de Chypre
gisent, et ils n'ont pas choisi d'autre lieu
pour leur sépulture. Ceci étant fait, les
traîtres ont pris toutes les chartes du pays
qui contenaient les coutumes et les lois,
ainsi que les droits des rois, et ils les ont
brûlées, réduites en cendres et jetées dans
un grand feu, afin qu'elles ne soient plus
jamais consultées, retrouvées ou lues. Et
pour détruire encore mieux l'héritage du roi,
ils décidèrent que douze hommes seraient
élus pour gouverner le pays et, dès que l'un
d'entre eux mourrait, le peuple choisirait un
autre homme, afin qu'aucun roi n'ait plus
jamais d'autorité, d'ascendant ou de
suprématie sur eux ; mais ils seraient tous
les maîtres et seraient, en tous cas, plus
puissants que le roi, comme Gautier me l'a
dit, sinon je ne le mettrais pas dans mon
récit. Il a donc été tué comme un pourceau
et enterré comme un bouffon par ceux qui
étaient ses propres hommes-liges. Je crois
que, de Londres en Phrygie, depuis mille
ans, jamais un crime aussi grave ne fut
commis ou fomenté !

Le bon roi est mort, quel malheur !

Plourés, Honneurs et Vasselages !
Plourez enfans, plourez pucelles !
Plourez dames et damoiselles !
8835 Plourez aussi toutes gens d'armes !
Plourez sa mort a chaudes larmes !
Pleure[z] la foy de Jhesu Crit !
Car je ne truis pas en escript
que depuis le tans Godefroy
8840 de Buillon, qui fist maint effroy
aus Sarrasins, fust home né
par qui si mal fussent mené,
ne qui tant leur feist contraire ;
quar de Chypre jusques au Quaire
8845 les faisoit trambler et fremir.
Doit on bien plourer et gemir
la mort de si tresvaillant homme !
Il fu si vaillans, c'est la somme,
que ce sera honneur et preuz
8850 s'il est mis avec les .ix. preus ;
si que ce sera li disiemes,
car ainsi comme nous disiemes
quant nous avons parlé de li,
onques riens ne li abeli
8855 tant comme honneur, chacuns le voit ;
et Mars l'avançoit et levoit,
dont moult souvent s'aloit combatre,
qu'il en trov[oit] .c. contre .iiii.,
et s'avoit victoire et honnour ;
8860 si que, signeurs, se je l'onnour,
vous n'en devez avoir merveille.
Mais d'une chose me merveille,
comment Jhesucris pot souffrir
tel homme a tele mort offrir !
8865 Car onques mais certainement
de si tresbon commencement
je ne vi si piteuse fin !

Pleurez, Honneur et Courage ! Pleurez,
enfants, pleurez, jeunes filles ! Pleurez,
dames et demoiselles ! Pleurez aussi, tous
les guerriers ! Pleurez sa mort à chaudes
larmes ! Pleurez pour la foi en Jésus Christ !
Car, dans aucun texte, depuis l'époque de
Godefroy de Bouillon qui fit très peur aux
Sarrasins, je ne trouve aucun homme par qui
ces derniers aient été si malmenés, et qui se
soit tant opposé à eux ; car, de Chypre
jusqu'au Caire, il les faisait trembler et
frémir. Aussi doit-on bien pleurer et
regretter la mort d'un homme aussi
valeurux ! Il fut si valeurux, en un mot,
que ce serait lui faire honneur et lui rendre
hommage de le placer au rang des neuf
preux ; et il serait ainsi le dixième, car
comme nous l'avons dit quand nous avons
parlé de lui, rien ne lui plaisait tant que
l'honneur, chacun le sait ; et Mars
l'encourageait et le portait, c'est pourquoi il
allait souvent combattre ; et même s'il y en
avait cent contre quatre, il obtenait la
victoire et les honneurs ; si bien que,
seigneurs, si je l'honore, vous ne devez
vous en étonner. Mais il y a une chose qui
m'étonne, c'est comment Jésus Christ a pu
permettre qu'un tel homme meure ainsi !
Car je n'ai jamais vu, en vérité, pour un si
bon début une fin si tragique !

Or prions a Dieu de cuer fin
qu'Il le preingne et mette en Sa gloire,
8870 s'ara noble et digne victoire.

Amen

Pierre, roy de Jherusalem
et de Chypre, le nomma l'en,
et moy, Guillaume de Machaut,
qui ne puis trop froit ne trop chaut,
8875 si que [nos] .ii. nons trouverez,
se diligenment les querez
en ces .ii. vers de grosse lettre ;
mar oster et *.h.* y faut mettre ;
si les trouverez proprement,
8880 or les querez diligenment ;
et vez ci des vers la maniere :
« **Adieu, ma vraie dame chiere !**
Pour le milleur temps garde chier
vostre honneur que j'aim sans trichier. »

Explicit *La Prise d'Alixandre.*

Maintenant, prions Dieu de tout notre cœur
qu'Il veuille le prendre et l'élever à la
béatitude céleste, afin qu'il ait une noble et
digne victoire.

Amen

On l'appelait Pierre, roi de Jérusalem et
de Chypre, et moi, Guillaume de Machaut,
qui ne supporte ni l'excès de froid ni l'excès
de chaleur ; vous trouverez nos deux noms,
si vous les cherchez avec attention, dans ces
vers écrits en grosses lettres ; il faut ôter
mar et ajouter *h*, ainsi vous pourrez les
trouver facilement, en les cherchant avec
attention ; et voici le contenu de ces vers :

« **Adieu, ma vraie dame chère !**
Je garde pour un temps meilleur
Votre honneur que j'aime sincèrement ! »

Ici se termine *La Prise d'Alexandrie.*

VARIANTES ET LECONS REJETEES

Nous donnons ici les leçons rejetées de *A*, suivies de l'indication des manuscrits qui ont servi à la correction, ainsi que les variantes des témoins de contrôle, retenant les leçons importantes qui ont servi dans une certaine mesure à justifier le classement des manuscrits et qui montrent les différences de sens prêtées au texte.

Nous signalons donc :

- toutes les variantes de sens ;
- les variantes orthographiques qui pourraient aider à établir des filiations vis-à-vis des textes-sources ;
- toutes les variantes susceptibles d'influencer le compte des syllabes dans les vers ;
- les tendances vers la modernisation de la langue, par exemple, les différentes formes des démonstratifs et de possessifs, les changements de genre pour certains noms, les doubles formes d'un verbe, d'un nom.

Nous ne donnons pas certaines leçons aberrantes et peu importantes, et qui dérivent sans doute d'une erreur du copiste ; nous ne signalons pas en général les variantes de la grammaire telles que :

- présence ou absence du pronom personnel sujet, sauf au début de la phrase ;
- alternance de *li* et *y* ;
- omission des pronoms personnels indirects et du pronom *en* ;
- alternance des formes comme *l'on*, *on*, *l'en* ;
- présence ou absence de *il* et *y/i* avec *a* et de *il* avec un verbe impersonnel ;
- présence ou absence de *ce* (neutre) devant *est* ;
- présence ou absence de l'article, défini ou indéfini, et leur alternance ;
- alternance de l'article défini et d'un possessif ;
- variation des prépositions, notamment de *a* et *en* (*au*, *ou* et *en*), *sus* et *seur*, etc.
- variations de singulier et de pluriel (*cest bien*, *ces biens*) ;
- présence, absence, alternance de *ainsi*, *aussi*, *si*, et des conjonctions de coordination *et*, *ne*, *ou* et *si* ;
- ordre des mots, par exemple une série de coordonnées *jour et nuit/nuit et jour...*¹⁸⁷

Pour les noms propres, nous donnons dans l'**Index des noms propres** les variantes orthographiques.

De plus, *G* est détérioré : sur presque chaque feuillet, au recto, le premier vers, et parfois même le deuxième, s'est effacé ; nous ne l'indiquerons pas ci-dessous.

¹⁸⁷ *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, publ. par l'Ecole nationale des chartes, groupe de recherches "La civilisation de l'écrit au moyen âge", Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques : Ecole nationale des chartes, 2001-2002.

BE le livre de *manque* ; *GV* Ci commence le livre de la prise d'Alixandre *manque* – **1** *G* amerent *au lieu de* amoient – **2** *E* se prennoient *G* se jouerent *au lieu de* se jouoient – **5** *G* clere *au lieu de* belle – **24** *G* doub *au lieu de* doubt – **30** *G* meschie *au lieu de* peschie – **33** *BE* ert *au lieu de* est – **43** *E* mais *au lieu de* mars – **57** *E* sen *V* san *au lieu de* scens – **64** *EV* rectorer *au lieu de* restorer – **68** *AE* mais *BGV* mars – **70** *E* qu'il *V* qu'ele *au lieu de* qu'el – **74** *E* conjorcion *au lieu de* conjunction – **91** *E* princesse *au lieu de* prestresse – **95** *V* veniz ? *au lieu de* leurs – **96** *E* les *au lieu de* la – **100** *E* donnasses *au lieu de* donnassent – **109** *B* palla *au lieu de* parla – **110** *E* haultement *au lieu de* honnestement – **113** *B* die cilx *au lieu de* dist cils – **125** *vers* manquant dans *E* – **entre 126 et 127** *vers* ajouté dans *E* ou que il se gouvernera – **131** *G* l'an *au lieu de* l'annee – **150** *BV* jusques a *au lieu de* jusque a – **153** *B* prenent *EV* preirent *au lieu de* prierent – **157** *E* minerve et deesse maistresse – **188** *E* batailler *au lieu de* batillier – **195** *E* un temps *au lieu de* vulcans – **213** *G* armes achylles *au lieu de* armes dachylles – **216** *E* comment *au lieu de* contre – **225** *V* quelx *au lieu de* quels – **235** *B* veci *au lieu de* vez ci – **246** *E* qu'ai *au lieu de* qu'aim – **250** *G* ces vers – **264** *V* exemps *au lieu de* exens – **275** *E* douleur *au lieu de* honnour – **281** *BEV* temps *au lieu de* tans – **292** *V* folx *au lieu de* fos – **294** *V* parron *au lieu de* perron – **299** *E* au *au lieu de* le – **315** *BEGV* li *au lieu de* le – **323** *A* une *BEGV* mie – **325** *E* avec mars *au lieu de* onques mais – **328** *V* comment *au lieu de* comme – **341** *V* touz dis *au lieu de* toudis – **347** *E* en eschiet *au lieu de* en chiet – **348** *V* mil *au lieu de* .iiii. – **354** *BEGV* leurs ames – **361** *E* assis *au lieu de* assise – **362** *G* separe *au lieu de* espure – **365** *E* doy *au lieu de* doit – **378** *G* passage *au lieu de* voyage – **383** *E* premier trop *manque* – **388** *BE* te *manque* – **389** *E* se *manque* – **395** *BE* s'il *au lieu de* si – **411** *E* bubette *au lieu de* brulette – **415** *V* loyalment *au lieu de* lealment – **417** *E* qu'au grant *au lieu de* au grant ; *G* le *au lieu de* la – **419** *G* dui *au lieu de* .ii. ; *BV* tr. ce tens. *EG* tr. si tens. – **423** *E* s'armes *au lieu de* s'arment – **433** *E* la *au lieu de* sa – **439** *BE* puet *manque* ; *V* trop bien signifier doyt foy – **445** *V* apostle *au lieu de* apostre – **449** *G* combla *au lieu de* embla – **459** *E* notre *au lieu de* une – **461-462** *vers* manquants dans *G* – **462** *E* senté *au lieu de* seurté – **465** *V* champs *au lieu de* chans – **478** *BEGV* est belle chose et – **479** *BEV* grans *au lieu de* haus ; *G* homs provinces *au lieu de* haus princes – **480** *AE* gloire et acquiert *BGV* gloire en acquiert – **485** *BEV* bon *manque* – **486** *E* t'en *manque* – **499** *E* a ce *au lieu de* se – **500** *V* champs *au lieu de* chams – **501** *V* veult *au lieu de* vuet – **522** *V* vouldroient *au lieu de* vorroient – **525** *V* yaus *au lieu de* eaus – **529** *E* la liance *au lieu de* l'aliance – **531** *G* et se part *au lieu de* si parti – **535** *G* vesta *au lieu de* ne say – **536** *BE* vela *au lieu de* vez la – **541** *E* aler *au lieu de* alez – **544** *E* lui *manque* – **547** *BEG* suivent *au lieu de* suïrent – **548** *E* prirent *G* preinrent *au lieu de*

preirent – **552** *V entent au lieu de enten* – **553** *BEGV yes au lieu de es ; BEGV je au lieu de et* – **556** *B fay au lieu de feray* – **561** *G vais au lieu de vas* – **565** *E tresgrande au lieu de tresgrant* – **568** *B l’ali au lieu de l’aller* – **572** *E emprison au lieu de en prison* – **586** *EV en yvra au lieu de enivra* – **602** *E doit au lieu de deust* – **605** *E sceü au lieu de treü* – **606** *E ce qui au lieu de qui* – **612** *E fait au lieu de fist* – **618** *BEGV empeschemens* – **624** *E de au lieu de la* – **631** *BEGV court au lieu de courc* – **632** *EV le brief et le court au lieu de brief et court* – **Entre 676 et 677** *vers ajouté dans E ne fu faitte si grant porchace* – **678** *vers manquant dans E* – **680** *E mainte enuie au lieu de maint anui ; V anuit au lieu de anui* – **684** *E anglois au lieu de angles* – **686** *EV sui au lieu de suis* – **702** *G ses au lieu de tels* – **704** *vers manquant dans E ; V yaus au lieu de eaus* – **705** *EV coulpe au lieu de coupe* – **712** *E rassordre G labSORRE au lieu de rassorre* – **726** *G bien a au lieu de a bien* – **727** *E treuve au lieu de trouva* – **733** *E avecques au lieu de onques* – **743** *V rencommencier au lieu de recommencier* – **747** *E bien au lieu de en* – **757** *G l’amour au lieu de la mort* – **760** *vers remplacé dans E par sicomme je le tiens et croy* – **780** *E n’est au lieu de n’ot* – **785** *V sui au lieu de fu* – **809** *E est au lieu de ot* – **814** *V fut au lieu de fu* – **816** *EGV requeroit au lieu de requisit ; G tous manque* – **817** *BEGV feissent* – **826** *V povoit au lieu de pooit* – **831** *E me manque* – **838** *EV veult au lieu de vuet ; G qu’il ne au lieu de qui le* – **852** *V de au lieu de et* – **857** *B poin V poing au lieu de pong ; V escu au lieu de escut* – **861** *E leurs au lieu de lons* – **865** *V tous dis au lieu de toudis* – **866** *B sa au lieu de si* – **867** *ABV sous E soubz G sus* – **876** *E frain au lieu de freinc* – **881** *G de au lieu de et* – **896** *G moustra au lieu de monstroït* – **900** *BEV on manque* – **902** *AV et buvant EGB en buvant* – **927** *EV v. promez e. G v. promet e.* – **929** *V avec au lieu de aveques* – **942** *V la ou au lieu de ou ; EV veult au lieu de vuet* – **959** *E vouler au lieu de volez* – **964** *V car au lieu de qu’* – **969** *G harnas au lieu de harnes* – **970** *E celler au lieu de celle* – **972** *BEV moult au lieu de tant* – **990** *V qui au lieu de nul* – **996** *BGEV ne quil poise* – **1001** *E empais au lieu de en pais* – **1010** *EV sa dame belle au lieu de s’amie belle* – **1029** *vers manquant dans E* – **entre 1030 et 1031** *vers ajouté dans E et de s’en vengier ententis* – **1036** *G aus au lieu de es* – **1038** *V jusques au lieu de jusque* – **1040** *E pas au lieu de mie* – **1045** *V je vis au lieu de je vi* – **1049** *BEV un roy au lieu de signeur* – **1050** *E en au lieu de et* – **1055** *G fieus au lieu de fils* – **1061** *E paine au lieu de prague* – **1064** *vers manquant dans E* – **1065** *E cointier au lieu de acointier* – **entre 1065 et 1066** *vers ajouté dans E et son fait li dire et conter* – **1070** *BEGV voyage au lieu de passage* – **1077** *G qu’ manque* – **1088** *A vers BEGV envers* – **1090** *BEV journee au lieu de adjournee* – **1102** *BEV vostre au lieu de vo* – **1115** *BEGV honoures au lieu de aourez* – **1118** *BEV rapassé G trespasse au lieu de rapaisié* – **1121** *E hostel au lieu de chastel* – **1122** *G grant riche au lieu de sus roche* – **1128** *A gart le corps*

BEGV gart les corps – **1145** *V* tous les *au lieu de* tous – **1146** *A* diron *BEGV* diray – **1147** *E* nitovons ? *au lieu de* micanons – **1148** *V* rubelles *au lieu de* rubebes – **1149** *E* moneches *au lieu de* moraches – **1151** *V* symbales *au lieu de* cymbales ; *G* cuitoles *au lieu de* citoles – **1153** *V.x.* *au lieu de* .xx. – **1163** *EV* elles *au lieu de* eles – **1164** *A* instrumes *BEGV* instrumens – **1165** *B* bles *EV* blef *au lieu de* ble – **1166** *E* eschiquier *G* eschaqueil *au lieu de* eschaquier – **1183** *BE* alerent *au lieu de* aloient – **1194** *EV* le *au lieu de* de – **1199** *A* retreire *BEV* retrairent *G* retrairent – **1219** *BEGV* peinne et moult – **1229** *E* sire *au lieu de* si se – **1240** *E* ce manque – **1243** *V* a manque – **1247** *V* essoingne *au lieu de* essoinne – **1256** *E* ensoingne *G* en songne *V* en soingne *au lieu de* ensongne – **1260** *E* d'autre *au lieu de* dance – **1263** *BEV* li *au lieu de* le – **1264** *E* donne *au lieu de* donnee – **1283** *E* et *au lieu de* de – **1300** *E* vourra *au lieu de* vorra – **1304** *E* moy *au lieu de* coy – **1306** *B* sur *au lieu de* sont ; *V* fin *au lieu de* si – **1322** *BV* l'ost *au lieu de* l'ont – **1333** *V* promis *au lieu de* promist – **1337** *AE* qu'il *BGV* qui ; *E* y manque – **1347** *E* il dirent en leur ord. – **1364** *V* dames *au lieu de* armes – **1365** *B* grans *au lieu de* grant – **1376** *BEGV* en *au lieu de* ens – **1384** *E* rimeray *au lieu de* rimeray – **1385** *A* autremet *BEGV* autrement – **1393** *E* sanz *au lieu de* scens – **1395** *A* je nom nomme son *BEGV* je nomme son – **1398** *E* l'onneur de dieu *au lieu de* l'onneur dieu – **1410** *V* gelees *au lieu de* jalees – **1411** *A* sus la noe *BEV* sus la denoe *G* la doe – **1423** *G* savoie – **1450** *GV* doubtast *au lieu de* doubtoit – **1452** *V* verroit *au lieu de* vorroit – **1455** *E* le *au lieu de* les – **1474** *vers* *manquant* dans *ABV*, *vers* *remplacé* dans *E* par plus gracieuse ne plus belle, *G* dont chascuns forment se merveille – **1475** *vers* *répété* deux fois et *barré* dans *G* – **1482** *EB* les *au lieu de* le – **1485** *G* tournoya *au lieu de* tournya – **1487** *V* fust *au lieu de* fu – **1515** *E* est *au lieu de* ait – **1518** *EG* roeste *au lieu de* roste – **1525** *AB* le caire et *G* le taure et *EV* le carme/tarme et – **1526** *BEGV* compassa *au lieu de* trespasa – **1527** *G* et *au lieu de* par – **1536** *V* soxante *au lieu de* sexante – **1537** *V* onziesme *au lieu de* onsime – **1544** *ajouté* en marge dans *A* .vi. *BG* de .xi. mille – **1550** *E* compaignierent *BGV* le compaignierent *au lieu de* l'acompaignierent – **1559** *A* refusient *BEGV* refusoient – **1560** *E* ma vie *au lieu de* navie – **1571** *E* vestuz *au lieu de* vestis – **1581** *V* avecques *au lieu de* avec – **1589** *V* le *au lieu de* li – **1593** *E* tres grande *au lieu de* tresgrant – **1609** *G* le mois *au lieu de* en mois – **1620** *E* triumphe *manque* – **1621** *G* exauciee *au lieu de* exaucie – **1622** *GV* prisee *au lieu de* prisie – **1628** *E* entierement *au lieu de* entrent – **1638-1640** *E* Et je aussi fort m'en merveille / que je ne dor onques ne veil / qu'a y muser ne me merveil – **1641** *B* ne *manque* – **1651** *BEGV* veingne *au lieu de* voise – **1660** *V* mengut *au lieu de* mengue – **1670** *E* me *au lieu de* li – **1676** *A* tous li *BEGV* tous cas li – **1687** *EGV* si *au lieu de* se – **1717** *EV* tres grans *au lieu de* tresgrant – **1718** *EV* pavais *au lieu de* pavaus – **1723** *V* a *au lieu de* et – **1726** *E* buefcuit *au lieu de* becuit – **1735** *E* porroit

au lieu de porront – **1742** *G* soit *au lieu de ou* – **1779** *G* fois *au lieu de vois* – **1784** *BEGV*
qu'il au lieu de qui – **1791** *E* messages *au lieu de messagier* – **1794** *BEGV* ne *au lieu de nen* –
1804 *A* pannos *BEGV* pannons – **1813** *E* firent plains leur – **1816** *BEG* les *au lieu de le* – **1820**
E de au lieu de que – **1826** *E* passer *au lieu de penser* – **1837** *V* sot *au lieu de sceut* – **1839** *A*
ein *BEGV* eins – **1846** *ABGV* ce *E* ceulz – **1850** *B* la *au lieu de les* – **1862** *BEGV* ne *au lieu de*
ni – **1863** *BEV* chastiau *au lieu de chastel* – **1867** *V* volra *au lieu de vorra* – **1868** *V* avecques
au lieu de avec – **1871** *G* de grant *au lieu de de tresgrant* – **1875** *E* quoques *au lieu de coques*
– **1877** vers remplacé dans *E par* et quaraques longues et lees – **1879** *B* ossy *au lieu de et* ; *E*
huissies *au lieu de huissiers* – **1880** *E* courcies *au lieu de courciers* – **1885** *E* trouble *au lieu*
de tourble ; *E* et la fait – **1889** *E* et de toutes – **1899** *E* y manque ; *E* leurs *au lieu de leur* –
1900 *BEGV* li *au lieu de leur* – **1910** *E* perisceuz *G* pareceus *au lieu de prisceus* – **1915** *A* g.
do p. *BEGV* g. de p. – **1920** *E* deffendirent *au lieu de deffent* – **1931** *G* resp. tuit qu'il – **1933**
V volra *au lieu de vorra* – **1941** *E* il le leur peut – **1949** *E* avirons a voiles *au lieu de avirons et*
voiles – **1950** *B* raprendre *au lieu de requeudre* – **1951** *E* drecier *au lieu de trecier* – **1956** *E* de
au lieu de d'a – **1959** *G* dou manque – **1965** *EV* chambellein *au lieu de chambrelain* – **1996** *G*
vous *au lieu de voir* – **1998** *EG* alix. et long. – **2005** *EB* grande *au lieu de grant* – **2017** *A*
chevaus *BEGV* chevriaus – **2041** *E* faictes *au lieu de faciez* – **2048** *V* forteresse *au lieu de*
fortresce – **2060** *AV* soit *BEG* soient – **2077-2078** vers manquants dans *G* – **2078** *BEV* au *au*
lieu de le – **2090** *A* xviii *BEGV* xxviii – **2102** *E* la *au lieu de li* – **2105** *V* ensuiant *au lieu de*
ensievant – **2110** *E* garres *au lieu de gueres* – **2113** *E* toute *au lieu de tout* ; *EG* la *au lieu de le*
– **2114** *E* vouldra *V* volra *au lieu de vorra* – **2115** *E* commende *au lieu de commanda* – **2116**
EGV suive et *au lieu de sieve a* – **2133** *E* les *au lieu de li* – **2144** *E* est *au lieu de et* – **2155** *E*
desconfiroit *au lieu de desconfira* – **2159** *BV* cantite *au lieu de cantique* – **2182** *V* l'orrez *au*
lieu de l'oirez – **2184** *E* loing *au lieu de long* – **2191** *E* sanz descendre *au lieu de alixandre* –
2201 *E* quil eust *au lieu de queussent* ; *GV* eust *au lieu de eussent* ; *V* beu *au lieu de but* –
2206 *BEV* s'en *au lieu de en* – **2209** *B* le *au lieu de les* – **2226** *V* loing *au lieu de long* – **2227**
BEGV au *au lieu de a* – **2228** *B* prenre *au lieu de penre* ; vers remplacé dans *E par* pour faire
la cleu et barre – **2239** *E* .ii. a .ii. *au lieu de .ii. et .ii.* – **2241** *BE* estoient *au lieu de estoit* ; *EV*
jusques au *au lieu de jusqu'au* – **2244** *G* quoie et plate *au lieu de la trop plate* – **2248** *E* on *au*
lieu de homs – **2250** *V* voloient *au lieu de volent* – **2251** *E* nous *au lieu de nos* – **2258** *E* qui
au lieu de que – **2266** *B* lons endrois *EV* lons et adroiz *au lieu de en tous endroit* – **2268** *G*
tout quanqu'il *au lieu de tout ce qu'il* – **2270** *G* lupars *au lieu de liepars* – **2275** *A* si qui que
BEGV si que ; *E* cilz *au lieu de si* – **2276** *BEG* heu *au lieu de bon* – **2311** *V* dommage *au lieu*
de damage – **2329** *BE* au *au lieu de le* – **2343** *E* espartise *au lieu de apertise* – **2364** *BE* de

coste au lieu de d'encoste – **2366** *BE dieux au lieu de dist* – **2367** *BEV venus y estes* – **2368** *V courons au lieu de couron* – **2387** *E taille au lieu de taillant* – **2389** *G qu'il au lieu de n'il* – **2397** *G devant au lieu de dales* – **2398** *BEG et au lieu de en ; V erroy au lieu de arroy* – **2409** *E encor au lieu de entour* – **2413** *E avoit au lieu de amoit* – **2414** *BEV sanz doubtance au lieu de de provence* – **2419** *E si au lieu de ses* – **2423** *G veut au lieu de vont* – **2435** *BEV me au lieu de moy* – **2436** *vers remplacé dans E par ne faingnoient de traire ensemble* – **2445** *E voit au lieu de vit* – **2458** *EGV y au lieu de le* – **2474** *V on manque* – **2477** *E hors au lieu de mors* – **2491** *E prinrent V prendrent au lieu de prenent* – **2506** *B lors au lieu de leurs* – **2512** *E regne au lieu de resne* – **2525** *G occirent au lieu de ocire* – **2534** *BEGV sus au lieu de jus* – **2545** *V mistrent au lieu de mirent* – **2552** *V loing au lieu de long* – **2565** *BEV a au lieu de qu'a* – **2586** *A saiettes garros BEGV saiettes et garros* – **2590** *E brave au lieu de biaux* – **2598** *V merveilles au lieu de merveille* – **2600** *A l'aries BEGV l'ariens* – **2603** *G la au lieu de li* – **2608** *V tous au lieu de tuit* – **2610** *E murmurent au lieu de murmuroit* – **2624** *A serait BEGV servir* – **2630** *E deuxième sans manque* – **2644** *EV tout affait G tout de fait au lieu de tout a fait* – **2650** *E veez si cler.* – **2663** *E hault au lieu de haus* – **2665** *G garnie au lieu de garnies* – **2683** *V forteresse au lieu de fortresce* – **2687** *E puent au lieu de puelent* – **2694** *G aillissiez E essillir au lieu de essillier* – **2699** *E ourent au lieu de oyrent* – **2719** *B dams au lieu de dens* – **2727** *AB seigneur EGV seigneurs* – **2736** *E quenqu'il V quoiq'au lieu de que qu'il* – **2758** *G que au lieu de qua* – **2759** *V on sost au lieu de on sceust* – **2766** *EV chambellan au lieu de chambrelain* – **2768** *EV peril au lieu de prison* – **2776** *E vouldroit V vouldroit au lieu de vorroit* – **2779** *EG veoir le povez au lieu de venir la poez ; EGV clerement au lieu de outrement* – **2781** *AV de douanne BEG de l'audouanne* – **2792** *E p. moult not.* – **2814** *E aplouvierent au lieu de aplouvoient* – **2815** *V gerros au lieu de garros ; E espinguales au lieu de espringales* – **2836** *vers remplacé dans E par de morz de navrez d'afolez* – **2855** *AGV l'assaillir BE l'assault ; E qu'il se venteroit au lieu de qui s'avanceroit* – **2863** *vers remplacé dans E par quant au roy parloit se me semble* – **2872** *A guitoient BEGV gaitoient* – **2874** *BEGV venist au lieu de vosist* – **2875** *G einsois au lieu de aussi* – **2894** *E trait manque* – **2911** *G prise au lieu de pris* – **2914** *A vieill BV vieille EG vieille ; AG serre B serree EV secree* – **2947** *G fu au lieu de fust* – **2952** *E contre au lieu de toute* – **2954** *A s'en fuioient BEG les suivoient V les fuioient* – **2969** *EV ceulz au lieu de seuls* – **2971** *E du au lieu de le* – **2978** *G salemon au lieu de pharaon* – **2989** *EBV doit tenir au lieu de droit tenist* – **2991** *E conquerre au lieu de dou quaire* – **2994** *BEG une guie V une guye* – **3002** *E criblee au lieu de appellee* – **3024** *AEV tui GB tuit* – **3026** *G serons au lieu de seront* – **3030** *E nostre au lieu de no* – **3031** *A au BEGV en* – **3042** *BEGV chevauchons au lieu de cheminons* – **3043** *EB et manque* – **3046** *vers remplacé*

dans E par et avons espoir quil nous aide – 3067 E chevauchoit au lieu de chevauche – 3101 AB et quant la EGV et que la – 3118 B ost au lieu de ot – 3123 V fuissent au lieu de fussent ; E busciez au lieu de haitiez – 3125 G lasset au lieu de lasse – 3152 E les au lieu de le ; B convient au lieu de convint – 3169 G nous au lieu de eaus – 3179 E ne manque – 3182 E porte a pommee ? au lieu de porte nommee – 3187 E repose de nature au lieu de repos que nature – 3188 BEV tel au lieu de tele – 3193 G ne il au lieu de na riens – 3194 EB qu’a au lieu de que – 3217 E si au lieu de la – 3222 B tout au lieu de toute – 3236 E en au lieu de li – 3237 BE pres au lieu de prest – 3241 A ca .l. BEGV car .l. – 3247 E lyens au lieu de laiens ; G s’estoient au lieu de estoient – 3248 V a au lieu de n’a – 3264 BEGV nulz au lieu de n’uns – 3268 E couvient au lieu de couvint – 3269 BEV se manque – 3280 vers manquant dans BV ; vers remplacé dans E par fort seroit de eulz contraitier – 3281 BGV estrangers au lieu de estranges – 3285 E a au lieu de sans – 3286 E tout manque – 3288 E varlet au lieu de vallet – 3292 B le au lieu de la – 3304 E dy au lieu de doy – 3307 E il au lieu de li – 3309 B sain au lieu de st – 3317 G l’avons au lieu de avons – 3318 A pa BEGV par – 3334 V enterroient au lieu de entroient – 3340 E scians au lieu de saiens – 3351 BEV seriez au lieu de seriens – 3354 E conte V contre au lieu de encontre – 3357 V prendroit au lieu de penroit – 3358 EV resençon au lieu de besençon – 3360 BE doubt au lieu de doubte – 3361 EG regardons au lieu de resgardez – 3363 E seront au lieu de serons – 3366 G il en est au lieu de il est – 3382 B aler au lieu de raler – 3398 E moy au lieu de quoy – 3406 BEV se deffent au lieu de deffent – 3409 BEV contre au lieu de encontre – 3412 BE le au lieu de l’a – 3419 BE forte au lieu de fort – 3422 E espingales au lieu de espringales – 3425 G sont manque – 3426 BE elle au lieu de elles – 3427 A leurs verges s effacés – 3436 E syans au lieu de saiens – 3438 A .vii. .viii. BEGV vii ou viii – 3442 E senvoieron au lieu de senvoierons – 3443 V convenra au lieu de convienra – 3444 EV soudan au lieu de soudant – 3445 E nayons au lieu de naiens – 3451 V veront au lieu de venront – 3454 B partirons au lieu de departirons – 3473 E devoit V devoit au lieu de deveroit – 3477 E tuit cil qui au lieu de tuit qui ci – 3483 E vourra au lieu de vorra – 3486 B malgracieuse au lieu de mau gracieuse – 3489 V receit au lieu de recet – 3491 BEVG quar au lieu de que – 3493 BV avec ce tout E avec ce au lieu de avec tout – 3504 GV estrangers au lieu de estranges – 3506 G la au lieu de le – 3510 BV n’il est E s’il nest au lieu de n’est – 3514 BEGV mas au lieu de las – 3526 E peuent au lieu de puelent – 3528 EV si au lieu de s’il ; V loier au lieu de louier – 3529 V si bien au lieu de bien – 3532 vers remplacé dans E par plus ny ferons a un mot court – 3534 E scians G saians au lieu de seans – 3553 G le au lieu de les – 3565 E entrent au lieu de entroient – 3568 EV contre au lieu de encontre – 3571 EBV retourna – 3574 V triste au lieu de triste – 3577 V fuist au lieu de fust – 3580 A

ne le saroit *BEGV* ne vous saroit – **3582** *E* y es au lieu de yes – **3588** *BE* cognu au lieu de congnut – **3594** *ABG* vir *EV* veoir – **3598** *E* voulrent au lieu de vorrent – **3603** *A* qua *BEGV* quar – **3611** *G* dressa au lieu de adressa – **3616** *E* se tourne et trestourne au lieu de se trestourne et bestourne – **3618** *BEGV* sa au lieu de ci – **3627** *G* cuidierent au lieu de cuidoient – **3630** *G* et si seurement – **3632** *G* cite nimesson au lieu de cite de nimesson – **3641** *BEV* hostes au lieu de hostelx ; *G* habregierent au lieu de hesbergierent – **3644** *EV* li roys au lieu de le roy – **3650** *B* fay au lieu de fais – **3651** *G* departisse au lieu de departissent – **3656** *V* draps au lieu de dras – **3670** *E* brefment au lieu de bremont ; *G* a a nom au lieu de a nom – **3672** *A* dormons manque *BEGV* nous dormons et – **3682** *V* ordonnez au lieu de ordonnerez – **3686** *EV* ressongnerez au lieu de ressongniez – **3698** *G* si au lieu de je – **3704** *G* conviens au lieu de convient – **3706** *E* nesloingne *G* neslongne au lieu de ne alongne – **3715** *E* departy au lieu de parti – **3723** *G* souffla au lieu de s'enfla – **3734** *E* elle au lieu de il – **3736** *G* si li faut jhesu reclamer – **3741** *EV* vague au lieu de vogue – **3753** *G* la au lieu de sa – **3761** *G* brement au lieu de bremont – **3762** *G* et ament au lieu de il a mont ; *E* moult au lieu de mont – **3764** *AB* porriens *E* porrez *GV* porries – **3770** *EV* que manque ; *A* pour pour *BEGV* pour – **3781** *EV* capitain au lieu de capitaine – **3790** *B* pres au lieu de prest – **3796** *G* raison au lieu de cause – **3800** *E* commande au lieu de commanda – **3807** *BEV* les sarrazins au lieu de li sarrasin – **3811** *E* furent batu et en terre – **3817** *E* li au lieu de le – **3820** *G* bons au lieu de tous – **3821** *EV* soudan au lieu de soudant – **3822** *G* mars au lieu de mais – **3824** *E* viennent au lieu de vinrent – **3833** *G* avoir leur deliv. – **3867** *E* temps Pompee au lieu de temps de pompee – **3872** *E* mouru au lieu de mourut – **3882** *EV* serons au lieu de seron – **3889** *E* mot et mot au lieu de mot a mot – **3891** *E* vos au lieu de vo ; *E* gage au lieu de cage – **3892** *V* perpetuel au lieu de parpetuel – **3894** *G* comptant au lieu de contant – **3903** *V* sot au lieu de sceut – **3935** *E* d'aucuns au lieu de d'aucunes – **3939** *BEV* bons manque ; *BEV* les a oy au lieu de les oy – **3959** *E* certains au lieu de certain – **3963** *G* menez au lieu de prenez – **3965** *V* et au lieu de se – **3968** *BEV* et au lieu de se – **3978** vers manquant dans *B* avec li vans en pou ajouté en marge ; vers remplacé dans *E* par aussy comme seust fait la foudre – **3998** vers remplacé dans *E* par et sains et saulz nous ramanra – **4001** *BEV* tiens au lieu de tien – **4003** *A* paidier *BEGV* plaisier ; *BEV* sont au lieu de ont – **4006** *EV* vinrent au lieu de venirent – **4011** *G* plein saut au lieu de prinsaut – **4018** *G* fox au lieu de fols – **4039** *EV* fu au lieu de fust – **4042** *B* vuelte *E* veult au lieu de vuelent – **4049** *AB* traitiez *EGV* traitier – **4053** *V* vauroie au lieu de vorroie – **4057** *A* entendre *BEGV* entendirent – **4073** *V* comme au lieu de com – **4074** *E* emprise au lieu de empire – **4077** *E* touz au lieu de que – **4126** *V* si manque – **4142** *E* fiction au lieu de finction – **4162** *V* en menrons au lieu de menrons – **4170** *G* li roys au lieu de li

roy ; *E* respondi et je – **4171** *V* ottroia *au lieu de* ottria – **4172** *V* festoia *au lieu de* festia – **4175** *E* s’esmerveilloient *au lieu de* se mervilloient – **4180** *G* sa chancelerie – **4187** *EV* heritage *au lieu de* hiretage – **4194** *G* y prometerons *V* mettrons *au lieu de* metterons – **4199** *E* main *au lieu de* non – **4202** *E* s’irez *au lieu de* si irez – **4212** *E* buef *au lieu de* beccuit – **4213** *G* leurs galees *au lieu de* leur galee – **4214** *EV* jusques *au lieu de* jusqu’au – **4215** *E* en mer *au lieu de* es nes – **4216** *BEGV* avec – **4217** *E* vague *au lieu de* vogue – **4219** *G* ot *au lieu de* a – **4237** *E* il *au lieu de* li – **4263** *BE* au dieu *au lieu de* a dieu – **4282** *A* partir [~~devoit~~] voloit – **4288** *E* cilz *au lieu de* li – **4295** *V* navie *au lieu de* navige – **4297** *V* trop manque ; *E* quatre *au lieu de* qu’autre – **4300** *B* quonques mais ne ; *G* fist le pareil – **4302** *EGV* gentilz rois *au lieu de* gentil roy – **4314** *BEV* comment *au lieu de* comme – **4316** *A* en tels anuis en tels peris *BEGV* en tels perilz en telz annuis – **4322** *E* ne le *V* ne *au lieu de* nel – **4323** *BEV* de *au lieu de* dou – **4325** *A* plugie *BEGV* plongie – **4326** *EGV* navie *au lieu de* maisnie *B* maisnie barré suivi de navie – **4328** *EV* roys *au lieu de* roy – **4329** *E* ce manque – **4338** *E* garis *au lieu de* taris – **4344** *EV* temps *au lieu de* tans – **4346** *E* santee *au lieu de* sante – **4349** *B* enforciement *au lieu de* efforciement – **4350** *V* scei *au lieu de* say – **4355** *BE* roys *au lieu de* roy – **4365** *BEV* ses *au lieu de* ces – **4375** *E* conseulz *au lieu de* consaus – **4379** *ABEV* toute *G* tout – **4381** *V* que manque ; *G* foy *au lieu de* loy – **4382** *V* devers *au lieu de* vers – **4385** *G* hostel *au lieu de* hoste – **4389** *EV* uns clercs *au lieu de* un cleric – **4401** *G* amiraut *au lieu de* amiral – **4405** *A* sarrains *BEGV* sarrasins ; *V* prins *au lieu de* pris – **4406** *V* aprins *au lieu de* appris – **4411** *E* cil *au lieu de* s’il – **4422** *G* la *au lieu de* leur – **4450** *G* raisons *au lieu de* raison – **4459** *E* li grans caramans *au lieu de* le grant Caraman – **4462** *V* treuve *au lieu de* trueve – **4472** *V* parcut *au lieu de* percut – **4481** *BEV* tres bon *au lieu de* tresbonne – **4497** *E* si est ou *au lieu de* siet en – **4504** *E* roite *V* roiste *au lieu de* rote – **4506** *E* roites *V* roistes *au lieu de* rostes ; *E* paulees *G* pelees *V* parlees *au lieu de* po lees – **4512** *G* destruite et a terre abatue – **4523** *E* gittoient *au lieu de* getoient – **4536** *E* cun *au lieu de* com – **4546** vers remplacé dans *E* par ses gens pour envoier de la – **4560** *A* son compaignie *BEGV* sa compaignie – **4564** *A* aiment *BEGV* aime – **4570** *V* scei *au lieu de* say – **4601** *BEV* je vous conte – **4609** *E* sui *au lieu de* suis – **4615** vers manquant dans *E* – **4616** *V* que d’estre *au lieu de* qu’estre – **entre 4616 et 4617** vers ajouté dans *E* ne vult estre en nulle guerre – **4618** *E* duche *V* duchie *au lieu de* duchee – **4633** *G* et non enf. – **4636** *A* marin *BEGV* martin – **4638** *ABGV* houe *E* joue – **4640** *B* elle *au lieu de* elles – **4653** *G* pierre de gronille *au lieu de* gresille – **4666** *E* pour le mielx *au lieu de* pour des mieus – **4673** *G* tous *au lieu de* sont – **4674** *E* l’evesque *au lieu de* l’eveschie – **4680** *V* beubant *au lieu de* bobant – **4696** *GV* fay *au lieu de* fais – **4700** *E* ot *au lieu de* a – **4716** *A* capta *BEGV* captal – **4731** *A* la queville *BEGV* baqueville – **entre 4737-4738** *E*

signeur de vimes en vimeu / comme sage vaillant et preu *ajoutés en marge dans B* – **4739 AB** main *EGV* mains – **4742 V** sixte *au lieu de siste* – **4745 BV** estoient – **4775 V** scei *au lieu de say* – **4777 V** les *au lieu de es* ; *V je vous conte* – **4779 EV** qui estoient *au lieu de estoient* – **4786 V** vindrent *au lieu de vinrent* – **4816 GV** veoient *au lieu de veirent* – **4819 E** li princes *au lieu de le prince* – **4822 B** vuelte *V vueult au lieu de volt* – **4831 V** courut *au lieu de couri* – **4835 E** par my le pie *au lieu de en la main* – **4838-4839** *vers manquants dans E* – **4840 G** comme *au lieu de uns* – **4841 BEGV** se *au lieu de le* – **4850 A** retreire *BEGV* retreirent – **4856 G** messages *au lieu de messires* – **4860 E** chev. et d’esc. – **4868 G** aveingne *au lieu de veigne* – **4876 B** raisons *au lieu de raison* – **4878 BE** pute *au lieu de put* – **4880 G** qui *au lieu de si* – **4902 E** amour *au lieu de avis* – **4904 BEV** nous *au lieu de vous* – **4905 V** subtilz *au lieu de soutils* – **4906** *vers remplacé dans E par darmes et sy est ententis* – **4911 B** toutes terres *au lieu de toute terre* – **4912 BEGV** pour la *au lieu de de sa* – **4914 G** entour moy *au lieu de encore n’oy* – **4916 BEV** attendre *au lieu de entendre* – **4927 BE** en *au lieu de es* – **4929 A** que ch. *BG* qu’en ch. *E* qu’au ch. *V* qu’ou ch. ; *V tous manque* – **4932 A** aterent *BEGV* alerent – **4939 BEV** leur *au lieu de le* – **4948 G** sacoise *au lieu de se coise* – **4949 BE** ce que ce *V* ce que *au lieu de que ce* – **4952 V** nully *au lieu de nelui* – **4953 GV** sus la tour – **4965 G** turc *au lieu de tuit* ; *A soffreent BGV* s’effreent *E* s’effirent – **4966 E** s’armerent *au lieu de s’arment* – **4967 G** sonnent *au lieu de sonnerent* ; *G* tr. et naq. – **4977 AB** vaus *EVG* vault – **4980 A** pace *BEGV* place – **4985 G** estoient *au lieu de issoient* – **4988 V** perdue *au lieu de perdu* – **4995 ABEV** le douin *G* jodouin – **5003 V** une *au lieu de leur* – **5007 B** courent *au lieu de coururent* – **5011 E** qui ne s’en *au lieu de qui que s’en* – **5034 BV** et par vass. – **5040 EGV** a terre *au lieu de autres* – **5045 E** gembes *au lieu de jambes* – **5054 BEGV** ny *au lieu de ne* ; *V* valoit *au lieu de vausist* – **5067 B** enchaufe *au lieu de eschaufé* – **5072 BE** plaisent *au lieu de plaisoit* – **5085 V** bien *manque* – **5093 E** jusque *au lieu de jusques* – **5095 E** du *au lieu de d’en* ; *EV* trop *manque* – **5101 G** comme uns lyons ; *E* homs *au lieu de lyons* – **5103 AB** qu’onques *EGV* qui onques – **5109 A** bon an en bon *BEGV* bon an de bon – **5110 E** avec *au lieu de aveques* – **5112 E** mes *au lieu de et* – **5114** *vers remplacé dans G par sans avoir nul respasement* – **5116 E** les *au lieu de le* – **5119 E** ilz *au lieu de il* – **5123 A** le se *BGV* la se *E* et se – **5134 E** et en leur retrait se meirent – **5135 G** com a l’autre *au lieu de si com l’autre* – **5147 E** pas *au lieu de mie* – **5166 G** retournent *au lieu de sejourment* – **5169 E** le *au lieu de il* – **5171 G** aporтерent *au lieu de raporтерent* – **5173 E** pourroit *au lieu de pooit* – **5180 V** dachiac *au lieu de darchiach* – **5185 BV** barbee *au lieu de barbelee* – **5186 V** de galee *au lieu de de la galee* – **5203 V** duel *au lieu de dueil* – **5204 E** que je ne – **5209 V** peust *au lieu de puist* – **5214 BEGV** chest *au lieu de cest* – **5217 V** peut *au lieu de puet* – **5224 V** hennap *au lieu de hanap* – **5226**

ABEV esprouvee *G* approuvee – **5228** *E* tantost au lieu de toute – **5231** *EGV* maniere et la – **5240** *EV* venra au lieu de verra – **5249** *E* un au lieu de bon – **5250** *G* cil au lieu de cils – **5252** *E* privees au lieu de arrivees – **5253** *E* turs au lieu de turq – **5256** *V* et que au lieu de einsois – **5257** *BEGV* essayer au lieu de assaut ; *GBV* turc *E* tuit au lieu de turquois – **5260** vers remplacé dans *E* par pour escarmouchier et ferir – **5267** *ABEG* il la a acorde *V* il l’a acorde – **5277** *V* tienrent au lieu de tenirent – **5278** *E* aisement au lieu de ensemment – **5279** *V* c’onques au lieu de onques – **5285** *A* doit *BEGV* doint – **5292** *EV* caraman – **5303** *EV* descendirent au lieu de destendirent – **5305** *E* logiers au lieu de logeis – **5309** *V* istroient au lieu de isteroient – **5314** *V* que manque – **5320** *V* praingne au lieu de prengne – **5333** *V* mesnies au lieu de maisnies – **5336** *A* estient *BEGV* estoient – **5344** *A* h. et t. *BEGV* h. en t. – **5354** *GV* peeles au lieu de po lees – **5358** vers remplacé dans *E* par et prirent le chemin tout plain – **5373** *B* logiez au lieu de logié – **5374** *EV* angie au lieu de rengie – **5378** *ABEG* pooit *V* pooient – **5379** *V* devoit au lieu de devoit – **5410** *EGV* ensuir au lieu de ensievir – **5422** *G* canons au lieu de garros – **5434** *A* descendent *BGV* descendoient *E* descendirent – **5436** *E* ne resserre *V* ne se serre – **5440** *BEV* la raison au lieu de les raisons – **5450** *E* paingtes au lieu de gaingnie – **5453** *BEV* se au lieu de sen – **5456** *V* combatrons au lieu de combaterons – **5464** *BEV* nous au lieu de tous – **5469** *E* alerent au lieu de aloient – **5470** *B* ralierent au lieu de ralioient – **5473** *G* n’en au lieu de en – **5474** *E* faisoient au lieu de pensoient – **5482** *E* voulsissent au lieu de vosissent – **5508** *V* est au lieu de fu – **5522** *BGV* mains au lieu de qui ; *AG* rutez *BEV* rude – **5536** *E* sivre *V* suivre au lieu de sievre ; *BGV* suy au lieu de sievy – **5539** *EGV* m. tuit a – **5543** *EV* mille au lieu de milliers – **5552** *BEV* linage au lieu de barnage – **5557** *BEG* je ne say pas au lieu de pas ne say je – **5596** *G* navies au lieu de navrez – **5619** *V* je lo au lieu de je loe – **5622** *BEV* son honneur au lieu de s’onneur – **5628** *G* bien au lieu de mieux – **5633** *E* aterent au lieu de alerent – **5636** *V* pristrent au lieu de preirent – **5649** *G* de au lieu de et – **5650** *BEV* qu’encontre au lieu de que contre ; *BEV* iii au lieu de ii – **5665** *BEG* n’emporerent *V* reporterent au lieu de n’aporerent – **5666** *V* s’enfoyssent au lieu de s’en fuissent – **5677** *V* je au lieu de et – **5690** *EV* tel au lieu de tele – **5697** *EBV* est une imp. – **5724** *V* rachate au lieu de rachete – **5730** *EGV* nil au lieu de nul ; *EV* nullui au lieu de nelui – **5735** *E* colombe au lieu de columpne – **5737** *G* loiez au lieu de liez – **5742** *BEV* les au lieu de li – **5761** *BV* promis au lieu de promise – **5768** *A* il metoit *BEGV* y metoit – **5774** *V* otroiee – **5785** *BEGV* les vostres au lieu de le vostres – **5790** *BEV* ny au lieu de ne – **5818** *G* fouent au lieu de furent – **5819** *V* la prinse au lieu de la prise – **5826** *A* porra – **5830** *BEGV* a partir au lieu de au partir – **5842** *BEV* avant au lieu de einsois – **5856** *B* ne le *E* ne au lieu de nel – **5862** *E* veez au lieu de vesci – **5863** *E* avoit nom au lieu de avoit a nom – **5864** *V* n’est au lieu de n’estoit

– **5865** A joudouin le biauwillier *BEGV* joudouin de biauwillier – **5895** *EV* desveroit *au lieu de* derveroit – **5897** *BV* vuelte *E* veult *au lieu de* vueil – **5898** A voy *BEGV* voit – **5900** *E* mettre a estuier *au lieu de* mettre et estuier – **5906** *E* aimables *au lieu de* amiables – **5908** *V* subtilz *au lieu de* soutilz – **5916** *E* escondi *au lieu de* escondit – **5921** *V* jannes *au lieu de* gennes – **5922** *EGV* .ii. *au lieu de* .iiii. ; *BE* chainnes *V* jambes *au lieu de* kennes – **5923** *E* l’evre *au lieu de* l’uevre – **5932** *V* subtile *au lieu de* soutilte – **5934** A ramera *BEGV* ramena – **5943** *AG* tout *BEV* toute – **5946** *vers* remplacé dans *E* par sourdoit leesse de touz pars – **5958** *EV* estache – **5960** *E* se garde *au lieu de* la garde – **5966** *BEV* que *au lieu de* qu’il ; *BEV* puisse *au lieu de* puist – **5968** *G* que mie *au lieu de* qui ne – **5979** *G* einsois que ; *BEV* comme *au lieu de* que – **5980** *E* et je vous en diray nouvelle – **5981** *EGV* vous manque ; *EG* feray ci un inc. – **6003** *E* trop *au lieu de* moult – **6025** *V* entendu *au lieu de* tenu – **6041** *E* y *au lieu de* le – **6043** *G* vorroit *au lieu de* verroit – **6086** *V* prenroient *au lieu de* penroient – **6090** *E* voirs ce que *au lieu de* voir quan que – **6104** *EG* penront *V* pendront *au lieu de* penrons – **6108** *BE* liee *au lieu de* lie – **6115** *BEV* ains se *au lieu de* ainsois ; *B* pourpenseront *au lieu de* penseront – **6120** A dest *BEGV* deist – **6123** *BEGV* qua *au lieu de* que ; *EGV* tous *au lieu de* tout – **6143** *V* pugnir *au lieu de* punir – **6156** *G* encourpez *au lieu de* encopez – **6171** *BV* qui estoit *au lieu de* quest ; *E* qui est *au lieu de* questoit – **6173** A m. il ne savoit *BEGV* m. ne se savoit ; A entremette *BEGV* entremette – **6181** A nassadin *BEGV* nassardin – **6183** *E* n’en fust empiece *au lieu de* ne fust a piece – **6213** *E* depuis *au lieu de* et puis ; *V* hostielx *au lieu de* hostelx – **6214** *G* habergierent *au lieu de* herbergierent – **6218** *V* jeu *au lieu de* gieu – **6226** *E* qu’ilz *au lieu de* qu’il – **6227** *V* esjoir *au lieu de* resjoir – **6230** *V* a cause *au lieu de* se cause – **6255** *BEV* abril *au lieu de* avril – **6260** *V* departirent *au lieu de* se departirent – **6261** *G* les *au lieu de* li – **6267** *AV* fumaire *BEG* flumaire – **6270** *EV* cuert *G* court *au lieu de* keurt – **6281** *V* sepmainne *au lieu de* semaine – **6282** *G* l’homme et la femme – **6291** *E* fleueuve *au lieu de* flueve – **6292** *E* genesie *au lieu de* genesis – **6295** *E* flueuve *au lieu de* flueves – **6300** *G* fist manque – **6304** *G* a a non *au lieu de* a non – **6322** *V* s’efforcent *au lieu de* s’efforcierent – **6324** A a quaire *BEGV* au quaire – **6325** *G* devers *au lieu de* dales – **6341** *ABE* leur gent *GV* la gent – **6352** *V* hostielx *au lieu de* hostelx – **6373** *AB* chascuns *E* chascun *GV* chascune – **6374** A mil *BEGV* .ii. fois – **6375** *E* plus *au lieu de* mieus – **6386** A ges *BEGV* gens – **6387** *V* chamieux *au lieu de* chameux – **6391** A le de .ii. *BEGV* le des .ii. – **6392** *E* de *au lieu de* et ; *V* euvres *au lieu de* oeuvres – **6396** *E* ambassadeurs *au lieu de* ambassours – **6397** *V* les menerent – **6398** *G* len *au lieu de* lan – **6406** *BE* grande *au lieu de* grant – **6409** *G* .iiii. ou .v. *au lieu de* .iiii. a .v. – **6414** *V* conroi *au lieu de* arroy – **6422** *V* n’est *au lieu de* n’estoit – **6423** *V* mes *au lieu de* fais – **6431** *E* son *au lieu de* sa – **6447** *G* fariole *au lieu de* faciole – **6449** *V* ceinte *au lieu de* sainte

– **6450** *V* enceinte *au lieu de* ensainte – **6451** *G* sarre *au lieu de* serre – **6457** *BV* et *au lieu de* car – **6460** *V* faist *au lieu de* feist – **6461** *E* gros *au lieu de* lons – **6474** *G* porroit *au lieu de* pooit – **6476** *E* ne foulez *au lieu de* ou defoulez – **6484** *V* prenre *au lieu de* penre – **6517** *E* voient *au lieu de* veoit – **6520** *G* lescauperche – **6538** *BEV* devers *au lieu de* devant – **6541** *G* a manque – **6542** *BV* fali *au lieu de* failli – **6551** *E* vestue *au lieu de* vestie – **6556** *V* gard *au lieu de* gart – **6557** *E* si *au lieu de* s’il – **6563** *AV* meiret *BEG* meirent – **6582** *V* jamais *au lieu de* mais – **6583** *V* toute manque – **6589** *E* saulz *au lieu de* sauf – **6593** *G* tous crestiens esmouvoir *au lieu de* toute crestienté mouvoir – **6597** *E* saulz *au lieu de* sauf – **6608** *AB* que li roys *EGV* se li roys – **6610** *V* nenni *au lieu de* nennil – **6615** *BV* toutevoies *E* toutes voies *au lieu de* toutevoie – **6616** *E* envoierent *au lieu de* renvoierent – **6624** *E* fut *au lieu de* fu – **6627** *E* arafle *au lieu de* araffe – **6630** *G* jeux *au lieu de* gieus – **6661** *A* avec *EV* avecques – **6666** *G* dou soudan et pr. – **6685** *G* que cils estoit mors *au lieu de* sire cils est mors – **6691** *V* veult *au lieu de* vuet – **6692** *G* et *au lieu de* que ; *G* plane *au lieu de* plainne – **6695** *E* espitles *au lieu de* epytres – **6696** *A* pa *BEGV* par chap. ; *E* chapitles *au lieu de* chapitres – **6697** *BEV* vees *au lieu de* vés – **6702** *E* ne manque – **6707** *E* jamais *au lieu de* mais ; n’affublast *au lieu de* n’afulast – **6712** *vers* remplacé dans *E* par rage meschief qui le souffrist – **6718** *E* emportent *au lieu de* en portent – **6727** *GV* renforcer *au lieu de* refforcier – **6731** *V* lx *au lieu de* xl – **6732** *BE* ens *G* aus *au lieu de* es – **6752** *BEV* jusques ou *au lieu de* jusqu’en ; *E* pais de caraman *au lieu de* pais le caraman – **6755** *E* li *au lieu de* leur – **6757** *V* reculer *au lieu de* recueillir – **6762** *E* vers le triple *au lieu de* vers triple – **6763** *B* trouvent *au lieu de* trouvera – **6765** *A* lui et sa gent *BEGV* par mer nagent – **6768-6772** *vers* manquants dans *E* – **6769** *V* vourrent *au lieu de* vorrent – **6781** *BEV* et tantost com li roys *au lieu de* et quant li gentils roys – **6782** *E* ce que faire *au lieu de* ce qu’a faire – **6789** *V* mes *au lieu de* car – **6790** *E* lairoit *au lieu de* lairont ; *V* la contree *au lieu de* l’entree – **6799** *A* gascongne effacé *BGV* gascongne *E* gascoingne – **6803** *ABE* dambio *GV* danjo – **6811** *EV* primpar ? *au lieu de* princes – **6816** *B* nel le *au lieu de* ne le – **6821** *G* garres *au lieu de* gaires – **6824** *E* sache *au lieu de* hache – **6826** *E* quan qu’ *au lieu de* tout quan qu’ – **6827** *V* princeps *au lieu de* princes – **6829** *E* si se *au lieu de* si bien si – **6830** *E* qu detr. *sic* ; *E* ce *au lieu de* ceaus – **6833** *BEGV* detailliez ou affolez *au lieu de* détaillié et affolé – **6834** *BEGV* mors mehaingniez ou decolez – **6842** *AG* ver. et coul. *BEV* ver. est coul. – **6843** *V* escremie *au lieu de* esquermie – **6846** *E* recepte *au lieu de* retraite – **6849** *G* et *au lieu de* il – **6852** *E* plains *au lieu de* plein – **6856** *V* josne *au lieu de* juene – **6858** *EG* en ville *au lieu de* en la ville – **6861** *BE* liuette *G* lieuette *V* lieuite *au lieu de* liette – **6868** *V* que nulz *au lieu de* qu’omme – **6872** *A* vers rajouté en marge – **6873** *V* deffondoient *au lieu de* deffendoient – **6874** *B* que *E* qui *au lieu de* qu’il – **6881** *E* pillée *au*

lieu de pillie – 6882 E essillee au lieu de essillie – 6890 V meittre au lieu de mettre – 6897 E qu'on au lieu de qui – 6902 E tant seulement au lieu de qui folement – 6907 E qui au lieu de qu'il ; E puent V peuent au lieu de puelent – 6908 E cil au lieu de sil – 6914 E si est au lieu de siet ; V l'avoit au lieu de la voit – 6915 V enmilieu au lieu de en my lieu – 6916 V roondes au lieu de rondes – 6918 E n'est au lieu de n'i est – 6924 G est au lieu de et – 6929 A antes manque BEGV antes – 6931 EG herbes et racine au lieu de herbes a racine – 6932 EV pevent au lieu de puelent – 6933 EV trouve au lieu de trueve ; E ont au lieu de on – 6948 B troubles au lieu de tourbles – 6952 E eslevez GV esclaves au lieu de essilliez – 6956 E que il venra au lieu de qu'il y venra – 6957 E tant au lieu de tout ; V quanqu'il au lieu de tout quanqu'il – 6960 V atemptee au lieu de acceptee – 6961 V chasteaux au lieu de chastiaus – 6962 V beaux au lieu de biaux – 6963 E si est au lieu de siet – 6972 E confermer au lieu de conforter – 6984 V esparingne au lieu de espargne – 6985 V a manque – 6987 E en combatant au lieu de combatant – 6988 E en ociant au lieu de ociant – 6990 V vo au lieu de vous – 6993 B veez au lieu de vés – 6996 E parler au lieu de peler – 7000 V navie au lieu de navige – 7001 BEV et si y au lieu de et y – 7004 BEGV quil au lieu de qui – 7005 V francs au lieu de frans – 7007 V puet nul autre au lieu de puet autre – 7010 BE cogues au lieu de coques – 7012 V .i. manque – 7014 E sanz G sans V senz – 7015 G eus au lieu de lui – 7016 G pooit au lieu de peust – 7018 E bien apresta au lieu de bien s'apresta – 7026 BE en manque – 7028 EV suirent au lieu de sievirent – 7032 E fuirent au lieu de fuient – 7036 E loing au lieu de bon – 7039 ABEV sui G sievi – 7044 V meittre au lieu de mettre – 7059 E si au lieu de li – 7061 V ot au lieu de ont – 7062 E et au lieu de de – 7066 V seron au lieu de serons – 7073 E entre eaulx V entre yaux au lieu de entriaux – 7074 E chevaulx au lieu de chevriaus – 7077 V courut au lieu de couri – 7088 A sievi BEGV sui – 7092 V qui a envis – 7100 E qui au lieu de bien – 7101 V ville si arse – 7102 V valoit au lieu de vaut – 7103 BEGV qu'il au lieu de qui ; E mesprist au lieu de avesprist – 7108 BEV et nes se retirent G et es nes se treirent au lieu de et es nes retirent – 7117 V le faisoient – 7121 G par au lieu de et ; G le au lieu de li – 7122 V luy au lieu de leur – 7123 BV deist E dist au lieu de deissent ; BEGV d. bien quil – 7127 V estoit au lieu de est – 7130 E envoya au lieu de ennuia – 7135 V ce au lieu de si – 7136 E d'accident au lieu de d'occident – 7137 E brement au lieu de briefment – 7139 BEGV subcide – 7143 E et manque – 7177 G n'ot au lieu de n'a – 7178 V comment au lieu de comme – 7180 E dzieme au lieu de .x.^{mes} – 7183 A est sest BEGV et sest – 7184 E loiaus et veritables – 7188 EGV com au lieu de quon – 7190 V pourraie au lieu de porroie – 7199 V ottroie au lieu de ottrie – 7208 V en au lieu de n'en – 7211 V l'encontre au lieu de l'entree – 7233 E palais au lieu de plais – 7239 E n'est au lieu de ne seroit – 7242 V biaufiles au lieu de biaux fils ; G fieus au lieu de fils –

7246 *V conseil au lieu de conseille* – **7253** *V nostre au lieu de vostre* – **7258** *V que manque* – **7265** *E et manque* ; *V jannes au lieu de gennes* – **7270** *B maint au lieu de mainte* – **7279** *E natablement au lieu de notablement* – **7285** *G en vassadeurs au lieu de ambassadeurs* – **7293** *A soudan en alerent BEGV soudan sen alerent* – **7295** *G fust au lieu de fu* – **7296** *G debas au lieu de delis* – **7299** *V foy au lieu de loy* – **7307-7310** *vers manquants dans E* – **7324** *B par seele* – **7327** *ABE clers G clez V clefs* ; *BEG mendres V mieudres au lieu de milleurs* – **7336** *V bonnement au lieu de nullement* – **7338** *vers remplacé dans E par gracieuse ly fu et belle* – **7345** *E ne au lieu de ni* – **7349-7350** *ordre des vers inversé dans GV* – **7350** *V se para au lieu de se parti* – **7354** *E legierement au lieu de lagement* – **7356** *E parcut* – **7361-7362** *vers manquants dans E* – **7385** *BE droit au lieu de droite* – **7398** *A arme BEGV armee* – **7403** *B enterroit au lieu de enteroit* – **7409-7410** *vers manquants dans A* ; *EGV present contes et chevaliers / et gens d'armes et escuiers B vers ajoutés en marge* – **7412** *E l'ay au lieu de ay* – **7416** *G ay au lieu de a* – **7419** *V car manque* ; *B par manque* ; *G le au lieu de la* – **7424** *G remerir au lieu de requerir* – **7430** *G et manque* ; *V est au lieu de et* – **7438** *E garre au lieu de quarre* – **7441** *G seus au lieu de seuls* – **7444** *E hon B hom au lieu de homs* – **7448** *E fin la manque* ; *V prenroit au lieu de penroit* – **7461** *E que au lieu de qu'en* – **7463** *E court du roy au lieu de court le roy* – **7471** *E court du prince au lieu de court le prince* – **7478** *E si au lieu de s'il* – **7484** *BEV unes lettres au lieu de une lettre* – **7488-7512** *vers et prose manquent dans V* – *E « a mon [...] la teneur de la lettre fu tele » manque* – **L1**¹⁸⁸, **a** *BE mon honnoure* ; *BE querre au lieu de querir* ; *EG constantin au lieu de constant* ; *G commandement au lieu de mandement* ; *E m. et je vous ay servi p.* ; *E constanctes au lieu de constanges* ; *B .iiii. as vestres* – **b** *E melencolie au lieu de merencolie* ; *E pleust a me dire* ; *B me portiez maliv.* ; *EG prest de m'en d.* ; *BEG desencuser au lieu de descuser* ; *E outre je le vous ay ja fait* ; *B un droit viryl et loial ? E un vray et loial G un droit vray et loial* ; *E doit faire manque* – **c** *BE estoie tenu je* ; *BEG tendrez au lieu de tenriés* ; *E alasse et ou cas* ; *E certes manque* – **d** *EG je voy cler.* ; *E jaimeray au lieu de joseray* ; *B mais orez voy* – **e** *BEG selonc vos merites* – *E escript a rodes* – *EG le iii^e jour* – **7492** *E je manque* – **7494** *B et sestoit seelee E et cestoit seelee au lieu de sestoit et seelee* – *E « et vesci [...] lesparre » manque* – **L2**¹⁸⁹, **a** *B la une E l'une au lieu de li une* ; *G que vous ne mentistes onques et lautre si est manque* – **b** *E d'aucunes au lieu de qu'aucunes* ; *E les queles vous mavez menties* ; *G vous mavez manque* ; *BEG corps encontre le* ; *E devant le prince* ; *E vouldrez au lieu de vorrez* – **c** *B vous ne puissez estre* ; *B velies E vouldrez G vorrez au lieu de volez* ; *BE gentils homs haus pour* – *E le*

¹⁸⁸ L1 : première lettre (Lesparre à Pierre I^{er}).

¹⁸⁹ L2 : deuxième lettre (Lesparre à Pierre I^{er}).

quart jour – **7510** *B* sen *au lieu de* son – **7522** *E* preux *au lieu de* preu – **entre 7526 et L3**¹⁹⁰
BGV c'est la teneur de la lettre que le roy envoya pour response au signeur de Lesparre – **L3, a**
E de par le roy de jherusalem et de chypre *manque* ; *V* les queles vous nous avez ; *EV*
 envoiees *au lieu de* envoiees – **b** *V* comme vous les savez ; *E* sommes a present ; *A* venat
BEGV venant ; *V* n'avez *au lieu de* n'aurez – **c** *GV* nativite nostre ; *E* nostre jhesucrist – **7536**
BEGV nen bat. – **7537** *V* escripse *au lieu de* escrise – **7441** *V* dist *au lieu de* disoit – **7546** *G* le
au lieu de la – **7565** *EG* mescript *au lieu de* mesprent – **7566** *V* outrageusement *au lieu de*
 tresorguilleusement – **7569** *BEGV* nen *au lieu de* ne li ; *BEGV* croist ses vassel. – **7571** *E* sa *V*
 ceste *au lieu de* tel – **7580** *E* je *au lieu de* jay – **7589** *BE* nos *au lieu de* no – **7590** *BGV* or *au*
lieu de nor – **7597** *E* ce *manque* – **7599** *E* pensees *au lieu de* pensez – **7605** *E* bailliez *au lieu*
de baillier – **7606** *BEV* si *au lieu de* cils – **7629** *E* mais ne pour – **7630** *V* veult *au lieu de* volt
 – **7635** *E* veu *au lieu de* a veu – **7659** *E* il *manque* – **7661** *EV* filz *G* fils *B* filx *au lieu de* fieux
 – **7665** *EV* que *au lieu de* qu'en – **7669** *A* vers rajouté sous la colonne – **7677** *A*
 commandemes *BEGV* commandemens – **7678** *BEV* no *au lieu de* nos – **7682** *V* aim et tant –
7693 *V* mes *au lieu de* et – **7694** *V* jonesse *au lieu de* juvenesse – **7696** *vers* *manquant* dans *E* –
7704 *EV* demande *au lieu de* amende – **7720** *BEV* qu'il y *G* qui li *au lieu de* ou il – **7722** *BV*
 qu'en *E* que *au lieu de* qu'a – **7724** *V* sepmainne *au lieu de* semaine – **7733** *E* fera *au lieu de*
 sara – **7745** *V* avecques *au lieu de* avec ; *E* que *au lieu de* ce ; *BEGV* se *au lieu de* le – **7747**
BEV le *manque* – **7752** *B* desammesires ? *GV* desamessurez *au lieu de* desamensongies –
7762 *V* bon *manque* – **7763** *V* meit *au lieu de* met – **7764** *V* prenre *au lieu de* penre ; nulluy *au*
lieu de nelui – **7774** *A* il vint *BEGV* il y vint – **7799** *EV* ou coste *au lieu de* en costel – **7801** *E*
 sanz *G* sanz *V* senz – **7805** *E* ce donner *au lieu de* ordonner – **7806** *A* rangines *BEGV*
 rancunes – **7809** *E* saint pere le firent jadis – **7810** *G* gaingnie *au lieu de* gloire en – **7813**
BEGV les *au lieu de* le – **7821** *V* a *manque* – **7826** *BEGV* mal *au lieu de* mar – **7832** *A*
 quanques *BEGV* quonques – **7842** *V* genoulz *au lieu de* genous ; *E* ny atendez – **7848** *BEV* je
 advoue *G* javoue *au lieu de* j'avoue – **7850** *G* li *au lieu de* tout – **7852** *G* et *au lieu de* car –
7853 *G* car *au lieu de* et – **7876** *B* loyaul *au lieu de* loyal – **7882** *V* prenre *au lieu de* penre –
7886 *V* cuer *au lieu de* corps ; *G* m'onneur *au lieu de* mon honneur – **7890** *GV* loioit *B* loroit
au lieu de looit ; *G* clerement *au lieu de* proprement – **7901** *BEV* rois – **7908** *EV* tele *au lieu*
de celle – **7915** *V* genoil *au lieu de* genouil – **7917** *V* parcut *au lieu de* percut – **7926** *BEV* son
 honneur *au lieu de* s'onneur ; *G* punition *au lieu de* purgation – **7927** *G* print *au lieu de* prist –
7928 *B* toujours *au lieu de* tous jours – **7931** *EBV* appelle *au lieu de* appellet – **7958** *GV* de

¹⁹⁰ L3 : troisième lettre (Pierre I^{er} à Lesparre).

manque – **7966** EG qui au lieu de quil ; BEGV nappere au lieu de ne pere – **7968** E temps au lieu de tans – **7971** V comment au lieu de comme – **7979** G est manque – **7984** V nullui au lieu de nelui ; V nichaise au lieu de nicaise – **7986** V lignie au lieu de lingnie – **7998** G sa manque – **8002** BEV que oisillon ou li – **8012** A chambres BEGV chambre – **8013** V feirent manque – **8016** G mais au lieu de moy ; B moitiers au lieu de moy tiers – **8018** BE la manque – **8021** E doubteray au lieu de debateray – **8034** E eschever au lieu de eschuer – **8039** E la au lieu de li – **8042** BGV monseigneur E monsire au lieu de messires – **8044** B suis au lieu de sui – **8049** BEG par sespee au lieu de par lespee – **8050** B aut au lieu de ot – **8058** G tans au lieu de temps – **8066** V au au lieu de n’au – **8070** BEG ains au lieu de et – **8079** E engenez au lieu de engendrer – **8092** B disoie au lieu de disoit – **8094** A faisoit BEV faisoit – **8097** V vindrent au lieu de vinrent ; BEGV devant au lieu de devers – **8098** EGV arroy au lieu de conroy – **8102** E a au lieu de et – **8107** EG le au lieu de la – **8113** G un jour au lieu de .iiii. jours – **8118** vers remplacé dans G par le vers 8117 répété deux fois – **8120** V l’ont au lieu de l’ot – **8124** E sement au lieu de se ment – **8125** V anglois au lieu de anglés – **8126** BEGV traitres ; G prouves au lieu de couez – **8137** EBV jugie – **8140** E raison – **8149** G leure manque – **8162** G folos au lieu de fols – **8163** V s’entremeit au lieu de s’entremet – **8164** V meit au lieu de met – **8168** G homs au lieu de bons – **8172** G que au lieu de quen – **8174** G homme au lieu de honnis – **8183** G dieus au lieu de dient – **8194** BEV le au lieu de y – **8200** BEV li au lieu de le – **8203** A an dit BEGV on dit – **8213** G a au lieu de queurt – **8233** EV serement G sairement au lieu de sorement – **8240** vers remplacé dans E par veoir le povez sans delay – **8260** EGV un fil avoit au lieu de il avoit .i. ; BEV bel au lieu de biau ; E varlet au lieu de vallet – **8261** BEGV et au lieu de se – **8268** BEV li au lieu de les – **8271** BEV entre au lieu de de – **8276** BEV souffla au lieu de s’anfla – **8284** G ma au lieu de me – **8290** V dussiez au lieu de doiez – **8292** V nourris au lieu de norri – **8303** V emmenast au lieu de en menast ; BE les miens au lieu de le mien – **8304** E riens au lieu de rien – **8306** EV emmenent au lieu de en mainnent – **8310** BEV esjoy au lieu de resjoy – **8311** BEGV grant au lieu de haut – **8314** V car manque – **8322** E savoit au lieu de si avoit – **8323** A o BEGV ou – **8326** EV decoste G dencoste au lieu de derriere – **8327** V raporta – **8332** V janvier au lieu de genvier – **8335** BV quant au lieu de que – **8365** EB foioient V fooient – **8371** E fuie V fine au lieu de foue – **8381** G cils doit au lieu de ci doy – **8383** BEV puisse au lieu de puissent – **8384** E ne au lieu de que – **8387** BEGV fille de m. – **8392** B la pressoit G lespressoit au lieu de lapressoit – **8418** V prendre au lieu de penre – **8446** BEGV je fais au lieu de jay fait – **8453** V que je n’ai garde de au lieu de que garde n’ay de – **8455** V biax au lieu de biaux – **8487** BEV telz franchises au lieu de tel franchise – **8495** BE recommenciee au lieu de recommencie – **8496** BE traitiee au lieu

de traitie – **8505** *E mos au lieu de moult* – **8508** *E luy au lieu de my* – **8513** *E ma au lieu de la* – **8514** *A de .c. BEGV dont .c.* – **8519** *A s'ay BEGV j'ay* – **8519** *A creature BEGV creatures* – **8525** *BGV n'en E si en au lieu de en* – **8531** *V peuent au lieu de puelent* – **8532** *V le manque* – **8536** *G tel au lieu de tele* – **8538** *A foleme BEGV folement* – **8542** *BEG ce est trop V cest au lieu de ceste est* – **8543** *G que je lautre au lieu de que lautre* – **8547** *BEV di au lieu de dis* – **8553** *BEGV moult au lieu de tres* – **8560** *V nous au lieu de vous* – **8563** *V moult au lieu de mont* – **8565** *BV suis au lieu de sui* – **8575** *V margarite au lieu de marguerite* – **8578** *E frere au lieu de ferre* – **8586** *V venir au lieu de veoir* – **8593** *BEGV ses freres au lieu de son frere* – **8598** *G il au lieu de la* – **8600** *E il couvient manque* – **8607** *BEGV chascun* – **8608** *E le au lieu de si* – **8628** *G escheverent au lieu de acheverent* – **8632** *V pereceus au lieu de paresseus* – **8642** *BEV chambellains au lieu de chambrelains* – **8654** *BE li huis au lieu de l'uis ; BEV s'entre ouvry au lieu de s'entrouvry* – **8661** *E leans au lieu de laiens* – **8681** *BE ci au lieu de cil* – **8695** *BE suis au lieu de sui* – **8701** *BEV coutel au lieu de coustiau* – **8712** *G despee au lieu de de s'espee* – **8713** *E chaioient au lieu de cheoient* – **8730** *B quns EGV nuls au lieu de uns ; V descharnez au lieu de de char nez* – **8731-8732** *ordre des vers inversé dans EV* – **8733** *E de au lieu de ne* – **8735** *E xl au lieu de lx* – **8738** *V que au lieu de quelle* – **8743** *B quilz au lieu de quil* – **8745** *BEV fais au lieu de fay* – **8746** *E telz au lieu de tes* – **8754** *G ses liges hommes* – **8755** *vous manque* – **8764** *V mame au lieu de mon ame* – **8765** *E vostre au lieu de vo* – **8781** *BEV septre* – **8783** *V peinture au lieu de pointure* – **8791** *G apparoit au lieu de li paroit* – **8804** *E ne lisent au lieu de neslisent* – **8805** *V ce fu fait au lieu de ce fait* – **8808** *BEGV le droit au lieu de les drois* – **8810** *BEV .i. manque* – **8819** *A lois BEGV roys* – **8824** *BEV en manque* – **8825** *V pourciax au lieu de pourceaus* – **8826** *V ciaux au lieu de ceaus* – **8829** *G passet au lieu de passe* – **8830** *A manque fais* – **8837** *A pleure BEGV pleures* – **8839** *V temps au lieu de tans* – **8858** *A trouvent BEGV trouvoit* – **8866** *BEGV biaux au lieu de bon* – **8867** *V vis au lieu de vi* – **8869** *V mette au lieu de mette* – **8875** *BEGV nos au lieu de nous* – **8876** *V diliganment au lieu de diligenment* – **8878** *G ostes au lieu de oster* – *manque dans G*
 Explicit la prise d'alixandre

NOTES CRITIQUES

Vers 1 à 228 : conseil des dieux de l'Olympe peut-être inspiré de l'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille, qui raconte la création d'un homme nouveau par Nature, afin de racheter l'imperfection de toutes ses œuvres en fabriquant une seule œuvre parfaite, un homme façonné par Nature, puis doté d'une âme par Dieu ; le poème fait alors l'inventaire des dons offerts à cet homme par les puissances (les vertus célestes, dont Prudence, Raison, Concorde, Jeunesse, Chasteté, Constance, Raison, Foi et Noblesse, fille de Fortune, et les sept arts libéraux,) qui ont présidé à sa naissance ; puis il raconte comment les vices infernaux ont tenté de s'opposer à cette entreprise, mais sont finalement vaincus par les vertus célestes, dans un combat de l'âme¹⁹¹.

Vers 19, 21 et 93 : *tragediane*, que nous traduisons ici par « prêtresse », mot dont l'auteur nous donne lui-même une définition : *tragedianes sacrefice / font aus diex, et devin office* 21-22, ce qui ne correspond pas aux définitions proposées par le *Godefroy* (« acteur qui joue la tragédie »)¹⁹². A noter que le mot latin *tragoedia* vient lui-même du grec τραγωδία « chant du bouc », c'est-à-dire « chant religieux dont on accompagnait le sacrifice d'un bouc aux fêtes de Bacchus ; chant ou drame héroïque, tragédie ; récit dramatique et pompeux ; événement tragique », ce qui correspond à la fois au sens de prêtresse, et au sujet de la *Prise d'Alexandrie*, chant élogieux et dramatique qui relate la mort tragique d'un héros¹⁹³.

Vers 23-24 : R. Barton Palmer traduit par « while the nymphs recited works in verse (These are fairies, I do not doubt at all) »¹⁹⁴, et Janet Shirley traduit par « and nymphes of poetry, creatures of fairy kind »¹⁹⁵.

Vers 25 : *AE* donnent la leçon *mars* que nous corrigeons par *mais* en accord avec les autres manuscrits ; en effet, avec *mars*, la phrase est incorrecte, et Mars est l'un des principaux invités de cette assemblée.

¹⁹¹ Alain de Lille, *Anticlaudianus*, texte critique avec introduction et tables, éd. par R. Bossuat, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, « Textes philosophiques du moyen âge », 1955.

¹⁹² Voir notre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

¹⁹³ Cf. <http://www.cnrtl.fr/etymologie/tragedie>.

¹⁹⁴ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*

¹⁹⁵ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*

Vers 45 à 66 : liste des Neuf Preux, neuf héros guerriers, païens (Hector, Alexandre et César), juifs (Josué, Judas Macchabée et David) et chrétiens (Charlemagne, Arthur et Godefroy de Bouillon), qui incarnaient l'idéal de la chevalerie dans l'Europe du XIV^e siècle, motif qui est apparu pour la première fois dans *Les Vœux du paon*, roman en vers composé par Jacques de Longuyon vers 1312. On retrouve cette liste dans le *Confort d'ami* :

La fu li bons Roys de France
 Qui ot tel cuer et tel constance
 Qu'onques Judas Machabéus,
 Hector, ne César Julius,
 Alexandres, ne Charlemainne
 Qui tint l'empire en son domaine,
 Godefroy de Buillons, ne Artus,
 Aiaus, Achilles, Troillus,
 Gauvains, Tristan, ne Lancelos,
 Rolans, ne Ogiers (bien dire l'os)
 Guillaumes, Olivier, ne Pompée
 N'orent si très bonne journée,
 Ne ne firent tant comme il fit.¹⁹⁶

Pierre est ici annoncé comme le dixième preux (voir les vers 8848-8851) ; Machaut aurait été le premier à ajouter un dixième preux à cette liste ; Eustache Deschamps, lui aussi, ajoutera un dixième preux, Bertrand du Guesclin.

Vers 47-48 : Alexandre n'a évidemment jamais conquis l'Angleterre ou la Flandre ; la conquête imaginaire de l'Angleterre par Alexandre le Grand est certainement un trait d'humour ou une forme de revanche sur l'histoire ; la Flandre est là pour la rime.

Vers 73-74 : jeu sur l'union sexuelle et la conjonction en termes astrologiques.

Vers 93 : *tragediannes*, voir la note pour les vers 19 et 21.

Vers 130 à 136 : naissance de Pierre le 9 octobre 1329 ; c'est d'ailleurs le jour de son anniversaire que la victoire d'Alexandrie fut remportée en 1365.

Vers 177 : *né d'Artois*, « doux et courtois » ; on disait en effet que les gens originaires de l'Artois étaient particulièrement courtois¹⁹⁷.

¹⁹⁶ *Les Œuvres de Guillaume de Machaut*, publiées par P. Tarbé, *op. cit.*, p. 101.

¹⁹⁷ J. W. Hassell, *Middle French Proverbs, Sentences and Proverbial Phrases*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1982, A196.

Vers 181-182 : le choix de Vénus comme mère mythique inscrit Pierre dans la lignée d'Enée.

Vers 213 à 216 : à la mort d'Achille, Ajax, son cousin du côté paternel, et Ulysse se disputent ses armes, lesquelles représentent la totalité du monde, des connaissances et des arts libéraux (*Ovide moralisé*, XII, 3615-3787) ; après délibération, elles sont remises à Ulysse (*Ovide moralisé*, XIII, 344-930) ; Ajax, pris de folie, se suicide avec le glaive que lui avait offert Hector lors d'une bataille rangée. Pour certains poètes de la littérature grecque classique, « Ajax était indéniablement le meilleur sur le plan de la bravoure, mais Ulysse le menteur a, de manière déloyale, utilisé le prestige de la rhétorique pour l'emporter sur son rival, et les Atrides ont commis un véritable déni de justice, certains suggérant même qu'ils ont truqué le vote à l'assemblée des Achéens pour parvenir à leurs fins. Ainsi, cet épisode sert de point de départ à des réflexions cruciales sur la relation entre la ruse et la force, sur la légitimité de la rhétorique ou le pouvoir de la poésie, et sur l'abus de pouvoir. »¹⁹⁸ La *mêtis* d'Ulysse est légendaire, c'est la ruse qui triomphe et qui parvient à s'adapter à toutes les situations. Guillaume de Machaut, le poète, le clerc, semble donc donner sa préférence à la force, à la bravoure, plutôt qu'à la parole, à l'éloquence qui ne serait que mensonge, ruse : paradoxe, de la part d'un poète, ou annonce de la victoire injuste des propos mensongers (Lesparre, les nobles de Chypre...) sur les exploits, les hauts faits d'armes, l'honneur de Pierre I^{er} ?

Vers 215 : nous ne savons pas si cette « Ulyssie » est une invention de Machaut pour la rime ou si l'on retrouve cela ailleurs ; Eustache Deschamps, dans son *Miroir de mariage*, parle d'une ville *Ulixebonne* (Lisbonne, certainement) tirant son nom d'Ulysse (v. 8337).

Vers 235 à 246 : cet anagramme apparaît trois fois dans ce poème ; la deuxième fois, Machaut donne la moitié de la réponse (*Pierre, roi de Chipre et de Jherusalem*, 1389-1389) ; la troisième fois, il livre la solution entière (*Pierre, roi de Chipre et de Jherusalem*, *Guillaume de Machaut* 8871-8873), suivie de l'anagramme¹⁹⁹. Notons que l'on obtient les noms de

¹⁹⁸ http://www.mediterranees.net/mythes/ulyссе/guerre_troie/querelle.html ; cf. P. Citati, *La Pensée chatoyante : Ulysse et l'Odyssée*, trad. de l'italien par Brigitte Pérol, Paris, Gallimard, « L'Arpenteur », 2004 ; V. Minet-Mahy, « Si semoit sel en leu d'avaine (OM, XII, v. 1031). De la traduction d'Ovide aux figures d'auteur : Ulysse et le bouclier d'Achille », *Pour Acquerir honneur et pris : Mélanges de Moyen Français en hommage à Giuseppe Di Stefano*, s. dir. Maria Colombo Timelli et Claudio Galderisi, Montréal, CERES, 2004, pp. 137-153.

¹⁹⁹ E. Hoepffner, « Anagramme und Rätselgedichte bei Guillaume de Machaut », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 30, 1906, p. 401-413 ; Laurence De Looze, « Mon nom trouveras: a new look at the anagrams of Guillaume de Machaut, the enigmas, responses and solutions », *Romanic Review*, 79, 1988, p. 537-557.

l'auteur et du roi si on enlève de ces vers *mar*, c'est-à-dire le « mal », et si on rajoute un *h*, comme « Honneur ».

Vers 250 : *G* donne la leçon *ces vers* au lieu de *ses vers*.

Vers 291 à 298 : Famagouste, ancienne capitale de l'île ; les rois de Chypre y étaient couronnés et proclamés rois de Jérusalem. La croix ne se trouve pas à Famagouste, mais sur le Stravro-Vouni (montagne de la Sainte-Croix), près de Larnaka²⁰⁰, là où le Bon Larron aurait été enterré²⁰¹ ; Sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, aurait fondé en 327 ce monastère, le plus ancien de Chypre, à l'emplacement d'un temple d'Aphrodite. Les croyants y vénéraient et y vénèrent toujours une relique, un morceau de la croix du Christ et un morceau de la croix du Bon Larron, en particulier le Vendredi Saint. Jean de Mandeville décrit cette montagne dans son *Livre des Merveilles du Monde*, mais il émet de grands doutes quant à l'authenticité de la croix²⁰².

Vers 299 à 311 : cette révélation n'est mentionnée dans aucune autre source. Catherine Gaullier-Bougassas compare Pierre à Pierre l'Ermitte²⁰³.

Vers 349 à 354 : confrérie que Pierre I^{er} aurait fondée vers 1347²⁰⁴, au moment où, âgé de 18 ans, il devint le comte de Tripoli, mais qui ne devient un véritable ordre de chevalerie qu'à partir de son avènement, et qui sera conservé par ses successeurs²⁰⁵ ; c'est Philippe de Mézières qui lui en aurait donné l'idée, et qui aurait été d'ailleurs l'un des premiers chevaliers de cet ordre ; l'ordre de l'Épée aurait également eu comme intention première de reconquérir le royaume de Jérusalem. Le XIV^e siècle fut le dernier de la chevalerie errante ; plusieurs ordres de chevalerie célèbres furent créés à cette époque : Louis de Bourbon créa l'ordre de « l'Écu d'or » ; Amédée de Savoie l'ordre de « l'Annonciade » en 1366 ; Jean, roi de France, était le chef de l'ordre de « l'Étoile »...

²⁰⁰ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 277.

²⁰¹ C. Gaullier-Bougassas, « Images littéraires de Chypre et évolution de l'esprit de croisade au XIV^e siècle », *Progrès, réaction, décadence dans l'Occident médiéval*, études recueillies par Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, Genève, Droz, 2003, p. 124.

²⁰² J. de Mandeville, *Le Livre des Merveilles du Monde*, *op. cit.*, p. 100-122.

²⁰³ C. Gaullier-Bougassas, *art. cit.*, p. 124.

²⁰⁴ En revenant de Jérusalem en 1346, Mézières mentionne cet ordre comme existant déjà, cf. N. Iorga, *Philippe de Mézières (1327-1405) et la croisade au XIV^e siècle*, London, Variorum Reprints, 1973, p. 83.

²⁰⁵ « En 1396, Jacques I^{er}, son frère, arma chevalier de l'Épée un pèlerin [...] Frédéric III d'Allemagne fut affilié aussi à cet ordre comme pèlerin, en 1436 », cf. N. Iorga, *op. cit.*, p. 84-85.

Vers 354 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *leurs ames*.

Vers 354 à 368 : Mas Latrie décrit ainsi l'écu de l'ordre de l'Épée : « au premier et au quatrième canton, d'argent, à la croix d'or potencée et cantonnée de quatre croisettes du même, armes du royaume de Jérusalem ; au deuxième et au troisième canton, burelé d'argent et d'azur, au lion de gueules, insignes de la souche française des Lusignan ». D'après Mas Latrie, on peut encore voir les insignes à Venise sur l'un des écus qui décorent la façade du palais du Municipale, sur le Grand Canal²⁰⁶, l'ancien palais Cornaro de Piscopi chez qui le roi de Chypre a été logé en 1365, et qu'il a d'ailleurs fait chevalier de son ordre. Félix Fabri précise que les membres de l'ordre « portaient aussi au cou une chaîne d'or en forme d'S, ce qui signifiait *silence*. »²⁰⁷

Vers 375 : « le pardon », absolution, rémission (partielle ou totale) des peines dues aux péchés accordée par un ecclésiastique, indulgence.

Vers 389 à 395 : Hugues IV ne voulait pas risquer la sécurité de Chypre et avait très peur des Turcs, contrairement à son prédécesseur et son oncle, Henri II ; Hugues IV tenait uniquement à développer le rôle d'intermédiaire commercial de l'île. D'après Nicolas Iorga, « son règne fut le plus paisible et le plus prospère parmi ceux des Lusignan en Chypre. S'il sut défendre son royaume et sa foi contre les Infidèles, il ne prit jamais part à une bataille. »²⁰⁸

Vers 411 : pour *bruette*, cf. notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales** ; *E* donne la leçon fautive *bubette* (« bubon, pustule »).

Vers 413 à 428 : en héraldique, l'épée est le symbole de la justice, de la parole divine.

Vers 419 : *BV* donnent la leçon *ce t'enseignent*.

Vers 447-448 : saint Georges, ou Georges de Lydda, martyr chrétien du IV^e siècle, qui combat un dragon, aidé de Dieu ; sa légende a été recueillie et adaptée par Jacques de

²⁰⁶ L. de Mas Latrie, « Notice sur les monnaies et les sceaux des rois de Chypre de la maison de Lusignan », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1844, vol. 5, n° 5, pp. 421-423.

²⁰⁷ N. Iorga, *op. cit.*, p. 84.

²⁰⁸ N. Iorga, *op. cit.*, p. 104.

Voragine dans la *Légende dorée*. Il est l'allégorie de la victoire de la Foi sur le Démon, du Bien sur le Mal, et le saint protecteur des croisés (il est traditionnellement représenté avec un écu et une bannière d'argent à la croix de gueules, c'est-à-dire blanche à croix rouge).

Vers 449-450 : d'après *La Légende dorée*, Blaise, évêque de Sébaste, fut persécuté par le gouverneur de Cappadoce, Agricola, qui voulait le faire renoncer à sa foi ; ce dernier ordonna finalement qu'on le jette dans un étang ; alors Blaise fit un signe de croix, et la surface de l'étang devint solide pour lui.

Vers 451-452 : d'après *La Légende dorée*, le diacre Laurent fut enfermé en prison où il rencontra Lucillus qui, à force de pleurer, avait perdu la vue ; Laurent lui promit de lui rendre l'usage de ses yeux, s'il croyait en Jésus-Christ et s'il recevait le baptême ; par la suite, beaucoup d'aveugles vinrent trouver Laurent pour être guéris.

Vers 453-454 : d'après *La Légende dorée*, Marguerite d'Antioche de Pisidie, a été mise en prison par le préfet Olybrius pour avoir repoussé ses avances ; le diable lui apparaît alors sous forme d'un dragon, qu'elle chasse d'un signe de croix. Une version ultérieure dit qu'elle fut avalée par le dragon, dont elle se libéra en crevant son dos avec la croix qu'elle portait sur elle.

Vers 480 : *AE* donnent la leçon *gloire et acquiert*, que nous corrigeons par la leçon plus satisfaisante *gloire en acquiert* en accord avec *BGV*.

Vers 490 : R. Barton Palmer traduit *soi deporter* par « prendre plaisir ».

Vers 513 à 534 : on ne connaît pas le but de ce voyage qui semble très soudain²⁰⁹. Pierre, alors prince de Tripoli, quitta Chypre en 1349, avec son jeune frère Jean, prince d'Antioche et connétable de Chypre, et deux de ses proches, Simon de Norès et Pierre de Conches, qui l'accompagneront aussi dans ses futures expéditions.

²⁰⁹ « Une lettre de Clément VI à Hugues IV, du 13 septembre 1349, en précisant l'époque de la fuite du prince Pierre, alors comte de Tripoli, et indiquant le motif principal de son équipée : *lustrandi orbis*, indique aussi, ce que confirment les chroniques chypriotes, qu'il emmena avec lui son frère cadet Jean, prince d'Antioche. » G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 278.

NOTES CRITIQUES

Vers 535-538 : d'après Nicolas Iorga, « un troisième chevalier, Jean Lombard, qu'il aimait spécialement, mécontent du salaire que lui donnait le roi, lui demanda la permission de quitter l'île : il devait se réunir aux deux princes et s'enfuir avec eux. Un page du comte de Tripoli informa le roi de ce qu'on avait décidé : Jean Lombard, arrivé à Famagouste, avait trouvé ses maîtres déjà partis sur deux petites galères du port de Stelaria ou de Stelargia ; Thomas de Montolif, lieutenant du bailli de Famagouste, arrêta leur confident et le mit à la torture pour lui faire confesser sa participation au complot. On l'envoya ensuite à Nicosie, où il fut enfermé dans le palais même du connétable. [...] Le 23 avril, pour se venger de sa complicité, Hugues IV fit couper la main et le pied de Jean Lombard qui ensuite fut pendu. »²¹⁰

Vers 539-546 : d'après Nicolas Iorga, « deux vaisseaux furent armés pour chercher les fugitifs : le premier explora la mer jusqu'à Chio, sans les trouver ; puis, tous deux, sous le commandement de messire Denis et de Louis de Norès partirent pour l'Occident, portant des lettres pour le Pape et pour les autres princes, leur demandant de retenir les fugitifs. »²¹¹

Vers 548 à 550 : d'après Nicolas Iorga, Pierre I^{er} fut intercepté vers le mois de septembre 1349, entre les deux Sicile, et Hugues IV récompensa magnifiquement les patrons des galées²¹².

Vers 570 à 589 : d'après Nicolas Iorga, « les coupables furent amenés à Kyrenia, où Hugues les attendait : on les enferma dans le château où se trouvait le roi lui-même [...] après une prison de trois jours, Pierre et son frère revinrent avec lui à Nicosie et furent rétablis dans leurs dignités »²¹³ ; le pape lui-même dut intervenir pour les réconcilier : « Innocent VI invita l'archevêque de Nicosie, en 1350, à intervenir dans les querelles de la famille royale et à réconcilier le plus tôt possible le comte de Tripoli et son père »²¹⁴.

Vers 553 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *Tu yes mes fils je sui tes peres*, mais nous préférons ne pas corriger *A* dont la leçon nous semble satisfaisante.

²¹⁰ N. Iorga, *op. cit.*, p. 90.

²¹¹ N. Iorga, *ibid.*

²¹² N. Iorga, *op. cit.*, p. 91.

²¹³ N. Iorga, *ibid.*

²¹⁴ N. Iorga, *op. cit.*, note 2 p. 104.

Vers 560 : *prendre la grue au ciel*, expression qui signifie « faire une chose très difficile » ; d'après Gilles Roques, c'est une « locution plusieurs fois employée au XIII^e siècle, mais qui ne se trouve sous cette forme exacte que dans le *Roman de la Rose* (v. 4417) quand Raison se lance dans une tirade célèbre contre la jeunesse [...]. Il est tout à fait évident qu'il s'agit d'une réminiscence assurée du *Roman de la Rose* par l'utilisation d'une même expression dans un contexte tout à fait identique. »²¹⁵

Vers 603 à 612 : mort du roi Hugues IV le 10 octobre 1359 ; d'après Nicolas Iorga, « il fut enterré comme toute sa famille, au couvent des Dominicains de Nicosie, d'une manière très modeste. »²¹⁶

Vers 613 à 618 : en réalité, Hugues IV avait, de son vivant, fait couronner son fils Pierre comme roi de Chypre le 24 novembre 1358, en la cathédrale Sainte-Sophie de Nicosie, par Guy d'Ibelin, évêque de Limassol²¹⁷. Le père et le fils s'étaient réconciliés avant la mort de Hugues, et Pierre avait été couronné par son père afin d'éviter les conflits au sujet de la succession ; en effet, le frère aîné de Pierre, Guy, prince de Galilée, était mort en 1343 ; son fils aîné, Hugues, prétendait donc être le vrai héritier du trône, le droit étant passé de son père à lui²¹⁸. D'après Nicolas Iorga, « Pierre fut universellement reconnu comme roi de Jérusalem, ainsi qu'il l'était déjà pour le royaume de Chypre. Hugues était absent et ses protestations furent assez tardives, paraît-il. On ne le connaissait pas en Chypre, car il avait quitté l'île tout enfant, avec sa mère, tandis que son oncle, par son élégance physique et par son caractère enthousiaste, jouissait des sympathies de tout le monde »²¹⁹. Toujours est-il que Pierre fut convoqué par le pape pour défendre sa cause, mais aussi, d'après certaines sources, par le roi de France, à qui Hugues avait fait appel. Alors que le pape et le roi Jean II de France soutenaient Hugues, Pierre réussit à les convaincre. Hugues reçut alors une pension et le titre de prince de Galilée ; il accompagna même Pierre dans l'expédition en Alexandrie, où il se distingua, comme Machaut le fait remarquer.

Après avoir couronné son fils, Hugues IV se retira au monastère de Strovili.

²¹⁵ G. Roques, « Tradition et innovation dans le vocabulaire de Guillaume de Machaut », *art. cit.*, p. 163.

²¹⁶ N. Iorga, *op. cit.*, p. 103-104.

²¹⁷ D'après Nicolas Iorga, le même jour, Pierre I^{er} nomma ses officiers : Philippe d'Ibelin, seigneur d'Arsur, qui prit part au meurtre du roi, fut nommé sénéchal de Chypre ; Raymond Babin, chez qui fut décidé le meurtre du roi, d'après Mézières, devint bouteiller. Cf. N. Iorga, *op. cit.*, p. 103.

²¹⁸ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 431.

²¹⁹ N. Iorga, *op. cit.*, p. 104-105.

NOTES CRITIQUES

Pierre a bien été couronné après la mort de son père, mais comme roi de Jérusalem, dans la cathédrale Saint-Nicolas, à Famagouste, par Pierre de Thomas, le légat du pape, le 5 avril 1360, le jour même de Pâques, d'après Léontios de Machairas et Nicolas Iorga²²⁰.

Vers 618 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *sans empeschemens* ; en effet, *empeschemens* est coordonné avec *doubtes*, qui est au pluriel pour la rime avec *toutes*.

Vers 620 : les *chiens* et les *oiseaus* font référence aux plaisirs de la chasse, ceux de la vénerie et la fauconnerie, très appréciées au Moyen Age, notamment par les nobles.

Vers 628 à 640 : Korikos (ou Gorigos) est une ancienne ville de la Cilicie, en Anatolie ; c'était un des ports les plus importants au XIV^e siècle ; le château, Karak, se trouvait à six milles du littoral.

Le dernier roi d'Arménie, Léon VI, connut un des règnes les plus désastreux ; sa situation était désespérée : « arrivé au trône grâce à beaucoup d'efforts, après la mort de Constantin IV, qui n'était pas un Lusignan, [...] il ne fut pas reconnu par toute la nation et des troubles religieux, des dissensions civiles, accélèrent encore la chute de ce royaume agonisant, le dernier des états chrétiens sur la terre d'Asie. Les émirs de la côte, les Sarrasins de l'Égypte s'étaient partagé ses Etats : le port de Lajazzo et Tarse, la capitale ; les villes principales [...], et les Lusignan d'Arménie ne possédaient plus que quelques châteaux, continuellement menacés par les Egyptiens : Gaban, Pardserpert, et le plus important des trois, Gorigos. Léon VI était trop faible et trop pauvre pour pouvoir défendre longtemps les derniers restes de ses états : déjà les Turcomans avaient dévasté Gorigos, dont la population s'était réfugiée dans la citadelle. Bien que cette dernière résistât encore énergiquement aux assaillants, elle ne devait pas tarder à se rendre, si elle était abandonnée à ses propres ressources. C'est alors, le 8 janvier 1359, qu'une ambassade composée de Michel Psararis et de Costas Filitzis, grecs de Gorigos, se présenta devant le roi de Chypre, lui demandant son secours. Une semblable demande avait été faite, quelque temps auparavant, au roi Hugues qui refusa, par amour de la paix probablement, et aussi, d'après ses propres paroles, pour ne pas prendre un château qui était à son neveu. [...] Pierre 1^{er} n'hésita pas à y envoyer une garnison chypriote le 15 janvier 1359 [...] Les deux vaisseaux furent mis sous le commandement de Robert de Lusignan, chevalier anglais, appartenant sans doute à la branche de Poitou. [...] Robert, que Pierre avait

²²⁰ N. Iorga, *op. cit.*, p. 106.

nommé capitaine de la ville, entra avec cinq compagnies d'arbalétriers. [...] Le roi annonça au pape cette conquête facile, si importante pour ses projets futurs, et le pria d'envoyer chaque année à Gorigos [deux vaisseaux pour sa défense]. Sa proposition fut acceptée par Innocent VI, et Gorigos se défendit vaillamment contre les Turcs jusqu'en 1448. »²²¹

Les autres sources donnent donc une version complètement différente de Machaut : Pierre aurait reçu la ville de façon totalement pacifique ; ce fut donc une victoire diplomatique et non militaire : « Bonne fortune plaça dans les mains de Pierre, au tout début de son règne, l'opportunité de s'établir sur la côte d'Asie mineure. D'un point de vue militaire, il assurait ses arrières ; d'un point de vue commercial, il sécurisait une chaîne de communication avec l'intérieur de l'Asie mineure, par où les caravanes apportent les produits d'Asie centrale. »²²² D'après Nicolas Iorga, « c'était peut-être le rêve de Pierre I^{er} que cette union des deux derniers Etats chrétiens de l'Orient, union qu'il pensait accomplir, devenu roi d'Arménie, dans ses dernières années de combat, et que sa mort rendit pour toujours impossible. »²²³

Vers 631 : A donne la leçon *Court*, au lieu de *Courc* comme dans *BEGV*, certainement pour la rime, à moins qu'il ne s'agisse d'une diplographie.

Vers 641 à 660 : Satalie, nom sous lequel Antalya était connu en Europe au Moyen Age ; au XIV^e siècle, c'était la capitale d'une principauté turque assez puissante tenue par l'émir Tacca, une forteresse presque imprenable et un des ports les plus riches de la côte d'Asie.

La conquête de Korikos avait poussé les Turcs à monter une offensive que Pierre essaya d'endiguer en s'emparant de Satalie et des environs. Les chevaliers et les troupes chypriotes que lui avaient laissées son père étaient insuffisants pour combattre de tels ennemis : « sauf le pape, personne, parmi les princes de l'Occident, n'avait envoyé de troupes ni de secours en argent ; les dépenses furent supportées par Pierre I^{er} seul et ses barons. »²²⁴ Les troupes étrangères se trouvaient à Famagouste le 22 avril 1361 ; le roi arriva à Famagouste le 12 juillet, ayant avec lui la plupart de ses officiers et de ses barons : Philippe d'Ibelin, sénéchal de Chypre et son fils, Jean d'Ibelin, connétable de Jérusalem, Jean de Lusignan, son propre frère, Jean de Sur, amiral de Jérusalem, et Jean de Montolif et Hugues, Philippe de Brinswick, Jean de Morf, Raymond Babin, le turcoplier Jacques de Norès, Henri de Giblet, etc.²²⁵ Le

²²¹ N. Iorga, *op. cit.*, p. 110-114.

²²² G. Hill, *A History of Cyprus*, Cambridge, 1940-1952, 2, p. 320.

²²³ N. Iorga, *op. cit.*, p. 111.

²²⁴ N. Iorga, *op. cit.*, p. 120.

²²⁵ N. Iorga, *op. cit.*, p. 120.

même jour, Pierre I^{er} s'embarqua avec sa flotte, comptant plus de cent voiles, dont la moitié de galées ; personne ne connaissait la destination de l'expédition, comme pour Alexandrie.

Le 23 août, la flotte chypriote débarqua à Tétramili, près de Satalie ; l'émir ne se trouvait pas à Satalie même ; la ville n'était pas préparée à se défendre ; le lendemain, le roi se rendait maître de la ville : la conquête fut facile, la cité se rendit au premier assaut ; aucun chroniqueur ou historien ne mentionne de destruction lors de la prise de cette ville ; il est possible que Machaut mentionne ici le massacre qui correspond davantage aux événements qui suivit la prise de Satalie. Pierre I^{er} quitta la ville le 8 septembre ; il était à Kyrenia le 22 septembre 1361²²⁶.

Cette victoire représenta une défaite majeure pour les émirats turcs du sud de l'Asie Mineure²²⁷, et eut un très grand retentissement en Occident ; Pierre I^{er} acquit dès lors une très grande réputation.

Vers 665 à 666 : Pierre quitta Chypre le 24 octobre 1362, accompagné du légat, Pierre Thomas, de son chancelier, de Pierre et Jean Thénouri, de Jean de Gaurelle (qui sera un de ses meurtriers), de Jean d'Ibelin, et d'autres encore, et avec quatre galées et cinq frégates²²⁸.

Vers 667-730 : en réalité, Pierre se rendit d'abord à Rhodes, où il fut très bien reçu par le Grand-Maître, Roger de Pins, qui s'engagea à soutenir Pierre dans ses guerres futures contre les Infidèles²²⁹. Le roi de Chypre se rendit ensuite à Venise en décembre 1362, puis à Gênes au début du mois de février 1363²³⁰, après avoir traversé toute l'Italie septentrionale. Il n'arriva à la cour papale d'Avignon qu'en mars 1363 où il restera deux mois.

La croisade avait donc été lancée à Venise quelques mois plus tôt, le 5 décembre 1362, puis à Gênes. Pierre passa beaucoup de temps chez les Vénitiens et chez les Génois, qui étaient d'importants partenaires commerciaux, mais aussi des rivaux, pour Chypre. Leur soutien naval était vital pour toute opération de croisade ; mais ils hésitaient à apporter un soutien militaire contre les Turcs et les Sarrasins, dans les régions où ils avaient une présence

²²⁶ N. Iorga, *op. cit.*, p. 125-126.

²²⁷ « L'émir de Monvogat, puis celui d'Alaïa ou de Candelore, qui représentait dans la ville l'autorité du grand Caraman, envoyèrent au roi des ambassadeurs pour demander la paix. Ils offraient de payer un tribut, de recevoir ses drapeaux et de reconnaître sa suzeraineté. Ces conditions furent acceptées et Pierre, ayant pris conseil de ses barons, décida de retenir Satalie. Le turcoplier Jacques de Norès fut nommé capitaine de la ville », cf. N. Iorga, *op. cit.*, p. 124-125.

²²⁸ N. Iorga, *op. cit.*, p. 142-143.

²²⁹ N. Iorga, *op. cit.*, p. 144.

²³⁰ Le doge, Simon Boccanegra, était prêt à collaborer avec le roi ; mais il mourut début mars, et le nouveau doge, Gabriel Adorno, ne se montra pas du tout favorable au roi de Chypre : « au lieu de l'alliance qu'il attendait, on lui fit des menaces de guerre très sérieuses, en 1364 et 1365 », cf. N. Iorga, *op. cit.*, p. 151-152.

NOTES CRITIQUES

commerciale importante ; une croisade pourrait interrompre le trafic lucratif de leurs produits de luxe, et pourrait surtout avoir pour résultat de sévères représailles contre les marchands vénitiens et génois (ce fut, en fait, la conséquence de la destruction d'Alexandrie). C'est pourquoi Pierre cherchait d'abord le soutien de Venise (la ville céda à la pression intense du pape d'accéder à sa requête)²³¹.

D'après Nicolas Iorga, « en venant en Europe, Pierre I^{er} n'avait pas demandé l'avis du pape, et Innocent VI, avec ses sympathies pour la cause du jeune Hugues, avec ses réminiscences sur l'ancienne conduite du roi envers son père, ne devait pas recevoir avec beaucoup de plaisir des projets qu'il avait vus, du reste, tant de fois échouer. Le roi de Chypre ne connaissait pas le nouvel élu, dont il dut apprendre l'avènement en Lombardie. [...] C'est pour connaître les sentiments d'Urbain V que Pierre Thomas fut envoyé à la curie, et le roi attendit à Gênes le résultat de sa mission. »²³² Innocent VI était mort le 12 septembre 1362.

Pierre arriva à la cour d'Avignon le 29 mars 1363, où il fut reçu par le nouveau pape Urbain V (1362-70), qui venait de lancer un appel à la croisade avec le roi de France Jean II le Bon, afin de débarrasser la cité des papes et le royaume de France des Grandes Compagnies désœuvrées qui y semaient la terreur²³³. En effet, d'après Nicolas Iorga, « Urbain V se proposa un triple projet pendant son pontificat : rendre le pape puissant en Italie, rétablir la paix en Occident et donner une nouvelle impulsion à la croisade. [...] Pierre I^{er} trouva donc à Avignon un partisan de ses projets. »²³⁴

Les négociations entre les deux rois et le pape furent très rapides : le 1^{er} avril 1363, le vendredi saint, le pape donna la croix au roi de France, puis au roi de Chypre, au cardinal de Périgord, à Boucicaud, etc. Le 12 avril, il prêcha le passage général. Le terme fixé pour le départ était le 1^{er} mars 1365 ; mais Pierre devait partir longtemps avant le terme comme « le précurseur magnifique » du passage²³⁵. « Les princes de la chrétienté entière furent invités à terminer leurs dissensions et à favoriser le passage. Le 16 avril, Urbain V écrivit au roi de Navarre, en le conjurant de faire une paix définitive et complète avec Jean II, son beau-père, et avec le roi d'Aragon, et à effacer même de son cœur le reste de ressentiment qu'il pourrait avoir encore à son égard. Il proposait sa médiation et lui racontait avec enthousiasme les

²³¹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 434.

²³² N. Iorga, *op. cit.*, p. 152-153.

²³³ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 435, Georges Minois, *La guerre de cent ans, naissance de deux nations*, Paris : Perrin 2008, p. 192.

²³⁴ N. Iorga, *op. cit.*, p. 157-158.

²³⁵ « D'après Mézières, il aurait reçu ce titre, qui rendait son expédition presque indépendante du passage général, le jour même du vendredi saint. [...] Son ardeur de combattre ne pouvait-elle pas attendre jusqu'au terme assez éloigné qu'avait fixé le pape, par égard aux difficultés actuelles du roi Jean ? », cf. N. Iorga, *op. cit.*, p. 170.

NOTES CRITIQUES

commencements de la croisade. Une lettre pareille fut envoyée le 25 mai à l'empereur d'Allemagne, Charles IV, aux rois d'Angleterre et de Bohême, à Wenceslas de Luxembourg, à Rodolphe d'Autriche, à Rodolphe de Saxe, aux ducs de Bavière [...] au doge Celsi. »²³⁶

C'est à l'occasion de ce voyage que Pierre rencontra aussi pour la première fois Philippe de Mézières.

Vers 679 à 687 : Machaut fait ici référence à la défaite du roi de France face à l'Angleterre, à Poitiers, six ans plus tôt, une défaite causée pour beaucoup par la fuite de nombreux chevaliers français hors du champ de bataille. Le roi Jean II de France (1350-64), malgré le traité de Brétigny de 1360, était toujours en guerre contre le roi d'Angleterre Edouard III (1327-1377). L'énorme rançon demandée par les Anglais, ainsi que le chaos politique causé par l'absence prolongée de Jean hors de France, furent de sévères épreuves pour les Français²³⁷.

Vers 737 à 740 : mort du roi de France Jean II le 8 avril 1364 à Londres, et du cardinal Hélie de Talleyrand de Périgord le 17 janvier 1364 à Avignon.

Vers 763 à 771 : Bonne de Luxembourg (1315-1340), épouse de Jean II le Bon, et fille de roi de Bohême, dit Jean I^{er} l'Aveugle. Machaut a été au service de Jean de Bohême jusqu'au début des années 1340, comme il le rappelle.

Vers 771 à 778 : même s'il est vrai que Jean de Bohême permit à son fils Charles de devenir empereur, dire qu'il défit l'empereur Louis IV de Bavière (1314-47) est très exagéré. Charles, couronné roi en 1346, ne pouvait consolider sa position, avant la mort de Louis dans un accident de chasse l'année suivante.

Vers 779 à 792 : Machaut fait un long éloge de Jean I^{er} de Luxembourg dans le *Confort d'Amis*²³⁸.

Vers 785 à 792 : Machaut fut clerc au service de Jean de Luxembourg de 1323 au début des années 1340, donc dire qu'il l'a servi pendant trente ans est exagéré !

²³⁶ N. Iorga, *op. cit.*, p. 169-170.

²³⁷ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 435.

²³⁸ *Œuvres de Guillaume de Machaut*, publiées par P. Tarbé, *op. cit.*, pp. 101-107, et pp. 193-195.

Vers 793 à 801 : les quatre fils de Bonne de Luxembourg et de Jean II le Bon furent Charles, duc de Normandie, le futur roi Charles V (1338-80) ; Louis, duc d'Anjou et roi de Naples (1339-1384) ; Jean, duc de Berry (1340-1416) ; Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (1342-1404).

Vers 799 à 801 : Charles V, premier dauphin de France ; les héritiers du trône de France ont porté le titre de dauphin, depuis que, en 1349, Humbert II du Viennois, ruiné, avait vendu sa seigneurie d'Albon et du Viennois (appelé par la suite Dauphiné), terre du Saint-Empire romain germanique, au roi de France Philippe VI de Valois, à la condition que l'héritier portât le titre de dauphin. C'est donc Charles, en tant que fils aîné de Jean le Bon, qui devient le dauphin, à l'âge de onze ans²³⁹.

Vers 805 à 807 : couronnement de Charles V le 19 mai 1364 à la cathédrale de Reims.

Vers 825 à 830 : allusion à la guerre contre les Anglais et à la lutte contre les Grandes Compagnies menées par Charles V en France. Son refus de participer à la croisade est donc compréhensible.

D'après Nicolas Iorga, « les agissements de Charles le Mauvais étaient une des causes qui empêchaient le plus la réalisation des projets de Pierre I^{er}. Malgré les exhortations du pape, malgré les demandes de Jean, le roi de Navarre continuait son œuvre d'intrigue, qui devait aboutir bientôt à la reprise des hostilités. »²⁴⁰

Vers 831 à 833 : allusion au roi de Bohême, Jean I^{er} de Luxembourg ; on trouve déjà cette réflexion dans le *Confort d'ami* :

Ne te laisse deshérirer
Pour rien qu'on te puist enditer.
Car par ma foy miex ameroye,
S'empereurs ou roys estoie,
Despendre tout en bonne guerre,
Qu'on me tolist un piet de terre.
Car tuit prince deshéritié
Vit à honte et grant vilté.²⁴¹

²³⁹ F. Autrand, *Charles V*, Fayard, 1994, p. 70.

²⁴⁰ N. Iorga, *op. cit.*, p. 176-177.

²⁴¹ *Œuvres de Guillaume de Machaut*, publiées par P. Tarbé, *op. cit.*, p. 117.

NOTES CRITIQUES

Vers 843 à 854 : le roi avait quitté Avignon le 31 mai 1363 ; après quoi il s'est rendu dans le nord, en Rhénanie et en Flandre (juillet, août 1363), à Paris, en Normandie, à Calais, puis en Angleterre : il est arrivé à Londres le 6 novembre 1363, où il a certainement rencontré à nouveau Jean II, comme Froissart le suggère. Il était de retour à Paris pour Noël, puis il s'est rendu dans la région contrôlée par les Anglais à l'ouest de la France, à Angoulême où il était venu requérir l'aide du Prince Noir, avant de retourner à Paris pour les funérailles de Jean II le 5 mai 1364 aux côtés de Charles, lequel fut couronné le 19 mai²⁴².

Vers 867 : A donne la leçon manifestement fautive *sous fautre*, que nous corrigeons par *sus fautre* en accord avec G.

Vers 873-874 : en tant que chanoine de Reims, Machaut a certainement été témoin du sacre et des festivités qui l'ont accompagné, mais on ne mentionne nulle part une rencontre entre Pierre I^{er} et Machaut ; il y a cependant de grandes chances que cette rencontre ait eu lieu, d'autant que Machaut a composé des œuvres en l'honneur de Pierre au milieu des années 1360 (*Le Dit de la Marguerite*, et la complainte *Mon cuer, m'amour, ma dame souverainne*).

Vers 875 : Pierre quitta Paris dix-sept jours après le couronnement, soit le 5 juin 1364²⁴³.

Vers 879-880 : à la même époque, Pierre se rendit chez le comte de Flandre, et les ducs de Brabant et de Juliers²⁴⁴.

Vers 897 : Pierre se rend en Misnie vers la fin du mois de juillet 1364.

Vers 902 : AV donnent la leçon fautive *et buvant* que nous corrigeons par *en buvant* en accord avec BEG.

Vers 906 à 938 : Frédéric III le Vaillant (1332-1381), landgrave de Thuringe et marquis de la Misnie de 1349 à 1381 ; un marquis est le gouverneur d'une marche, domaine placé à la frontière d'un pays, titre de noblesse situé entre le comte et le duc.

²⁴² G. de Machaut, *La Prise d'Alexandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 435 ; pour plus de détails, cf. N. Jorga, *op. cit.*, chapitre 7.

²⁴³ N. Jorga, *op. cit.*, p. 189.

²⁴⁴ N. Jorga, *op. cit.*, p. 190.

NOTES CRITIQUES

Vers 921-922 : Charles IV le Sage, roi de Bohême (1346-1376), comte de Luxembourg (1346-1353), « roi des Romains » puis empereur romain germanique (1347/1355-1378) ; fils de Jean I^{er} de Luxembourg, le protecteur de Machaut.

Vers 943 à 966 : Rodolphe II (1307-1370), duc de Saxe-Wittenberg (1356-1370), électeur de l'Empire.

Vers 950 : les princes-électeurs, ou électeurs du Saint-Empire, étaient les sept princes allemands qui élisaient l'empereur romain germanique, trois ecclésiastiques (les archevêques de Cologne, Mayence et Trèves) et quatre laïcs (le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le marquis de Brandebourg et le duc de Saxe), désignés dans la Bulle d'or de 1356 par Charles IV un an après son couronnement.

Vers 959-960 : Rodolphe II de Saxe n'était pas le neveu de l'empereur Charles IV, mais un proche.

Vers 977 à 979 : la ville avait été élevée au rang d'archevêché en 1344 ; l'empereur Charles IV avait fait de Prague le cœur artistique et administratif du Saint-Empire ; il y faisait venir des artistes de toute l'Europe ; Machaut aurait d'ailleurs eu une grande influence sur la musique tchèque²⁴⁵.

Vers 985 : Élisabeth de Poméranie (1345-1392), nièce du roi Casimir, que l'empereur a épousée en 1363, mariage auquel Pierre I^{er} aurait assisté, d'après Nicolas Jorga²⁴⁶.

Vers 989 à 1058 : éloge de l'empereur Charles IV, mécène des arts et des lettres ; Machaut, plein de reconnaissance pour la famille du roi de Bohême, avait déjà fait l'éloge de Jean I^{er} de Luxembourg dans le *Confort d'Amis*.

Vers 992 : Salomon, roi d'Israël, considéré comme le plus sage et le plus juste de l'Ancien Testament, pour sa sagesse et sa justice.

²⁴⁵ *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age*, édition revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Fayard (*La Pochothèque*), Paris, 1992, p. 630.

²⁴⁶ N. Jorga, *op. cit.*, p. 173.

NOTES CRITIQUES

Vers 996 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *quil* au lieu de *qui*.

Vers 1003 à 1006 : Charles IV a effectivement beaucoup soutenu l’Eglise ; il a notamment établi en faveur du Saint-Siège des impôts onéreux ; il était surnommé « le roi des prêtres » (*rex clericorum*).

Vers 1033 à 1042 : le milieu du XIV^e siècle marque en effet la fin d’une longue période de conflits entre Louis de Bavière et les papes, et entre les dynasties allemandes des Luxembourg, Wittelsbach et Habsbourg, grâce, notamment, à la Bulle d’Or, promulguée par Charles IV ; l’empereur était également soutenu par le pape Clément VI, qui avait été son précepteur. La Bulle d’Or fixait les conditions dans lesquelles le roi de Germanie et roi des Romains devait être élu, et couronné empereur ; le pape n’avait plus de rôle à jouer, mais le terme d’Empire ne signifiait alors plus rien²⁴⁷.

Vers 1088 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *envers li* au lieu de *vers li*.

Vers 1116 à 1119 : Machaut se trompe, le roi de France Louis IX (Saint Louis) est mort à Tunis de la peste en 1270, lors de la huitième croisade. Le poète fait certainement référence au glorieux retour du roi, en 1254, à la fin de la septième croisade, voyage au cours duquel Louis IX va devenir Saint Louis ; il y a peut-être eu confusion entre Tyr, d’où part le roi en 1254, et Tunis, où il est mort.

Vers 1118 : *BEV* donnent la leçon *rapassé*, et *G trespasse*, au lieu de *rapaisié* ; il s’agit d’une *lectio difficilior* : Louis a pacifié la Méditerranée, d’après A, alors que pour *BEGV*, il l’a juste traversée.

Vers 1128 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *les corps et les ames*.

Vers 1145-1146 : d’après Pierre Bec, il faut traduire *roi* par « liste, disposition, ordre »²⁴⁸ ; effectivement, le roi des instruments, à cette époque, est la harpe.

²⁴⁷ F. Rapp, *Le Saint-Empire romain germanique, d’Othon le Grand à Charles Quint*, Paris, Seuil, Point Histoire, 2003, 384 p.

²⁴⁸ P. Bec, « Note musico-philologique sur l’orgue et l’aile chez Guillaume de Machaut », *Et c’est la fin pour quoy sommes ensemble. Hommage à Jean Dufournet*, Paris, Champion, 1993, t. I, p. 153.

Vers 1146 : A donne la leçon *diron*, qui manque de cohérence par rapport au reste du texte, et notamment *je croy* dans le même vers ; nous corrigeons donc par *diray* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 1147 à 1173 : liste d'instruments de musique, mais ordonnée : l'orgue, instrument à vent, puis les instruments à cordes (*vielles, micanons, rubebes, psalterions, leüs, moraches, guiterne, citole*), puis les instruments à vent (*flajos, cors sarrasinois, doussainnes, flaiüstes traverseinnes, demi doussainnes, flaiüstes, trompes, buisines, trompettes*), puis à nouveau les instruments à cordes (*guigues, rotes, harpes*), puis les instruments à vents (*chevrettes, cornemuses, chalemelles, muses*), à cordes (*eles*), à vent (*fretiaus*), à cordes (*monocorde*), à vent (*muse*), à cordes (*eschaquier, chiphonie*), à vent (*flajos*), mêlés à des percussions (*cymbales, naquaires, trepié, cloches*). « Cette aspiration vers l'harmonie de toutes choses si bien réalisée par la musique telle qu'il la conçoit, c'est-à-dire par l'accord de la diversité des instruments »²⁴⁹, Machaut la résumera en quelques vers dans le *Prologue* :

N'instrument n'a en tout le monde
 Qui seur musique ne se fonde
 Ne qui ait souffle ou touche ou corde
 Qui par musique ne s'acorde.

On retrouve une liste similaire dans le *Remède de Fortune* :

Car je vi là tout à un cerne
 Vièle, rubebe, guiterne,
 Leu, monarce, micarion,
 Citole, et le psaltérion,
 Harpe, tambour, trompes, naquaires,
 Orgues, cornets plus de x paires,
 Cornemuses, flaios, chevrettes,
 Doussaines, cimbales, clochettes,
 Timbre, la flahute brehaingne,
 Et le grand cornet d'Alemaingne,
 Flaiot de saus, fistule, pipe,
 Muse d'Ausay, trompe petite,
 Buisnies, éles, monocorde
 Où il n'a qu'une seule corde,
 Et muse de blez tout ensamble.
 [...]
 Vièle, guiterne, citole,
 Harpe, trompe, corne, flaiole,
 Pipe, souffle, muse, naquaire,
 Taboure, et quanqu'on peut fare
 De doit, de penne et de l'archet. » (vers 3961 à 3985)²⁵⁰

²⁴⁹ M. Jeay, *Le commerce des mots, l'usage des listes dans la littérature médiévale, XIIe-XVe siècles*, Genève, Librairie Droz, 2006, p. 277.

²⁵⁰ *Les Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. par P. Talbé, *op. cit.*, p. 87.

NOTES CRITIQUES

La traduction donne les équivalents modernes si possible pour les noms de instruments ; quand ces instruments n'ont pas d'équivalents, les termes originaux sont utilisés. Nous donnons l'étymologie et l'explication de ces termes dans notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 1150 : à noter l'emploi du « démonstratif épique », *ces tavernes*.

Vers 1199 : A donne la leçon manifestement fautive *retreire* que nous corrigeons par *retreirent* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 1237 : Louis I^{er} le Grand (1326-1382), roi de Hongrie (1342-82).

Vers 1239 : Casimir III le Grand (1309-1370), roi de Pologne (1333-70).

Vers 1235-1378 : congrès de Cracovie, célèbre congrès politique réunissant entre le 22 et le 27 septembre 1364 l'empereur Charles IV, le roi Casimir III de Pologne, le roi Louis I^{er} de Hongrie, le roi Pierre I^{er} de Chypre, mais aussi le duc Siemovit III de Mazovie, le duc Bolko II le Petit, le duc Władysław de Opole, le duc d'Autriche Rodolphe IV, le duc de Poméranie Bogislaw V et son fils Casimir IV, le duc de Bavière Othon V de Wittelsbach, et Louis VI le Romain, duc de Haute-Bavière, margrave puis électeur de Brandebourg. Le banquet s'était déroulé dans la maison d'un riche marchand de Cracovie, Mikolaj Wierzynek.

Vers 1275-1279 : Pierre et l'empereur rencontrèrent à Cracovie le roi Louis I^{er} de Hongrie et le roi Casimir III de Pologne vers le 22 septembre 1364²⁵¹.

Vers 1303 : le pape Urbain V.

Vers 1337 : BGV donnent la leçon *qui* au lieu de *qu'il*.

Vers 1388-1390 : voir la note pour les vers 244 à 245.

²⁵¹ N. Iorga, *op. cit.*, p. 196.

NOTES CRITIQUES

Vers 1411 : A donne la leçon *sus la noe*, manifestement fautive étant donné la rime, que nous corrigeons par *sus la denoe*, en accord avec *BEV* ; G donne la leçon *sus la doe*, elle aussi fautive puisque le vers est incomplet.

Vers 1413 : Rodolphe IV le Fondateur (1339-1365), duc d'Autriche et de Carinthie (1358-1365).

Vers 1419 : la duchesse d'Autriche, Catherine de Luxembourg (1342/1343-1395).

Vers 1474 : ce vers manque dans *ABV* ; nous corrigeons d'après *G* ; dans *E*, il est remplacé par *plus gracieuse ne plus belle*, mais la rime est moins satisfaisante que dans *G*.

Vers 1525 : *AB* donne la leçon *le caire*, *EV* *le carme/tarme* ; *le caire* n'a pas de sens ; Iorga et Barton préfèrent choisir la leçon de *G*, *le taure* ; quant à la traduction, Barton et Iorga traduisent par « la Drave et la Save » ; Janet Shirley traduit par « the Torre and the Iudrio » ; nous n'avons pas identifié ses rivières (ou montagnes ?).

Vers 1526 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *compassa* au lieu de *trespassa*, qui est pourtant moins satisfaisante que celle de *A*.

Vers 1542 : le doge de Venise Lorenzo Celsi, (1310-1365), élu en 1361

Vers 1544 : *A* a ajouté *.vi.* en correction ; *EG* donnent la leçon *de .xi. mille*.

Vers 1578-1583 : Pierre a obtenu l'aide des Vénitiens grâce au légat Pierre de Thomas, « l'un des personnages qui secondèrent le plus par ses voyages et ses démarches les projets du roi de Chypre et ses négociations en Italie »²⁵².

Vers 1591-1593 : les Génois ont toujours eu de très mauvaises relations avec Chypre²⁵³.

²⁵² G. de Machaut, *La Prise d'Alixandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 437 ; *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 281.

²⁵³ L. Machairas, *op. cit.*, p. 87-89.

Vers 1609 : en réalité, le roi de Chypre a quitté Venise le 27 juin 1365, avec une trentaine de navires fournis par les Vénitiens²⁵⁴.

Vers 1621-1622 : *exaucie* et *prisie*, formes picardes.

Vers 1638-1674 : on retrouve le même genre d'anecdote dans la *Vie de saint Louis* de Joinville : « Le soir se pasma par pluseurs foiz, et pour la fort menuison que il avoit li couvint copier le fons de ses braies toutes les foiz que il descendoit pour aller a chambre » (*Vie de saint Louis*, éd. J. Monfrin, Paris, Garnier, 1995, 307, p. 152.)²⁵⁵.

Vers 1676 : dans A, il manque visiblement un mot après *en tous*, et une syllabe dans le vers ; nous corrigeons par *en tous cas* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 1684 : Pierre I^{er} arrive à Rhodes en juillet²⁵⁶.

Vers 1691 : le maître des Hospitaliers était alors Raymond Bérenger (1365-1374), le successeur de Roger de Pins qui venait de décéder le 28 mai 1365 ; il offrit cent chevaliers et quatre galées au roi de Chypre²⁵⁷. Raymond Bérenger était un Français, descendant des comtes de Barcelone, précédemment châtelain de Castelsarrazin²⁵⁸.

Vers 1726 : *becuit*, « biscuit », pain passé deux fois au four (pour pouvoir être conservé plus longtemps, en particulier pour les voyages en mer), in *ATILF* ; E donne la leçon *bufcuit*. R. Barton Palmer traduit ici par « hardtack » (« biscuit de mer »), Janet Shirley par « biscuit » (« petit gâteau »).

Vers 1754 : *Gautier ne Guillaume*, locution équivalant à « Pierre ou Paul » ; les noms « Gautier » et « Guillaume » désignaient des hommes du peuple.

²⁵⁴ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 279.

²⁵⁵ B. Ribémont, « Le Chroniqueur, l'hagiographe et la mer. A propos de *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », à paraître dans *Le Moyen Âge*.

²⁵⁶ Philippe de Mézières, *Une épître lamentable et consolatoire adressée en 1397 à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, sur la défaite de Nicopolis (1396)*, éd. Philippe Contamine et Jacques Paviot, avec la collaboration de Céline Van Hoorebeeck, Paris, SHF, 2008, p. 22.

²⁵⁷ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 55.

²⁵⁸ N. Iorga, *op. cit.*, p. 281.

Vers 1784 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *quil* au lieu de *qui*.

Vers 1803 : « arc turc », arc de chasse ou de guerre, reconnaissable à la forte courbure des branches, et sa petite taille.

Pour le mot *bricole*, voir le chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**

Vers 1828 : d'après R. Barton Palmer, c'est bien avant que le roi de Chypre a eu l'idée d'attaquer Alexandrie, lorsqu'il se trouvait à la cour papale d'Avignon avec le roi de France Jean II ; Pierre I^{er} avait peu à peu convaincu le roi de France de changer leur objectif : le port d'Alexandrie fut dès lors préféré à Andrinople, notamment parce que la ville était mal fortifiée, parce qu'elle était éloignée de la capitale égyptienne et parce que le gouverneur de la ville était en pèlerinage à la Mecque²⁵⁹.

D'après Nicolas Iorga, ce serait lié à un Sarrasin de Damas : « les galères chypriotes avaient fait prisonnier, en attaquant Satalie, un Sarrasin de Damas, nommé Chantzianis, qui fut enfermé à Cérines. Il fit savoir son état à sa famille, par un marchand venu dans cette ville et l'émir-mélik de la Syrie prit fait et cause pour son sujet. Les marchands chypriotes furent arrêtés à Damas et contraints de demander au prince la délivrance de Chantzianis. Le gouverneur du royaume refusa, et, par représailles, les Chypriotes furent maltraités et menacés de mort. Une lettre injurieuse fut écrite aux insulaires, lettre que l'amiral fit traduire en français et envoyer au prince, qui en avertit son frère. Ce fut une des causes de l'attaque que ce dernier dirigea contre Alexandrie. [...] Une autre serait le refus qu'il essuya de la part de l'émir Hassan quand il réclama la permission d'entrer à Tyr, pour y accomplir certaines solennités. »²⁶⁰

Vers 1836 : la flotte chypriote, comptant soixante navires, arrive à Rhodes sous le commandement du prince d'Antioche, frère du roi, le 15 août 1365, d'après Louis de Mas Latrie²⁶¹, le 25 août, d'après Nicolas Iorga²⁶².

Vers 1846 : *ABGV* donnent la leçon *ce*, que nous corrigeons par la leçon plus satisfaisante de *E* : ceulz.

²⁵⁹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 440.

²⁶⁰ N. Iorga, *op. cit.*, p. 276-277, et note 1 p. 277.

²⁶¹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 279.

²⁶² N. Iorga, *op. cit.*, p. 282.

Vers 1869 : l'amiral de Rhodes est Ferlino d'Airasca, prieur de Lombardie²⁶³.

Vers 1875-1879 : « coque », bateau de forme arrondie, large à l'avant et à l'arrière.

Vers 1876-1879 : pour *panfile*, *griparie*, *tafourée*, *caraque*, *lin*, *fiacre*, *targe*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 1877 : ce vers est remplacé dans *E* par *et quaraques longues et lees*.

Vers 1878 : A donne la leçon *fiatres* que nous corrigeons par *fiacres* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 1879 : un « huissier » désigne un grand vaisseau de transport muni d'une porte à la poupe, en particulier pour le transport des chevaux.

Vers 1887-1900 : d'après Nicolas Iorga, la flotte chypriote portait « entre autres le prince, Jean d'Ibelin, comte de Jaffa, Jean du Morf, Raymond Babin, un des conspirateurs de 1369, Hugues et Roger de Montolif, l'amiral Jean de Sur, Thomas de Verny, Jean et Badin de Brie, ancien commandant de Satalie, Hugues de Brunswick, parent de Philippe, Guy de Mimars, Guillaume Visconti, les compagnies du turcoplier, de l'archevêque de Nicosie, de l'évêque de Limassol et du commandeur des Hospitaliers en Chypre. [...] On comptait parmi les Français Jean de la Rivière, sire de Préaux, dont le nom se rencontre souvent dans les guerres de France, Jean de Fricamps [qui servit tour à tour les rois de Navarre et de France], le seigneur de Puchay, le seigneur de Taillanville, roi d'Yvetot, Perceval de Cologne [*sic*], Martel de Basqueville, Jean de Reims, qui raconta plus tard à Machaut les détails de l'expédition, Brémont de la Voulte, Gansonet d'Abzac, chevalier du Périgord [il fut parmi ceux qui s'enrichirent au pillage d'Alexandrie], et enfin Guillaume Roger III, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, un des seigneurs les plus puissants du midi de la France. Beaucoup d'Anglais, 'huit vingt combatans', se trouvaient aussi dans l'armée du roi de Chypre. Si le comte de Warwick, Thomas Ufford et de la Pole n'avaient pas attendu à Venise l'arrivée du roi de Chypre, on comptait parmi ces 'Angloiz pelerins', Richard, seigneur de

²⁶³ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 55.

Grey, qui entra un des premiers à Alexandrie avec l'étendard de l'Eglise et Milon de Stapleton, attaché spécialement à la personne du légat. Ils étaient les plus nombreux, d'après Pierre Thomas, parmi les étrangers. Des chevaliers Teutons étaient accourus à l'appel du roi, probablement grâce à l'intervention de Philippe [de Mézières] : ils formaient la partie la plus pieuse et la mieux disciplinée de la petite troupe. Des nobles venus des autres contrées de l'Allemagne prirent aussi part à l'expédition, ainsi que des Italiens, parmi lesquels on ne connaît que les noms de Pierre et de Jacques des Rossi, dont le dernier fut un des grands amis de Mézières. Enfin deux nobles de Byzance, Jean Lascaris Calopheros [...] et Jean Angelos de Salonique se trouvaient aussi dans l'armée de Pierre I^{er}. »²⁶⁴

D'après Jacques Paviot, « des listes ont été établies pour les croisades d'Alexandrie en 1365 par Joseph Delaville Le Roulx [...]. En gros, on a quatre-vingts noms de nobles pour la croisade d'Alexandrie »²⁶⁵.

Vers 1900 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *li* au lieu de *leur* : s'agit-il d'une diplographie de la part de A ? Qui le pronom désigne-t-il : les seigneurs occidentaux ou Pierre I^{er} ?

Vers 1910 : la forme *prisceus* est étrange ; c'est la seule occurrence que nous avons trouvée ; E donne la leçon *perisceuz* et G *pareceus*, mais le vers compte alors une syllabe de trop ; nous relevons dans A la forme *paresseus* vers 8632. Serait-ce une solution de facilité choisie par le copiste pour obtenir un octosyllabe ?

Vers 1930 : il manque une syllabe dans A ; nous corrigeons en ajoutant *tuit* d'après la leçon de G.

Vers 1955-1960 : la flotte compte cent soixante cinq navires de différentes tailles²⁶⁶ ; « on peut penser à [...] dix mille combattants (hommes d'armes d'origine noble, archers, arbalétriers, marins) et à mille quatre cents chevaux, plus des engins de guerre »²⁶⁷.

²⁶⁴ N. Iorga, *op. cit.*, p. 279-282.

²⁶⁵ J. Paviot, « Croisade et noblesse à la fin du Moyen Age », *Cahier de Recherches Médiévales*, 2006, 13, p. 70 ; *La France en Orient au XIV^e siècle. Expéditions du maréchal Boucicaut*, t. II, Paris (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 45), 1886, p. j. III, p. 12-13.

²⁶⁶ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 438.

²⁶⁷ Philippe de Mézières, *op. cit.*, tome 1, p. 541.

Vers 1967 : d'après Werner Paravicini, Perceval de Coulogne était « originaire du Poitou et de la Saintonge. Ayant pris partie pour le roi de France, [il] avai[t] perdu tous [ses] biens lors du traité de paix de Brétigny de 1360, traité qui rattachait ces pays à la couronne anglaise. Ainsi [il] se retrouv[a] sans patrie. [...] Perceval de Coulogne s'était déjà rallié au roi de Chypre avant 1364 et avait été promu au poste de chambellan et de connétable de ce roi. Lors de la conquête d'Alexandrie en 1365 et de Tripoli en 1367, il fut parmi les combattants les plus en vue. Sur l'ordre du roi, il était revenu en Europe la même année. Après l'assassinat de Pierre 1^{er} en janvier 1369, il se retrouva sans seigneur, chercha à entrer au service de la couronne anglaise, puis française auprès du duc de Berry. Puis il se battit en Poitou aux côtés de Gadifer de La Salle, [...]. En 1374 il devint Sénéchal du Poitou. »²⁶⁸

Pour R. Barton Palmer, il s'agit de Philippe de Mézières, dont Machaut ne parle à aucun moment et qui a pourtant tenu un rôle très important aux côtés du roi de Chypre ; il ajoute qu'on ne trouve nulle part ailleurs mention de Perceval de Coulonges dans l'histoire de Chypre et, vu l'importance que lui accorde Machaut dans son récit, il pourrait lui avoir fourni des informations, lui ou un de ses proches.²⁶⁹

Pour Peter Edbury, le chambellan de Pierre I^{er} était alors le Génois Pietro Malocello.

Palmer rappelle enfin qu'un roi ne peut décider une attaque de cette façon, sur le conseil d'un seul chevalier, sans avoir mis au point une stratégie. Alexandrie est d'ailleurs citée bien avant, vers 1828, avant même que Pierre ait appelé Perceval.

Vers 2004 : les dimensions de la ville sont bien plus importantes que celles de la plupart des autres villes de l'Antiquité ; selon certains auteurs, l'enceinte entourant la ville était à l'origine longue d'une quinzaine de kilomètres, mais les remparts ont été agrandis à différentes reprises.

Vers 2015-2016 : l'historien alexandrin Muḥammad Ibn Qâsim An-Nuwayrî décrit ainsi l'élite locale : « Des informations parvenaient à Chypre selon lesquelles le port d'Alexandrie était surveillé par des gardes qui n'avaient aucune connaissance théorique ou pratique de la guerre. Ces gardes sortaient en revanche parés de leurs plus beaux habits et portant sur leurs chefs d'imposants turbans. Ils marchaient d'un pas nonchalant, répandant derrière eux l'odeur de leur parfum. Les femmes leur poussaient des youyous, et chacun d'entre eux était content

²⁶⁸ W. Paravicini, « La Prusse et l'Europe occidentale », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 1996, 1, p. 183.

²⁶⁹ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 57.

NOTES CRITIQUES

de sa toilette. Ils portaient des armes lourdes, mais ces dernières n'étaient pas aux mains de véritables hommes de guerre. Chacun d'entre eux portait une épée à la poignée incrustée de pierreries, et décorée d'un or semblable à une braise ardente. Mais malgré tout, les détenteurs de ces épées étaient des lâches qui craignaient même le croassement des corbeaux. »²⁷⁰

Vers 2017 : A donne la leçon manifestement fautive *chevaus*, qui a moins de sens que *chevraus* (BEGV).

Vers 2027 : le Vieux-Port (ou Port d'Eunostos qui enferme un autre port artificiel, le Kibôtos)

Vers 2048 : à noter l'élision du *e* dans *fortresce* pour obtenir un octosyllabe ; V donne la leçon *forteresse*.

Vers 2060 : AV donnent la leçon fautive *soit* que nous corrigeons par *soient* en accord avec les autres manuscrits ; le pronom sujet *il* reprend en effet *gent*, il correspond donc à la 3^e personne du pluriel ; de plus, sans la correction, il manque une syllabe dans le vers.

Vers 2090 : seul A donne la leçon *.xviii.* ; tous les autres manuscrits s'accordent sur *.xxviii.*, ce qui est la bonne date.

Vers 2105 : le roi de Chypre quitta Gramvoussa le dimanche 5 octobre 1365.

Vers 2104 : d'après Nicolas Iorga, le roi monta dans sa galée avec « le légat, le prince, qui était venu à Rhodes, le châtelain de l'Ordre, le maréchal de Champagne, le seigneur de Turenne et le sire de Rochefort. Les barons qu'il aimait le plus l'accompagnèrent : Philippe de Brunswick, le mari de la reine Alix, Simon de Norès, Pierre Malosello, Pierre Grimani, Pierre da Mar, Charion [*sic*] de Giblet, qui fut plus tard un de ses assassins, Calopheros, le chevalier constantinopolitain et Philippe de Mézières. »²⁷¹

Vers 2108 : « venir à bon port », jeu de mots avec le port d'Alexandrie, la bonne direction, et non Chypre.

²⁷⁰ <http://www.islamophile.org/spip/La-croisade-chyprite-contre.html>

²⁷¹ N. Iorga, *op. cit.*, p. 284-285.

Vers 2159-2162 : *Deutéronome*, XXXII, 30 (le Chant de Moïse)²⁷²

Vers 2172 : le géant Rainouart, à la force exceptionnelle, armé d'un simple tinel (sorte de gros bâton utilisé par les porteurs d'eau pour porter les seaux), personnage du cycle de Guillaume, et notamment de la *Chanson de Rainouart* et d'*Aliscans* (1180-1190). Alors qu'il était enfant, Rainouart a été enlevé par des marchands, puis vendu au roi de France ; il est en fait le fils d'un roi sarrasin et le frère de Guibourc, l'épouse de Guillaume d'Orange ; devenu chrétien, il est le plus terrible des guerriers qui accompagneront Guillaume, et c'est lui qui permettra aux Français de gagner la seconde bataille d'Aliscans²⁷³.

Vers 2193 : jeudi 9 octobre 1365.

Vers 2205-2222 : Peter Edbury explique que cette multitude de Sarrasins n'étaient pas une armée, mais des marchands et des citoyens prêts à faire du commerce avec ce qu'ils pensaient être une flotte transportant des marchandises ; puis, voyant qu'ils allaient être attaqués, un détachement de volontaires se jeta à l'eau pour repousser les croisés.²⁷⁴

D'après Nicolas Iorga, « l'armée était composée des soldats de l'émir d'abord, de Turcs, de Bédouins, de Syriens et de Tatars, armés à la légère, avec le seul turban de lin blanc sur la tête, sans cuirasse ou 'pansière' ; ils portaient l'arc syrien et le cimenterre ; une partie était montée sur des chevaux de Barbarie très rapides. Des habitants les accompagnaient en armes, la ville possédant un arsenal capable d'armer 'l'Égypte entière'. L'amiral, Chalil Calâh-ed-din, dont le prédécesseur avait demandé, dès le commencement des préparatifs du roi, l'augmentation de ses forces, craignant une attaque des chrétiens, était absent, dans un pèlerinage à la Mecque ; le Soudan se trouvait à Syriacus, et son principal ministre, l'atabek Yalboghâ, à la chasse. Un certain émir Ganghara, homme absolument incapable, commandait la place. »²⁷⁵

Vers 2257-2276 : le comte de Genève, en 1365, était Amédée II (1320-1367), mais il doit plutôt s'agir ici d'un de ses fils, son fils aîné, Aymon III, comte de Genève (1367), ou de son second fils, Amédée IV, comte de Genève (1367-1368).

²⁷² G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 61.

²⁷³ A. Friscia, « Le personnage de Rainouart au Tinel dans la chanson d'*Aliscans* », dans *Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXI, 1909, p. 43-98.

²⁷⁴ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 440.

²⁷⁵ N. Iorga, *op. cit.*, p. 290-291.

Vers 2275 : A donne la leçon *si qui que*, ce qui rend l'octosyllabe incorrect ; nous corrigeons par *si que* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 2277-2279 : Mas Latrie explique pourquoi Pierre I^{er} pouvait avoir deux maréchaux : « le royaume fictif de Jérusalem ayant été réuni au royaume de Chypre, les grands offices de la couronne de Syrie furent conservés à la cour de Chypre. Ils ne conféraient aux titulaires qu'une dignité honorifique avec la jouissance des fiefs, des rentes et des prérogatives, mais ne leur donnaient pas de fonctions effectives. » Jean de Morf (ou Morphou), comte d'Edesse, était le maréchal du royaume de Chypre, et Simon Thinoly, le maréchal du royaume de Jérusalem. Jean de Sur, l'amiral de Chypre, avait été suspendu pendant la croisade, pour plaire aux Génois, et remplacé par Jean de Morf²⁷⁶.

Vers 2293-2306 : le prince de Galilée, Hugues de Lusignan (1335-1385), le neveu de Pierre I^{er}, que ce dernier avait privé du trône de Chypre (cf. note des vers 667-730) ; c'est à l'occasion de la prise d'Alexandrie que le roi de Chypre lui donne le titre de « prince de Galilée » ; à son retour à Chypre, il épousera Marie du Morf, fille de Jean de Morf, comte d'Edesse.

Vers 2307-2312 : Guillaume III Roger (1332-1395), comte de Beaufort et vicomte de Turenne (1350-1395) ; à noter que Machaut le signale dans une strophe à part.

Vers 2345 : Brémont III d'Anduze, seigneur de la Voulte (1305-1369), chevalier français, originaire de Provence, chambellan de Pierre I^{er}, que Guillaume de Machaut aurait connu personnellement.

Vers 2396 : Gauvain, personnage de la légende arthurienne, considéré comme le meilleur des chevaliers de la Table Ronde.

Vers 2415 : Jean de Morf (ou Morpho), chevalier anglais, comte de Rohais, amiral et maréchal de Chypre en 1365.

²⁷⁶ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 280-281 ; *La Prise d'Alexandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 440.

NOTES CRITIQUES

Vers 2417 : Guy I^{er} Le Baveux de Garençières, chevalier français, baron de Tillières-sur-Avre (don de Charles V en 1376), mort en 1384 ; père de Robert Le Baveux et Jédouin de Beauvillier, oncle de Renaud Le Baveux. Guy le Baveux est cité dans la *Chronique de Du Guesclin* par Cuvelier, lors du siège de Chizé en mars 1373 (v. 21929)²⁷⁷.

Vers 2421 : les deux fils de Guy le Baveux, Robert le Baveux et Jédouin de Beauvillier.

Vers 2473 : il s'agit là encore du prince Hugues de Lusignan, et du comte Jean de Morf.

Vers 2475 : le maréchal Simon de Thinoli (et Jean de Morf).

Vers 2498 : il s'agit du Nouveau-Port (ou Grand-Port), situé à l'est, en direction de Rosette²⁷⁸. La présence de deux ports est fréquente dans la civilisation grecque, pour faciliter l'arrivée des bateaux à voile, qui sont soumis aux aléas du vent. Martoni, en 1394, est le premier, après Machaut, à mentionner ces deux ports : « ce voyageur est également le premier à faire allusion à l'interdiction d'accès au port des Sarrasins qui se trouve à l'ouest. La raison avancée par tous les voyageurs est la crainte des Alexandrins de subir une nouvelle attaque, comme celle de Pierre de Lusignan, roi de Chypre, en 1365. »²⁷⁹

Vers 2505-2508 : des bateaux avaient été spécialement construits pour pouvoir débarquer en étant déjà à cheval²⁸⁰ (des « tafourées » ?) ; l'attaque des Hospitaliers semble avoir été décisive.

Vers 2527-2536 : Machaut ne parle pas ici du rôle alors prépondérant pour cette victoire des archers du roi de Chypre²⁸¹.

Vers 2538 : le chiffre donné par Machaut est peut-être juste, mais c'est aussi une figure rhétorique ; dans tous les cas, il s'agissait de milliers d'habitants face à une armée déterminée, puissante et bien armée.

²⁷⁷ Cuvelier, *Chronique de Bertrand Du Guesclin*, éd. E. Charrière, Paris, Firmin-Didot, 1839, vol. 2, v. 21929.

²⁷⁸ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 280.

²⁷⁹ *Alexandrie et la Méditerranée : entre histoire et mémoire*, sous la direction de Louis Blin, Caroline Gaultier-Kurhan, Paris, Maisonneuve & Larose, 2006, p. 68

²⁸⁰ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 440.

²⁸¹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *ibid.*

Vers 2552 : arbalète à tour, machine de siège qui se bande avec une moufle ou un treuil.

Vers 2586 : il manque une syllabe dans A ; nous corrigeons en ajoutant *de*, en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 2624 : A donne la leçon fautive *serait* que nous corrigeons par *servir* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 2645-2649 : d'après Palmer, *amiral* peut être pris au sens général de « baron », « seigneur » ; il peut donc s'agir ici de n'importe qui ; mais *amiral* peut aussi désigner Jean de Morf, ou plus certainement Ferlino d'Airasca ; d'ailleurs, tous les deux refuseront de rester à Alexandrie²⁸².

Vers 2656 : Janet Shirely traduit *gens faees* par « a feeble race », et R. Barton Palmer par « men under some spell ».

Vers 2727 : AB donnent la leçon fautive *seigneur* (Pierre s'adresse à plusieurs seigneurs, cf. vers 2708) que nous corrigeons par *seigneurs* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 2781 : il manque une syllabe dans ce vers ; AV donnent la leçon *la porte de douanne*, que nous corrigeons par *la porte de l'audouanne* en accord avec les autres manuscrits ; il s'agit de « la porte de la Douane ».

Vers 2791 : le connétable de Chypre est le frère de Pierre I^{er}, Jean de Lusignan, prince d'Antioche.

Vers 2793 : les deux maréchaux, Simon de Thinoli et Jean de Morf.

Vers 2813 : pour *espringale*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

²⁸² G. de Machaut, *La Prise d'Alixandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 441.

Vers 2827-2832 : chevalier écossais anonyme, sans doute Norman Leslie, accompagné de son frère Walter²⁸³.

Vers 2874 : *BEGV* donne la leçon *venist* au lieu de *vosist*.

Vers 2855 : *AGV* donnent la leçon *l'assaillir* ; le vers compte alors une syllabe de trop ; nous corrigeons donc par *l'assault* d'après la leçon de *BE*, leçon qui est plus satisfaisante d'ailleurs d'un point de vue grammatical.

Vers 2872 : *A* donne la leçon fautive *guitoient* que nous corrigeons par *gaitoient* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 2886 : *La vit on qui avoit amie*, référence au proverbe *Couard (homme) n'aura jamais belle amie* (« Un homme timoré ne saura jamais se faire aimer d'une femme »), d'où « Là vit-on qui avait du courage.

Vers 2911 : *A* donne la leçon fautive *je le pris* que nous corrigeons par *je le prise* d'après *G*.

Vers 2913 : il s'agit d'une des bouches des conduits qui fournissaient la ville en eau ; d'après Nicolas Iorga, « les bâtiments de l'office étant fermés par les fonctionnaires, qui craignaient des fraudes de la part des habitants, on ne pouvait pas monter sur les murs, du côté de la ville. »²⁸⁴

Vers 2914 : *A* donne la leçon clairement fautive *vieill* que nous corrigeons par *vieille* d'après tous les autres manuscrits. *AG* donnent *serre*, leçon fautive étant donné que le mot est à la rime avec *privee* et qu'il est coordonné à *vieille*, les deux adjectifs s'accordant avec le nom *une privee* ; nous corrigeons donc par *serree* en accord avec *B* ; *EV* donnent la leçon *secree*.

Vers 2954 : *AV* donnent la leçon *s'en fuioient*, diplographie que nous corrigeons par *les suivoient* en accord avec *BEG*.

²⁸³ J. Paviot, *art. cit.*, p. 75 ; cf. A. Macquarrie, *Scotland and the Crusades, 1095-1560*, Édimbourg, 1985, p. 81-84.

²⁸⁴ N. Iorga, *op. cit.*, p. 295.

NOTES CRITIQUES

Vers 2971-2978 : d'après Nicolas Iorga, « on pillait, sans distinguer même si ce qu'on prenait appartenait à un Infidèle ou à un chrétien. [...] Les épices, dont regorgeaient les marchés d'Alexandrie, où venaient les prendre les marchandes de l'Europe entière, furent un des articles principaux du butin. [...] L'huile, le miel, la graisse ruisselaient dans les rues, se mêlant au sang des habitants massacrés – on tua tous les prisonniers inutiles, les enfants, les vieillards, les vieilles femmes, les fous – des bêtes de somme, dont on coupait pour se distraire, les jarrets. [...] Le nombre des prisonniers s'éleva à cinq mille. [...] Quand tout fut terminé, on mit le feu et une partie de la ville fut consumée par les flammes. Yalboghâ ne trouva que des ruines. »²⁸⁵

Vers 2977-2978 : référence au pharaon qui régnait sur l'Égypte lors de l'Exode décrit dans l'Ancien Testament, et qui avait ordonné la mort de tous les enfants hébreux mâles (ce pharaon n'est pas nommé dans la Bible, il n'est désigné que par le terme de « Pharaon »).

Vers 3003 : la Porte du Poivre, appelée ainsi en raison du passage des épices.

Vers 3031 : A donne la leçon incorrecte *a son cuer* que nous corrigeons par *en son cuer* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 3033 : à noter l'adjectif picard *estahi* (« stupéfait, muet de saisissement »).

Vers 3066 : *a tout .i. panier plein d'alondres* (au lieu de *arondes* pour la rime avec *londres*), mot-à-mot « avec tout un panier plein d'hirondelles » : d'après Anne Paupert, l'hirondelle symboliserait la chance. Nous n'avons trouvé aucune autre explication pour cette expression.

Vers 3101 : AB donnent la leçon *quant*, ce qui est grammaticalement maladroit ; nous corrigeons donc par *que* en accord avec EGV.

Vers 3142-3146 : Peter Edbury précise que la fête de Sant Denis tombe le 9 octobre ; mais, en 1365, le 9 octobre était un jeudi, non un vendredi²⁸⁶. « Le roi donna le signal de débarquement

²⁸⁵ N. Iorga, *op. cit.*, p. 297-298, p. 302-303.

²⁸⁶ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 79.

le vendredi, à neuf heures du matin ; la porte et les remparts furent enlevés à trois heures du soir. »²⁸⁷

Vers 3170 : *veoir la queue luire* est une expression que l'on trouve deux fois dans la *Prise* (vers 6052), et que l'on retrouve dans les *Chroniques* de Froissart ; la *queue* désigne ici l'arrière-garde, les derniers rangs d'une compagnie ; ce sont donc les armes qui brillent ; *s'il veoient leur queue luire* est à comprendre comme « dès que les derniers chrétiens seraient partis ». Robert Martin traduit par « voir le moment favorable »²⁸⁸ ; Janet Shirley traduit mot à mot par « to see the mere flash of their tail », de la même façon que R. Barton Palmer (« to see their tails shining »). Vers 6052, Janet Shirley traduit différemment : « to see the gleaming tail of foreign knights depart ».

Vers 3184 : voir la note du vers 3003.

Vers 3242 : *ce n'est mie pareille bille*, proverbe qui signifie « ce n'est pas équitable », « ils n'ont pas les mêmes avantages ».

Vers 3281-3284 : voir la note des vers 3377-3384.

Vers 3309 : saint Pierre le martyr, né à Vérone, de l'ordre des Frères Prêcheurs, assassiné en l'an 1252.

Vers 3345 : Al-Achraf Zayn ad-Dîn Chabân, sultan mamelouk bahrite d'Égypte (1363-1376), âgé de douze lorsqu'il arrive au pouvoir.

Vers 3345-3347 : d'après Nicolas Iorga, « le prince d'Antioche, que son frère avait envoyé avec trois cents chevaliers pour reconnaître le pays, venait de rapporter de mauvaises nouvelles : des fuyards avaient annoncé au Caire la prise d'Alexandrie, et le Soudan avait dirigé vers la ville Yalboghâ avec cent mille hommes de ses mamelouks ; ils étaient arrivés déjà à Terraneh, par le canal du Nil. L'avant-garde, commandée par l'émir Kotlimboghâ Almanssouri, devait apparaître bientôt devant Alexandrie. On s'imagine l'effet que

²⁸⁷ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 281.

²⁸⁸ Cf. le *DMF*, Atilf.fr.

produisirent de pareilles nouvelles sur cette armée d'aventuriers, qu'avait rassemblés la soif seule du butin apaisée maintenant. »²⁸⁹

Vers 3351 : *BEV* donnent la leçon *seriez* au lieu de *seriens*.

Vers 3377-3384 : en choisissant de faire parler ici le vicomte de Turenne, Machaut semble vouloir dire que ceux qui voulaient, honteusement, partir, les chevaliers *estrangiers*, étaient du parti des Anglais, et non des Français²⁹⁰ ; ce qui correspond à l'opinion générale de l'époque. Mais, d'après Jacques Paviot, des études plus récentes permettent de jeter un peu de lumière sur la participation anglaise : « Durant son tour d'Europe, en 1363, Pierre I^{er} de Chypre avait rencontré Édouard III en Angleterre, puis le prince de Galles en France. Si Édouard III ne s'engagea pas, il laissa aller ses nobles d'Angleterre et de Gascogne. Ainsi John de Grey de Codnor, Miles de Stapleton de Bedale, Stephen Scrope, John de Argentine, Nicolas Sabraham, se trouvèrent à la prise d'Alexandrie, mais, selon la rumeur, les Anglais furent responsables de la perte de la ville, se retirant après avoir fait un gros butin. Cependant, certains de ceux-ci, tels Nicolas Sabraham, John de Grey, Miles de Stapleton restèrent en Orient jusqu'en 1367 et allèrent à Adalia en Anatolie, attaquèrent Tripoli, brûlèrent Jaffa, défendirent Gorighos. D'autres, comme le Gascon Florimont de Lesparre se joignirent entre-temps à la croisade d'Amédée VI de Savoie à Constantinople et en Bulgarie, en 1366. Quant à Humphrey de Bohun, comte de Hereford, Norhtampton et Essex, connétable d'Angleterre et chevalier de l'ordre de la Jarretière, il n'alla en Orient qu'en 1367 à la tête d'une troupe d'hommes d'armes anglais et participa aux opérations de cette année-là. »²⁹¹

Parmi les « rebelles » se trouvaient, d'après Nicolas Iorga, l'amiral de Rhodes, le vicomte de Turenne, des Français et tous les Anglais, des chypriotes dont les deux frères du roi, l'amiral de Chypre, Jean de Sur²⁹². Les vrais ennemis du roi de Chypre ne sont pas les Sarrasins, mais les chrétiens d'Occident.

Vers 3422 : *espringale*, voir la note du vers 2813.

²⁸⁹ N. Iorga, *op. cit.*, p. 296-297.

²⁹⁰ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 442.

²⁹¹ J. Paviot, *art. cit.*, 13.

²⁹² N. Iorga, *op. cit.*, p. 301-302.

NOTES CRITIQUES

Vers 3428 : Jacques de Voragine hésite entre saint Julien, évêque de Mans, et saint Julien l'Hospitalier, personnage légendaire, martyr en Égypte, patron des hôteliers et des passeurs, invoqué par les voyageurs afin qu'ils trouvent un bon gîte.

Vers 3438 : il manque une syllabe dans A ; nous corrigeons en ajoutant *ou* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 3447 : Jean V Paléologue (1332-1391), empereur de Constantinople de 1341 à 1376 et de 1379 à 1391 ; comme le fait remarquer Peter Edbury, Pierre I^{er} devait savoir que l'empereur de Constantinople ne pouvait pas l'aider²⁹³.

Vers 3452-3453 : Hérode I^{er} le Grand ; par peur des complots, sa folie passagère l'amène à faire assassiner son épouse Marianne ainsi que plusieurs de ses enfants ; dans l'*Évangile selon Matthieu*, les Sages ayant annoncé la naissance à Bethléem du « roi des Juifs », Hérode aurait ordonné la mise à mort de tous les enfants de la ville âgés de moins de deux ans.

Vers 3456-3457 : en réalité, les Vénitiens et les Génois seront accusés de saboter les prochaines campagnes du roi de Chypre²⁹⁴.

Vers 3491 : à noter l'emploi de *que* « explicatif », très fréquent en ancien français ; *BEGV* donnent la leçon *quar* au lieu de *que*.

Vers 3496 : Marthe de Béthanie, femme disciple de Jésus-Christ, sœur de Lazare.

Vers 3506 : Palmer corrige *le* par *la* en accord avec *G*, car il pense que l'antécédent de ce pronom est *terre* (vers 3491) plutôt que *païs* (vers 3493).

Vers 3509-3510 : Pierre Thomas (décédé à Chypre en 1366), patriarche latin de Constantinople de 1364 à 1366, légat d'Urbain V lors de la prise d'Alexandrie.

Vers 3513-3518 : d'après le texte apocryphe des *Actes de Thomas* et la *Légende dorée*, Thomas l'Apôtre partit en Inde à la fin de l'an 52 pour évangéliser les Hébreux ; il accomplit

²⁹³ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 84.

²⁹⁴ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *ibid.*

de nombreux miracles et convertit même des femmes de la famille royale ; mais, en l'an 72, il fut arrêté alors qu'il priait, et tué, transpercé par une lance ou une épée. Pierre Thomas, le futur saint Pierre Thomas, utilise donc l'exemple d'un autre saint Thomas, Thomas l'Apôtre, pour convaincre les chevaliers, pour la plupart étrangers, de rester aux côtés de Pierre I^{er}, et de poursuivre le combat contre les infidèles. C'est d'ailleurs Pierre I^{er} lui-même qui présenta la demande de canonisation au pape Urbain V le 21 mai 1368²⁹⁵.

Vers 3580 : A donne la leçon *le*, ce qui est incohérent grammaticalement, car le verbe à déjà un COD, *son meschief*, vers 3581 ; nous corrigeons donc par *vous* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 3594 : à noter la forme *vir*, propre aux auteurs du Nord.

Vers 3603 : A donne la leçon fautive *qua* ; nous corrigeons par *quar* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 3604 : allusion à Ogier de Danemarche ou des Ardennes, héros épique apparaissant dans le cycle du roi, et notamment dans les *Enfances d'Ogier* et *La Chevalerie Ogier de Danemarche*, qui présente de nombreux conflits entre Ogier et son cousin Charlemagne ; Ogier passa beaucoup de temps en exil et en prison, mais termina sa vie saintement dans un monastère.

Vers 3610-3611 : le 16 octobre 1365.

Vers 3616-3626 : d'après Nicolas Iorga, « cette tempête dura plusieurs jours et les chevaliers rebelles se repentirent d'avoir quitté Alexandrie, où ils auraient aimé revenir. De plus grandes punitions attendaient, d'après Mézières, les chefs du complot. »²⁹⁶

Vers 3628-3639 : *Livre d'Ezéchiel*, chapitre 33, verset 11 ; *Deuxième épître de Pierre* chapitre 3, verset 9²⁹⁷.

²⁹⁵ Le culte de Pierre-Thomas, confirmé par Paul V en 1609 et ratifié par Urbain VIII en 1628, est célébré le 8 janvier uniquement par l'Ordre des Carmes et dans le diocèse de Périgueux, cf. <http://www.carm-fr.org/approfondir/saints-du-carmel/saint-pierre-thomas.html>

²⁹⁶ N. Iorga, *op. cit.*, p. 297-298, p. 302-303.

²⁹⁷ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 87.

Vers 3650 : contrairement à ce qu'il annonce, Machaut ne nous donne pas les noms de ces chevaliers ; c'est très étonnant : il ne tient pas sa promesse !

Vers 3666-3772 : Palmer signale qu'aucune autre source ne signale cette expédition avortée.

Vers 3672 : A laisse un blanc à la place de *dormons* que nous trouvons dans tous les autres manuscrits.

Vers 3672-3674 : référence au *Nouveau Testament (Première épître aux Thessaloniens, chapitre 5, verset 6 ; Epître aux Romains, chapitre 13, verset 11)*.

Vers 3680 : *nostre heritage*, Jérusalem.

Vers 3736 : G donne la leçon *si li faut jhesu reclamer* ; Palmer considère la leçon de A, d'accord avec les autres manuscrits, comme une « *lectio difficilior* ».

Vers 3764 : AB donnent la leçon *porriens*, que nous corrigeons par *porries* en accord avec GV (E donne la leçon *porrez*), car il s'agit du voyage de Brémont, et non de Pierre.

Vers 3774-3775 : d'après Louis de Mas Latrie, « Jean de Moultry, que Machaut désigne et met en scène comme amiral dès 1366 n'aurait eu cet office qu'après la mort de Jean de Sur », c'est-à-dire le 10 mai 1368 ; Jean de Sur avait récupéré son titre après le retour de l'armée à Chypre²⁹⁸. D'après Peter Edbury, Jean de Sur aurait été exilé de Chypre après la campagne d'Alexandrie, sur les instances des Génois ; Jean de Moultry aurait alors obtenu le titre d'amiral²⁹⁹.

Vers 3778-3796 : d'après Louis de Mas Latrie, « cette expédition était destinée à attaquer Beyrouth. Sur les instances des Vénitiens, les ordres changèrent, et la flotte fut dirigée vers les principautés turques d'Asie mineure. »³⁰⁰

²⁹⁸ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 280-281.

²⁹⁹ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 91.

³⁰⁰ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 281.

Vers 3817-3838 : d'après Nicolas Iorga toujours, « malgré l'intervention du pape qui demanda au doge par l'intermédiaire de Castello (25 janvier 1366) de favoriser le roi qui s'était attiré la reconnaissance de toute la chrétienté par la prise d'Alexandrie, et de ne pas commencer des négociations sacrilèges avec le Soudan, les ambassadeurs partirent le 29 janvier 1366. le nouveau doge, Marc Cornaro, [...] choisit pour cette mission difficile Francesco Bembo [...] et Pietro Soranzo »³⁰¹. D'après Louis de Mas Latrie, « n'ayant pu empêcher l'expédition d'Alexandrie, les Vénitiens usèrent de tous les moyens pour amener le licenciement de l'armée du roi de Chypre et la conclusion d'un traité de paix qui leur rouvrit les ports d'Égypte. Sans attendre la fin des négociations qu'ils secondèrent activement, ils se hâtèrent de propager en Europe la nouvelle que tout était fini entre le sultan et le roi. [...] D'autre part et en toute occasion, ils cherchaient à démontrer au sultan que la croisade avait été entreprise malgré eux et sans leur participation. [...] Ce traité ne fut signé que sous le règne de Pierre II, à la fin de l'année 1370. »³⁰²

Vers 3841-3845 : Al-Achraf Zayn ad-Dîn Chabân, sultan mamelouk bahrite d'Égypte (1363-1376), âgé de douze lorsqu'il arrive au pouvoir³⁰³ ; il est alors sous la tutelle de l'émir Yalbogha al-Umari.

Vers 3856 : du proverbe *Oignez vilain, il vous poindra*, « caressez un homme de néant, il vous fera du mal ».

Vers 3860 : voir la note du vers 177.

Vers 3866-3872 : allusion à la bataille de Pharsale en Thessalie, le 9 août 48 avant J.-C., pendant la guerre civile romaine opposant le clan de César à celui de Pompée ; César remporte la victoire, décisive, bien qu'il soit en grande infériorité numérique ; les pertes furent de mille deux cents hommes du côté de César, et de six à dix mille hommes du côté de Pompée, et non, évidemment, de cinq cent mille. Cette bataille a donné son nom à l'épopée latine la plus célèbre après l'*Enéide*, *De Bello civili sive Pharsalia* de Lucain³⁰⁴ ; la bataille de

³⁰¹ N. Iorga, *op. cit.*, p. 309-310.

³⁰² G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 282.

³⁰³ A. Clot, *L'Égypte des Mamelouks 1250-1517. L'empire des esclaves*, Perrin, coll. « Tempus », 2009, p. 150.

³⁰⁴ Cf. notre chapitre **Sources et fortune de l'œuvre**, pp. 315-cxvi.

Pharsale est également décrite dans les *Commentaires sur la Guerre civile* de Jules César (livre III, 85 à 99), les *Guerres civiles* d'Appien (livre II, 76 à 82), la *Vie de Pompée* de Plutarque (74).

Vers 3897-3899 : d'après Louis de Mas Latrie, « les ambassadeurs envoyés par la République de Venise en Egypte, après avoir accompli leur mission au Caire, arrivèrent en Chypre vers le 25 avril 1366. »³⁰⁵

Vers 3947-3961 : d'après Léontios Machairas et Louis de Mas Latrie, ce sont les Vénitiens qui ont demandé à Pierre I^{er} d'attaquer les Turcs, plutôt que de se rendre en Syrie³⁰⁶.

Vers 3961 : Babylone, c'est-à-dire le Caire : « Les Latins du Moyen Age appelaient Babylone ou Nouvelle Babylone le Vieux-Caire. Ils réservaient le nom de Caire au Grand-Caire, ville bâtie par les Fatimites, au nord de la première »³⁰⁷ ; Janet Shirley traduit ici *Babyloinne* par « Egypte » (vers 4220, il le traduit par « Babylone »), et Palmer par « Babylone ».

Vers 3986-3987 : ce passage pose problème ; il semble qu'il manque des vers ici, car il n'y a pas de rapport entre 3986 et 3987. Mas Latrie pense qu'ils se rattacherait « moralement » à l'expédition de Candelore, et seraient donc mieux placés vers 4011³⁰⁸. Palmer signale le problème par deux vers en pointillés entre le vers 3986 et le vers 3987 et une note dans son étude des variantes³⁰⁹ ; il traduit *pour ce* vers 3981 par « because » et *s'* (vers 3986) par « thus ». Janet Shirley laisse un blanc après le vers 3986.

Vers 3990 : ce château, situé dans le golfe de Satalie, porte le nom de la ville dans laquelle il est situé, Candelore dans la littérature occidentale médiévale (le *Kalon Oros* byzantin, en grec : Καλον ορος, « belle colline »), Coracesium chez Strabon, Alanya dans la Turquie

³⁰⁵ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 282.

³⁰⁶ L. Machairas, *op. cit.*, p. 96-97 ; G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 281.

³⁰⁷ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 286.

³⁰⁸ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 282.

³⁰⁹ G. de Machaut, *La Prise d'Alixandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 422.

NOTES CRITIQUES

actuelle ; « comme Satalie, Lajazzo et Alexandrette, Candelore était un des ports les plus fréquentés par les Européens dans le sud de l'Asie mineure. »³¹⁰

Vers 4005-4022 : cette expédition a eu lieu en mai ou juin 1366 ; ce serait le manque de temps qui expliquerait la défaite³¹¹.

Vers 4049 : *AB* donnent la leçon *de traitiez a vous*, leçon qui est incorrecte grammaticalement ; nous corrigeons par *de traitier a vous* en accord avec les autres manuscrits.

Vers 4057 : *A* donne la leçon clairement fautive *entendre* que nous corrigeons par *entendirent* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 4070 : Janet Shirley traduit de manière fautive par « 'My lords', he said, 'to tell you briefly : now ».

Vers 4082-4083 : R. Barton Palmer traduit de manière fautive par : « He carefully crafted his instructions – and this he could ably do. »

Vers 4068-4069 : Toqboghâ, grand amiral, et Nassreddin, le renégat génois, d'après Nicolas Iorgas³¹².

Vers 4087 : d'après Nicolas Iorga, les ambassadeurs égyptiens sont arrivés à Famagouste sur les galées vénitiennes le 31 mai 1366 ; ils entrèrent à Nicosie le 2 juin et furent logés chez le seigneur de Sur³¹³.

Vers 4125 : Janet Shirley traduit par « This tax insults our faith ! »

Vers 4134 : R. Barton Palmer traduit par « Does he not think only his reign exists ? »

³¹⁰ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 283.

³¹¹ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 95.

³¹² N. Iorga, *op. cit.*, p. 321.

³¹³ N. Iorga, *ibid.*

Vers 4140-4145 : ces demandes se trouvent résumées de manière très complète dans un fragment historique se trouvant parmi les lettres de Philippe de Mézières³¹⁴.

Vers 4180-4181, vers 4219 : d'après Louis de Mas Latrie, il s'agirait d'Antoine de Bergame, mort en 1393 camérier du royaume, ce que dément Peter Edbury³¹⁵ ; Antoine fut chargé de mettre par écrit ses propositions ; deux Catalans, Jean d'Alfonso et Georges Syativa, et Paul de Bologne furent chargés des négociations, d'après Nicolas Iorga³¹⁶.

Vers 4181 : *maistre en decrez* signifie qu'il a suivi des études de droit canonique ; le *Décret* de Gratien (XII^e siècle, c.1140, Bologne), généralement appelé *Decretum Gratiani* (de son vrai nom *Concordia discordantium canonun*), est un corpus choisi et commenté de décrets ecclésiastiques, fondement des études de droit canon.

Vers 4212 : *beccuit*, voir la note du vers 1726 ; R. Barton Palmer et Janet Shirley traduisent ici par « biscuit ».

Vers 4213 : *G* donne la leçon *leurs galees*.

Vers 4220 : *Babiloinne*, voir la note du vers 3961.

Vers 4231 : Janet Shirley traduit par « When enough flattering speeches had been made », R. Barton Palmer par « When they'd discussed enough ».

Vers 4251 : Janet Shirley traduit par « all he'd seen and heard ».

Vers 4277-4278 : d'après Louis de Mas Latrie, « le 11 novembre 1366 arrivèrent en Chypre tous les navires dont les chevaliers de Rhodes pouvaient disposer, parmi lesquels se trouvaient quatre galères. Le roi les prit à sa solde. Les chevaliers envoyèrent en outre douze saettes

³¹⁴ N. Iorga, *ibid.*

³¹⁵ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 283.; *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 99.

³¹⁶ N. Iorga, *op. cit.*, p. 322.

NOTES CRITIQUES

armées et entretenues aux frais de l'ordre. Le roi compta alors dans sa flotte, dit Strambaldi, 116 voles, 56 galères et 60 autres navires. »³¹⁷

Vers 4293-4305 : d'après Nicolas Iorga, étaient alors présents Lesparre, récemment venu d'Occident, Brémont de la Voulte, Philippe d'Ibelin, Jean d'Ibelin, comte de Jaffa, et son homonyme, sénéchal de Jérusalem, le seigneur de Rochefort, Simon Thénouri, maréchal de Jérusalem, Jacques de Norès, turcoplier de Chypre, Raymond Visconti, Jean de Moustry, amiral de Chypre, Pierre Malosello, chambellan du roi, Jean Grimaldi, Huguet et Guy de Mimars, Lascaris Calophéros, des Napolitains, la suite de Jean de la Rivière, la compagnie de la sainte Vierge et celle de l'archevêque de Nicosie ; ils partirent le 17 janvier 1367³¹⁸.

Vers 4300 : il manque une syllabe dans ce vers (*ABE*) ; *B* le corrige en ajoutant *mais* (*onques mais ne*), *G* en ajoutant *le* (*fist le pareil*) ; nous choisissons, comme Palmer, la leçon de *G* car, à chaque fois que *A* donne une leçon fautive, *G* nous offre la meilleure leçon.

Vers 4316 : seul *A* présente la leçon *en tels anuis en tels peris*, qui n'est pas faux, mais nous corrigeons par *en tels peris en tels anuis* parce que tous les autres manuscrits s'accordent dessus, et que cette leçon est meilleure quant à la rime.

Vers 4326 : *EGV* donnent la leçon *navie* au lieu de *maisnie* ; dans *B*, *maisnie* est barré et corrigé par *navie*. Palmer a choisi de corriger par *navie*. *Maisnie* ne désigne pas seulement les personnes qui habitent la même maison, mais aussi les proches, les hommes qui entourent un grand personnage ; nous choisissons donc de ne pas corriger *A*.

Vers 4327 : d'après Nicolas Iorga, « les vaisseaux durent dispersés, le roi fut jeté sur la côte de Chypre, tandis que Lesparre prenait le port où il attendit vainement, pendant douze jours, le reste de la flotte. On revint à Karpasso, où les quelques vaisseaux de Tripoli rejoignirent les autres, avec le butin. »³¹⁹

Vers 4335-4350 : Leontios Machairas indique que la flotte a été assemblée en novembre, et qu'elle est partie au début du mois de janvier ; cela semble logique puisque Machaut a dit plus

³¹⁷ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 283.

³¹⁸ N. Iorga, *op. cit.*, p. 354.

³¹⁹ N. Iorga, *op. cit.*, p. 355.

haut que le roi de Chypre était parti en plein hiver (*il estoit grans yvers*, vers 4296). Quelques navires ont atteint Tripoli qu'ils ont attaqué, toujours d'après Machairas.

Vers 4340 : voir la note du vers 620.

Vers 4383-4386 : les deux émirs, Homar-el-Seyffy et Nasserdin ; ils furent conduits par Paul de Bologne, accompagné de deux envoyés génois, Giovanni Imperiali et Pietro Racanelli, d'après Nicolas Iorga³²⁰.

Vers 4387-4390 : « *cadi* », magistrat musulman remplissant des fonctions civiles, judiciaires et religieuses, dont celle de juger les différends entre particuliers.

Vers 4389 : nous choisissons de traduire *loy* par « langue », contrairement à R. Barton Palmer qui traduit par « law » et Janet Shirley par « *faith* ».

Vers 4415-4449 : d'après Leontios Machairas, ces négociations ont eu lieu en février 1367.

Vers 4428 : Janet Shirley traduit *faire reverence* par « bow ».

Vers 4442 : *mettre un doigt a son dan*, « porter un doigt à une dent », geste symbolique du serment sarrasin (doigt levé et heurté à la dent), *topos* des chansons de geste, qui apparaît dans *La Chevalerie d'Ogier de Danemarche* et dans le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel³²¹.

Vers 4455 : à noter la postposition de la préposition *pendant*, propre au XIV^e siècle (seule occurrence du texte).

Vers 4459 : Alâeddin Ali I^{er} (1361-1398) ; les Karamanides forment une dynastie de Beys turkmènes qui règne au sud de l'Anatolie centrale dans le massif montagneux du Karaman ; c'est le plus puissant beylicat après celui des Ottomans pendant la seconde période des

³²⁰ N. Iorga, *ibid.*

³²¹ D. Collomp, « Le Doigt sur la dent (geste symbolique du serment sarrasin) », in *Le geste et les gestes au Moyen Age*, Centre Universitaire d'Etudes et de Recherches Médiévales d'Aix, Aix-en-Provence, CUERMA – Université de Provence, 1998, Sénéfiance n° 4, pp. 605-624.

beylicats aux XIII^e et XIV^e siècles³²². Karaman, le fils du fondateur de la dynastie, a donné son nom à son peuple, les Karamanides ou Qaramânoğullari (« fils de Karaman »), à une ville, Karaman ; il est aussi utilisé ici par Machaut comme terme générique pour désigner leur chef ; il s'agit certainement d'un *hapax*³²³.

Vers 4461 : Pierre I^{er} avait acquis la ville de Korikos en 1360³²⁴. « Gorhigos, *Korghos*, *Curco*, *Corycus*, siège au Moyen Age d'un archevêché arménien catholique, est un port fortifié de la côte d'Asie Mineure, situé vis-à-vis de l'île de Chypre. L'occupation de cette ville, que les Lusignan conservèrent jusqu'en 1448, protégeait l'île contre les entreprises des Karamans et facilitait en même temps son commerce avec le continent. »³²⁵ Depuis 1448, elle a appartenu alternativement aux Karamanides, aux Mamelouks d'Egypte, aux Karamanides une seconde fois, puis finalement aux Ottomans.

Vers 4468 : Janet Shirley traduit *sans congé* par « in secret ».

Vers 4475-4476 : Jean de Lusignan (1329-1375), frère de Pierre I^{er}, prince d'Antioche, connétable de Chypre.

Vers 4509-4512 : dans l'Antiquité, Korikos était un port important et une ville commerciale ; la place était réputée imprenable. La ville est citée par Tite-Live (*Histoire romaine*, XXXIII, 20), Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, livre V, XXII, 2), Pomponius Mela (*Description de la terre*, I, 13, « La Cilicie »).

Vers 4515 : Colchis (ou la Colchide) est une région située en Géorgie occidentale, et non une île en face de Korikos. Il y a peut-être eu confusion entre Colcos/Kolkhis (nom grec de la Colchide) et Korikos. Au début du XII^e siècle, les byzantins construisirent un château sur une petite île à proximité de Korikos ; ce château sera appelé le « château de la vierge » (*Kız kalesi* en turc) car on disait qu'un roi y avait enfermé sa fille jusqu'à ce que celle-ci meure, mordue par un serpent. Les deux châteaux, celui de la côte et celui de l'îlet, étaient reliés par une jetée.

³²² C. E. Bosworth, « The Qaraman oghullari or Qaramanids », *The New Islamic Dynasties: A Chronological and Genealogical Manual*, Edinburgh University Press, 2004, 400 p., p. 232-233.

³²³ Pour le mot *caraman*, cf. R. Arveiller, *Z. rom. Philol.* 1981, 97, 308-309.

³²⁴ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 103.

³²⁵ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 283-284.

Vers 4515-4518 : référence à l'un des principaux héros grecs, Jason, connu pour sa conquête de la Toison d'or en Colchide avec les Argonautes. Le mythe de Jason a connu une très grande fortune littéraire en France au Moyen Age ; on le retrouve notamment dans le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure (1165) ; l'*Ovide moralisé* (première moitié du XIV^e siècle), dans lequel la conquête de la Toison d'or symbolise la quête du Bien, et Jason incarne Jésus ; le *Roman de la Rose*, dans lequel Jean de Meung cite deux fois le mythe des Argonautes, une première fois où « Ami, personnage allégorique, développe sa vision d'une humanité bienheureuse des origines mais évoque, par la suite, la rupture de cet ordre, causée par le voyage des Argonautes lesquels, pour la première fois, ouvrirent les routes de la navigation et du commerce »³²⁶, et une seconde fois par l'intermédiaire d'un autre personnage allégorique, la Vieille, afin de démontrer que les hommes en amour sont tous faux et menteurs (Jason, « le mal tricherres, le faulx, le desloyal, le lyerres », vers 14025-1426) ; thème que Machaut lui-même reprendra dans le *Jugement du Roy de Navarre* (vers 3221-98) pour prouver que les hommes sont tous faux et menteurs. Le mythe de Jason a donc été exploité de deux manières très différentes au Moyen Age, d'abord comme modèle de grande aventure militaire et héroïque, mais aussi comme exemple de trahison, deux thèmes que l'on retrouve dans la *Prise*.

Vers 4542 : Jacques I^{er} de Lusignan (1334-1398), roi de Chypre (1382-1398), frère de Pierre I^{er} de Lusignan ; en 1393, il deviendra roi d'Arménie, qui se réduisait alors à la ville de Korikos.

³²⁶ Cf. A. Ballor, « Jason et Médée au Moyen Age en France », *Perspectives franco-italiennes, séminaires du CEFI, 2000-2002*, études réunies et publiées par Luca Badini Confalonieri, Rome, ARACNE, 2005, p. 11.

« Jason, qui premiers la passa,
 Quant les navires compassa
 Por la toison d'or aler querre.
 Bien cuida estre pris de guerre
 Neptunus, quant le vit nagier;
 Triton redut vif erragier.
 Et Doris, et toutes ses filles,
 Por les merveilleuses semilles,
 Cuidèrent tuit estre traïs,
 Tant furent forment esbaïs
 Des nès qui par la mer aloient
 Si cum li mariniers voloient.
 Mais li premier dont je vous conte,
 Ne savoient que nagier monte:
 Tretuit trovoient en lor terre
 Quanque lor sembloit bon à querre. » (*Roman de la Rose*, 9970-9985)

NOTES CRITIQUES

Vers 4549-4776 : d'après Louis de Mas Latrie, « la plupart des chevaliers nommés ici par Machaut ont figuré dans les guerres des Anglais et des Français, quelques-uns dans le parti anglais »³²⁷. Le très grand nombre de détails donnés ici laisse penser que Machaut connaissait un ou plusieurs des participants à cette bataille.

Vers 4552-4555 : Jean de Morf, comte de Rohais, amiral et sénéchal de Chypre, et Simon Thinoli, maréchal du roi de Chypre, à Jérusalem ; voir la note vers 2277-2279. Ils sont tous les deux anglais.

Vers 4557 : le turcoplier était chargé de commander les turcoples, archers montant des chevaux arabes, équipés légèrement et habillés à la turque, essentiellement au service des divers ordres militaires établis à Chypre, à Jérusalem et à Rhodes. Il s'agit ici de Jacques de Norès ; Machaut ne donne pas son nom. Il s'agit ici de la première attestation en français de ce mot.

Vers 4560 : A donne la leçon fautive *son compaignie* que nous corrigeons par *sa compaignie* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 4561 : d'après Louis de Mas Latrie, « Jean d'Ibelin, sénéchal de Jérusalem, avait accompagné Pierre de Lusignan à son premier voyage en Europe. Il ne peut donc être le même que Jean d'Ibelin, comte de Jaffa. Suivant Léontios Machairas, il serait alors, et malgré le roi de Chypre, entré au service du roi d'Angleterre, et aurait pris part à la guerre contre les Français. Il rentra ensuite en grâce auprès de Pierre de Lusignan et participa à ses dernières campagnes. »³²⁸

Vers 4564 : A donne la leçon *aiment*, qui est moins satisfaisante grammaticalement que *aime* (BEGV), le second verbe avec lequel il est coordonné étant au singulier (*a moustré*, vers 4565). Nous corrigeons, de la même façon que Janet Shirley et R. Barton Palmer.

Vers 4581 : Guy le Baveux, voir la note vers 2417.

³²⁷ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 284.

³²⁸ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 284.

Vers 4586 : Jean Moustry, voir la note vers 3774-3775.

Vers 4588 : saint Véran, né à Barjac, en Gévaudan, ermite de Vaucluse, évêque de Cavailon, mort à Arles en 590 ; il était réputé pour avoir débarrassé la région d'un animal monstrueux.

Vers 4607-4624 : d'après Werner Paravicini, Foulques d'Archiac, comme Perceval de Coulonges, était « originaire du Poitou et de la Saintonge. Ayant pris partie pour le roi de France, [il] avai[t] perdu tous [ses] biens lors du traité de paix de Brétigny de 1360, traité qui rattachait ces pays à la couronne anglaise. Ainsi [il] se retrouv[a] sans patrie. Foulques d'Archiac proposa partout ses services, auprès du roi de France et du duc de Bourgogne. »³²⁹

Vers 4616 : Edouard III (1312-1377), roi d'Angleterre (1327-1377), duc de Guyenne en 1325 par apanage, titré « seigneur de Guyenne » à partir de 1360 avec le traité de Brétigny, il institue la Guyenne en tant que principauté pour son fils Edouard IV.

Vers 4617 : Edouard IV Plantagenêt (1330-1376), duc de Guyenne (1362-1372), appelé à partir du XVI^e siècle le « Prince Noir » ; fils aîné d'Edouard III d'Angleterre.

La Guyenne est la déformation populaire du mot Aquitaine ; la Guyenne est la forme qui fut de loin la plus usitée et la plus populaire par les populations locales du XIII^e siècle au XVIII^e siècle.

Vers 4624 : Saintes était une ville-frontière entre domaines français et anglo-aquitain ; elle fut coupée en deux à partir de 1271 : la rive gauche était dévolue au roi d'Angleterre, et le faubourg Saint-Pallais aux Français. La partition dure jusqu'en 1360 lorsque les Anglais ont la mainmise sur toute la ville. En 1372, Du Guesclin reprend toutefois la ville qui redevient intégralement française en 1404³³⁰.

Vers 4629 : Renaud de Nantouillet, mort en 1378.

Vers 4632-4633 : *G* corrige ce vers en donnant la leçon *et non enfant de...* Janet Shirley tient compte de cette variante et traduit par « these two are cousins german of Sir Guy, not sons » ;

³²⁹ W. Paravicini, « La Prusse et l'Europe occidentale », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 1996, 1, p. 183.

³³⁰ C. Gensbeitel, *À la découverte de Saintes*, Editions Patrimoines et Médias, Chauray/Prahecq, 2001, pp. 15-18.

NOTES CRITIQUES

Peter Edbury ajoute en note que le fils de Guy était Jodouin de Beauvilliers. R. Barton Palmer traduit par « who are full brothers and the children of my lord Guy ».

Vers 4635 : Jodouin de Beauvilliers est également le fils de Guy Le Baveux.

Vers 4636 : A donne la leçon *saint marin* que nous corrigeons *saint martin* d'après tous les autres manuscrits.

Vers 4638 : ABGV donnent la leçon *danse et houe*, que nous corrigeons par *danse et joue* d'après E, leçon beaucoup plus satisfaisante (*houer*, « piocher »).

Vers 4649 : Philippe d'Aumont, chanoine de l'église de Chartres en 1357, qualifié de Monseigneur et chevalier en 1364, fils de Pierre I^{er} d'Aumont ?

Vers 4650 : Jean de Saquainville, seigneur de Blaru, dit Saquet (mort en 1416) ; chambellan du roi, du duc d'Orléans, du duc de Normandie, capitaine de Normandie, châtelain, capitaine et garde de Pacy ; cité également dans *Les Grandes Chroniques de France*³³¹.

Vers 4653 : G donne la leçon *ierre de gronille* au lieu de *gresille* ; Palmer (qui lit *groiselle* dans G) corrige A, car il pense que c'est une diplographie.

Vers 4669 : Jean de Reims, écuyer de Champagne, qui a rapporté à Guillaume de Machaut les événements qui ont eu lieu à Korikos, mais aussi au Caire, à Alexandrie et à Tripoli.

Vers 4675 : Jean de Coutes, seigneur de Fresnay-Le-Gilmert, de la Gadelière et de Mitry, chambellan du duc d'Orléans et capitaine de Châteaudun, lieutenant de Guy Le Baveux en 1363, mort avant 1374.

Vers 4678 : Jean I^{er} de Beauvilliers, seigneur du Lude, en Sologne, a servi en qualité d'écuyer jusqu'en 1375, puis en qualité de chevalier sous Guy Le Baveux à partir de 1379 ; il est mort avant 1392.

³³¹ *Les Grandes Chroniques de France*, publ. par Paulin Paris, Techener, 1838, vol. 5, p. 205.

Vers 4684 : Lambequin de la Comté, écuyer des Flandres, est cité dans les *Chroniques* de Froissart (tome 2, chapitre CCXVII)³³².

Vers 4686 : *la gent apollin*, c'est-à-dire « les Sarrasins » ; dans les chansons de geste occidentales, les dieux des Sarrasins sont trois, à l'image de la Trinité : Mahomet, Tervagan et Appolyon/Apollon/Apolin.

Vers 4694 : pour *entait*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 4700 : « vers l'an 1366, Florimont, seigneur de Lesparre, l'un des plus nobles et des plus vaillants gentilshommes de Guyenne, se présentait à la cour de Pierre de Lusignan, roi de Chypre, suivi de vingt écuyers qu'il avait amenés avec lui et entretenus de ses deniers [...] A son retour en France, Florimont se remit à guerroyer ; c'était un puissant partisan des Anglais. Avec le capital de Buch, il fit d'admirables prouesses. »³³³ A noter que Machaut dresse d'abord un portrait très élogieux de Lesparre, ce qui contraste avec la fin de la *Prise*, et le récit de la querelle avec le roi de Chypre.

Vers 4705 : pour *escarmuche* ou *esquermuche* (vers 4959), voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 4712 : Bertrand de Grailly, un fils illégitime du vicomte de Benanges, d'après Peter Edbury.

Vers 4716 : Jean III de Grailly (1330-1376), capital de Buch de 1347 à 1376, est l'un des principaux capitaines de la guerre de Cent Ans, fidèle valet du roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine ; capturé par Du Guesclin à la bataille de Cocherel en 1364, il retrouve sa liberté en servant d'intermédiaire entre le roi de France et le roi de Navarre ; il est à nouveau fait prisonnier en 1372 et meurt à Paris en 1376, toujours captif du roi de France. Il est l'un des héros des *Chroniques* de Froissart, où il est célébré pour ses vertus chevaleresques.

³³² *Chroniques de Sire Jean Froissart qui traitent des merveilleuses emprises, nobles aventures et faits d'armes advenus en son temps en France, Angleterre, Bretagne, Bourgogne, Escosse, Espagne, Portingal et ès autres parties nouvellement revues et augmentées d'après les manuscrits*, notes, éclaircissements, tables et glossaire de Jean Alexandre Buchon, tome 2, Paris, A. Desrez, 1835, p. 293.

³³³ H. Bordier, « Notice sur Florimont, sire de Lesparre... », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1844, vol. 5, n° 5, p. 292.

NOTES CRITIQUES

« Captal » (mot gascon issu du latin *capitelis*, chef ou seigneur) est un titre qui distinguait à l'époque de la guerre de Cent Ans l'un des cinq ou six seigneurs les plus importants d'Aquitaine.

A donne la leçon *capta* que l'on corrige par *captal* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 4717 : Jean II de Rieux-Rochefort, seigneur breton (1342-1417) ?

Vers 4723 : Peter Edbury fait remarquer que Thibaut du Pont avait fait prisonnier Jean III de Grailly, le Captal de Buch, à la bataille de Cocherel en 1364, et qu'il est donc intéressant de noter qu'il se trouve là en compagnie d'un pro-Plantagenêt³³⁴. En effet, Thibaut du Pont-d'Aubevoye, originaire d'Anjou, « servit dans les Compagnies d'Ordonnance du Roi Charles V, et accompagna Louis, frère du Roi, avec les autres gentilshommes angevins, manceaux et bretons, dans les guerres contre les Anglais en Guyenne et en Gascogne, et au siège de Bergerac. Il mourut en 1375. [...] Il est fait mention de lui dans l'ancienne Histoire chronologique des comtes et ducs d'Anjou. »³³⁵

Vers 4725 : « cordelier », moine de l'ordre franciscain des frères mineurs ; le nom de ces moines leur aurait été attribué par Jean de Beaufort lors de la septième croisade, car ils portaient sur leur robe une grosse corde.

Vers 4731 : Guillaume VI Martel, seigneur de Basqueville, chevalier normand, marié à Mahaut d'Estouteville (fille et héritière de Robert d'Estouteville, frère de Jean d'Estouteville, vers 4732-4733). D'après Nicolas Iorga, « il passa du service du roi de Navarre à celui du roi de France (1358-1364). Après que les guerres de France eurent été apaisées, il emprunta 511 francs d'or 'pour le saint voyage d'outre-mer' et suivit Pierre I^{er}, auprès duquel il se distingua à Alexandrie et, plus tard, à Tripoli. Revenu en 1368 déjà, il combattit contre les routiers et défendit ensuite Harfleur contre les Anglais. Mort vers 1380. »³³⁶

A donne la leçon *laqueville*, *BEGV* *baqueville*.

Vers 4732-4733 : Jean d'Estouteville, seigneur de Torcy, qui a servi le roi de France en 1349-1350.

³³⁴ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 110.

³³⁵ F.-A. Aubert de La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*, Duchesne, 1778, Vol. 12, p. 898.

³³⁶ N. Iorga, *op. cit.*, note 7 p. 278-279.

Vers 4734 : Jean II de Melun, comte de Tancarville (c. 1325-1382), sénéchal de Normandie ?

Entre 4736 et 4737 : dans *E*, on trouve la leçon *signeur de vimes en vimeu / comme sage vaillant et preu*, vers rajoutés en marge dans *B* ; l'absence de ces vers dans les autres manuscrits reste inexplicée. Vismes est un village construit sur la Vîmes, petite rivière du Vimeu, dans la Somme, en Picardie.

Vers 4739 : *AB* donnent la leçon fautive *main compaignons* que nous corrigeons par *mains compaignons* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 4745 : *ABGV* donnent la leçon fautive *garnie estoient* (le sujet du verbe est *la siste*) ; nous corrigeons donc par *garnie estoit* d'après *E*.

Vers 4765 : Philippe de Jaucourt, conseiller de Philippe le Hardi, gouverneur du comté de Nevers, de la baronnie de Donzy et de Philippe de Nevers, mort en 1392 ?

Vers 4784 : les galées quittèrent Famagouste le 26 février 1367, d'après Nicolas Iorga³³⁷.

Vers 4795 : Louis de Mas Latrie : « La flottille partit de Famagouste le 26 février 1367. Ce jour était un vendredi. Machaut dit qu'elle arriva en vue de Gorhigos le dimanche de grand matin ; ce fut donc le 28 février. »³³⁸

Vers 4850 : *A* donne la leçon fautive *retreire* que nous corrigeons par *retreirent* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 4909-4913 : Machaut cite également cette maxime du roi de Bohême dans le *Confort d'ami* :

Encor faut-il que je t'apreingne
Le dit au bon Roy de Behaingne :
Il disoit que prince à toute heure
Soit pour la guerre à son deseure,
Et à son dessous au tournoy,

³³⁷ N. Iorga, *op. cit.*, p. 358.

³³⁸ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 284.

NOTES CRITIQUES

Dont mais parler à ce jour n'oy.³³⁹

Louis de Mas Latrie, de même que Peter Edbury, comprend « qu'un prince ne doit rien épargner quand il s'agit d'une guerre, et qu'il doit au contraire, modérer ses dépenses dans les divertissements et les tournois. »³⁴⁰ A moins que cela ne soit une version du proverbe « perdre une bataille, mais pas la guerre ».

Vers 4929 : A donne la leçon fautive *que chastel*, que nous corrigeons par *qu'en chastel* en accord avec BG ; E donne la leçon *qu'au chastel*, et V *qu'ou chastel*. A noter l'ellipse du verbe *estre* (vers 4927) ou *s'en aler* (vers 4923)

Vers 4932 : A donne la leçon *s'en aterent* que nous corrigeons par *s'en alerent* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 4953 : Palmer corrige *seur* par *sus*, leçon de G et V, car il pense qu'il s'agit d'une diplographie.

Vers 4959 : *esquermuche*, voir la note du vers 4705.

Vers 4965 : Palmer corrige *tuit* par *turc*, leçon de G, car il pense qu'il s'agit d'une diplographie. A donne la leçon *soffreent* que nous corrigeons par *seffreent* en accord avec B, G et V, plus satisfaisant (E donne la leçon *seffirent*).

Vers 4977 : AB donnent la leçon fautive *vaus* (le sujet du verbe est *cils sermons*) que nous corrigeons par *vaut* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 4995 : ABEV donnent la leçon fautive *le douin*, que nous corrigeons par *jodouin* d'après G.

Vers 5103 : AB donnent la leçon *qu'onques* que nous corrigeons par *qui onques* d'après EGV ; il manque une syllabe dans le vers sans la correction.

³³⁹ *Les Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. par P. Tarbé, *op. cit.*, p. 111.

³⁴⁰ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 284-285.

Vers 5109 : A donne la leçon *bon an en bon* que nous corrigeons par *bon an de bon* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 5123 : A donne la leçon fautive *le se combati* que nous corrigeons par *la se combati* en accord avec *BGV* ; E donne la leçon *et se combati*.

Vers 5141 : s'agit-il de la construction « *le corps de + pron. = pron.* » ? Philippe d'Aumont est encore vivant à ce moment-là. Janet Shirley et R. Barton Palmer traduisent par « body ».

Vers 5182 : pour *armerange*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 5214 : à noter la forme picarde *ch'est*.

Vers 5225-5226 : adage romain : *Quod omnes tangit ab omnibus tractari et approbari debet*.

Vers 5226 : *ABEV* donnent la leçon *esprouvee*, *G* *approuvee* ; l'adage en latin donne raison à *G* (« *approbari* ») ; mais Palmer pense que *esprouvee* est une *lectio difficilior*, et donc il choisit de ne pas corriger.

Vers 5279-5284 : Louis de Mas Latrie montre que ces indications sont fausses ; le combat principal a lieu le dimanche 7 mars 1367, et l'expédition fut de retour à Famagouste le 14 mars³⁴¹.

Vers 5282 : il pourrait s'agir d'une couleuvrine ou d'une bombarde, apparue au début du XIV^e siècle, et notamment pendant la Guerre de Cent Ans ; ces armes basées sur l'explosion de la poudre à canon étant parvenues de la Chine en Europe en passant par le Proche-Orient, il est tout à fait possible que les Sarrasins utilisent ce genre d'armes. Pour *canon*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 5285 : A donne la leçon fautive *doit* que nous corrigeons par *doint* en accord avec tous les autres manuscrits.

³⁴¹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 285.

Vers 5292 : la leçon *Carman* est une faute caractérisée permettant de conserver l'octosyllabe. *EV* donnent la leçon *caraman*.

Vers 5301 : *nonne*, début d'après-midi, vers 15 heures.

Vers 5344 : *A* donne la leçon fautive *homme et tout le monde* que nous corrigeons par *homme en tout le monde* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 5378 : *ABEG* donnent la leçon fautive *pooit* que nous corrigeons par *pooient* d'après *V* ; sans la correction, il manque une syllabe dans le vers, et le sujet du verbe, *il*, ne peut être que pluriel, car il reprend *la gent, gens enragiez*.

Vers 5417-5418 : idée l'on trouve déjà quasiment mot à mot vers 3523-3524.

Vers 5498 : le jaune est une couleur négative (*le jaune c'est fausseté*³⁴²), le vert une couleur ambiguë (*vers nouvelleté*³⁴³, la nouveauté étant une chose mauvaise au Moyen Age); le mélange des deux est donc agressif, souligné par les peintures *sauvages* ; ces deux couleurs sont des éléments symboliques de la négativité sarrasine³⁴⁴.

Vers 5502 : c'est dans les œuvres de Machaut que le mot *pourtraiture*, « image, représentation », apparaît pour la première fois (*Le Dit dou Lyon*³⁴⁵, *Les Chansons baladées*³⁴⁶, *Les Lays*³⁴⁷, *Les Motets*³⁴⁸) ; on retrouvera ce mot chez Christine de Pizan, dans le *Livre de la Mutacion de Fortune*.

Vers 5522 : *AG* donnent la leçon *rutez cops* que nous corrigeons par *rudes cops* en accord avec les autres manuscrits.

Vers 5543 : ce nombre est évidemment là encore une figure de rhétorique.

³⁴² « Le Remède de Fortune », *Les Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. par E. Hoepffner, p. 84

³⁴³ *ibid.*

³⁴⁴ M. Pastoureau, *Couleurs, images, symboles. Études d'histoire et d'anthropologie*, Paris, Léopard d'or, 1986, p. 51.

³⁴⁵ *Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. par E. Hoepffner, *op. cit.*, t. 2, 1911, p. 213.

³⁴⁶ G. de Machaut, *Poésies lyriques, op. cit.*, t. 2, p. 619.

³⁴⁷ G. de Machaut, *op. cit.*, p. 395, 437, 477.

³⁴⁸ G. de Machaut, *op. cit.*, p. 497.

Vers 5547-5558 : d'après Louis de Mas Latrie, « le grand Caraman paraît avoir brusquement résolu de battre en retraite et de s'éloigner de Gorhigos, sur les nouvelles qu'il reçut de troubles survenus au Caire et de la reprise des négociations de paix avec les Chypriotes. »³⁴⁹

Vers 5557-5558 : Machaut ne se trompe pas, la ville sera reprise à la fin du XIV^e siècle par les Turcs.

Vers 5568 : *esquermuche*, voir la note du vers 4705.

Vers 5629 : pour *brigade*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 5639 : arrivée du prince à Famagouste le 14 mars, d'après Nicolas Iorga³⁵⁰.

Vers 5695 : à noter la première attestation en français du mot *commerque* (vers 5697, 6069), « taxe commerciale de 10 % levée en monnaie sur la valeur des marchandises vendues » (du latin *commercium* « négoce ; lieu où se fait le commerce ; droit de commercer »).

Vers 5701-5702 : Peter Edbury signale que les Vénitiens, les Génois et les Catalans versent 10 % de taxe, mais que les autres doivent verser 15 %³⁵¹.

Vers 5722 : cette taxe, le *treuage*, était une source importante de revenu pour le sultan.

Vers 5730 : en réalité, le roi n'a requis ce droit que pour ses proches, ses serviteurs, ainsi que leurs familles³⁵².

Vers 5735-5741 : la Colonne de la Flagellation est la colonne contre laquelle le Christ fut flagellé, l'un des instruments de la Passion ; d'après Peter Edbury, elle se trouvait dans une église sur le mont Sion ; elle ne s'est jamais trouvée à Chypre.

³⁴⁹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 285.

³⁵⁰ N. Iorga, *op. cit.*, p. 359.

³⁵¹ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 127.

³⁵² G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *ibid.*

NOTES CRITIQUES

Vers 5742-5764 : Pierre I^{er} aurait alors transformé Famagouste en ville sainte, l'île de Chypre serait devenue une terre de pèlerinage et se serait substituée à Jérusalem, dans l'attente de la reconquête de cette dernière³⁵³. A cette époque, la Colonne de la Flagellation était soigneusement gardée dans l'église du Saint Sépulcre ; on ne trouve aucune mention de cette Colonne ou d'une chapelle construite en son honneur dans l'histoire de Chypre³⁵⁴.

Vers 5768 : A donne la leçon fautive *il metoit* (le verbe a déjà un sujet, *li soudans*, v. 5767) ; nous corrigeons donc par *y metoit* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 5774 : à noter la forme picarde *ottroye* ; V corrige par *ottroyee*.

Vers 5785 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *les vostres*.

Vers 5795-5806 : ces Aragonais et ces Génois ne sont mentionnés dans aucune autre source³⁵⁵.

Vers 5806 : Pierre *Raguenel*, ou Pietro Racanelli, était le capitaine de Smyrne, en Turquie, de 1363 à 1371, et le gendre du doge de Gênes, Gabriele Adorno. En 1368, il avait été envoyé avec Dagnagno Cattaneo auprès du roi de Chypre alors que ce dernier se trouvait à Rome³⁵⁶.

Vers 5840 : l'Ordre des Templiers, victime de la lutte entre la papauté et le roi de France, Philippe le Bel, fut dissous le 13 mars 1312 par le Pape Clément V à la suite d'un procès en hérésie.

Vers 5865 : A donne la leçon *joudouin le biauwillier*, ce qui ne correspond pas aux autres occurrences de ce nom dans le texte ; nous corrigeons par *joudouin de biauwillier* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 5898 : A donne la leçon fautive *voy* (le sujet du verbe est *li nobles roys*, v. 5895), à moins qu'il ne s'agisse de discours direct aux vers 5897-5898 ; nous corrigeons par *voit* en accord avec tous les autres manuscrits.

³⁵³ C. Gaullier-Bougassas, « Images littéraires de Chypre et esprit de croisade », *art. cit.*, p. 124-125.

³⁵⁴ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *ibid.*

³⁵⁵ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 128.

³⁵⁶ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 128-129.

Vers 5921-5924 : certainement le blason de Jean Impérial ou Pietro Racanelli.

Vers 5934 : A donne la leçon fautive *ramera* que nous corrigeons par *ramena* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 5941-5945 : pour Machaut, comme pour la plupart de ses contemporains, l'année commençait le 25 mars, fête de l'Annonciation, ce qu'il explique aux vers 5975-5979 ; les ambassadeurs partent donc 14 mars 1366 pour Machaut, mais le 14 mars 1367 pour nous.

Vers 5943 : la leçon *tout leur route* est une faute caractérisée qui permet de conserver l'octosyllabe ; tous les autres manuscrits donnent la leçon *toute leur route*.

Vers 5958 : ABG donnent la leçon erronée *la sainte escharpe*, étant donné ce qui a été dit aux vers 5735-5741 ; nous corrigeons donc par *la sainte estache* en accord avec EV.

Vers 5975-5979 : le 25 mars, premier jour de l'année pour Machaut, cf. la note des vers 5941-5945.

Vers 5975 : *ne home ne fame*, emploi conjoint pour marquer la totalité, mais étant donné que les bateaux ramènent à Alexandrie tous les prisonniers, ce n'est pas étonnant qu'il y ait des femmes.

Vers 6007-6009 : d'après Peter Edbury, Yalbogha am-Khassaki al-Nasiri était « atabak al-'asakir », c'est-à-dire commandant en chef depuis 1361, et le vrai dirigeant de l'Égypte. Lors de la prise d'Alexandrie, Yalbogha n'aurait pas quitté le Caire de peur que ses rivaux n'en profitent pour l'écarter du pouvoir ; il finit par se rendre à Alexandrie, mais lorsqu'il arrive, les hommes du roi de Chypre sont déjà partis ; c'est lui qui va faire reconstruire Alexandrie et créer une flotte qui va faire de l'Égypte une nouvelle puissance maritime³⁵⁷. *Yalbugha* est un nom turc ; *-bugha* signifie bien « bœuf », mais nous ne pouvons pas confirmer si *yal-* signifie « œil ».

³⁵⁷ A. Clot, *L'Égypte des Mamelouks 1250-1517. L'empire des esclaves*, Perrin, coll. « tempus », 2009, p. 156-157.

NOTES CRITIQUES

Vers 6010-6014 : d'après Leontios Machairas, *Nassardin* est appelé, en Occident, le « seigneur Lucien de Lort »³⁵⁸ ou, d'après Peter Edbury, « sire Lousier de Lort »/ « sire Louchier de More ».

Vers 6025-6031 : Machaut, qui avait fait l'éloge des ambassadeurs, insinue ici qu'ils étaient en réalité au service de Yalbogha.

Vers 6050 : *veoir la queue luire*, voir la note du vers 3170.

Vers 6069 : d'après Louis de Mas Latrie, le *demi-commerque* est « l'avantage réclamé par le roi de Chypre pour les marchandises chypriotes, de payer la moitié du droit ordinaire à leur importation dans les Etats du sultan. »³⁵⁹ Pour *commerque*, voir la note du vers 5695.

Vers 6104 : *prendre qqn par le bec*, « confondre qqn par ses propres paroles, entrer dans le jeu de qqn ».

Vers 6108 : à noter *lie*, forme picarde pour *liee* ; à noter également *esclatier* qui est un *hapax*.

Vers 6120 : *A* donne la leçon fautive *dest* que nous corrigeons par *deist* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 6125-6126 : le sultan bahrite Al-Achraf Zayn ad-Dîn Chabân (1363-1376) devait alors avoir seize ans.

A donne la leçon *questoit* au lieu de *qui estoit* afin de conserver l'octosyllabe ; *E* donne la leçon *qui est*, et *BV* *qui estoit*.

Vers 6151-6162 : détesté pour sa cruauté par la population du Caire, il a été tué lors d'une tentative de renversement du sultan ; Peter Edbury situe l'événement en décembre 1366 : en effet, d'après lui, Machaut se trompe en attribuant ce faux traité de paix à Yalbogha.

³⁵⁸ L. Machairas, *op. cit.*, p. 107.

³⁵⁹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 286.

Vers 6173 : A donne la leçon peu satisfaisante *il ne savoit entremette* (il manque le pronom réfléchi) que nous corrigeons par *ne se savoit entremettre* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 6194 : *lin*, voir la note du vers 1879.

Vers 6257 : *hoquet* a-t-il ici le sens de « chant » ou de « chicane » ? Au début du XIV^e siècle, *hoquet* apparaît sporadiquement avec le sens d'« objection, chicane (amenée dans un procès pour en retarder le déroulement) »³⁶⁰, ce qui est ironique sachant que des objections, des chicanes seront continuellement émises au sujet du traité de paix, dont le sultan n'aura de cesse de retarder la signature. Le mot apparaît dans le *Roman de Fauvel* avec le sens de « chant (terme musical qui désigne un type de composition où deux ou plusieurs voix sont parsemées de silences, de telle sorte que l'une se tait lorsque l'autre se fait entendre et vice versa) »³⁶¹. Le poète joue certainement sur le double sens du mot.

Vers 6267 : AV donnent la leçon fautive *fumaire* que nous corrigeons par *flumaire* (du latin *flumen*) en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 6275-6306 : *Genèse 1* et *Genèse 2*, vv. 10-14. Cet intermède vétérotestamentaire permet de « donner une vision chrétienne d'un fleuve qui est central dans les territoires de conquêtes et les négociations de Pierre I^{er} de Lusignan. Ce discours encyclopédique et vétérotestamentaire tient donc aussi lieu, implicitement, de justification supplémentaire à la croisade, toujours vue par Machaut comme légitime, comme un retour naturel en une propriété revenant de droit aux chrétiens »³⁶².

Vers 6299-6316 : dans la *Genèse*, le Gihon sort du Paradis et se sépare en quatre fleuves : le Pishon qui traverse Havilah (la Colchide ou le nord-ouest du Yémen ?) ; le Tigre qui prend sa source en Turquie, passe en Syrie et parcourt l'Irak, et ne passe donc pas par le Caire ou Damiette ; l'Euphrate qui traverse la Mésopotamie ; et le Gihon qui traverse l'Ethiopie. C'est Flavius Josèphe qui, au premier siècle après Jésus-Christ, identifie le Gihon au Nil ; on retrouve cette description dans le *Livre du Trésor* et dans le *Livre des Merveilles du Monde* ;

³⁶⁰ Cf. le DMF, Atilf.fr.

³⁶¹ Cf. <http://www.cnrtl.fr/etymologie/hoquet>.

³⁶² B. Ribémont, « Couleur épique dans *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », dans actes du colloque *L'épique médiéval et le mélange des genres*, Besançon, 3-5 oct 2002, p. 259.

NOTES CRITIQUES

mais d'après Brunetto Latini, le Nil serait également à l'origine du Tigre³⁶³, et d'après Jean de Mandeville, *Nil* signifierait « trouble » « *en langage de Egipte* »³⁶⁴. Le Nil était appelé *Itéru* par les Egyptiens anciens, ce qui signifie la « grande rivière », *Bahr* (« mer ») ou *al-Nil* (du grec *Neilos*, « la vallée de la rivière », qui viendrait lui même de l'égyptien, *nwy*, « l'eau ») par les Arabes. A noter l'emploi de *flun* et de son dérivé *flumaire*, plus courant en moyen français ; Machaut n'utilise *flumaire* que comme nom propre, pour désigner le Nil.

Vers 6324 : A donne la leçon fautive *a quaire* que nous corrigeons par *au quaire* d'après tous les autres manuscrits.

Vers 6325 : *Rousset* ou « Rosette », francisation de Rachid, ne se trouve pas sur le chemin pour aller d'Alexandrie au Caire³⁶⁵.

Vers 6325-6328 : Saint Louis ne fut jamais capturé par les Sarrasins à Rosette ; en 1250, alors qu'il était tombé gravement malade, il s'est réfugié à Shâramsâh, sur la branche du Nil qui rejoint la mer à Damiette, où il a été contraint de négocier avec les chefs musulmans.

Vers 6329 : Mas Latrie précise que *mars* est mis ici pour *avril* à cause de la rime avec *espars*³⁶⁶ ; en effet, les messagers sont arrivés en Egypte le 25 mars³⁶⁷.

Vers 6341 : *ABE* donnent la leçon *toute leur gent de leur court*, diplographie que nous corrigeons par la leçon de *GV*, *toute la gent de leur court*.

Vers 6370 : voir la note du vers 3961.

Vers 6373 : *GV* donnent la leçon *chascune* plus satisfaisante que celle de *ABE* *chascuns*, car le pronom reprend *cités*.

Vers 6374 : A donne la leçon *mil fois* que nous corrigeons d'après tous les autres manuscrits par *.ii. fois* ; la leçon de A peut être une figure de rhétorique, mais la leçon des autres

³⁶³ B. Latini, *Li Livres dou Tresor*, op. cit., 4^e partie, cxxiii, p. 153.

³⁶⁴ J. de Mandeville, *Livre des Merveilles du Monde*, op. cit., p. 468-469.

³⁶⁵ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, op. cit., p. 138.

³⁶⁶ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, op. cit., p. 286.

³⁶⁷ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, op. cit., p. 138.

NOTES CRITIQUES

manuscripts est la plus réaliste et, surtout, la plus logique, étant donné que ces villes sont dites également *.ii. fois mieus pueplees* vers 6375.

Vers 6387 : à noter que *haguenee*, « haquenée », mot emprunté à l'anglais, apparaît en français dans les années 1360.

Vers 6391 : A donne la leçon *le lé de .ii. villes*, que nous corrigeons par *le lé des .ii. villes*, en accord avec tous les autres manuscrits ; les deux villes ayant déjà été citées dans le texte, Alexandrie et le Caire, l'article défini contracté est en effet préférable.

Vers 6423-6425 : *de l'ancienne devise*, c'est-à-dire de style roman, ou byzantin.

Vers 6431-6438 : cf. le *Livre des Merveilles du Monde*, de Jean de Mandeville : « Et tant come estraunges messagers sont devant luy et parolent a luy les gens au soudan sont entour eaux ovesques espeies tretes et gisarmes et haches les bras tout levez en haut pur ferir sur eaux s'ils dient chose qe desplaie au soudan. »³⁶⁸

Vers 6444-6457 : il s'agit des Bahrites, première dynastie des Mamelouks qui ont régné en Egypte de 1250 à 1382.

Vers 6446 : coiffure très courante, portée par les hommes et les femmes, comme élément de confort ou de coquetterie : sorte de bonnet enveloppant la tête et prolongé par un pan d'étoffe dont on se sert comme d'une écharpe.

Vers 6450 : pour *faciole*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 6481-6497 : Jean de Mandeville décrit cette coutume : « Et si covient qe, tantost qe homme le veit primes, soit as fenestres ou autre part, qe homme s'agenoille et qe homme baise la terre qar ceo est la guise a faire reverence de ceulx qe voillent parler a luy. »³⁶⁹

Vers 6520 : pour *cauperche*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

³⁶⁸ J. de Mandeville, *op. cit.*, p. 139.

³⁶⁹ J. de Mandeville, *ibid.*

Vers 6521 : pour *soubresaut*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 6531-6542 : Jean de Mandeville fait référence à cette coutume, mais il dit explicitement des robes qu'elles sont destinées à des femmes : « Devant le soudan nul estraunge vient qe ne soit vestiz de drap d'or ou de tartare ou de camaka en la guyse qe les Sarazines sont vestuz »³⁷⁰.

Vers 6569 : Assandimour Al-Nâsirî, qui a pris la succession de Yalbogha, tué le 7 décembre 1366.

Vers 6570 : à noter que « julep », mot d'origine arabe (*Jelâb*), désigne une potion médicinale ayant des propriétés adoucissantes et calmantes, composée d'eau et de sirop. Ce nom ne se trouve que chez Machaut. On peut y voir de l'ironie, car ce Julep n'a aucune envie d'apaiser la situation.

Vers 6608 : *EGV* donnent la leçon *se li roys*.

Vers 6629 : le mot « girafe » apparaît en 1298 chez Marco Polo (*giraffe*) ; la forme *orafle* apparaît en 1309 dans la *Vie de Saint Louis* de Joinville ; ces formes représentent des adaptations directes de l'arabe (cf. l'ancien espagnol *azor(r)afa*)³⁷¹.

Vers 6628 : *Jaffe* est là uniquement pour la rime avec *araffe*.

Vers 6653 : d'après Louis de Mas Latrie, « le roi Pierre quitta l'île de Chypre le 26 mai 1367. En se rendant à Rhodes, il visita la garnison de Candelore, dans laquelle avaient eu lieu quelques actes d'insubordination, en raison de la solde. »³⁷²

Vers 6660 : d'après Louis de Mas Latrie, « le tricoplier de Chypre, parti d'Alexandrie avec les autres ambassadeurs, arriva en Chypre vers le 14 juin 1367 ; il vit la reine et repartit avec l'ambassade pour aller rejoindre le roi à Rhodes, vers le 24 du même mois de juin. »³⁷³

³⁷⁰ J. de Mandeville, *ibid.*

³⁷¹ <http://www.cnrtl.fr/etymologie/girafe>.

³⁷² G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 286

NOTES CRITIQUES

Vers 6661 : dans *A*, il manque une syllabe ; nous corrigeons donc en remplaçant *avec* par *avecques* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 6685 : *G* donne la leçon *que cils estoit mors* au lieu de *sire cils est mors*, qui peut justifier la présence de la conjonction *si que*, vers 6687 ; il s'agirait alors du discours indirect ; mais c'est bien du discours direct puisqu'on relève le pronom *nous* qui ne peut désigner que les messagers du sultan.

Vers 6765-6768 : après un seul jour de trajet, la flotte de Pierre I^{er} arriva à Tripoli le 18 septembre, au milieu de la nuit, d'après Nicolas Iorga³⁷⁴.

Vers 6746-6754 : Tripoli était alors la plus forte position des Sarrasins en Syrie, et une des villes les plus riches de l'Orient.

Vers 6765 : *A* donne la leçon *lui et sa gent*, diplographie que nous corrigeons par *par mer nagent* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 6771-6780 : six mille archers syriens de l'émir Idmor attendaient Pierre I^{er}, d'après Nicolas Iorga³⁷⁵.

Vers 6791 : Humphrey VII de Bohun (1342-1373), comte de Hereford, d'Essex et de Northampton, seigneur anglais de grande importance durant le règne d'Edouard III.

Vers 6792 : d'après Mézières, Perrin Grimaldi ; d'après Machairas, Pierre Grimante, originaire d'Aragon ; il commandait sept à huit galées, d'après Micaletto Rosso³⁷⁶.

Vers 6799 : dans *A*, le dernier mot du vers manque ; *gascongne* est donné par tous les autres manuscrits.

³⁷³ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *ibid.*

³⁷⁴ N. Iorga, *op. cit.*, p. 365.

³⁷⁵ N. Iorga, *ibid.*

³⁷⁶ N. Iorga, *op. cit.*, p. 366.

NOTES CRITIQUES

Vers 6803 : Palmer corrige la leçon de *ABE*, *dambio*, par la leçon de *GV*, *danjo*.

Vers 6842 : *AG* donnent la leçon incorrecte *et coulourez* que nous corrigeons par *est coulourez* en accord avec *EBV*.

Vers 6889-6908 : cette retraite fut désastreuse d'après Nicolas Iorga : les Sarrasins profitèrent de l'obscurité et de l'indiscipline des pillards pour les attaquer avec succès ; le roi aurait en effet perdu environ trois cents chevaliers, tués ou pris, dont le turcoplier de Rhodes ; les chrétiens perdirent leur butrin et parvinrent à peine à se sauver sur leurs galées ; c'est pourquoi la flotte quitta Tripoli le 21 septembre³⁷⁷.

Vers 6915 : pour *montaingnettes*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 6916 : pour *hautelettes*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 6917-6918 : château construit au début du XII^e siècle par Raymond de Saint-Gilles qu'il appela le Mont Pèlerin, et que les Sarrasins nommèrent « Qalaat Sanjîl » (Château Saint-Gilles).

Vers 6923-6939 : à travers cette description, Tripoli n'est pas sans rappeler le paradis terrestre, à l'instar du *Conte de Floire et Blancheflor* et de *Cligès* de Chrétien de Troyes, de *Partonopeus de Blois* et d'*Athis et Prophilias* pour lesquels « les rêveries sur des sites paradisiaques accompagnaient l'expression d'un désir de paix et d'union entre l'Occident et l'Orient ; ces auteurs écrivaient pourtant à une époque de confrontations violentes entre l'Occident et l'Orient. »³⁷⁸

Vers 6929 : le dernier mot du vers manque dans *A* ; nous corrigeons par *antes* en accord avec tous les autres manuscrits.

³⁷⁷ N. Iorga, *op. cit.*, p. 367.

³⁷⁸ C. Gaullier-Bougassas, *La Tentation de l'Orient dans le roman médiéval*, Paris, Champion, 2003, p. 19.

Vers 6931 : *EG* donnent la leçon intéressante *herbes et racine* au *herbes a racine* ; Peter Edbury traduit par *herb and root*.

Vers 6941-6953 : Constantin VI (1362-1373), seigneur de Neghir et de Pertzerpert, roi d'Arménie ; à la mort de son cousin, les barons, irrités de l'absence d'aide de la part des Latins, refusent de donner la couronne à un prétendant Lusignan, et la donnent à Constantin. Malgré l'aide de Pierre I^{er}, pour Korikos, l'Arménie sera envahie et se réduira bientôt à deux villes, Sis et Anazarbe. Constantin VI, découragé, négocie alors leur cession aux Mamelouks, mais est assassiné en avril 1373 par les nobles qui n'acceptent pas la reddition.

Nicolas Iorga confond avec Léon VI, le dernier roi arménien, qui n'a régné que de 1373 à 1375 ; il est le neveu de Guy de Lusignan (roi d'Arménie sous le nom de Constantin IV) assassiné par une conjuration de barons arméniens hostiles à sa politique, et en particulier à ses relations avec le pape. En 1363, Léon prétend à la couronne d'Arménie, soutenu par Pierre I^{er}.

Vers 6955 : *Alayas* ou *Ayas* était le principal port de l'ancienne Arménie dans le golfe d'Alexandrette, un important centre d'échanges dans l'Est de la Méditerranée, que les Arméniens venaient de perdre définitivement après l'avoir repris.

Vers 6994 : Tortose, pris une première fois par les croisés en 1099, lors de la première croisade, mais repris très rapidement par les Sarrasins ; Raymond IV de Toulouse, comte de Tripoli, reconquiert la ville et le château en 1102 et les donne à la garde des Templiers vers 1165. Le château fut plusieurs fois assiégé, mais il résista ; il fut abandonné en 1291 par les Templiers après la chute de Saint-Jean-d'Acre et la dissolution de l'Ordre des Templiers.

Liche, Laodicée, aujourd'hui Lattaquié ; d'après Léontios Machairas, le mauvais temps empêcha la flotte chypriote de débarquer à Laodicée.

D'après Louis de Mas Latrie, « Machaut, pour le besoin de la rime, appelle *Valence* la ville de Valénie, *Valania*, *Valenia*, *Balanea*, ancien évêché grec et latin, aujourd'hui Baniyas, sur la côte de Syrie, au sud de la *Liche*, qui est Laodicée, entre Giblet et Tortose. »³⁷⁹ Les croisés s'établirent à Valénie en 1098 ; la ville et le château furent cédés aux Hospitaliers en 1186 ; en 1285, le château tombe aux mains des Mamelouks ; Valénie n'est alors plus qu'un village.

³⁷⁹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *ibid.*

NOTES CRITIQUES

Vers 6996 : *estre quitte de peler les aus*, « être quitte de peler de l'ail, de faire des choses absurdes et inutiles ».

Vers 7004 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *quil* au lieu de *qui*.

Vers 7014 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *sans* au lieu de *san*.

Vers 7039 : *AEV* donnent la leçon *sui* que nous corrigeons par *sievi* en accord avec *G*, et pour la concordance des temps.

Vers 7088 : *A* donne la leçon *sievi* que nous corrigeons par *sui* en accord avec tous les autres manuscrits, et pour le respect de la concordance des temps.

Vers 7103 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *quil* au lieu de *qui*.

Vers 7151 : il fut de retour à Famagouste le 15 octobre où il fit publier la guerre sainte et emprisonner les ambassadeurs à Kyrenia et à Nicosie, suite à la rupture des négociations, d'après Nicolas Iorga³⁸⁰.

Vers 7159-7162 : Nicolas Iorga rapporte que Pierre et Jean Grimort, le frère de Perrin, sont allés à Sidon où ils ont pris quatre vaisseaux : « leur exemple fut probablement suivi et cette guerre, qu'on a traitée de piraterie, causa au Soudan en empêchant tout commerce dans les eaux de la Syrie et de l'Égypte, plus de pertes qu'une grande expédition chevaleresque. »³⁸¹

Vers 7173 : Alexandre le Grand, « le *victor victus* en l'espèce, le conquérant du monde rendu insensé par sa gloire [...], celui qui fait couler le sang, non seulement des peuples assujettis, mais aussi celui des siens », d'après Alexandre Cizek³⁸².

Vers 7178 : Hector, le plus grand héros de la guerre de Troie, excepté Achille, représente l'idéal du chevalier courtois au Moyen Âge. Ce personnage est très populaire jusqu'à la

³⁸⁰ N. Iorga, *op. cit.*, p. 369.

³⁸¹ N. Iorga, *ibid.*

³⁸² A. Cizek, « La rencontre de deux 'sages' : Salomon le 'Pacifique' et Alexandre le Grand dans la légende hellénistique et médiévale », *Images et signes de l'Orient dans l'Occident médiéval : littérature et civilisation, Colloque, Aix-en-Provence, février 1981, Université de Provence, Aix-en-Provence, Publications du CUER MA Marseille, diffusion J. Laffitte, 1982, p. 81.*

NOTES CRITIQUES

Renaissance, notamment grâce au *Roman de Troie* (1160-1170) de Benoît de Sainte-Maure et les *Vœux du Paon* (1312-1313) de Jacques de Longuyon.

Vers 7183: A donne la leçon fautive *est s'est* que nous corrigeons par *et s'est* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 7188 : A donnent la leçon *quon nature*, que nous corrigeons par *com nature* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 7207-7210 : d'après Nicolas Iorga, Machaut « laissa la régence à son frère Jean et le gouvernement de sa maison à Jean Visconti, puis il s'embarqua à Paphos sur une seule galée, avec son fils Pierre, Hugues de Lusignan, son neveu, le turcoplier Jacques de Norès, Simon Thénouri, Pierre d'Antioche, l'amiral Jean de Moultry, Thibaut Belpherazo, Philippe de Mézières et d'autres encore. »³⁸³ D'après Louis de Mas Latrie, « parti de Paphos dans les derniers mois de l'année 1367, le roi de Chypre séjourna d'abord à Rhodes, puis à Naples, où il vit la reine Jeanne, impératrice tutélaire de Constantinople. [...] On ne sait l'époque exacte de l'arrivée du roi à Rome, il était en cette ville au mois de mars et au mois de mai 1368. »³⁸⁴

Vers 7263-7305 : ce sont les ambassadeurs Dagnano Cattaneo et Pierre Racanelli, envoyés par Gênes, François Bembo et Nicolas Faliero envoyés par Venise³⁸⁵.

Vers 7289-7292 : le roi fit connaître sa volonté le 19 mai 1368³⁸⁶.

Vers 7268 : Peter Edbury identifie *Rommenie* comme étant la Roumanie byzantine³⁸⁷.

Vers 7289-7292 : d'après Louis de Mas Latrie, « le 20 mai 1368, le roi de Chypre écrivait de Rome au prince d'Antioche, son frère, resté gouverneur du royaume en son absence, que, 'à la

³⁸³ N. Iorga, *op. cit.*, p. 370.

³⁸⁴ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *ibid.*

³⁸⁵ N. Iorga, *op. cit.*, p. 374.

³⁸⁶ N. Iorga, *ibid.*

³⁸⁷ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 156.

NOTES CRITIQUES

prière et requête de nostre saint père le pape et des communes, il avait condescendu à souffrir que accord se fit entre lui et le sultan.’ »³⁸⁸

Vers 7293 : A donne la leçon fautive *en alerent* que nous corrigeons par *s'en alerent* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 7293-7294 : d'après Louis de Mas Latrie, « l'ambassade, accompagnée des médiateurs italiens, partit pour Alexandrie le 24 juin 1368. »³⁸⁹

Vers 7296 : R. Barton Palmer choisit la leçon de G, et remplace *delis* par *debas*.

Vers 7310 : en réalité, les Vénitiens et les Génois n'ont pu trouver un accord ; la paix ne sera définitivement conclue qu'en 1370, après la mort de Pierre I^{er}.

Vers 7312-7340 : Pierre n'est pas devenu roi d'Arménie ; on ne trouve aucune trace de ce fait. D'après Peter Edbury, la couronne aurait été proposée à Pierre peu après son retour en Orient, en 1365, proposition qu'il a visiblement repoussée puisqu'il a soutenu Léon VI pour son accession au trône ; alors qu'il se trouvait en Occident en 1368, Pierre aurait alors exagéré l'importance de cette offre afin de se mettre en valeur. Il s'agirait donc d'une mauvaise interprétation des historiens³⁹⁰. D'après Nicolas Iorga, « le roi de Chypre qui n'avait pas montré, de retour en 1365, à son parent réfugié dans son royaume, les lettres d'Urbain V le recommandant au parti catholique, accepta cette couronne. Elle ne signifiait pas grand-chose dans l'état présent du pays, mais pouvait lui être fort utile dans ses guerres avec le Soudan, guerres qu'il attendait encore, malgré les récentes négociations. Il fit battre monnaie même, comme roi d'Arménie ou 'Thakavar de tous les arméniens' »³⁹¹

Vers 7327 : la leçon de GV, *les clefs des milleurs fortresses*, nous semble préférable à celle de ABE, *les clers des milleurs fortresses*.

³⁸⁸ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 286-287.

³⁸⁹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 287.

³⁹⁰ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 158.

³⁹¹ N. Iorga, *op. cit.*, p.380-381.

Vers 7341-7349 : Pierre quitta Rome au début du mois de juin pour se rendre à Venise, en passant par Sienne, Pise, Florence, Bologne et Ferrare ; il se trouvait le 17 et le 21 août à Venise³⁹² ; accompagné de son fils et de plus de cinq cents personnes, il quitta Venise le 23 septembre, avec huit galées³⁹³. D'après Peter Edbury, Machaut se trompe donc de date, et le 28 septembre 1368 ne serait pas un dimanche.

7349-7350 : l'ordre de ces vers est inversé dans *GV*, ordre qui semble plus logique d'ailleurs.

Vers 7350-7354 : d'après Léontios Machairas, Pierre n'aurait fait le voyage en Occident que pour son duel contre Lesparre.

Vers 7397-7406 : Machaut explique que la querelle entre Florimont et Pierre est née suite à la prise de Tripoli, c'est-à-dire fin septembre 1367 ; mais la première lettre de Lesparre date de début août ; Machaut ne nous donne donc pas la bonne explication. Personne ne connaît la vraie raison de cette querelle, mais, d'après Nicolas Iorga, « des querelles, causées par l'envie, s'élevèrent entre les barons chypriotes et ces ultramarins, si arrogants et insoumis. Lesparre et Rochefort attaquèrent la réputation de Moustry, qui s'en plaignit au roi, et, comme celui-ci prenait le parti de son amiral, des murmures s'élevèrent contre lui-même. On insinua qu'il manquait de courage et favorisait les schismatiques ; Pierre I^{er}, dont le tempérament était violent, s'emporta et leur cria qu'ils mentaient par la gorge. Il était bien en état de les insulter, lui répondit-on, dans son pays et au milieu de son armée. Le roi leur offrit alors de combattre. »³⁹⁴

Vers 7398 : *A* donne *une grant arme*, leçon fautive étant donné la rime, que nous corrigeons par *une grant armee* d'après tous les autres manuscrits.

Vers 7409-7410 : ces vers manquent dans *A* ; ils ne sont pas essentiels à la compréhension du texte, mais on les trouve dans tous les autres manuscrits (ils sont rajoutés en marge dans *B*), c'est pourquoi nous les insérons ici.

³⁹² G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *ibid.*

³⁹³ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 158.

³⁹⁴ N. Iorga, *op. cit.*, p. 360.

Vers 7411-7412 : Lesparre a notamment participé à la prise de Korikos, comme l'a rapporté Machaut (vers 4700-5525).

Vers 7416-7420 : d'après Louis de Mas Latrie, « ce que dit là Machaut montre qu'on ne sut jamais exactement dans l'armée les vrais motifs qui rendirent tout à coup la personne et les services de Florimont désagréables au roi de Chypre. La rupture eut peut-être un futile prétexte et fut occasionnée par un de ces accès d'emportement auxquels le roi Pierre, aigri par les contrariétés et les chagrins domestiques, se laissait aller depuis quelque temps. Elle aurait éclaté, d'après les chroniques de Chypre, à propos d'un débat survenu entre Lesparre et Jean de Moultry, auquel aurait pris part le sire de Rochefort. »³⁹⁵

Vers 7463-7464 : Edouard III d'Angleterre, duc de Guyenne.

Vers 7471-7474 : Edouard de Woodstock, prince de Galles puis, entre 1362 et 1372, prince de Guyenne, fils d'Edouard III d'Angleterre. Lors du traité de Brétigny, le 8 mai 1360, la France a perdu la Guyenne au profit des Anglais ; la Guyenne est l'un des principaux contentieux entre la France et l'Angleterre ; la guerre de Cent Ans s'achèvera lorsque la Guyenne redeviendra française, en 1453.

Vers 7476 : Charles V.

L1, L2, L3 : problème, l'origine de ces lettres. Pour R. Barton Palmer³⁹⁶, c'est l'aspect le plus surprenant de la *Prise d'Alexandrie*. En effet, si ce sont les lettres que ce sont échangées Florimont de Lesparre et le roi de Chypre, comment Machaut se les est-il procurées ? Ni Jean de Reims, ni Gautier de Conflans, les deux sources principales de Machaut pour cette chronique, n'auraient pu y avoir accès. Reste Philippe de Mézières ; dans ce cas, pourquoi Machaut ne fait-il aucune allusion dans son texte au chambellan du roi de Chypre ? Et si ce sont des lettres composées par Machaut, il faut alors se demander pourquoi il accorde une telle place à cet élément pas si important de la vie de Pierre I^{er} au regard du reste. C'est d'autant plus remarquable que cet événement force à un retour en arrière dans le récit, le seul d'ailleurs.

³⁹⁵ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *ibid.*

³⁹⁶ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 447-448.

L1a : d'après Leontions Machairas, Florimont est arrivé à Chypre avec Brémont de la Voulte à la fin de 1366 ; et sa lettre date d'août 1367 ; il exagère donc quand il dit être au service du roi depuis plus de dix mois.

L1b, L1d, L2c : pour *descuser* et *désencuser*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

L1e, L2d : les lettres de Florimont datent du début du mois d'août, au moment où Pierre s'apprête à reprendre les hostilités contre les Mamelouks.

L2c : la saint Michel, c'est-à-dire le 29 septembre 1368.

L3c : Citium, « château ou demeure royale que les Lusignans avaient en 1364 »³⁹⁷.

La réponse du roi de Chypre, datant du 15 septembre, semble avoir été écrite très rapidement après la réception des lettres de Lesparre.

Vers 7565 : *EG* donnent la leçon intéressante *m'escript* au lieu de *mesprent*.

Vers 7569 : tous les autres manuscrits s'accordent sur la leçon *de riens n'en croist ses vasselages*.

Vers 7609-10 : d'après Louis de Mas Latrie, « Perceval dut se rendre en France dans les derniers mois de 1367. La nouvelle du cartel accepté par le roi de Chypre était déjà répandue à cette époque dans les cours d'Europe. Vers le 2 décembre de cette année, Urbain V chargeait l'archevêque de Nicosie, Raymond, d'exiger du roi Pierre qu'il rappelât auprès de lui la reine Eléonore, sa femme légitime, et qu'il renonçât à venir en Occident vider par les armes le défi auquel la dignité royale lui défendait de répondre. »³⁹⁸

Vers 7611-7612 : Machaut ne mentionne pas le fait que, le 19 mars, « le dimanche de Laetare, la rose d'or [destinée à honorer des souverains ou des sanctuaires catholiques] fut

³⁹⁷ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 288-289.

³⁹⁸ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 289.

donnée à la reine [de Naples], malgré l'avis d'une partie des cardinaux, qui voulaient qu'elle fût accordée au roi de Chypre ou à son jeune fils. »³⁹⁹

Vers 7642 : la Semaine sainte, du lundi 2 avril au dimanche 9 avril 1368⁴⁰⁰.

Vers 7673-7676 : *Matthieu*, 5, 43-48 ; *Première Epître de Jean*, 2, 9, 11 ; 3, 14-15 ; 4, 20.

Vers 7684 : le pape est comparé ici à Hector, héros guerrier païen.

Vers 7728 : *bons drois a mestier d'aïe*, « bon droit a besoin d'aide » : il ne suffit pas d'avoir des droits, il faut encore les faire valoir ; il ne faut pas trop se fier à la justice de sa cause et négliger les démarches nécessaires pour gagner le procès. On retrouve notamment cette expression chez Molière, dans la *Comtesse d'Escarbagnas*.

Vers 7752 : pour *desamensongié*, *desamesurié* dans *B*, *desamessuré* dans *G*, *dessammesurié* dans *V*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

Vers 7774 : dans *A*, il manque une syllabe ; nous corrigeons en ajoutant *y* d'après tous les autres manuscrits.

Vers 7790 : siège pliant à dos et à bras, recouvert d'un coussin ou d'une tapisserie, qui servait de siège, de trône aux souverains, aux évêques, aux seigneurs.

Vers 7798 : une tradition chrétienne veut que ce soit un soldat romain du nom de Longinus, et non un Juif, qui ait percé le flanc du Christ sur la Croix à l'aide de sa lance (*Evangile de Nicomède*) ; cette lance est mentionnée notamment dans la *Chanson de Roland*, dans *Perceval* ; Saint Louis ramène sa relique de Constantinople à Paris. Il est étonnant que Machaut commette une telle erreur, comme le fait remarquer R. Barton Palmer⁴⁰¹.

Vers 7807 : pour *rangine*, voir notre chapitre **Analyse linguistique, Innovations lexicales**.

³⁹⁹ N. Iorga, *op. cit.*, p. 374.

⁴⁰⁰ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 163.

⁴⁰¹ G. de Machaut, *La Prise d'Alixandre. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 448.

Vers 7813 : tous les autres manuscrits donnent la leçon *les* au lieu de *lé*.

Vers 7966 : *EG* donnent la leçon *qui* au lieu de *qu'il*, et tous les manuscrits, *BEGV*, donnent la leçon *n'appere* au lieu de *ne pere*.

Vers 7975-7976 : Louis de Mas Latrie dit douter absolument de la véracité de Gautier de Conflans : « Comme tant d'autres narrateurs venus de loin, Gautier, croyant vrai ce qu'il avait entendu raconter, et l'altérant encore lui-même inconsciemment, n'aura pas hésité à affirmer qu'il avait été témoin de ce qu'il disait. »⁴⁰²

Vers 7984 : saint Nicaise, évêque de Reims (400-407), qui a fondé la première cathédrale de Reims.

Vers 7994-8004 : cet intermède poétique, qui illustre l'hiver, annonce de manière métaphorique le meurtre de Pierre I^{er} : la fleur *decopee par la froidure de s'espee*, c'est le roi de Chypre décapité par le couteau de Henri de Giblet (vers 8723-8724) ; les bêtes qui s'enterrent *l'une ès maisons, l'autre en la terre*, c'est Pierre tué dans sa propre maison, puis enterré, *comment mors fu et mis en biere* (vers 8026).

Vers 8012 : Louis de Mas Latrie s'indigne : « tout ce récit est déjà plein d'erreurs de fait et de fausses indications. Je ne puis m'arrêter à les signaler en détail. Eschive de Scandelion, et non la reine, reposait auprès du roi quand les chevaliers entrèrent au palais »⁴⁰³ ; Echive de Scandelion était la femme de Renier le Petit⁴⁰⁴.

Vers 8030 : d'après Louis de Mas Latrie, « c'est une erreur démentie par toutes les informations et par la suite du propre récit de Machaut. Léonce Machéra dit formellement que les liges n'eurent à se plaindre du roi qu'après son retour en Chypre : 'Et alors les chevaliers jurèrent de nouveau de ne pas se séparer jusqu'au lendemain et de ne pas changer de résolution. Et ils dirent : Seigneurs, vous voyez que le roi a brisé les serments qu'il y avait entre lui et nous. Il a déshonoré ses frères en les traitant comme des palefreniers ; que fera-t-il

⁴⁰² G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 289.

⁴⁰³ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *ibid.*

⁴⁰⁴ N. Iorga, *op. cit.*, p. 390.

donc de nous ? Aussi sommes-nous dégagés de nos engagements, parce qu'il est devenu si despotique depuis qu'il est revenu de France. Il a violé son serment à cause de la haine qu'il a contre nous.' »⁴⁰⁵

Vers 8046 : *Danemarche* est mis ici pour la rime avec *Marche*.

Vers 8055-8060 : à noter que Machaut ne parle pas des adultères commis par Pierre I^{er}, notamment de son histoire avec Jeanne Laleman ; pendant qu'il se trouvait en Occident, elle fut torturée, alors qu'elle était enceinte de huit mois, par la reine Eléonore⁴⁰⁶.

Vers 8061 : comme le fait justement remarquer Louis de Mas Latrie, « si Jean Le Vicomte mentait en accusant la reine Eléonore d'Aragon, Machaut a tort et se contredit en disant plus loin (v. 8177) que ce malheureux chevalier fut honni pour avoir dit la vérité. Au reste, la louable intention de Machaut n'est pas ici tout à fait justifiée ; et c'est encore une occasion de remarquer combien les informations qu'il a eues pour la fin de sa chronique sont moins sûres que celles des années précédentes. S'il eût été mieux renseigné sur les événements de Chypre, il n'aurait pas cru si facilement que la reine mère Alix conspirait contre son fils, et ici il aurait moins vivement défendu la reine Eléonore. Plusieurs chroniques chypriotes admettent que la femme de Pierre I^{er}, indignement délaissée par lui, finit par céder aux obsessions du comte d'Edesse, Jean de Morpho. »⁴⁰⁷

Vers 8125 : Jean Le Vicomte, d'après Peter Edbury, n'était pas anglais, mais chypriote⁴⁰⁸.

Vers 8126 : c'est une insulte courante, au Moyen Age, en France que de traiter les Anglais de *coués*, « qui portent une queue ».

Vers 8130-8132 : Leontios Machairas dit de Jean Le Vicomte « qu'aux joutes comme à toutes les armes, c'était un homme très vaillant. »⁴⁰⁹

⁴⁰⁵ L. de Mas Latrie, citant Leontios Machairas, cf. G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *ibid.*

⁴⁰⁶ L. Machairas, *op. cit.*, p. 120-123.

⁴⁰⁷ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 289.

⁴⁰⁸ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 175.

⁴⁰⁹ L. Machairas, *op. cit.*, p. 128.

Vers 8138 : Eloi de Nyon (588-659), évêque de Noyon, orfèvre et monnayeur, ministre des Finances auprès de Dagobert I^{er}. Peter Edbury rappelle que ce saint était très populaire à la fin du Moyen Age, et que la nonne de Chaucer ne jurait que « par saint Eloi » ; en effet, l'évêque avait fondé les couvents de femmes.

Vers 8157 : d'après Louis de Mas Latrie, « c'est le château de Bussavent, dans les montagnes au nord de Nicosie. Jean Le Vicomte ne fut enfermé à Bussavent qu'après avoir d'abord, et peut-être assez longtemps, détenu dans les grottes de Kyrenia. »⁴¹⁰

Vers 8174 : voir la note du vers 8061.

Vers 8191-8194 : d'après Louis de Mas Latrie, « Machaut approuve ici avec raison le roi d'avoir déféré à la connaissance des chevaliers le cas de Jean Le Vicomte. Mais, pour être conséquent avec lui-même, il aurait dû se rappeler toujours qu'il y avait en Chypre une haute cour de justice, à laquelle seule appartenait le droit de juger les personnes et les choses féodales. C'est ce qu'indiquent [ces vers.] En constatant plus loin l'inhumanité de la conduite de Pierre I^{er} vis-à-vis des enfants d'Henri de Giblet, il aurait dû surtout en blâmer la monstrueuse illégalité. L'arbitraire, encore plus que la barbarie de ces mesures, révolta les chevaliers et amena la mort du roi. Quant à Jean Le Vicomte, il fut injustement sacrifié par la haute cour à l'espérance de sauver l'honneur de la reine et de calmer l'irritation du roi. »⁴¹¹

Vers 8194 : *BEV* donnent la leçon plus satisfaisante *quant il le sont*.

Vers 8202-8203 : « secret de deux, secret de Dieu ; secret de trois, secret de tous. »⁴¹²

Vers 8203 : A donne la leçon fautive *an dit* que nous corrigeons par *on dit* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 8211-8212 : Louis de Mas Latrie dément : « odieuse accusation trop facilement répétée par Machaut et qu'aucun témoignage sérieux n'autorise. Alix d'Ibelin était remariée depuis la

⁴¹⁰ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 289.

⁴¹¹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *ibid.*

⁴¹² G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 178.

mort du roi Hugues IV avec Philippe de Brunswick, connétable de Jérusalem, et demeurait avec lui en Chypre. Dans l'intérêt même de la royauté et de sa famille, elle dut souhaiter qu'on agît sur le roi Pierre, son fils, pour le ramener à une conduite plus prudente. L'associer au complot est une calomnie ou une impardonnable légèreté de Gautier de Conflans. »⁴¹³ Peter Edbury rappelle cependant que les relations entre la mère et le fils n'étaient pas tout à fait amicales⁴¹⁴.

Vers 8222 : les Salines, lac salé de Larnaca (ou Citium), où le roi se trouvait le 15 septembre 1367 (cf. **L3c**).

Vers 8229 : Jean Gaurelles est issu d'une famille française très importante, vivant à Chypre depuis l'arrivée de Guy Lusignan⁴¹⁵ ; il a accompagné Pierre en 1362, lors de son voyage en Occident ; il fut également l'un de ses meurtriers.

Vers 8255-8320 : Léontios Machairas rapporte que la partie de chasse eut lieu le huit janvier 1368, au village de Menico, près d'Akaki, dans le district de Morpho, un des fiefs d'Henri de Giblet⁴¹⁶.

Vers 8259 : Henri de Giblet, dit Menichiotti, du nom de la seigneurie de Meniko, près d'Akaki : il a pris part à la conquête de Satalie en 1361. Il est envoyé, au mois de juin 1365, à Venise, par Jean de Lusignan, prince d'Antioche, gouverneur du royaume en l'absence de son frère, pour prévenir le roi Pierre I^{er} que la flotte l'attendait à Rhodes. Avant de quitter l'Occident, le roi envoya Henry de Giblet à Gênes, avec une galée, pour y confirmer la paix avec la république. A son arrivée dans cette ville, Henry trouva le podestat, Jacques Salvago,

⁴¹³ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 289 ; « Mêlée si inconsidérément au complot par Gautier du Conflans seul, elle n'a pas besoin, je crois, de défense. », G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 290.

⁴¹⁴ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 178.

⁴¹⁵ « Massé de Gaurele était un chevalier poitevin, parent, dit-on, de Guy Lusignan, qu'il suivit en Orient. Il fut des premiers amis ou des associés du roi dépossédé de la couronne de Jérusalem qui vinrent se fixer avec lui en Chypre. Il y fit belle fortune. Comme il avait épousé une femme d'Antioche, son fils Adam prit le nom d'*Adam d'Antioche* et devint ainsi la souche de l'une de ces familles d'Antioche, illustres aussi au Moyen Age, mais différentes de celles des Boémond. Adam d'Antioche devint maréchal de Chypre sous les premiers successeurs de Guy de Lusignan ; mais le premier nom patronymique de Gaurelles, porté par d'autres branches, resta en Chypre et figura toujours parmi les chevaliers de la haute cour. On le voit souvent mentionné dans les Lignages d'Outremer, alliés surtout aux Mimars, aux Giblet et aux seigneurs de Morpho, comtes d'Edesse. » Louis de Mas Latrie, « Lettre inédite d'Innocent III de l'An 1206 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1875, t. XXXVI, pp. 118-123.

⁴¹⁶ L. Machairas, *op. cit.*, p. 129-130.

NOTES CRITIQUES

qui se préparait à aller rejoindre le roi avec trois galées. Ils se rendirent ensemble à Rhodes, d'où le roi envoya Henry de Giblet à Nicosie, afin d'y annoncer officiellement la paix faite avec les Génois. Après avoir rempli cette mission, il retrouva la flotte royale et assista, le 9 octobre 1365, à la prise d'Alexandrie. C'est vers cette époque qu'il paraît avoir été revêtu de la charge de vicomte de Nicosie. Le 16 janvier 1368, il fut au nombre des chevaliers désignés par le roi Pierre I^{er}, pour réviser le texte des assises du royaume.

Vers 8260 : Jacques de Giblet.

Vers 8261 : Marie de Giblet.

Vers 8265 : des lévriers turcs.

Vers 8267 : le comte de Tripoli, le futur roi Pierre II.

Vers 8303 : *BE* donnent la leçon *les miens*, ce qui paraît plus logique ; pour conserver la rime, *E* donne la leçon *riens* au vers suivant pour respecter la rime.

Vers 8321 : l'amiral Jean Moustry.

Vers 8331-8332 : d'après Louis de Mas Latrie, « la date du 28 janvier est une erreur manifeste et inexplicable, le roi ayant été mis à mort le 17. La vraie date du fait est le 8 janvier, et je ne puis croire que les lois de la mesure aient contraint Machaut, qui pouvait facilement refaire son vers, à écrire sciemment une erreur. »⁴¹⁷

Vers 8362 : la tour de la Marguerite était située aux portes de Nicosie ; d'après Leontios Machairas, elle comportait une prison souterraine, une chapelle appelée « la Miséricorde », et une grande salle pour les banquets ; son fils Pierre II la démolira quelques années plus tard pour ce qui devait être un projet plus ambitieux⁴¹⁸. D'après Nicolas Iorga, cette prison, élevée

⁴¹⁷ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 290.

⁴¹⁸ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 181.

sur l'ordre de Pierre, était « destinée, disait-on, à contenir la reine et tous ces barons factieux, qu'on attirerait dans la *tour de la Marguerite*, en prétextant un repas. »⁴¹⁹

Deux œuvres de Machaut sont apparemment liées au premier voyage de Pierre de Lusignan en Occident, comme « courtly compliments to a grand lady who might help Pierre gain support for his projects »⁴²⁰ : la complainte « Mon cuer, m'amour ma dam souveraine », avec l'acrostiche « MARGVERITE / PIERRE », que Wimsatt a datée d'après le couronnement de Charles V le 19 mai 1364, et le *Dit de la Marguerite*, écrit en 1366. Machaut et Pierre auraient pu se rencontrer au couronnement de Charles V à Reims.

Vers 8385-8399 : d'après Louis de Mas Latrie, « la fille du vicomte de Nicosie, Marie de Giblet, était veuve du chevalier Hugues de Verny. Le roi, dont la violence de connaissait plus de borne, voulut d'abord l'obliger à épouser un tailleur, serviteur ou serf de Raymond Bubin. »⁴²¹ Le roi, en effet, n'avait pas le droit d'obliger une dame du fief, veuve, à se remarier moins d'un an après son veuvage ou avec un homme de moindre condition que son premier époux ; il fallait alors lui laisser le choix entre trois chevaliers. Elle s'était alors réfugiée dans le couvent franciscain de Sainte Claire, puis au monastère de Tartous d'où elle fut sortie par la force ; entre temps, Pierre I^{er} avait retiré la dignité de vicomte à son père⁴²². D'après Nicolas Iorga, elle devait, peu après la mort du roi, épouser celui-là même qui l'avait fait torturer, le nouveau vicomte, Jean de Neville⁴²³.

Vers 8399-8404 : d'après Louis de Mas Latrie, « cette menace générale aurait été jusqu'à inquiéter les frères du roi eux-mêmes, car il est certain que le roi les avait déjà injuriés et malmenés en plus d'une circonstance »⁴²⁴, voir la note des vers 8551-8562.

Vers 8416-8432 : d'après Nicolas Iorga, le roi lui fit griller les pieds par Jean de Neville, qui l'épousa plus tard, puis elle dut ensuite fouiller la terre, à côté de son frère ; elle s'en indigna et fit des reproches aux barons qui souffraient de pareilles indignités⁴²⁵.

⁴¹⁹ N. Iorga, *op. cit.*, p. 387-388.

⁴²⁰ J. I. Wimsatt, "The Marguerite Poetry of Guillaume de Machaut", *The French Review*, Vol. 45, N° 2 (déc., 1971), pp. 537-538.

⁴²¹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 290.

⁴²² L. Machairas, *op. cit.*, p. 132.

⁴²³ N. Iorga, *op. cit.*, p. 388.

⁴²⁴ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 290-291.

⁴²⁵ N. Iorga, *op. cit.*, p. 388.

Vers 8446 : BEGV donnent la leçon *ce que je fais* au lieu de *ce que j'ay fait* ; R. Barton Palmer corrige A.

Vers 8459 : Jean de Lusignan, prince d'Antioche, le plus jeune frère de Pierre, et Jacques de Lusignan, le futur roi Jacques I (1382-1398).

Vers 8460-8461 : le seigneur Henri de Giblet, que Pierre I^{er} a fait emprisonner sans consulter la Haute Cour, contrairement aux Assises du royaume, d'après Nicolas Iorga⁴²⁶.

Vers 8461 : Jacques de Norès.

Vers 8462 : *savoir plus que son pain mengier* est une expression qui signifie « ne plus être un enfant », « ne pas être stupide »⁴²⁷ ou « être très habile ».

Vers 8463 : Jean de Mousty (qui mourra en exil, après la mort du roi, pourchassé par les meurtriers de ce dernier, non seulement pour sa loyauté envers le roi, mais aussi pour avoir été l'amant de la femme de Philippe d'Ibelin⁴²⁸).

Vers 8465 : Jean de Morf.

Vers 8487-8489 : le texte de Jean de Meung est : *Tel avantage ont toutes fames / Qu'eus sunt de leur volentez dames*⁴²⁹. Comme le fait remarquer Peter Edbury, Machaut a renversé le sens de la phrase ; dans le *Roman de la Rose*, l'idée est que les femmes sont, ont été et seront toujours « faibles » ; le contexte n'est pas du tout le même. De plus, Machaut remplace *avantage* par *franchise*, terme beaucoup plus valorisant.⁴³⁰

Vers 8491-8499 : d'après Louis de Mas Latrie, « bien d'autres conférences avaient eu lieu déjà chez le prince d'Antioche, et cette dernière réunion, que Machaut semble signaler comme un conciliabule de conspirateurs, avait lieu avec le consentement du roi et presque sur la

⁴²⁶ N. Iorga, *ibid.*

⁴²⁷ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 183.

⁴²⁸ L. Machairas, *op. cit.*, p. 140-141.

⁴²⁹ *Le Roman de la Rose*, éd. Félix Lecoy, Paris, 1966, 2, v. 9129-9130.

⁴³⁰ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 184.

demande du roi lui-même. Après avoir tenu conseil, les chevaliers devaient revenir au palais apporter au roi leur résolution mise par écrit »⁴³¹. D'après Nicolas Iorga, suite à l'emprisonnement de Henri de Giblet, contrairement aux Assises du royaume, sans consulter la Haute Cour, « les barons se décidèrent à se plaindre. Ils allèrent en corps au palais, avec les deux frères du roi à leur tête, et exposèrent leur requête. Pierre les traita durement et adressa des paroles injurieuses à son frère aîné d'abord, puis à Jacques, le connétable, dont il insulta la femme. Les seigneurs partirent indignés : ils devaient se réunir cette nuit même dans la maison de Raymond Babin pour prendre une décision. »⁴³²

Vers 8503-8570 : d'après Nicolas Iorga, « Jean de Mousty s'adressa au roi après leur départ [cf. la note précédente] et lui montra respectueusement l'imprudence de sa conduite. Pierre I^{er}, qui se repentait déjà de ce qu'il venait de dire, le chargea de le réconcilier avec ses frères. Il monta aussitôt à cheval et rencontra les barons, qui empêchèrent cependant les deux princes de se soumettre. »⁴³³

Vers 8494-8499 : sur les raisons du meurtre de Pierre I^{er}, voir Jean Richard, « La révolution des 1369 dans le royaume de Chypre », *Bibliothèque des l'Ecole des Chartes*, 1952, CX, pp. 108-123.

Vers 8495-8496 : *recommencie, traitie*, formes picardes.

Vers 8514 : A donne la leçon incorrecte *de* que nous corrigeons par *dont*, en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 8518 : A donne la leçon incorrect *et s'ay* que nous corrigeons par *et j'ay* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 8519 : A donne la leçon fautive *creature*, leçon fautive car ce nom doit s'accorder avec le verbe *puissent* ; nous corrigeons donc par *creatures* en accord avec *BEV*.

⁴³¹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 290.

⁴³² N. Iorga, *op. cit.*, p. 388-389.

⁴³³ N. Iorga, *ibid.*

Vers 8551-8562 : d'après Louis de Mas Latrie, « dans la difficile situation qui leur était faite, les frères du roi furent mus, bien plus par l'intérêt supérieur de l'état et de la famille, que par des vues ou des craintes personnelles. [...] Il est incontestable qu'ils ne cachèrent à leur frère ni l'irritation des barons, ni leur ferme résolution de rompre avec lui et de se dégager de la foi qu'ils lui devaient, s'il ne respectait, de son côté, le contrat féodal. »⁴³⁴

Vers 8572 : janvier, et non février.

Vers 8586-8588 : la mère du roi Pierre, Alice d'Ibelin, s'était remariée au connétable de Jérusalem, Philippe de Brunswick ; la précédente femme de Philippe était la nièce d'Hugues, le premier mari d'Alice, ce qui déplut fortement au pape⁴³⁵.

Vers 8593 : *BEGV* donnent la leçon *ses freres* au lieu de *son frere* ; mais Pierre I^{er} n'a que deux frères, Jean, le prince, et Jacques ; la phrase vers 8593-8594 est donc maladroite. Et si on ne corrige pas, il manque une syllabe dans A.

Vers 8595-8600 : d'après Nicolas Iorga, « on proposa de faire au roi des remontrances, de lui montrer le texte des Assises, qui défendait de pareilles violences, de l'arrêter même ou de quitter l'Ile et de chercher leur fortune ailleurs, si leurs efforts ne réussissaient pas. Les plus hardis objectèrent cependant le caractère même du roi, la facilité avec laquelle il avait violé déjà les serments prêtés à son couronnement, et proposèrent de l'assassiner, pour qu'il ne pût se venger ensuite. »⁴³⁶

Vers 8631 : la corneille ou la corne du veilleur ?

Vers 8642 : ce chambellan était Gilet de Cornalie⁴³⁷.

Vers 8655-8663 : Leontios Machairas déclare que les deux frères seraient restés étrangers au complot et à l'assassinat : ils se seraient trouvés à l'extérieur de la chambre quand le meurtre a eu lieu, surveillés de près par des seigneurs, et ils n'auraient pas réussi à empêcher le

⁴³⁴ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 290-291.

⁴³⁵ Cf. G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 178.

⁴³⁶ N. Iorga, *op. cit.*, p. 389.

⁴³⁷ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie. The taking of Alexandria*, éd. par R. Barton Palmer, *op. cit.*, p. 453.

meurtre⁴³⁸. Mas Latrie est convaincu que les frères du roi, Jean, prince d'Antioche, et le connétable Jacques, sont restés étranger « non seulement à la perpétration, mais même à la pensée du meurtre. »⁴³⁹ Mais d'après Nicolas Iorga, « les deux frères se mirent à la tête des barons, qui se dirigèrent vers le palais au milieu de la nuit. Bien que le projet criminel ne leur fût pas communiqué, – ils dormaient quand on le proposa – les dispositions des barons, l'heure indue à laquelle ils se mirent en marche, la délivrance des prisonniers, du bailli de la cour, d'Henri de Giblet et de bien d'autres, dont les griefs contre le roi étaient multiples et sanglants, étaient autant de choses très significatives. »⁴⁴⁰

Vers 8671-8673 : Leontios Machairas cite aussi Jean Gorap, bailli de la cour, et le turcoplier Jacques de Norès ; Jean Gorap aurait coupé la tête du roi de Chypre, ce dont le roi l'avait lui-même menacé, pour ne pas avoir pensé à l'huile pour les asperges ; quant à Jacques de Norès, il émascula le roi, ce qu'il fit d'ailleurs à regret, mais il le fit pour montrer aux autres qu'il était de leur parti, et pour ainsi se protéger⁴⁴¹.

Vers 8704 : d'après Nicolas Iorga, lorsque le roi les vit entrer dans la chambre, « il demanda la permission de s'habiller et son frère sortit. »⁴⁴²

Vers 8723-8724 : d'après Nicolas Iorga, c'est le bailli de la cour, Jean Gorab, qui coupa la tête du roi lorsque celui-ci tomba⁴⁴³.

Vers 8749 : d'après Nicolas Iorga, « les femmes et les filles des juges furent déshonorées par le roi, dont le désir de vengeance confinait à la folie. »⁴⁴⁴

Vers 8750 : d'après Nicolas Iorga, les Chypriotes « murmuraient contre ces chevaliers de l'Occident qui jouissaient de la confiance du roi et qui les éclipsaient dans les combats. 'Le Chypriot', dit le chroniqueur arabe qui a raconté la prise d'Alexandrie, 'se montrait avare

⁴³⁸ L. Machairas, *op. cit.*, p. 139-140.

⁴³⁹ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 290.

⁴⁴⁰ N. Iorga, *op. cit.*, p. 389-390.

⁴⁴¹ L. Machairas, *op. cit.*, p. 140.

⁴⁴² N. Iorga, *op. cit.*, p. 390.

⁴⁴³ N. Iorga, *ibid.*

⁴⁴⁴ N. Iorga, *op. cit.*, p. 387-388.

envers ses nobles de Chypre, et tout ce qui lui revint à l'occasion de la prise de cette ville, il en fit don aux rois de l'Occident, en priva ses barons et donna la préférence aux Français. »⁴⁴⁵

Vers 8777-8796 : Louis de Las Matrie s'insurge : « l'inexactitude et l'erreur vont ici jusqu'au ridicule. »⁴⁴⁶ Peter Edbury signale cependant que, lorsqu'on a retrouvé la tombe de Pierre I^{er} en 1567, les noms des Rois mages avaient été gravés sur ses éperons, un détail qui montre que le récit de Machaut n'était peut-être pas si éloigné de ce qui s'est passé⁴⁴⁷.

Vers 8798 : cathédrale de Nicosie, aujourd'hui la mosquée Selimiye.

Vers 8800 : *aus Jacobins*, église des Dominicains.

Vers 8805-8824 : Machaut semble vouloir davantage accuser les meurtriers, que rapporter les faits ; d'après Louis Mas Latrie, « tout est faux et sans valeur dans cette fin du récit. Loin d'avoir brûlé les chartres et les livres des coutumes du pays pour instituer une sorte de conseil républicain, les chevaliers chypriotes s'empressèrent de proclamer Pierre II, fils du roi défunt, et de charger seize hommes liges de rechercher le meilleur exemplaire du livre du comte de Jaffa, pour en faire la loi écrite du royaume. »⁴⁴⁸

Vers 8819 : A donne la leçon *lois*, mais tous les autres manuscrits donnent la leçon *rois*, donc nous corrigeons.

Vers 8830 : le dernier mot du vers manque dans A ; nous complétons par *fais* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 8837 : A donne la leçon *pleure*, que nous corrigeons par *pleurés* en accord avec les vers précédents, et avec les leçons de tous les autres manuscrits.

Vers 8852-8853 : voir la note des vers 63-66 et 7179-7182.

⁴⁴⁵ N. Iorga, *op. cit.*, p. 387.

⁴⁴⁶ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 291.

⁴⁴⁷ G. de Machaut, *The Capture of Alexandria*, éd. par P. Edbury, *op. cit.*, p. 190.

⁴⁴⁸ G. de Machaut, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, éd. par L. de Mas Latrie, *op. cit.*, p. 291.

NOTES CRITIQUES

Vers 8858 : A donne *trouvient*, leçon fautive car le sujet du verbe est le roi de Chypre, à moins qu'il ne s'agisse d'un sujet explétif ; nous corrigeons donc par *trouvoit* en accord avec tous les autres manuscrits.

Vers 8873-8874 : *trop froit ne trop chaut*, idéal du juste milieu, topos de la littérature didactique et politique, juste milieu qui assure le bonheur, selon *La Politique* d'Aristote, à la fois dans la vie privée et dans le domaine public ; juste milieu propre à la condition sociale du clerc ; et surtout juste milieu auquel la vérité est attachée, comme l'encyclopédiste Brunetto Latini le définit dans son *Livre dou Tresor* » :

La verité est le mi entre .ii. estremités, c'est dou poi et dou trop; celui ki tient le mi lieu entre deus choses est apelés verais, et celui ki se desmesure est veniteres, et celui ki en ce faut est apelés humles⁴⁴⁹.

Vers 8875 : A donne la leçon fautive *nous .ii. nons* que nous corrigeons par *nos .ii. nons* en accord avec *BEG*.

Vers 8882-8883 : voir la note des vers 244 à 245.

⁴⁴⁹ B. Ribémont, « Dire le vrai et chanter des louanges : *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », *Cahiers de Recherches Médiévales*, 10, 2003, p. 175.

CHRONOLOGIE DE LA PRISE D'ALEXANDRIE

Les dates qui ne sont pas données dans le texte sont indiquées ici en italiques.

vers	dates	contenu
Vers 1 à 228	9 octobre 1329 à 1338	Prologue mythologique : naissance et enfance de Pierre I ^{er}
Vers 229 à 258		Anagramme donnant les noms de Pierre et de Machaut
Vers 259 à 290		Adolescence de Pierre
Vers 290 à 328	?	Révélation au mont Sainte-Croix près de Larnaca
Vers 329 à 530	<i>1347</i>	Pierre fait vœu de se croiser et fonde l'ordre de l'Épée (devise et symboles de l'épée)
Vers 531 à 602	<i>1349 à 1358</i>	Pierre s'enfuit secrètement de Chypre pour se rendre en Occident ; son père, Hugues IV, le fait arrêter et le garde auprès de lui
Vers 603 à 627	10 octobre 1359	Couronnement de Pierre I ^{er} , après la mort du roi Hugues IV de Lusignan
Vers 628 à 640	<i>24 novembre 1360</i>	Conquête de Korikos, en Arménie
Vers 641 à 660	<i>23-24 août 1361</i>	Conquête de Satalie, en Turquie

PREMIER VOYAGE EN OCCIDENT POUR ORGANISER LA CROISADE (1362-1365)		
Vers 661 à 666	<i>24 octobre 1362</i>	Pierre part de Chypre pour se rendre en Occident
Vers 667 à 687	<i>29 mars 1363</i>	Pierre arrive à la cour papale d'Avignon
Vers 688 à 730	<i>31 mars 1363</i>	Pierre se croise avec le roi de France Jean II et le cardinal Talleyrand de Périgord à la cour papale d'Avignon
Vers 731 à	<i>17 janvier et 8 avril 1364</i>	Mort de Talleyrand de Périgord et de Jean II le Bon

CHRONOLOGIE DE LA PRISE D'ALEXANDRIE

762		
Vers 763 à 792		Eloge de Bonne de Luxembourg, épouse de Jean II, et de son père, Jean I ^{er} l'Aveugle, roi de Bohême et protecteur de Machaut
Vers 793 à 838	19 mai 1364	Couronnement du nouveau roi de France Charles V, qui ne veut pas participer à la croisade avec Pierre I ^{er}
Vers 839 à 874	<i>Mai 1363 à Noël 1363</i>	Voyages et tournois à travers l'Europe : Bruges, Angleterre, Paris, Gascogne ⁴⁵⁰
Vers 875 à 988	Mai-août 1364	Voyages et tournois à travers l'Empire romain germanique : Cologne, Franconie, Thuringe, Esslingen, Erfurt, Misnie où Pierre I ^{er} rencontre Frédéric III, Saxe où Pierre I ^{er} rencontre Rodolphe II, Prague où Pierre I ^{er} rencontre Charles IV
Vers 989 à 1058		Eloge de Charles IV le Sage, empereur romain germanique
Vers 1059 à 1294	Août- septembre	Pierre I ^{er} est reçu avec les honneurs par l'empereur Charles IV qui accepte d'aider le roi de Chypre pour sa croisade
Vers 1295 à 1378	22 septembre	Assemblée de Cracovie réunissant Charles IV, le roi de Hongrie, le roi de Pologne qui promettent de se croiser avec Pierre I ^{er} , ainsi que d'autres princes et rois
Vers 1379 à 1400		Machaut donne le nom du roi de Chypre à travers l'anagramme
Vers 1401 à 1503	Début novembre	Pierre I ^{er} se rend à Vienne où il rencontre le duc d'Autriche Rodolphe IV
Vers 1504 à 1534		Suite du voyage de Pierre I ^{er} : Carinthie, patriarcat d'Aquilée
Vers 1535 à 1596	<i>11 novembre</i>	Arrivée de Pierre I ^{er} à Venise
Vers 1597 à 1680	Mai 1365	Pierre I ^{er} quitte Venise avec une flotte pour Candie
Vers 1681 à 1696	<i>27 juin</i>	Arrivée de Pierre I ^{er} à Rhodes, après avoir relâché à Candie
Vers 1697 à 1833	Juin-juillet	Pierre I ^{er} envoie des messagers à Chypre pour faire venir sa flotte avec des armes et des vivres
Vers	<i>15 août</i>	Arrivée de la flotte chypriote à Rhodes

⁴⁵⁰ En décembre 1362, Pierre se trouve à Venise ; en février et mars 1363, il se trouve à Gênes ; le 29 mars, il arrive à la cour papale d'Avignon ; en mai, il fait le tour de l'Europe : Rhénanie, Flandres, Paris, Normandie, Calais ; de juillet à octobre, il se trouve à Londres ; en novembre, à Paris ; puis à Noël auprès des Anglais, dans l'ouest de la France.

CHRONOLOGIE DE LA PRISE D'ALEXANDRIE

1834 à 1886		
Vers 1887 à 1960	<i>Août- septembre</i>	Seuls les chevaliers de Rhodes se joignent au roi
Vers 1961 à 2082		Pierre demande conseil à Perceval de Coulonges pour attaquer Alexandrie

PRISE D'ALEXANDRIE (1365)

Vers 2083 à 2108	Lundi 28 septembre 1365	Départ de la flotte qui relâche à Gramvoussa
Vers 2109 à 2184	Dimanche	Pierre annonce à ses hommes qu'ils vont attaquer Alexandrie
Vers 2185 à 2214	Jeudi 9 <i>octobre</i>	Arrivée devant Alexandrie
Vers 2215 à 2578	Vendredi 10 <i>octobre</i>	Premier assaut par le Vieux-Port
Vers 2579 à 2970		Second assaut par la Porte de la Douane, et entrée dans la ville
Vers 2971 à 3110		Pierre tente d'aller détruire un pont entre Alexandrie et le Caire, mais est repoussé par les Sarrasins
Vers 3111 à 3194		Le roi s'installe avec ses hommes dans Alexandrie pour la nuit
Vers 3195 à 3272	Samedi 11 <i>octobre</i>	Les Sarrasins attaquent la ville
Vers 3273 à 3614		Pierre ne parvient pas à convaincre les seigneurs étrangers de rester, notamment le vicomte de Turenne
Vers 3615 à 3660		Départ forcé d'Alexandrie et retour à Limassol

EXPEDITIONS ET NEGOCIATIONS (1366-1367)

Vers 3661 à 3772	<i>Hiver- printemps</i> 1366	Pierre I ^{er} confie à Brémont de la Voulte une expédition en Syrie empêchée par une tempête
Vers 3773 à 3946	Avril 1366	Le roi confie à son amiral Jean de Mousty une expédition en Syrie, qu'il préfère suspendre sur les instances des Vénitiens qui veulent garder leurs relations privilégiées avec le sultan
Vers		Le roi envoie alors Mousty attaquer une flotte turque se rendant au

CHRONOLOGIE DE LA PRISE D'ALEXANDRIE

3947 à 3980		Caire
Vers 3981 à 4030		La flotte chypriote attaque sans succès Candelore
Vers 4031 à 4178	Avril-mai	Venue en Chypre de négociateurs égyptiens amenés par les Vénitiens
Vers 4179 à 4270	24 mai	Pierre I ^{er} envoie un de ses conseillers, Antoine, au Caire pour négocier, mais c'est un échec
Vers 4271 à 4346	Juin-novembre ?	Le roi réunit une flotte pour reprendre les hostilités, mais il tombe malade ; guéri, il part avec sa flotte, mais il est forcé de revenir à Chypre à cause du mauvais temps
Vers 4345 à 4452	Janvier 1367	Le roi fait de nouveau appareiller ses navires ; le sultan, informé des dispositions du roi, lui envoie de nouveaux négociateurs ; le roi suspend les hostilités.

KORIKOS (1367)

Vers 4453 à 4790	Vendredi 26 février	Le roi envoie son frère, le prince d'Antioche, avec six galées, secourir Korikos assiégé par les Turcs
Vers 4791 à 4931	Dimanche	Arrivée à Korikos
Vers 4932 à 5204	Lundi	Les hommes de Mousty affrontent, sans l'autorisation du prince, les sarrasins et subissent des pertes
Vers 5205 à 5626		Les chrétiens reprennent Korikos aux Turcs
Vers 5627 à 5674	12-14 mars	Retour du prince d'Antioche victorieux à Famagouste

L'ECHEC DES NEGOCIATIONS (1367)

Vers 5675 à 5772		Traité de paix proposé par le roi de Chypre
Vers 5773 à 5973	14 mars	Envoi d'ambassadeurs et du turcoplier pour signer la paix avec le sultan, et retour des prisonniers alexandrins en Egypte en échange des prisonniers chrétiens
Vers 5974 à 5979	25 mars	Arrivée des ambassadeurs chrétiens à Alexandrie avec les prisonniers
Vers 5980 à 6184		Deux émirs, Yalbogha et Nasar ed-din, projettent de faire rompre le traité de paix
Vers 6185 à		Accueil des ambassadeurs chrétiens et des prisonniers à Alexandrie

CHRONOLOGIE DE LA PRISE D'ALEXANDRIE

6254		
Vers 6255 à 6346	6 avril	Arrivée des ambassadeurs chrétiens au Caire
Vers 6347 à 6400		Séjour des Chrétiens au Caire, visite de la ville
Vers 6401 à 6632		Les ambassadeurs chrétiens sont reçus à deux reprises par le sultan, lequel modifie le traité de paix.
Vers 6633 à 6674	26 mai	Le roi, impatienté par la lenteur des négociations, se rend à Rhodes, où le turcoplier le rejoint bientôt avec deux émirs.
Vers 6675 à 6718	Juin-juillet	Les messagers égyptiens proposent de nouvelles conditions de paix
Vers 6719 à 6764	Juillet-août	Le roi, convaincu que le sultan ne cherche qu'à prolonger les négociations, rentre en Chypre et fait armer la flotte pour Tripoli

L'ATTAQUE DE TRIPOLI ET DE LAYAS (1367)

Vers 6765 à 6940	29 septembre	Débarquement à Tripoli, prise et sac de la ville
Vers 6941 à 6968		Le roi d'Arménie demande l'aide du roi de Chypre, et le fait donc venir à Ayas alors aux mains du sultan
Vers 6969 à 7004		Le roi de Chypre, en se rendant à Ayas, détruit Tortose, Laodicée et Baniyas
Vers 7005 à 7128		Pierre I ^{er} ne prend pas Ayas, mais détruit la ville
Vers 7129 à 7166	5 octobre	Pierre I ^{er} retourne à Chypre, après avoir vainement attendu le roi d'Arménie
Vers 7167 à 7192		Eloge de Pierre I ^{er}

LE SECOND VOYAGE EN OCCIDENT (1368)

Vers 7193 à 7240	Mars 1368	Pierre se rend à Rome pour obtenir l'autorisation du pape d'effectuer une nouvelle croisade
Vers 7241 à 7310		Le pape engage le roi de Chypre à reprendre les négociations de paix avec le sultan, sur les instances des villes commerçantes
Vers 7311 à 7340	24 juin	Pierre, élu roi par les Arméniens, se rend en Arménie, en s'arrêtant d'abord à Venise

CHRONOLOGIE DE LA PRISE D'ALEXANDRIE

Vers 7341 à 7354	28 septembre	Le roi quitte Venise pour l'Arménie
------------------------	--------------	-------------------------------------

QUERELLE AVEC LESPARRE (1367-1368)

Vers 7355 à 7376	<i>Mars-avril</i> 1368	<i>Retour en arrière</i> : le pape a réconcilié le roi de Chypre et Florimont de Lesparre
Vers 7374 à 7396	Octobre 1366	Très bon accueil de Florimont par le roi
Vers 7397 à 7442	<i>Juillet-août</i> 1367	Lors des préparatifs de l'expédition de Tripoli, le roi casse aux gages Lesparre
Vers 7443 à 7494	3 et 4 août 1367	Lesparre, alors à Rhodes, envoie deux lettres au roi dans lesquelles il le provoque en duel
Vers 7495 à 7526	15 septembre 1367	Le roi répond qu'il accepte le duel
Vers 7527 à 7634	<i>Février-mars</i> 1368	Le roi étant à Rome, Florimont cherche vainement à rentrer en grâce auprès du roi, avec l'aide du pape et des cardinaux
Vers 7635 à 7932	8 avril	Réconciliation entre le roi de Chypre et Lesparre grâce au pape, lors de la Semaine sainte
Vers 7933 à 7952	28 septembre 1368	Pierre I ^{er} quitte Venise pour aller combattre les Sarrasins en Arménie

MEURTRE DU ROI (1368-1369)

Vers 7953 à 8026		Machaut donne la date de la mort de Pierre : 17 janvier 1369
Vers 8027 à 8208	1368	Jean le Vicomte est condamné à la prison perpétuelle par la Haute Cour pour avoir rapporté au roi de Chypre les menaces de mort qui pesaient sur lui et les infidélités de sa femme ; il mourra en prison.
Vers 8209 à 8214		La mère du roi elle-même serait complice du complot.
Vers 8215 à 8242		Le prince d'Antioche prévient son frère, Pierre I ^{er} , par ruse, des dangers qu'il court.
Vers 8243 à 8378	<i>8 janvier 1369</i>	Violente dispute entre le fils du roi, le comte de Tripoli, et le vicomte de Nicosie et son fils, Jacques de Giblet, au sujet de deux chiens de chasse ; le roi fera mettre aux fers Jacques et l'obligera à travailler avec les esclaves à la tour de la Marguerite.
Vers 8379 à 8490		Le roi veut contraindre Marie, la fille du vicomte de Nicosie, à épouser un serf ; après avoir refusé, elle sera torturée à mort.

CHRONOLOGIE DE LA PRISE D'ALEXANDRIE

Vers 8491 à 8594		Le roi fait part des craintes qu'il conçoit pour sa vie à ses frères qui lui assurent leur fidélité
Vers 8595 à 8628	<i>Nuit du 15 au 16 juillet</i>	Les conjurés arrêtent les dispositions et le moment du meurtre
Vers 8629 à 8766	<i>16 janvier</i>	Les princes et les barons entrent de grand matin au palais ; trois chevaliers tuent le roi.
Vers 8767 à 8870	17 janvier	Obsèques humiliantes du roi et destruction des chartes de Chypre
Vers 8871 à 8884		Noms du roi de Chypre et de Guillaume de Machaut mêlés dans un anagramme

GLOSSAIRE

Ce glossaire sélectif réunit les termes susceptibles de poser un problème d'interprétation. Il n'offre qu'un nombre restreint d'occurrences de mots ou d'expressions de fréquences multiples. Nous avons enregistré les termes sous une forme standardisée : les verbes à l'infinitif, les substantifs et les adjectifs au cas régime singulier, qu'ils figurent ou non dans le texte sous cette forme.

Pour établir ce glossaire, nous avons principalement consulté le *Dictionnaire de Moyen Français en ligne*⁴⁵¹ et le *Godefroy*.

A.

ABANDONNER, 5873 : permettre, autoriser

ABELIR, 8854 : plaire, être agréable

ABILLE, adj., 6072 : habilité, qui a le droit de

ABILLIER, 532, 546, etc. : équiper, préparer, en partic. pour le combat, armer ; emploi pronom., 1082 : se parer, se préparer, orner, habiller ; « abillier une plaie », 2568 : soigner, panser une plaie

ABLE, adj., « able à », 6290 : qui contient, qui offre

ACCIDENT, subst. masc., 5982, 7135 : événement fortuit, imprévisible

ACESMER, part. p., 856, 5332, etc. : préparé, équipé pour le combat ; 1129, 1480 : élégant, paré

ACOINTIER, 517, 1065 : rencontrer

ACORDE, subst. fém., 5778 : accord, réconciliation

ACORDER, 5684, etc. : traiter, conclure ; « s'acorder à », 2069, 3429, etc. : être d'accord avec

ACORER, 5542, 6864 : percer le cœur, tuer

ACORT, ACCORT, subst. masc., 7454 : intention, résolution ; « estre a l'acort de qqn. », 2070 : être d'accord avec qqn.

ACOUARDI, adj., 497, 2459, etc. : lâche, couard

⁴⁵¹ DMF, ATILF, Nancy Université & CNRS, <http://www.atilf.fr/dmf>

GLOSSAIRE

ACOUPLER, 8275 : attacher par deux

ACOUTER, emploi pronom., 2054 : s'accouder

ACTOUR, subst. masc., 7668 : auteur

ADÉS, adv., 760, 2145, etc. : toujours ; 5484 : aussitôt

ADJOURNER, AJOURNER, 1090, 5048 : se lever, briller, luire ; 2083 : commencer à faire
jour

ADMENISTRER, AMENISTRER, 5937, 6383 : fournir ; empl. pronom., 495 : se donner

ADONT, ADONQUES, 118, 776, 3008, etc. : alors

ADRECIER, ADRESSER, « sa conscience », 711 : amender, soulager ; 3611 : diriger ; empl.
pronom., 744 : s'adresser à ; 7149, 7912 : se diriger vers

ADRESSE, subst. fém., 5636, 7150 : direction

ADROIT, adv., 6302 : avec raison, à bon droit

AFFAIRE, subst. masc., 71, 804, etc. : qualité ; 8289 : manière d'être, nature, disposition ;
« de bon affaire », 350, 3777, etc. : de qualité ; loyal, honnête, serviable ; « de put
affaire », 4878 : déloyal, malhonnête ; 6372 : dimension, importance, étendue ; « de si
grant affaire », 2056 : d'une telle importance

AFFERANT, adj., 117 : opportun, qui convient bien à la circonstance

AFFERIR, 1447, 6704 : convenir, être approprié

AFFERMER, 3933, 6964, etc. : promettre, jurer ; 6059, 7912 : consolider, consacrer

AFFOLER, AFOLER, 2476, 3107, etc. : blesser à mort, tuer ; 6475 : fouler, abîmer,
endommager

AFFONDER, emploi pronom., 3619 : s'enfoncer, se précipiter

AFULER, 6707 : mettre sur sa tête

AGU, adj., 421 : pointu

AHAN, subst. masc., 6965 : peine, tourment, tribulation

AÏE, AYE, subst. fém., 816, 1328, etc. : aide, assistance

AÏR, subst. masc., 2122 : ardeur, force, impétuosité

AISIÉ, emploi pronom., 3131 : se restaurer

ALAINNE, subst. fém., 5066 : souffle ; « à haute alainne », 2173, 2922 : à perdre haleine

ALEE, subst. fém., 538, 610, etc. : voyage

ALOE, subst. fém., 4743 : alouette

ALONDRE, subst. fém., 3066 : aronde, hirondelle

ALONGNE, subst. fém., 3706 : retard, répit, délai ; « sans querir alongne », 1247, 5780 : sans
chercher à remettre à une date postérieure, sans tarder

GLOSSAIRE

AMBDOY, pron. indéf., 2363 : tous les deux

AMENDE, subst. fém., 3882 : ce qui est offert à titre de réparation, dédommagement ;
« prendre l'amende », 7885 : accepter les excuses de qqn qui reconnaît sa faute et offre
réparation

AMENDER, 208, 7398 : s'améliorer, devenir meilleur ; 1033, 1749, etc. : réparer,
dédommager ; 1286 : remédier, répondre ; 3884 : sanctionner, punir

AMER, subst. masc., 7796 : amertume, rudesse, méchanceté

AMI, subst. masc., 8414, 8802 : proche parent ; AMIE, subst. fém., 8056 : maîtresse

AMIRAL, AMIRAUT, subst. masc., 1921, 2278, etc. : amiral, chef des forces navales ; [Chez
les Sarrasins], 2128, 2323, etc. : émir, chef de guerre

AMOISTIR, 6294 : rendre humide, mouiller

AMOUREUX, adj., 588 : aimant, qui marque de l'affection, de la tendresse

ANCELLE, subst. fém., 6092, 8759 : servante

ANEMI, subst. masc., 8453 : ennemi des âmes, diable

ANFLER, emploi pronom., 8276 : se mettre en colère

ANGIEN, subst. masc., 1803, 2602 : machine de guerre

ANOIER, 7567 : ennuyer, chagriner

ANOUBLI, part. p. employé comme subst., 1888 : anobli, au plur. les gens illustres

AOURER, OURER, 298, 303, etc. : adorer, honorer, célébrer

AOURNER, 1624 : orner, équiper, préparer ; empl. pronom., 4095 : se préparer, s'habiller, se
vêtir, se parer de ses atours

APARILLIER, 3713 : préparer, équiper ; 2567 : soigner ; emploi pronom., 545, 661, etc. : se
préparer

APENDRE, 6279 : se rattacher à, dépendre

APENRE, 8355 : apprendre

APERT, adj., 2504, 2919, etc. : hardi, alerte, fort, adroit ; 4550 : rapide ; 5214, 6036 :
manifeste, évident

APERTEMENT, adv., 2762, 3710, etc. : promptement, rapidement, habilement

APERTISE, subst. fém., 2343 : action d'éclat, exploit, prouesse

APOINT, A POINT, 6452 : correctement ; 8661 : justement

APORTER, 5665 : emporter qqc. avec soi, rapporter qqc. en revenant d'un lieu

APPAREIL, subst. masc., 4299, 5615, 7194 : préparatifs, ensemble d'hommes et de machines
de guerre

APPEL, subst. masc., 7619, 7873 : action d'appeler qqn en champ clos

GLOSSAIRE

APPELLER, (de gage), 7564, 7827, 7931 : provoquer qqn en duel

APPERTELET, adj., 4630 : vif, alerte

APRESSER, 8393 : presser qqn. de faire qqc., pousser, harceler

APRESTER, 3792, 3924, etc. : préparer ; emploi pronom., 1686 : se remettre en état, se reposer

APRESURE, subst. fém., 6143 : science, ce qu'on apprend.

APRIS, part. passé de APRENRE en empl. adj., 1364 : expérimenté, avisé, habile, instruit, capable ; « bien appris », 4406, 7356, 7980 : de qualité

AQUITTER, de qqn., L1 : se considérer quitte envers qqn.

ARABECH, ARABICH, subst. masc., 6103, 6315 : langue arabe

ARAFFE, ARAFLE (var. *E*), subst. fém., 6627 : girafe

ARAISSONNER, 569 : adresser la parole, tenir des propos, un raisonnement, parler à qqn.

ARBRIEL, subst. masc., 6256 : lieu planté d'arbres, bois

ARCHIE, subst. fém., 4502 : portée d'un arc

ARDOIR, « ardoir en poudre », 3977 : réduire en cendres ; part. passé ARSE, 652, 2036, etc. : brûler

ARGUER, 422 : pousser, aiguillonner, harceler

ARMEE, subst. fém., 7161, 7383 : expédition, fait d'armes, entreprise guerrière

ARMER, « armer qqn. », 201 : fabriquer une armure, fournir en armes ; 532, [au sujet d'un bateau] : équiper ; « s'armer », 423, 1663 : prendre les armes ; « teste armee », 2314, 2984, etc. : tête protégée par le heaume, visière baissée, armé de pied en cap, prêt à combattre

ARMERANGE, adj., 5182 : qui aime les armes, vaillant

ARMEÛRE, subst. fém., 203 : armes

ARRÈEMENT, adv., 2507 : de manière ordonnée, régulière ; 3389 : avec assurance et une certaine solennité

ARRESTER, loc. adv. « sans arrester », 2830, 2938 : sans tarder, sans hésiter, aussitôt

ARROI, ARROY, subst. masc., 5612 : appareil militaire, armement, armée ; « de bel/bon/riche/grant arroi », 1362, 4426, 5845, 1570, 6414, etc. : en grand équipage, en grande tenue, en grandes pompes ; « de bel arroi », 1777, 4061 : en des termes courtois, en termes choisis, avec courtoisie

ARSILLE, subst. fém., 2030 : argile

ARSON, subst. masc., 3421 : petit arc

ASSEMBLEE, subst. fém., armée, 1891 : levée d'hommes de guerre

GLOSSAIRE

- ASSEMBLER, (à) qqn, 5482 : se battre contre qqn
- ASSEMENT, « de commun assentement », 10, 1765, etc. : d'un commun accord
- ASSËOIR, 4461 : assiéger, assaillir ; 4493, 4498, 6915 : construire
- ASSEÛR, adj., 6082 : être en sûreté, se sentir en sécurité
- ASSEVIR, 322, 664, etc. : achever, accomplir ; 1797, 7880 : combler, satisfaire pleinement
- ASSEZ, adv., 219, 1213, etc. : beaucoup, très
- ASSIS, part. passé, voir ASSËOIR
- ATANT, adv., 2081, 4084, etc. : à ce moment, alors
- ATARGIER, 85, 2110, etc. : tarder, retarder, différer ; « sans atargier », 1824, 6466, etc. : sans tarder
- ATEINDRE, 2947 : saisir, attraper
- ATERRER, 3812 : jeter à terre, frapper, abattre
- ATIRER, SOI, 4478 : se préparer, s'employer à ; « mal atiré », 8773 : malmené, meurtri
- ATOUCHEMENT, subst. masc., 296 : support
- ATOURNER, 5155 : traiter, arranger, mettre en tel état ; empl. pronom., 2084 : se préparer, s'habiller, se vêtir, se parer de ses atours ; 3039 : se diriger, s'orienter
- ATRAIT, voir TRAIT
- ATRAPER, 42 : prendre en son pouvoir, s'emparer de
- ATTRAIRE, 349, 428 : attirer, encourager ; part. passé, 4562 : issu ; 7467 : élevé, éduqué
- AUCTORISIER, part. passé, 1442 : appuyer, approuver, soutenir
- AUCTORITÉ, subst. fém., 199, 4510 : supériorité de prestige, de compétence, souveraineté ; 4121 : pouvoir
- AUDIËNCE, subst. fém., « en audience », 43, 2769, etc. : à haute voix, de manière à être entendu, publiquement
- AUMAILLE, subst. fém., 1282 : viande de bêtes à corne, bétail
- AUTRETANT, adv., 5143 : tout autant
- AUTRIER, L', loc. adv., 4366 : l'autre jour, il y a quelque temps
- AVAL, adv., 1852, 3207, etc. : en bas
- AVALER, 3207, 8655 : descendre
- AVANCIER, AVANSIER, AVENSIER, 1314 : dépêcher, faire aller plus vite ; « avancer qqn. », 8859 : pousser qqn., encourager qqn. ; emploi pronom., 2757, 2806 : se hâter, s'empresse de faire qqc. ; 2855, 2884 : se risquer à, prendre les devants, se porter en avant
- AVANTAGE, subst. masc., 5376 : aide ; « d'avantage », 6970 : d'emblée, déjà

GLOSSAIRE

AVENTURE, subst. fém., 6558, 6946, etc. : danger

AVESPRIR, 7103 : faire nuit

AVIS, subst. masc., 191 : sagesse, raison, prudence, conseil, sens ; « de grant avis », 337, 1221, etc. : avec beaucoup de prudence, avec beaucoup de sagesse

AVISER, AVISIER, 5220 : réfléchir ; 6383 : prendre en considération, être attentif ; 8040, 8176, etc. : avertir ; empl. pronom., 7449 : prendre la résolution ; part. passé, 4538, 7185, etc. : réfléchi ; 5374 : déterminé, décidé ; « comme avisé », 209 : après réflexion

AVOIR, subst. masc., 7267 : marchandise

AVOER, AVOUER, 3379 : approuver ; 7848 : reconnaître qqc. comme valable, juste, fondé

B.

BAÉ, adj. : ouvert ; « gueule baée », 6872 : bouche ouverte

BAILLIER, 192, 1312, 4587, 6362, 7527 : donner ; 550 : remettre, livrer ; 6698 : exposer

BALER, 1093 : piétiner

BANIERE, subst. fém. : unité de combat contenant 25 lances, commandée par un connétable ; « sievir la baniere », 3013 : marcher au combat

BARBACANNE, subst. fém., 4011 : ouvrage extérieur de fortification, percé de meurtrières

BARBELÉ, var. BARBÉ, adj., 5187 : [en parlant d'une arme de jet] hérissé de pointes

BARGE, subst. fém., 6198 : embarcation plate, en partic. embarcation servant à débarquer d'une galée

BARNAGE, subst. masc., 3072 : suite militaire, troupe d'hommes qui accompagne ; 8119 : ensemble des barons, cour, suite d'un prince

BARONNIE, subst. fém., 809, 815 : ensemble des nobles vassaux constituant la cour, la suite d'un prince

BARRE, subst. fém., 2229 (variante *B*), 4831 : clôture, barrière

BARRER, 7363, 7364 : fermer

BASSET, adj., 6433 : qui est un peu bas

BATAILLE, subst. fém., 5337, 5479, etc. : bataillon ; « se mettre en bataille », 2510 : se ranger en bataillons

BATILLIER, 189 : se battre, combattre ; inf. subst., 491 : action de combattre, combat

BAUCHE, subst. fém., 6985 : morceau de bois refendu, planche

BAUDEMMENT, adv., 7892 : avec franchise, en homme de cœur

BAUDOUR, subst. fém., 6621 : joie intense, allégresse

GLOSSAIRE

- BEAU, BIAU, adj., [en apostr.], 556, 6590, etc. : cher, aimé (terme d'affection) ; « bien et bel » : bien, très bien
- BECH, subst. masc. : bouche ; « prendre qqn par le bec », 6107 : le confondre par ses propres paroles, entrer dans le jeu de qqn
- BECUIT, BECCUIT, BUEFCUIT (variante *B*) subst. masc., 1726, 4212 : biscuit, pain dur cuit deux fois que l'on emporte en voyage, pain des marins
- BEER, 4872, 8533 : désirer vivement, aspirer, tendre à
- BELLEMENT, adv., 4866, 5053, etc. : lentement, sans hâte ; 8622, 8648 : doucement, sans violence, sans brusquerie, sans bruit
- BESAGÛE, subst. fém., 5490 : hache de guerre ayant un côté tranchant et l'autre pointu
- BESONG, subst. masc., 5407 : besogne
- BESONGNE, subst. masc., 714, 721, etc. : affaire, chose dont on s'occupe, entreprise, mission ; 5625, 5658 : expédition, opérations militaires, affaire militaire, bataille
- BESONGNER, à qqn que + subj., 399 : presser qqn de faire qqc., inciter, pousser qqn à faire qqc. ; 715, 720, etc. : travailler, faire ce qu'on a à faire, accomplir sa tâche
- BESTOURNER, empl. pronom., 3616 : se mettre à l'envers, se renverser, tourner en sens contraire
- BIEN, subst. masc. : « son grant bien », 59 : valeur morale ; « ses biens », 39 : fortune, ce que l'on possède ; 871, 873 : talent ; 4707 : valeur, capacité d'un chevalier
- BILLE, subst. fém., « c'est bille pareille de » + subst. désignant plusieurs pers., 3242 : les personnes en question sont de situation semblable, égale
- BILLON, subst. masc., 57 : argent
- BLANC, adj., 406 [d'un objet en métal] : brillant
- BLASMER, 1595 : critiquer, blesser ; part. passé, 8217 : haï, détesté
- BLESSER, 1022 : causer du tort, nuire à
- BOBANT, subst. masc., 4680 : orgueil, présomption vaniteuse
- BONNE, subst. fém. : borne ; « n'avoir terme ne bonne », 2692 : ne pas avoir de limite
- BONNEMENT, adv., 387, 1401 : facilement, sans inconvénient, avec avantage ; franchement
- BONTÉ, subst. fém., 4683 : valeur chevaleresque
- BORDE, subst. fém., 2682 : maison de campagne, chaumière, ferme
- BOSSE, subst. fém., 2827 : bubon de la peste, par ext. la peste
- BOURDE, subst. fém., 8187 : mensonge
- BOUTER, 6827 : pousser, frapper ; « buter feu », 6888, 6993 : mettre le feu, incendier ; emploi pronom., 2911, 2916 : s'introduire, se glisser

GLOSSAIRE

BOUTILLERE, subst. fém., 158 : féminin de BOUTEILLER, celui qui est chargé de distribuer les boissons, en particulier du vin, au cours d'un repas, échanton
BRAIER, subst. masc., 2242 : partie du corps à la hauteur de la ceinture
BRAIT, subst. masc., 2809, 5020 : cri
BRANC, subst. masc., 5530 : épée
BREHAINGNE, adj., [en parlant de la terre, des plantes...], 1524 : stérile
BRICOLE, subst. fém., 1804 : machine de guerre servant à lancer des pierres, catapulte
BRUETTE, subst. fém., 412 : noircissure, salissure, souillure, tache
BRUIANT, adj., 2107 : impétueux, vif, turbulent ; ou part. pr. de BROIER, empl. intrans. : s'enfuir, s'en aller
BRUIRE, 1820 : résonner, retentir, être rempli d'un grand bruit
BRUN, adj., 4311 : sombre, obscure
BUBETTE, subst. fém., variante *B*, v. 412 : petite pustule, petit bubon
BUISINE, subst. fém., 1160 : buccin, trompette

C.

CADI, subst. masc., 4387, 4389, etc. : *cadi*, magistrat musulman remplissant des fonctions civiles, judiciaires et religieuses, dont celle de juger les différends entre particuliers
CAGE, subst. fém., 6578 : cellule de prison
CANON, subst. masc., 5282 : pièce d'artillerie servant à lancer des projectiles, d'où coulevrine ou bombarde
CAPTA, subst. masc., 4716 : *captal*, seigneur, titre qui distinguait à l'époque de la guerre de Cent Ans l'un des cinq ou six seigneurs les plus importants d'Aquitaine
CASSER, 7408 : supprimer, enlever
CAUPERCHE, subst. fém., « estre pris à la cauperche », 6523 : tomber à la renverse
CAUSER, « soi causer de », 7821 : être la conséquence de
CAUTELLE, subst. fém., 6094 : ruse, subterfuge, tromperie
CEDULE, subst. fém., 6699 : écrit, billet servant à notifier qqc.
CELEEMENT, adv., 3219 : secrètement, en cachette
CERCHIER, SERCHIER, 853, 1369, etc. : parcourir, sillonner
CERTES, adv., « à bonnes certes », 7544, 7899 : sérieusement, pour de bon, en toute vérité
CHACIER, 7035, 7036 : poursuivre ; 7620 : chercher, désirer, vouloir ardemment qqc.

GLOSSAIRE

- CHALEMELLE, subst. fém., 1162 : chalumeau ou chalemie, instrument de musique à vent, proche de la clarinette
- CHALOIR, 6082, 7502 : se soucier, importer
- CHAMBRE, subst. fém., 4946 : pièce ; « chambre à parer », 8637 : salon d'apparat, pièce de réception ; « en chambre et en voie », 6344, 6349 : à la maison et dans la rue, en privé et en public
- CHAMBRELAIN, subst. masc., 1965, 2766, etc. : chambellan, officier chargé de la chambre du roi
- CHAMP, subst. masc., 501 : champ de bataille ; 4619, 8023, etc. : lieu fermé de barrières où ont lieu les duels judiciaires ; « appeler qqn en champ », 7370, 7455 : provoquer quelqu'un en duel
- CHAPE, subst. fém., 5712 : sorte de cape, manteau long et droit, sans plis, ample, sans manches, posé sur les épaules et agrafé par devant, couvrant parfois la tête, que portent l'évêque, le célébrant, les chantres, etc., pendant l'office
- CHAPERON, subst. masc., 6449, 8796 : coiffure qui, à volonté, se met sur la tête ou se rejette dans le dos, portée par les hommes et les femmes
- CHAPLE, subst. masc., 6822 : fracas de bataille, coups violents que les anciens chevaliers se donnaient avec leurs armes pesantes, combat acharné, carnage, massacre
- CHARTRE, subst. fém., 8148 : prison, cachot ; 8809 : charte
- CHASSE, subst. fém., 6866, 7034 : action de poursuivre un ennemi en déroute, poursuite d'une armée après une bataille ; 7149 : quête, but
- CHASTEL, subst. masc., 3987 : forteresse, place fortifiée
- CHAT, CHAZ, subst. masc., 1805 : galerie, machine de guerre constituée par une galerie de bois couverte de merrains, de fer et de peaux, que l'on fait avancer sur des roues jusqu'au pied des murailles et qui permet aux assaillants qui y sont abrités, de faire agir le mouton dont elle est équipée, de combler les fossés
- CHENU, adj., 6859 : grisonnant, d'où vieux
- CHEOIR, « bien cheoir », 347 : réussir
- CHETIF, subst. masc., 6153, 8433 : prisonnier, captif
- CHEVALEREUX, adj., 5860 : courageux, vaillant
- CHEVALERIE, subst. fém., 810, 1434, etc. : ensemble des chevaliers ; ensemble des qualités du chevalier ; par ext., 2885, 7393 : esprit chevaleresque vaillance ; fait d'armes, exploit chevaleresque

GLOSSAIRE

- CHEVANCE, subst. fém., 1332, 4344, etc. : ce qu'on possède, ce dont on dispose, avoir, biens, fortune, richesse
- CHEVAUCHER, [la mer], 6984 : parcourir
- CHEVET, subst. masc., 2954 : traversin à la tête du lit
- CHEVETEINNE, subst. masc., 707 : chef de l'armée, capitaine
- CHEVIR : accomplir, satisfaire ; emploi pronom., 322, 329, 664 : parvenir, venir à bout ; 4314, 7499 : se comporter ; « s'en chevir », 1559 : s'en suivre
- CHEVRETTE, subst. fém., 1161 : sorte de cornemuse sans soufflet
- CHIEF, subst. masc., 5724, 6950 : tête ; 959, 7132 : terme ; « traire qqc à bon chief » : réussir, accomplir, aller jusqu'au bout de qqc. ; « de chief en chief », 3889, 3911, etc. : de bout en bout, d'un bout à l'autre ; « au chief de », 6392, 7129 : au bout de ; « venir à chief », 7053 : venir à bout de
- CHIER, adj., 245, 246 : pour qui on éprouve de l'affection ; « garder chier », 246, 8887 : aimer, estimer, chérir
- CHIER, adv., 246 : précieusement
- CHIERE, subst. fém., 529, 4473 : visage ; « faire bonne chiere », 7310 : se réjouir ; « faire (bonne/tel) chiere à qqn. », 4099, 4429, etc. : faire bon accueil à qqn ; « ne faire chiere ne semblant », 3600 : ne pas faire un geste ; « à bonne chiere », 6251 : de bon cœur
- CHIPHONIE, subst. fém., 1168 : chifonie, vielle à roue
- CHOISIR, 6486 : voir, apercevoir
- CITOLE, subst. fém., 1152 : instrument de musique à cordes pincées, long et étroit, sorte de harpe
- CLAMER, 796 : proclamer
- CLAMOUR, subst. 5906 : demande, requête
- CLER, adj., 6, 9, etc. : brillant, éclatant ; [en parlant du temps], 6471 : sans nuages
- COI, QUOI, adj., 2186, 2189, etc. : calme, tranquille ; 3453 : muet, sans voix, sans un mot ; « Laisser qqn tout coi », 3453 : abandonner qqn
- COINTE, adj., 219, 4630, etc. : beau, élégant, gracieux
- COINTEMENT, adv., 1477, 1572 : d'une manière jolie, agréable, avec grâce, avec élégance
- COINTISE, subst. fém., 1020 : élégance, coquetterie, beaux vêtements
- COISER, emploi pronom., 4950 : se taire
- COLEE, subst. fém., 2259, 5513 : coup donné sur le cou
- COLLATION, subst. fém., 7794, 7814 : harangue, discours
- COLLER, 7485 : réfléchir, se tourmenter

GLOSSAIRE

- COLOMBELE, subst. fém., 1010 : petite, jeune colombe
- COLUMNNE, subst. fém., 5737 : colonne
- COMBATABLE, subst. masc. : vaillant guerrier
- COMMERE, subst. fém., 8215 : complice
- COMMERQUE, subst. masc., 5697, 5699, etc. : taxe commerciale de 10% levée en monnaie sur la valeur des marchandises vendues (importation, exportation et circulation) dans l'Empire byzantin
- COMMUN, subst. masc., 2610, 4131 : l'ensemble des gens, tout le monde ; 4037, 6234 : peuple, communauté ; 5160 : simple soldat
- COMMUNAUTÉ, subst. fém. : commune, ville affranchie du pouvoir féodal
- COMMUNE, subst. fém. : communauté ; « la commune des estoiles », 7 : l'ensemble des étoiles
- COMMUNEMENT, adv., 4968, 6236 : ensemble, par l'ensemble, par le plus grand nombre ; 5705 : couramment, ordinairement, habituellement
- COMPAINGNE, subst. fém., 1957 : compagnie ; 7228 : bande, réunion de gens armés
- COMPAINGNIER, 275 : accompagner
- COMPARER, COMPERER, 4136, 7857 : payer, expier, subir un châtement
- COMPASSER, 611 : préparer ; 1527, variante *BCD* : former, disposer, ordonner, régler, mesurer
- CON, QUON, 5496, 8670, etc., prép./conj. de subord. : comme
- CONCEVOIR, 1577 : comprendre, entendre, considérer
- CONCLUSĪON, subst. fém., 284 : but, conséquence, résultat ; 330 : résolution
- CONCUBINE, subst. fém., 8059 : maîtresse
- CONDUIT, subst. masc., 1047 : guide, escorte
- CONFIT, subst. masc., 7911, 7924 : confitures, sucreries, confiseries (servies avec du vin après un repas)
- CONFONDRE, 4511, 5161 : anéantir, détruire
- CONFORT, subst. masc., 494, 711 : courage, force, confiance ; 760 : réconfort ; 4846 : soutien, force, aide, secours
- CONFORTER, 510, 6136, etc. : aider, secourir ; 6786, 7571 : réconforter, rassurer, encourager ; se conforter, 3369 : se réjouir
- CONFUS, adj., 5022 : battu, vaincu
- CONFUSION, subst. fém., 7429 : honte, ignominie
- CONGIE, subst. masc., 4468, 5870 : autorisation, permission

GLOSSAIRE

- CONGNOISSANCE, subst. fém., « l'état de congnoissance », 151 : l'adolescence
- CONJOIR, 1116, 1856, etc. : bien accueillir, réserver bon accueil à, agréer, fêter
- CONJUNCTION, subst. fém., 75 : union de l'homme et de la femme, union charnelle
- CONROY, subst. masc., 5367 : ordre de bataille ; 7163 : bataille ; « en grand conroy », 8101 : en grand équipage, en grande pompe ; « mettre qqn en conroy » : préparer, apprêter quelqu'un ; « se mettre en conroy », 2761 : se mettre en ordre de bataille
- CONSEIL, subst. masc., 339, 3846, etc. : raison, réflexion, sagesse ; 3846, 7823, etc. : conseiller ; « conseil de », 1169 : débat sur, discussion autour de ; 4967 : décision, sentiment ; 7070 : plan, projet ; « ne pas avoir conseil que », 5444 : ne pas avoir l'intention de ; « user du conseil de qqn. », 964 : suivre la décision de qqn ; « mettre conseil à », 6177 : porter remède à, apporter une solution ; « prendre conseil à qqn. », 7107 : avoir un entretien avec qqn., discuter
- CONSEILLIER, 1568, emploi passif : réfléchir, discuter ; « conseiller qqc. à qqn. », 188 : enseigner ; « soi conseiller », 920, 1230, etc. : réfléchir, délibérer, prendre une décision ; « soi conseiller à qqn », 965 : consulter qqn, délibérer avec, prendre conseil auprès de qqn ; « se conseiller de qqc » : réfléchir au sujet de qqc., délibérer avec d'autres ; part. passé en empl. adj., 7024, 7516 : disposé, décidé
- CONSENTIR, « se consentir à », 8474 : se permettre de
- CONTENANCE, subst. fém., 3084 : comportement, conduite
- CONTENIR, 21 : se comporter, se conduire
- CONTOUR, subst. masc., 6442 : noble d'un rang indéterminé, comte
- CONTRAIRE, subst. masc., 1234, 2078, etc. : contraire, opposé ; 6263, 7758 : obstacle, opposition ; « faire contraire à qqn. », 2572, 7942, etc. : s'opposer à, nuire à ; adj., « estre contraire à qqn. », 175 : être défavorable, hostile à qqn
- CONTREDIRE, 7425 : refuser, s'opposer, empêcher
- CONTREMANDER, 3928, 3942, etc. : annuler
- CONTREPENSER, 7449 : réfléchir en pesant le pour et le contre
- CONTRESTER : résister, s'opposer ; loc. prép. « non contrestant », 3815 : en dépit de, malgré
- CONTROUVÉ, part. passé en empl. adj., 7828 : inventé de toutes pièces dans l'intention de nuire
- CONTROVERSIE, subst. fém., 6170 : opposition, désaccord
- CONVENABLE, adj., 7250 : approprié, adapté

GLOSSAIRE

- CONVENIR, « il convient que + subj. », 1381, etc. : il est nécessaire que, il faut que ;
« convenir qqn. », 8086 : faire venir, convoquer qqn
- CONVENT, COUVENT, subst. masc. : accord, décision ; « avoir en couvent à qqn. », 1904 :
prendre l'engagement, promettre à qqn. ; « par tel couvent que », 5824 : à condition
que ; 8161 : de telle façon que
- CONVOYER, 1945, 6320 : escorter, accompagner
- COP, subst. masc., « à ce coup », 3044 : cette fois
- COQUE, subst. fém., 1876, 1950, etc. : bateau de forme arrondie, large à l'avant et à l'arrière
- CORDE, subst. fém., loc. fig. « estre ceint de tel corde que », 7260 : être dans de telles
dispositions que
- CORNARDIE, subst. fém., 2329 : sottise, folie
- CORNU, adj., 6612 : mauvais, nuisible, désavantageux, malhonnête, injuste
- CORPS, subst. masc., « corps d'homme », 167, 6219 : être humain
- CORSU, adj., 5075 : corpulent, bien bâti, vigoureux
- COSTEL, subst. masc., 7802 : côte
- COSTIER, 1532 : longer la côte
- COTE, subst. fém., 7998 : cotte, vêtement porté par les deux sexes à partir de 1200 environ,
sur la chemise et sous le surcot, sorte de blouse ajustée sur le torse, de couleurs très
variées.
- COUÉ, adj., [terme d'injure ; sobriquet appliqué aux Anglais], 8129 : qui est pourvu d'une
queue ; d'après Jacques de Vitry, qui a dressé la liste des insultes ethniques couramment
utilisées par les étudiants parisiens du XIII^e siècle, les anglais sont pourvus d'une
queue⁴⁵²
- COUPE, subst. fém., 706 : faute, péché
- COURANT, part. présent en emploi adj., 1881 : rapide
- COURCIÉ, part. passé de COURROUCIER, 5169 : irrité, en colère, contrarié, mécontent
- COURCIER, subst. masc., 1720 : cheval de bataille ; 1881 : navire rapide, corsaire
- COURIR, + subst. désignant un lieu, 1882 : parcourir ; 3021, 3022, etc. : envahir, attaquer ;
« courir sur qqn. », 2874, 3785, etc. : attaquer qqn ; circuler ; loc. « la vie y court »,
3431 : il y va de sa vie
- COURSEUR, 8402, 8407 : courroucer ; 8407 : punir
- COURT, adv., 7584 : rapidement

⁴⁵² E. Weber, *Ma France*, Fayard, 1991, chapitre « Des stéréotypes et des Français », pp. 33-67.

GLOSSAIRE

- COURT, subst. fém., « la court de Paradis », 2073, 4030 : les bienheureux, l'ensemble des saints
- COURTINE, subst. fém., 1659, 8014 : rideau de lit
- COURTOIS, adj., 4 : agréable ; 99 : grand, généreux, accordé à titre gracieux (en parlant d'une somme d'argent) ; 179, 4714 : agréable, aimable, bienveillant ; 3882 : favorable
- COUSIN, subst. masc., 157 : parent
- COUSTAGE, subst. masc., L1 : dépense, frais
- COUVENABLE, adj., 2187 : favorable
- COUVENANCE, subst. fém., 735 : promesse, parole
- COUVENANT, subst. masc., « tenir couvenant à qqn. », 7127 : accomplir la promesse faite à qqn
- COUVENIR, 605, 2606 : décider ; « il couvient + inf. », 1223, 1657 : il faut, il est nécessaire
- COUVENT, subst. masc., 743 : réunion, assemblée
- COUVINE, subst. fém., 1995, 6745, etc. : secret, intentions, projet, pensées intimes ; 2020 : connivence, manière d'agir ; « en grant couvine », 2399, 4807 : en grand appareil
- COY, voir COI
- CRAN, subst. masc., 7723 : dommage
- CRAVANter, 8637 : écraser, briser, détruire
- CRÉANCE, subst. fém., « droite créance », 459 : ferme foi
- CRÉANter, 7760 : promettre, assurer
- CREATURE, subst. fém., 70, 75, etc. : être humain, personne ; personne qui est l'obligée d'une autre à qui elle est dévouée
- CREVER, 453, 6706, etc. : crever, transpercer ; [en parlant de la lumière du jour], 2213 : poindre ; part. présent en empl. adj. « à l'aube crevant », 8633 : au point du jour
- CRIENT, part. pr. de CRAINDRE, 994 : respecter
- CRIER, 1356, 1467, 1936, 2745 : annoncer, faire connaître publiquement (par le crieur), proclamer ; « crier merci », 7916 : demander grâce, implorer la pitié
- CROISIER, emploi pronom., 696 : se croiser, s'engager pour une croisade
- CROIX, subst. fém., 8715 : croix formée par la garde et la poignée de l'épée
- CRUEUX, adj., 8332 : cruel, redoutable
- CUER, subst. masc., 557, 1222, etc. : courage, audace ; 625 : siège du désir, ardeur ; « de cuer », 7875, 7887, etc. : de bon cœur, avec sincérité, volontiers ; « de cuer fin », 250, 1342, etc. : de tout cœur, sincèrement ; « ou fin cuer », 887 : en plein cœur

GLOSSAIRE

CUIDER, CUIDIER, 724, 2094, etc. : croire, penser ; « cuider + inf. », 2220 : chercher à, essayer de, avoir l'intention de

CUIDIER, subst. masc., 7698 : pensée, considération ; « à mon cuidier », 5653 : à mon avis

CURE, subst. fém. : soin, souci ; « avoir la cure de qqn. », 91 : avoir qqn. sous sa responsabilité, avoir la garde de qqn ; « mettre sa cure », 185, 393 : se donner du mal, se consacrer à ; « avoir cure de », 5991 : se soucier de

CURER, 4338 : soigner

CUVERT, adj., [terme d'injure], 2338 : infâme, misérable

D.

DALÉS, adv., « par dalés », 6328 : aux abords de ; 2433 : presque

DALÉS, DELÉS, prép., 2398, 8015 : à côté de

DALPHIN, subst. masc., 801 : titre porté par les seigneurs du Viennois

DAM, subst. masc., 2719 (variante *D*) : digue, barrage ; « maugré leurs dams », 2719 : malgré leurs barrages, voir DENT

DAMAGIER, 2252, 7150 : causer du dommage, nuire

DAMNÉ, part. passé employé comme subst., 8146 : condamné

DANGIER, subst. masc., « sans dangier », 1179 : sans hésitation, avec plaisir, sans attendre ; 3644 : volonté changeante, résistance, refus ; 7419 : outrage, offense

DARD, subst. masc., 2250, 2812, etc. : court javelot

DARREIN, adj., 82 : dernier

DEBAT, subst. masc., 5517 : lutte, combat

DEBATRE, 3015 : attaquer, repousser, combattre ; « debatre sa querelle », 5140 : se battre pour sa cause ; 6305 : contredire, réfuter

DECEVANCE, subst. fém., 6131 : tromperie

DECEVOIR, 6115, 6120, etc. : tromper ; mettre en échec, faire échouer ; 6440 : prendre par surprise ; part. passé, 3351, 8165 : fou

DECLARATION, subst. fém., « à declaration », 7929 : en montrant clairement, avec évidence

DECOLER, 6837 : décapiter

DECOPER, 5529 : couper en morceaux, tailler en pièces, massacrer ; 7998 : couper la tête

DEDUIRE, 8259 : divertir, amuser, distraire

DEDUIT, subst. masc., 187, 7149, etc. : plaisir

GLOSSAIRE

- DEFFAIRE, 2831 : anéantir, faire périr, supprimer (en ôtant la vie) ; 6381, 6591 : détruire, causer la perte
- DEFFAUT, subst. masc., 3178 : manque, erreur ; 684, 2592 : absence d'une personne là où elle est convoquée par une autorité ; « il n'y a nul deffaut » : personne ne manque à l'appel ; « par le deffaut de », 683 : par la faute de ; « n'avoir pas de deffaut », 165, 1625, 6215... : ne manquer de rien
- DEFFAUTE, subst. fém., 1958 : manque
- DEFFENSABLE, adj., 2395, 3394 : qui est en mesure de se défendre, résistant aux attaques
- DEFFERRER, 5582 : enlever la pointe (d'une flèche, d'une lance...)
- DEFINEMENT, subst. masc., 1253 : fin
- DEFOULER, 5024, 6479 : fouler, piétiner
- DEGASTER, 2938 : dévaster, détruire, ruiner
- DEGRÉ, subst. masc. : rang, position dans une hiérarchie sociale ; « en haut degré », 107 : en haut rang, en haut de l'échelle sociale ; 5646, 8658 : escalier, marches
- DEGUERPIR, 4615 : abandonner, quitter
- DELAI, subst. masc. : retard ; loc. verb. « ne pas faire lonc delai », 8723 : ne pas attendre, agir tout de suite
- DELAIER, « sans delaiier », 7417 : sans tarder, sans attendre
- DELÉS, voir DALÉS
- DELIT, subst. masc., 626, 6293 : plaisir, joie, jouissance
- DELITABLE, adj., 6292 : délicieux, agréable, charmant
- DELITER, « se deliter en », 799, 6191, etc. : prendre plaisir dans
- DELIVRE, subst. masc., loc. adv. « à delivre », 4490 : sans tarder
- DELIVRE, adj., 7606 : libéré, laissé libre de partir
- DELIVRER, 4489 : libérer, envoyer ; 1580 : fournir, mettre à disposition
- DEMAINNE, subst. masc., 1101, 1338 : pouvoir, autorité, domination, empire
- DEMANDE, subst. fém., « avoir sa demande », 7739 : obtenir satisfaction
- DEMANDER, à qqn de qqn, 5613 : l'interroger sur qqn
- DEMENER, qqc., 5607 : manifester, éprouver profondément, connaître (une expérience vive qui secoue) ; 3739 : malmener, mener à sa guise ; 6460 : produire, faire, causer ; empl. pronom., 1884 : s'agiter violemment
- DEMENTER, emploi pronom., 3578 : se plaindre, se lamenter, se désoler
- DEMENTIERS, adv., « en dementiers que », 8441 : pendant que

GLOSSAIRE

- DEMEURE, subst. fém. : retard ; « sans demeure », 116, 6086, « sans faire demeure », 4883 : sans attendre, sans tarder, tout de suite
- DEMI-DOUSSAINNE, subst. fém., 1158 : demi-douçaine, instrument de musique à anche, différent de la douçaine d'une octave
- DEMOUREE, subst. fém., « sans demouree », 3800 : sans attendre
- DEMOURER, « sans demourer », 305 : sans attendre, soudain
- DENT, DAN, subst. fém., « maugré leurs dens », 2719, 6876 : malgré eux, à leurs corps défendant, malgré leur résistance, voir DAM ; « mentir parmi ses dents », 8124 : mentir effrontément ; « mettre un doigt a son dan », 4442 : porter un doigt à une dent (geste symbolique du serment sarrasin)
- DEPARTIE, subst. fém., 7505 : séparation, départ
- DEPARTIR, 1472, 2378 : distribuer ; 5512 : distribuer, administrer, donner (des coups) ; 7625 : renoncer ; empl. pronom., 3411, 5511, etc. : quitter un lieu, partir ; 6304 : se séparer
- DEPECIER, 4285 : anéantir, ruiner, briser
- DEPLAIER, 2243 : couvrir de plaies, blesser
- DEPORT, subst. masc., 1617, 1841, etc. : plaisir ; « sans deport », 8501 : sans retard, au plus vite
- DEPORTER, emploi pronom., 491 : s'amuser, se distraire
- DEPRY, « faire de pry », 4585 : prier
- DERVER, 5897, 7445 : devenir fou, perdre la tête
- DESAMENSONGIER, au passif, 7755 : être lavé des accusations mensongères
- DESAPRIS, part. passé employé comme adj., 4177 : ignorant
- DESBARETER, au passif, 3025 : être mis hors de combat, en déroute, être vaincu
- DESCHARGIER, 87 : se délivrer
- DESCONFIRE, 2038, 2156, etc. : détruire, vaincre, anéantir
- DESCONFITURE, subst. fém., « mettre qqn à desconfiture », 7082 : anéantir
- DESCONFORT, subst. masc., 761 : malheur, désespoir
- DESCONFORTER, 3581 : se lamenter, se désoler, se désespérer
- DESCONVENUE, subst. fém., 3957 : malheur
- DESCORT, subst. masc., 3608, 4040, etc. : désaccord, discorde
- DESCUSER, L1 : s'excuser, se justifier
- DESDIRE, 7372, 7852, etc. : se rétracter, dire le contraire de ce que l'on a affirmé précédemment ; 7909 : s'opposer à

GLOSSAIRE

- DESENCUSER, L2 : s'excuser ; part. passé, L1 : excusé, justifié, disculpé
- DESEVRER, emploi pronom., 3216 : se distinguer, être différent de
- DESHAITIÉ, part. passé, 8590 : malade
- DESHERITANCE, subst. fém., 8816 : dépossession, action de déshériter
- DESHONNESTE, adj., 8476 : honteux
- DESISTER, empl. pronom. « soi desister de qqn », L1 : s'affranchir de qqn
- DESLOGIER, emploi pronom., 5310 : lever le camp, partir
- DESMETTRE, 777 : destituer, priver qqn de qqc.
- DESORDENANCE, subst. masc., 3586, 8333 : désordre, outrage
- DESPENDRE, 849 : dépenser ; 900 : consommer ; « estre despendu », 3336 : être gaspillé, employé inutilement
- DESPENS, subst. masc., 1608 : frais
- DESPIT, subst. masc., 3932, 4528, etc. : outrage
- DESPITER, 3808, 4125, 8285, etc. : offenser, outrager, injurier
- DESPITEUS, adj., 108 : méprisant, cruel
- DESPRISIER, 252 : blâmer, mépriser
- DESRAISON, subst. fém., 5889 : injustice
- DESROY, 3752, 5078 : désordre, confusion, trouble ; 4528 : désarroi, détresse ; 7454, 7566 : orgueil, dédain ; 8419 : action blâmable, cruelle, injustice, faute
- DESSA, adv., 5787, 6582 : ici
- DESSERVIR, 1846, 7415 : récompenser ; 8092 : mériter
- DESSEURE, adv., 360 : dessus
- DESSOUS, subst. masc., « estre à son dessous », 4915 : être vaincu, perdre
- DESSUS, subst. masc., « estre à son dessus de », 4914 : être vainqueur, gagner
- DESTENDRE, 5303, 5439 : démonter (tente et pavillon)
- DESTOUR, subst. masc., 3156 : lieu isolé, écarté, loin
- DESTOURBIER, subst. masc., 4089 : empêchement, difficulté, obstacle
- DESTRAINdre, 8583 : contraindre, opprimer
- DESTRE, adj., 442 : droit ; « à destre », 2400 : à droite
- DESTROIT, subst. masc., 1518 : défilé
- DETAILLER, 2489, 6836 : tailler en pièces
- DETRANCHIER, 2282, 2717, etc. : blesser, massacrer, lacérer, mutiler, tailler en pièces
- DETRI, subst. masc., 4790 : retard ; « sans detri », 2744, 7759 : sans attendre ; « faire lonc detry », 3773 : tarder

GLOSSAIRE

- DETRIER : ajourner, retarder ; « sans detrier », 438, 1317, etc. : sans attendre, sans tarder
- DETRUIRE, emploi pronom., 5408 : se nuire à soi-même, courir à sa perte
- DEVALER, 5646 : descendre
- DEVANT, adv., 820, 1902, etc. : auparavant, avant
- DEVERS, prép., « par devers », 922 : auprès de
- DEVISE, subst. fém., 355 : emblème ; 1221 : volonté ; « deviser la devise », 4544, 6914 : description ; 6149 : projet, plan, dessein ; 6424 : style
- DEVISER, DEVISIER, 211, 357, etc. : décrire, raconter, dire ; 4193 : exposer, expliquer ; 6296 : désirer, souhaiter ; 7189, 8579 : penser, réfléchir ; 5249 : décider ; 8605 : organiser, concevoir
- DEVOIR, 67 : s'engager à
- DEVOIR, subst. masc., « faire son devoir vers qqn. », 1089 : lui rendre hommage
- DEVORER, 3352 : détruire, anéantir
- DEVOTION, subst. fém., 352 : « avoir devotion de », 352, 1318, etc. : avoir le fervent désir, la ferme intention de ; 8414 : amour de Dieu
- DISCRET, adj., 400 : sage, prudent, avisé
- DISPOSÉ, part. passé, 5630 : frais et dispos
- DIT, subst. masc., 552, 2770, etc. : parole ; 1060, 7370, etc. : texte, récit ; « à son dit », 7689 : à son gré
- DIVERS, adj., 4297 : redoutable, contraire, dangereux
- DOCTRINE, subst. fém., 291 : enseignement, savoir
- DOER, 1005 : pourvoir, doter
- DOLANT, DOLENT, adj., 3575, 3576, etc. : malheureux, triste, fâché
- DOLOIR, 557 : regretter, déplorer ; 4279 : souffrir, avoir mal
- DONT, adv., 2598 : alors ; conj. de sub., 2919, 3602, etc. : d'où
- DORVEILLE, subst. fém., 3189 : demi-sommeil ; « faire la dorveille », 3189 : ne dormir que d'un œil
- DOUBTANCE, subst. fém., 2148 : crainte, inquiétude ; 5431, 8672 : peur ; « sans doubtance », 403 : sans aucun doute, assurément
- DOUBTE, subst. masc., « estre en doute », 4371 : craindre, risquer
- DOUBTER, DOUTER, 2624, 4303, etc. : craindre, redouter, respecter ; emploi pronom., 3765 : avoir peur, s'inquiéter
- DOUBTEUX, adj., 3729, 7726 : qui inspire la crainte, redoutable, terrible

GLOSSAIRE

DOUCEMENT, adv., 1702 : bonté, bienveillance, gentillesse ; avec une courtoisie marquée d'humilité

DOUSSAINNE, subst. fém., 1156 : douçaine, sorte de flûte ou de cor, instrument de musique à anche double, forme primitive du hautbois ; « demi-doussainne », 1158, voir DEMI-DOUSSAINNE

DOY, subst. masc., 4442 : main ; « doy à doy », 1098 : main dans la main, côte à côte

DRAGIER, subst. masc., 7916 : drageoir, pièce d'orfèvrerie dans laquelle on sert des sucreries, des friandises, à la fin d'un repas

DRAP, subst. masc. : étoffe, par méton. vêtement ; « drap d'Ipre », 1404 : laine ; « drap d'or fait à Damas », 1405 : brocart

DROIT, adj., 861 : bien fait

DROIT, adv. : juste ; « tout droit », 879 : directement ; 887, 5979 : exactement

DROIT, subst. masc., ce qui est exact ; « à droit parler », 7141 : à vrai dire ; adj., « il est drois que », 131, 138 : il est juste, légitime que, il faut que ; « par droit », 4137 : en toute justice, légitiment

DROITEMENT, adv. : juste, exactement

DROITURE, subst. fém., 4130 : justice

DRUËMENT, adv., 2247 : d'une manière drue, serrée

DRUGUEMENT, subst. masc., 3826, 6017 : drogman, interprète en Orient

DUEIL, subst. masc., 5205, 5898 : souffrance, chagrin, affliction

DUIRE, 2497, 3998, etc. : conduire, guider ; 6298 : amener à

E.

EFFORCER, emploi pronom., 180 : se donner de la peine pour, faire son possible pour ; 493 : faire violence ; 6731 : repousser par la force, battre

EFFORCIËMENT, adv., 4349 : rapidement, fortement

EFFORT, subst. masc., 1299, 7951 : puissance militaire, armée ; 2652 : nombre, quantité

EINS, AINS, EINSOIS, AINSOIS, conj., [après négation], 36, 412, etc. : (mais) plutôt, (mais) au contraire ; « eins/einsois que », 220, 255, etc. : avant que

ELE, subst. fém., 1164 : aile, instrument de la famille des cithares, qui ressemble au psaltérion et qui a la forme d'une aile, flute à sept tuyaux, flute de Pan

EMBATTRE, emploi pronom., 3037, 7173 : arriver qq. part (comme poussé par le hasard) ; 6906 : s'enfoncer, entrer, pénétrer dans

GLOSSAIRE

EMBESONGNIÉ, part. passé, 8470 : occupé

EMBLER, 449 : s'enfuir, s'envoler ; 899, 6894 : enlever, voler, piller ; part. passé en empl.
adj., [en parlant d'une assemblée], 1892 : caché, secret

EMBLER, 8582 : aller l'amble

EMPARLÉ, adj. : éloquent ; « bien emparlé », 6513 : qui parle bien

EMPERERIS, subst. fém., 1124, 1201 : impératrice

EMPETRER, 7142 : réclamer, tâcher d'obtenir, demander

EMPORTER, 3888 : obtenir

EMPRESSER, 8395 : presser qqn de faire qqc.

EMPRIS, 229, 326, part. passé de ENTREPRENDRE

EMPRISE, subst. fém., 327, 3480 : entreprise, action, projet ; 5661 : assaut ; 4764 : exploits ;
6810 : violence ; « de trop grant emprise », 5389 : très violent, de trop grande ambition ;
« faire une emprise que », 2979 : bâtir, concevoir le projet de

ENCHANTEMENT, subst. masc., 29 : magie, sortilège

ENCHANTERESSE, subst. fém., « male enchanteresse », 28 : sorcière

ENCHASSIER, 2163 : chasser, repousser, mettre en fuite

ENCLORE, 2270, 2519, etc. : encercler ; part. passé ENCLOS, 601, 7411, etc. : caché,
secret ; 7492 : inclus, inséré

ENCONTRE, adv., 869, 2905, etc. : face à, contre ; vers, en direction de, chez,

ENCONTRE, subst. fém., 1083, 1091, etc. : rencontre

ENCONTRER, 3061, 3274, etc. : rencontrer ; emploi pronom., 1095 : se rencontrer

ENCOPER, 6159 : accuser

ENCOR, adv., 2686, 4145, etc. : de plus, en outre

ENCOSTE, « d'encoste », loc. prép., 2364 : à côté de, auprès de, près de

ENDOCTRINER, 145, 290 : instruire, éduquer

ENDROIT, loc. adv. « en tout endroit/en tous endroits », 862, 2266, etc. : à tout point de vue,
à tous égards, autant que possible ; prép., 5523 : en ce qui concerne, quant à

ENFANCE, subst. fém., 150 : état mental du premier âge de l'être humain, premier âge, petite
enfance ; 567 : inconscience, naïveté, sottise

ENFANCON, subst. masc., 206, 234 : jeune enfant

ENFERRÉ, part. passé, 3090 : garni de fer

ENFES, subst. masc., 107, 114, etc., ENFANT, 180 : enfant

ENFOURMER, 241 : informer, avertir ; 3822, 7252 : informer, instruire

ENGIN, ANGIEN, subst. masc., 4522, 4932 : machine de guerre

GLOSSAIRE

- ENGRANT, adj., 6822, 7209 : désireux, empressé.
- ENORTER, 2143, 3049, etc. : encourager, exhorter ; 8078 : conseiller
- ENQUERRE, 7649 : chercher à savoir, demander
- ENS, adv., 1376, 2906 : dedans, à l'intérieur
- ENSEIGNIER, ENSONGNIER, 144 : instruire, éduquer, guider ; 419 : rappeler, montrer ;
1256 : conseiller, guider, pousser, inciter
- ENSEMENT, adv., 95, 287, etc. : aussi, également ; ainsi ; en même temps, semblablement
- ENSERRER, 3802, 3811, etc. : enfermer, emprisonner
- ENSEVELI, part. passé, 825 : enterré, mort
- ENSEVELIR, 8774 : envelopper (un mort) d'un linceul
- ENSUIVRE, 425 : suivre ; 3379 : être d'accord
- ENTAIT, adj., 4693 : soucieux
- ENTALENTER, part. passé, 2171, 3708, etc. : plein d'ardeur, impatient
- ENTAMER, 5190 : atteindre, toucher, blesser
- ENTE, subst. fém., 6932 : arbre fruitier greffé
- ENTECHIER, 7229 : frapper, accabler (d'un mal, d'un malheur)
- ENTENDRE, 196, 552, etc. : écouter (avec attention) ; « entendre à qqc. », 258, 1250, etc. :
s'appliquer à, s'occuper à, se consacrer à ; 1462, 1598, etc. : vouloir
- ENTENTE, subst. fém., 786 : manière de penser ; 4165, 6650, etc. : intention, désir ; « mettre
(toute) son entente à qqch. », 512, 2092, etc. : tout faire pour, se consacrer à qqch,
employer toute son intelligence, toutes ses forces à ; « faillir à s'entente », 3012 : se
tromper
- ENTENTIF, adj., 5996, 7006, 7556 : attentif, appliqué à ; soucieux de
- ENTENTIŃON, ENTENCIŃON, subst. fém., 284, 2699, etc. : pensée, idée, avis, opinion ; 854,
896, etc. : intention, but, dessein
- ENTER, 7145 : fixer, placer d'une manière inséparable
- ENTIER, adj. : direct ; « cousin entier », 157 : cousin germain, proche
- ENTREDEUX, adv., 5265 : entretemps
- ENTREMETTRE, emploi pronom., 6176, 8377 : s'occuper de, intervenir
- ENTREPORTER, 8372 : favoriser, aider, soutenir
- ENTREPRENDRE, 6331 : prendre, saisir
- ENTREPRESURE, subst. fém., 392 : entreprise, projet
- ENTRER, « entrer en bataille », 502 : engager le combat
- ENTRODUIT, part. passé, « bien introduit », 186 : expert

GLOSSAIRE

ENVAYE, subst. fém., 4804 : attaque, assaut

ENVIS, adv., 7095, 8377 : à contrecœur, à regret, difficilement

ENVOISIER, 2816 : encourager, exciter, stimuler

ENVOYER, 5231 : envoyer un messenger

ERPENT, subst. masc., 449 : arpent, mesure agraire équivalent à 50 ares environ⁴⁵³, ou entre 20 et 70 ares

ERRE, subst. fém. : marche, allure ; loc. adv. « grant erre », 8352 : en hâte, promptement

ERRER, 1411, 2801 : marcher, cheminer ; 3040 : se tromper

ESBAHIR, 2121 : s'effrayer, se troubler ; ESBAHI, part. p., 908 : gêné, troublé, confus, décontenancé, intimidé ; 564, 3033, etc. : surpris, consterné, accablé

ESBANOI, subst. masc., 1470 : plaisir, réjouissance, amusement

ESBATEMENT, subst. masc., 6157 : promenade, divertissement

ESBATTRE, emploi pronom., 2000, 5291, etc. : se distraire en se promenant, se divertir

ESCHAQUIER, subst. masc. : échiquier ; « eschaquier d'Angleterre », 1167 : échiquier, instrument de musique à cordes ou à clavier muni d'un mécanisme à marteaux, tirant son nom soit de sa forme extérieure, celle d'une table à jouer aux échecs, soit de l'alternance des touches blanches et noires ressemblant aux cases du jeu d'échecs ; ancêtre du clavecin

ESCHERSETÉ, subst. fém., 1028 : cupidité, avarice, mesquinerie

ESCHIELE, subst. fém., 8419 : échelle, sort de pilori

ESCHUER, 8037 : éviter, faire échouer

ESCLATIER, adj., 6111 : qui traduit la générosité, la franchise

ESCLAVE, subst. masc., « serf esclave », 8376 : esclave

ESCOLER, 5938 : enseigner, apprendre, instruire

ESCONDIRE, 1243, 5918, etc. : refuser, s'opposer à

ESCREMIE, ESQUERMIE, subst. fém., 6843 : combat à l'épée ; « jouer d'un tour d'escremie à qqn », 735 : jouer un mauvais tour à qqn

ESCUERIE, subst. fém., 4860 : ensemble d'écuyers

ESLAIS, subst. masc., 6463 : élan, course d'un cavalier qui charge ; « à grans eslais », 8632 : au grand galop

ESMAYER, emploi pronom., 3078, 5192 : s'effrayer, s'émouvoir, se troubler

⁴⁵³ « L'arpent du roi, utilisé dans le domaine royal et ailleurs, comportait 100 perches carrées de 22 pieds de côté ; la perche contenait 484 pieds carrés (22 x 22) et l'arpent par conséquent 48.000. L'arpent valait 51 ares 7 centiares. », in M. Deveze, *La Vie de la forêt française au XVI^es.*, 1961, p. 348.

GLOSSAIRE

ESMER, 2653, 5971, etc. : estimer, compter, évaluer

ESMOUVOIR, 1307 : réveiller, mettre en mouvement ; 3720 : soulever ; « avoir le sanc (tout) esmeü », 540, 2597 : s'animer, s'agiter, s'enflammer

ESPANDRE, 8722 : répandre

ESPART, part. passé de ESPARDRE : disparaître, se dissiper, s'éloigner ; « einsois que li jour fut espars », 6333 : avant la tombée du jour

ESPECĪAL, adj. : spécial ; « par especĪal », 31, 745, etc. : spécialement, tout exprès

ESPERDU, adj., « avoir le cuer esperdu », 6902 : perdre ses esprits

ESPICE, subst. masc., 7915 : sucreries, confiseries, confitures sèches, qu'on sert à la fin du repas

ESPIÉ, subst. masc., 2880, 4838, etc. : épieu, sorte de lance

ESPISSERIE, subst. fém., 2783, 7267 : au sing. à valeur coll., épices ; 6926 : commerce d'épices

ESPLOITIER, 1980, 2362, etc. : agir, opérer, manœuvrer

ESPOIR, adv., 5854 : peut-être

ESPRINGALE, subst. fém., 2815, 3422 : projectile (carreau, pierre, boulet) lancé par une espringale, machine de guerre

ESPROUVER, 8512 : voir, constater ; empl. pronom., 640 : faire ses preuves ; « soi esprouver à », 2604 : se mesurer avec, lutter contre ; part. passé, 2306 : qui a fait ses preuves, instruit par l'expérience, expérimenté ; inf. subst. « par esprouver », 444 : épreuve, expérience

ESQUERMIE, voir ESCREMIE

ESQUIPER, ESQUIPPER, « soi esquiper en mer », 1834, 2088 : prendre la mer, s'embarquer

ESSART, subst. masc., 2379, 2410 : dégât, ravage, destruction, dommage

ESSAUCIER, 7317 : exhausser, exalter, glorifier

ESSAYER, 7636 : considérer

ESSERRER, empl. pronom., 5438 : s'écarter, s'éparpiller, se disperser ; part. passé, 3560 : égaré, perdu (moralement)

ESSIL, subst. masc., « mettre à essil », 2972 : dévaster, ravager, massacrer ; 3871 : exil

ESSILLIER, 6955, 7517 : exiler, bannir, chasser de son pays ; « essillier qqn », 3194 : maltraiter, détruire, anéantir, mettre à mort ; « essillier qqc. », 6654, 6885, etc. : ravager, dévaster, ruiner ; empl. pronom., 2694 : se détruire, se ruiner, courir à sa perte ; part. passé en empl. adj., 1569 : exilé, ruiné, par ext. déguenillé ; 3336 : gaspillé, utilisé en pure perte

GLOSSAIRE

- ESSOINE, subst. fém. : empêchement, excuse ; « sans essoine », 3962 : sans excuse, sans tarder ; « sans querir essoine », 1248, 6488 : sans chercher d'excuse
- ESSOURDIR, 6461 : assourdir
- ESTABLE, adj., 7186 : qui ne change pas, stable, fidèle, déterminé
- ESTABLETÉ, subst. fém., 7534 : stabilité, fermeté, constance
- ESTAHI, adj., 3033 : frappé de stupeur
- ESTAT, subst. masc., 3588, 5231, etc. : situation ; 4940 : installation ; 6394 : coutume, habitude ; 6580, 8585 : état ; 7216 : manière d'être, caractère ; « petit estat », 7221 : mauvaise situation ; « en grand estat », 7607 : en grand équipage, en grande pompe ; « en droit estat », 6546 : dans la même position
- ESTEINDRE, 1715 : anéantir, effacer, détruire
- ESTOC, subst. masc., « d'estoc et de taille », 488 : avec la pointe et le tranchant de l'épée, d'où de toutes les façons possibles
- ESTOC, subst., 6933 : souche, tronc
- ESTOFÉ, part. passé, 6643 : équipé
- ESTOFE, subst. fém., « de tresbonne estofe », 4481 : de très grande valeur
- ESTOFER, 4482, 4548 : équiper
- ESTOUR, subst. masc., 2262, 2483, etc. : bataille, combat, assaut, mêlée
- ESTOURMIR, 8613 : réveiller
- ESTOUT, adj., 5872 : hardi, audacieux
- ESTRANGE, adj., 561, 676, etc. : étranger, lointain, éloigné ; « l'estrange pas », 608 : le passage de vie à trépas
- ESTRIVER, 4793, 5240, etc. : combattre, lutter, s'opposer
- ESTROITEMENT, adv., 5166 : strictement, nettement, formellement
- ESTUDE, subst. fém. : soin, attention, « mettre s'estude », 7574 : s'appliquer à
- ESTUDIE, subst. fém., 622 : attention
- ESTUIER, 5902 : ranger, placer
- ESVEILLER, emploi pronom., 1947 : se mettre en mouvement, s'affairer
- EVERTUER, emploi pronom., 1653 : faire effort sur soi
- EXCELLENCE, subst. fém., 59 : supériorité
- EXENT, adj., 264 : enlevé à, privé de

F.

GLOSSAIRE

FABLE, subst. fém., 109 : mensonge ; « sans fable », 239 : sans mentir

FACIOLE, subst. fém., 6450 : foulard (turban)

FAÉ, adj., 2656 : enchanté, magique

FAILLE, subst. fém. : faute ; « sans faille », 35 : assurément ; « sans faille », 5480 : sans hésitation

FAIS, FAIX, subst. masc. : poids, charge ; « pierre de faix », 2830, 5098 : pierre de grand poids

FAUSDESTUEIL, subst. masc., 7793 : siège pliant pour les grands personnages, facile à transporter, recouvert d'un coussin et d'une tapisserie

FAUSSER, 8529 : mentir, tromper

FAUSSETÉ, subst. fém., 6150 : tromperie

FAUTRE, subst. masc. : pièce de cuir fixée au plastron, sur laquelle on assoit la lance, en particulier au moment de la charge ; « lance sur fautre », 867, 8114 : la lance en avant

FAVEUR, subst. fém., 1299 : soutien, secours, appui

FEAUTÉ, subst. fém., 1307 : fidélité

FELON, adj., 108 : cruel, violent

FELONNESSEMENT, adv., 5082 : violemment, furieusement

FERIR, 2267, 2489, etc. : frapper ; « sans cop ferir », 2679, 3534, etc. : sans combattre ; empl. pronom., 5507 : se jeter, se précipiter

FERMÉ, part. passé en empl. adj., « ville fermée », 2050 : ville fortifiée

FERRÉ, part. passé, « chemin ferré », 4218 : empierré, chemin dont le fond est ferme et pierreux et où l'on n'enfoncé point ; [en parlant d'une arme, pour exprimer la qualité, la robustesse, l'efficacité de l'arme], 2330 : dont la pointe est garnie de fer ; 8578 : avec des fers, aux fers, enchaîné

FESTE, subst. fém., 6221 : bonheur, joie ; « mener/faire feste », 1424, 3636, etc. : être joyeux, s'amuser ; « faire (grant) feste de », 1440, 1963, etc. : se réjouir, se féliciter de, être heureux, ravi de ; « faire feste à qqn », 1547, 6346, etc. : faire bon accueil à qqn., fêter le retour de qqn.

FESTIER, 1260 : festoyer

FI, adj., 2622, 3970, etc. : confiant, assuré, convaincu, certain

FĪANCE, subst. fém., 2075, 7388 : foi, confiance

FIER, adj., 6969 : extraordinaire

GLOSSAIRE

- FIN, adj. : de haute qualité, noble, parfait ; « de cuer fin », 250 : de tout cœur, sincèrement ; « mettre à fin », 336 : achever, mener à terme, accomplir ; [d'un métal], 359 : pur ; « au fin cuer », 886 : au beau milieu ; « par fine force », 2902 : à la fin, à la longue
- FINCTION, subst. fém., 4142 : ruse, mensonge
- FINEMENT, subst. masc., 255 : fin
- FINER, FENIR, 47, 81 : mourir ; 137, 1217, etc. : terminer, achever
- FLAIRER : exhaler une odeur ; « souef flairant », 6927 : qui répand une odeur agréable, un parfum délicat
- FLAJOL, FLAJOS, subst. masc., 1153, 1168 : flageolet, petite flûte à une main, sorte de flûte à bec percé de six trous, pipeau
- FLAÜSTE, subst. fém., 1157 : flûte ; « flaüste traverseinne », 1156 : flûte traversière
- FLAÜSTER, 1159 : jouer de la flûte
- FLOTTER, 3741 : être porté çà et là au gré des flots
- FLUMAIRE, subst. masc., 6318, 6321, etc. : fleuve
- FLUN, subst. masc., 6055, 6264, etc. : fleuve
- FOI, subst. fém., [droit féodal], 8236 : engagement de fidélité d'un vassal à son suzerain
- FONDEMENT, subst. masc., 638 : fondation
- FORCE, subst. fém., « par fine force », 2901 : à la fin, à la longue ; « par force de », 778 : par le pouvoir de, par la puissance de, avec un grand nombre de
- FORJUSTER, 1484 : remporter un tournoi
- FORMENT, adv. 1936, 2256, etc. : fortement, vivement, beaucoup
- FORSEN, subst. masc., 3408, 7454 : folie, égarement, rage, fureur
- FORSENÉ, adj., 8675 : fou furieux, violent
- FORT, adj., 635, 1516, etc. : fortifié, protégé ; « fort chose », 2055 : difficile ; 2482 : violent, impitoyable ; « fort temps », 3766 : mauvais temps ; [en parlant du son produit par un instrument de mus.], 1155 : grave
- FORT, adv., loc. adv. « à fort », 6861 : à la fin, en fin de compte
- FORTUNE, subst. fém., [de mer], 4312 : tempête
- FOS, adj., 293 : fou
- FOUER, 8368, 8374 : creuser
- FOULÉ, part. passé, 3108, 3125, etc. : épuisé, exténué
- FOY, subst. fém., « nostre foy », 461 : religion ; 580 : règle ; « bonne foy », 1700 : sincérité, loyauté, fidélité
- FRANC, adj., 1495, 7558, etc. : de caractère noble, élevé, généreux, honnête

GLOSSAIRE

FRANC, subst. masc., 1496 : monnaie d'or équivalant à une livre

FRANCHEMENT, adv., 5730 : librement

FRANCHISE, subst. fém., 3851 : privilège ; 3816 : liberté, exemption de taxe ; 8490 : liberté

FRAYER, 6249 : dépenser, faire des dépenses.

FREINC, subst. masc., 877 : bride

FRENDOLE, subst. fém., 1805 : fronde

FRÈOUR, subst. fém., 2150, 8672 : frayeur, très grande peur

FRETEL, FRETIAU, subst. masc., 1164 : frétel, petite flûte à bec à trois trous, pipeau

FRIVOLE, adj., 7846 : vain, futile ; subst. fém., 8184 : propos vain et frivole, faribole, baliverne

FUER, subst. masc. : prix ; « à nul fuer », 6099 : sous aucune condition, à aucun prix, en aucune façon

FUIE, subst. fém., « en fuie », 2520, 5535 : en fuite

FUMIERE, subst. fém., 3069 : fumée

FYACRE, subst. masc., 1878 : ?, bateau

G.

GAGE, subst. masc. : salaire ; « casser qqn des gages », 7408 : casser qqn. aux gages, le priver d'un emploi rémunéré ; 7840 : avis de provocation en duel, la provocation elle-même ; « appeler qqn de gage », 7564, 7830, etc. : appeler qqn en champ clos, provoquer qqn en duel ; [à propos d'un combat judiciaire], 8118 : signe de défi

GAITE, subst. fém., 3196 : guetteur, sentinelle

GAITIER, 2837 : désirer ; 4210 : penser à ; « gaitier (que) », 2868, 8483 : prendre garde que, veiller à ce que, faire attention ; empl. intrans., 4434 : être sur ses gardes, se méfier ; 3165, 3171, etc. : observer, examiner en surveillant, surveiller

GALIOTE, subst. fém., 3951, 4366 : petite galée à rames et à voile

GARDE, subst. fém., « soi prendre et donner garde de qqc. », 3180 : constater l'existence de cette chose

GARISON, subst. fém., 2456 : protection ; « mettre a garison », 6147 : protéger

GARROT, subst. masc., 2586, 2814, etc. : gros trait d'arbalète, carreau ; 5422 : arbalète à tour

GARSON, subst. masc., 6898 : valet ; [terme d'insulte], 8315, 8695 : vaurien

GARSONNAILLE, subst. fém., 8308 : valetaille

GASTER, 3958 : détruire, défaire ; 4524, 6912, etc. : dévaster, ravager

GLOSSAIRE

- GAUTIER, subst. masc., 1754 : tout le monde, n'importe qui, « Gautier ne Guillaume », locution équivalant à « Pierre ou Paul »
- GEHINE, subst. fém., « mettre a gehine », 8429 : torturer
- GENERAL, adj., « en general », 6589 : publiquement, à tous
- GENT, adj. 147, 219, etc. : beau, gracieux, avenant, agréable, aimable, noble
- GENT, adv., 6203 : agréablement
- GENT, subst. fém., 169 : famille, lignée, proches ; 358, 545, etc. : homme, soldat, au plur. armée, troupe ; « gens d'armes », 354, 531 : personnes dont le métier est de se battre, soldats, guerrier ; « gens de piet », 1811, 1916 : troupe à pied ; « gens de cheval », 1811 : cavalier ; [précédé d'un adj. poss.], 1029, 1170 : serviteurs, domestiques, personnes attachées au service de qqn, suite
- GENTEMENT, adv., 4096 : avec élégance
- GENTIL, adj., 907, 2764, etc. : noble, bon, beau ; L2 : noble
- GENTILLESSE, subst. fém., 788 : noblesse d'âme
- GETER, 437 : tirer, sortir, délivrer qqn. de qqc. ; 2129, « geter de » : faire sortir, s'élancer de
- GIEU, subst. masc., « dous gieus courtois », 4 : ébats amoureux ; 6221 : réjouissance, joie collective
- GLOIRE, subst. fém., 5627 : fierté ; « gloire en paradis », 7813 : élévation des élus à la splendeur divine, béatitude céleste ; « mettre en gloire », 8872 : élever à la béatitude céleste
- GODALE, subst. fém., 903 : bière sans houblon
- GOUVERNANCE, subst. fém., 3127 : subsistance, vivres
- GOUVERNEMENT, subst. masc., 5999 : fort influence ; 6665 : pouvoir
- GOUVERNER, 615 : régner ; 8816 : diriger ; 6133 : conduire ; [le compl. d'obj. désigne un enfant], 144 : nourrir, élever, instruire ; [le sujet désigne Dieu], 2956 : régir ; 1775, 3436 : nourrir, entretenir, pourvoir aux besoins de,
- GRACE, subst. fém., 419 : indulgence ; moyen, faveur, bonté, bienveillance, bon plaisir ; bienfait, secours divin ; « recevoir qqn en grace », 7921 : accorder son pardon à qqn
- GRAVELLE, subst. fém., 5605 : grève
- GRÉ, subst. masc., « tout de gré », 579 : de sa propre volonté, comme bon lui semble
- GREVANCE, subst. fém., 2260 : douleur physique, blessure
- GREVE, subst. fém., 2031 : sable, gravier
- GREVER, 454, 1025, etc. : accabler, tourmenter, torturer, nuire à ; emploi pronom., 2591, 7099 : souffrir, se blesser ; emploi impers., 5640 : être pénible

GLOSSAIRE

- GRIFAINGNE, GRIFFAINGNE, adj., 4504 : escarpé, d'accès difficile ; 5096 : sauvage, cruel, redoutable
- GRINGNEUR, GRINGNOUR, adj. au compar., 1548, 5388, etc. : plus grand ;
- GRINGNEUR, adv., 3736 : davantage
- GRIPARIE, subst. fém., 1878, GRIPAIRE (variante *D*) : brigantin vénitien, vaisseau léger
- GROS, adj. subst., au fig., personne importante, notable, riche ; « li gros et li menu », 1752 : petits et grands, c'est-à-dire : tous
- GROUSSER, 8311 : gronder, grogner, se mettre en colère
- GRUE, « prendre la grue au ciel », 561 : faire une chose très difficile, accomplir un exploit
- GUERROYER, 3734 : combattre, malmener
- GUERPIR, 2263 : quitter, abandonner
- GUERREDON, subst. masc., 1843, L1 : récompense, mérite
- GUIE, GUYE, subst. fém., 2993 : guide
- GUIGUE, subst. fém., 1161 : gigue, instrument à cordes frottées
- GUILLAUME, subst. masc., voir GAUTIER
- GUILLE, subst. fém., 3018 : tromperie, ruse ; sortilège ; « la gent plein de guile », 4804, 7045 : les Sarrasins
- GUISE, subst. fém., 6397 : habitudes, mœurs
- GUITERNE, subst. fém., 1150 : instrument de musique à cordes pincées, analogue au luth, guitare ou mandore, ancêtre de la mandoline

H.

- HAGUENEE, 6390 : haquenée, petit cheval ou jument facile à monter
- HAIRE, subst. fém., 1534 : tourment, peine, souffrance, chagrin
- HAITIÉ, adj., 1667, 3121, etc. : en bonne santé, bien portant
- HARDEMENT, subst. masc., 496, 789, etc. : force morale, hardiesse, audace, courage
- HARNOIS, subst. masc., 1832, 5665 : équipement militaire, armes, armure
- HARPE, subst. fém., 1161
- HAUTELET, adj., 6919 : un peu haut
- HAUTEMENT, adv. : d'une manière solennelle et respectueuse, « dire messes hautement », 5679 : chanter la grand-messe
- HAYNEUS, adj., 1595 : haïssable

GLOSSAIRE

HEBERGIER, HERBEGIER, HERBERGIER, 3152, 3159 : loger, se loger, s'installer ; 3428 : accueillir, recevoir

HERBERGE, subst. fém. : logement, maison ; « prendre heberge qq. part. », 3160 : s'y établir

HERITAGE, ERITAGE, HIRETAGE, subst. masc., 308, 3680, etc. : terre promise par Dieu aux saints pères, Jérusalem ; 1920, 6966 : domaine, propriété, terre

HEURE, subst. fém., « à bonne heure », 1091 : heureusement, sous de bons auspices ; « à une heure », 2274 : à un moment donné ; « à cette heure », 2293 : à ce moment-là ; « en petit d'heure », 2330 : en peu de temps ; « (tout) en l'heure », 2520, 2918, etc. : aussitôt

HEÛREUS, adj., 7657 : aimé de Dieu

HOIR, subst. masc., 7329 : héritier ; « à son hoir », 7356 : en héritage

HOMMAGE, subst. masc., 8235 : engagement de fidélité et de dévouement envers son seigneur

HOMME, subst. masc., 1307 : vassal, qui doit hommage à un suzerain

HONNESTEMENT, adv., 110 : avec probité, convenablement

HONNESTE, adj., 479 : noble, digne

HONNIR, 8533, 8602 : détruire, déshonorer ; part. passé, 6047 : déshonoré, couvert de honte

HOQUET, subst. masc., 6260 : chant à plusieurs voix qui s'arrêtent et reprennent tour à tour, phrase harmonique coupée de silence

HOSTEL, subst. masc., 6355, 6533, etc. : logement

HUCHER, 2790, 4962, etc. : appeler

HUCHÏE, subst. fém., 2021, 2482 : distance où porte la voix

HUEE, subst. fém., 2808, 5020 : ensemble de cris confus ; « avoir la huee et la vois », 1593 : être extrêmement renommé, avoir une excellente renommée (qui suscite un enthousiasme bruyant, le cas échéant)

HUI, subst. masc., 5517 : cris, vacarme

HUISSIER, subst. masc., 1881 : grand vaisseau de transport muni d'une porte à la poupe, par laquelle on embarque les chevaux pour les expéditions lointaines

HUMBLE, adj., 1008 : doux, patient, compatissant

HUMBLEMENT, adv., 21 : avec respect

HUTIN, subst. masc., 5091 : combat, bataille violente

I.

INCIDENT, subst. masc., 5983 : digression

GLOSSAIRE

INCLINATION, subst. fém., 268 : penchant, désir

INFAME, adj., 8130 : qui a perdu son honneur, sa réputation

ISNELLEMENT, adv., 1937, 2283, etc. : aussitôt, de suite, rapidement

ISSIR, YSSIR, 826, 1094, etc. : sortir de ; issir en plaine : tenir la campagne

ISSIR, inf. subst., 6299 : sortie

J.

JA, adv., 2930, 3222, etc. : déjà, désormais ; [en cont. nég.], 345, 1295, etc. : jamais, nullement, d'aucune manière ; « ja soit ce que », 173, 8171, etc. : bien que

JALEE, subst. fém., 1412 : gelée

JANGLE, subst. fém., 7379 : discours trompeur, mensonge

JOIE, subst. fém. : joie ; 6979 : satisfaction ; « a joie », 1216, 3974 : d'une manière favorable, heureusement

JOINT, part. passé de JOINDRE, 6454 : serré ; 862 : bien fait, svelte, gracieux, élégant

JOÏR, 386, 1398 : jouir, tirer satisfaction

JOLY, adj. : gai, joyeux ; « à cuer joly », 5836 : à cœur joie

JOUER, emploi pronom., 3 : se livrer à ; 6245 : se divertir

JOURNEE, subst. fém., 1048, 7012 : chemin qu'on fait en une journée, servant à évaluer une distance, entre 120 et 160 km ; voyage ; 1244 : assemblée, réunion, conférence ; 6515 : date, rendez-vous, rencontre

JOUSTER, au passif, « la feste est bien joustee », 1477 : il y a de belles joutes à cette fête

JOUVENTE, subst. fém., 146 : jeunesse

JUS, adv., 2534 : par terre

JUSTICIER, 415 : juger, rendre justice, punir

K.

KAROLER, 1477 : danser la carole, danser en rond

KENNE, var. CHAINNE, KANNE, subst. fém., 5924 : chaîne

L.

LABOUR, subst. masc., 2260, 7556 : fatigue, souffrance, difficulté

GLOSSAIRE

- LABOURER, 64 : travailler ; 6036 : s'efforcer
- LAIURE, subst. fém., 8487, 8787 : honte, outrage, humiliation
- LAIENS, adv., 3247, 8664 : là-dedans, à l'intérieur ; « le fils de laiens », 8279 : le fils de la maison
- LAIER, 2463 : laisser
- LARGE, adj., 5908, 7187 : généreux
- LARRECIN, subst. masc., « en larrecin », 3219 : furtivement, en cachette
- LASSUS, adv., 6134 : en haut
- LÉ, adj., 2006, 3290, etc. : large
- LÉ, prép., 7653 : à côté de
- LÉ, subst. masc., 6465 : côté
- LEALMENT, adv., 416 : avec loyauté
- LEGAT, LEGAUS, subst. masc., 713, 740, etc. : délégué du pape
- LEGATION, subst. fém., 4237 : mission, ambassade
- LEGIER, adj., 335, 1591 : facile ; 2505, 2919, etc. : alerte, dispos, agile ; 4201 : intelligent ; 5873 : habile ; [en parlant du son produit par un instrument de mus.], 1155 : aigu
- LEGIEREMENT, adv., 2059, 4002, etc. : facilement, sans peine ; 4559, 4746 : avec aisance, avec rapidité
- LETTRE, subst. fém., au plur., 7930, L1 : document émanant d'une personne possédant une autorité en vue d'une mission, du règlement d'une affaire ; [la lettre envisagée quant à sa forme], « de grosse lettre », 8881 : écrit en gros, écriture gothique
- LEŮ, subst. masc., 1150 : luth, instrument de musique à plusieurs rangs de cordes montées sur une caisse arrondie en dessous
- LEVER, « lever la rente », 594 : percevoir ; « lever qqn. », 8859 : porter, soulever d'où encourager
- LIÉ, adj., 1125, 4207, etc. : gai, joyeux, heureux, souriant ; « à lié chiere/à chiere lié », 6111 : avec le sourire, d'où avec joie
- LIÉMENT, adv., 1134, 1767, etc. : avec joie, joyusement
- LIEPAR, subst. masc., 2271 : léopard
- LLETTE, var. LIUETTE, LIEUETTE, LIVETE, LIVEITE, subst. fém., 6864 : petite lieue
- LIEU, subst. masc., 4740 : fonction, office, rôle
- LIGEMENT, adv., 7357 : sans réserve, absolument ; « homme ligement », 8557 : homme-lige
- LIGNIE, LINGNIE, subst. fém., 7989, 8011 : lignée, famille, sang
- LIN, subst. masc., 1879, 6194 : frégate légère ; 4562 : lignage

GLOSSAIRE

LINAGE, subst. masc. : famille ; 526 : « par linage » : au nom de l'appartenance à un ensemble de parents issus de la même souche, en raison du lignage

LIT, subst. masc., « lit basset » 6432 : divan, lit bas et allongé

LOANGE, subst. fém., 1264 : gloire

LOÉ, part. passé, 667 : glorieux

LOER, 3283, 4921, etc. : approuver, conseiller, recommander

LOGIER, 2203 [le suj. désigne une armée, une troupe de soldats] : se placer, prendre position

LOINTEIN, adj., 595 : indirect

LOISIR, subst. masc. : temps ; « sans penre loisir », 6487 : sans perdre de temps

LONG, adj., 2266 : mince, grand ; 4242 : éloigné, contraire

LONG, adv., « long ne près », 2184 : en quelque lieu que ce soit, partout

LONG, prép., 2226, 2552 : loin de

LOS, subst. masc., 2300 : louange, compliment

LOY, subst. fém., 4389 : coutume, usage qui s'impose, ici langue

LUTE, subst. fém., 6843 : lutte, combat corps à corps

M.

MAILLE, subst. fém. : maille, petite monnaie de cuivre valant un demi-denier ; « sans paier ne denier ne maille », 5732 : rien du tout

MAILLIER, 2317, 2362 : frapper à coups de masse

MAIN, subst. fém., « combattre main à main », 2438, 5263 : combattre corps à corps ; « bon de la main », 4690 : courageux ; « main à main », 6424 : côte à côte

MAIN, subst. fém., 4719, 6437, etc. : matin, tôt ; « main et tart », 7627 : matin et soir

MAINS, adv., 2158 : moins

MAINTENIR, 67 : protéger, garder, conserver

MAIS, adj., 216, 5520 : mauvais

MAIS, conj. de coord., « onques mais », 325, 676, etc. : jamais plus ; « à toujours mais », 7931 : à jamais, pour toujours

MAISNIE, subst. fém., 1855, 4326, etc. : armée placée sous la dépendance d'un seigneur ; 6202, 7779, etc. : compagnie ordinaire d'un roi ou d'un grand seigneur, sa suite, ensemble des serviteurs, des domestiques

MAISONNEE, var. MASSONNEE, subst. fém., 6922 : habitation, construction

MAISTRE, adj., 7331 : important, principal

GLOSSAIRE

- MAISTRIE, subst. fém., 85, 8822 : pouvoir, autorité ; 200 : supériorité, excellence ; 631 : force, puissance ; 4123 : maîtrise, puissance ; « par sage et noble maistrie », 84 : parfaitement, excellemment ; « par tel maistrie », 4498 : de telle façon
- MAISTRIER, 4284 : maîtriser, malmener
- MAL BAILLI, part. passé, 5245 : être maltraité
- MAL, adj., 28 : mauvais ; « de male mort », 6579 : d'une mort violente, cruelle
- MALAISE, subst. masc., 7725 : situation difficile,
- MALICIEUSEMENT, adv., 6032 : avec perfidie
- MALIVOLENCE, subst. fém., L1 : malveillance, mauvaise intention, haine
- MALTRAITIÉ, part. passé, 3122, 8591 : souffrant
- MANANT, subst. masc., 3202, 3660 : habitant, résidant
- MANDEMENT, subst. masc., L1 : appel, commandement, ordre
- MANDER, 1080, 1085 : convoquer, faire venir, appeler ; 5232, 6115 : faire connaître, faire savoir ; 5621, 6957 : demander
- MANGONNIAU, subst. masc., 2673 : mangonneau, machine de guerre pour lancer des projectiles divers ; par métonymie, au plur., 5026, 5151 : projectiles lancés par cette machine, boulets
- MAR, adv., [suivi du verbe *naistre* ; indique que le sujet est victime d'un destin malheureux], 458 : malheur à ; 7826 : malheureusement, pour son malheur
- MARC, subst. masc., 3550 : monnaie, poids ayant valeur de monnaie, poids de huit onces servant à peser les matières d'or et d'argent
- MARCHANDISE, MARCHÉANDISE, subst. fém., 2783 : marchandise ; 3815, 4111, etc. : commerce ; 5696 : compagnie de marchands
- MARCHE, subst. fém., 679, 944 : région frontalière, ancêtre du marquisat ou du margraviat, fief créé dans le but de se protéger du pays voisin
- MARCHIER à, 679, 945, etc. : être limitrophe à, border
- MARINE, subst. fém., 1658, 2021 : mer ; 1822 : bord de mer, côte
- MARONNIER, subst. masc., 2908, 2912, etc. : marin, matelot
- MARRIEN, subst. masc., 2015, 6986 : nature, espèce, sorte
- MAT, adj., 1406 : affligé, triste, découragé, consterné ; 2225 : calme, sans force, sans vigueur
- MATINET, subst. masc., 2084, 2102, etc. : point du jour
- MAUFÉ, subst. masc., 3071 : diable, démon
- MAUGRACIEUX, adj., 3486 : laid
- MAUVAITIÉ, subst. fém., 6023 : méchanceté

GLOSSAIRE

- MEESMEMENT, adv., 2060, 3355 : en particulier, surtout
- MEHAIGNIER, 2318, 2670, 3097, etc. : mutiler, blesser, rendre infirme, meurtrir
- MEMOIRE, subst. masc., 483 : réputation
- MENDRE, adj., 2771 : plus petit
- MENESTRÉ, subst. masc. : ménestrel, musicien, « menestré de bouche », 6458 : chanteur
- MENEUR, adj., 519 : personne de rang inférieur, moindre
- MENGIER, 1028 : exploiter, spolier, ronger, dévorer ; inf. subst., 1427 : repas
- MENSONGIER, adj., L2: menteur
- MENTIR, 2337 : se tromper
- MENU, adj., « la menue gent », 6040 : les petites gens, le peuple, les gens de modeste condition, les humbles ; adj. subst., « gros et menus », 1753 : petits et grands, c'est-à-dire : tous
- MERDAILLE, subst. fém., 5338, 8309 : gens sans valeur, méprisables
- MERENCOLIE, subst. fém., 6979 : mélancolie, tristesse, humeur sombre ; « prendre merencolie sur qqn », L1 : éprouver du ressentiment, être mal disposé à l'égard de qqn
- MERENCOLIER, 4239, 7484 : s'assombrir, avoir des pensées sombres, se morfondre ; 6980 : se préoccuper, se soucier
- MERIR, 2141 : récompenser
- MERITE, subst. masc., L1 : mérite ; 1843, 2896 : récompense, salaire
- MERQUER, 5698 : marquer, fixer
- MERVEILLE, subst. fém., 871 : miracle, prodige ; 1637, 2439 : chose étonnante, extraordinaire, admirable ; 2380, 7492, etc. : surprise ; « c'est merveille », 323, 1173, etc. : c'est étonnant ; « à merveille(s) », 2360, 3248, etc. : étonnamment, très
- MERVEILLER, MERVILLER, emploi pronom., 872, 873, etc. : s'étonner, être surpris
- MERVILLEUS, MERVILLEUX, adj., 2023, 2298, etc. : étonnant ; 8424 : terrible, violent
- MERVILLEUSEMENT, adv., 2207, 2301, etc. : extrêmement
- MESCHËANCE, subst. fém., 4870 : malheur.
- MESCHIÉ, MESCHIEF, subst. masc., 3581, 6949 : tristesse, désespoir ; 5084, 7053 : malheur
- MESCHEOIR, 348, 8024 : échouer
- MESPREDRE, 404 : pêcher ; 831 : commettre une erreur
- MESPRESURE, subst. fém., 8638 : crime, faute
- MESPRISON, subst. fém., 2391 : faute, action blâmable

GLOSSAIRE

- MESSAGE, subst. masc., 1314, 5184, etc. : message ; 1236, 1697, etc. : messenger, ambassadeur
- MESSAGERIE, subst. fém., 4422, 5271, etc. : mission, ambassade, service de messenger
- MESSÉANT, adj., 6921 : mal bâti, laid
- MESTIER, subst. masc., 506, 2570, etc. : métier, devoir ; 2891, 7121, etc. : utilité, besoin, nécessité ; « il est mestier », 152, 1689, etc. : il est nécessaire de, avoir besoin de ; 5348 : exercice, office, fonction
- METTRE, « soi mettre en », 7480 : partir pour, se rendre à
- METTE, subst. fém., 6315 : but, point d'arrivée, limite, fin
- MICANON, subst. masc., 1148 : michanon, petit psaltérion, instrument de musique à cordes pincées
- MIEUDRE, adj., 494 : meilleur
- MIGNOT, adj., 8000 : joli, charmant
- MILLE, subst. masc., 2004 : mesure itinéraire correspondant à mille pas (le mille romain mesurait ainsi environ 1 482 mètres) ; « mille de mer », 5974 : le mille nautique
- MINE, subst. fém., 2602 : fosse creusée au pied d'un mur ou d'une construction pour le faire écrouler, galerie de sape
- MINER, 1522 : creuser par dessous un mur pour provoquer un effondrement, détruire, saper
- MINEUR, adj. : de classe inférieure ; « grands et petits, moyens et mineurs », 7787 : tous sans exception, du plus grand au plus petit
- MIRE, subst. masc., 5196 : médecin
- MIRER, 8461 : réfléchir à, fixer sa pensée dans
- MOIEN, subst. masc., 1025 : juste milieu, mesure, modération.
- MONDAIN, subst. masc., 7209 : du monde terrestre, profane
- MONDE, adj., 767, 7879 : exempt, pur de ; net, coquet, élégant.
- MONOCORDE, subst. masc., 1164 : instrument composé d'une corde unique tendue sur une caisse de résonance
- MONSTRER, MOUSTRER, 457 : donner à voir, d'où accomplir ; 1084 : demander
- MOULT, MONT, adv., 20, 4650, etc. : beaucoup ; 3762 : longtemps
- MONT, subst. masc., 5097, 5395 : montagne ; « si grant mont », 6416 : un si grand nombre
- MONT, subst. masc., 5142 : monde
- MONTAINNETTE, subst. fém., 6918 : petite montagne
- MONTER, « monter seür la mer », 1613 : prendre la mer, quitter le mouillage ; part. passé, 856, 1082, etc. : pourvu d'une monture

GLOSSAIRE

MORACHE, subst. fém., 1150 : maurache, guitare mauresque

MORTALITÉ, subst. fém., 7227 : épidémie

MOUSTRE, subst. fém., 1814 : revue de troupes, inspection

MOUSTRER, voir MONSTRER

MOUVOIR, 1309 : commencer

MOYEN, adj. : de classe moyenne ; « grands et petits, moyens et mineurs », 7787 : tous sans exception, du plus grand au plus petit

MUE, subst. fém., « en mue », 1838 : dans un endroit retiré, caché

MUER, 3277 : changer

MUID, subst. masc., 8483 : muid, du latin *modius* (mesure), ancienne mesure de capacité

MURMURE, subst. masc., 860, 2123 : brouhaha, bruit de voix sourd et confus

MURMURER, 870, 2122, etc. : protester ou s'indigner sourdement

MUSART, adj., 2410 : irréfléchi, sot

MUSE, subst. fém. : sorte de cornemuse ; « muse d'Aussay », 1163 : musette, cornemuse d'Alsace ; « muse de blé », 1166 : cornemuse dont le soufflet est gonflé à la bouche grâce à un court chalumeau de paille

MUSER, 7482, 7542 : réfléchir ; « sans muser », 3306 : sans perdre de temps, sans attendre ; 7539 : s'amuser, retarder, faire perdre du temps

N.

NAGIER, 2187, 5970, etc. : naviguer

NAQUAIRE, subst. fém., 1152, 1818, etc. : tambour, timbale, deux tambours attachés ensemble, instrument rapporté des croisades

NATUREL, adj., 1548 : droit, légitime, vrai

NAVE, NAVIE, NAVIGE, subst. fém., 3791, 6198 : navire ; 1803 : flotte

NAVRÉ, part. passé, 2567, 2592, etc. : blessé, mutilé

NÉ, NEF, subst. fém., 545, 4004, etc. : navires, flotte

NÉ, part. passé employé comme adj., « creature nee », 100 : mortel

NEIS, NES, adv., 485, 1185 : ni, pas même

NELUI, adj. indéf., 864, 4954, etc. : nul, personne

NENNIL, adv., 8316 : non

GLOSSAIRE

NET, adj., [en parlant d'un astre] 9, 6281 : luisant, brillant ; 407 : pur, exempt de péché ; [en parlant du temps], 6471 : dégagé, sans nuages ; [eau], 6939 : limpide, transparent ; 7879 : irréprochable, intègre

NETTEMENT, adv., 1019 : proprement, avec soin ; 7744 : complètement, entièrement

NICE, adj., 7367, 7827 : sot, stupide

NOBILLE, adj., 2720 : noble

NOBLE, adj., 85 : beau, élevé, remarquable, prestigieux

NOIF, subst. fém., 411, 5027 : neige

NOISE, subst. fém., 1173, 2817, etc. : bruit, tapage, tumulte, vacarme ; 4110 : querelle

NOL, subst. masc., 1582 : prix du passage ou du transport sur un bateau, affrètement, fret

NOMBRE, 1227, 1809, etc. : dénombrer, dire le nombre

NOMPOURQUANT, adv., 2136, 5049, etc. : pourtant

NONNE, subst. fém., 5303 : none, neuvième heure du jour (environ trois heures de l'après-midi)

NORRIR, 144, 289 : élever, former, éduquer ; 832 : entretenir, subvenir aux besoins de qq

NOTABLE, subst. masc., 238 : sentence, proverbe ; adj., 3365, 4069, etc. : illustre, renommé, important, éminent ; 6074 : important, grand

NOTE, subst. fém., 3385 : remarque, observation, reproche

NOTER, 316, 2638, etc. : garder, retenir dans sa pensée, sa mémoire

NOUVEAU, adj., « frais et nouveau », 5073 : frais et dispos ; 7341 : inattendu, surprenant

O.

O, prép., 2281 : avec

OCCISION, subst. fém., 2973, 7227 : massacre, tuerie

OFFENDRE, 469, 4362 : attaquer, nuire

OINDRE, 3856 : flatter, caresser, apaiser

OLIFAN, subst. masc., 6628 : éléphant

ONQUES, adv., 317, 734 : jamais, « onques puis », 317 : jamais plus ; « onques mais », 326, 677 : jamais

OPINION, tenir son opinion, 2700 : partager son opinion

ORDENANCE, , subst. fém., 90, 1349 : ordonnance, conseil, décision ; « ordenance de nostre foy », 461 : précepte, dogme ; 1221 : volonté, organisation ; « par droite ordenance », 6499 : selon l'usage, selon la procédure ; 7354 : décret, loi ; « soi mettre en

GLOSSAIRE

- l'ordonnance de qqn. », 7888 : se soumettre à la volonté, se mettre à la disposition de qqn ; « faire une ordonnance », 8817 : décider
- ORDENÈEMENT, adv., 1628 : en bon ordre, l'un à la suite de l'autre
- ORDONNER, ORDENER, 10, 702, etc. : décider ; mettre dans un certain ordre ; 1245 : organiser ; « ordener qqn. », 1698 : appeler, faire venir qqn par un ordre ; 1738 : ranger dans un certain ordre ; 3819 : nommer, désigner ; 6132 : projeter ; 7808 : préparer, décider ; part. passé, 4853 : sage, prudent ; [relig.], 6667 : qui a reçu l'ordination, ordonné prêtre
- ORDRE, subst. fém., 350 : ordre de chevalerie, ici « Ordre de l'Épée » ; 355 : insigne de l'ordre ; 5009 : ordre de bataille ; « prendre l'ordre », 381 : se faire adouber
- ORDURE, subst. fém., 409 : souillure morale ; 6142 : action méprisable, corruption, péché
- ORENDROIT, adv., 1290 : maintenant, présentement, désormais
- ORGUILLEUSEMENT, adv., 2358, 2444, etc. : impétueusement
- ORPHENIN, subst. masc., 505 : orphelin
- ORT, adj., 8798 : sale, immonde, abject.
- ORT, subst. masc., 2784 : jardin potager
- OST, subst. masc., 2745, 3286 : armée, particulièrement l'armée campée, le camp
- OSTELER, 2001, 6354 : héberger, recevoir
- OTTRIER, 171 : accorder, accepter
- OUBLIER, « ne soi oublier », 36 : ne pas rester indifférent, étranger à qqc.
- OURER, voir AOURER
- OUTREMENT, adv., 2779 : sans obstacle, sans difficulté
- OUVERTEMENT, adv., 3780 : officiellement
- OUVRER, 6287 : travailler

P.

- PAISIBLE, adj., « possession paisible », 7335 : possession qui n'est pas contestée
- PAITRE, 1281 : rassasier, combler ; part. passé, 3124 : repu
- PAIX, PAIS, subst. fém., 5715, 5780, etc. : accord, traité ; « avoir bonne paix », 4045, 5557 : aboutir à un accord favorable
- PANFILE, subst. masc., 1877 : bateau de guerre plus grand et plus fort que la galée
- PANNE, PENNE, subst. fém., 7269 : étoffe imitant le velours
- PANNON, subst. masc., 1804 : pennon, étendard placé au bout de la lance du chevalier

GLOSSAIRE

- PANONCEL, PANONCIAUS, subst. masc., 1729 : banderole que le chevalier attache à sa lance
- PARANT, 524, adj. : en vue, puissant
- PARANT, subst. masc., 523 : parent
- PARCLOSE, subst. fém. : fermeture, clôture ; « à la parclose », 2535 : à la fin, en fin de compte
- PARDON, subst. masc., 376 : absolution, rémission (partielle ou totale) des peines dues aux péchés accordée par un ecclésiastique, indulgence
- PARDURABLE, adj., 7683 : éternel
- PARER, 2459 : tirer vanité, être fier ; « chambre à parer », 8640 : salon de réception, pièce d'honneur où l'on reçoit
- PARFAIRE, 1233, 1300 : faire jusqu'au bout, achever, mener à terme favorablement, mener à bonne fin ; 4156 : accomplir, réaliser ; part. passé, 256 : terminé, achevé ; 279 : sincère
- PARFINER, 7185 : terminer, achever
- PARFOND, adj., 49, 1974, etc. : profond ; « en parfonde mer », 1834 : loin du rivage, en haute mer
- PARFONDEMENT, adv., 318, 747 : profondément, avec une grande intensité
- PARLEMENT, subst. masc., 10 : assemblée, réunion ; 1290 : discussion ; « faire un parlement », 8601 : tenir un conciliabule
- PAROIR, 2458, 8791 : paraître, apparaître, se voir
- PAROLER, 1254, 3504, etc. : parler, bavarder
- PARSERVIR, 3428 : bien faire son service jusqu'à la fin, continuer fidèlement à servir
- PART, subst. 539 : côté, direction
- PARTIR, 6977 : partager ; emploi pronom., 1179 : s'éloigner
- PAS, subst. masc., 5054, 5155 : passage ; « le petit pas », 3042 : lentement, tranquillement ; « plus que le pas », 6959 : à grands pas, au plus vite
- PASSAGE, subst. masc. : traversée en mer ; « (saint) passage », 307, 332, etc. : croisade, voyage d'outre-mer qui, ici, désigne la croisade de Pierre I^{er}
- PAVAUS, subst. masc., 1718 : grand bouclier
- PEINE, subst. fém., [relig.], 706 : peine de l'enfer
- PENEUX, adj. : douloureux ; « la Semaine peneuse », 7727 : la Semaine sainte
- PENDRE, intrans., 301 : être pendu
- PENSER, « penser de qqn. ou qqc. », 2593 : s'occuper de qqn. ou de qqc. ; « penser à », 1197 : se consacrer à ; emploi pronom., 514 : se dire que, avoir l'idée de

GLOSSAIRE

- PERER, emploi pronom., 183, 6659 : être fier, se vanter de
- PERDRE, au passif [en parlant d'une activité, d'un métier], 4111 : cesser d'être pratiqué
- PERRON, subst. masc., 295 : socle de pierre
- PERS, adj., 8796 : étoffe de couleur bleue, couleur de la loyauté.
- PERTUIS, subst. masc., 2607 : trou, piège ; 2932 : ouverture, conduit
- PESER, 996, 997 : examiner, apprécier
- PETIOT, adj., 3952 : très petit
- PETIT, adv., 574 : peu
- PETITEMENT, adv., 5741 : modestement, pauvrement
- PIÉ, PIET, subst. masc : pied ; « seür piés », 921 : aussitôt, maintenant ; « en piez », 1213 : debout ; « gens de piet », voir GENS
- PIECE, subst. fém., « à pièce », 6186 : jamais
- PIESSA, adv., 833, 5618, etc. : depuis longtemps
- PIS, subst. masc., 8448 : malheur, « avoir pis », 3248 : subir une souffrance (physique ou morale), une peine plus forte, être vaincu
- PIS, subst. masc., 8449 : poitrine, cœur
- PITÉ, adj., 742, 4669, etc. : pitoyable
- PITEUS, adj., 47, 2255, etc. : qui suscite, qui fait éprouver de la pitié, de la compassion, tragique ; 588, 109: compatissant, qui a pitié
- PLACE, subst. fém., 2321 : situation avantageuse occupée au cours d'une bataille, par méton. victoire, supériorité
- PLAIDIER, 384 : parler, discuter
- PLAIER, 2676, 8779 : couvrir de plaies, blesser
- PLAIN, « (tuit) de/a plain », 3424, 4811, etc. : entièrement, totalement, complètement
- PLAIN, subst. masc., 4812, 4828, etc. : terre-plein
- PLAINDRE, « plaindre qqc. », 1713 : regretter, donner à regret ou avec parcimonie
- PLAINNER, 6692 : effacer, faire disparaître
- PLAIT, 3604, 4364, etc. : procès, querelle, différend
- PLANTÉ, PLENTÉ, subst. fém., 821, 1491, etc. : abondance, grand nombre
- PLEIN, adj., 2224 : plat
- PLEVIR, 1799, 5773 : assurer qu'une chose est vraie, donner pour vrai ; 8499 : promettre, jurer
- PLUNGIER, 4310, 4325 : faire disparaître en submergeant, engloutir
- PO, adv., 574 : peu, un peu.

GLOSSAIRE

POËSTÉ, subst. fém., 3318 : force, violence

POËTERIE, subst. fém., 24 : poésie

POINDRE, 423 : piquer ; 488 : frapper de la pointe d'une arme blanche, transpercer ; 3856 : blesser, affliger, attaquer

POINT, subst. masc., 1331, 1340 : heure, moment ; « en ce point », 2244 : de cette façon ; « mettre qqc. à point », 3972 : préparer, arranger, apprêter, mettre en état, vérifier ; 4034 : bon moment, moment propice, temps utile ; « mettre à point qqn. », 6893 : rassembler, remettre en ordre ; « mettre à point », 7160 : soigner ; « en petit point », 7161 : mal en point, en pauvre état ; « mal à point », 7869 : de façon incorrecte, désagréable, insultante, mal à propos ; « à point », 8664 : comme prévu, comme il convient

POLI, adj., 410 : lisse, pur, net, sans corruption, sans tache

POMEL, POMMEL, subst. masc., 360, 470 : pommeau

PONGNANT, part. présent, 422 : piquant, déchirant, blessant,

POOIR, subst. masc., 5294, 5463 : forces armées, troupes

PORTER, emploi pronom., 638 : se comporter ; [hérald.] « porter de », 5924 : avoir dans ses armes

POUDRE, subst. fém., 3977 : cendre

POULAIN, subst. masc., 2355 : assemblage de madriers en forme d'échelle, servant pour le chargement et le déchargement des bateaux

POURCHACIER, 753, 1407, etc. : chercher à obtenir, négocier, déployer toute son énergie (en vue d'obtenir qqc.), désirer ardemment ; 7811 : chercher à causer

POURPARLER, 8030 : discuter, projeter, tramer

POURPENSER, 6033 : méditer, penser ; 8255 : tramer, machiner

POURPRIS, subst. masc., 3916 : enceinte, jardin, ici étendue de pays sur laquelle s'exerce une même autorité

POURTRAITURE, subst. fém., 5502 : représentation

POURVÉANCE, subst. fém., 1310, 7591 : approvisionnement, provision ; service

POURVËOIR, 2955 : s'occuper de, diriger, prendre soin de ; inf. subst., 6439 : protection ; part. passé en empl. adj., 6437 : préparé ; 6440 : protégé ; 6607 : prudent, sage

PRAMETTRE, 927 : promettre

PRECEUS, PRISCEUS adj., 1404, 1910 : paresseux

PREMERAIN, adj., 82 : premier

PRENDRE, « prendre qqn. », 549 : le faire prisonnier ; « prendre qqn à + inf. » : inviter qqn à

GLOSSAIRE

PRESENCE, subst. fém., « en présence », 1350 : aussitôt

PRESENT, subst. masc., 116, 120 : cadeau, don ; « en present », 119 : aussitôt, à l'instant même

PREU, adj. 938, 7526 : somptueux ; 3776, 4582, etc. : vaillant, sage ; 5873 : expert, compétent, versé (dans la connaissance de certaines choses)

PREU, subst. masc., 4888 : profit, bénéfice, avantage ; 8852 : privilège

PREUDEFEMME, subst. fém., 8066, 8299 : femme sage, honnête, vertueuse

PREUDOMME, PREUDON, PRUDOMME, adj./subst. masc., 698, 939, etc. : homme vaillant, de valeur, homme de bien, homme sage, probe ; adj., 4908, 5928, etc. : sage, honnête, loyal, probe, valeureux

PRIME, subst. fém. : la première des heures canoniales, six heures du matin ; « prime de jour », 3717, 8335 : le lever du jour

PRINSAUT, « de prinsaut », loc. adv., 4011 : d'emblée, immédiatement

PRIS, subst. masc. : prix ; « de haut pris », 143 : noble, de très grande valeur, de très bonne réputation

PRISCEUS, voir PRECEUS

PRISON, subst. masc., 5689 : prisonnier

PRIVÉ, adj., 4353 : proche, intime

PRIVÉ, subst. masc., 2306 : intime, familial

PRIVEE, subst. fém., 2912 : latrines

PRIVEEMENT, adv., 3779 : en secret, discrètement

PROCES, subst. masc., 3827 : action d'avancer dans la réalisation d'un projet, démarche

PROCHAIN, PROCHEIN, adj., 238 : qui suit immédiatement ; 1241 : voisin

PROCURER, 6948 : chercher, vouloir

PROFITER, 7115 : réussir

PROISME, subst. masc., 7799 : prochain, proche

PROPRE, adj., 1142 : exact

PROPREMENT, adv., 2965 : en personne, soi-même ; 4235, 6863 : en termes précis, avec justesse, de manière exacte, conformément à la vérité ; 7893 : bien, avec attention

PSALTERION, subst. masc., 1149 : psaltérion

PUCELLE, subst. fém., 8459 : jeune fille

PUEPLE, subst. masc., 1771 : multitude, foule, grand nombre de personnes assemblées

PUEPLER, « puepler parole », 8082 : répandre dans la foule, répéter publiquement

PUIS, prép., 327, 7967 : depuis ; [dans une phrase négative], 316, 5549, etc. : (ne...) plus...

GLOSSAIRE

PUR, adj., « pur de », 7879 : dépourvu de, exempt de ; 7932 : irréprochable

PUT, adj., « de put affaire », 4880 : mauvais, méchant, méprisable

Q.

QUANQUE, pron. rel., 79, 80, etc. : tout ce que

QUARAQUE, subst. fém., 1878, variante *B* : navire de grandes dimensions, rond et élevé sur l'eau

QUARRE, subst. masc. : angle, coin ; loc. fig. « gesir seur tele quarre que », 7441 : être dans une situation telle que

QUARRIAU, subst. masc., 2893 : carreau, trait d'arbalète

QUASSER, voir CASSER

QUERELLE, subst. fém., 5142 : cause, affaire

QUERIR, QUERRE, 49, 1407, etc. : parcourir, explorer

QUEUE, subst. fém., 3170, 5507, etc. : arrière-garde, derniers rangs d'une compagnie

QUITEMENT, adv., 5012 : sans condition, sans restriction, complètement

QUITTE, adj., 5730 : exempt d'une redevance ; loc. « ne pas en estre quitte », 2895 : ne pas être en reste

QUOI, voir COI

R.

RABATRE, 809 : supprimer, enlever ; 5718 : peser, négocier, discuter

RACHACIER, 4936 : repousser

RACONDUIRE, 3974 : conduire, mener

RAFRESCHIR, 2566, 2611, etc. : se rétablir, se reposer, reprendre des forces par le repos et la nourriture

RAISON, subst. fém., 504 : droit ; « c'est raison », 4450 : c'est juste, légitime ; 5991 : vérité ; « faire raison à qqn », 7182 : lui rendre justice

RAMENTEÛ, part. passé de RAMENTEVOIR, 4762 : rappelé ; 5272 : reconnu

RANG, subst. masc., 867 : piste réservée pour la joute

RANGINE, subst. fém., 7810 : rancune

RAPAISSIER, 1119 : calmer, apaiser, d'où traverser

RAPASSER, 610 : repasser

GLOSSAIRE

RAPPELER, 7877 : révoquer, annuler

RASSORE, 713 : absoudre

RAVOIR, 7954 : récupérer, avoir de nouveau, rentrer en possession de qqc.

REBOUTER, 5094 : repousser, chasser

RECET, subst. masc., 3489 : lieu fortifié

RECITER, 820, 6027, etc. : raconter, rapporter, relater

RECLAMER, 8760 : invoquer

RECORDER, 835, 4374, etc. : répéter, rappeler, raconter ; réciter

RECOUVRER, 1589, 1799, etc. : procurer ; 6033 : réparer, remédier à

RECREANT, adj., 2724 : lâche, misérable

RECUEILLIR, 5246 : accueillir, recevoir, affronter (un ennemi) ; emploi pronom., 6850 : se rassembler

REDOUBTER, L1 : respecter

REFLAMBOYER, 655, 1183 : resplendir, chatoyer

REIN, subst. masc., 5916 : rameau, branche

RELIGION, subst. fém., 1087 : ordre religieux

REMAINDRE, 4018 : rester

REMENANT, subst. masc., 1834, 3201, etc. : restant, reste, ce/celui qui reste

REMIS, part. passé de REMETTRE, 1404, 3786 : fatigué, paresseux, lent

REMORT, subst. masc., 7965 : déchirement, blessure, douleur morale, regret

REMUER, 5587 : panser, soigner (une plaie)

RENARDIE, subst. fém., 6022 : tromperie

RENCONNER, 4120 : faire payer de force une contribution qui n'est pas due

RENOI, adj. : renégat, « la gent renoÿe », 5884 : les Sarrasins

RENOIÉ, adj., 6012, 6250 : faux, perfide

RENOUVELER, 5981 : renaître, reprendre vigueur

RENTE, subst. fém., 593 : redevance, tribut

RENVOISIER, 902 : s'amuser, s'égayer

RËONDE, subst. fém., loc. « tant comme il tient à la rëonde », 3464 : aussi loin qu'on puisse imaginer

REPAIRE, subst. masc., 6397 : maison, habitation ; 6756 : lieu, endroit

REPONDRE, 3173 : se cacher

GLOSSAIRE

- RESPONS, subst. masc., 1110 : répons, paroles ordinairement tirées de l'Écriture, qui se disent ou se chantent, dans l'office de l'Église, après les leçons ou après les chapitres, et que l'on répète et entières et par parties
- REPRENDRE, 485 : blâmer ; 7037 : corriger, punir
- REPROUVER, 2723 : reprocher
- REQUERIR, 2493 : provoquer, défier, attaquer, combattre
- RES, adj., 8787 : élimé, usé
- RESBAUDIR, 2816 : encourager, enhardir, exciter
- RESCOURRE, 5549 : reprendre à l'ennemi, délivrer.
- RESERVER, 7444 : excepter, exclure
- RESPAS, subst. masc. : guérison, réconfort ; « sans respas », 5109, 5838 : inéluctablement, inexorablement
- RESPITER, 2945 : sauver
- RESSONGNER, RESSONGNIER, 398, 878, etc. : craindre, redouter, appréhender
- RESSORT, subst. masc., 3572 : recours
- RESTORER, 65 : remplacer
- RETOUR, subst. masc., « prendre son retour » : prendre le chemin du retour ; 3472 : recours ; 4264 : consolation, récompense
- RETRAIRE, 396, 428 : empêcher qqn de qqch., éloigner, détourner qqn de qqc ; « retraire à qqn », 1058 : ressembler à quelqu'un ; 1291, 1815 : raconter, exposer, rapporter ; « sans retraire », 3117 : sans attendre ; emploi pronom., 1200, 1434, etc. : se retirer, se replier, battre en retraite
- RETRAIT, subst. masc., 1433 : endroit retiré et discret, pièce privée permettant de s'isoler, à l'écart ; retard
- REJETIR, part. p., 1112 : habiller, parer
- REVIAU, REVEL, subst. masc., 5072 : bruit, tapage, vacarme ; 5566 : joie, plaisir, réjouissance
- RIBAUDAILLE, subst. fém., 8321 : ribaud, vaurien, débauché
- RICHESSSE, subst. fém., au pl., 1132 : objets précieux, bijoux
- RIEN, subst. fém., 7570 : chose
- RIMER, 1384 : mettre en rime, écrire, composer
- RIOTE, 4365, 7236 : débat, querelle
- ROBE, subst. fém., 6532 : vêtement
- ROCHE, subst. fém., 1123 : rocher

GLOSSAIRE

ROI, subst. masc., 1145 : ordre, arrangement, disposition, liste ?

RONCIN, subst. masc., 1725, 6390 : cheval de charge, de service

RONDESSE, subst. fém., 470 : rondeur

ROSTE, ROTE, adj., 1519, 4504, etc. : raide, escarpé

ROTE, subst. fém., 1161 : instrument de musique à cordes frottées, proche de la vielle

ROUTE, subst. fém., 1669, 1738, etc. : troupe, compagnie, armée ; 2204 : grand nombre, foule

ROUVER, 1378, 4243, etc. : demander, requérir, prier ; « rouver audience », 3323 : demander la parole

RUBEBE, subst. masc., 1149 : rebec, instrument de musique à trois cordes qu'on frotte avec un archet

RUDE, adj., 176 : contraire, dur, sans pitié ; 5866 : grossier, mal fait, mal appris

RUDEMENT, adv., 7368, 7507 : avec grossièreté, avec brutalité, violemment

RUER, 5895 : jeter, précipiter

RUMOUR, subst. masc. : conflit ; « estre en rumour » 6178 : gronder, être menaçant

RUSER, 4231 : bavarder, plaisanter, badiner ; 7540 : mentir ou plaisanter ; 8186 : mentir ou flatter

S.

SAGE, adj., 5997 : savant, expert, habile

SAGEMENT, adv., 5931 : adroitement

SAIENS, adv., 3239, 5797 : à l'intérieur

SAIETTE, subst. fém., 2250, 2898, etc. : flèche

SAILLIE, subst. fém., 7163 : sortie, attaque

SAIN, adj., [eau], 6939 : pur

SAIREMENT, subst. masc., 397 : serment

SAMBLANCE, subst. fém., « par samblance », 7391 : en faisant semblant de

SAMBLANT, subst. masc., « ne faire chiere ne semblant », 3600 : ne pas faire semblant, ne pas faire un geste ; 6343 : accueil ; 8581 : attention portée à qqn

SANS, subst. masc., 2755 : sens

SAOUL, adj., 7432 : rassasié

SATIREAU, subst. masc., 19 : petit satyre

SAUDOIER, subst. masc., 521 : mercenaire

GLOSSAIRE

SAUS, subst. masc. : saule ; « flajos de saus », 1168 : flûte de saule, flûte de Pan

SAUVAGE, adj., 4048 : insensé, absurde, inepte ; 5096 : barbare, qui rappelle la violence, la cruauté des hommes primitifs ; 5502, 7040 : étrange, extraordinaire ; 7040 : inaccessible ; « la gent sauvage », 6782 : les Sarrasins

SCENS, subst. masc., 1222 : discernement, réflexion

SEANS, adv., 3534 : ici, à l'intérieur

SECOND, subst., 3863 : pareil, égal

SEIGNOURIE, SEIGNORIE, SIGNOURIE, SIGNORIE, subst. fém., 471, 800, etc. : seigneurie, pouvoir, droits du seigneur sur les terres et les personnes ; 3917, 4124, etc. : autorité, domination, pouvoir, suprématie ; « par grant signourie », 6471 : avec magnificence

SEJOUR, subst. masc., 573 : vie, journées, temps passé à attendre ; 5285 : délai, répit ; 7133 : repos, inaction, attente ; « sans (plus faire) sejour », 259, 1961 : sans repos

SEJOURNER, 3661, 3697, etc. : se reposer, s'arrêter

SENESTRE, subst. masc., 2401, « à senestre » : à gauche

SENS, SANS, subst. masc., « estre sens », 2755 : être sage, raisonnable ; « estre hors dou sens », 5367 : perdre la raison, être fou ; « le sens de + inf. », 1392 : dessein, intention

SEOIR, 4497, 6917 : être situé

SERF, subst. masc., « serf esclave », 8376 : esclave

SERGENT, subst. masc., 1028, 2748, etc. : serviteur ; 3288 : guerrier non chevalier, soldat à pied

SERIE, adj., 3195 : serein

SERVAGE, subst. masc., 4190, 6580 : esclavage ; 6068 : obligation, service forcé, tribut

SERVOISE, subst. fém., 903 : bière à base d'orge, sans houblon

SEÛR, adj., 635 : sécurisé

SEÛR-CONDUIT, subst. masc., 3996 : sauf-conduit

SEÛREMENT, adv., 1044, 3089, etc. : en sécurité, sans risque

SEÛRNOM, subst. masc., 1142 : appellation

SEURONDER, 427 : surabonder

SI QUE, conj. de sub., 397, 611, etc. : c'est pourquoi, si bien que

SIEGE, subst. masc., 295 : socle, support

SIEN, pron. possess. employé comme subst. masc., 1332 : son bien, sa propriété, son argent

SIGNEFIANCE, subst. fém., 402 : signification

SISEL, subst. masc., 1123 : ciseau

GLOSSAIRE

SOLACIER, 8259 : s'amuser, prendre du plaisir
SOLAS, 673 : plaisir, joie
SOLER, subst. masc., 6470 : soulier
SOLOIR, 8392, 8678 : avoir l'habitude
SOMME, subst. fém., « c'est la somme », 669, 1055 : en résumé, voilà le résultat
SONGER, 575 : rêver
SONGNEUS, adj., 4747 : soucieux, attentif
SONGNIER, 940 : avoir souci, s'inquiéter, se préoccuper de
SONNER, « sonner un mot », 8638 : dire un mot
SOREMENT, subst. masc., 8236 : serment, promesse
SORT, subst. masc. : sortilège ; « vivre par sort », 2025 : être superstitieux
SOTIE, subst. fém., 567 : sottise, stupidité
SOUBRESAUT, subst. masc., 6524 : saut périlleux
SOUCI, subst. masc., 8163 : angoisse, tourment
SOUDANT, subst. masc., 3244, 3261 : sultan, l'armée du sultan
SOUEF, adj., 6927 : suave, doux, agréable
SOUFFISSANT, adj., 5798 : compétent
SOUSTENIR, 463 : maintenir
SOUTIF, adj., 3830 : avisé, habile
SOUTIL, adj., 4907, 5910, etc. : subtil, ingénieux
SUBJUGUER, 1225 : réduire à la soumission par la force, par les armes
SUCCIDE (SUBCIDE, var. *BEGV*), subst. masc., 7142 : subside
SUPERSCRIPTION, subst. fém., L1 : ce qui est écrit au-dessus (d'une lettre), en-tête, adresse
SUS, prép., 4952 : sur, au-dessus de ; adv., « être sus » [pour une armée] : 3956 : formé, levé ;
« aller sus », 3964 : attaquer

T.

TABOUR, subst. masc., 1157 : tambour
TAFOUREE, subst. fém., 1878 : bateau pour le transport, des chevaux notamment
TAILLANT, subst. masc., 2967, 8731 : le tranchant (d'une épée)
TAILLE, subst. fém. : tranchant de l'épée ; « d'estoc et de taille », 489 : avec la pointe et le
tranchant de l'épée, d'où avec acharnement
TAILLER, 488 : couper, trancher ; « tailler une sentence », 8150 : préparer un discours

GLOSSAIRE

- TALENT, subst. masc., 5473, 8255 : envie, désir
- TANT, adv., « à tant », 1598 : alors, là-dessus, sans aller plus loin
- TANT, subst. masc. : temps ; « de cent tans », 7968 : le centième
- TANTOST, adv., 170, 570, etc. : aussitôt
- TARGIER, 2253 : se protéger (d'une targe, d'un bouclier)
- TEINT, part. passé, 7689 : sombre, noir
- TESMOGNER, 8110 : certifier, attester
- TEMPESTER, 3720 : tourmenter, agiter furieusement ; 3930 : meurtrir, détruire ; « faire tempester », 1885 : rendre tempétueux, furieux ; part. passé, 3930 : détruit, tué
- TEMPOIRE, subst. fém., 3771 : saison, époque
- TENDRE, 3112 : chercher ; « tendre + prop. sub. », 568 : s'efforcer de faire qqc.
- TENSER, 6625 : refuser
- TERMINE, subst. masc., « en bref termine », 719 : à brève échéance, en peu de temps, bientôt
- TESTE, subst. fém., « teste armée », 2983, 3983, etc. : armé de pied en cap, prêt à combattre
- TIERS, adj., 8019 : troisième (personne)
- TIRE, subst. fém. : rang ; loc. adv. « tire à tire », 307 : successivement, à la suite ; 1303 : complètement, entièrement
- TOLLIR, 839, 2270, etc. : voler, enlever, supprimer ; 899 : tuer
- TOR, subst. masc., 103 : taureau
- TORDRE, emploi pronom., 4400 : se tromper
- TOST, adv., 541, 731, etc. : aussitôt, vite, rapidement
- TOUAÏLLE, subst. fém., 7916 : serviette
- TOUDIS, TOUSDIS, TONDIS, adv., 342, 835, etc. : toujours ; 4029, 6364 : tous les jours
- TOUR, subst. masc., « fait à tour », 365 : avec art, bien fait, parfait ; 2542 : petit treuil servant à bander certaines arbalètes
- TOURBLE, adj., 3621 : agité
- TOURBLER, 3622 : agiter, troubler
- TOURNER, « tourner à qqn. », 6183 : advenir à qqn, tomber, se porter sur qqn
- TOURNIER, TOURNOYER, 1260, 1360 : participer à un tournoi, combattre dans un tournoi
- TRACIER, « aller et tracier », 1408 : aller de côté et d'autre, courir, aller et venir
- TRAGEDĪANE, TRAGEDĪANNE, subst. fém., 19, 21, etc. : prêtresse, vestale
- TRAIRE, 2232, 2256, etc. : tirer, lancer (une flèche, des projectiles) ; « traire à », 2457 : parvenir à ; 2571 : sortir, tirer hors ; 6531 : aller, se diriger, s'acheminer ; emploi

GLOSSAIRE

- pronom., 2552, 3076, etc. : aller, se diriger ; 2833 : se retirer ; au passif, 5158 : être touché, atteint, blessé
- TRAIT, TRET, subst. masc., 2439, 2602, etc. : flèche, action de tirer des flèches ; loc. adv., « à trait », 5562 : lentement, posément, à loisir
- TRAITABLE, adj., 7250 : conciliant, débonnaire, accommodant
- TRAÏTE, subst. masc., adj., 6084, 6571, etc. : traître
- TRAITEUR, subst. masc., 5852 : négociateur, ambassadeur
- TRAITIER : négociier ; 3695, 8499 : décider, convenir ; composer ; 5929 : engager une discussion
- TRANSPORTER, « se transporter devers qqn », 6548 : aller vers qqn, se rendre chez
- TRAVAILLER, TRAVEILLER, TRAVILLER, « se travailler de », 1400, 1477, etc. : employer tous ses efforts, se donner de la peine, s'efforcer ; part. passé, 3123, 7099, etc. : accablé de fatigue, épuisé, souffrant
- TRAVERSEIN, voir FLAÛSTE TRAVERSEINNE
- TREPIÉ, subst. masc., [instr. de musique] 1167 : triangle ?
- TRESPASSER, 1526 : traverser, franchir
- TRESTOURNER, emploi pronom. [le suj. désigne un bateau], 3616 : tourner complètement, se retourner, se placer dans la position opposée, être ballotté
- TREÛ, subst. masc., 4157 : tribut ; « rendre à nature le treü », 605 : mourir
- TREVAGE, TRUAGE, subst. masc., 4108, 4189, 5724 : tribut, redevance, en partic. droit de passage, péage
- TRIBULATION, subst. fém., 7226 : malheur, détresse, souffrance
- TRICHIER, 247, 1391, etc. : mentir, tromper, trahir la confiance
- TRICOPLIER, subst. masc., 4557, 4783, etc., TRICOPLE, 6163 : turcoplier, colonel général de l'infanterie, chez les Hospitaliers ; titre de celui qui commande les *tricoples* ou *turcoples*, archers montant des chevaux arabes, équipés légèrement et habillés à la turque, essentiellement au service des divers ordres militaires établis à Chypre, à Jérusalem et à Rhodes
- TRO, subst. masc. : trou ; « tro d'une privée », 2912 : ouverture d'un lieu d'aisances
- TROMPE, subst. fém., 1160, 1818 : trompette
- TROPIAU, subst. masc. : troupeau ; « par grans tropiaus », 3007 : en groupes nombreux, considérables
- TROTTER, 1948 : se dépêcher, se hâter, aller à pas précipités
- TRUBERT, adj., 5866 : débauché

GLOSSAIRE

TURQUOIS, adj., 1803 : turc

TURTRE, subst. fém., 1010 : tourterelle

TYMBRE, subst. masc., 6457 : tambourin

U.

UEIL, « veoir a l'ueil », 4822-4823, 4876 : voir clairement, à l'œil nu

UIS, subst. masc., 6504, 8623, etc. : porte (d'une maison)

V.

VAGUER, 3741 : aller çà et là, errer, être balloté

VALLET, subst. masc., 3288, 4962 : écuyer ; 6804, 8263, etc. : jeune homme ; 8667 : serviteur, officier

VASSAL, adj., 2348, 2485, etc. : vaillant, courageux, brave

VASSELAGE, 836, 1920, etc. : acte de bravoure, fait d'armes, prouesse ; 4117 : rang ; 4760, 5102 : courage, bravoure ; 7572 : valeur, honneur de chevalier

VEILLIER, 325, 663, etc. : songer, réfléchir, concentrer son esprit en s'interrogeant

VENIR, « venir à », 943 : atteindre, accéder

VENT, subst. masc., 734, 1904 : chose vaine, labile, instable

VENTANCE, subst. fém., 1145 : vantardise

VERS, subst. masc. : phrase, sentence ; « le vers retourne », 6182 : la situation se retourne

VERSER, 638 : renverser

VESPRE, subst. masc., 6888 : soir

VESVE, subst. fém., 505 : veuve

VĪANDE, subst. fém., 1188, 6368 : nourriture, plat

VICE, subst. masc., 7419 : erreur, faute

VIGILE, subst. fém., 7774 : veille d'une fête religieuse

VIL, adj., 8798 : répugnant

VILLEIN, adj., 1180, 8277, etc. : vil, ignoble

VILLEINEMENT, VILLAINEMENT, adv., 3813, 4836, etc. : honteusement

VILLENIE, VILLONIE, subst. fém., 5106 : outrage, bassesse ; 7508, 7589, etc. : injure, paroles injurieuses

VILLETTE, subst. fém., 4514 : petite ville

GLOSSAIRE

VIRETON, subst. masc., 5585 : flèche ou trait d'arbalète empenné en hélice avec des lamelles de cuir, de bois ou de fer, ce qui le fait tourner en l'air sur lui-même

VIS, subst. masc. : visage ; loc. adv. « vis à vis », 2217, 2808, etc. : face à face, en face ; avis, « ce m'est vis », 2044 : à mon avis, je pense

VISER, 3031, 5250 : réfléchir, considérer

VITAILLE, subst. fém., 1282, 1726, etc. : vivres, nourriture

VOIE, subst. fém., chemin ; « la sainte voie », 1446 : la croisade ; « soi mettre à voie », 5541 : se mettre en chemin, suivre son chemin ; « toute voie », 590 : aussitôt ; « en chambre et en voie », 6344 : à la maison et dans la rue, en privé et en public

VOIR, « qui lors vist... », 1948, 1954 : si vous aviez pu voir..., quel spectacle...

VOIR, adj., 2598, 6093, etc. : vrai, sincère, exact.

VOIR, subst. masc., 4964, 8177, etc. : vérité

VOIS, subst. fém., 1593 : renommée, prestige, voir HUEE

VOLENTÉ, subst. fém., 1494 : générosité

VOUER, 697, 823 : faire le vœu d'accomplir qqc., promettre d'accomplir qqc.

VUIDE, subst. fém., « faire la vuide », 3277, 5591 : vider les lieux, se sauver

VUIDER, 5256, 5592 : vider les lieux, partir

VUIT, adj., 5996 : vide

Y.

YMAGINATION, subst. fém. : désir, inclination, pensée

YMAPINER, 1230, 4938 : concevoir, considérer, penser

YNIAU, YNEL, adj., 2929, 3328 : agile, prompt, rapide ; 5807 : svelte

PROVERBES ET EXPRESSIONS

ail : *estre quittes de peler les aus* (vers 6996)

alerion : *plus vif c'un alerion* (vers 2405)

aloe : *plus legierement c'une aloe* (vers 4743)

alondre : *vouloir estre a tout un panier plein d'alondres* (vers 3066)

amie : *avoir amie*, « être courageux » (vers 2886)

angle : *verité ne quiert nuls angles* (vers 7375)

Artois : *estre de la gent d'Artois*, « être courtois » (vers 177, 3860) [Hassell A196]

baume : *pour .v^c. mille muis de baume* (vers 8480)

bec : *prendre qqn par le bec*, « confondre qqn par ses propres paroles, entrer dans le jeu de qqn » (vers 6104)

bille : *ce n'est mie pareille bille* (vers 3242)

blanc : *plus blanc que n'est la noif dessus la branche* (vers 409-410, 1501-1502)

cauperche : *estre pris à la cauperche* (vers 6520)

chambre : *en chambre et en voie* (vers 6344), *en chambre et en rue* (vers 6349)

champ : *appeler en champ (de bataille)* (vers 7452, 7509-7510)

chape : *tant ait grant cote ou longue chape* (vers 5710)

chastel : *estre com chastiaus sus mote* (vers 2394), *estre chastiaus a ses gens* (vers 3093),
estre fors com chastiaus sus roche (vers 4536)

chevriaus : *s'enfuir comme chevriaus* (vers 7074)

chief : *de chief en chief* (vers 6371)

chiere : *ne faire chiere ne semblant* (vers 3600)

colombele : *il n'est felons ne despiteus, / einsois est humbles et piteus, / plus que turtre ne colombele, / n'amis vrais a s'amie bele* (vers 1008-1010)

comparaison : *comparaison sont haineuses et perilleuses* (vers 1595-1596)

congnoissance : *l'estat de congnoissance*, « l'adolescence » (vers 151)

corde : *estre ceint de tel corde que...* (vers 7260)

corps : *par mon corps contre le vostre*, « en corps à corps » (L2b)

cote : *tant ait grant cote ou longue chape* (vers 5710)

PROVERBES ET EXPRESSIONS

Coustantinoble : *n'en penre mie l'empire de Romme ou de Coustantinoble* (vers 5962-5963),
voloir estre en Coustantinoble (vers 6164)

couter : *a qui qu'il grieve ne couste* (vers 5638)

denier : *sans paier ne denier ne maille* (vers 5732)

dent : *maugré leurs dens* (vers 2719, 6876), *mentir parmi ses dens* (vers 8124)

dessous/dessus : *uns sires doit en toute terre / estre a son dessus de sa guerre, / et a son
dessous au tournoy* (vers 4911-4913)

dire : *s'il est qui fait, il est qui dist* (vers 4411)

dit : *à mon dit, « à mon gré »* (vers 7689)

dorveille : *faire la dorveille* (vers 3189) [Hassell D122]

droit : *bons drois a mestier d'aje* (vers 7728)

djable : *estre plus eschaufé que djable* (vers 3071-3072)

escremie : *jouer d'un tour d'escremie à qqn* (vers 736)

estoc : *d'estoc et de taille* (vers 488)

estofe : *de tresbonne estofe* (vers 4481)

evangile : *certein comme evangile* (vers 7387), *plus qu'evangile veritable* (vers 8208)

faire : *s'il est qui fait, il est qui dist* (vers 4411)

fautre : *lance sus fautre* (vers 867, 8117)

fi : *dire 'fi'* (vers 8132)

fol : *moult remaint de ce que fols pense* (vers 4018), *n'est pas voir quan que fols pense* (vers
6090)

fortresse : *estre fortresse a ses gens* (vers 3093)

gage : *estre quassé des gages* (vers 7405)

Gautier : *Gautier ne Guillaume « Pierre ou Paul »* (vers 1754)

geun : *a säoul et a gëun* (vers 7429)

grever : *a qui qu'il grieve ne couste* (vers 5638)

grue : *prendre la grue au ciel* (vers 560)

Guillaume : *Gautier ne Guillaume « Pierre ou Paul »* (vers 1754)

hanap : *boire tous ensemble a un hanap* (vers 5224)

huée : *avoir la huee et la vois* (vers 1593)

joli : *à cuer joly* (vers 5836)

larne : *car quant sires, qui vuet honneur / et qui het toute deshonneur, / vuet faire ordener
une chose, / se son serviteur s'i oppose, / qui plaint et pleure ce qu'il donne, / s'onneur*

PROVERBES ET EXPRESSIONS

- esteint et abandonne, / si que ce sont larmes perdues, / d'envie nees et venues* « Ce que maître veut et valet pleure, sont larmes perdues » (vers 1709-1716)
- latin** : *dire en son latin* (vers 6102)
- Londres** : *vouloir estre a Londres*, « vouloir être très loin » (vers 3065)
- louier** : *cils qui sert, s'il ne parsert, son louier pert* (vers 3527-3528)
- lyon** : *hardi comme lyons* (vers 5101, 5391)
- maille** : *sans paier ne denier ne maille* (vers 5732)
- main** : *main à main* (vers 6424)
- marc** : *pour .ii. mil mars d'argent* « pour rien au monde, pour tout l'or du monde » (vers 3550)
- nois** : *ne pas prisier .ii. nois* (vers 1832), *la vaillance d'une nois* (vers 5664)
- nuit** : *la nuit noire et bleue* (vers 5508)
- oindre** : *poindre et oindre* (vers 3856)
- pain** : *savoir plus que son pain mengier* (vers 8465)
- pais** : *cils ne vit pas qui n'a pais* (vers 4363)
- pel** : *laisser sa pel* (vers 7620)
- poindre** : *poindre et oindre* (vers 3856)
- pomme** : *ne pas en donner .ii. pommes* (vers 3468, 7702) [Hassell P232]
- primevoire** : *en tempoire que l'en trueve la primevoire* « au printemps » (vers 3771-3772)
- quarre** : *gesir seur tele quarre que...* (vers 7441)
- querelle** : *debatre sa querelle* (vers 5140)
- queue** : *veoir sa queue luire* (vers 3170)
- racine** : *c'est si mauvoise racine de vivre en pechié de hayne qu'en bien jamais ne fructifie* (vers 7663-7665)
- rëonde** : *tant comme il tient à la rëonde* (vers 3464)
- Rome** : *n'en penre mie l'empire de Romme ou de Coustentinoble* (vers 5962-5963)
- ronce** : *ne valoir une ronce* (vers 6718)
- rue** : *en chambre et en rue* (vers 6349), *on dit souvent par la rue chose qui est de .iii. sceue* (vers 8203-8204)
- säoul** : *a säoul et a geun* (vers 7429)
- sens** : *estre hors dou sens* (vers 5367)
- sobrement** : *c'est bon de vivre sobrement, car on en vit plus longuement* (vers 3433-3434)
- sonner** : *sonner un mot* (vers 8638)
- Surie** : *n'en penre mie tout l'avoir qui est en Surie* (vers 5747-5748)

PROVERBES ET EXPRESSIONS

talon : ne pas veoir les talons de qqn. (vers 6517)

taverne : taverne qui est la chapelle au dyable (vers 6135)

templier : voloir estre templier ou plus parfont lieu d'Alemaigne ou de Prusse (vers 5840-5842)

tour : fait a tour (vers 365)

tous : chose a tous touchant trouvee / doit estre de tous esprouvee [adage romain : « Quod omnes tangit ab omnibus tractari et approbari debet. »] (vers 4411)

treü : rendre a nature le treü (vers 605)

truite : ne valoir une truite (vers 7102)

turtre : il n'est felons ne despiteus, / einsois est humbles et piteus, / plus que turtre ne colombele, / n'amis vrais a s'amie bele (vers 1008-1010)

ueil : veoir a l'ueil (vers 4822-4823, 4876)

verges : les battre de leurs verges (vers 3427)

vers : le vers retourne (vers 6182)

voie : en chambre et en voie (vers 6344)

voix : avoir la huee et la vois (vers 1593)

vuide : faire la vuide (vers 5589)

Ynde : voloir estre en Ynde la majour (vers 6880)

INDEX DES NOMS PROPRES

Cette table identifie les noms propres relevés dans le texte édité, et les variantes, graphiques ou non, de ces noms dans les autres manuscrits. Les personnes présentes dans le texte, mais dont le nom n'est pas donné, sont en italiques.

A.

Absur, seigneur d', 8460, 8674, 8685, 8691 : seigneur d'Arsur, Philippe d'Ibelin, chevalier chypriote qui a participé à l'assassinat de Pierre I^{er}, décapité par les Génois en 1373

Achiach, Archiach, Archiarche (var. *E*), Fouquaut, Foulquaus, 4607-4624, 5179-5180 : Foulques d'Archiac, chevalier poitevin qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Achiac, 4607, Archiac, commune française située dans le département de la Charente-Maritime, dans la région Poitou-Charentes

Achyllés, 213 : Achille, héros légendaire de la guerre de Troie

Aimé de Coutance, voir **Coutance**

Airasca, *Ferlino d'*, 1869, 1921, 2501, 2645 : amiral de Rhodes

Al-Achraf Zayn ad-Dîn Chabân, 1832, 3345, 3362... : sultan mamelouk bahrite d'Égypte (1363-1376), âgé de douze lorsqu'il arrive au pouvoir

Alaÿas, Layas (var. *BEV*), 6955, 6961, 6989, 7011, 7091 : Ayas (Ajuzzo, Lajazzo ou Laiazzo par les marchands italiens au Moyen Âge ; aujourd'hui Yumurtalik), ville et port fortifié très important de la Petite Arménie

Alemaingne, 371, 886, 1033, 1349, 3457, 4909, 5841 : Allemagne

Alice d'Ibelin, 534, 8211, 8586 : mère du roi de Chypre Pierre I^{er}, remariée après la mort d'Hugues IV avec Philippe de Brunswick, connétable de Jérusalem, et qui aurait été complice de l'assassinat de son fils

Alixandre, Alexandre, 47, 7173 : Alexandre le Grand (356-323 av. JC), roi de Macédoine, un des neuf preux

Alixandre, Alexandrie, 1828, 1977, etc. : Alexandrie, ville d'Égypte⁴⁵⁴

⁴⁵⁴ Cf. la carte d'Alexandrie in G. Capitanovici, *Die Eroberung von Alexandria (Iskanderîje) durch Peter I. von Lusignan, König von Cypern, 1365*, mit einer Karte von Alexandrien, Inaugural Dissertation, Friedrich-Wilhelms Universität, Berlin, 1894.

INDEX DES NOMS PROPRES

- Ambio**, Anjo (var. *GV*), 6803 : Anjou, région de l'ouest de la France, voir **Chastelet**
- Amédée II**, 2257, comte de Genève (1320-1367), ou plutôt un de ses fils, Aymon III, comte de Genève (1367), ou Amédée IV, comte de Genève (1367-1368).
- Anglé**, 8125 : Anglais
- Anthoine**, 4181, 4219 : Antoine, clerc de Pierre I^{er} chargé d'une ambassade en Egypte, peut-être Antoine de Bergame
- Antioche**, Entioche, prince de, 4535, 8650, voir **Lusignan**, Jean de
- Apollin**, « la gent Apollin », 4686 : les Sarrasins, qui, d'après les chansons de geste, adoreraient Appolyon/Apollon/Apolin (ainsi que Mahomet et Tervagan)
- Aquilee**, 1528 : patriarcat d'Aquilée, le plus grand diocèse et la plus grande métropole ecclésiastique de tout le moyen-âge européen, la seconde dignité après Rome
- Aragon**, *Eléonore d'*, (1333-1416), 8055, 8062 : reine de Chypre ; a épousé en 1353 le roi Pierre I^{er} avec qui elle a eu un fils, Pierre II ; accusée d'adultère avec Jean de Morf, mais la Haute Cour, par opposition au roi disculpèrent les accusés
- Arragonnois**, les, 6358 : les Aragonais, du royaume d'Aragon
- Arragon**, roi d', 5797, 6191 : roi d'Aragon, Pierre IV, dit le Cérémonieux (1336-1387)
- Artois**, la gent de, 177, 3860 : les Artésiens, réputés pour leur courtoisie
- Artus**, 54 : le roi Arthur, personnage légendaire tiré de la littérature médiévale, un des neuf preux
- Audouanne**, porte de l', 2781, 2877 : Porte de la Douane à Alexandrie
- Audouart**, Oudouart (var. *E*), Edouart (var. *V*), 684, 4616 : Edouard III (1312-1377), roi d'Angleterre (1327-1377)
- Aussay**, 1162 : Alsace, voir le glossaire MUSE
- Ayaüs**, 214 : Ajax, héros de la guerre de Troie, personnage de *Illiade*, qui perd ses armes lors d'un duel contre Ulysse, voir **Ulixes**

B.

- Babyloinne**, Babiloinne, 3961, 4220, 5933, 6370 : Babylone, ou Nouvelle Babylone, forteresse de Babylone du Caire, c'est-à-dire le Vieux Caire
- Baillida**, Robert, 4655 : Robert Baillida, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Baiviere**, 1035 : Bavière, région allemande

INDEX DES NOMS PROPRES

- Baiviere**, Loÿs de, 775 : Louis IV de Bavière (v. 1286-1347), roi des Romains en 1314 puis empereur romain germanique de 1328 à 1347
- Baqueville**, Laqueville, (var. *A*), seigneur de, 4731 : Guillaume VI Martel, seigneur de Basqueville, chevalier normand, qui a pris part à l'expédition de Korikos
- Bas**, le Capta de, 4716 : Buch, en Gascogne, voir le **Capta de Bas**
- Basenouve**, 1274 : Passau, ville de Bavière
- Baudri de Bon**, voir **Bon**, Baudri de
- Behaingne**, 1034, 1055, 1269, 3459 : Bohême
- Behaingne**, roi de, 771, 1055, voir **Jean I^{er} de Luxembourg** ; 4910, voir **Charles IV de Luxembourg**
- Behaingnon**, 779, voir **Jean I^{er} de Luxembourg**
- Bellangues**, seigneur de, Belle Angues (var. *V*), 4736 : seigneur de Bellangues, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Benanges**, Bertran de, Venanges (var. *G*), 4712, 4845, 5181-5185 : Bertrand de Benanges, oncle du capta de Buch, chevalier gascon, blessé en 1367 à l'expédition de Korikos
- Bérenger**, *Raymond*, 1691, 1851, 6678, L1, grand-maître des Hospitaliers (1365-1374)
- Berjerach**, Bergerac (var. *V*), 4608 : Bergerac, commune de France située dans le département de la Dordogne, en région Aquitaine
- Bertran de Benanges**, voir **Benanges**
- Besençon**, Resençon (var. *BV*), 3358 : Besançon, ville de France
- Biauwiller**, Jehan de, Bouviller, Rouvillier (var. *BE*), 4678, 5877-5878 : Jean I^{er} de Beauvillier, seigneur du Lude, en Sologne, a servi en qualité d'écuyer jusqu'en 1375, puis en qualité de chevalier sous Guy Le Baveux à partir de 1379 ; il a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos, et a accompagné les ambassadeurs au Caire ; il est mort avant 1392
- Biauwiller**, Joudouin de, Douin de Bouviller, 4635, 4995, 5865, 6355 : Jodouin de Beauvillier, fils de Guy le Baveux, demi-frère de Robert le Baveux, chevalier français qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos, et a accompagné les ambassadeurs au Caire
- Bible**, la, 6283 : la Bible
- Blaise**, saint, 449 : saint Blaise de Sébaste
- Blaru**, Blasru (var. *V*), Saquet de, 4650, 5138-5139 : Saquet de Blaru, chevalier normand, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

INDEX DES NOMS PROPRES

- Bon**, Baudri de, 4672 : Baudry de Bon, écuyer de Liège, frère de Bonau de Bon, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Bon**, Bonan de, 4672, 5109, 5128, 5576 : Bonan de Bon, écuyer de Liège, frère de Baudry de Bon, cousin de Mensart de Résigny ; mort lors de l'expédition de Korikos en 1367
- Bonivant**, Benivant (var. *G*), Bourvant (var. *V*), 8157 : Bussavent, château dans les montagnes au nord de Nicosie, où Jean Le Vicomte fut enfermé pour avoir voulu révéler au roi de Chypre le complot qui se tramait contre lui
- Bonne de Luxembourg**, voir **Luxembourg**, Bonne
- Bonne**, Robesson, 4675 : Robesson Bonne, écuyer français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Boutellin**, Hostes, 4685 : Hostes Boutellin, écuyer flamand, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Braibant**, Endruet de, Druet (var. *BV*), Beubant (var. *V*), 4679 : Endruet de Brabant, écuyer français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Brandebourg**, 1042 : marche de Brandebourg, état du Saint-Empire romain germanique
- Bremont de La Voulte**, voir **La Vote**
- Bresselau**, Brussela (var. *E*), Busselau (var. *V*), 1271 : Breslau (en allemand), ou Wroclaw, ville du royaume de Bohême, dans l'Empire germanique ; actuellement, ville de Silésie, en Pologne
- Bretaigne**, 4692 : Bretagne, région de France
- Bruch**, Baruch (var. *BEV*), 5705 : Beyrouth, ancien fief du royaume de Jérusalem, capitale du Liban
- Bruges**, 844, 3472 : Bruges, ville de Belgique
- Brune**, 3472 : Brno, Brünn en allemand, ville de la Moravie
- Buillon**, Godefroy de, 55, 8839-8840 : Godefroy de Bouillon (1058-1100), chevalier et premier souverain chrétien de Jérusalem, un des neuf preux
- Buton**, Budon (var. *E*), Buchon (var. *B*), Buthon (var. *V*), 1273 : Bautzen, ville de Prusse

C.

- Caieu**, Jehan de, 4737 : Jean de Caieu, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Calabre**, 7269 : Calabre, région d'Italie
- Calix**, Calis (var. *EV*), 1273 : Kalisz, ville de Pologne

INDEX DES NOMS PROPRES

- Candelor**, Candelour, Caudelor, Candalour (var. V), Candalor (var. V), 3990, 3999, 4006, 4009 : ville turque appelée Candelore dans la littérature occidentale médiévale, Alaya par les Turcs au moyen âge, Alanya aujourd'hui ; située dans le golfe de Satalie
- Candie**, 1601 : Candie, autre nom pour l'île de Crète
- Capal de Bas**, le, 4716 : le Capal de Buch, Jean III de Grailly (1330-1376)
- Caraman de Turquie**, le, 4459-6752 : le Karaman de Turquie, Alâeddin Ali I^{er} (1361-1398) ; les Karamanides forment une dynastie de Beys turkmènes qui règne au sud de l'Anatolie centrale dans le massif montagneux du Karaman ; c'est le plus puissant beylicat après celui des Ottomans pendant la seconde période des beylicats aux XIII^e et XIV^e siècles⁴⁵⁵.
- Casimir III**, 1239, 1335 : Casimir III (1309-1370), roi de Pologne (1333-1370)
- Catherine de Luxembourg** (1342/1343-1395), 1419, 1489, duchesse d'Autriche
- Cesar**, Julius, 51, 3868 : Jules César, général romain (100 av. J.C.-44 av. J.C.), un des neuf preux
- Charlemainne**, Charlemeinne, Challemainne (var. V), 53, 781, 1099 : l'empereur Charlemagne, un des neuf preux
- Charles IV**, 772, 921, 959, 979-1360, 4910 : Charles IV le Sage (1316-1378), comte de Luxembourg, empereur du Saint-Empire (1355-1378), fils de Jean I^{er} dit l'Aveugle et de Bonne de Luxembourg
- Charles V**, 797, 799 : Charles (1338-1380), dit Charles le Sage, fils aîné de Jean II, duc de Normandie, roi de France (1364-1380)
- Chassenages**, sire de, 4757 : seigneur de Chassenages, chevalier du Dauphiné, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Chastelet**, 6802 : écuyer d'Anjou, présent lors de l'expédition à Tripoli en 1367
- Chenevieres**, Raus de, Raoulz (var. V), 4647 : Raoul de Chenevières, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Chipre**, Chypre, 1700, 6047, etc. : Chypre
- Chipre**, roi de, 1393-1394, 1401, etc., voir **Lusignan**, Pierre I^{er} de
- Chyprien**, 4657, 6049 : Chypriote
- Circé**, 27 : Circé, magicienne et déesse de la mythologie grecque
- Clervaus**, sire de, 4625 : Guillaume de Villersexel (?-1396), seigneur de Clairvaux, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

⁴⁵⁵ C. E. Bosworth, « The Qaraman oghullari or Qaramanids », *The New Islamic Dynasties : A Chronological and Genealogical Manual*, Edinburgh University Press, 2004, pp. 232-233.

INDEX DES NOMS PROPRES

- Colcos**, 4515 : Colchis ou Colchide, île qui, d'après G. de Machaut, serait située en face de Korikos, et où Jason serait venu chercher la Toison d'or, mais qui se situe en Géorgie occidentale
- Constant**, var. Constantin, L1 : Constantinople ou Constantia, nom que reçut au V^e siècle la ville de Salamine, capitale de Chypre ; la ville s'appelle aujourd'hui Famagouste
- Corbon**, Corlon (var. V), 4671 : le bâtard de Corbon, écuyer français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Cordelier**, le, 4725-4726, 4782 : le Cordelier de Puignon, chevalier normand, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Cornalie**, *Gilet de*, 8642 : chambellan du roi de Chypre, qui ouvrit la porte à ses meurtriers
- Coufflans**, Gautier de, 8015-8016, 8212, 8284, 8431, 8823 : Gautier de Conflans, gentilhomme champenois qui a raconté à Machaut le complot, puis le meurtre du roi, auxquels il prétend avoir assisté
- Coulongne**, 878 : Cologne, ville d'Allemagne
- Coulongne**, Perceval, Parceval de, 1967-2837, 6113, 6677-6829, L1, 7558-7603 : Perceval de Coulonges, chevalier du Poitou, chambellan de Pierre I^{er}, avait été fait prisonnier à Alexandrie ; a participé à la prise d'Alexandrie en 1365 ; présent lors de l'expédition à Tripoli en 1367 ; chargé de préparer le duel à Paris de Pierre I^{er} contre Florimont de Lesparre
- Courc**, 631, 4461-5939 : Korikos, ancienne ville de la Cilicie, en Anatolie
- Cousten**, Caston (var. E), Costan (var. V), 1273 : Costen, ville de la grande Pologne sur les frontières de la Silésie ?
- Coustantinoble**, Constemptinoble (var. V), Coustantinoble (var. V), 1472, 5963, 6164 : Constantinople, ville de Turquie, aujourd'hui Istanbul
- Coustantinoble**, l'empereur de, 3447, voir **Jean V Paléologue**
- Coutance**, Aimé de, Ainé de Confance (var. B), Ainé de Cousance (var. V), 4768 : Aimé de Coutances, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Coutes**, Jehan de, 4675, 5875 : Jean de Coutes, seigneur de Fresnay-Le-Gilmert, de la Gadelière et de Mitry, chambellan du duc d'Orléans et capitaine de Châteaudun, lieutenant de Guy Le Baveux (1363), mort avant 1374 ; écuyer français qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos, et accompagna les ambassadeurs au Caire
- Cracoe**, Craco, Cracouve, Craquoe (var. V), Cracout (var. E), Couve (var. E), 1037, 1245, 1275, 1336, 1354, 1412, 1460 : Cracovie, ville de Pologne

INDEX DES NOMS PROPRES

Crambouse, Cramboure (var. *E*), Cramboux (var. *V*), 2100 : Gramvoussa, petite île au nord-ouest de la Crète, dans le golfe de Satalie

D.

Damas, 1403, 5708, 7534 : Damas, ville de Syrie, réputée pour ses étoffes de soie et surtout pour ses brocarts tramés d'or que l'on appelle des « damas »

Damiette, 5706, 6311 : Damiette, ville et port d'Égypte

Danemarche, 8046 : Danemark, pays d'Europe (pour la rime avec *La Marche*)

David, 53 : le roi David, personnage de la Bible, un des neuf preux

Denoe, la, Doe (var. *G*), 1411 : le Danube, fleuve d'Europe

Duringue, 881 : Thuringe, land d'Allemagne

E.

Edouard Plantagenêt (1330-1376), 4617, 7473, appelé le Prince noir, comte de Chester, duc de Cornouailles, prince de Galles, duc de Guyenne, fils aîné d'Édouard III d'Angleterre

Égypte, 1763, 1978, 5699, 6862 : Égypte, pays d'Afrique

Éléonore d'Aragon, voir **Aragon**, Eleonore

Élisabeth de Poméranie (1345-1392), 985, 1123, 1200 : épouse de Charles IV, impératrice

Empire, 8023 : Empire d'Allemagne

Endruet de Braibant, voir **Braibant**

Angleterre, Angleterre, 48, 372, 844, 1166, 4570, 5751, 8048 : Angleterre, pays d'Europe

Angleterre, roi d', 682, 4616, 7463, L2, voir **Audouart**

Enlath, Einlath (var. *CV*), Emlath (var. *E*), Evilath (var. *B*), Suilath (*A*), 6308 : Havilah, pays cité dans la *Genèse*, traversé par le fleuve Pishon (Colchide ou nord-ouest du Yémen ?)

Erefort, 883 : Erfurt, ville d'Allemagne, capitale de la Thuringe

Ermenie, Hermenie, Armenie (var. *V*), 6296941, 4453, 4497, 6971, 7334, 7935 : Arménie, pays du Caucase

Ermenie, Armenie (var. *V*) le roi de, 6944, 6968, 6978, 7120, 7131 : Constantin VI, roi d'Arménie (1362-1373)

Ermin, Hermin, 4453, 6965, 6971, 6972, 7314 : Arménien

Escosse, 2827, 3458 : Écosse

Espaigne, Esplaingne (var. *E*), 370, 3458 : Espagne

INDEX DES NOMS PROPRES

- Esselingue**, Estaingne (var. *E*), Eslingue (var. *V*), 882 : Esslingen, ville d'Allemagne
- Etaples**, 6820 : Etaples, ville et port du Pas-de-Calais (pour la rime avec *chaples*)
- Estoe**, Etoe (var. *G*), Ostoe (var. *V*), 1038 : Estonie, territoire danois durant le Moyen Age, en Europe du Nord
- Estouteville**, seigneur de, 4732 : Jean d'Estouteville, seigneur de Torcy, chevalier normand, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Ethiopie**, 6309 : Ethiopie, pays d'Afrique traversé par le fleuve Gihon
- Eufratés**, l', 6305 : l'Euphrate, un des quatre fleuves qui sortent du Paradis terrestre

F.

- Famagouste**, Famagosse, 291, 5637, 5744, 5832, 5944 : Famagouste, ville de Chypre
- Fay, Oiselle dou**, Oisselle (var. *V*), 4627 : Oiselet du Fay, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Flandres**, 48, 847 : la Flandre, région de la Belgique
- Flandres**, escuier de, 4681, voir **Lambequin de le Conté**
- Flavigny**, seigneur de, 4771 : seigneur de Flavigny, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Florimont de Lesparre**, voir **Lesparre**
- Flumaire**, le, 6264-6393 : le Nil (en arabe, le Nil signifie *fleuve*), et qui aurait pour origine le Tigre
- Fouquaut d'Achiach**, voir **Achiach**
- Franc**, le, 881 : la Franconie, région allemande
- France**, 370, 515, 530, 666, 1117, 2421, 3458, 7721, 8023, 8030, 8746, 8752 : la France
- France**, roi de, 7476, L2, L3, 7580 : Charles V le Sage (1338-1380), roi de France (1364-1380)
- France**, roi de, 679-757, voir **Jean II**
- François**, 4597, 4613, 5858, 6062, 8047, 8750 : Français
- Frédéric III le Vaillant**, 906, 914, 936 : landgrave de Thuringe et marquis de la Misnie (1349-81)
- Frige**, 8828 : Phrygie, ancien pays d'Asie Mineure

G.

INDEX DES NOMS PROPRES

Gales, prince de, voir **Edward Plantagenet**

Galylee, prince de, 2293, 6679 : le prince de Galilée, voir **Lusignan**, Hugues de

Gant, 3472 : Gand, ville de Belgique

Gascongne, 845, 4701 : Gascogne, duché du sud-ouest de la France

Gascongne, escuyer de, 6799, 7466, voir **Guerrot**

Gautier de Coufflans, voir **Coufflans**

Gauvain, 2396 : Gauvain, considéré comme le meilleur des chevaliers de la Table Ronde, c'est le chevalier modèle

Gaverelles, Gavrelles, Gaurelles, Garrelles (var. *E*), Jehan de, 8229, 8677, 8710 : Jean de Gaurelles, chevalier chypriote, qui a participé à l'assassinat de Pierre Ier

Genesis, 6292 : la Genèse, premier livre de l'Ancien Testament

Genevois, 1591, 4658, 5800, 6010, 6192, 6357 : Génois

Gennes, Jannes (var. *V*), 3457, 5921, 7265 : Gênes ;

Genoive, comte de, 2257, voir **Amédée III**

Georges, saint, 447 : saint Georges de Lydda

Germain, saint, 1043 : saint Germain

Gibelet, Gybelet, Henry, Hanri de, 8259, 8315, 8390, 8676, 8715 : Henri de Gibelet, vicomte de Nicosie, qui a participé à l'assassinat de Pierre Ier

Giblet, *Jacques de*, 8264-8758: fils d'Henri, qui a eu une altercation avec le fils de Pierre I^{er}, et qui a reçu par la suite un cruel châtement

Giblet, *Marie de*, 8264-8454 : fille d'Henri, qui refuse d'épouser un serviteur de Pierre I^{er}, et qui sera torturée à mort

Giles de Poissy, voir **Poissy**

Glagouve, 1273 : Glogow, ville de Pologne (Glogau en allemand)

Gobers de La Boue, voir **La Boue**

Godefroy de Buillon, voir **Buillon**

Gresille, Pierre de, Gronille (var. *G*), 4653 : Pierre de Grésille, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Grimort, Perrin de, 6792 : Perrin de Grimort, chevalier présent lors de l'expédition à Tripoli en 1367

Guerrot, 6801 : Guerrot, écuyer gascon présent lors de l'expédition à Tripoli en 1367

Guibelin, Jehan, 4561: Jean Gibelin ou d'Ibelin, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Guienne, duc de, 4617, 7473, L2 : voir **Gales**, prince de

Guillaume de Machaut, voir **Machaut**

Guillaume de Saus, voir **Saus**, Guillaume de

Guillaume Roger III (1332-1395), 2307, 3367-3368 : comte de Beaufort et vicomte de Turenne (1350-1395), fidèle des Valois

Guy le Baveus, voir **Le Baveus**, Guy

Gyon, 6304, 6309 : Gihon, un des quatre fleuves qui sortent du Paradis terrestre, qui traverserait l’Ethiopie

H.

Handressi, Raulins de, 4670 : Raoulin de Handressi, écuyer français, qui a pris part en 1367 à l’expédition de Korikos

Hebé, 145 : Hébée, déesse de la jeunesse dans la mythologie grecque

Hector, Ector, 51, 485, 7174, 7178, 7684 : Hector, héros troyen de la guerre de Troie dans la mythologie grecque, général en chef et un des plus vaillants guerriers, un des neuf preux

Helainne, 2174 : Hélène, personnage de la mythologie grecque, femme de Pâris

Henry de Gibelet, voir **Gibelet**, Henry de

Herefort, conte de, 6791, L1 : Humphrey IX de Bohun, comte de Hereford, chevalier anglais présent lors de l’expédition à Tripoli en 1367

Herode, 3452 : Hérode I^{er} le Grand

Hervé le Coche, voir **Le Coche**

Hervey de Lamenevain, voir **Lamenevain**

Hongrie, Honguerie (var. *EV*), Hongrie (var. *B*), 1035, 3459 : royaume de Hongrie

Hongrie, roi de, 1237, 1327, 1449, voir **Louis I^{er} le Grand**

Hostes Boutellin, voir **Boutellin**

Hues de Vernueil, voir **Vernueil**

I.

Imperial, Jehan, 5803 : seigneur génois, ambassadeur envoyé au Caire pour la signature du traité de Korikos

Ipre, voir **Ypre**

Irbouga, Yrbouga, Irbougua (var. *V*), Ibourga (var. *B*), 6007-6151 : Yalbogha al-Umari, émir d’origine mongole, et finalement assassiné par les siens en 1366/1370 ?

J.

Jacobins, 8800 : église des Dominicains, à Nicosie

Jaffe, Jaffle (var. *E*), 6628 : Jaffa, port et ancienne ville d'Israël (pour la rime avec *araffe*)

Jancourt, Phelippes de, 4765 : Philippe de Jaucourt, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Jaque de Lusignan, 4542 : Jacques I^{er} de Lusignan (1334-1398), roi de Chypre (1382-1398), frère de Pierre I^{er} de Lusignan ; a participé à la libération de Korikos en 1367

Jaque de Mailly, voir **Mailly**

Jaque Petit, voir **Petit**, Jaque

Jason, 4517 : Jason, héros grec de la mythologie, connu pour sa quête de la Toison d'or

Jean I^{er} de Luxembourg (1296-1346), 771, 779, 1055, 4910 : Jean I^{er} l'Aveugle, comte de Luxembourg (1313), roi de Bohême (1310)

Jean V Paléologue (1332-1391), 3447 : empereur de Constantinople de 1341 à 1376 et de 1379 à 1391

Jehan II, roi de France, 679, 706-707, 729, 738, 763, 794 : Jean II le Bon (1319-1364), roi de France (1350-1364), mort en captivité à Londres, père de Charles V, de Jean de Berry et de Philippe le Hardi ; il devait accompagner Pierre I^{er} lors de la première croisade envisagée par le roi de Chypre

Jehan de Biauwiller, voir **Biauwiller**, Jehan de

Jehan de Caieu, voir **Caieu**

Jehan de Contes, voir **Contes**

Jehan de Gaverelles, voir **Gaverelles**

Jehan de Lornis, voir **Lornis**

Jehan de Mors, voir **Mors**

Jehan de Moustry, voir **Moustry**

Jehan de Reins, voir **Reins**, Jehan de

Jehan de Rochefort, voir **Rochefort**

Jehan de Saus, voir **Saus**, Jehan de

Jehan de Sovain, voir **Sovain**

Jehan de Vendiere, voir **Vendiere**

Jehan Imperial, voir **Imperial**

Jehan le Viconte, voir **Le Viconte**

Jehan Pasté, voir **Pasté**

Jehan, 798 : Jean, duc de Berry, (1340-1416), fils du roi Jean II, frère de Charles V

Jherusalem, 2685, 5707, 5740, 5957, 8378 : Jérusalem, ville du Proche-Orient, alors royaume chrétien

Jherusalem, roi de, 1393, 8871, L1, L2, voir **Lusignan**, Pierre I^{er} de

Josué, 53 : Josué, personnage biblique, successeur de Moïse dans la conduite du peuple juif vers la Terre Promise, un des neuf preux

Joudouin de Biauwiller, voir **Biauwiller**, Joudouin de

Joure, le, Jour (var. V), 1525 : rivière ?, la Sava d'après Iargo et Barton, Iudrio d'après Edbury

Judas Machabeus, 52 : Judas Macchabée, considéré comme l'un des plus grands héros de l'histoire juive, un des neuf preux

Julep, Juleux (var. G), 6570 : Julep, émir égyptien très hostile aux Chrétiens

Julien, saint, 3428 : saint Julien, l'évêque de Mans ou saint Julien l'Hospitalier, personnage légendaire, martyr en Egypte, patron des hôteliers et des passeurs

Juno, 159 : Junon, personnage de la mythologie, déesse de la jeunesse présidant à la durée de la vie et porteuse de richesses⁴⁵⁶

L.

La Boue, Gobers de, Robert (var. V), 4637, 5031 : Gaubert de La Boue, chevalier français, qui fut blessé lors de l'expédition de Korikos en 1367

La Marche, Thommas de, 8045 : Thomas de La Marche, chevalier français qui a vaincu en combat singulier Jean Le Vicomte, chevalier chypriote, en Angleterre

La Vote, seigneur de, 4754 : seigneur de La Voulte, cousin de Brémont de La Voulte

La Vote, Voute, Voulte, Bremont, Bermond, 2345-5525, 6813, L1 : Brémont III d'Anduze, seigneur de la Voulte (1305-1369), chevalier français, originaire de Provence, chambellan de Pierre I^{er}, que Guillaume de Machaut aurait connu personnellement, et qui a pris part à de nombreuses expéditions, notamment la prise d'Alexandrie

Lambequin de Le Conté, voir **Le Conté**

Lamenevain, Hervey de, Lamenenain (var. E), 4689 : Hervé de Lamenevain ou de La Menenain, écuyer breton, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

⁴⁵⁶ Cf. J. Haudry, *Juno Moneta, Aux sources de la monnaie*, 2002.

INDEX DES NOMS PROPRES

- Le Baveus**, Guy, 2417, 4581, 4633, 4858, 4879, 4983, 5028, 5857, 6353 : Guy I^{er} Le Baveux de Garencières, chevalier français, baron de Tillières-sur-Avre (don de Charles V en 1376), mort en 1384 ; père de Robert Le Baveux et Jodouin de Beauvillier, oncle de Renaud Le Baveux ; fut blessé lors de l'expédition de Korikos en 1367, et accompagna les ambassadeurs au Caire avec ses fils
- Le Baveus**, Renaus, 4631, 4989-4990 : Renaud le Baveux, chevalier français, cousin de Robert le Baveux et Jodouin de Beauvilliers, et neveu de Guy ; a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Le Baveus**, Robert, 4631, 4989, 5863, 6354 : Robert Le Baveux de Garencières, chevalier français, seigneur de Tillières-sur-Avre ; fils de Guy Le Baveux de Garencières et de Jeanne de Coutes (fille de Jean de Coutes, seigneur de Fresnay-Le-Gilmet) ; demi-frère de Jodouin de Beauvillier ; cousin de Renaud le Baveux ; a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos, et accompagna les ambassadeurs au Caire ; mort en 1396 à Nicopolis.
- Le Coche**, Hervé, 4646 : Hervé Le Coche, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Le Conté**, Lambequin de, 4684 : Lambequin de Le Conté, écuyer flamand, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Le Roux**, Robert, 4567, 5869, 6355 : Robert le Roux, chevalier anglais, qui a pris part à l'expédition de Korikos en 1367 et a accompagné les ambassadeurs au Caire
- Le Viconte**, Jehan, 8042, 8101, 8107 : Jean Le Viconte, qui a révélé au roi de Chypre la première tentative d'assassinat, mort emprisonné
- Lens**, 3576 : Lens, ville de France (Pas-de-Calais)
- Lesparre**, Lespare, Florimont de, 4700-5525, 7359-8238 : Florimont, seigneur de Lesparre, chevalier de Gascogne, au service du roi d'Angleterre pendant la Guerre de Cent Ans ; a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos ; suite à un différend avec le roi Pierre I^{er}, il l'a provoqué en duel ; il meurt en 1394⁴⁵⁷
- Liche**, la, 6994 : Laodicée (aujourd'hui Lattaquié), ville côtière de Syrie détruite par Pierre I^{er}
- Liguenisse**, Linguenisse (var. *G*), 1271 : Liegnitz (en allemand) ou Legnica, ville du royaume de Bohême, dans l'Empire germanique ; actuellement ville du sud-ouest de la Pologne

⁴⁵⁷ H. Bordier, « Notice sur Florimont, sire de Lesparre... », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1844, vol. 5, n° 5, pp. 292-294.

INDEX DES NOMS PROPRES

- Lisignan**, Pierre I^{er} de, L2 : Pierre I^{er} de Lusignan, né le 9 octobre 1328, assassiné le 17 janvier 1369, roi de Chypre (1358-1369) et de Jérusalem, fils de Hugues IV de Chypre et d'Alice d'Ibelin
- Loÿs**, saint, 1116, 6327 : saint Louis, Louis IX (1214-1270), roi de France (1226-1270), fait prisonnier en Egypte
- Loeÿs**, 797 : Louis, duc d'Anjou (1339-1384), fils de Jean II
- Loÿs de Baviere**, voir **Baviere**
- Lombardie**, 372, 1513 : Lombardie, province d'Italie
- Londres**, 3065, 8828 : Londres, capitale de l'Angleterre
- Lor**, Wautier de, Gautier (var. V), 4641 : Gautier de Lor, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Lorent**, saint, 451 : saint Laurent de Rome
- Lorenzo Celsi**, (1310-1365), 1542, le doge de Venise élu en 1361
- Lornis**, Jehans de, 4643 : Jean de Lornis, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Louis I de Hongrie**, 1237, 1327, 1449, 3459 : Louis I^{er} le Grand (1326-1382), roi de Hongrie (1342-1382) et roi de Pologne (1370-1382)
- Lubecque**, 944 : Lübeck, alors deuxième plus grande ville d'Allemagne après Cologne
- Lusignan**, *Hugues de*, (1365-1385), 2305, neveu de Pierre I^{er} de Lusignan ; fils de Guy de Lusignan, fils aîné du roi Hugues IV de Chypre, qui se présentera en compétiteur de Pierre I^{er} entre 1360 et 1363 ; en 1365, il s'embarque avec le roi Pierre à Venise, il est à Rhodes sur la galère royale, il assiste à la prise d'Alexandrie par les armées royales, et c'est à cette occasion que le roi lui accorde le titre de *Prince de Galilée* ; à son retour à Chypre, il épouse Marie du Morf, fille du comte d'Edesse
- Lusignan**, *Hugues IV de* (1294-1359), 533-612 : roi de Chypre (1324-1359), père de Pierre I^{er} ; il s'oppose au désir de son fils de partir en croisade
- Lusignan**, *Jacques de*, (1334-1398), 4547, le prince, frère du roi Pierre I^{er}, connétable de Chypre, roi de Chypre (1382-1398) ; participe avec son frère Jean à l'expédition de Korikos en 1367 ; se soulève contre son frère Pierre I^{er} avec les autres seigneurs chypriotes en 1369 ; il épousa en 1365 Helvis de Brunswick, fille de Philippe, connétable de Jérusalem
- Lusignan**, *Jean de*, 2791, 4475, 4813, 8073-8655 : Jean de Lusignan (1329-1375), prince d'Antioche, frère du roi Pierre I^{er}, connétable de Chypre ; participe activement à l'expédition de Korikos en 1367 ; défend la femme de Pierre I^{er} contre les accusations de

INDEX DES NOMS PROPRES

Jean le Vicomte ; prévient le roi du mécontentement des seigneurs chypriotes et, d'après Guillaume de Machaut, est aussi responsable de l'assassinat de Pierre I^{er}

Lusignan, Pierre II de (1357-1382), 8267-8347 : fils de Pierre I^{er} et d'Eléonore d'Aragon, comte de Tripoli (Tripoli de Syrie, aujourd'hui du Liban), roi de Chypre (1369-1382) et de Jérusalem ; a pris, à la demande de son père, deux chiens de chasse appartenant au vicomte de Nicosie, ce qui n'a pas plu au fils de ce dernier, Jacques de Giblet

Luxembourg, Bonne de (1315-1349), 763-771 : fille de Jean I^{er} l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême, épouse du dauphin Jean II dit *le Bon*, duc de Normandie. La réapparition de la peste en Occident entraîna son décès ; elle ne put ainsi jamais devenir reine de France.

M.

Machaut, Guillaume de, (1300 ?-1377), 8873

Mailly, Jaque de, 4628 : Jacques de Mailly, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Marc, porte de Saint, 3182 : la porte Saint Marc, appelée aussi la Porte du Poivre, à Alexandrie

Margarite, sainte, 453 : sainte Marguerite d'Antioche de Pisidie

Marguerite, la, 8362, 8575 : la Marguerite, tour fortifiée construite par Pierre I^{er} à Nicosie, démolie ensuite par son fils Pierre II pour ce qui semblait être un projet plus ambitieux

Mars, 33-226, 8856 : Mars, dieu de la guerre et de la jeunesse dans la mythologie romaine, père mythologique de Pierre I^{er} d'après Guillaume de Machaut, voir **Venus**

Marthe, sainte, 3496 : sainte Marthe, Marthe de Béthanie, femme disciple de Jésus-Christ, sœur de Lazare

Mensart de Resigny, voir **Resigny**

Més, 1472 : Metz, ville française

Minerve, 153, 157 : Minerve, déesse de la sagesse dans la mythologie romaine

Misse, Misce 897, 1035 : la Misnie, marche d'Allemagne (Meissen en allemand), en Saxe

Mon Bouchier, seigneur de, Mon Pouchier (var. *E*), Moulte Bouchier (var. *V*), 4763 : seigneur de Monbouchier, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Morave, 1037 : la Moravie, région d'Europe centrale

Mors, Jehan de, 2415, 2645 ?, 4552, 8057 : Jean de Morf ou Morpho, chevalier anglais, comte de Rohais et d'Edesse ; amiral et maréchal de Chypre en 1365 ; a pris part à la

INDEX DES NOMS PROPRES

prise d'Alexandrie, à l'expédition à Korikos ; accusé d'adultère avec la femme de Pierre I^{er}, Eléonore d'Aragon

Moustry, Moustri, Jehan, 3774, 4586-5187, 8321 : Jean Moustry, a participé à la prise d'Alexandrie en 1365, à l'expédition de Korikos et à l'attaque de Tripoli en 1367

Mustat, Nuistat (var. *EV*), 1272 : Neustadt, ville de Prusse, au sud-ouest de Glogau

N.

Nassardin, 6014, 6101 : Nassreddin, émir égyptien, renégat génois appelé aussi Lucien de Lort⁴⁵⁸

Neatoullet, Nantoullet (var. *E*), Nanthouillet (var. *G*), Nantoillet (var. *V*), 4629 : Renaud de Nantouillet, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos, mort en 1378

Nicaise, Nichaise (var. *V*), saint, 7984 : saint Nicaise, évêque de Reims (400-407), qui a fondé la première cathédrale de Reims

Nicossie, 8007, 8385, 8797 : Nicosie, capitale de Chypre, siège des rois de Chypre

Nicossie, vicomte de, 8264 : le vicomte de Nicosie, voir **Gibelet**, Henry de

Nimesson, 3632, 3652, 3899, 4087, 4247 : Limassol, ville de Chypre

Norès, Jacques de, 4557, 4783, 5271, etc. : turcoplier du roi de Chypre

Normandie, 4730, 5140 : Normandie, province française ; 799 : duc de Normandie, voir **Charles V**

O.

Ogier, le plaid d', 3604 : Ogier de Danemarche, héros épique du XII^e siècle, longtemps en conflit avec Charlemagne

Oiselle dou Fay, voir **Fay**

Omont, Philippe d', 4649, 4976, 5098, 5141, 5574 : Philippe d'Aumont, chevalier français, mort à l'expédition de Korikos en 1367

Ospital, frères de l', 1692, 1922, 2502, 2862 : frères de l'Hôpital ou les Hospitaliers

Ospital, maistre de l', 1691, 1851, 6678, L1, voir **Bérenger Raymond**

⁴⁵⁸ Leontios Machairas, *Une histoire du doux pays de Chypre*, op. cit., p. 107.

INDEX DES NOMS PROPRES

Osteriche, 1034 : l'Autriche, pays européen

Osteriche, duc de, 1413, voir **Rodolphe IV**

P.

Pampelune, 3471 : Pampelune, ville d'Espagne

Paradis terrestre, le, 1138, 2073, 2959, 4030, 6270, 6285, 6299 : le Paradis terrestre

Paris, 2174 : Pâris, dans la mythologie grecque, prince troyen ayant enlevé Hélène, provoquant la Guerre de Troie

Paris, 845, 6374, 7587, 7609 : Paris, capitale de la France

Pasté, Jehan, 4571, 4856-4857, 4983, 5028 : Jean Pasté, chevalier blessé lors de l'expédition de Korikos en 1367

Perceval de Coulongne, voir **Coulongne**, Perceval de

Perre Raguene, voir **Raguene**

Perrin de Grimort, voir **Grimort**

Petit, Jaque, 4563 : Jacques Petit, chevalier anglais qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Pharaon, 2978 : Pharaon, personnage de l'Exode, dans la Bible, qui, suite à une prédiction, a donné l'ordre à son peuple d'éliminer les nouveau-nés mâles (il n'est désigné que par « Pharaon »)

Phelippe, 797 : Philippe II de Bourgogne, dit Philippe le Hardi (1342-1404), fils du roi Jean II le Bon

Phelippe d'Omont, voir **Omont**

Phelippe de Jancourt, voir **Jancourt**

Philippe de Brunswick, 8587 : connétable de Jérusalem, mari de la veuve du roi Hugues IV, Alix d'Ibelin, mère de Pierre I^{er}

Philippe II de Tarente (1329-1374), 3447 : empereur de Constantinople (1364-1374)

Physon, 6303, 6307 : le Pishon, un des quatre fleuves qui sortent du Paradis terrestre d'après la Genèse, et qui traverse Havilah, voir **Evilath**

Pierre de Gresille, voir **Gresille**

Pierre I^{er} de Chypre, 1394, L2, 8871, voir **Lisignan**, Pierre I^{er}

Pierre, saint, 3309 : saint Pierre le martyr, né à Vérone, assassiné en 1252

Pierregort, cardinal, 709 : le cardinal Hélie Talleyrand-Périgord (1301-1364), comte de Périgord, évêque de Limoges (1324), puis évêque d'Auxerre (1328) et enfin cardinal

INDEX DES NOMS PROPRES

- (1331) ; choisi par le pape comme son légat, lors de la première croisade envisagée par Pierre I^{er}, mais décédé trop tôt
- Poissy**, Giles de, 4634 : Gilles de Poissy, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Poivre**, porte du, 3003, 3184, 3215 : la porte du Poivre, à Alexandrie
- Pompée**, 3867, 3984 : Pompée le Grand, général et homme d'État romain, (106 av. J.C. – 48 av. J.C.) décédé en Egypte, près d'Alexandrie
- Pommerelle**, 1041 : la Poméranie, région située en Allemagne et en Pologne
- Pont**, Thiebaut dou, 4723, 4839 : Thibaut du Pont-d'Aubevoye, originaire d'Anjou ; chevalier qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Poulainne**, 1041, 1239 : la Pologne, ancien royaume d'Europe
- Poulainne**, le roi de, 1335, voir **Casimir III**
- Prague**, 977, 1061, 1267 : Prague, à l'époque, capitale du royaume de Bohême, et capitale du Saint-Empire romain germanique
- Prince**, le, 4535-5657, 6679, 7329, 8071-8655, voir **Lusignan**, Jean de
- Prusse**, Prusce, 1037, 5842, 8747 : la Prusse, pays européen
- Puignon**, le Cordelier de, voir **Cordelier**
- Puille**, 7269 : Apulie, région d'Italie
- Pyse**, 7264 : Pise, ville d'Italie

Q.

- Quaire**, le, Caire, 1730, 1976, 2683-3004, 3824, 4084, 4163, 4208, 5852-6056, 6310-6371, 6532, 7388, 8844 : le Caire, capitale de l'Egypte
- Quaranteinne**, 1511 : la Carinthie, appelée auparavant la Carantanie, duché appartenant au Saint Empire romain germanique, aujourd'hui Etat autrichien de Carinthie
- Quid**, le, L3 : Citium (*Kition* en grec), cité de la côte sud-est de l'île de Chypre, actuellement Larnaka

R.

- Rabette**, 4772 : Rabette, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos
- Raguanel**, Pierre, 5806 : Pietro Racanelli, seigneur génois, ambassadeur envoyé au Caire pour la signature du traité de Korikos

INDEX DES NOMS PROPRES

Ranguenite, 1039 : Raganite (en allemand), actuellement Neman, en Russie

Raulins de Handressi, voir **Handressi**

Raus de Chenevieres, voir **Chenevieres**

Reins, 805 : Reims, ville de France

Reins, Jehan de, 4669, 5913, 5927, 5935 : Jean de Reims, écuyer champenois, qui a pris part à la prise d'Alexandrie en 1365 ; à l'expédition de Korikos en 1367 ; a accompagné les ambassadeurs envoyés au Caire pour la signature du traité de Korikos ; c'est lui qui a raconté à Guillaume de Machaut les événements qui ont eu lieu à Korikos, au Caire, à Alexandrie et à Tripoli

Renaus le Baveus, voir **Le Baveus**, Renaus

Renouart, 2172 : Rainouart, le géant au tinel du cycle de Guillaume

Resigny, Mensart de, Rosigny, Mensaus, Mausars (var. *BV*), Maussars (var. *BV*), 4664, 5041, 5127 : Mensart de Résigny, écuyer français, blessé lors de l'expédition de Korikos en 1367 ; cousin de Bonan de Bon

Robert Baillida, voir **Baillida**

Robert le Baveux, voir **Le Baveux**, Robert

Robert le Roux, voir **Le Roux**, Robert

Robesson Bonne, voir **Bonne**, Robesson

Rochefort, Jehan de, 4717, 4843, 5124, 5171 : Jean de Rochefort, seigneur breton, qui a secouru Thibaut de Pont et a été blessé lors de l'expédition de Korikos en 1367

Rodes, 1684, 1836-1870, 1921, 2501, 3451, 6643, 6653, 6660, L1, L2 : Rhodes, île de Grèce

Rodolphe II de Saxe (1307-1370), 943, 949, 965 : duc de Saxe (1356-1370), électeur de l'Empire

Rodolphe IV d'Autriche (1339-1365), 1413 : duc Carinthie (1358-1365)

Rohais, le conte de, 4552, 8465 : comte de Rohais, voir **Morf**

Roman de la Rose, le, 8489 : le *Roman de la Rose*, œuvre poétique composée par Guillaume de Lorris en 1237, complétée par Jean de Meung entre 1275 et 1280

Romme, 2284, 5965, 7265 : Rome, capitale de l'Italie

Romme, cour de, 667, 728 : la curie romaine, la papauté d'Avignon ; 7196, 7210, 7372, 7779, 8237 : la cour de Rome

Romme, l'empereur de, 921-922, voir **Charles IV**

Romme, l'empire de, 5962-5963 : le Saint-Empire romain germanique

Rommenie, 7268 : la Romagne, région d'Italie

Rosigny, voir **Resigny**

INDEX DES NOMS PROPRES

Rousset, ille de, 6325 : Rosette (Rachid), ville portuaire située en Egypte dans le delta du Nil

Russie, 1036 : la Russie, pays d'Europe et d'Asie orientale

S.

Saiette, Sagette (var. V), 5705 : Sidon, ville du Liban, appelée Sayette ou Sagette par les Croisés, et Sidon dans la Bible

Saint Denis, fête de la, 2194, 3145 : fête de la Saint Denis, 9 octobre

Saint Eloy, 8138 : Eloi de Nyon (588-659)

Saint Sepulcre, le, 4119, 5762, 5853, 6065, le tombeau du Christ

Sainte Sophie, 8798 : Sainte-Sophie, église de Chypre, à Nicosie, où se trouvent les sépultures des rois Lusignan

Saintes, 4624 : Saintes, commune française située dans le département de la Charente-Maritime, dans la région Poitou-Charentes

Saint-Martin, seigneur de, 4636 : seigneur de Saint-Martin, chevalier, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Saint-Marc, la porte de, 3182, la porte de Saint-Marc, autre nom de la porte du Poivre, à Alexandrie

Salemon, 992, 2977 var. G : Salomon, personnage de la Bible, roi d'Israël réputé pour sa sagesse

Salinnes, les, Sabuines (var. V), 8222 : les Salines, lac salé de Larnaca (ou Citium), à Chypre

Saquet de Blaru, voir **Blaru**

Sardeingne, 372 : Sardaigne, île de la Méditerranée, faisant alors partie du royaume d'Aragon

Sassongne, 939 : Saxe, duché allemand

Satalie, 645 : grande ville du sud de la Turquie (aujourd'hui Antalya)

Saturnus, 109, 169, 173 : Saturne, dieu de la mythologie romaine, qui, après avoir détrôné son père, obtint de son frère aîné Titan la faveur de régner à sa place, et qui fit ensuite périr tous ses fils, sauf Jupiter, entre autres, qui fut sauvé par sa mère

Saus, Guillaume de, 4626, 5029 : Guillaume de Saux, chevalier français, blessé lors de l'expédition de Korikos en 1367

Saus, Jehan de, 4655 : Jean de Saux, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Seville, 7388 : Séville, ville d'Espagne

INDEX DES NOMS PROPRES

Sesille, Sezille, 4774, 7269 : Sicile, ville d'Italie

Sodamour, 6569 : Sodamour, émir égyptien très hostile aux Chrétiens

Sovain, Jehan de, 4720, 4836 : Jean de Sovain, chevalier d'Anjou, qui fut blessé lors de l'expédition de Korikos en 1367

Suëdenisse, 1272 : Schweidnitz, ville de Basse-Silésie dans le sud-ouest de la Pologne, au sud-ouest de Breslau

Sur, 5705 : Tyr, ville du Liban

Surië, 1604, 1977, 3687, 3922, 5699, 5748, 6310, 6314, 8226, 8346, 8747 : Syrie, pays du Moyen-Orient

Symon Thinoli, voir **Thinoli**

T.

Taure, le, Tarme (var. *E*), Tame (var. *V*), 1525 : rivière de Lombardie ?, la Drava d'après Iargo et Barton, le Torre d'après Edbury

Terre de Promission, la, 60, 352, 3491 : la Terre Promise pour les Hébreux, ou Terre sainte pour les Chrétiens, région où est né et a vécu Jésus Christ, associée au paradis ou à la promesse d'une terre nouvelle, correspondant approximativement à Israël

Terre sainte, la, 5571, voir **Terre de Promission**

Thessale, 3871 : Thessalie, région du nord-est de la Grèce

Thiebaut dou Pont, voir **Pont**, Thiebaut dou

Thinoli, Thynoly, Symon, 2279, 4554 : Simon de Thinoli, chevalier anglais ; maréchal du roi de Chypre, à Jérusalem ; a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Thomas, *Pierre*, 3509, 3587 : Pierre Thomas (décédé à Famagouste le 6 janvier 1366), patriarche latin de Constantinople de 1364 à 1366, légat d'Urbain V lors de la prise d'Alexandrie

Thomas de la Marche, voir **La Marche**

Toison doree, 4518 : la Toison d'or, recherchée par Jason dans la mythologie grecque

Torcy, 4733 : Torcy, ville de Normandie, en France, voir **Estouteville**, seigneur de

Toureinne, vicomte de, voir **Guillaume Roger III**

Tourtouse, Courtouse (var. *CV*), 6994 : Tortose (aujourd'hui Tartous), ville côtière de Syrie, détruite par le roi de Chypre

Tribouillart de Tribouville, voir **Tribouville**

INDEX DES NOMS PROPRES

Tribouville, Tribouillart de, Triboulart (var. *G*), 4773 : Tribouillart, seigneur de Tribouville, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Tricoplier, le, de Chypre, voir **Norès, Jacques de**

Triple, 5707, 5940, 6748-6981, 7397, 8226 : Tripoli de Syrie, aujourd'hui du Liban

Triple, conte de, 8295, 8309, 8346, voir **Lusignan**, Pierre II de

Troie, 7684 : Troie, ancienne ville d'Asie mineure, voir **Hector**

Tunes, 1117 : Tunis, capitale de la Tunisie

Turq, 5253, 5563, 5588, 5621, Turquois, 3960, 5257, Tur, 3964, 4460, 4463, 5152, 5421 : Turc, habitant de la Turquie

Turquië, 3949, 4367, 4459, 5386, 5537, 6472 : Turquie, pays eurasiatique

Tygris, 6305, 6310 : le Tigre, un des quatre fleuves qui sortent du Paradis terrestre, et qui traverse le Caire, la Syrie, et qui passe près de Damiette, et qu'on appelle aussi le Fleuve (en arabe, le Nil)

U.

Ulixes, duc d'Ulixie, 216 : Ulysse, héros de la mythologie grecque, personnage de l'*Iliade* dans laquelle il vainc Ajax en duel, voir **Ayaus**

Ulixie, 216 : nom poétique donné au royaume d'Ulysse, Ithaque

Urbain V (1362-1370), 669-721, 1303, 3508, 5759, 7137-7927 : pape à la cour d'Avignon

V.

Valence, 6994 : mis pour Valénie (aujourd'hui Baniyas), ville côtière de Syrie, entre Laodicée et Tortose

Vendieres, Jehans de, 4648 : Jean de Vendières, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Venicien, 3809, 3905, 3945, 4037, 4113, 4658 : Vénitien

Venise, Venisse (var. *V*), 1508, 1539, 1607, 3456, 3817, 7265, 7343 : Venise, ville d'Italie

Venus, 34, 73, 181 : Vénus, déesse de l'amour et de la beauté dans la mythologie romaine, mère mythologique de Pierre I^{er} d'après Guillaume de Machaut, voir **Mars**

Verain, saint, Vrain (var. *V*), 4588 : saint Véran, né à Barjac, en Gévaudan, ermite de Vaucluse, évêque de Cavaillon, mort à Arles en 590

INDEX DES NOMS PROPRES

Vernueil, Hues de, 4770 : Hugues de Verneuil, chevalier français, qui a pris part en 1367 à l'expédition de Korikos

Vesta, 91, 233 : Vesta, déesse de la sérénité religieuse, fille de Saturne, dans la mythologie romaine, qui a baptisé et donné son nom à Pierre I^{er}, d'après Guillaume de Machaut

Vienne, 801, 1411 : Vienne, capitale de l'Autriche

Vulcan, 195, 209 : Vulcain, dieu du feu, des métaux et des forgerons dans la mythologie romaine, qui fabriqua les armes d'Achille, et à qui Mars demanda de fabriquer des armes pour Pierre I^{er}

W.

Wautier de Lor, voir **Lor**, Wautier de

Y.

Ynde la majeure, 3515, 6879 : l'Inde Majeure, située au-delà du Gange, correspondant à la péninsule indienne

Ypre, Ipre, 1402, 7534 (pour la rime avec *Chypre*) : Ypres, ville de Flandres, en Belgique, très connue au Moyen Age en raison de la bonne qualité de ses draps, associée à **Damas**

BIBLIOGRAPHIE

I. LA PRISE D'ALEXANDRIE

1. Guides bibliographiques

EARP, Lawrence, *Guillaume de Machaut. A guide to Research*, New York and London : Garland, 1995, 669 p.

SWITTEN, Margaret L., *Music and Poetry in the Middle Ages. A Guide to Research on French and Occitan Song, 1100-1400*, New York and London: Garland, 1995, 488 p.

2. Editions de la *Prise d'Alexandrie*

EDBURY, Peter W. (éd.) : Guillaume de MACHAUT, *The Capture of Alexandria*, traduit par Janet Shirley, Aldershot, Ashgate, 2001, xii + 218 p.

MAS LATRIE, Louis de (éd.) : Guillaume de MACHAUT, *La Prise d'Alexandrie ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*, Genève, Fick (Publications de la Société de l'Orient latin, 1), 1877 [réimpr.: Osnabrück, Zeller, 1968], 327 p.

PALMER, R. B. (éd.) : Guillaume de MACHAUT, *La Prise d'Alixandre. The Taking of Alexandria*, New York et London, Routledge, 2002, 462 p.

3. Description des manuscrits

Conseils pour l'édition des textes médiévaux, publ. par l'Ecole nationale des chartes, groupe de recherches «La civilisation de l'écrit au moyen âge», Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques : Ecole nationale des chartes, 2001-2002, 3 vol. (175, 265, 252 p.)

AVRIL, François, «Les manuscrits enluminés de Guillaume de Machaut », *Guillaume de Machaut. Colloque table ronde organisé par l'Université de Reims, Reims, (19-22 avril 1978)*, éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, p. 117-133.

BIBLIOGRAPHIE

- EARP, Lawrence, *Guillaume de Machaut. A guide to Research*, New York and London : Garland, 1995, 669 p.
- KEITEL, Elizabeth A., « La tradition manuscrite de Guillaume de Machaut », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque-table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22 avril 1978)*, éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, pp. 75-94
- LEO, Domenic, *Authorial Presence in the Illuminated Machaut Manuscripts*, Ph.D., New York University, 2005, 511 p.

4. Analyse de la langue

- Textes d'étude : ancien et moyen français*, éd. de Robert-Léon Wagner, renouvelée par Olivier Collet, préface de Bernard Cerquiglini, Genève, Droz, 1995, 382 p.
- BAZIN-TACCHELLA, Sylvie, HELIX, Laurence, OTT, Muriel, *Le Livre du Voir Dit de Guillaume de Machaut*, Neuilly, Atlande, 2001, 320 p.
- BURIDANT, Claude, « Unica et mots-fantômes dans le *Godefroy* », *Frédéric Godefroy, Actes du Xe colloque international sur le moyen français (Metz, 12-14 juin 2002)*, éd. par Frédéric Duval, Paris : École des chartes, 2003 (Mémoires et documents, 71), 455 p.
- GUIRAUD, Pierre, *Le Moyen Français*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? » 1972, 123 p.
- JODOGNE, Omer, « Pouvoir ou pouoir ? Le cas phonétique de l'ancien verbe *pouvoir* », *Travaux de linguistique et de littérature, IV, 1, Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, Strasbourg, 1966, pp. 257-266.
- MARCHELLON-NIZIA, Christiane, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997, 478 p.
- MARTIN, Robert, *Études de syntaxe du moyen français : colloque, Metz, 1976*, organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz et par le Centre de recherche pour un trésor de la langue française (CNRS), Paris, Klincksieck, 1978, 192 p.
- , et WILMET, Marc, *Manuel du français du moyen âge. 2 : Syntaxe du moyen français*, sous la direction d'Yves Lefèvre, Bordeaux, SOBODI, 1980, 315 p.
- RAYNAUD DE LAGE, Guy, *Introduction à l'ancien français*, Paris, SEDES, 1993, 276 p.
- SOUTET, Olivier, *Études d'ancien et de moyen français*, Paris, P.U.F., « Linguistique nouvelle », 1992, 264 p.

5. Dictionnaires

BIBLIOGRAPHIE

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Liechtenstein, Kraus reprint, 1969, 8 vol.

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, Complément*, Liechtenstein, Kraus reprint, 1969, 2 vol.

HASSELL, James W., *Middle French Proverbs, Sentences and Proverbial Phrases*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1982.

<http://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnaires-dautrefois>

Dictionnaire de Moyen Français, cf. <http://www.atilf.fr/>

<http://www.cnrtl.fr/>

II. EDITIONS DES AUTRES ŒUVRES DE GUILLAUME DE MACHAUT

1. L'œuvre narrative

FROISSART, Jean, « *Dits* » et « *Débats* », avec en appendice quelques poèmes de Guillaume de Machaut, introduction, édition, notes, glossaire par Anthime Fourier, Droz, Genève, 1979, 340 p.

Guillaume de MACHAUT, “*Le Jugement du roy de Behaigne*” and “*Remede de Fortune*”, Edited by James I. Wimsatt and William W. Kibler; Music Edited by Rebecca A. Baltzer, Athens et London, University of Georgia Press (The Chaucer Library), 1988, x + 513 p.

—————, *La Fontaine amoureuse*, texte établi, traduit et présenté par Jacqueline Cerquiglini-Toulet, Paris, Stock (Moyen Âge), 1993, 211 p.

—————, *La Louange des Dames*, éd. par N. Wilkins, Edimbourg, Scottish Academic Press, 1972, viii + 179 p.

—————, *Le Confort d'ami (Comfort for a Friend)*, éd. et trad. par R. Barton Palmer, New York et London, Garland (Garland Library of Medieval Literature, Series A: Texts and Translations, 67), 1992, xci + 223 p.

—————, *Le Livre du Voir Dit (Le Dit Véridique)*, éd. critique et trad. par Paul Imbs, introd., coord. et révision, Jacqueline Cerquiglini-Toulet, index des noms propres et glossaire, Noël Musso, « Lettres gothiques », Le Livre de Poche, Paris : Librairie Générale Française, 1999, 832 p.

BIBLIOGRAPHIE

- , *Le Livre du Voir-Dit : où sont contées les amours de Messire Guillaume de Machaut et de Peronnelle Dame d'Armentières avec les lettres et les réponses, les ballades, lais et rondeaux dudit Guillaume et de ladite Peronnelle*, édité par Paulin Paris, Société Des Bibliophiles Français, Genève : Slatkine, 1969 (reproduction en fac-similé de l'édition de Paris, 1875), XXXV-408 p.
- , *Quatre dits*, traduits et annotés par Isabelle Bétemps, Paris, Champion (Traductions des classiques du Moyen Âge, 82), 2008, 201 p.
- , *The Judgment of the King of Bohemia, Le jugement dou Roy de Behaingne*, éd. par R. Barton Palmer, New York : Garland Publishing, 1984, 104 p.
- , *The Judgement of the King of Navarre*, éd. et trad. par R. Barton Palmer, New York et London, Garland (Garland Library of Medieval Literature, Series A: Texts and Translations, 45), 1988, lxi + 217 p.
- , *The Tale of the Alerion*, éd. et trad. ang. Minette Gaudet et Constance B. Heatt, Toronto, University of Toronto Press (Toronto Medieval Texts and Translations), 1994, 192 p.
- Les Œuvres de Guillaume de Machaut*, publiées par Prosper Tarbé, Genève, Slatkine, Reprints, 1977, réimpr. de l'éd. de Reims-Paris, 1849, 201 p.
- Œuvres de Guillaume de Machaut*, éd. Ernest Hoepffner, Paris, Firmin Didot (Société des Anciens Textes Français), 1908, 1911, 1921, 3 t., 293 p., 416 p., 263 p.
- Quinze poésies inédites de Guillaume de Machaut, poète champenois du XIV^e siècle*, publiées d'après les mss. 834, 1584 et 1586 du fonds français de la Bibl. Nat., éd. Bernard Monod, Paris, 1903
- The Marguerite Poetry of Guillaume de Machaut*, éd. par James I. Wimsatt, Chapel Hill, University of North Carolina Press (University of North Carolina Studies in the Romance Languages and Literatures, 87), 1970, 68 p.
- YOUNG, Karl, « The *Dit de la harpe* of Guillaume de Machaut », *Essays in Honor of Albert Feuillerat*, éd. Henri M. Peyre, New Haven, Yale University Press; London, Milford; London, Oxford University Press (Yale Romanic Studies, 23), 1943, p. 1-20

2. L'œuvre lyrique

- Guillaume de MACHAUT, *Messe de Nostre Dame*, éd. Daniel Leech-Wilkinson, Oxford, Oxford University Press, 1990, 40 p.

BIBLIOGRAPHIE

- , *Poésies lyriques*, édition complète en deux parties, avec introduction, glossaire et fac-similés publiée sous les auspices de la Faculté d'histoire et de philologie de St-Pétersbourg par Vladimir Chichmareff, Paris, Champion, 1909, 2 vol. ; réimpr. Genève, Slatkine, 1973, CXVI-705 p.
- ZWICK, Gabriel, « Deux motets inédits de Philippe de Vitry et de Guillaume de Machaut », *Revue de musicologie*, 30, 1948, p. 27-57

III. ŒUVRES D'AUTRES AUTEURS

1. Sources de la *Prise d'Alexandrie*

- Aliscans*, texte établi par Claude Régnier. Présentation et notes de Jean Subrenat. Traduction revue par Andrée et Jean Subrenat, Paris, Champion (Champion Classiques. Moyen Âge, 21), 2007, 640 p.
- Chevalerie Ogier de Danemarche La chevalerie d'Ogier de Danemarche*, éd. Mario Eusebi, Milano-Varese, Cisalpino, 1963.
- Jourdain de Blaye*, traduction en français moderne par Bernard Ribémont, Paris, Champion (Traductions des classiques du Moyen Âge, 77), 2007, lxxii + 157 p.
- '*La conquête de Jérusalem*' faisant suite à la '*Chanson d'Antioche*' composée par le Pèlerin Richard et renouvelée par Graindor de Douai au XIII^e siècle, publiée par C. Hippeau, Paris, Aubry, 1868, xlvii + 365 p. — Réimpr.: Genève, Slatkine, 1969.
- La Geste du Chevalier au Cygne*, éditée par Edmond A. Emplaincourt, Tuscaloosa et London, University of Alabama Press (The Old French Crusade Cycle, 9), 1989.
- Le Conte de Floire et Blanchefleur*, édité par Jean-Luc Leclanche, Paris, Champion (Les classiques français du Moyen Âge, 105), 1980, 148 p.
- Le Moniage Rainouart* publié d'après les manuscrits de l'Arsenal et de Boulogne par Gérard A. Bertin, Paris, Picard pour la Société des anciens textes français, t. 1, 1973, lxxxii + 324 p.; t. 2, 1988, cxxii + 338 p.; t. 3, 2004, 260 p.
- Les Gestes des Chiprois. Recueil de chroniques françaises écrites en Orient aux XIII^e et XIV^e siècles (Philippe de Navarre et Gérard de Montréal)* publié pour la première fois pour la Société de l'Orient latin par Gaston Raynaud, Genève, Fick (Publications de la Société de l'Orient latin. Série historique, 5), 1887, xxviii + 393 p.

BIBLIOGRAPHIE

- Ovide moralisé, poème du commencement du quatorzième siècle, publié d'après tous les manuscrits connus*, éd. C. de Boer, Amsterdam, (Publications de l'Académie royale de Hollande, n. s.), 1915-1938, 5 t., réimpr. Wiesbaden, 1966
- Le Roman de Partonopeus de Blois*, édition, traduction et introduction par Olivier Collet et Pierre-Marie Joris, Librairie générale française (Livre de poche. Lettres gothiques, 4569), 2005, 983 p.
- ALEXANDRE DE PARIS, *Li Romans d'Athis et Procelias*, édition par Marie-Madeleine Castellani, Paris, Champion (Les classiques français du Moyen Âge, 150), 2006, 416 p.
- BENOIT DE SAINTE-MAURE, *Le Roman de Troie publié d'après tous les manuscrits connus*, éd. Léopold Constans, Paris, Firmin Didot (Société des anciens textes français), 1904-1912, 6 t.
- BODEL, Jean, *Le Jeu de saint Nicolas*, Présentation, traduction, édition critique, notes, annexes, bibliographie, chronologie, glossaire et index par Jean Dufournet, Paris, Flammarion (GF. Bilingue, 1205), 2005, 290 p.
- BOECE, *La Consolation de Philosophie*, trad. Jean-Yves Guillaumin, Paris, Les Belles Lettres, 200 p.
- CHRETIEN DE TROYES, *Cligès*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Laurence Harf-Lancner, Paris, Champion (Champion classiques. Moyen Âge, 16), 2006, 460 p.
- JOINVILLE, Jean de, *La Vie de Saint Louis*, éd. par Jacques Monfrin, Paris, Le Livre de Poche, (Lettres gothiques), 2002, 640 p.
- LATINI, Brunetto, *Li Livres dou Tresor*, publ. par P. Chabaille, Paris, Imprimerie Impériale, 1863, 736 p.
- LILLE, Alain de, *Anticlaudianus*, texte critique avec introduction et tables, éd. R. Bossuat, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, » Textes philosophiques du moyen âge », 1955, 224 p.
- LONGUYON, Jacques, '*Les Voeux du Paon*' : *an Edition of the Manuscripts of the P Redaction*, éd. Camillus Casey, Ph.D., Columbia University, New York, 1956, 553 p.
- LORRIS, Guillaume de, et MEUNG, Jean de, *Roman de la Rose*, éd. par Armand Strubel, Paris, Livre de Poche, Lettres Gothiques, 1992, 1272 p.
- LUCAIN, *La Pharsale*, traduction de Marmontel, complétée par H. Durand, précédée d'une étude sur la *Pharsale* par M. Charpentier, Paris, Garnier frères Libraires éditeurs, 1865.
- MANDEVILLE, Jean de, *Le Livre des Merveilles du Monde*, édition critique de Christiane Deluz, Paris, CRNS, 2000, 530 p.

BIBLIOGRAPHIE

- MEUNG, Jean de, et LORRIS, Guillaume de, *Le Roman de la Rose*, éd. par Armand Strubel, Paris, Livre de Poche, Lettres Gothiques, 1992, 1272 p.
- MEZIERES, Philippe de, *Vita sancti Petri Thomae*, éd. Joachim Smet, Roma, Institutum Carmelitanum, 1954
- VEGECE, *Traité de l'art militaire* [« Epitoma rei militaris »], trad. Victor Develay, J. Corréard, 1859, 233 p.
- VORAGINE, Dominique Jacques de, *La Légende dorée*, publiée sous la direction d'Alain Boureau, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 2004, 1550 p.

2. Fortune de la Prise d'Alexandrie

- Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, avec notices, édité par Jean Alexandre C. Buchon, Volume 1, A. Desrez, 1839, 704 p.
- Chroniques d'Amadi et de Strambaldi*, pub. par M. René de Mas Latrie, Imprimerie nationale, Paris, 1891-1893, 546 p.
- ARRAS, Jean d', *Mélusine ou la noble histoire de Lusignan, roman du XIV^e siècle. Nouvelle édition critique d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal avec les variantes de tous les manuscrits*, traduction, présentation et notes par Jean-Jacques Vincensini, Paris, Librairie générale française, 2003, 860 p.
- BOUCICAUT, *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*, éd. critique par Denis Lalande, Genève Paris : Droz, 1985, LXXIV-549 p.
- COUDRETTE, *Le Roman de Mélusine ou Histoire de Lusignan*, édition avec introduction, notes... établie par Eleanor Roach, Paris, Klincksieck, 1982, 401 p.
- CUVELIER, *La Chanson de Bertrand du Guesclin*, publ. par Jean-Claude Faucon, préf. de Philippe Ménard, Toulouse, Ed. universitaires du Sud, 1990, 486 p.
- FROISSART, Jean, *Chroniques. Dernière rédaction du premier livre. Édition du manuscrit de Rome Reg. lat. 869*, éd. George T. Diller, Paris et Genève, Droz, 1972
- , *Chroniques*, éd. Siméon Luce, Gaston Raynaud, Léon et Albert Mirot, Paris, Société de l'Histoire de France, 1869-1975, 15 t.
- MACHAIRAS, Leontios, *Une histoire du doux pays de Chypre*, traduction du manuscrit de Venise de Leontios Machairas par Isabelle Cervellin-Chevalier, volume publié sous la direction d'Andréas Chatzisavas, Éd. Praxandre, Nancy : Institut d'études néo-helléniques, Collection Lapithos, 2002, 326 p.

BIBLIOGRAPHIE

MEZIERES, Philippe de, *Le Songe du Vieil Pelerin*, éd. G. W. Coopland, Cambridge, Cambridge University Press, 1969, 2 t., ix + 635, vii + 537 p.

———, *Une épître lamentable et consolatoire adressée en 1397 à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, sur la défaite de Nicopolis (1396)*, éd. Philippe Contamine et Jacques Paviot, avec la collaboration de Céline Van Hoorebeeck, Paris, SHF, 2008, 269 p.

IV. ETUDES

Ouvrages.

Alexandrie et la Méditerranée : entre histoire et mémoire, sous la direction de Louis Blin, Caroline Gaultier-Kurhan, Paris, Maisonneuve & Larose, 2006, 151 p.

Cahiers de recherches médiévales et humanistes, « Croisades et idée de croisade à la fin du Moyen Âge », publ. dirigée par Bernard Ribémont, Paris, Champion, 1996, 1, 250 p.

Cahiers de recherches médiévales et humanistes, « La tradition épique, du Moyen Âge au XIX^e siècle », publ. dirigée par Bernard Ribémont, Paris, Champion, 2005, 12, 245 p.

Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen Age, édition revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Fayard (*La Pochothèque*), Paris, 1992, 1506 p.

Guillaume de Machaut, 1300-2000, publ. par Jacqueline Cerquiglini-Toulet et Nigel E. Wilkins, Presses Paris Sorbonne, 2002, 178 p.

Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque-table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22 avril 1978), éd. par Jacques Chailley *et al.*, Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, 360 p.

Les Lusignans et l'Outre mer : actes du colloque Poitiers-Lusignan, 20-24 octobre 1993, Poitiers, Université de Poitiers, 1993, 321 p.

ATTWOOD, Catherine, *Dynamic Dichotomy : The Poetic « I » in Fourteenth- and Fifteenth-Century French Lyric Poetry*, Amsterdam, Atlanta, GA : Rodopi, 1998, 228 p.

———, *Fortune la contrefaite. L'envers de l'écriture médiévale*, Paris, Champion (Études christiniennes, 9), 2007, [vi] + 206 p.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBERT DE LA CHESNAY DES BOIS, François-Alexandre, *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*, Duchesne, 1778, 12 vol.
- AUTRAND, Françoise, *Charles V*, Paris, Fayard, 1994, 909 p.
- AYALON, David, *Le Phénomène mamelouk dans l'Orient islamique*, Paris, PUF, 1996, 176 p.
- BADEL, Pierre-Yves, « *Le Roman de la Rose* » au XIV^e siècle : *Etude sur la réception de l'œuvre*, Genève : Droz, « Publications romanes et françaises » 153, 1980, XII-534 p.
- BASSO, Hélène, *La poétique de la répétition chez Guillaume de Machaut: diffraction et réfection*, doctorat, Université Michel de Montaigne–Bordeaux III, 2005, 731 p.
- BEC, Pierre, *Vièles ou violes ? Variations philologiques et musicales autour des instruments à archet du Moyen Age (XI^e- XV^e siècle)*, Paris. Klincksieck, 1992, p. 156, note 3.
- BETEMPS, Isabelle, *L'imaginaire dans l'œuvre de Guillaume de Machaut*, Paris, Champion (Bibliothèque du XV^e siècle, 59), 1998, 465 p.
- BLANCHARD-DIGNAC, Denis, *Le Captal de Buch*, Editions Sud Ouest, 2011, 256 p.
- BROWNLEE, Kevin, *Poetic Identity in Guillaume de Machaut*, Madison, University of Wisconsin Press, 1984, 269 p.
- CALIN, William, *A Poet at the Fountain. Essays on the narrative Verse of Guillaume de Machaut*, Lexington, The University press of Kentucky, 1974, 263 p.
- CAPITANOVICI, Georgious J. (éd.) : *Die Eroberung von Alexandria (Iskanderîje) durch Peter I. von Lusignan, König von Cypern, 1365, mit einer Karte von Alexandrien*, Inaugural Dissertation, Friedrich-Wilhelms Universität, Berlin, 1894, 48 p.
- CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline, *Guillaume de Machaut et l'écriture au XIV^e siècle: «un engin si subtil»*, Paris, Champion (Bibliothèque du XVe siècle, 47), 1985, 276 p.
- , *La Couleur de la mélancolie. La fréquentation des livres au XIV^e siècle, 1300-1415*, Paris : Hatier, 1993, XVI-186 p.
- CITATI, Pietro, *La Pensée chatoyante : Ulysse et l'Odyssée*, trad. de l'italien par Brigitte Pérol, Paris, Gallimard, « L'Arpenteur », 2004
- CLOT, André, *L'Égypte des Mamelouks 1250-1517. L'empire des esclaves*, Perrin, coll. « tempus », 2009, 474 p.
- DELAVILLE LE ROULX, Jean, *La France en Orient au XIV^e siècle : expéditions du maréchal Boucicaut*, Paris, Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, 1886, t. II, 534 p.

BIBLIOGRAPHIE

- DEMURGER, Alain, *Les Templiers, une chevalerie chrétienne au Moyen Age*, Paris, Le Seuil, 2005, 662 p.
- DUBY, Georges, *Histoire de la civilisation française, Moyen Age-XVI^e siècle*, Paris, Pocket, 1998, 446 p.
- , *Hommes et structures du Moyen-âge*, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Mouton Editeur, Paris, 1973, 424 p.
- DUPRONT, Alphonse, *Le mythe de croisade*, (Thèse, Histoire, Paris 4, 1956), Paris, Gallimard, impr. 1997, 4 vol., 2169 p.
- EDBURY, Peter W., *The Kingdom of Cyprus and the Crusades, 1191-1374*, Cambridge University Press, 1991, xviii + 241 p.
- GAULLIER-BOURGASSAS, Catherine, *La Tentation de l'Orient dans le roman médiéval*, Paris, Champion, 2003, 473 p.
- GENSBEITEL, Christian, *A la Découverte de Saintes*, Editions Patrimoines et Médias, Chauray/Prahecq, 2001, 47 p.
- GROUSSET, René, *L'Empire du Levant : histoire de la question d'Orient*, Paris, Payot, coll. « Bibliothèque historique », 1949 (réimpr. 1979), 648 p.
- HOUSLEY, Norman, *The Avignon Papacy and the Crusades, 1305-1378*, Oxford, Clarendon Press, 1986, 450 pp.
- HUINZINGA, Johan, *L'Automne du Moyen Age*, trad. J. Bastin, Paris, Payot, 2002, 496 p.
- IMBS, Paul, éd., *Guillaume de Machaut, poète et compositeur*, Colloque – Table ronde organisé par l'Université de Reims, 19-22 avril 1978), Paris : Klincksieck, 1982 (Actes et Colloques n°23), 360 p.
- , *Le « Voir-Dit » de Guillaume de Machaut. Etude littéraire*, Paris : Klincksieck, 1991 (C.N.R.S., Institut National de la Langue française), 273 p.
- IORGA, Nicolas, *Philippe de Mézières (1327-1405) et la croisade au XIV^e siècle*, London, Variorum Reprints, 1973 (Fac-sim de l'éd. de Paris, Bouillon, 1896), xxxiv-555 p.
- JEAY, Madeleine, *Le commerce des mots, l'usage des listes dans la littérature médiévale, XIIe-XVe siècles*, Genève, Librairie Droz, 2006, 552 p.
- LECHAT, Didier, 'Dire par fiction', *Métamorphoses du je chez Guillaume de Machaut, Jean Froissart et Christine de Pizan*, Paris, Champion (Études christiniennes, 7), 2005, 512 p.
- LENIENT, Charles Félix, *La poésie patriotique en France au Moyen Age*, Hachette et cie., 1891, 459 p.
- LEUPIN, Alexandre, *Fiction et incarnation. Littérature et théologie au Moyen Age*, Paris : Flammarion, 1993, 203 p.

BIBLIOGRAPHIE

- LOOZE, Laurence de, *Pseudo-autobiography in the fourteenth Century. Juan Ruiz, Guillaume de Machaut, Jean Froissart and Geoffrey Chaucer*, Gainesville ; Tallahassee ; Tampa [et al.] : University Press of Florida, 1997, 214 p.
- LOREDANO, Giovanni Francesco, *Histoire des rois de Chypre de la maison des Lusignan et les différentes guerres qu'ils ont eu contre les Sarrasins et les Génois, traduit de l'italien du chevalier Henri Giblest*, Paris, 1732, 2 vol.
- MAS-LATRIE, Louis de, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*. Vol. 2, *Documents et mémoires servant de preuves à l'histoire de l'île de Chypre sous les Lusignans*. Part 1. Documents. Paris : Imprimerie Impériale, 1852
- MINET-MAHY, Virginie, « Si semoit sel en leu d'avaine (OM, XII, v. 1031). De la traduction d'Ovide aux figures d'auteur : Ulysse et le bouclier d'Achille », in *Pour Acquérir honneur et pris : Mélanges de Moyen Français en hommage à Giuseppe Di Stefano*, s. dir. Maria Colombo Timelli et Claudio Galderisi, Montréal, CERES, 2004, pp. 137-153.
- MOOS, Peter von, « Lucaïn au Moyen Age », in *Entre histoire et littérature: communication et culture au Moyen Âge*, SISMEL edizioni del galluzzo, 2005, 712 pp.
- PASTOUREAU, Michel, *Couleurs, images, symboles. Études d'histoire et d'anthropologie*, Paris, Léopard d'or, 1986, 292 p.
- POIRION, Daniel, *Le poète et le prince. L'évolution du lyrisme courtois de Guillaume de Machaut à Charles d'Orléans*, Paris : Presses Universitaire de France, 1965, 660 p.
- POULAIN-GAUTRET, Emmanuelle, *La Tradition littéraire d'Ogier le Danois après le XIII^e siècle. Permanence et renouvellement du genre épique médiéval*, Paris, Champion (« Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 72), 2005, 412 p.
- RAPP, Francis, *Le Saint-Empire romain germanique, d'Othon le Grand à Charles Quint*, Paris, Seuil, Point Histoire, 2003, 384 p.
- REANEY, Gilbert, *Guillaume de Machaut*, London : Oxford University Press, « Oxford Studies of Composers » 9, 1971.
- VANDER ELST, Stefan Erik Kristiaan, *Chaucer and the Crusades: A Study in Late Medieval Literary and Political Thought*, Ph.D., Princeton University, 2006, 310 p.
- VIGNERON, Fleur, *Les Saisons dans la poésie française des XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Champion, 2002, 563 p.
- ZINK, Michel, *Littérature française du Moyen Age*, « Quadriges », PUF, 1992, 393 p.
- ZUMTHOR, Paul, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Le Seuil, 1972, 485 p.

BIBLIOGRAPHIE

Articles.

- APELLANIZ, Francisco, « Alexandrie, l'évolution d'une ville-port (1360-1450) », *Alexandrie médiévale 4 - Actes des quatrièmees journées sur Alexandrie médiévale*, (Alexandrie, CEAlex, avril 2008), Le Caire, IFAO (sous presse), http://notaires-venitiens.com/notaries/files/Alexandrie_Apellaniz.pdf
- AVRAHAM L., Udovitch, « L'énigme d'Alexandrie : sa position au Moyen Age d'après les documents de la Geniza du Caire », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°46, 1987, « Alexandrie, entre deux mondes », pp. 71-80.
- BALLOR, Alessandro, « Jason et Médée au Moyen Age en France », *Perspectives franco-italiennes, séminaires du CEFI, 2000-2002*, études réunies et publiées par Luca Badini Confalonieri, Rome, ARACNE, 2005, pp. 9-14.
- BEC, Pierre, « Note musico-philologique sur l'orgue et l'aile chez Guillaume de Machaut », *Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble. Hommage à Jean Dufournet*, Paris, Champion, 1993, t. I, pp. 149-161.
- BORDIER, Henri, « Notice sur Florimont, sire de Lesparre... », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1844, vol. 5, n° 5, pp. 292-294.
- BOSWORTH, C. E., « The Qaraman oghullari or Qaramanids », *The New Islamic Dynasties: A Chronological and Genealogical Manual*, Edinburgh University Press, 2004, 400 p., pp. 232-233.
- BRADDY, Haldeen, « The French influence on Chaucer », *Companion to Chaucer Studies*, éd. Beryl Rowland, New York, Oxford University Press, 2e éd., 1979.
- BREJON DE LAVERGNEE, Marie-Édith, « Note sur la maison de Guillaume de Machaut à Reims », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque-table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22 avril 1978)*, éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, pp. 149-152 et 2 pl.
- BRESC, Henri, « Les cendres et la rose : l'image de l'Alexandrie médiévale dans l'Occident latin », *Images et mythes de la ville médiévale, Mélanges de l'Ecole française de Rome, Moyen Age-Temps modernes*, t. 96, 1984, pp. 441-458.
- BREWER, Derek, « Chaucer's Knight as Hero, and Machaut's *Prise d'Alexandrie* », *Heroes and Heroines in Medieval English Literature : A Festschrift to André Crépin on the*

BIBLIOGRAPHIE

- Occasion of his Sixty-fifth Birthday*, éd. par Leo Carruthers, Cambridge, D. S. Brewer / Boydell and Brewer, 1994, pp. 81-96.
- BROWNLIE, Kevin, « L'œuvre poétique de Guillaume de Machaut. Identité du discours et discours de l'identité », *Comme mon cœur désire. Guillaume de Machaut, «Le livre du voir dit»*, éd. par Denis Hüe, Orléans, Paradigme, *Medievalia*, 38, 2001, pp. 93-107.
- CALIN, William, « Medieval Intertextuality : Lyrical Inserts and Narrative in Guillaume de Machaut », *The French Review* 62 / 1, oct. 1988, pp. 1-10.
- , « Le moi chez Guillaume de Machaut », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque-table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22 avril 1978)*, éd. par Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, pp. 241-252.
- CERNY, Vaclav, « Guillaume de Machaut au service du roi de Bohême », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque-table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22 avril 1978)*, éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, pp. 67-68.
- CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline, « Écrire le temps. Le lyrisme de la durée au XIV^e et XV^e siècles », *Le temps et la durée dans la littérature au moyen âge et à la Renaissance. Actes du colloque organisé par le Centre de Recherche sur la Littérature du moyen âge et de la Renaissance de l'Université de Reims (Novembre 1984)*, par Yvonne Bellenger, Paris, A.-G. Nizet, 1986, pp. 103-114.
- , « Ethique de la totalisation et esthétique de la rupture dans le «Voir-Dit» de Guillaume de Machaut », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque - Table Ronde, 1978*, pp. 253-262.
- , « Guillaume de Machaut et l'art du motet », in *Motets, Guillaume de Machaut, Ensemble Nova Musica*, 2002
- , « Histoire, Image, Accord et discord des sens à la fin du Moyen Age », *Littérature*, n°74, mai 1989, pp. 110-126.
- , « Lyrisme de désir et lyrisme d'espérance dans la poésie de Guillaume de Machaut », *Guillaume de Machaut, 1300-2000*, publ. par Jacqueline Cerquiglini-Toulet et Nigel E. Wilkins, Presses Paris Sorbonne, 2002, pp. 41-42.
- , « Tension sociale et tension d'écriture au XIV^e siècle : les dits de Guillaume de Machaut », *Littérature et société au Moyen Âge. Actes du colloque (mai 1978)*, éd. Danielle Buschinger, Amiens, Université de Picardie, 1978, pp. 71-87.

BIBLIOGRAPHIE

- CIZEK, Alexandre, « La rencontre de deux 'sages' : Salomon le 'Pacifique' et Alexandre le Grand dans la légende hellénistique et médiévale », *Images et signes de l'Orient dans l'Occident médiéval : littérature et civilisation, Colloque, Aix-en-Provence, février 1981, Université de Provence, Aix-en-Provence, Publications du CUER MA Marseille, diffusion J. Laffitte, 1982, pp. 81-93.*
- COLLOMP, Denis, « Le Doigt sur la dent (geste symbolique du serment sarrasin) », *Le geste et les gestes au Moyen Age, Centre Universitaire d'Etudes et de Recherches Médiévales d'Aix, Aix-en-Provence, Sénéfiance n° 4, CUERMA – Université de Provence, 1998, pp. 605-624.*
- DE MAS-LATRIE, Louis, « Guillaume de Machaut et la prise d'Alexandrie », *Bibliothèque de l'École des chartes, 37, 1876, p. 445-470.*
- DELUZ, Christiane, « Croisade et paix en Europe au XIV^e siècle », *Cahiers de recherches médiévales, 1996, 1, pp. 53-64.*
- DUFOURCET-HAKIM, Marie-Bernadette, « Figures et symboles dans les motets de Guillaume de Machaut », dans *Guillaume de Machaut*, pp. 71-94.
- EARP, Lawrence, « Machaut's role in the production of manuscripts of his works », *Journal of the American Musicological Society, 42:3, 1989, pp. 461-503.*
- EDBURY, Peter W., « The Aftermath of Defeat : Lusignan Cyprus and the Genoese, 1374-1382 », *Les Lusignans et l'Outre Mer, Actes du colloque Poitiers-Lusignan, 20-24 octobre 1993*, éd. par Maurice Maupilier, Université de Poitiers, 1993, pp. 132-40.
- , « The Crusading Policy of King Peter I of Cyprus », *The Eastern Mediterranean Lands in the Period of Crusades*, éd. par P. M. Holt, Warminster, Aris and Phillips, 1977, pp. 90-105.
- , « The Murder of King Peter I of Cyprus (1359-1369) », *Journal of Medieval History, 1980, 6, pp. 219-33.*
- , « Machaut, Mézières, Makhairas and Amadi : constructing the reign of Peter I (1359-1369) », *The Age of Philippe de Mézières, Fourteenth-Century Piety and Politics between France, Venice and Cyprus, proceedings international conference at the University of Cyprus, 10-14 June 2009*, éd. par Renate Blumenfeld-Kosinski and Kiril Petkov, à paraître chez Brill en 2011.
- FERRAND, Françoise, « Les portraits de Guillaume de Machaut à l'entrée du prologue à ses œuvres, signes iconiques de la nouvelle fonction de l'artiste », *Le portrait*, éd. J.-M. Bailbé, Rouen, 1987, pp. 11-20.

BIBLIOGRAPHIE

- FRISCIA, Alberto, « Le personnage de Rainouart au Tinel dans la chanson d'*Aliscans* », dans *Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXI, 1909, p. 43-98.
- GAULLIER-BOURGASSAS, Catherine, « Images littéraires de Chypre et évolution de l'esprit de croisade au XIV^e siècle », *Progrès, réaction, décadence dans l'Occident médiéval*, études recueillies par Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, Genève, Droz, 2003, p. 123-135.
- , « Le Chevalier au Cygne à la fin du Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, publ. dirigée par Bernard Ribémont, Paris, Champion, 2005, 12, p. 115-146.
- GAUVARD, Claude, « Portrait du prince, d'après l'oeuvre de Guillaume de Machaut: étude sur les idées politiques du poète », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque-table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22 avril 1978)*, éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, pp. 23-39.
- GUENEE, Bernard, « En guise d'introduction : l'historien par les mots », in *Le métier d'historien au moyen âge. Études sur l'historiographie médiévale*, par Bernard Guenée, Paris, Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, 1977, p. 1-17, réimpression dans *Politique et histoire au moyen-âge. Recueil d'articles sur l'histoire et l'historiographie médiévale*, Paris, 1981, pp. 221-237.
- , « Histoire et chronique. Nouvelles réflexions sur les genres historiques au moyen âge », in *La chronique et l'histoire au moyen âge. Colloque des 24 et 25 mai 1982*, par Daniel Poiron, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1986, p. 3-12.
- , « Histoire, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques du Moyen Âge », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 28, 1973, p. 997-1016, réimpression dans *Politique et histoire au moyen-âge. Recueil d'articles sur l'histoire et l'historiographie médiévale*, Paris, 1981, pp. 279-298.
- , « Temps de l'histoire et temps de la mémoire au moyen âge », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1976-1977, p. 25-35, réimpression dans *Politique et histoire au moyen-âge. Recueil d'articles sur l'histoire et l'historiographie médiévale*, Paris, 1981, pp. 253-263.
- , « Y-a-t-il une historiographie médiévale ? », *Revue historique*, 258, 1977, p. 261-275, réimpression dans *Politique et histoire au moyen-âge. Recueil d'articles sur l'histoire et l'historiographie médiévale*, Paris, 1981, pp. 205-219.
- GUTHRIE, Steven R., « Machaut and the octosyllable », *Chaucer's French Contemporaries*, éd. R. Barton Palmer, *Studies in the Literary Imagination*, 20:1, 1987, pp. 55-75.

BIBLIOGRAPHIE

- GUYOT-BACHY, Isabelle, « Cris et trompettes. Les échos de la guerre chez les historiens et les chroniqueurs », *Haro ! Noël ! Oyé ! Pratiques du cri au Moyen Âge*, par Didier Lett et Nicolas Offenstadt, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, pp. 103-115.
- HURWORTH, Angela, « Le corps remembré: hagiographie et historiographie dans *La prise d'Alixandre* », *Guillaume de Machaut, 1300-2000*, éd. Jacqueline Cerquiglini-Toulet et Nigel Wilkins, Paris, Presses de l'Université de Paris–Sorbonne (Musiques/Écritures), 2002, pp. 107-118.
- KEITEL, Elizabeth A., « La tradition manuscrite de Guillaume de Machaut », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque–table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22 avril 1978)*, éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, pp. 75-94.
- KELLY, Douglas, « The genius of the patron: the prince, the poet, and fourteenth-century invention », *Studies in the Literary Imagination*, 20:1, 1987, pp. 77-97.
- KIBLER, William W., et James I. Wimsatt, « Machaut's text and the question of his personal supervision », *Studies in the Literary Imagination*, 20:1, 1987, pp. 41-53.
- KIRSCH, Franck, « Mécénat littéraire à la maison de Luxembourg, l'exemple de Guillaume de Machaut et Jean Froissart », *Le Luxembourg en Lotharingie / Luxemburg im lotharingischen Raum: Mélanges Paul Margue / Festschrift Paul Margue*, par Paul Dostert, Michel Pauly, Pol Schmoetten et Jean Schroeder, Luxembourg, Éditions Saint-Paul, 1993, pp. 321-337.
- LEUPIN, Alexandre, « The Powerlessness of Writing : Guillaume de Machaut, the Gorgon and *Ordenance* », *Yale French Studies* 70, 1986, pp. 127-149.
- LOISEAU, Julien, « Les Mamelouks, des esclaves sur le trône », *L'Histoire*, 2010, n° 351
- LOOZE, Laurence de, « Masquage et démasquage dans les jugements de Guillaume de Machaut », *Masques et déguisements dans la littérature médiévale* Vrin, P.U. Montréal, Montréal Paris 1988, pp. 203-209
- , « Guillaume de Machaut and the Writerly Process », *French Forum* (Lexington) 9, 1984, pp. 145-161.
- , « 'Mon nom trouveras' : A New Look at the Anagrams of Guillaume de Machaut - The Enigmas, Responses, and Solutions », *Romanic review*, Columbia University, Department of French and Romance Philology, New York, NY, 1988, vol. 79, n°4, pp. 537-557
- , « Mon nom trouveras: a new look at the anagrams of Guillaume de Machaut, the enigmas, responses and solutions », *Romanic Review*, 79, 1988, pp. 537-557.

BIBLIOGRAPHIE

- MAS-LATRIE, Louis de, « Des relations politiques et commerciales de l'Asie mineure avec l'île de Chypre, sous le règne des princes de la maison de Lusignan », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1845, n°6, pp. 301-330 et 485-521.
- , « Guillaume de Machaut et la *Prise d'Alexandrie* », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1876, n°37, pp. 445-470.
- , « Notice sur les monnaies et les sceaux des rois de Chypre de la maison de Lusignan », in *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1844, vol. 5, 5, pp. 413-437.
- MEDEIROS, Marie-Thérèse de, « L'idée de croisade dans la *Mélusine* de Jean d'Arras », *Cahiers de recherches médiévales*, 1996, 1, pp. 147-155
- MORRIS, Rosemary, « Machaut, Froissart and the Fictionalization of the Self », *The Modern Language Review* 83, 1988, pp. 545-555.
- MORTELMANS, Jesse, « 'Ecrire et mettre par mémoire'. La fausse objectivité dans les chroniques en moyen français », *L'Écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, par Tania Van Hemelryck et Céline Van Hoorebeeck, Turnhout, Brepols, 2006, p. 239-250.
- MOURIN, Louis, « Les lapidaires attribués à Jean de Mandeville et à Jean à la Barbe », *Romanica Gandensia*, Louvain, 1955, 4, p. 172-186.
- MUHLETHALER, Jean-Claude, « Poétiques de la 'maîtrise' en France et en Italie: réflexions sur les enjeux à la fin du Moyen Âge », *Centaurus: studia classica et mediaevalia*, 2, 2005, p. 206-228.
- NOLAN, Robert J., « The *Roman de Melusine*: evidence for an early missing version », *Fabula*, 1974, 15, pp. 53-58.
- PARAVICINI, Werner, « La Prusse et l'Europe occidentale », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, publ. dirigée par Bernard Ribémont, Paris, Champion, 1996, 1, pp. 177-191.
- PAVIOT, Jacques, « Croisade et noblesse à la fin du Moyen Age », *Cahier de Recherches Médiévales*, publ. dirigée par Bernard Ribémont, Paris, Champion, 2006, 13, pp. 69-84.
- PRIOULT, Albert, « Un poète voyageur : Guillaume de Machaut et la 'Reise' de Jean l'Aveugle, roi de Bohême », *Lettres romanes*, 4, 1950, pp. 3-39.
- REANEY, Gilbert, « Machaut [Machau, Machaud, Machault], Guillaume de [Guillelmus de Machaudio] », *New Grove Dictionary of Music and Musicians*, t. 11, 1980, pp. 428-436.
- RIBEMONT, Bernard, « 'Couleur épique' dans *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », *L'épique médiéval et le mélange des genres*, éd. Caroline Cazanave, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Littéraires), 2005, pp. 135-152.

BIBLIOGRAPHIE

- , « Héros épique ou héros de cour ? Une autre vision de l'héroïsme à la fin du Moyen Âge. Le cas de Mabrien », *Cahiers de Recherches Médiévales*, 11, 2004, pp. 63-73.
- , « Le Chroniqueur, l'hagiographe et la mer. A propos de *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », *Le Moyen Age*, De Boeck Université, 1/2010 (Tome CXVI), pp. 123-138.
- , « Dire le vrai et chanter des louanges : la *Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », *Cahiers de recherches médiévales*, 10, 2003, pp. 174-190.
- , « Guillaume de Machaut et le roi de Chypre », à paraître
- , « Une vision de l'Orient au XIV^e siècle: *La Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut », *Cahiers de recherches médiévales*, 9, 2002, pp. 249-261.
- RICHARD, Jean, « La révolution des 1369 dans le royaume de Chypre », *Bibliothèque des l'École des Chartes*, 1952, CX, pp. 108-123.
- ROQUES, Gilles, « Tradition et innovation dans le vocabulaire de Guillaume de Machaut », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque-table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22 avril 1978)*, éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, p. 157-173.
- ROUSSEL, Claude, « L'automne de la chanson de geste », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, publ. dirigée par Bernard Ribémont, Paris, Champion, 2005, 12, pp. 15-28.
- SWITTEN, Margaret, « L'œuvre poético-musicale de Machaut : paroles sans musique ou de la musique avant toute chose », *Guillaume de Machaut*, éd. par J. Cerquiglini-Toulet et N. Wilkins, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002, pp. 119-35.
- , « Guillaume de Machaut : *Le Remede de Fortune* au carrefour d'un art nouveau », *Cahiers de l'Association Internationale pour les Etudes françaises* 41, mai 1989, pp. 101-117.
- TYSON, Diana B., « French vernacular history writers and their patrons in the fourteenth century », *Medievalia et Humanistica*, 14, 1986, pp. 103-124.
- VAN STEENBERGEN, Jo, « The Alexandrian Crusade (1365) and the mamlük sources », *East and West in the Crusader states : context, contacts, confrontations, Acta of congress held at Hernen Castle in September 2000*, Peeters Publishers, 2003, pp. 123-137.
- VOISE, Waldemar, « Guillaume de Machaut en Pologne », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque-table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22*

BIBLIOGRAPHIE

- avril 1978), éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, pp. 49-54.
- WILKINS, Nigel, « The post-Machaut generation of poet-musicians », *Nottingham Medieval Studies*, 12, 1968, pp. 40-84.
- WILLIAMS, S. Jane, « An Author's Role in Fourteenth Century Book Production : Guillaume de Machaut's 'Livre ou je met toutes mes choses' », *Romania* 90, 1969, pp. 433-454.
- WIMSATT, James I, « The Marguerite Poetry of Guillaume de Machaut », *The French Review*, Vol. 45, No. 2 (Dec., 1971), pp. 537-538
- WOLFZETTEL, Friedrich, « La poésie lyrique en France comme mode d'appréhension de la réalité : remarques sur l'invention du sens visuel chez Machaut, Froissart, Deschamps et Charles d'Orléans », *Mélanges de langue et littérature françaises du moyen âge et de la renaissance offerts à monsieur Charles Foulon, professeur de langue et littérature françaises du moyen âge et de la renaissance*, t. 1, Rennes, Institut de Français, Université de Haute-Bretagne, 1980, pp. 409-419.
- WOZNA, Malgorzata, « L'accueil de Guillaume de Machaut en Pologne », *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Colloque-table ronde organisé par l'Université de Reims (Reims, 19-22 avril 1978)*, éd. Jacques Chailley et al., Paris, Klincksieck (Actes et Colloques, 23), 1982, pp. 55-60.
- ZINK, Michel, « Guillaume de Machaut, musicien et poète », *TDC*, « L'art de cour au Moyen Âge », 872, 15 mars 2004, pp. 20-21.
- , « Les chroniques médiévales et le modèle romanesque », *Mesure*, 1, 1989, pp. 33-45.
- , « The time of the Plague and the order of writing: Jean le Bel, Froissart, Machaut », *Contexts: style and values in medieval art and literature*, par Daniel Poirion et Nancy Freeman Regalado, livraison spéciale de *Yale French Studies*, special issue, 1991, pp. 269-286.

Sophie HARDY

EDITION CRITIQUE DE LA PRISE D'ALEXANDRIE DE GUILLAUME DE MACHAUT

Résumé : *La Prise d'Alexandrie* est une chronique rimée retraçant les exploits de Pierre I^{er} de Lusignan (1328-1369), roi de Chypre et de Jérusalem, nouveau Godefroy de Bouillon ; elle a été composée par Guillaume de Machaut vers 1370, peu après le meurtre de Pierre I^{er} ; ce régicide avait soulevé une très vive émotion en Occident, en particulier en France, qui connaissait par ailleurs une grave crise. Cette chronique, à la fois récit historique, épopée, éloge posthume, hagiographie, poème lyrique, est la dernière œuvre d'un auteur connu et reconnu ; on peut considérer cette biographie royale comme le testament de Guillaume de Machaut, le couronnement de son œuvre. *La Prise d'Alexandrie* est le récit d'une croisade, une croisade qui ne se vit plus sur les champs de bataille, mais qui se joue dans les cours royales et papales ; une croisade qui ne se vit plus, mais qui se dit ; une croisade qui se marchande aussi ; une croisade menée par un poète : Machaut a en effet composé ici une véritable satire de son siècle.

A travers notre travail, nous souhaitons faire découvrir ou redécouvrir cette œuvre mal connue ; nous fournissons, avec le texte original et sa traduction, la description des manuscrits, une présentation de l'auteur et de son œuvre, une étude littéraire et une analyse linguistique du texte, des notes critiques, un glossaire, un index des noms propres, la liste des proverbes et expressions, une chronologie des événements et une bibliographie sélective.

Mots-clefs : Machaut, Pierre I^{er}, Chypre, Lusignan, Alexandrie, chronique, croisade, XIV^e, honneur, parole

EDITION AND STUDY OF GUILLAUME DE MACHAUT'S *THE TAKE OF ALEXANDRIA*

Summary: *The Take of Alexandria* is a rhymed narrative which recounts the exploits of Peter I of Lusignan, king of Cyprus and Jerusalem, new Godefrey of Bouillon ; it was written by Guillaume de Machaut around 1370, just after Peter's murder; this murder moved deeply the French people, and the West, which was moreover in crisis. This chronicle, at the same time historical, epic, eulogistic, hagiographic, lyric, was written by a known and recognized author at the end of his life: this royal biography can be considered as his testament, a crowning of his works. *The Take of Alexandria* is the story of a crusade, a crusade not anymore on battlefields, but in royal and papal courts; not in acts anymore, but in words; a crusade which overshadows the trades exchanges too; the crusade of a poet: Machaut composed here a real satire of his time.

Through our study, we hope to discover or rediscover this underrated work; we will provide original text and translation, descriptions of the manuscripts, a biography of the author and a presentation of his work, a literary review and a linguistic study, critical notes, a glossary, an index, a list of proverbs, a count on historical events, and a comprehensive bibliography.

Keywords: Machaut, Peter I, Cyprus, Lusignan, Alexandria, chronicle, crusade, 14th, honour, word



META EA 4230

Université d'Orléans – UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
10 Rue de Tours – BP 46527 – 45065 ORLEANS Cedex 2